



Courses plates

ADDENDUM

A l'examen des Bulletins officiels publiés en 2018, certaines décisions des Commissaires de courses n'avaient pas été publiées, le présent addendum vise à corriger cette situation.

Résultats des courses plates

(Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées à la suite de réclamation, d'appel ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.)

Article 205 III (extrait) Les Commissaires des courses ou les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer dans une course dans laquelle ils seraient directement intéressés.

MARSEILLE BORELY

0610193

Jeudi 12 juillet 2018

Commissaires des courses : Gérard CAMERA -Jean-Pierre BENSUSSAN - Martine CODDE - Hubert BRUNA

2460 4813 PRIX DE FONT ROUSSE

2.600 m

2

3

5

8

9

14 000 € (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'avant jamais gagné. Poids: 58 k. Les chevaux n'ayant pas reçu 2.000 en places recevront 2 k.

Walter White, m, b, 3 ans, par Maxios (GB) et Antique Rose GER (Desert King IRE), 58 k (581/2 k), Sarl Ecurie Borgel (F Blondel), K Borgel (s) - (n° corde 8)

Melanie, f, al, 3 ans, par Rio De La Plata USA et Minnaloushe (Black Minnaloushe USA), 541/2 k (55 k), ⊗, Mme Georges Sandor (S Ruis), F Rossi - (n° corde 3)

1987 4 Toujours Riquet, h, b, 3 ans, par Kingsalsa USA et Brave Ville (Villez USA), 58 k (581/2 k), Ecurie du Sud (M Grandin), CHA Rossi (s) - (n° corde 4)

Galixyane, f, b, 3 ans, par Montmartre et Galixi (Bernebeau), $54^{1/2}$ k ($52^{1/2}$ k), Daniel Ortu (*A Orani*), P Khozian - (n° corde 12)

Vinoyo, m, b, 3 ans, par Evasive GB et Svinoya [Bering (GB)], 56 k (561/2 k), Jean-Claude Seroul (*N Perret*), P Khozian -

2055 ² Almaha, f, 3 ans, 54^{1/2} k (55 k), Al Shaqab Racing (*I Mendizabal*), JC Rouget (s) - (n° corde 1)

Captur, f, 3 ans, 541/2 k (55 k), Mme S Pimbonnet (L Proietti), M Pimbonnet - (n° corde 9)

2180 ⁵ Sketch, h, 3 ans, 58 k (581/2 k), Mme C Head (G Millet), CHA Rossi (s) - (n° corde 7) **Ruby Du Ninian**, f, 3 ans, 541/2 k (51 k), M Wurtz (Mlle S Leger), M Wurtz - (n° corde 2)

2180 ³ Dame Ann IRE, f, 3 ans, 56^{1/2} k (57 k), J Romel (*A Crastus*), F Vermeulen (s) - (n° corde 10) 10 Grignan D'Aumont, h, 3 ans, 56 k (521/2 k), Ecurie du Levant

Sarl (Mlle M Waldhauser), M Cesandri (s) - (nº corde 11) Le Mecene (IRE), h, 3 ans, 56 k (561/2 k), E Bernhardt (F Foresi), Mlle L Dieudonne - (n° corde 5)

12 partants ; 14 eng. ; 2 eng. sup. - Total des entrées : 786 €

Eng. sup. : Captur, Le Mecene (IRE)

2,5 long, 1,5 long, 1/2 long, 2,5 long, 3/4 long, 1 long, 3 long, 2,5 long, 1/2

7 000 € - 2 800 € - 2 100 € - 1 400 € - 700 €

Primes aux propriétaires :

4 008 € Walter White.

1 603 € Melanie

1 202 € Toujours Riquet. 801 € Galixyane.

400 € Vinoyo

Primes aux éleveurs :

1 100 € Jacques Herold.

660 € Georges Sandor

495 € Herve Le Gall, Mlle Michele Bertella.

330 € Daniel Ortu.

165 € Ecurie Winning, Jean-Claude Seroul.

Temps total: 02'48"07

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des

concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX DES TOURNESOLS **2461** 4810

1.600 m

18 000 € (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, n'ayant jamais gagné. Poids: 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k

Lily's Candle, f, gr, 2 ans, par Style Vendome et Golden Lily (Dolphin Street), $56^{1/2}$ k (57 k), Ecurie Normandy Spirit (*M Forest*), F Vermeulen (s) - (n° corde 9)

2181 ⁴ He's A Rock Star IRE, h, b, 2 ans, par Society Rock IRE et Its In The Air IRE (Whipper USA), 58 k (58^{1/2} k), Antoine Bardini (F Blondel), C Escuder - (n° corde 5)

1983 5 Just Proud, h, gr, 2 ans, par Rajsaman et Haut La Main (IRE) (Beat Hollow GB), 58 k (55 k), Ecurie Raymond Wavrin (A Lustiere), K Borgel (s) - (n° corde 2)

Edinson, h, bf, 2 ans, par Diamond Green et Wivenhoe UAE (Timber Country USA), 56 k (56½ k), Ecurie Ascot (*I Mendizabal*), R Chotard - (n° corde 10)

Stade Velodrome, m, bf, 2 ans, par Evasive GB et Stunning USA (Nureyev USA), 56 k (561/2 k), Sarl Winning Bloodstock Agency (N Perret), K Borgel (s) - (n° corde 11)

2181 5 Joachim, h, 2 ans, 58 k (581/2 k), Scea Haras du Ma (G Millet), CHA Rossi (s) - (n° corde 3)

2181 Vanlover, h, 2 ans, 58 k (581/2 k), \otimes , Scuderia II Fino (M Grandin), F Rossi - (n° corde 4) Karak, h, 2 ans, 56 k (55 k), Lh (A Orani), K Borgel (s) -

(n° corde 1) Avojeux, h, 2 ans, 58 k (581/2 k), Haras de Lassos (A Crastus), Mlle C Courtade - (n° corde 8)

227] 2 Lady Arkadina, f, 2 ans, 561/2 k (57 k), ⊗, F Petit (L Proietti), M Pimbonnet - (n° corde 7)

Evanka, f, 2 ans, 541/2 k (55 k), G Sauzier (S Ruis), F Rossi -(n° corde 6)

11 partants : 16 eng. : 1 eng. sup. - Total des entrées : 855 €

2 long, 1/2 long, 2,5 long, 3 long, 1 long, 1 long, courte encolure, 3 long, 2,5 long.

9 000 € - 3 600 € - 2 700 € - 1 800 € - 900 €

Primes aux propriétaires :

5 154 € *Lily'S Candle*. 2 061 € *He'S A Rock Star Ire*, prime non attribuée

546 € Just Proud.

1 030 € Edinson

515 € Stade Velodrome.

Primes aux éleveurs :

2 123 € Mme Pierre Lepeudry.

360 € Philip Hore, Mme Orla Hore, prime non attribuée.

636 € Fric Beca

424 € Mathieu Daguzan-Garros, Keith J. Bradley.

318 € Suc. de Moratalla.

Temps total: 01'45"16

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop

PRIX FRANCE GALOP 2462 4814

2.000 m

(Handicap)

14 000 € (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop

Ш BO 2018/15 - plat

Pour poulains entiers hongres et pouliches de 3 ans

La référence applicable dans ce Handicap sera +28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Référence: +28.

- 199] ⁵ Gulf Of Toba, m, b, 3 ans, par Kendargent et Bright Pearl (Pivotal GB), 60^{1/2} k (61 k), Ecurie Normandy Spirit (*I Mendizabal*), F Vermeulen (s) (n° corde 5)
- 2143 ¹ Nonant (IRE), m, b, 3 ans, par Orpen USA et Camdara (FR) (Hawk Wing USA), 59 k (591/2 k), Mlle Neila Mahjoub *(F Blondel)*, F Rossi (n° corde 7) 2
- 2220 5 Magnetique IRE, m, b, 3 ans, par Leroidesanimaux BRZ et
- Magique IRE (Jeremy USA), 60 k (601/2 k), Mlle Yvonne Jacques (*M Forest*), J Reynier (n° corde 8)

 2249 2 Carpe Victoria IRE, f, b, 3 ans, par Bernardini USA et Sugar House USA (Distorted Humor USA), 54 k (541/2 k), ⊗, Mlle Crystelle Caussat (*S Ruis*), F Rossi (n° corde 4)
- Action Pauliene, m, b, 3 ans, par Tin Horse (IRE) et Ninka (Linamix), 58^{1/2} k (59 k), Sarl Ecurie Borgel *(A Orani)*, K Borgel (s) - (n° corde 10)
- 2110 4 Sax, h, 3 ans, 62 k (621/2 k), C Jambert (M Grandin), CE Rossi -(n° corde 2)
- Motym, h, 3 ans, 601/2 k (581/2 k), Lh (F Renaut), K Borgel (s) -7 192 (n° corde 9) 8
- Paisano, h, 3 ans, 581/2 k (55 k), Ecurie M. Tschopp (Mlle 400 M Waldhauser), M Cesandri (s) - (nº corde 3)
- 1996 1 Elypson, m, 3 ans, 601/2 k (61 k), J Reynier (G Millet), 9 J Reynier - (n° corde 11)
- **Golden Escape**, f, 3 ans, 58 k ($58^{1/2}$ k), \otimes , Mlle C Courtade (*A Crastus*), Mlle C Courtade (n° corde 1) 10
- **1562** ⁷ **Oh Le Corse**, h, 3 ans, 62 k (61 k), Mme JACQ Rossi (*Mlle J Marcialis*), CHA Rossi (s) (n° corde 6) 11 partants ; 17 eng. ; 11 part. déf. Total des entrées : 428 €

3/4 long, nez, courte tête, 1 long, tête, nez, 1,5 long, 2,5 long, encolure. 7 000 € - 2 800 € - 2 100 € - 1 400 € - 700 €

Primes aux propriétaires :

- 4 008 € Gulf Of Toba
- 1 603 € *Nonant (ire)*. 1 202 € *Magnetique Ire*, prime non attribuée.
- 801 € Carpe Victoria Ire, prime non attribuée
- 400 € Action Pauliene.

Primes aux éleveurs :

- 1 651 € Teruya Yoshida. 660 € Mlle Moa Sundstrom.
- 210 € Mlle Yvonne Jacques, prime non attribuée.
- 140 € China Horse Club International, prime non attribuée.
- 165 € Sarl Haras de Saint-Faust.

Temps total: 02'06"94

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX CLINTON 2463 4815

(A réclamer)

1.600 m

1

3

5

8

9

11 000 € (5 500, 2 200, 1 650, 1 100, 550) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, mis à réclamer pour 12.000 ou 16.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.000 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.000, 3 k.

- 2179 ² Thousand Oaks, f, b, 3 ans, par Penny's Picnic (IRE) et Brise Oceanne (Kendor), 59¹¹² k (57 k), (16.000), Mahmoud Tabti (Mlle E Cieslik), C Escuder (n° corde 11)
- 2074 ³ Dysnomie (GB), f, gr, 3 ans, par Literato et Divine Melodie (Lando GER), 54^{1/2} k (52 k), (12.000), Jean-Pierre Colombu (*A Lustiere*), K Borgel (s) (n° corde 6) 2
- 2074 ⁵ Peaceful City, f, b, 3 ans, par Elusive City USA et Peaceful Paradise GB (Turtle Island IRE), 541/2 k (55 k), (12.000), Gerard Augustin-Normand (*A Crastus*), CHA Rossi (s) (n° corde 1)
- 2179 ⁴ Arabica (GB), f, b, 3 ans, par Style Vendome et Besito IRE (Kodiac GB), 56½ k (57 k), (16.000), ⊗, Mme Rosine Bouckhuyt (*S Ruis*), F Rossi (n° corde 2)
- Colleville, f, b, 3 ans, par Literato et Isalou (Unfuwain USA), 56 k (561/2 k), (12.000), Antoine Bardini (F Blondel), C Escuder -(n° corde 4)
- Pimpinehorse, h, 3 ans, 591/2 k (60 k), (16.000), Le Haras de la Gousserie (N Perret), R Chotard (n° corde 12)
- **Aliwalia**, f, 3 ans, $56^{1/2}$ k (53 k), (16.000), P Sigaud (Mlle S Ferahyan), P Sigaud (n° corde 8) 7
- **Abbie Chope**, f, 3 ans, 541/2 k (55 k), (12.000), A Chopard (*M Forest*), A Chopard (n° corde 10) 2275
- Tin Gala, h, 3 ans, 58 k (57 k), (16.000), S Mayan (A Orani), 2252 JC Napoli - (n° corde 9)
- **2073** ⁴ **Petrus**, h, 3 ans, 56 k (56^{1/2} k), (12.000), Ecurie Pierre Pilarski (*M Grandin*), CE Rossi (n° corde 3) 10

2073 ¹ **Chante Blu**, h, 3 ans, 591/2 k (581/2 k), (16.000), Mme L Grizzetti (*Mlle J Marcialis*), Mme L Grizzetti - (n° corde 7)

11 partants ; 24 eng. ; 12 part. déf. - Total des entrées : 563 €

Sans motif: The Best Bareliere.

2,5 long, 4 long, 2,5 long, tête, encolure, 1 long, 1/2 long, 6 long, 1 long.

5 500 € - 2 200 € - 1 650 € - 1 100 € - 550 €

Primes aux propriétaires :

1

4

5

6

- 3 149 € Thousand Oaks.
- 1 259 € Dysnomie (gb). 944 € Peaceful City.
 - 629 € Arabica (gb)
- 314 € Colleville

Primes aux éleveurs :

- 1 297 € Mme Genevieve Neveux.
- 518 € Jean-Pierre Colombu.
- 583 € Jean-Claude Seroul
- 259 € Richard Sam Hoskins, Jeremy Hoskins.
- 129 € Mme Gilles Forien.

Thousand Oaks, réclamée 17.222,00 € par son propriétaire.

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX PIERRE PUGET 2464 4811

1.600 m

24 000 € (12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k. ; une allocation de 9.000, 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 12 avril de cette année inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

- 2108 1 Cala Tarida (GB), f, b, 2 ans, par Garswood GB et Capsicum GB (Holy Roman Emperor IRE), 571 /2 k (58 k), Mme Marie-Joelle Goetschy (S Ruis), F Rossi - (n° corde 7)
- 2181 Bocciatore, m, b, 2 ans, par Anodin (IRE) et Tamada GB (Lucky Story USA), 58 k (57 k), Jacques Piasco (A Orani), K Borgel (s) (n° corde 1)
- 2060 ² Sublimossi, f, bf, 2 ans, par Kheleyf USA et My Princess (Soave GER), 55^{1/2} k (56 k), Gerard Lancry (*M Forest*), F Rossi-(n° corde 3)
- 1940 Princesa, f, al, 2 ans, par Siyouni et Beringold (GB) [Bering (GB)], 571/2 k (58 k), Antoine Griezmann (F Blondel), P Decouz (s) - (n° corde 4)
- **Tequila Boom Boom**, f, b, 2 ans, par Palace Episode USA et Optica (Hernando), 55½ k (56 k), Alexandre Giannotti (*A Crastus*), C Escuder (n° corde 5)
- 2277 ² Sign O'The Time, f, b, 2 ans, par Wootton Bassett GB et Slap Shade IRE (Invincible Spirit IRE), 57^{1/2} k (55^{1/2} k), Mme Marielle Caron Saadia (J Marien), F Vermeulen (s) - (n° corde 6)
- 2247 ⁶ Evron Danahill, m, bf, 2 ans, par Indian Danehill IRE et La Saint Annaise [Majorien (GB)], 551/2 k (56 k), Mme Rachel Philippon (R Fradet), Mme R Philippon - (n° corde 2)

7 partants ; 11 eng. ; 7 part. déf. - Total des entrées : 532 €

3/4 long, 1/2 long, 1/2 long, encolure, 2 long, 15 long.

12 000 € - 4 560 € - 3 360 € - 1 920 € - 960 € - 720 € - 480 €

Primes aux propriétaires

- 6 872 € Cala Tarida (gb).
- 2 611 € Bocciatore 1 924 € Sublimossi
- 1 099 € Princesa.
- 549 € Tequila Boom Boom. 412 € Sign O'The Time.
- 274 € Evron Danahill.

Primes aux éleveurs

- 1 887 € Thierry de la Heronniere, Mme Marie-Joelle Goetschy.
- 1 075 € Mme Danielle de la Heronniere.
- 792 € Alain Chopard.

- 679 € Suc. Gerard Rollain. 226 € Galileo Racing Inc. 169 € Didier Bouquil, Andre Ladeveze.
- 113 € Ramazan Celik.

Primes F F F

- 1 200 € Cala Tarida (gb).
- 456 € Bocciatore. 336 € Sublimossi.
- Temps total: 01'47"13

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX DE LA TREVARESSE 2465 4816

(A réclamer. - Jockeys et Jeunes Jockeys)

2.600 m

10 000 € (5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, mis à réclamer pour 8.000 ou 11.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant, cette année, portera 1 k.1/2; de plusieurs courses, 3 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

- 2250 5 Golden Rash, h, bf, 4 ans, par Sunday Break JPN et Selena (Kendor), 58 k (581/2 k), (11.000), ⊗, Charley Rossi (*R Fradet*), CHA Rossi (s) - (n° corde 4)
- **2331** ¹ **Mon Monde**, h, al, 4 ans, par Manduro GER et Tangaspeed (Vertical Speed), 59¹/² k (60 k), (11.000), ⊗, Yannick-Alain Briand (*J Marien*), F Vermeulen (s) (n° corde 7)
- 2185 ³ Cielo Raso (IRE), f, b, 7 ans, par Aussie Rules USA et Ganar El Cielo (GB) (Ashkalani IRE), 56 k (56^{1/2} k), (8.000), Antoine Bardini (*E Lacaille*), C Escuder (n° corde 6)
- 2251 ³ Lithesome USA, f, b, 4 ans, par Elusive Quality USA et Lady Simpson GB (Yankee Victor USA), 541/2 k (55 k), (8.000), Antoine Maubon (B Panicucci), A Maubon - (n° corde 1)
- Queen Agdal (IRE), f, b, 5 ans, par Mastercraftsman IRE et Street Romance USA (Street Cry IRE), 56 k (561/2 k), (8.000), Jordan Khalifa (*G Congiu*), F Foresi (n° corde 5) 2274
- 732 ³ Perle De Darcan, f, 4 ans, 56^{1/2} k (55^{1/2} k), (11.000), CH Rossi (Mlle J Marcialis), CHA Rossi (s) (n° corde 8)
- Beykoz, h, 9 ans, 56 k (561/2 k), (8.000), F Bembo (A Lustiere), 2395 F Bembo - (n° corde 3)
- White Crystal, h, 5 ans, 56 k (561/2 k), (8.000), JC Mathieu (C Billardello), Mlle L Dieudonne (n° corde 2)

8 partants ; 10 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 367 €

Eng. sup. : Mon Monde

1/2 long, 2,5 long, 2,5 long, encolure, 1,5 long, 1/2 long, loin.

5 000 € - 2 000 € - 1 500 € - 1 000 € - 500 €

Primes aux propriétaires :

2 147 € Golden Rash

- 859 € Mon Monde.
- 501 € Cielo Raso (ire).
- 429 € Lithesome Ùsa, prime non attribuée.

214 € Queen Agdal (ire).

Primes aux éleveurs :

- 1 072 € S.c.e.a. des Prairies.
- 643 € Mme Laurence Gagneux, Robert Pires.
- 100 € Darley Stud Management Co. Ltd, Runnymede Farm Inc., Catesby W. Clay Investment Llc, prime non attribuée.
- 99 € Hubert Mazeaud.

Temps total: 02'48"78

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Jente Marien en ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 1 jour, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (2ème infraction - 7 coups)

PRIX DU ROVE **2466** 4812

2.000 m

3

5

7

14 000 € (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant jamais gagné. Poids: 58 k. Les chevaux n'ayant pas reçu 2.000 en places recevront 2 k.

- **Xenotes (IRE)**, f, al, 3 ans, par Footstepsinthesand GB et Glittering Star (Lomitas GB), 541/2 k (55 k), Jean-Claude Seroul (N Perret), P Khozian - (n° corde 9)
- 2180 ² Mon Jules A Moi, h, b, 3 ans, par Spirit One et Kilea (Della Francesca USA), 58 k (581/2 k), Ecurie Camacho Courses (*F Blondel*), F Rossi (n° corde 10)
- Isabella Of France GB, f, b, 3 ans, par So You Think NZ et Lukrecia IRE (Exceed And Excel AUS), 541/2 k (55 k), Jocelyn Targett (I Mendizabal), J Reynier - (n° corde 8)
- Izakhana, f, b, 3 ans, par Dalakhani IRE et Izalia (Iron Mask USA), 541/2 k (55 k), Jean-Claude Seroul (R Fradet), P Khozian -(n° corde 3)
- **Elusive Love**, h, b, 3 ans, par Elusive City USA et Dontstoplovingme (Creachadoir IRE), 56 k (561/2 k), Ecurie 2180 Gribomont (M Grandin), CE Rossi - (n° corde 11)
- Pedro Del Rio, h, 3 ans, 56 k (561/2 k), P Sigaud (C Billardello), P Sigaud (n° corde 1)
- First And Last, h, 3 ans, 56 k ($52^{1/2}$ k), J Behoteguy (Mlle S Leger), P Marion (n° corde 2)
- Insubrico IRE, h, 3 ans, 56 k (561/2 k), Mlle C Courtade (F Foresi), Mlle C Courtade (n° corde 7) 1997 8 Curly Chop, h, 3 ans, 56 k (56^{1/2} k), A Chopard (A Crastus), F Vermeulen (s) - (n° corde 5)

La Montespan, f, 3 ans, 541/2 k (55 k), A Capozzi (M Forest), P Khozian - (n° corde 6)

Narcos De Keragon, m, 3 ans, 56 k (561/2 k), Mlle F Biagioni (G Millet), Mme J Bia - (n° corde 4)

11 partants ; 19 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 529 €

1,5 long, 1,5 long, 1 long, 2,5 long, 4 long, 2 long, 2,5 long, 6 long, 10 long. 7 000 € - 2 800 € - 2 100 € - 1 400 € - 700 €

Primes aux propriétaires :

4 008 € Xenotes (ire)

1 603 € Mon Jules A Moi. 1 202 € Isabella Of France Gb, prime non attribuée.

801 € Izakhana

400 € Elusive Love.

Primes aux éleveurs :

1 100 € Jean-Claude Seroul.

660 € Fourie Camacho Courses 210 € Jocelyn Targett, prime non attribuée.

220 € Jean-Claude Seroul.

165 € Jean-Francois Gribomont.

Temps total: 02'06"02

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop

PARISLONGCHAMP

0001 193

2

3

5

6

Jeudi 12 juillet 2018

Terrain léger

Commissaires des courses : Jean-Louis VALERIEN PERRIN -Nicole BRAEM - Patrick SABAROTS - Bernard GOURDAIN

PRIX DE L'AXE MAJEUR 2467 689 (D.)

2.000 m

28 000 € (14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour chevaux entiers, hongres et iuments de 4 ans et au-dessus, n'avant, depuis le 1er juillet 2017 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe et n'ayant pas, cette année, été classés 2ème d'une Listed Race ni, depuis le 1er avril 2018 inclus, gagné une course B. **Poids : 57 k**. Les chevaux ayant, cette année, gagné une course D porteront 1 k.1/2; plusieurs courses D ou gagné une course B, 3 k.

GRANDE PISTE

1824 ¹ Alignement (GB), h, b, 5 ans, par Pivotal GB et Soldata USA (Maria's Mon USA), 581/2 k, Wertheimer & Frere (M Guyon), C Laffon-Parias - (n° corde 7)

Sarendam, h, gr, 4 ans, par Excelebration IRE et Safiyna (Sinndar IRE), 57 k, Gemini Stud (*T Bachelot*), FH Graffard (s) - (n° corde 1)

Maniaco (GB), m, b, 5 ans, par Galileo IRE et Plumania (GB) (Anabaa USA), 57 k (531/2 k), Wertheimer & Frere (H Besnier), À Fabre (s) - (n° cordè 4)

Rondonia IRE, f, b, 4 ans, par Raven's Pass USA et Raydiya IRE (Marju IRE), 551/2 k (511/2 k), S.a. Aga Khan (Mlle L Bails), A de Royer Dupre - (n° corde 5)

- 2215 ³ Bello Matteo, h, np, 7 ans, par Montmartre et Lidawar (Sendawar IRE), 57 k, Rocco Stasi (A Badel), G Collet -(n° corde 3)
- 996 ⁵ Szoff GER, m, b, 8 ans, par Shirocco GER et Slawomira GER (Dashing Blade GB), 58^{1/2} k, Unia Racing Gmbh (*A Hamelin*), Mme Y Almenrader (n° corde 8)
- 2038 Heshem IRE, m, b, 5 ans, par Footstepsinthesand GB et Doohulla USA (Stravinsky USA), 60 k, Al Shaqab Racing (G Benoist), C Ferland (s) (n° corde 6)

Normandy Eagle (IRE), m, 4 ans, 57 k, Ecurie Normandy Spirit (A Lemaitre), F Head (s) - (n° corde 2) 8 partants; 22 eng.; 8 part. déf. - Total des entrées: 1 044 €

4 long, courte encolure, 1 long, courte encolure, 3/4 long, 3/4 long, 1/2 long. 14 000 € - 5 320 € - 3 920 € - 2 240 € - 1 120 € - 840 € - 560 €

Primes aux propriétaires

6 013 € Alignement (gb).

2 285 € Sarendam. 1 683 € Maniaco (gb).

962 € Rondonia Ire, prime non attribuée.

374 € Bello Matteo.

280 € *Szoff Ger*, prime non attribuée. 240 € *Heshem Ire*, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs :

2 801 € Wertheimer & Frere.

760 € Haras de Beauvoir.

784 € Wertheimer & Frere. 224 € S.a. Aga Khan, prime non attribuée.

78 € Yeguada de Milagro Sa, prime non attribuée.

Temps total: 02'09"87

BO 2018/15 - plat

PRIX DE L'ILE SEGUIN 2468 693

(Handicap divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

26 000 € (13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, ayant couru cette

GRANDE PISTE

Référence: +27,5

- **Galdan (GB)**, h, b, 4 ans, par Dansili GB et Gradara (GB) [Montjeu (IRE)], 581/2 k, Mme Isabelle Corbani *(T Bachelot)*, S Wattel (n° corde 2) 2025
- 2035 ³ Montina, f, bf, 4 ans, par Soldier Of Fortune IRE et Montanarella GER (Zieten USA), 59 k, Stall Italia (*C Lecoeuvre*), W Glanz -(n° corde 10)
- Marobob (GB), f, bf, 4 ans, par Big Bad Bob IRE et Maroochydore IRE (Danehill USA), 59 k (571/2 k), Ecurie Desjardins (Mlle P Dominois), R Le Dren Doleuze (n° corde 11) 2151
- 2345 ⁴ Love Money, f, al, 4 ans, par Muhtathir GB et Sapfo (Peintre Celebre USA), 60 k, Ecurie des Monnaies *(M Guyon)*, Y Barberot (s) (n° corde 9)
- 2117 Belleire, f, al, 4 ans, par Soldier Of Fortune IRE et Eire GB (Medicean GB), 571/2 k (56 k), Lutz Bongen (Mlle A Massin), M&S Nigge (s) (n° corde 13)
- Highest Rockeur (GB), h, b, 4 ans, par Lawman et Rajastani (IRE) (Zamindar USA), 59^{1/2} k, Didier Mauduit (E Hardouin), N Caullery (n° corde 7)
- 2232 ² Empress Claudia IRE, f, gr, 4 ans, par Holy Roman Emperor IRE et Entreves GB [Montjeu (IRE)], 56 k, Gilles Barbarin (A Lemaitre), S Cerulis (n° corde 1)
- 1980 ³ Coco Panache (IRE), h, 4 ans, 56 k (561/2 k), Mlle H Mennessier (*C Soumillon*), Mlle H Mennessier (n° corde 4)
- 2169 4 Valdelino, m, 4 ans, 571/2 k, A Salikbayev (A Hamelin), H Shimizu - (n° corde 14)
- Rubis Queen, f, 4 ans, 58 k (551/2 k), Mme C Wingtans 2169 7 (J Monteiro), N Caullery - (n° corde 8)
- Oncle Fernand, h, 4 ans, 57 k, C Bauer (F Veron), C Bauer -(n° corde 3)
- **Heaven's Door**, h, 4 ans, 58 k, R Bordeyne *(C Demuro)*, P Demercastel (n° corde 12)
- **Zain Gold**, h, 4 ans, 551/2 k, Ecurie Avant-Garde (*R Thomas*), Ecurie Avant-Garde (n° corde 6)

13 partants ; 12 eng. ; 2 eng. sup. - Total des entrées : 1 479 €

Eng. sup.: Heaven's Door, Zain Gold

Certf. vétérinaire : Copacetic IRE.

3/4 long, tête, 3/4 long, 1 long, 1 long, 3 long, tête, 4,5 long, tête.

13 000 € - 4 940 € - 3 640 € - 2 080 € - 1 040 € - 780 € - 520 €

Primes aux propriétaires :

- 5 583 € Galdan (gb).
- 2 121 € Montina. 1 563 € Marobob (gb). 893 € Love Money.
 - 446 € Belleire
- 335 € Highest Rockeur (gb). 223 € Empress Claudia Ire, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs :

- 1 858 € Haras de la Perelle.
- 1 059 € Stephan Eigenstetter.
- 520 € David Redvers, Framont Limited.
- 445 € Hubert Honore
- 334 € Lutz Bongen.
- 111 € Ecurie Skymarc Farm.
- 52 € Compagnia Generale Srl, prime non attribuée.

Temps total: 02'10"60

PRIX DE NANTERRE 2469 687

1 950 m

1

3

(Mâles et Hongres)

28 000 € (14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers et hongres de 3 ans, ayant couru en France, n'ayant jamais gagné une Classe 2 ni, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 15.000. **Poids**: 56 k.1/2. Les poulains ayant reçu une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2; une allocation de 15.000, 2 k.1/2. Les poulains n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 16.000 recevront 1 k.1/2.

GRANDE PISTE - POTEAU 2

- 2028 Replay, h, gr, 3 ans, par French Fifteen et Pax Mina (Keltos), 561/2 k (54 k), Mme Inge Kerick (K Barbaud), N Caullery
- 2132 ⁴ Zucchini GB, m, b, 3 ans, par Dubawi IRE et Zofzig USA (Danzig USA), 58 k, Godolphin Snc (M Barzalona), A Fabre (s) (n° corde 7) 2
- 2132 ³ Balannjar, m, bf, 3 ans, par Redoute's Choice AUS et Balankiya IRE (Darshaan GB), 58 k, ⊗, S.a. Aga Khan *(C Soumillon)*, A de Royer Dupre (n° corde 2)
- 2132 ² Boissey, m, ab, 3 ans, par Ifraaj GB et Banyu Dewi GER [Poliglote (GB)], 58 k, Gerard Augustin-Normand *(C Demuro*), Mme P Brandt (n° corde 6)

- $\begin{array}{ll} \textbf{Marapuama}, \ h, \ gr, \ 3 \ ans, \ par \ Air \ Chief \ Marshal \ IRE \ et \ Et \ Pourtant \ (Linamix), \ 58 \ k, \ Christophe \ Plisson \ (\textit{C Cadel}), \ C \ Plisson (n^o \ corde \ 4) \end{array}$
- **Saint Nicolas**, h, gr, 3 ans, par Dark Angel IRE et Sierra Slew GB (Fantastic Light USA), $56^{1/2}$ k (53 k), \otimes , Ecurie Canalturf (*J Monteiro*), N Caullery (n° corde 1)
- Zanzidon, h, b, 3 ans, par Zanzibari USA et Abandon (King's Best USA), 55 k (521/2 k), Christophe Plisson (M Pelletan), C Plisson - (n° corde 5)

7 partants ; 13 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 1 134 €

Eng. sup. : Marapuama

tête, encolure, 5 long, 2 long, 3/4 long, 9 long.

14 000 € - 5 320 € - 3 920 € - 2 240 € - 1 120 € - 840 € - 560 €

Primes aux propriétaires :

8 017 € Renlay

2.000 m

1

2

3

4

6

7

8

10

- 3 046 € Zucchini Gb, prime non attribuée.
- 2 244 € Balannjar.
- 1 282 € Boissey. 641 € Marapuama.
 - 481 € Saint Nicolas
- 320 € Zanzidon.

Primes aux éleveurs

- 3 302 € Mme Sylviane Guittard, Geoffrey Escale-Guittard. 532 € Godolphin, prime non attribuée.
- 1 386 € S.a. Aga Khan.
- 352 € Snig Elevage. 264 € Boutin (s).
- 132 € Petra Bloodstock Agency Ltd.
- 132 € Dominique Bellet, Christophe Plisson.

Temps total: 02'10"34

PRIX DU MONTPARNASSE 2470 686 (A réclamer)

1.400 m

23 000 € (11 500. 4 600. 3 450. 2 300. 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

NOUVELLE PISTE - POTEAU 2

- 2260 4 Cleostorm, f, al, 2 ans, par Stormy River et Esquinade [Archange D'Or (IRE)], 571/2 k (541/2 k), (26.000), Jean-Paul Boin (Mlle M Michel), P&F Monfort (s) (n° corde 4)
- 2004 ⁵ Streif IRE, f, b, 2 ans, par Dream Ahead USA et Miss Ghena USA (Gone West USA), 571/2 k (541/2 k), (26.000), Thoroughbred Bloodstock Agency (Mlle C Pacaut), A Giorgi (n° corde 6)
- Mazeltof, h, al, 2 ans, par Kheleyf USA et Acroleine (Indian Rocket GB), 58 k, (18.000), Ecurie Foret Jaune (A Badel), JUL Phelippon - (n° corde 8)
- **Amber Warning IRE**, f, b, 2 ans, par Gale Force Ten GB et Miss Chaumiere GB (Selkirk USA), 54¹/² k, (18.000), ⊗, Nicholas Teehan (*E Hardouin*), M Palussiere (n° corde 5)
- Teehan (E Hardouin), M Palussiere (n° corde 5)

 2260 2 Petit Sam, m, b, 2 ans, par Planteur (IRE) et Trexana (GB) (Kaldoun), 59 k (561½ k), (26.000), ⊗, Patrick Bonnifait (A Chesneau), Y Gourraud (s) (n° corde 7)

 2032 5 Got Will, f, 2 ans, 57½ k (54½ k), (26.000), Haras de Treli (Mlle A Massin), P&F Monfort (s) (n° corde 2)

 2112 Stuckinthemoment IRE, h, 2 ans, 56 k, (18.000), Mme T Marnane (A Hamelin), M Palussiere (n° corde 3)

 2333 3 Ronazza One, f, 2 ans, 57½ k, (26.000), PR Nicolas (A Coutier), E Caroux (n° corde 1)

 8 partants: 18 eng.: 3 eng. sup. Total des entrées: 1.575 €

8 partants ; 18 eng. ; 3 eng. sup. - Total des entrées : 1 575 €

Eng. sup.: Mazeltof, Ronazza One

3/4 long, 2,5 long, 3/4 long, 3/4 long, courte tête, courte encolure, 1/2 long. 11 500 € - 4 600 € - 3 450 € - 2 300 € - 1 150 €

Primes aux propriétaires :

6 586 € Cleostorm

2 634 € *Streif Ire*, prime non attribuée.

1 975 € Mazeltof.

1 317 € Amber Warning Ire, prime non attribuée.

658 € Petit Sam.

Primes aux éleveurs

2 712 € Jean-Paul Boin.

- 460 € Jacques Herold, prime non attribuée.
- 813 € Mlle Sarah Brel, Mme Melanie Lecuona.
- 230 € Nicholas Teehan, prime non attribuée. 406 € S.c.e.a. des Prairies, Longchamp Investissement.

Petit Sam. réclamé 30.513.00 € par LH.

Cleostorm, réclamée 32.100,00 € par son propriétaire.

Temps total: 01'28"77

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu le jockey Mickaelle MICHEL en ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 4 jours pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (4ème infraction - 7 coups)

PRIX DE L'ILE DE LA JATTE 2471 685

(Handicap divisé) (D.)

Première épreuve

52 000 € (26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, avant couru cette

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

GRANDE PISTE

Référence: +20

- 2165 ³ Quevillon, h, al, 4 ans, par Siyouni et Princess Roseburg USA (Johannesburg USA), 561/2 k, Gerard Augustin-Normand (M Guyon), C&Y Lerner (s) (n° corde 12)
- **Lady Sidney**, f, b, 4 ans, par Mr Sidney USA et Marechale (Anabaa USA), $54^{1/2}$ k, \otimes , Georges Doleuze (*S Pasquier*), R Le Dren Doleuze (n° corde 4) 2 1128
- 1957 ⁷ Haya Of Fortune, f, b, 4 ans, par Soldier Of Fortune IRE et Haya Samma (IRE) (Pivotal GB), 58 k, Mme Odette Fau 3 (T Bachelot), N Leenders - (n° corde 13)
- High Dream, m, b, 4 ans, par Zanzibari USA et High Surf USA (Storm Cat USA), 54 k, ⊗, Ecurie Victoria Dreams (A Badel), JPH Dubois - (n° corde 15)
- 2165 ¹ Gourel, h, b, 4 ans, par Le Havre (IRE) et Racemate (GB) (Hurricane Run IRE), 60 k, ⊗, Gerard Augustin-Normand (C Demuro), F Rohaut (s) (n° corde 16)
- 1961 5 Old Trafford, h, b, 4 ans, par Rock Of Gibraltar IRE et Darakiyla IRE (Last Tycoon IRE), 53 k, Stephane Wattel (*T Thulliez*), S Wattel - (n° corde 6)
- 2165 ⁴ Guanacaste (IRE), h, gr, 4 ans, par Whipper USA et Divine Promesse (Verglas IRE), 55 k, Arnaud Boucher *(G Benoist)*, P Sobry (n° corde 11)
- Blue Hills, f, 4 ans, 551/2 k, Mme R Organ (E Hardouin), J Reynier - (n° corde 9)
- 2178 3 Sa Tuna, f, 4 ans, 581/2 k, P Thirionet (F Veron), CE Rossi -9 (n° corde 8)
- 1560 4 Zangokari, m, 4 ans, 58 k, Suc. J Troggi (A Lemaitre), 10 P Khozian - (n° corde 7)
- Haky IRE, h, 4 ans, 53 k, H Al Maktoum (R Thomas), J Hammond (s) (n° corde 5)
- 1993 1 Foulognes IRE, f, 4 ans, 561/2 k, G Augustin-Normand (A Hamelin), F Vermeulen (s) - (n° corde 3)
- 2165 6 Baron, m, 4 ans, 54 k, E Alhtoushi (V Cheminaud), HA Pantall -(n° corde 1)
- Sikandari, h, 4 ans, 57 k, Aga Khan (C Soumillon), A de Royer 1686 Dupre - (n° corde 10)
- 1761 ⁵ Winfola, f, 4 ans, 571/2 k, \otimes , R Cocheteux Tierno (M Barzalona), X Thomas Demeaulte (n° corde 2)
- 1945 1 Black Canyon, m, 4 ans, 601/2 k, Ds Pegas (P Foret), D Torok -(n° corde 14)

16 partants ; 32 eng. ; 16 part. déf. - Total des entrées : 634 €

3/4 long, 1/2 long, 1 long, courte tête, 3/4 long, encolure, courte encolure, courte encolure, 1/2 long.

26 000 € - 9 880 € - 7 280 € - 4 160 € - 2 080 € - 1 560 € - 1 040 €

Primes aux propriétaires :

- 11 167 € Quevillon
- 4 243 € Lady Sidney
- 3 126 € Haya Of Fortune
- 1 786 € High Dream.
- 893 € Gourel.
- 670 € Old Trafford
- 446 € Guanacaste (ire).

Primes aux éleveurs :

- 8 362 € S.c.e.a. Haras de Manneville. 2 118 € Mlle Julie Mestrallet, Mme Francine Mestrallet.
- 2 341 € Mme Odette Fau.
- 891 € Jean-Philippe Dubois. 668 € Franklin Finance S.a..
- 223 € Razza Pallorsi Snc.
- 222 € Haras du Mezeray S.a..

Temps total: 02'11"80

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu le jockey Alexis BADEL en ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 8 jours pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (4ème inf - 7 coups - Quinté). Les Commissaires de France Galop, agissant en qualité de juges d'appel

conformément aux dispositions des articles 218, 232, 233 et 234 du Code des Courses au Galop

Saisis d'un courrier en date du 16 juillet 2018 du jockey Alexis BADEL par lequel ledit jockey interjette appel contre l'interdiction de monter d'une durée de 8 jours qui lui a été infligée ;

Après avoir dûment appelé le jockey Alexis BADEL, à se présenter à la réunion fixée au jeudi 19 juillet 2018 pour l'examen contradictoire de ce dossier et constaté la non présentation du jockey néanmoins représenté par

Après avoir, au cours de cette réunion, examiné la décision des Commissaires de courses, le film de contrôle, pris connaissance des explications écrites du jockey Alexis BADEL, et avoir entendu son conseil en ses explications étant observé qu'il lui a été proposé de signer les

retranscriptions écrites de ses déclarations orales, possibilité qui n'a pas été

Attendu que l'appel du jockey Alexis BADEL est recevable sur la forme ; Après en avoir délibéré sous la présidence de M. Robert FOURNIER SARLOVEZE :

Sur le fond ;

2 000 m

1

5

Vu le courrier recommandé du jockey Alexis BADEL reçu le 18 juillet 2018 dont la date d'envoi apposée par le Service des Postes est le 16 juillet 2018 mentionnant notamment qu'il interjette appel de la mise à pied qui lui a été infligée et qu'il considère cette sanction irrégulière et disproportionnée ;

Vu le courrier électronique adressé audit jockey et à son agent en date du

17 juillet 2017 lui transmettant les vues du film de contrôle ; Vu la consultation par ledit jockey et son conseil, en présence de la compagne dudit jockey, des éléments du dossier et des différentes vues du film de contrôle sur grand écran;

Vu le courrier électronique du conseil du jockey Alexis BADEL en date du 18 juillet mentionnant sa présence à la séance et joignant le courrier explicatif de son client et un témoignage du jockey Thierry THULLIEZ;

Vu le courrier électronique du jockey Alexis BADEL en date du 18 juillet 2018 mentionnant notamment:

- qu'il est déçu de devoir choisir entre ses engagements du jour et la séance mais qu'il respecte ses engagements aux courses et transmet des explications écrites ;
- qu'il est entré dans la ligne droite avec la cravache à gauche et que son partenaire commençant à s'appuyer sur son confrère Thierry THULLIEZ vers la droite, ledit confrère l'a appelé pour qu'il redresse ;
- que dans ce but, il a simultanément changé la cravache de côté et dans le
- même mouvement donné un premier coup au flanc ;
 qu'il souhaite insister sur ce premier coup strictement directionnel, le pommeau du baton ayant depuis le départ du mouvement toujours été dans sa main vers le haut ;
- qu'il n'a jamais pris connaissance du barème des sanctions en application de l'article 171 et n'imaginait pas qu'un doublement de la sanction pour les courses dites " principales " puisse désormais s'appliquer dans les handicaps Evènements qui n'ont jamais été considérées comme des courses principales ou Pattern Races;
- qu'ils n'ont pas accès à toute l'information sur le barème des sanctions qui leur sont appliquées car il ne figure pas au Code ou ses Annexes et n'est pas affiché dans le vestiaire des jockeys et qu'il se demande comment ils peuvent
- se prémunir contre certaines sanctions s'ils ne les connaissent pas ; qu'il a fait constater au Secrétaire des Commissaires sur place ce défaut d'affichage dans le vestiaire de PARISLONGCHAMP;
- qu'il a soutenu son cheval qui penchait à l'aide de sa cravache mais qu'à aucun moment il n'a eu le sentiment d'être brutal avec lui et qu'il faut d'ailleurs visionner le film pour comptabiliser les coups de cravache, estimant ne pas avoir fait un usage manifestement abusif méritant une telle sanction ;

Vu le courrier électronique du jockey Alexis BADEL en date du 18 juillet 2018 sollicitant du Secrétaire des Commissaires une attestation et la réponse dudit Secrétaire de la même date mentionnant notamment :

- que le 14 juillet 2018, il a, à la demande dudit jockey et en sa présence, pu constater l'absence d'affichage des sanctions dans le vestiaire des jockeys de l'hippodrome de PARISLONGCHAMP; - qu'il attire cependant son attention, et comme il lui a indiqué ce jour-là, que
- le guide des sanctions a été communiqué à l'Association des jockeys dont
- que les Secrétaires des Commissaires sont également à sa disposition, lors de réunions de courses, pour que les jockeys puissent se renseigner sur les sanctions et la réglementation en vigueur ;
- qu'à sa connaissance, aucun Secrétaire n'a refusé à un jockey la consultation du guide des sanctions ou de répondre sur une question de réglementation
- que le Secrétaire présent le jour de son infraction, était à sa disposition pour répondre à toutes ses interrogations ;
- que sur demande auprès du Secrétariat des Commissaires, le guide des sanctions peut lui être communiqué et que l'affichage dans les vestiaires n'est là que pour un rappel pédagogique des règles, et qu'il n'y a, sur aucun hippodrome de province, un tel rappel affiché dans les vestiaires, comme il
- le constatera lors de ses déplacements réguliers sur ces derniers ; que ledit jockey sait que lesdits Secrétaires n'ont jamais refusé la discussion et qu'il aurait été peut-être préférable dans un souci d'amélioration, de leur faire part de cela lors des réunions suivant la réouverture de l'hippodrome ; Vu le courrier électronique de la mère du jockey Alexis BADEL en date du 19 juillet 2018 transmettant de nouveau le courrier d'explications de ce dernier en date du 18 juillet 2018, signé par celui-ci ;

- Attendu que le conseil dudit jockey a déclaré en séance :
 que sur le plan technique, le " guide des recommandations pour l'appréciation des sanctions applicables par les Commissaires de courses " comporte un nota bene selon lequel "lorsqu'il y a un changement de main pour l'utilisation de la cravache et que celle-ci est tenue " pommeau " vers le haut, le coup donné doit être considéré comme un acte directionnel plutôt
- que comme un coup porté ; qu'entre la 8ème et la 9ème seconde, on voit incontestablement que le jockey a sa cravache dans la main gauche, le pommeau tenu en haut et qu'il la passe de la main gauche à la main droite, que ce passage de gauche à droite nécessite un pommeau ouvert de sorte que ce premier coup ne peut pas être comptabilisé comme un coup de cravache ;
- que ledit jockey ne s'en est pas expliqué le jour de la course dans la précipitation et l'ignorance de cette règle qui n'existait pas dans la version précédente du guide et que le temps de l'assimiler ne lui a pas permis d'en faire état ;
- que le jockey, à tort ou à raison, ne connaissait pas cette règle et que les Commissaires n'ont pas eu le temps de s'y attarder mais que c'est un nouvel élément qui devrait inciter à ne retenir que 6 coups de cravache et à l'exonérer de sa sanction :

VII BO 2018/15 - plat

- que si les Commissaires de France Galop ne retenaient pas cette discussion technique, ce dossier pose d'autres questions juridiques qui permettraient de faire avancer les choses sans forcément être critique ;
- que se pose la question de l'opposabilité du guide susvisé car il y avait une version 2013 et désormais une en 2018 mais que ce guide n'apparaît pas en annexe du Code des Courses au Galop ni dans les conditions générales, qu'il est établi par les Commissaires et a été communiqué le 30 mars 2018 à l'Association des jockeys, ce qui n'est pas contestable, ajoutant que ladite Association, si elle a un rôle de transmission vis-à-vis de ses membres et considère donc que tous les jockeys en ont eu connaissance, nul n'est censé ignorer la Loi mais encore faut-il qu'il s'agisse de la Loi, faisant en outre observer que ce guide n'est publié nulle part ;
- que ledit guide précise en préambule qu' " Afin d'éviter toute mesure discriminatoire et dans un souci de cohérence, les recommandations proposées dans le présent document à l'attention des Commissaires de courses doivent permettre d'apprécier et d'adapter à chaque cas les mesures qu'il convient de prendre au regard des sanctions qui ont été prononcées dans des circonstances proches. Chaque situation est sujette à une analyse individuelle en fonction de la gravité et des conséquences des irrégularités constatées " et qu'ainsi, si une sanction est infligée de façon automatique selon le barème proposé, c'est un non-respect du principe d'individualisation des peines et une situation contraire aux principes administratifs et constitutionnels ;
- que se pose également la question du respect des droits de la défense étant dans des procédures extrêmement rapides, faisant observé que ledit jockey a eu une monte déclarée avant d'être convoqué pour le présent dossier, ce à quoi M. Robert FOURNIER SARLOVEZE a fait observer que ledit jockey et lui-même étaient venus la veille de la Commission consulter les éléments du dossier et regarder les vues du film de contrôle sur grand écran en ajoutant
- qu'il s'agissait d'un garçon d'une grande correction ; que l'interdiction de monter d'une durée de 8 jours est très lourde et qu'il s'interroge éventuellement sur la comptabilité des coups portés lors de ses dernières infractions au regard du nota bene susvisé qui l'oblige à se demander si le nombre des coups retenus pour ces précédentes infractions n'était pas aussi contestable, tout en précisant que ces sanctions étaient acquises et avaient autorité de chose jugée
- que se pose également la question des frais d'appel de ce dossier;
 que le guide susvisé prévoit également que " la sanction doit être doublée dans les courses principales (Support Evènements Listed race ou Groupe) ce qui a échappé à l'Association susvisée qui reçoit ledit guide mais ne l'examine pas à la loupe, indiquant que la définition de la notion de "Support Evènements " est introuvable et faisant observer qu'il peut y avoir des réunions avec d'autres évènements qu'un Quinté, qu'il s'agit d'un nouvel élément sur lequel il faut attirer l'attention de l'Association et des jockeys ;
- que le guide pose également la question de son entrée en vigueur qui n'est précisée nulle part bien qu'il a été communiqué fin mars à l'Association des jockeys et que si l'Association susvisée a bien été consultée pour que la limite des coups de cravache passe de 8 à 6 coups elle ne l'a pas été pour les définitions des mentions utilisées pour appliquer le barème
- que le jockey Alexis BADEL était à HONG-KONG de fin novembre 2017 à fin février 2018 et qu'il est arrivé tard en France;
- que concernant la mention du guide selon laquelle " doit être considérée comme 2ème, 3ème, ou 4ème infraction (récidives), l'infraction renouvelée dans les 2 mois qui suivent la 1ère infraction ", il se demande pourquoi la 5ème infraction n'est pas prise en compte et précise que le jockey doit pouvoir connaître le nombre d'infractions qu'il a commises depuis 2 mois mais qu'il n'y a aucun moyen de le savoir, ledit conseil ajoutant que se posait la question de la consultation et de la confidentialité de ces données notamment au regard du nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles, après que M. Robert FOURNIER SARLOVEZE a évoqué le principe du cahier mentionnant les dernières infractions des
- qu'il avait été indiqué audit jockey le 12 juillet 2018 que le barème était en français et en anglais dans les vestiaires mais que cela est faux ainsi que le courrier d'un Secrétaire des Commissaires l'a précisé par courrier électronique en date du 18 juillet 2018, ledit conseil précisant vouloir insister sur la bonne foi de son client à ce titre
- que l'article 43 du Code des Courses au Galop prévoit que les Commissaires de France Galop peuvent assortir l'interdiction de monter pendant une durée déterminée, la suspension ou le retrait de l'autorisation de monter d'un sursis et qu'il en demande l'application au regard de ce dossier et des éléments expliqués, ajoutant que la sanction actuelle est plus lourde que si ledit jockey avait été dans une course normale et avait donné 10 coups de cravache ; Attendu que l'intéressé a indiqué qu'il n'avait rien à ajouter suite à une

question du Président de séance en ce sens ;

i. Sur les documents et la procédure

Attendu en premier lieu, concernant les arguments du conseil du jockey Alexis BADEL relatifs au " guide des recommandations pour l'appréciation des sanctions applicables par les Commissaires de courses", qu'il convient de préciser que ledit guide est un document à valeur purement indicative qui permet de donner des indications aux Commissaires de courses, ces derniers restant seuls juges de l'appréciation des faits et des quantums des sanctions qu'ils prononcent dès lors qu'elles sont conformes au Code des Courses au Galop;

Que ce guide ne constitue pas un texte à valeur réglementaire et qu'il a été adressé, dans sa dernière version, en mars 2018 à l'Association des Jockeys de Galop en France afin de permettre aux jockeys d'en prendre connaissance ce qui est une pratique usuelle et courante depuis des années entre les Commissaires et lesdits jockeys, élément reconnu par le conseil dudit jockey

Attendu enfin s'agissant des frais d'appel dont fait état le conseil dudit jockey, que ceux-ci sont prévus par le Code des Courses au Galop et seulement en cas d'appel infructueux, ledit Code étant approuvé par le Comité de France Galop et par le Ministère de l'Agriculture

II. Sur les coups de cravache portés et leur conséquence

Attendu que les dispositions du paragraphe II de l'article 171 du Code des Courses au Galop prévoient notamment que les Commissaires de courses peuvent sanctionner soit d'une amende de 30 à 800 euros, soit d'une interdiction de monter, le jockey ayant fait un usage manifestement abusif de

Attendu que le film de contrôle permet de constater qu'à l'entrée de la ligne d'arrivée, le cheval HIGHT DREAM progressait en milieu de piste, avec à son intérieur le hongre OLD TRAFFORD;

Attendu que le jockey Alexis BADEL avait, au début de la ligne d'arrivée, changé sa cravache de main pour la positionner sur le côté droit de son partenaire et avait fermement sollicité ce dernier à l'aide d'un premier coup de cravache sur son arrière main, ledit jockey réitérant ensuite son mouvement sur l'encolure droite de son partenaire

Attendu que les vues de face et de dos du film de contrôle permettent de constater qu'il avait de nouveau sollicité son partenaire à l'aide d'un coup de cravache sur ce même côté à 300 mètres dudit poteau puis à environ 200

mètres dudit poteau, à l'aide de trois nouveaux coups de cravache ; Qu'à environ 100 mètres du poteau d'arrivée, ledit jockey avait porté un septième coup de cravache pour solliciter de nouveau son partenaire, un tel nombre de sollicitations étant susceptible de sanction car dépassant la limite

maximale autorisée que ledit jockey n'ignore pas ; Attendu concernant l'argument de l'Appelant selon lequel le 1er coup porté ne consisterait pas en un coup de cravache mais en un acte directionnel selon la mention du guide susvisé selon laquelle " lorsqu'il y a un changement de main pour l'utilisation de la cravache et que celle-ci est tenue " pommeau " vers le haut, le coup donné doit être considéré comme un acte directionnel plutôt que comme un coup porté ", qu'il ne s'agit que d'une aide éventuelle à l'interprétation en cas de doute sur un coup de cravache, étant observé que le principe demeure qu'en présence de 7 coups de cravache, exception faite de coups portés sur l'épaule sans lacher la rêne ou d'actes directionnels qui seraient jugés comme non équivoques par les Commissaire de courses, un tel nombre de sollicitations est susceptible de sanction puisque dépassant la limite maximale autorisée, une telle règlementation étant notamment dictée par le bien-être animal et l'image des courses ; Qu'en l'espèce, le film de contrôle permettait aux Commissaires de courses

de caractériser sans équivoque que le premier coup de cravache porté par le jockey Alexis BADEL ne consistait pas en un acte directionnel mais en un coup de cravache effectif porté sur l'arrière main du cheval HIGHT DREAM, ledit jockey l'ayant visiblement " tapé pour avancer " et n'ayant pas utilisé sa cravache pour le diriger ;

Que les Commissaires de courses ont ainsi pu constater que ledit jockey avait porté un nombre de coups supérieurs à la limite autorisée et qu'il était en outre en état de récidive, s'agissant de sa 4ème infraction en la matière dans les 2 derniers mois, le guide susvisé précisant que "doit être considérée comme 2ème, 3ème, ou 4ème infraction (récidives), l'infraction renouvelée dans les 2 mois qui suivent la 1ère infraction ", ce qui apparaît clair ;

Qu'il convient en effet de rappeler que ledit jockey avait été sanctionné une 1ère fois par une amende de 75 euros lors du Prix de LA HUCHETTE couru le 31 mai 2018 sur l'hippodrome de PARISLONGCHAMP, une 2ème fois par une interdiction de monter d'une durée d'1 jour lors du Prix de LA MONNAIE DE PARIS couru le 7 juin 2018 sur le même hippodrome, et une 3ème fois par une interdiction de monter d'une durée de 2 jours lors du Prix de LA HAIE TONDUE couru le 3 juillet 2018 sur l'hippodrome de DEAUVILLE, étant observé que lesdits Commissaires ont, concernant cette 4ème infraction, adapté le quantum de la sanction en doublant la durée de celle-ci au regard de la nature de la course en cause, ladite course consistant en un évènement, tel que le mentionne le programme afférent à ladite course, étant observé que le fait que les sanctions soient plus importantes dans certaines catégories de courses consiste en une pratique connue et en vigueur depuis plusieurs mois, cohérente avec la médiatisation de la course, son prestige, et l'exemplarité dont les jockeys doivent faire preuve

Que concernant la mention du guide susvisé, relative à l'application des récidives et le nombre d'infractions comptabilisées dans le délai de 2 mois, que les jockeys ont connaissance de cet usage et qu'ils ont par ailleurs toujours la possibilité de consulter le bulletin officiel ou le site Internet de France Galop en recherchant les courses courues par eux, et éventuellement de demander au Secrétariat des Commissaires de procéder à cette recherche du nombre d'infractions qu'ils ont pu commettre dans les 2

Que le jockey Alexis BADEL n'a en outre jamais contesté ses précédentes infractions et qu'il est un professionnel averti ayant couru pas moins de 8 651 courses dans toute sa carrière et 308 en 2018

Qu'il convient également de préciser que le Code des Courses au Galop mentionne à plusieurs reprises le terme de " courses supports d'évènement ", lequel est connu de façon usuelle et de longue date des professionnels de

Qu'il convient enfin de relever qu'en l'espèce, les Commissaires de courses se sont prononcés au regard des faits de l'espèce et des explications recueillies, et qu'il n'est pas caractérisé que la sanction prononcée l'a été de façon automatique, les Commissaires de courses en fonction le 12 juillet 2018 sur l'hippodrome de PARISLONGCHAMP ayant statué après avoir convoqué et entendu ledit jockey et visionné le film de contrôle, étant observé comme le précise son conseil que ledit jockey n'a pas contesté sa sanction devant les Commissaires de courses ni son état de récidive ;

Qu'en tout état de cause, les éléments recueillis par les Commissaires de courses et par les Commissaires de France Galop statuant en qualité de juges d'appel permettent de se prononcer valablement en appel dans le respect des principes guidant la procédure disciplinaire, lesdits Commissaires se prononçant au regard des faits de l'espèce, de la personne concernée et de l'état de récidive

Attendu qu'au vu de l'ensemble de ces éléments, les Commissaires de courses étaient donc fondés à sanctionner le jockey Alexis BADEL par une interdiction de monter d'une durée de 8 jours pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache, l'infraction en cause consistant en sa 4ème infraction en la matière dans les 2 mois suivant sa 1ère infraction, lors d'une course " évènement " et qu'il v a donc lieu de maintenir la décision des Commissaires de courses ;

PAR CES MOTIFS

Décident :

- de déclarer recevable l'appel interjeté par le jockey Alexis BADEL ;
- de maintenir la décision des Commissaires de courses ;

Boulogne, le 19 juillet 2018

R. FOURNIER SARLOVEZE - D. LE BARON DUTACQ - H. D'ARMAILLE

PRIX DE L'ARSENAL 2472 690

2.400 m (A réclamer)

(E.)

19 000 € (9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, mis à réclamer pour 14.000, 18.000 ou 22.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 18.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 22.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

GRANDE PISTE

- 1751 ⁵ Brave Impact (GB), h, b, 7 ans, par Montjeu (IRE) et Bellona IRE [Bering (GB)], 56 k, (14.000), Stall Salzburg (E Hardouin), Mme S Steinberg (n° corde 9)
- 2377 2 Douville, f, b, 4 ans, par Air Chief Marshal IRE et Dasani (Dansili GB), 54^{1/2} k (51^{1/2} k), (14.000), Marc-Elie Uzan *(Mlle C Pacaut)*, R Le Gal - (n° corde 8)
- 1587 ³ Bluesacha Rosetgri, f, al, 4 ans, par Recharge IRE et Blue Saga (Sagacity), 57^{1/2} k (56 k), (22.000), Marc-Elie Uzan *(Mile D Santiago)*, R Le Gal (n° corde 1)
- Swiss Man (IRE), m, b, 7 ans, par Saddex (GB) et Irish Flower IRE (Zieten USA), 57^{1/2} k, (18.000), Le Haras de la Gousserie (*M Guyon*), M Boutin (s) - (n° corde 7)
- Desert Warrior (IRE), h, al, 5 ans, par Peintre Celebre USA et Danse Grecque USA (Hold That Tiger USA), 591/2 k, (18.000), Jean-Claude Seroul (C Soumillon), P Khozian (n° corde 4)
- 1946 ² Tashaar IRE, h, 6 ans, 59 k, (22.000), JUL Phelippon (M Barzalona), JUL Phelippon (n° corde 3)
- 2068 Brander GB, h, 4 ans, 61 k, (22.000), Litex Commerce Ad (C Demuro), MG Mintchev (n° corde 2)
- Teodash (IRE), h, 7 ans, 571/2 k (54 k), (18.000), C Boutin (s) (T Lefranc), C Boutin (s) - (n° corde 6)
- 2152 ⁵ Groovy Filly, f, 4 ans, 571/2 k (541/2 k), (22.000), Mme N Kerjean (*Mlle M Michel*), Y Gourraud (s) (n° corde 5)

9 partants ; 12 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 463 €

Eng. sup. : Tashaar IRE

1 long 1/4, 1 long 1/4, 1 long 1/4, 1 long 1/4, encolure, 1,5 long, 1 long 1/4, 1 long.

9 500 € - 3 800 € - 2 850 € - 1 900 € - 950 €

Primes aux propriétaires

3 173 € Brave Impact (gb).

1 632 € Douville.

1 224 € Bluesacha Rosetgri.

634 € Swiss Man (ire). 408 € Desert Warrior (ire).

Primes aux éleveurs :

814 € Franklin Finance S.a..

611 € Michel Maupou.

190 € Dayton Investments Ltd.

Douville, réclamée 16.100,00 € par GERARD HERNANDEZ.

Brave Impact (GB), réclamé 17.777,00 € par ANTOINE BARDINI.

Desert Warrior (IRE), réclamé 19.000,00 € par son propriétaire.

Temps total: 02'41"29

PRIX DU MOULIN A VENT 2473 692

(A réclamer)

2.000 m

16 000 € (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. Poids : $56\ k$. Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k.: plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockevs

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

GRANDE PISTE

- **New Amsterdam**, h, b, 5 ans, par New Approach IRE et Flower Bowl (Anabaa USA), 56 k ($52^{1/2}$ k), (8.000), Carlo Pellegatti (*A Chesneau*), A&G Botti (s) (n° corde 4) 2036
- Ektfaa, h, b, 4 ans, par Motivator GB et Key Circle UAE (Jade Robbery USA), 59 k (56 k), (12.000), Ahmed Jahime (MIIe 2340 C Pacaut), R Le Gal - (n° corde 6)
- **Looper**, m, b, 4 ans, par Air Chief Marshal IRE et A Ma Yen ITY (Doyen IRE), 56 k (531/2 k), (8.000), Mme Sylvia A. Stark (*J Monteiro*), Mlle Y Vollmer (n° corde 7)
- Viking Quest, h, gr, 9 ans, par Verglas IRE et Milijana (Rainbow Quest USA), 56 k (541/2 k), (8.000), Boutin (s) (*J Moutard*), C Boutin (s) (n° corde 5)

```
2216 <sup>1</sup> Point Blank GER, h, np, 10 ans, par Royal Dragon USA et Princess Li GER (Monsun GER), 61 k (58 k), (12.000), Kurt Fekonja (Mlle M Michel), Mme S Steinberg - (n° corde 3)
```

2227 ¹ Sandoside, h, 7 ans, 59^{1/2} k (56 k), (10.000), B Touzeau (*T Lefranc*), C Boutin (s) - (n° corde 2)

Arbol De Humo, h, 6 ans, 56 k (52 k), (8.000), A&G Botti (s) (Mlle M Bouhier), A&G Botti (s) - (n° corde 1)

7 partants ; 12 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 601 €

Eng. sup. : Ektfaa

3,5 long, 3/4 long, 2 long, 1/2 long 3/4, tête, 15 long.

8 000 € - 3 200 € - 2 400 € - 1 600 € - 800 €

Primes aux propriétaires

3 436 € New Amsterdam.

1 374 € Ektfaa.

1

5

8

1 030 € *Looper*.

534 € Viking Quest.

267 € Point Blank Ger, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs

1 601 € Berend Van Dalfsen.

686 € Inversiones Ondarreta SI.

514 € Appapays Racing Club.

Point Blank GER, réclamé 12.222,00 € par son propriétaire.

Ektfaa, réclamé 13.001,00 € par son propriétaire.

Temps total: 02'12"36

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné l'entraîneur Romain LE GAL par une amende de 30 euros pour couleurs non conformes, ce dernier ayant été jugé responsable de cette situation.

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu le jockey Tom LEFRANC en ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 1 jour pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (2ème inf-7 cps).

PRIX DU PONT DE LA CONCORDE 2474 688

2.400 m

5

(Handicap)

40 000 € (20 000, 7 600, 5 600, 3 200, 1 600, 1 200, 800)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches 3 ans, ayant couru au moins une fois dans une course à conditions Classe 1 ou une course de catégorie

La référence applicable dans ce Handicap sera fixée entre +15 et +17. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k

GRANDE PISTE

Référence: +18,5.

- **1882** ² **Petit Fils**, h, b, 3 ans, par Makfi GB et Mamie Zane (Orpen USA), 56^{1/2} k, Mathieu Offenstadt *(A Fouassier)*, JP Gauvin (s) -(n° corde 2)
- 2034 ² Santani GER, h, b, 3 ans, par Jukebox Jury (IRE) et Sun Society GER (Law Society USA), 53^{1/2} k, Peter Andrew Stein (S Pasquier), N Clement (s) (n° corde 6)
- 2040 ⁵ Riquet, m, gr, 3 ans, par Silver Frost (IRE) et Mark Of Brazil (Mark Of Esteem IRE), 59 k, Hubert Delpech (*C Soumillon*), M Delaplace - (n° corde 5)
- 2085 Gock Or Bust, h, b, 3 ans, par Kentucky Dynamite USA et Platense (FR) (Luth Dancer USA), 56 k, Christophe Leblond (C Demuro), ROD Collet (s) (n° corde 1)
- 2041 ⁴ Chocolat Day, m, b, 3 ans, par Rajsaman et Sinsinella (Grape Tree Road GB), 55 k, Karim Fernandez (A Hamelin), B de Montzey - (n° corde 4)

5 partants ; 11 eng. ; 3 eng. sup. - Total des entrées : 1 924 €

Eng. sup. : Petit Fils

Certf. vétérinaire : Maroubra.

4 long, 3/4 long, tête, 10 long.

20 000 € - 7 600 € - 5 600 € - 3 200 € - 1 600 €

Primes aux propriétaires :

11 454 € *Petit Fils*. 4 352 € *Santani Ger*, prime non attribuée. 3 207 € *Riquet*.

1 832 € Rock Or Bust. 916 € Chocolat Day

Primes aux éleveurs :

3 145 \in Mathieu Offenstadt, Sylvain Fargeon, Rodolphe Collet.

760 € Gestut Etzean, prime non attribuée. 1 321 € Sarl Jedburgh Stud.

754 € Xavier Mover.

377 € Patrice Nover Temps total: 02'41"21

IX BO 2018/15 - plat

2

PORNICHET

0147193

Jeudi 12 juillet 2018

Commissaires des courses : Armand BATIOT - Loïc MOUTIEZ -Jérome DALIBERT - Bernard VILLA

PRIX DES SIRENES 2475 4388 2.100 m (Cavalières) (E.)

12 000 € (6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas reçu une allocation de 6.000, cette année. Poids: 59 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

(P.S.F.)

2

3

4

5

q

r.p

Pour Cavalières ; celles n'ayant pas gagné cinq courses recevront 3 k.

Meandro, h, gr, 5 ans, par Gris De Gris (IRE) et Je Coiffe (Voix Du Nord), 65 k (62 k), Dominique Le Breton (Mlle A Peltier), J Plangue (s) - (n° corde 5)

Pandemonium, h, al, 5 ans, par Duke Of Marmalade IRE et Hapsburg (Anabaa USA), 63 k, Ecurie Luck (Mile B Guenet), E Libaud (s) - (n° corde 1)

Dandy D'Arcis, h, gr, 5 ans, par Silver Frost (IRE) et Diamond Fever (IRE) (Fasliyev USA), 64 k, Francois Carre (MIIe M Bourillon), A Couetil (s) - (n° corde 6)

Creasy Mix, h, b, 5 ans, par Chichi Creasy et Bright Mix [Septieme Ciel (USA)], 59 k, Norbert Leenders (Mile T Menuet), N Leenders - (n° corde 11)

Doctor Fontenaille, h, b, 5 ans, par Doctor Dino et Stella Fontenaille (Turgeon USA), 65 k, \otimes , Serge Menand (*Mlle L Le Geay*), S Menand - (n° corde 3)

Speed Road, h, 7 ans, 62 k (59 k), JC Rouget (s) (Mile 6 A Boutin), JC Rouget (s) - (n° corde 8)

2232 ⁴ Dee Blere, f, 4 ans, 611/2 k, A Jahime (Mlle M Rollando), R Le 7 Gal - (n° corde 4)

767 ³ **Prophets Pride GB**, m, 8 ans, 72 k, \otimes , Ecurie de Partage Galop (*Mme I Montenegro*), Mille C Nicot - (n° corde 7) 8

Payne's Gray, h, 5 ans, 59 k (56 k), Mlle L Payet-Burin (Mlle L Payet-Burin), Mlle L Payet-Burin - (n° corde 2)

1767 3 Landym, m, 7 ans, 65 k, D Clee (Mlle C Guillemin), HA Pantall -(n° corde 10)

Rip The Top (IRE), h, 4 ans, 62 k (59 k), D Smaga (Mlle M Peslier), D Smaga - (n° corde 9)

11 partants ; 40 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 858 €

6 000 € - 2 400 € - 1 800 € - 1 200 € - 600 €

Primes aux propriétaires :

2 577 € Meandro. 1 030 € Pandemonium.

773 € Dandy D'Arcis.

515 € Creasy Mix.

257 € Doctor Fontenaille.

1 200 € Sylvain Wuillaume, Mme Sylvie Gerard.

480 € Ecurie Luck.

360 € Icune Luck. 360 € Mme Sophie Boulin Redouly. 240 € Gaetan Gilles.

119 € Serge Menand

Temps total: 02'09"82

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications à la cavalière Mlle Mégane PESLIER ainsi qu'au représentant de l'entraîneur David SMAGA au sujet du refus de s'élancer du hongre RIP THE TOP (IRE) à l'ouverture de sa stalle.

De l'audition des intéressés il résulte que ledit hongre avait déjà eu un comportement similaire lors de sa dernière ayant entraîné la chute de son

Les Commissaires ont enregistré ces explications et ont informé le représentant de l'entraîneur que le hongre RIP THE TOP (IRE) sera interdit de courir pour une durée de 8 jours.

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications à la cavalière MIle Clémence GUILLEMIN ainsi qu'au représentant de l'entraîneur Henri Alex PANTALL au sujet du comportement du cheval LANDYM qui a refusé de s'élancer au départ.

De l'audition des intéressés, il résulte que ledit cheval avait eu par le passé un comportement compliqué.

Les Commissaires ont enregistré ces explications et ont informé le représentant de l'entraîneur que le cheval LANDYM sera interdit de courir pour une durée de 8 jours.

PRIX ASSOCIATION LES PETITS FRERES DES 2476 4384 1.700 m PAUVRES(PX ROGER CROSSOUARD) (P.S.F.)

15 000 € (7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant jamais gagné. Poids: 58 k. Les chevaux n'ayant pas reçu 3.000 en places recevront 2 k.

Tenzing, h, b, 3 ans, par Rio De La Plata USA et Ticklestone IRE (Mark Of Esteem IRE), 56 k, Andrew John Duffield (ALEX Roussel), E Libaud (s) - (n° corde 7)

2156 ⁴ Lunar Maria GB, f, b, 3 ans, par Dubawi IRE et Ama USA (Storm Cat USA), 56¹¹² k, Godolphin Snc (S Saadi), HA Pantall -(n° corde 5)

Madeo, h, b, 3 ans, par Elusive City USA et Ma Preference (American Post GB), 58 k, \otimes , Sarl Ecurie J.I. Tepper (*J Smith*), JC Rouget (s) - (n° corde 1)

2310 ⁵ L'Estang, f, gr, 3 ans, par Stormy River et Silent Flight (Sicyos USA), 541/2 k, Hyperion Sarl *(C Grosbols)*, F Monnier (s) -(n° corde 9)

Got Lady, f, al, 3 ans, par Dream Ahead USA et Bon Escient (GB) [Montjeu (IRE)], 561/2 k, Haras de Treli (*J Auge*), P&F Monfort (s) - (n° corde 12)

La Magicienne (IRE), f, 3 ans, 541/2 k, Ecurie Melanie (H Journiac), JM Lefebvre (s) - (n° corde 11)

1948 ² Glory Days, h, 3 ans, 56 k, JL de Mieulle (Y Barille), N Leenders - (n° corde 8)

Senteur Doree, f, 3 ans, 541/2 k (53 k), B Vives (Mlle M Eon), 1697 C Lotoux (s) - (n° corde 3)

 $\textbf{Delphinidae IRE}, f, 3 ans, 56^{1/2} \ k \ (55 \ k), Godolphin Snc \textit{(Mlle)}$ A Foulon), A Fabre (s) - (n° corde 6) **Gerboise Verte**, f, 3 ans, $56^{1/2}$ k (55 k), \otimes , F Charbit (Mlle Z Pfeil), M Le Forestier - (n° corde 4) 2402

Boltissime, h, 3 ans, 56 k, \otimes , F Sauque (*M Androuin*), GAB Leenders - (n° corde 10) 1948

Royal Randwick, h, 3 ans, 56 k (541/2 k), J Zuliani (B Henry), 2310 J Zuliani - (nº corde 13)

Jinx, m, 3 ans, 56 k, J Chapel (E Etienne), J Chapel -(n° corde 2)

13 partants ; 41 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 1 212 €

Eng. sup. : Gerboise Verte

2 long, 1/2 long 3/4, 1/2 long.

7 500 € - 3 000 € - 2 250 € - 1 500 € - 750 €

Primes aux propriétaires :

4 295 € *Tenzing*. 1 718 € *Lunar Maria Gb*, prime non attribuée.

1 288 € *Madeo*.

859 € L'Estana

429 € Got Lady.

Primes aux éleveurs :

1 769 € Andrew John Duffield. 300 € Godolphin, prime non attribuée.

796 € Patrick Chedeville. 353 € Hyperion Sarl, Kais Mbarek.

117 € Michel Monfort

Temps total: 01'42"33

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Amélie FOULON sur la performance de la pouliche DELPHINIDAE

L'intéressé a déclaré que sa pouliche s'était rretrouvé derrière plusieurs concurrents dans la phase finale et qu'elle n'avait pas beaucoup de ressources.

Les Commissaires ont enregistré ces explications.

Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Baptiste HENRY en ses explications. l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours pour s'être présenté à la pesée avant la course à un poids dépassant de plus d'1 kg le poids déclaré.

PRIX SYLVAIN GUIHENEUF (PRIX DU COLONEL 2477 4389 LABOUCHE)

3.100 m (P.S.F.)

(Gentlemen-riders)

12 000 € (6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant pas recu une allocation de 6.500 (A réclamer et courses réservées aux amateurs exceptés), depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

Pour Gentlemen-Riders ; ceux n'ayant pas gagné cinq courses recevront 3 k

2232 ⁵ Paris Seychelles, h, no, 4 ans, par Soul City IRE et Lady Stapara (IRE) (Lead On Time USA), 66 k (63 k), Gerard Dufit (Mr A Madamet), P de Chevigny - (n° corde 2)

Herishef, h, b, 5 ans, par Silver Frost (IRE) et Tallence USA (Gulch USA), 69 k (66 k), ⊗, Patrick Perreau (*Mr A Zuliani*), N Paysan - (n° corde 5)

Emiline, f, al, 6 ans, par Martaline GB et Emivale (L'Emigrant USA), $64^{1/2}$ k, Alain Ameline (*Mr F Gautier*), L Viel (s) - (n° corde 1)

Astaragood, h, b, 8 ans, par Astarabad USA et Kophinou (Mansonnien), 67 k, Mme Nathalie Viel (Mr G Viel), L Viel (s) -(n° corde 4)

2094 ³ **Akendo**, h, b, 8 ans, par Honolulu IRE et Gelee Blanche (Hard Leaf), 70 k (67 k), MIle Alexia Leenders (*Mr A Besnier*), N Leenders - (n° corde 8)

Vasias, h, 10 ans, 70 k, A Thebault (Mr P Lotout), C Lotoux (s) -1949 (n° corde 3)

2233 2 Premier Avril, h, 6 ans, 70 k, J Monfort (Mr T Mace), P&F Monfort (s) - (n° corde 7)

2199 5 Chocady, h, 6 ans, (AQ), 68 k, H Langot (Mr T Marlin), H Langot - (n° corde 10) Rich Pickings, h, 9 ans, 67 k, O Groualle (Mr G Cottreau), O Groualle - (n° corde 6) Talpack, h, 4 ans, 66 k, GER Lecomte (Mr P Benoist), GER Lecomte - (n° corde 9) 2197 10 Diamond Edge, f, 4 ans, 651/2 k (621/2 k), A Tatard (Mr R Le 2311 Courtois), A Tatard - (n° corde 11) 11 partants ; 27 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 601 € nez, 7 long, 3/4 long, 3/4 long, courte encolure, 9,5 long, 2,5 long, 2,5 long, 6 000 € - 2 400 € - 1 800 € - 1 200 € - 600 € 1 140 € Roger-Yves Simon, Nicolas Simon, Mlle Valerie Simon. 456 € Jeremy Aviez. Temps total: 03'21"11 PRIX RAOUL DUBIGEON 2478 4387 1.700 m (A réclamer) (P.S.F.) 12 000 € (6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, mis à réclamer pour 7.000, 9.000 ou 11.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 9.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 11.000, 3 k. En outre, tout gagnant, cette année, portera 2 k. 2139 ⁵ Signs Of Peace, f, b, 5 ans, par Siyouni et Tres Froide [Bering (GB)], 56 k (541/2 k), (9.000), Guy Vacher (MIIe M Eon), C Lotoux (s) - (n° corde 11) **Dora Bruder**, f, b, 4 ans, par Le Havre (IRE) et Fashion School GB (Shamardal USA), 56 k, (9.000), Stephane Menard (*S Saadi*), 2 J Thibault (s) - (n° corde 6) **Lotrextremdumilieu**, f, al, 5 ans, par Sandwaki USA et Unepetitehistoire (Sagacity), 54^{1/2} k, (7.000), Beranger Bussy (*B Hubert*), G Pannier - (n° corde 4) 3 Texas Ranger, m, b, 5 ans, par Bushranger IRE et Singapore Fairy (Sagacity), 61 k, (11.000), ⊗, Loic Edon (ALEX Roussel), L Edon - (n° corde 9) Fast Charlie IRE, h, b, 6 ans, par Fast Company IRE et Where's Charlotte GB (Sure Blade USA), 58 k, (7.000), Gerard L. Ferron (*J Auge*), P&F Monfort (s) - (n° corde 1) 2282 5 **Visioner**, m, 7 ans, $59^{1/2}$ k, (9.000), \otimes , B Le Regent (*M Androuin*), B Le Regent - $(n^{\circ}$ corde 5) 1363 Bonita Chica, f, 6 ans, 58 k, (9.000), Ecurie Tip Top (J Cabre), 2099 F Monnier (s) - (n° corde 2) **Eshaan IRE**, h, 5 ans, 56 k, (7.000), \otimes , N Koutsouvelis (*H Journiac*), G Alimpinisis - (n° corde 10) 2227 8 **Matken**, h, 6 ans, 59 k (57^{1/2} k), (11.000), Ecurie des Sables (*Mlle D Santiago*), G Nicot - (n° corde 12) 2099 Benjale, f, 8 ans, 591/2 k, (11.000), R Marcel (S Martino), 10 R Marcel - (n° corde 3) **Secret Whipper**, m, 5 ans, 56 k (531/2 k), (7.000), ⊗, JY Lepage (D Boche), JY Lepage - (n° corde 8) 11 partants ; 33 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 952 € Eng. sup. : Matken Sans motif: Artificier USA. 1,5 long, nez, 1 long, courte tête, 3/4 long, 1/2 long, courte encolure, 1 long, 2,5 long. 6 000 € - 2 400 € - 1 800 € - 1 200 € - 600 € Primes aux propriétaires : 2 577 € Signs Of Peace. 1 030 € Dora Bruder. 773 € Lotrextremdumilieu

515 € Texas Ranger.

200 € Fast Charlie Ire, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs :

1 200 € Sarl Jedburgh Stud. 514 € Mathieu Daguzan-Garros.

360 € Haras de la Huderie, Mme Carine Bussy.

240 € Haras de la Huderie.

Dora Bruder, réclamée 10.001,00 € par son propriétaire.

Matken, réclamé 11.597,00 € par TORSTEN RABER.

Temps total: 01'42"02

Les Commissaires ont autorisé la jument BONITA CHICA à se rendre en main au départ non montée, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés

Le jockey Pierre BAZIRE étant absent, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre ESHAAN IRE par le jockey Hugo JOURNIAC.

PRIX RADIO KAZAK (PRIX DE BLAIN) 2479 4391 3.100 m (Autres Que de Pur Sang) (P.S.F.)

12 000 € (6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 7.500 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 63 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 recus

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

1872 Equateur, h, b, 4 ans, (AQ), par Network GER et Abacab [Boris De Deauville (IRE)], 64 k, Ecurie Cerdeval (M Androuin), A Couetil (s) - (n° corde 4)

Eclaire D'Etat, h, bf, 4 ans, (AQ), par Vision D'Etat et Montbresia (Video Rock), 65 k, ⊗, Jacques Detre (*J Auge*), T Fourcy - (n° corde 6)

2118 Elka Star, f, b, 4 ans, (AQ), par Apsis GB et Spidelle Star (Vertical Speed), 631/2 k, Sarl Ecurie Andre Pommerai (ALEX Roussel), J Planque (s) - (n° corde 7)

2045 ¹ Evita Du Mesnil, f, gr, 4 ans, (AQ), par Gris De Gris (IRE) et Perle Du Mesnil (Villez USA), 62^{1/2} k, Ecurie Cerdeval (Mr P Lotout), C Lotoux (s) - (n° corde 8)

Diam's De Bersy, f, b, 5 ans, (AQ), par Ballingarry IRE et Ondine De Bersy (Epervier Bleu GB), 611/2 k, Christophe Dubourg (S Martino), C Dubourg - (n° corde 3)

2236 ⁵ Dreamer Star, h, 5 ans, (AQ), 70 k, Mme V van den Broele (A Bourgeais), N Leenders - (n° corde 2)

2236 ² Dolly Chaba, f, 5 ans, (AQ), 671/2 k (66 k), B Letourneux (Mile N Desoutter), B Letourneux - (n° corde 5)

Elegante Du Seuil, f, 4 ans, (AQ), 611/2 k, M Seror (s) (J Cabre), M Seror (s) - (n° corde 1)

8 partants ; 16 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 532 €

Eng. sup. : Dolly Chaba

6 000 € - 2 400 € - 1 800 € - 1 200 € - 600 €

Primes aux éleveurs :

1 260 € Jacques Cypres

504 € Serge Barthelemy. 378 € Andre-Marcel Pommerai.

252 € Jean Pierre Aumont

126 € Bernard Caron, Benjamin Caron.

Temps total: 03'28"77

PRIX BEACH RUGBY PORNICHET (PRIX ACHILLE 2.400 m 2480 4390 BERTOYE) (P.S.F.) (Autres Que de Pur Sang) (E.)

12 000 € (6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 63 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 2.000 recus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Eritage, h, b, 4 ans, (AQ), par Martaline GB et Sauves La Reine (Passing Sale), 63 k, Fabrice Foucher (ALEX Roussel), F Foucher - (n° corde 8)

Eden Du Seuil, h, b, 4 ans, (AQ), par Coastal Path GB et Marie Du Seuil (Video Rock), 63 k, Mme Marc Boudot (*J Cabre*), M Seror (s) - (n° corde 5)

Eva Conti, f, al, 4 ans, (AQ), par Coastal Path GB et Toscana Conti (Dom Alco), 611/2 k, Ecurie Patrick Joubert (S Martino), A Lacombe - (n° corde 9)

1872 2 **Eliglote Ville**, f, bf, 4 ans, (AQ), par Poliglote (GB) et Jadoudy Ville (Cadoudal), 661/2 k, Suc. Jerome Poumaillou *(A Bourgeais)*, L Viel (s) - (n° corde 6)

2118 ⁴ Elektra Post, f, gr, 4 ans, (AQ), par American Post GB et Quezac Du Boulay (Useful), 67^{1/2} k, Pascal Priollet (M Viel), L Viel (s) - (n° corde 1)

1672 ⁵ Ennza De From, f, 4 ans, (AQ), 641/2 k, JP Cherruau (M Androuin), A Couetil (s) - (n° corde 7)

En Harmonique, h, 4 ans, (AQ), 63 k, Y Fertillet (s) (A Bernard), Y Fertillet (s) - (n° corde 4)

2118 ⁵ Eterna Des Mottes, f, 4 ans, (AQ), 651/2 k, Mme AM Poirier (E Etienne), Mme AM Poirier - (n° corde 2)

Embrun Du Nord, h, 4 ans, (AQ), 63 k, Ecurie Cerdeval (S Saadi), A Lacombe - (n° corde 10)

Eronimo, h, 4 ans, (AQ), 63 k (611/2 k), J Planque (s) (Mlle M Eon), J Planque (s) - (n° corde 3)

10 partants ; 22 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 696 €

Eng. sup. : Eterna Des Mottes

3,5 long, 2 long, encolure, 2 long, 1/2 long, 3,5 long, 3/4 long, 1,5 long, courte

6 000 € - 2 400 € - 1 800 € - 1 200 € - 600 €

Primes aux éleveurs :

1 260 € Guy Vimont

504 € Mme Marc Boudot.

378 € Patrick Joubert. 252 € Suc. Jerome Poumaillou, Edouard Poumaillou.

126 € Pascal Priollet

Temps total: 02'33"15

XΙ BO 2018/15 - plat

2481 4386 Deuxième épreuve Référence: +39. 2405

PRIX VICOMTE DU BOISPEAN 2.100 m (Handicap de catégorie divisé) (P.S.F.)

13 000 € (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la cloture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

- Rudeban, h, bf, 6 ans, par Palace Episode USA et Chenoa (GB) (Red Ransom USA), 60 k, ⊗, Doucet (s) (L Boisseau), JF Doucet (s) - (n° corde 3)
- Creek Of Zambia, f, np, 6 ans, par Zambezi Sun GB et Nelson Crack (Chichicastenango), 541/2 k, Raphael Marcel 2 (C Grosbois), R Marcel - (n° corde 9)
- 2123 ² Chief's App, f, al, 5 ans, par Air Chief Marshal IRE et Appearance GER (Monsun GER), 58^{1/2} k, Rodolphe Defontaine (*A Bourgeais*), R Defontaine (n° corde 4)
- Baladin D'Osvin, h, bf, 7 ans, par Voix Du Nord et Inzara (Sendawar IRE), 59 k, Christophe Restout (B Hubert), C Restout (n° corde 13)
- **Swinging Song (GB)**, f, b, 7 ans, par Mr Sidney USA et Singing Machine USA (Rossini USA), 60 k, Doucet (s) (*J Cabre*), JF Doucet (s) (n° corde 11) 5
- 2311 4 Vinnievanbaileys GB, h, 4 ans, 58 k, \otimes , M Baudy 6 (T Speicher), M Baudy - (n° corde 10)
- Freedom Tales, h, 7 ans, 60 k, \otimes , L Cendra (S Saadi), 2255 L Cendra - (n° corde 12)
- Ernestine, f, 5 ans, 581/2 k (57 k), F Gautier (Mlle M Eon), GAB Leenders - (n° corde 8)
- 2017 Hawell D'Evaille, f, 4 ans, 57 k (54 k), Mme H Geerlandt (Mille S Chuette), S Morineau (n° corde 6)
 2314 Dazari, h, 5 ans, 57 k (551/2 k), M Tanguy (M Justum), S Gouyette (n° corde 5) 10
- 2313 5 Alex Choice (IRE), f, 5 ans, 54 k, M Baudy (J Smith), M Baudy - (n° corde 2)

 Jalana De Cimbre, f, 7 ans, 54 k (51 k), ⊗, B Chevet (Mile
- 2194 C Poirier), B Chevet - (n° corde 7)
- Green Saga, h, 10 ans, 57 k, Mme P Jolly (ALEX Roussel), Mme P Jolly - (n° corde 1)

13 partants ; 12 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 527 €

Eng. sup. : Ernestine

6 500 € - 2 600 € - 1 950 € - 1 300 € - 650 €

Primes aux propriétaires :

2 171 € Rudeban

868 € Creek Of Zambia

837 € Chief'S App 434 € Baladin D'Osvin

217 € Swinging Song (gb).

Primes aux éleveurs

390 € Mme Angela Kurth.

Temps total: 02'11"49

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné le propriétaire Monsieur Mathias BAUDY par une amende de 30 euros pour couleurs non conformes.

PRIX BREHONNAIS - PRIX A.P.G.O. 2482 4385

(Handicap de catégorie divisé) Première épreuve

2.100 m (P.S.F.)

1

2

3

4

5

15 000 € (7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop. Challenge APGO-MARKEL

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

" Un trophée sera remis au propriétaie du vainqueur et des cadeaux seront offerts au jockey et à l'entraineur du vainqueur par le Président de l'APGO ou son représentant".

- 2123 ¹ Sundaysun, f, bf, 7 ans, par Sunday Break JPN et Island Lady (Cardoun), 52^{1/2} k (53 k), Jean-Marie Le Roux (*J Guillochon*), L Cendra - (n° corde 1)
- 2151 ⁵ Irish Storm, h, b, 4 ans, par Tonitruant USA et Irish Society (Rifapour IRE), 561/2 k, Daniel Auguin (Y *Barille*), N Leenders -
- Cosmic Vision, h, bf, 6 ans, par Vision D'Etat et Siro GER 2336 (Grand Lodge USA), 561/2 k, Marc-Elie Uzan (J Claudic), R Le Gal - (n° corde 6)
- Ombos IRE, m, b, 5 ans, par Cape Cross IRE et Alava IRE (Anabaa USA), 60 k (571/2 k), Anthony Fresneau (*M Justum*), Y Fertillet (s) (n° corde 9)
- 832 3 Art Of Zapping, h, b, 7 ans, par Desert Style IRE et Any Colour GB (Anshan GB), $59^{1/2}$ k, \otimes , Philippe Sauvage (W Saraiva), JP Sauvage - (n° corde 3)

- Change Of Gold, h, 6 ans, 56 k, \otimes , Scuderia Briantea Srl 2122 (M Delalande), P Fleurie - (n° corde 2)
- Speak Softly, f, 9 ans, 511/2 k, Y Leroyer (A Bernard), 214 T Poche - (n° corde 13)
- Wingate (GB), h, 8 ans, 561/2 k, J Cloerec (B Hubert), 2122 J Cloerec - (n° corde 11)
- **Salimbeni**, h, 5 ans, 511/2 k (481/2 k), Mme AM Poirier (Mlle L Oger), Mme AM Poirier (n° corde 12)
 - City King, h, 9 ans, $55^{1/2}$ k, \otimes , P Sauvage (E Etienne), JP Sauvage (n° corde 10)
- 2122 Carry Out, h, 6 ans, 59 k (571/2 k), P de Chevigny (Mlle M Eon), P de Chevigny (n° corde 4) 1993 ² Another Dream, m, 4 ans, 59 k, Mme C Castaings (*D Ibouth*), JL Dubord - (n° corde 8)
- Akram, m, 5 ans, 57 k (551/2 k), \otimes , P Martometti (G Trolley de Prevaux), A Clement (s) - (n° corde 7)

13 partants ; 49 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 1 296 €

Eng. sup. : Salimbeni

encolure.

1

3

4

7

8

9

7 500 € - 3 000 € - 2 250 € - 1 500 € - 750 €

Primes aux propriétaires :

2 505 € Sundaysun. 1 288 € Irish Storm

751 € Cosmic Vision.

644 € Ombos Ire, prime non attribuée.

250 € Art Of Zapping.

Primes aux éleveurs :

643 € Norbert Leenders.

210 € Yeguada de Milagro Sa, prime non attribuée.

Temps total: 02'09"17

Les Commissaires ont autorisé le hongre WINGATE (GB) à se rendre en main au départ non monté, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais

Les Commissaires ont autorisé le hongre CITY KING à se rendre en main au départ non monté, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Jerôme CLAUDIC au sujet de son comportement aux abords du poteau d'arrivée.

L'intéressé a déclaré que sa selle avait reculé.

Les Commissaires ont enregistré ces explications.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Benjamin HUBERT en ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 1 jour, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (2ème infraction - 8 coups).

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Yoann BARILLE en ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 1 jour, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (2ème infraction - 8 coups).

LA TESTE DE BUCH

Réunion organisée par STE DES COURSES DE LA TESTE DE BUCH

Vendredi 13 juillet 2018 0550194

Commissaires des courses : Pierre BARBE - Christian L'HUILLIER -Bernard BEUGRAS - Jacques Le DANTEC

PRIX HOTEL POINT FRANCE 2483 4672

1.400 m

(Mâles et Hongres)

18 000 € (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de 2 ans, n'ayant jamais couru. Poids :

Scarlet Tufty, m, b, 2 ans, par Siyouni et Marie Dar (Sinndar IRE), 58 k (58 $^{1/2}$ k), Justwow Ltd (*J Auge*), C Ferland (s) -(n° corde 2)

Montagu, m, al, 2 ans, par Motivator GB et Sablonniere (Verglas IRE), 58 k (581/2 k), Thierry Storme (*E Corallo*), C Ferland (s) - (n° corde 4)

 $\begin{tabular}{ll} \textbf{Majdi}, m, bf, 2 ans, par Very Nice Name et Sooner Or Later (IRE) (Dr Fong USA), 58 k (581/2 k), Cheik Abdullah Bin Khalifa Al Thani (O Peslier), Y Durepaire (s) - (n° corde 7) \\ \end{tabular}$

Tornero, m, al, 2 ans, par Toronado (IRE) et Wilside IRE (Verglas IRE), 58 k (581/2 k), Ecurie Antonio Caro (*M Barzalona*), X Thomas Demeaulte - (n° corde 12)

Karaktair, m, b, 2 ans, par Olympic Glory IRE et Feelin Foxy GB (Foxhound USA), 58 k ($58^{1/2}$ k), Gregory Vayre (*I Mendizabal*), S Brogi - (n° corde 10)

Mon Mystere (IRE), m, 2 ans, 58 k (55 k), L Dassault (*J Mobian*), JC Rouget (s) - (n° corde 8)

Kannon, h, 2 ans, 58 k (581/2 k), Mme S Midy (M Foulon), S Brogi - (n° corde 3) Laredo Chop, m, 2 ans, 58 k (581/2 k), A Chopard (A Crastus),

Mme J Soubagne - (n° corde 6) Trebbiano IRE, m, 2 ans, 58 k (56 k), A Delaey (J Plateaux), S Brogi - (n° corde 5)

Corychop, h, 2 ans, 58 k (581/2 k), A Chopard (*M Forest*), A Chopard - (n° corde 9)

XII

Belcha, h, 2 ans, 58 k (581/2 k), Mlle C Courtade (JB Hamel), Mlle C Courtade - (n° corde 13)

11 partants ; 21 eng. ; 13 part. déf. - Total des entrées : 945 €

Sans motif: El Morro IRE. Certf. vétérinaire : Andujar. 1/2 long, 3 long, 3/4 long.

9 000 € - 3 600 € - 2 700 € - 1 800 € - 900 €

Primes aux propriétaires :

5 154 € Scarlet Tuftv. 2 061 € Montagu. 1 546 € Majdi.

1 030 € Tornero.

515 € Karaktair

Primes aux éleveurs :

2 123 € Gerard L. Ferron, Jean-Paul Gaschet.

849 € Ecurie Skymarc Farm 636 € Scea du Haras de Victot.

283 € Suc. de Moratalla

212 € S.c.e.a. des Prairies, Benoit Jeffroy, Thomas Jeffroy.

Temps total: 01'22"80

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Le poulain EL MORRO (IRE) ayant fait des difficultés lors de sa mise en stalle,

et s'étant légèrement blessé, le jockey Antoine HAMELIN a jugé préférable que ce poulain ne participe pas à la course

PRIX AGRI 33 2484 4673

(Femelles)

1.400 m

5

7

8

18 000 € (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop. Pour pouliches de 2 ans, n'ayant jamais couru. Poids : 58 k.

Nouvelle Voie, f, b, 2 ans, par Olympic Glory IRE et Macina IRE (Platini GER), 58 k (581/2 k), Al Shaqab Racing (*G Benoist*), C Ferland (s) - (n° corde 11)

Danka, f, al, 2 ans, par Makfi GB et Danceabout GB (Shareef Dancer USA), 58 k (581/2 k), Mme Marina Tretiakova (*M Berto*), R Rohne - (n° corde 5)

Got Wind (GB), f, b, 2 ans, par Olympic Glory IRE et Sarvana (Dubai Destination USA), 58 k (581/2 k), Haras de Treli (*J Auge*), C Ferland (s) - (n° corde 6)

Toy Room (IRE), f, b, 2 ans, par Most Improved (IRE) et Shiver Stream IRE (Cape Cross IRE), 58 k (581/2 k), Riccardo Billeri (A Hamelin), M Guarnieri - (n° corde 8)

Pedrasea, f, b, 2 ans, par Pedro The Great USA et Candle Of The Sea IRE (Makfi GB), 58 k (581/2 k), Joel Seche (H Journiac), JC Rouget (s) - (n° corde 3)

Zigliara, f, 2 ans, 58 k (581/2 k), H Rousseau (A Gavilan), D Guillemin (s) - (n° corde 4)

Likala, f, 2 ans, 58 k (581/2 k), Aga Khan (*I Mendizabal*), JC Rouget (s) - (n° corde 1)

Rue Dauphine, f, 2 ans, 58 k (581/2 k), Mlle A Pelletant (F Gavilan), Mlle A Pelletant - (n° corde 2)

Havana Chope, f, 2 ans, 58 k (581/2 k), A Chopard (A Crastus), Mme J Soubagne - (n° corde 10)

Baileys Diamant, f, 2 ans, 58 k (581/2 k), G.r. Bailey Ltd 10 (M Forest), W Walton - (n° corde 12)

Star Vixa, f, 2 ans, 58 k (581/2 k), F Devisy (O Peslier), O Trigodet - (n° corde 9)

Nasdrovia, f, 2 ans, 58 k ($58^{1/2}$ k), Mme M Scandella-Lacaille (*E Lacaille*), C Scandella - (n° corde 7)

12 partants ; 20 eng. ; 12 part. déf. - Total des entrées : 687 \in

2,5 long, 3/4 long, 1 long, 1 long, nez, 3 long, 1/2 long, encolure, 2,5 long. $9\ 000$ € - $3\ 600$ € - $2\ 700$ € - $1\ 800$ € - 900 €

Primes aux propriétaires :

5 154 € Nouvelle Voie

2 061 € *Danka*. 1 546 € *Got Wind (gb)*

1 030 € Toy Room (ire)

515 € Pédrasea

Primes aux éleveurs :

3 184 € Michael Andree

1 273 € Qatar Bloodstock Limited.

636 € Michel Monfort.

283 € Mme Marie-Therese Mimouni.

212 € Haras de Sainte Gauburge

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

2485 4674 PRIX DU CASINO D'ARCACHON

1.900 m

18 000 € (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres et pouliches de 3 ans. n'avant jamais gagné. Poids: 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

2053 ² Karlite USA, f, bf, 3 ans, par Kitten's Joy USA et Flamenba USA (Kingmambo USA), 561/2 k (531/2 k), Wertheimer & Frere (*G Trolley de Prevaux*), Y Durepaire (s) - (n° corde 5)

1782 ² Jolly Gift, m, np, 3 ans, par Dragon Dancer GB et Saga Du Souvestre (Sagamix), 58 k (58¹¹² k), Joseph Seguinotte (F Garnier), CH Gourdain (s) - (n° corde 9)

Let's Happy (GB), m, gr, 3 ans, par Kendargent et Ponte Vespucci (Anabaa USA), 58 k (581/2 k), Fang Sun (O Peslier),

CH Gourdain (s) - (n° corde 1) **Rumbo Norte (IRE)**, m, al, 3 ans, par Declaration Of War USA et Sushi Tuna GB (Halling USA), $58~\rm k$ ($58^{1/2}~\rm k$), Ecurie Antonio Caro (*J Auge*), C Ferland (s) - (n° corde 4)

Hurricane Chop, h, b, 3 ans, par Hurricane Cat USA et Blacksweet (Kutub IRE), 56 k (561/2 k), Alain Chopard (M Barzalona), Mme J Soubagne - (n° corde 2)

2156 ³ Scarlet Burg, f, 3 ans, 56^{1/2} k (57 k), R Cocheteux Tierno (*I Mendizabal*), X Thomas Demeaulte - (n° corde 7)

1631 ⁵ Reponse USA, f, 3 ans, 561/2 k (57 k), Wertheimer & Frere (G Benoist), C Ferland (s) - (n° corde 6)

2298 ⁶ Ring Of Saturn IRE, h, 3 ans, 58 k (581/2 k), Suc. de Moratalla (A Crastus), P Sogorb - (n° corde 11) Olichope, f, 3 ans, 541/2 k (55 k), A Chopard (A Bendjama),

Mme J Soubagne - (n° corde 10) Egun Berri, m, 3 ans, 58 k (57 k), Mlle C Courtade (J Plateaux),

Mile C Courtade - (n° corde 8) Flash D'Escar, m, 3 ans, 56 k (561/2 k), PJ Giraud (A Werle),

PJ Giraud - (n° corde 3) 11 partants ; 39 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 1 328 €

1 long, 3/4 long, 1 long, courte tête, nez, 1 long, 2 long, 3,5 long, encolure. 9 000 € - 3 600 € - 2 700 € - 1 800 € - 900 €

Primes aux propriétaires

5 154 € Karlite Usa, prime non attribuée.

2 061 € Jolly Gift. 1 546 € Let'S Happy (gb).

1 030 € Rumbo Norte (ire).

515 € Hurricane Chop.

Primes aux éleveurs :

900 € Wertheimer & Frere, prime non attribuée.

849 € Earl Plaisance

636 € Thierry de la Heronniere.

283 € Brendan Holland, Stephen Hillen

212 € Alain Chopard, Mme Florence Troadec.

Temps total: 01'54"30

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

1.900 m

2

PRIX DE L'HIPPODROME DE PAU 2486 4675

(Handicap divisé)

(E.)

Première épreuve

18 000 € (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k

Référence: +27

2145 ¹ Redlake, h, b, 6 ans, par Orpen USA et Blueprint USA (Shadeed USA), 571/2 k (551/2 k), Endre Rosjoe (C Merille), D Guillemin (s) - (n° corde 5)

2279 ² Royal Bowl, h, b, 5 ans, par Turtle Bowl (IRE) et Monarquia (IRE) (Danehill Dancer IRE), 57^{1/2} k (58 k), Valentin Bukhtoyarov (M Barzalona), CHA Rossi (s) - (n° corde 1)

Solo Malpic, h, ab, 7 ans, par Traditionally USA et Poussiere D'Or [Marchand De Sable (USA)], 57 k (571/2 k), Thomas Maudet (A Hamelin), T Maudet - (n° corde 6)

1892 ³ Remisa (GB), f, b, 5 ans, par Sir Percy GB et Chanson Celeste GB (Oratorio IRE), 531/2 k (521/2 k), Mme Eva Imaz Ceca (Mlle D Santiago), Mme E Imaz Ceca - (n° corde 8)

1982 6 Kenartic, h, gr, 4 ans, par Slickly et Vivartic (Verglas IRE), 63 k (631/2 k), Ecurie Gribomont (M Grandin), CE Rossi - (n° corde 10)

2353 ⁵ Resource IRE, h, 5 ans, 591/2 k (60 k), Mme I Bein-Trautmann (F Pardon), F Pardon - (n° corde 9)

Picking Up Pieces IRE, h, 9 ans, 54 k (541/2 k), L Larrigade 2254 (A Werle), L Larrigade - (n° corde 4)

Munawwar (GB), h, 6 ans, 521/2 k (511/2 k), P Denis (LU. Armand), L Larrigade - (n° corde 7) 1833 Stratonika, f, 4 ans, 581/2 k (59 k), C Raimont (JB Hamel),

J Piednoel - (n° corde 3) Eritiere, f, 4 ans, 511/2 k (49 k), R Avial Sanchez (MIIe M Lanave), R Avial Lopez - (n° corde 2)

10 partants ; 18 eng. ; 3 eng. sup. - Total des entrées : 1 307 €

XIII BO 2018/15 - plat

Eng. sup.: Royal Bowl, Remisa (GB), Kenartic

1/2 long, 1,5 long, 3/4 long, 1,5 long, tête, tête, 8 long, 1,5 long, 7 long.

9 000 € - 3 600 € - 2 700 € - 1 800 € - 900 €

Primes aux propriétaires

3 006 € Redlake.

1 546 € Royal Bowl.

902 € Solo Malpic. 773 € Remisa (gb).

386 € Kenartic.

Primes aux éleveurs

720 € Valentin Bukhtoyarov.

360 € G.b. Partnership

192 € Jean-Francois Gribomont.

Temps total: 01'57"20

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu le jockey Mlle Delphine SANTIAGO en ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (3ème inf 7cps).

PRIX DE LA VILLE DE LEGE-CAP FERRET 2487 4676

1.900 m

2

3

4

5

6

9

(Handicap divisé) Deuxième épreuve

16 000 € (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Référence: +37.

- 2160 ⁴ Better Faster, h, b, 5 ans, par Naaqoos (GB) et Miss Cotta USA (Dynaformer USA), 59¹/² k (58¹/² k), Mme Amandine Baudron (G Trolley de Prevaux), L Cadot (n° corde 4)
- 2145 ² Don't Tell Tales GB, h, b, 5 ans, par Royal Applause GB et Neila GER (Diktat GB), 59¹¹² k (60 k), ⊗, Bachir Yahya (RC Montenegro), J Piednoel (n° corde 13)
- 2293 2 Azarchop, h, b, 4 ans, par Soave GER et Azagra (IRE) (Elusive City USA), 60 k (601/2 k), Marc Fabre (O Peslier), O Trigodet - (n° corde 3)
- 2101 ³ Almutawa, h, b, 6 ans, par Naaqoos (GB) et Izenina GB (Shareef Dancer USA), 59 k (58 k), ⊗, Rodolphe Defontaine (*D Alberca-Gavilan*), R Defontaine (n° corde 12)
- **Pelias**, f, b, 4 ans, par Hannouma (IRE) et Ethelinda GB (Indian Ridge IRE), 57½ k (58 k), Alain Chikli (*JB Hamel*), Mme B Valenti (n° corde 11)
- Fripone, f, 5 ans, 59 k (561/2 k), R Defontaine (Mlle M Lanave), 2297 R Defontaine - (n° corde 6)
- **Louve Dancer**, f, 4 ans, $57^{1/2}$ k (58 k), \otimes , R Gachies (*M Foulon*), G Heurtault (n° corde 9) 7 2128 8
- Monsieurbrun, h, 4 ans, 59 k (591/2 k), PY Massoubre (J Plateaux), PY Massoubre - (n° corde 5)
- 2287 ⁴ Duke Igor (IRE), h, 10 ans, 52 k (52^{1/2} k), T Maudet (*M Forest*), T Maudet (n° corde 10)
- 2330 ² **Jeep Chope**, f, 9 ans, 55^{1/2} k (56 k), Mme O Ceremonie (*A Werle*), Mme AL Guildoux (n° corde 2) 10
- Flavii, h, 9 ans, 53 k (52 k), J Buffel du Vaure (Mlle D Santiago), 2221 Mme AL Guildoux - (n° corde 8)
- 2293 3 Maniman IRE, m, 6 ans, 57 k (56 k), P Vidotto (MIle L Le Pemp), P Vidotto - (n° corde 14)
- Fine Intention, f, 5 ans, 58 k (551/2 k), Mme S Gavilan (Mlle C Cornet), Mme S Gavilan - (n° corde 15)
- **Guitar**, h, 5 ans, $59^{1/2}$ k (60 k), \otimes , A Odriozola Arzallus (*C Cadel*), R Avial Lopez (n° corde 7)
- Zia Petit Prince, f, 8 ans, 52 k (491/2 k), G Heurtault (Mlle C Ghersi), G Heurtault (n° corde 1)

15 partants ; 13 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 1 200 €

Eng. sup. : Almutawa

2 long, 3/4 long, 3/4 long, 2,5 long.

8 000 € - 3 200 € - 2 400 € - 1 600 € - 800 €

Primes aux propriétaires :

3 436 € Better Faster

1 374 € Don'T Tell Tales Gb, prime non attribuée.

1 030 € Azarchop.

534 € Almutawa.

343 € Pelias

Primes aux éleveurs :

1 601 € Louis Baudron.

448 € Howard J.a. Russell, prime non attribuée.

514 € Alain Chopard.

171 € Haras de Bernesg, Ecurie Armand Israel, Vincent Winszman.

Temps total: 01'56"70

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX NEZ D'OR - WATHBA STALLIONS CUP 2488 4679

(Arabes purs)

16 000 € (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dont France Galop : 11 000 €

1.900 m

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, inscrits à la naissance au Stud-Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 3.000 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

Montant de la poule propriétaires : 1.600 €

 $\pmb{Adieb}, \ m, \ al, \ 3 \ ans, \ (AR), \ par \ Munjiz \ et \ Gaira \ (Akbar), \ 56 \ k \ (56^{1/2} \ k), \ Yas \ Horse \ Racing \ Management \ (\textit{M Barzalona}), \ X \ Thomas \ Demeaulte - (n^{\circ} \ corde \ 2)$

Muthhil QA, m, gr, 3 ans, (AR), par Amer KSA et New Princess (Dormane), 56 k (561/2 k), Sheail Bin Khalifa Al Kuwari (RC Montenegro), Mme JF Bernard - (n° corde 7)

1926 ³ Onward, m, al, 3 ans, (AR), par Munjiz et Samrah (Akbar), 58 k (58¹/² k), ⊗, Cheik Tahnoon Bin Zayed (*JB Hamel*), D Morisson -(n° corde 5)

1832 ⁴ **Al Azeeza**, f, al, 3 ans, (AR), par Munjiz et Ouassila Thabet (Akbar), 56 k (56^{1/2} k), Hamdan Al Maktoum *(FX Bertras)*, F Rohaut (s) - (n° corde 1)

1926 ⁴ Harrab UAE, m, b, 3 ans, (AR), par Bibi De Carrere et Waahiba (Akbar), 58 k (581/2 k), ⊗, Yas Horse Racing Management (*I Mendizabal*), F Sanchez - (n° corde 9)

Dhaafer, m, 3 ans, (AR), 56 k (56^{1/2} k), Yas Horse Racing Management (*G Bon*), D Guillemin (s) - (n° corde 3)

Manssoura Al Cham, f, 3 ans, (AR), 54 k (541/2 k), F Al Elweet (J Auge), T Fourcy - (n° corde 8)

Florin De Faust, (n. 3 ans, (AR), 58 k (581/2 k), SK Al Kuwari (M Forest), CH Gourdain (s) - (n° corde 11)

Afra, f, 3 ans, (AR), 54 k (541/2 k), Cheik ABK Al Thani (A Gavilan), D Guillemin (s) - (n° corde 6)

Akmal, m, 3 ans, (AR), 56 k (57 k), Haras du Grand Courgeon (O Peslier), D Guillemin (s) - (n° corde 4)

Diyala QA, f, 3 ans, (AR), 54 k (541/2 k), SK Al Kuwari (*A Crastus*), Mme JF Bernard - (n° corde 10)

11 partants ; 20 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 656 €

tête, courte tête, dead-heat, 2 long, 3,5 long, 3 long, 15 long, 2,5 long, 4 long. $8\ 000$ € - $3\ 200$ € - $2\ 000$ € - $2\ 000$ € - 800 €

Primes aux propriétaires

4 581 € Adieb.

1 832 € Muthhil Qa, prime non attribuée.

1 145 € *Onward*.

1 145 € Al Azeeza

458 € Harrab Uae, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs :

1 887 € Cheik Mansoor Bin Zayed.

320 € Sheail Bin Khalifa Al Kuwari, prime non attribuée.

471 € Cheik Tahnoon Bin Zayed.

314 € Shadwell France Snc.

80 € Cheik Mansoor Bin Zayed, prime non attribuée.

Temps total: 02'06"10

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur les causes et les circonstances de la chute du jockey Anthony CRASTUS peu après

l'ouverture des stalles de départ. Après examen du film de contrôle et audition du jockey Anthony CRASTUS, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course considérant que la pouliche DIYALA QA (AR) en se dérobant sur sa gauche à la sortie des stalles de départ, avait été à l'origine de la chute de son jockey sans que cela soit du à l'irrégularité de l'un quelconque de ses concurrents.

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu le jockey Jean-Baptiste HAMEL en ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de monter pour une durée de 2 jours pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (3ème inf-7 cps).

PRIX RAZZIA III 2489 4677

(Groupe 1 PA. - Arabes purs. - Femelles)

1.800 m

20 000 € (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop. **GROUPE 3 - PA**

Pour pouliches de **3 ans**, inscrites à la naissance au Stud Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munies d'un livret signalétique. **Poids :** 57 k. Toute gagnante d'un Groupe 1-PA portera 2 k.

Les remises de poids pour les jeunes jockeys et apprentis ne sont pas applicables dans ce prix.

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs attribuées par le service des handicapeurs de France Galop. Montant de la poule propriétaires : 1.000 €

1832 1 Baseel, f, b, 3 ans, (AR), par Munjiz et Assrar (Dormane), 57 k (571/2 k), Yas Horse Racing Management (M Barzalona), X Thomas Demeaulte - (n° corde 5)

Bayan, f, al, 3 ans, (AR), par Munjiz et Mowafaka (Tidjani), 57 k (571/2 k), Yas Horse Racing Management (*I Mendizabal*), F Sanchez - (n° corde 1)

2

3

4

5

1.900 m

3

5

- 816 ¹ Farida Du Croate, f, b, 3 ans, (AR), par Munjiz et Topaze Du Croate (Dormane), 57 k (57^{1/2} k), Cheik Mohammed Bin Khalifa Al Thani *(FX Bertras)*, F Rohaut (s) (n° corde 3)
- 1832 ² Gtnah, f, gr, 3 ans, (AR), par Tm Fred Texas USA et Mayada QA (Amer KSA), 57 k (571/2 k), Al Shaqab Racing (F Bughenaim), T Fourcy (n° corde 2)
- 1141 ¹ Maravilla Al Maury, f, al, 3 ans, (AR), par Seraphin Du Paon et Manganite Al Maury (Munjiz), 57 k (57^{1/2} k), Mlle Renee-Laure Koch *(A Gavilan)*, D Guillemin (s) (n° corde 4)

5 partants ; 10 eng. ; 5 part. déf. - Total des entrées : 420 €

courte encolure, 2 long, 1/2 long, 1,5 long.

10 000 € - 4 000 € - 3 000 € - 2 000 € - 1 000 €

Primes aux propriétaires :

5 727 € Baseel 2 290 € Bavan.

1 718 € Farida du Croate.

1 145 € Gtnah 572 € Maravilla Al Maury.

Primes aux éleveurs :

2 359 € Cheik Mansoor Bin Zayed.

943 € Cheik Mansoor Bin Zayed

707 € Mme Eliane Davy-Boudet, Jacques-Francis Boudet.

471 € Al Shagab Racing

235 € Mlle Renee-Laure Koch

Temps total: 02'06"80

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX TIDJANI 2490 4678

(Groupe 1 PA. - Arabes purs. - Mâles et Hongres)

20 000 € (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop. **GROUPE 3 - PA**

Pour poulains entiers et hongres de 3 ans, inscrits à la naissance au Stud-Book de leurs pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. Poids: 57 k. Tout gagnant d'un Groupe 1-PA portera 2 k.

Les remises de poids pour les jeunes jockeys et apprentis ne sont pas applicables dans ce prix.

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs attribuées par le service des handicapeurs de France Galop. Montant de la poule propriétaires : 500 €

- 2147 ² Fettah Du Loup, m, al, 3 ans, (AR), par Kerbella et Paida Du Loup (Dormane), 57 k (57^{1/2} k), Khalid Khasruzzaman *(O Peslier)*, Mme JF Bernard (n° corde 3)
- Citronnier De Ghazal, m, al, 3 ans, (AR), par Madjani et Citronnelle De Ghazal (Kesberoy), 57 k (57 $^{1/2}$ k), \otimes , Haras de Ghazal Earl Al Pices (A Gavilan), D Guillemin (s) (n° corde 2)
- 1831 ⁴ Badi Al Cham, m, al, 3 ans, (AR), par Azadi et Al Mazina (Dormane), 57 k (571/2 k), Faiz Al Elweet (*J Auge*), T Fourcy-
- 1926 ² Kanaan, m, b, 3 ans, (AR), par Sarrab et Shamayl (Kesberoy), 57 k (571/2 k), Yas Horse Racing Management *(FX Bertras)*, D Guillemin (s) (n° corde 5)

Hayyan, m, al, 3 ans, (AR), par Munjiz et Dahwa (Tidjani), 57 k (57 / 2 k), Yas Horse Racing Management (*I Mendizabal*), (571/2 k), Yas notes. F Sanchez - (n° corde 4)

5 partants ; 5 eng. ; 5 part. déf. - Total des entrées : 220 €

1/2 long, courte tête, encolure, 4 long.

10 000 € - 4 000 € - 3 000 € - 2 000 € - 1 000 €

Primes aux propriétaires :

5 727 € Fettah du Loup

2 290 € Citronnier de Ghazal.

1 718 € Badi Al Cham.

1 145 € Kanaan

572 € Hayyan.

Primes aux éleveurs :

2 359 € Marcel Dupont.

943 € Haras de Ghazal Earl Al Pices

707 € Hassan Mousli, Mme Nada Mousalli, Faiz Al Elweet. 471 € Cheik Mansoor Bin Zayed.

235 € Cheik Mansoor Bin Zayed.

Temps total : 02'10"80

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop

SENONNES-POUANCE

Réunion organisée par FRANCE GALOP PROVINCE

Vendredi 13 juillet 2018 0241 194

Commissaires des courses : Gérard SAUTEJEAU - Serge BERSON Luc JOURNIAC - Bernard HUNAULT

PRIX EQUITOP ABSI (PRIX HENRI MAILLARD) **2491** 4478 1.350 m (Mâles et Hongres)

13 000 € (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650)

Pour poulains entiers et hongres de 2 ans, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k

Bopedro, m, b, 2 ans, par Pedro The Great USA et Breizh Touch (Country Reel USA), 56 k, Mme Roland Perron (*C Grosbois*), J Boisnard (s) - (n° corde 5)

Go To Hollywood, m, b, 2 ans, par Penny's Picnic (IRE) et Agence Belge (Librettist USA), 58 k, Ecurie Bred To Win Sc (*J Cabre*), Y Barberot (s) - (n° corde 2)

Rajsapour, h, gr, 2 ans, par Rajsaman et Speranza (Daliapour IRE), 56 k, Ecurie Chiarelli (ALEX Roussel), F Monnier (s) -(n° corde 4)

Paint Island IRE, m, b, 2 ans, par Zoffany IRE et Inis Boffin GB (Danehill Dancer IRE), 56 k (541/2 k), Joubrane Ouechec (*J Moutard*), P&F Monfort (s) - (n° corde 1)

El Caliente, h, b, 2 ans, par Meshaheer USA et Belle Suisse (Hamas IRE), 58 k, Peter Rechsteiner (S Martino), HA Pantall -(n° corde 8)

Dandy Wine IRE, h, 2 ans, 58 k, Ecurie West Bretagne (B Hubert), P&F Monfort (s) - (n° corde 7)
Silver Magic, h, 2 ans, 56 k, F Fratini (P Bazire), A&G Botti (s) -

War Master IRE, h, 2 ans, 58 k, A Giorgi (C Lecoeuvre), A Giorgi - (n° corde 6)

8 partants ; 18 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 613 €

Eng. sup. : Silver Magic

1 long, 2 long, 1,5 long, 2 long, nez, 7,5 long, 4,5 long.

6 500 € - 2 600 € - 1 950 € - 1 300 € - 650 €

Primes aux propriétaires :

3 722 € Bopedro

1 489 € Go To Hollywood.

1 116 € Rajsapour.

744 € Paint Island Ire, prime non attribuée.

372 € Fl Caliente

Primes aux éleveurs :

1 533 € Daniel Cherdo

613 € Ludovic Fleury

459 € Ecurie Chiarelli, Laurent Adalbert. 130 € Inis Boffin Syndicate, prime non attribuée. 153 € Peter Rechsteiner.

Temps total: 01'27"78

Le jockey Soufiane SAADI étant absent, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le poulain EL CALIENTE par le jockey Sébastien MARTINO.

PRIX DE LA FORET D'ARAIZE **2492** 4480

2 300 m

3

12 000 € (6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant jamais gagné. Poids: 58 k. Les chevaux n'ayant pas reçu 2.000 en places recevront 2 k.

- **1697** 4 **School Teacher**, f, al, 3 ans, par Manduro GER et School Of Music (Green Tune USA), 561/2 k, Peter-Robert Spiller (S Martino), E Libaud (s) (n° corde 12)
- **1870** ² **Montgeoffroy**, h, al, 3 ans, par Doctor Dino et Bonne Gargotte [Poliglote (GB)], 58 k, Reto Zueger *(C Grosbois)*, J Boisnard (s) (n° corde 2)
- 2142 ⁴ Days Of Old GB, f, b, 3 ans, par New Approach IRE et Historian IRE (Pennekamp USA), 561/2 k, Godolphin Snc (S Saadi), HA Pantall (n° corde 14)
- Nada Igual IRE, f, b, 3 ans, par Manduro GER et Near Galante GER (Galileo IRE), 541/2 k, Suc. de Moratalla (M Androuin), JF Doucet (s) - (n° corde 15)
- Fleche Baie, f, gr, 3 ans, par Crillon et Quietamixa (Linamix), 541/2 k, Rene Eleouet (A Bernard), Y Fertillet (s) (n° corde 5) 1948
- Going For Glory, f, 3 ans, $56^{1/2}$ k, \otimes , Ecurie Luck (ALEX Roussel), E Libaud (s) (n° corde 3) 2265
 - Fleur De La Roque, f, 3 ans, 541/2 k (52 k), J Merienne (Q Perrette), J Merienne - (n° corde 8)
- **Sri La Frime**, h, 3 ans, 56 k, M Chevalier (*B Hubert*), P&F Monfort (s) (n° corde 1) 2231 Game Night, h, 3 ans, 56 k, JC Laisis (Y Barille), N Leenders -2231
- (n° corde 11) Restless IRE, f, 3 ans, 541/2 k, Ecurie Skymarc Farm 2033 (T Bachelot), S Wattel - (n° corde 7)
 - Nid D'Ange, h, 3 ans, 56 k, Ecurie des Anges Earl (J Cabre), J Merienne - (n° corde 13)
- Mandfield, f, 3 ans, 541/2 k (501/2 k), P Fleurie (Mlle C Poirier), P Fleurie - (n° corde 6)

XV BO 2018/15 - plat

Line Beroya, f, 3 ans, 541/2 k (53 k), Mlle M Bruere (*Mlle M Eon*), Mlle M Bruere - (n° corde 9) Fee Morgane, f, 3 ans, 541/2 k (52 k), C Barel (D Boche), C Lecrivain - (n° corde 10)

Lyneham, h, 3 ans, 56 k (53 k), Snowdrop Stud Co. Ltd (Mlle arr A Massin), JV Toux - (n° corde 4)

15 partants ; 36 eng. ; 15 part. déf. - Total des entrées : 823 € courte encolure, courte tête, 3 long, 1,5 long, 2 long, 2 long, 2,5 long, 3/4 long, 3,5 long.

6 000 € - 2 400 € - 1 800 € - 1 200 € - 600 €

Primes aux propriétaires :

3 436 € School Teacher.

1 374 € *Montgeoffroy*. 1 030 € *Days Of Old Gb*, prime non attribuée. 687 € Nada Igual Ire, prime non attribuée.

343 € Fleche Baie

Primes aux éleveurs :

1 415 € Peter-Robert Spiller. 566 € Ecurie Maulepaire.

180 € Godolphin, prime non attribuée.

120 € Gestut Wittekindshof, prime non attribuée.

141 € Andre-Jean Belloir.

Temps total: 02'25"56

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Alison MASSIN sur les raisons l'ayant amené à arrêter le hongre LYNEHAM durant le parcours.

L'intéressée a déclaré que ledit hongre n'avait pas voulu tourner, et qu'en essayant de le ramener, sa bride s'était déplacée. Elle avait donc préféré arrêter son partenaire.

Les Commissaires ont enregistré ces explications.

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu le jockey Cécilia POIRIER en ses explications, lui ont adressé des observations pour ne pas avoir strictement conservé sa ligne dans les 400 derniers mètres faisant subir son mouvement à plusieurs de ses concurrents sans toutefois que cela n'ait de conséquence sur l'ordre d'arrivée de la course.

2.300 m

3

4

PRIX GROUPE PIGEON 2493 4482

(Handicap)

18 000 € (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 9 500.

La référence applicable dans ce Handicap sera +35.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Référence: +35.

 $\begin{tabular}{ll} Armyr, h, b, 6 ans, par Crillon et Ars Armandi GER (Johan Cruyff GB), 60 k, Ecurie R.e. (\it{M Androuin}), Y Fertillet (s) - (n° corde 8) \\ \end{tabular}$ 1951

Adiabate, f, b, 5 ans, par Pour Moi IRE et Always Taff (IRE) 2 (Dubawi IRE), 59'2 k (58 k), Stephane Gouyette (M Justum), S Gouyette - (n° corde 11)

2309 ² Inclusive Lady, f, b, 4 ans, par Medicean GB et Ionia IRE [Montjeu (IRE)], 58 k, Jean Uzel (*C Grosbois*), J Jouin -(n° corde 9)

2170 ⁴ Fee D'Artois, f, bf, 6 ans, par Palace Episode USA et Vallabelle (Valanour IRE), 561/2 k (531/2 k), Jean-Francois Jung (MIIe L Oger), MIIe C Nicot - (n° corde 16)

Merci, f, b, 4 ans, par Full Of Gold et Merci Jandrer (Trempolino USA), 601/2 k, Jerome Royer *(W Saraiva)*, C Restout - (n° corde 7) 5

Barneteau, h, 7 ans, (AQ), $58^{1/2}$ k, F Foucher (*J Cabre*), F Foucher - (n° corde 13) 6

2199 2 Atilla, h, 6 ans, 59 k, ⊗, Mme V van den Broele (ALEX Roussel), N Leenders - (n° corde 4) 7 8

43 2 Speed Of Thought, h, 8 ans, 661/2 k, JV Toux (P Bazire), JV Toux - (n° corde 2)

Chaolini, h, 9 ans, 52 k (51 k), \otimes , A Renault (*D Boche*), A Renault - (n $^{\circ}$ corde 14) 1951

Hurrisept, h, 4 ans, 571/2 k, X Richard (L Boisseau), X Richard -(n° corde 12)

Speculator, h, 7 ans, 57 k, Scea des Sens (A Fouassier), B Letourneux - (n° corde 3)

1951 Got Tiger, h, 9 ans, 58 k, ⊗, M Baudy (A Bernard), M Baudy -(n° corde 15) Mathonville, f, 4 ans, 591/2 k, Mme AM Roux (A Bourgeais), 2151

C Lecrivain - (n° corde 5)

Deserto, h, 6 ans, $60^{1/2}$ k ($57^{1/2}$ k), JN Bourgeais (MIIe C Poirier), S Gouyette - (n° corde 1) Old Chap, h, 7 ans, 55 k (54 k), Ecurie Pierre Merienne Sc (Q Gaignard), J Merienne - (n° corde 10)

Faipassi Faipassa, h, 5 ans, 65 k (63¹¹² k), ⊗, Mme L Cordonnier (*J Nicoleau*), Mme L Cordonnier - (n° corde 6)
16 partants; 40 eng.; 16 part. déf. - Total des entrées: 1 344 €

Chev. retir.: In The World, Longroy (IRE).

1 long, 1 long, nez, 3/4 long, 3/4 long, encolure, courte tête, 2 long, 1,5 long. 9 000 € - 3 600 € - 2 700 € - 1 800 € - 900 €

Primes aux propriétaires :

3 006 € Armyr.

1 546 € Adiabate

1 159 € Inclusive Lady. 601 € Fee D'Artois.

386 € Merci Merci.

Primes aux éleveurs :

720 € Haras de la Perelle.

385 € Thomas Mueller.

192 € Jean-Pierre Finielz, Mme Catherine Bodin.

Temps total: 02'27"37

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu le jockey Quentin GAIGNARD en ses explications l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours pour s'être présenté à la pesée précédant la course à un poids dépassant de plus d'une livre le poids

PRIX DES ENTRAINEURS DE SENONNES 2494 4481

2.300 m

(A réclamer)

10 000 € (5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant, cette année, portera 2 k.

2091 ³ **Premio (IRE)**, h, b, 3 ans, par Oasis Dream GB et Peinture Rare (IRE) (Sadler's Wells USA), 58 k (54 k), (14.000), \otimes , Francois Hassine (*Mlle C Poirier*), F Hassine - (n° corde 9)

Fair Lady, f, ac, 3 ans, par Mastercraftsman IRE et Saladine (IRE) (Dalakhani IRE), 54½ k, (10.000), Ecurie Serval (*M Androuin*), L Gadbin (s) - (n° corde 5)

Dance Vision, f, b, 3 ans, par Vision D'Etat et La Dancess GER (Shareef Dancer USA), 541/2 k, (10.000), Mme Angela Kurth (S Martino), E Libaud (s) - (n° corde 10)

Bretteville, h, gr, 3 ans, par Rajsaman et Boliche GB (Key Of Luck USA), 58 k (571/2 k), (14.000), Mlle Caroline Carrara (*J Da Silva*), Mlle C Carrara - (n° corde 3)

2372 ⁴ Kiunguja, f, al, 3 ans, par Linda's Lad (GB) et Nera Divine (Divine Light JPN), 581/2 k (541/2 k), (14.000), Christophe Plisson (Mlle S Chuette), C Plisson - (n° corde 6)

Major'salsa, f, 3 ans, 541/2 k (53 k), (10.000), G Dufit (*Mlle M Eon*), P de Chevigny - (n° corde 2)

2091 4 Qatar Arrow, f, 3 ans, 541/2 k, (10.000), A Bidon (C Grosbois), A Bidon - (n° corde 7)

Emma Wins, f, 3 ans, 541/2 k, (10.000), G Heald (*S Saadi*), HA Pantall - (n° corde 4)

Bastille My Heart, f, 3 ans, 541/2 k (55 k), (10.000), T Cunnane (ALEX Roussel), E Libaud (s) - (n° corde 1)

Azuraa Blue, f, 3 ans, 561/2 k, (14.000), \otimes , S Renaud (*E Etienne*), S Renaud - (n° corde 11) Reinamix, f, 3 ans, 561/2 k, (14.000), L Edon (J Cabre), L Edon -1697

(n° corde 8)

11 partants ; 19 eng. ; 3 eng. sup. - Total des entrées : 746 €

Eng. sup.: Fair Lady, Bretteville, Major'salsa

1/2 long 3/4, courte encolure, 1 long, tête, 1/2 long 3/4, 5,5 long, 4,5 long, 5,5 long, 2,5 long.

5 000 € - 2 000 € - 1 500 € - 1 000 € - 500 €

Primes aux propriétaires :

2 863 € Premio (ire)

1 145 € Fair Lady

859 € Dance Vision. 572 € Bretteville.

286 € Kiunguja

Primes aux éleveurs

786 € Dayton Investments Ltd.

314 € Ecurie Serval.

353 € Mme Angela Kurth. 235 € Robert Brard, Jean Dupont-Cariot.

117 € Boutin (s), Olivier Le Renard.

Temps total: 02'26"82

PRIX DU SUD-MAYENNE 2495 4479 (Femelles)

1.350 m

13 000 € (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650)

Pour pouliches de 2 ans, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les pouliches n'avant iamais couru recevront 2 k.

2015 ³ Golden Bere, f, b, 2 ans, par Hurricane Cat USA et Triple Witching USA (Pulpit USA), 58 k, Jean Legry *(C Grosbois)*, J Boisnard (s) - (n° corde 3)

Flanders Colors USA, f, al, 2 ans, par Declaration Of War USA et Kate's Winnie USA (Distorted Humor USA), 58 k, ⊗, Jan Romel (J Smith), JC Rouget (s) - (n° corde 8)

Queen's Way, f, gr, 2 ans, par Stormy River et Marie Du Lys (Polish Summer GB), 56 k, Jean-Luc Guillochon (S Saadi), JL Guillochon - (n° corde 4)

Magical Thinking IRE, f, b, 2 ans, par Born To Sea IRE et Brazilian Style GB (Exit To Nowhere USA), 56 k, Scuderia Waldeck Snc (*P Bazire*), A&G Botti (s) - (n° corde 9)

1696 ⁴ Runway, f, b, 2 ans, par Excelebration IRE et Haute Couture (Invincible Spirit IRE), 58 k, Ecurie Bred To Win Sc (T Bachelot), Y Barberot (s) - (n° corde 6) 5 Lady Rohesia GB, f, 2 ans, 56 k (541/2 k), A Delaey (*J Moutard*), P&F Monfort (s) - (n° corde 2) Grinta Sport, f, 2 ans, 58 k, P Matzinger (W Saraiva), 2333 B Lefevre - (n° corde 7) Disque Rouge, f, 2 ans, 56 k (53 k), Ecurie Villebadin (Mlle A Massin), JV Toux - (n° corde 1) Gazelle Smart, f, 2 ans, 56 k, Ecurie Smart (E Etienne), Mme 9 AM Poirier - (n° corde 5) 9 partants ; 31 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 608 € 1/2 long, 1,5 long, courte encolure, 2 long, 1/2 long 3/4, 2,5 long, 4,5 long, 2.5 long 6 500 € - 2 600 € - 1 950 € - 1 300 € - 650 € Primes aux propriétaires : 3 722 € Golden Bere. 1 489 € Flanders Colors Usa, prime non attribuée. 1 116 € Queen'S Way. 744 € Magical Thinking Ire, prime non attribuée. 372 € Runway Primes aux éleveurs : 1 533 € Sas Regnier 260 € Rashit Shaykhutdinov, prime non attribuée. 459 € Mlle Stephanie Babin, Mme Carinne Babin Guillochon. 130 € Peter L. Winkworth, prime non attribuée. 102 € Sca La Perrigne. Temps total: 01'29"76 **CLUNY** Samedi 14 juillet 2018 0714195 Commissaires des courses : Eric PALLUAT de BESSET -Philippe BEAUCHAMP - Cécile BENOIST D'AZY PRIX DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES **2496** 5354 1.900 m **DU CLUNYSOIS** 9 000 € (4 500, 1 800, 1 350, 900, 450) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 et 4 ans, n'ayant jamais reçu une allocation de 6.000. Poids: 3 ans, 56 k.; 4 ans, 60 k.1/2. Tout gagnant cette année portera 2 k. 2222 4 Vue Du Ciel, f, b, 4 ans, par Canford Cliffs IRE et Al Ribh USA (A P Indy USA), 59 k, Ecurie Gribomont (M Grandin), CE Rossi-(n° corde 9) 1738 ⁴ Dandjira, f, b, 3 ans, par Sinndar IRE et Darjana (IRE) (Invincible Spirit IRE), 54^{1/2} k, Pcsse Zahra Aga Khan (N Larenaudie), A de Royer Dupre - (n° corde 5) 2 Famille Du Tango, f, b, 4 ans, par Air Chief Marshal IRE et Perle Du Tango (Ski Chief USA), 59 k (55 k), Bourgogne Racing Club (*Mlle A Nicco*), C Provot - (n° corde 1) 3 2222 ⁵ Reine De Khalvi, f, b, 4 ans, par Khalkevi IRE et Reine De Java (Kingsalsa USA), 59 k, Paul Chenu (*F Champagne*), D Chenu -(n° corde 2) Tango Golf, h, np, 4 ans, par Lord Of England GER et Tres Passing (Medaaly GB), 601/2 k, Eduard Huber (C Santangelo), Mme M Rotering - (n° corde 8) Salmiya Saulaie, f, 4 ans, 59 k, Ecurie Patrick Joubert 1667 (T Speicher), E Vagne (s) - (n° corde 7) Rhea De Cerisy, f, 3 ans, 541/2 k (501/2 k), Ecurie du Levant Sarl (Mlle M Waldhauser), M Cesandri (s) - (n° corde 3) 2188 Sacha Le Lovers, m, 3 ans, 56 k, W Munoz (G Mandel), S Culin - (n° corde 4) Fhebee Rosay, f, 4 ans, 59 k, A Legue (B Flandrin), A Legue -(n° corde 6) 9 partants ; 52 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 738 € 3,5 long, 1 long, 3/4 long, 5,5 long, 1 long, tête, 6,5 long, tête. 4 500 € - 1 800 € - 1 350 € - 900 € - 450 € Primes aux propriétaires : 1 932 € Vue du Ciel. 1 030 € Dandjira. 579 € Famille du Tango. 386 € Reine de Khalvi. 193 € Tango Golf. Primes aux éleveurs : 643 € Ecurie La Vallee Martigny Earl. 424 € Posse Zahra Aga Khan.

> PRIX VANILLE DE COTTE 2.450 m (Autres Que de Pur Sang) (E.)

10 500 € (5 250, 2 100, 1 575, 1 050, 525) - dotation France Galop.

289 € Mme Andree Dyvrande. 192 € Mme Daniele Leguillon.

64 € Gestut Eulenberger Hof

2497 5355

Pour chevaux entiers, hongres et iuments de 4 et 5 ans, nés et élevés en France, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas reçu une allocation de 6.500 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 62 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000 reçus.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

- 1861 Donnant Donnant, f, al, 5 ans, (AQ), par Lucarno USA et Serie Limitee (Kahyasi IRE), 63½ k, Alphonse Kleindienst (A Teissieux), A Kleindienst (n° corde 3)
- 2089 3 Dieu D'Arnoult, h, b, 5 ans, (AQ), par Simplex et Opara (Passing Sale), 64 k, Jeremie Bossert (B Flandrin), J Bossert - (n° corde 7)
- 2089 5 Dalica Dubreau, f, np, 5 ans, (AQ), par Legolas JPN et Palica D'Airy (Cadoubel), 611/2 k, Dominique Limousy (F Champagne), D Limousy - (n° corde 8)
 - **Etrah**, f, bm, 4 ans, (AQ), par Lord Du Sud et Preuve D'Amour (Lute Antique), 601/2 k, Gerard Doyen (*M Grandin*), G Doyen -(n° corde 2)
- 2088 ⁴ Eleven Des Chastys, h, b, 4 ans, (AQ), par Network GER et Jack Line (Conyers USA), 62 k (62½ k), Mme Rachel Philippon (*B Gelhay*), Mme R Philippon (n° corde 6)
- 733 5 Envie De L'Isle, f, 4 ans, (AQ), 601/2 k, Mme P Sayet (T Speicher), E Vagne (s) - (n° corde 4) 2088
- Ephese Marsal, f, 4 ans, (AQ), 601/2 k (60 k), Mlle S Trentani (Mlle M Chanussot), Mlle S Trentani (n° corde 1) Ete Klass, h, 4 ans, (AQ), 62 k (601/2 k), Bourgogne Racing Club (Mlle A Nicco), C Provot - (n° corde 5)

8 partants ; 21 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 225 € encolure, 4,5 long, 1/2 long, 5,5 long, 3 long, 3/4 long, 3 long.

5 250 € - 2 100 € - 1 575 € - 1 050 € - 525 €

Primes aux éleveurs :

- 1 102 € Haras de Saint-Voir, Thierry Adenot.
- 441 € Mlle Larissa Kneip, Mlle Sandrine Grevet. 330 € Mme Benedicte Charoy, Guy Germain.
- 220 € Jean-Nicolas Tige. 110 € Guillaume Chatelus, Philippe Chatelus.

CORLAY

Samedi 14 juillet 2018 0108195

Commissaires des courses : Alain Le GUALES de MEZAUBRAN -Daniel CHERDO - François L'ALLINEC - Hélène de CATUELAN

PRIX FARGANTINE 2498 5179

(Femelles)

2.300 m

6 500 € (3 250, 1 300, 975, 650, 325) - dotation France Galop.

Pour toutes juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas reçu une allocation de 6.000, cette année. Poids : 56 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus: 1 k. par 4.000 recus.

- **Emelina Bella**, f, b, 4 ans, par Sageburg (IRE) et Amoa USA (Ghostzapper USA), 62 k, Ecurie Bella *(M Androuin)*, A Couetil (s) (n° corde 7)
 - Vision D'Anjou, f, bf, 4 ans, par Vision D'Etat et Line Garry (Ballingarry IRE), 58 k (541/2 k), Alain Vandenhove (A Vilchien), L Viel (s) - (n° corde 2)
 - **Summer Eve (IRE)**, f, b, 6 ans, par Duke Of Marmalade IRE et Indian Maiden IRE (Indian Ridge IRE), 61 k, \otimes , Xavier-Louis Le Stang (*J Guillochon*), XL Le Stang (n° corde 1)
- 2092 ⁴ La Taniere, f, b, 4 ans, par Myboycharlie IRE et La Teranga (Beat Hollow GB), 58 k, Jean-Yves Pihery (S Martino), S Gouyette - (n° corde 3)
- **Ngendha**, f, gr, 4 ans, par Evasive GB et Non Resolu [Nombre Premier (GB)], 57 k, Pierre J. Fertillet (*A Fouassier*), PJ Fertillet (n° corde 6)
- 2314 5 Irone Blue, f, 6 ans, 56 k (531/2 k), P Buord (Mlle R Brizard), P Buord - (n° corde 8)
 - Laetitia Moon, f, 7 ans, 56 k, A Le Solliec (B Hubert), D Berra -(n° corde 5)
 - The Grey Filly, f, 4 ans, 56 k (55 k), T Daguet (A Baron), Mme PA Schott - (n° corde 4)

8 partants ; 28 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 211 € 3/4 long, 2,5 long, 3 long, 2,5 long, 1 long, 3/4 long, 3 long.

3 250 € - 1 300 € - 975 € - 650 € - 325 €

Primes aux propriétaires :

- 1 395 € Emelina Bella.
- 558 € Vision D'Aniou
- 325 € Summer Eve (ire)
- 279 € La Taniere.
- 139 € Ngendha.

Primes aux éleveurs :

- 696 € Remi Boucret
- 278 € Gildas Vaillant. 139 € Moussa Mbacke
- 69 € Patrice Gaillard, Mme Didier Guillemin.

XVII BO 2018/15 - plat

Le jockey Pierre GRAUX absent de l'hippodrome, a été remplacé, avec l'autorisation des Commissaires, par le jockey Romanne BRIZARD.

PRIX RENDEZ-VOUS 2499 5180

(Cavalières et Gentlemen-riders)

2.300 m

2

3

4

5

6

7

8

9

6 000 € (3 000, 1 200, 900, 600, 300) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas gagné 10.000, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 66 k. Surcharges accumulées : 1 k. par 1.500 gagnés, cette année, et par 3.000 gagnés, l'année dernière. Les chevaux n'ayant pas gagné, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, recevront 2 k.

Pour Gentlemen-riders et Cavalières, ceux n'ayant pas gagné dix courses recevront 2 k.

Ideal Horse, m, b, 7 ans, par Champs Elysees GB et Ideal World IRE (Singspiel IRE), 64 k ($62^{1/2}$ k), Couetil Elevage (*MIle M Bourillon*), A Couetil (s) - (n° corde 2)

- 1637 ² Satanta, f, bf, 5 ans, par Skins Game GB et Nine Till Six (GB) (Desert Style IRE), 66^{1/2} k (65^{1/2} k), Stephane Gouyette (*Mr X Le Quere*), S Gouyette (n° corde 1)
- 2195 ³ Divine Destiny GB, h, al, 6 ans, par Pivotal GB et Danehill Destiny GB (Danehill Dancer IRE), 64 k (601/2 k), Dominique Delorme (Mlle M Lemartinel), D Delorme (n° corde 3)
- Woodlands, h, ab, 7 ans, par Green Tune USA et Someries (Kendor), 64 k (63 k), Frederic Fouquet (Mr E Fouquet), 2307 F Fouquet - (n° corde 8)
- 2044 ² Ipanemo, m, b, 5 ans, par Iffraaj GB et Faviva USA (Storm Cat USA), 68 k, Mme Roland Perron (*Mr P Lotout*), C Lotoux (s) -
- 2044 ³ Wink And Wave (IRE), f, 5 ans, 651/2 k (631/2 k), S Gouyette (Mr A Le Meur), S Gouyette (n° corde 11)
- Blookhead, h, 4 ans, 64 k (63 k), A Vangelisti (Mr PL Stefani),
- D Satalia (n° corde 6) **Here's To You**, h, 7 ans, 67 k (631/2 k), \otimes , B Le Regent (*Mlle* E Barrier), B Le Regent - (n° corde 5)
 - **Cacingle**, f, 6 ans, (AQ), 651/2 k (631/2 k), XL Le Stang (*Mr L Dubois*), XL Le Stang (n° corde 10) Over The Country, h, 8 ans, 64 k (62 k), \otimes , F Guillossou (Mr P Le Courtois), F Guillossou - (n° corde 7) 10

10 partants ; 32 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 236 €

Certf. vétérinaire : Della Senora. encolure, 2,5 long, 4,5 long, courte encolure, 1/2 long, 1 long, 5 long, 10 long, 1.5 long

3 000 € - 1 200 € - 900 € - 600 € - 300 €

Primes aux propriétaires :

1 002 € Ideal Horse.

- 515 € Satanta. 300 € Divine Destiny Gb, prime non attribuée.
- 200 € Woodlands.
- 128 € Ipanemo.

Primes aux éleveurs :

240 € Suc. de Moratalla. 59 € Janus Bloodstock Inc..

PRIX YVES LE MOIGNE 2500 5181 (Autres Que de Pur Sang)

2.300 m

3

4

5

6

7

9 500 € (4 750, 1 900, 1 425, 950, 475) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné ni reçu 7.000 en places. Poids: 64 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places: 1 k. par 2.000 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront . 2 k.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

Feuille De Chene, f, b, 3 ans, (AQ), par Montmartre et Haldiana [Garde Royale (IRE)], $60^{1/2}$ k, Baron de Bourgoing (M Androuin), G Cherel - (n° corde 7)

- **Furie Precieuse**, f, b, 3 ans, (AQ), par Sri Putra GB et Precieuse Pepite (Lute Antique), 62^{1/2} k, Mme Mireille Desvaux (*B Hubert*), Mme M Desvaux (n° corde 1) 2
- 2087 ² Fleur De Joie, f, b, 3 ans, (AQ), par Secret Singer et Promesse De Joie (Fado), 631/2 k, Ecurie Cerdeval (*A Fouassier*), GAB Leenders (n° corde 2)
 - Fatima De Clerval, f, b, 3 ans, (AQ), par Spider Flight et Talitha De Clerval (Bernebeau), 601/2 k, Phillippe Lamotte D'Argy (S Martino), R Marcel (n° corde 5)
- Fun, f, al, 3 ans, (AQ), par Satri IRE et Tsigane D'Anjou (Sunshack GB), 621/2 k, Alain Vandenhove (M Viel), L Viel (s) -2237 (n° corde 3)
 - Feminix Du Val, f, 3 ans, (AQ), 601/2 k, A Vangelisti (A Coupu), D Satalia - (n° corde 4)
- **2306** ⁴ **Flamenca Baie**, f, 3 ans, (AQ), 62^{1/2} k (61 k), J Zuliani (*Mlle C Hervo*), J Zuliani (n° corde 6)

7 partants ; 21 eng. ; 7 part. déf. - Total des entrées : 220 € 4,5 long, courte encolure, 1,5 long, 4 long, 12 long, 3 long.

4 750 € - 1 900 € - 1 425 € - 950 € - 475 €

Primes aux éleveurs :

997 € Baron de Bourgoing. 399 € Mme Mireille Desvaux

299 € Mlle Jacqueline Bernadon. 199 € Philippe Lamotte D'Argy.

99 € Gildas Vaillant.

DIEPPE

Samedi 14 juillet 2018 0404195

Commissaires des courses : Nicole BRAEM - Gérald SAUQUE -Koen HUYBERS - Elie HENAU

2501 5094 PRIX LINABOX

3.400 m

(Cavalières et Gentlemen-riders)

14 000 € (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de 4 et 5 ans, n'ayant jamais gagné une course "Filière Obstacle" ni en plat, reçu une allocation (courses "Filière Obstacle" exceptées) et n'ayant, en obstacle, ni gagné, ni couru deux fois. **Poids : 66** k. Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 reçus en places.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières

Le départ sera donné au moyen des élastiques

- 2288 ² Doukarbour, f, b, 4 ans, par Crossharbour GB et Doukanane (Turgeon USA), 661/2 k (65 k), Karl Bataille (Mlle T Menuet), M Brasme (n° corde 12)
 - **Baguenaude**, f, bf, 4 ans, par Saint Des Saints et Baladewa GER (Monsun GER), 64^{1/2} k, Mme Benoit Gabeur (*Mr B Le Clerc*), G Macaire (s) (n° corde 14)
- **Elvira De Plomb**, f, b, 4 ans, par Gris De Gris (IRE) et River Lab (River Mist USA), 641/2 k, Mme Elisabeth Vibert *(Mr G Richard)*, Mme E Vibert (n° corde 2)
- 1954 ² Enzo Des Ongrais, h, al, 4 ans, par Saddex (GB) et Nava Des Ongrais (Java Gold USA), 66 k, Mme Philippe Chemin *(Mr R Lemiere)*, Chemin & Herpin (s) (n° corde 9)
 - Idunn, f, b, 4 ans, par Poliglote (GB) et Lys Noire (Boston Two Step USA), 641/2 k, Anthony Lajon (Mr B Caron), T Jouin -(n° corde 8)
- 1624 2 Fast And Magic, f, 4 ans, 641/2 k, A Le Borgne (Mr T Mace), N Paysan - (n° corde 6)
 - **Sunday Music**, f, 4 ans, $64^{1/2}$ k, B Le Roux (*Mr F Gautier*), A Dupont (n° corde 13)
 - Net Apple's, f, 4 ans, 641/2 k, P Coveliers (Mr A Madamet), PH Peltier - (n° corde 7)
- 1667 ³ Flight De Juilley, h, 4 ans, 67 k, C Weber (Mr L Bilger), C Weber (n° corde 10)
 - Supture, f, 4 ans, 641/2 k, Mme N Bonnaudet (Mr A Zuliani), N Paysan - (n° corde 4)
 - Rasfie Nana, f, 4 ans, 641/2 k, Ecurie Alexanian (Mr H Boutin), E Lyon - (n° corde 5)
 - Mad Bright, h, 5 ans, 66 k, Chemin & Herpin (s) (Mr G Cottreau), Chemin & Herpin (s) (n° corde 11)
 - Invicta Choisi Eoz, f, 4 ans, 641/2 k, SAM Couvreur (Mr A Toussaint), SAM Couvreur - (n° corde 15)
- **1667** ² **Mirandenjoy**, f, 4 ans, 65^{1/2} k, Ecurie Mirande *(Mr MAX Denuault)*, AS Pacault (s) (n° corde 1)

Rederie Leoflight, f, 4 ans, 641/2 k (63 k), E Lecoiffier (Mlle A Peltier), E Lecoiffier - (n° corde 3)

15 partants ; 25 eng. ; 3 eng. sup. - Total des entrées : 1 240 €

Eng. sup. : Enzo Des Ongrais, Sunday Music, Mad Bright

1,5 long, 7 long, 4 long, 4 long, 3/4 long, 3 long, 30 long, 5 long, 4,5 long. 7 000 € - 2 800 € - 2 100 € - 1 400 € - 700 €

Primes aux propriétaires :

3 006 € Doukarbour

1 202 € Baguenaude

902 € Elvira de Plomb. 601 € Enzo des Ongrais.

300 € Idunn.

Primes aux éleveurs :

1 500 € Patrick Rago, Gerard de Carfort.

600 € Mme Benoit Gabeur.

450 € Ange Saliot.

300 € Marc Trincot, Mme Odile Trincot.

150 € Dany Louis

Temps total: 03'53"07

La cavalière Sophie THOUVENOT étant absente sur l'hippodrome, les Commissaires ont autorisé son remplacement par la cavalière Astrid

PELTIER sur la pouliche REDERIE LEOFLIGHT. A l'issue de la course, après avoir entendu le gentleman-rider M. Thibaud MACE en ses explications, les Commissaires l'ont sanctionné par une interdiction de monter d'une durée de 8 jours pour avoir fait un usage abusif de la cravache (7 coups/ 1ère infraction).

XVIII

LE DORAT

0527195

Samedi 14 juillet 2018

Commissaires des courses : Jacqueline GATEAU -Serge BARTHELEMY - Etienne RIFFAUD - Serge LE BOUCHER

PRIX LOUIS RICOUX / PRIX WPD SAS 2502 5275 **PARTENAIRE**

2 200 m

2

3

(Anglo-arabes)

8 000 € (4 000, 1 600, 1 200, 800, 400) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, inscrits au stud-book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe à l'exclusion de ceux comptant 37,5 % ou plus de ce sang, n'ayant pas reçu 16.000 en victoires et places. Poids: 57 k. Surcharges accumulées reçues en victoires et places 1 k. par 2.000. Les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 2 k. ; 25 %, 4 k.

- 2103 ⁴ Dream Pontadour Aa, f, al, 5 ans, (AA), par Ragtime Pontadour et Islande Pontadour (Safir), 581/2 k, Mme Marguerite Prunet-Foch (*J Grosjean*), Mme M Prunet-Foch (n° corde 6)
- **Elya Des Maj Aa**, f, al, 4 ans, (AC), par Muhaymin USA et Aligianinca (Fetiche D'Estivaux), 621/2 k (60 k), Scea Haras de Peyre (*S Carrere*), E Papon (n° corde 2) 1866
- 2332 Downton D'Ayza Aa, h, b, 5 ans, (AA), par Forestier et Oxifleur De L'Ayza (Mangarose), 58 k (551/2 k), Mme Marguerite Prunet-Foch (D Alberca-Gavilan), Mme M Prunet-Foch -(n° corde 1)
- Tiptop De L'Abbaye Aa, h, b, 4 ans, (AA), par Konig Turf GER et Zareen (Dan Music), 55 k, ⊗, Jean-Pierre Daireaux (*M Foulon*), JP Daireaux (n° corde 4)
- Tonio D'Ecupillac Aa, h, b, 4 ans, (AC), par Chef De Clan et 1188 Gamine D'Ecupillac (Khanjer De La Brunie), 55 k (531/2 k), Jean-Michel Reillier (*Mlle E Bazire*), Mlle M Chiampo - (n° corde 3)

5 partants ; 14 eng. ; 6 part. déf. - Total des entrées : 152 €

Certf. vétérinaire : Petit Rene Aa.

4 long, 2,5 long, encolure, 6 long.

4 000 € - 1 600 € - 1 200 € - 800 € - 400 €

Primes aux éleveurs :

840 € Francois Maillot.

- 336 € Pascal Sachot, Mme Cecile Sachot-Castaing, Mlle Marion Sachot, Mlle Anne-Sophie Sachot
- 252 € Mme Marguerite Prunet-Foch.

168 € Jean-Charles Escale

84 € Jean-Michel Reillier, Jerome Bianconi, Mme Marie-Anne Holic, Antoine Reillier.

La température extérieure enregistrée sur l'hippodorme étant supérieure à 30 degrès celsius, le poids déclaré lors de la déclaration de monte sera majoré d'une livre pour l'ensemble des concurrents.

2503 5274 PRIX DE MARESCHAL DE LUCIANE

2.200 m

4

5

6

7

6 000 € (3 000, 1 200, 900, 600, 300) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas reçu 10.000 en victoires et places, cette année. Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus : 1 k. par 3.000 reçus

- Anse De Bel'amande, f, b, 4 ans, par No Risk At All et Tracy Eria (Loup Solitaire USA), 581/2 k (541/2 k), Mlle Sandra Bertin (Mlle C Poirier), J Boisnard (s) - (n° corde 3)
- Misunderstood, h, b, 5 ans, par Siyouni et She's Misbehaven USA (Monarchos USA), 57 k (541/2 k), Didier Le Geay (D Boutet), 2195 2 D Le Geay - (n° corde 7)
- L'As De Gree, h, b, 5 ans, par Intrepid Jack GB et Polka De 1181 La Tour (Daliapour IRE), 57 k (541/2 k), Audouin (s) (Mlle A Le Lay), B Audouin (s) - (n° corde 9)
 - Familiar Destiny IRE, h, al, 5 ans, par Intense Focus USA et Greannmhar USA (Distorted Humor USA), 57 k (541/2 k), \otimes , Mme Auguste Casaroli (D Alberca-Gavilan), E Leray (s) - (nº corde 5) Candiceounette, f, b, 4 ans, par Hannouma (IRE) et Elanaaka
- GB (Lion Cavern USA), 551/2 k, David Dahan (*M Foulon*), C Cheminaud (n° corde 1)

 Jarrow IRE, h, 11 ans, 57 k (54 k), I Raybould (*MIle* K Raybould), I Raybould - (n° corde 2)
- 2191 5 Country Nevez, h, 9 ans, 58 k, P Journiac (J Grosjean), P Journiac - (n° corde 6)
- 2194 4 Kazie, f, 5 ans, 551/2 k (53 k), D Le Geay (D Morin), D Le Geay -(n° corde 8)
 - **Zayamin**a, f, 4 ans, 55^{1/2} k (54 k), JP Riviere (Mlle E Bazire), JP Riviere (n° corde 4)
- Kid De La Villiere, h, 5 ans, 57 k, M Chapuron (D Michaux), 10 M Chapuron - (n° corde 10)

10 partants ; 25 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 174 $\mathbin{\in}$

4 long, courte tête, 4 long, 3/4 long, 4 long, nez, tête, 5 long, loin.

3 000 € - 1 200 € - 900 € - 600 € - 300 €

Primes aux propriétaires :

1 288 € Anse de Bel'Amande. 515 € Misunderstood.

386 € L'As de Gree.

257 € Familiar Destiny Ire, prime non attribuée. 128 € Candiceounette.

Primes aux éleveurs

643 € Thierry Bruit-Bonsergent.

240 € Franck Benillouche.

180 € Frederic Bellanger, Mathieu Coutin. 84 € Ennistown Stud, prime non attribuée. 64 € Haras de Bernesq, Ecurie Armand Israel.

Temps total: 02'20"35

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné le propriétaire Monsieur Auguste CASAROLI par une amende de 30 euros pour couleurs non

La température extérieure enregistrée sur l'hippodorme étant supérieure à 30 degrès celsius, le poids déclaré lors de la déclaration de monte sera majoré d'une livre pour l'ensemble des concurrents.

PARISLONGCHAMP

0001 195

Samedi 14 juillet 2018

Terrain léger

Commissaires des courses : Amaury de LENCQUESAING -Emmanuel CHEVALIER DU FAU - Bernard GOURDAIN -Pascal PIGNOT

PRIX ROLAND DE CHAMBURE 2504 695

1.400 m

2

60 000 € (30 000, 12 000, 9 000, 6 000, 3 000)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, n'ayant pas gagné une

Listed Race. Poids: 58 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 2.160 à l'engagement supplémentaire.

Montant de la poule propriétaires : 2.250 €

- 1925 ¹ Harmless, m, al, 2 ans, par Anodin (IRE) et Snowbright GB (Pivotal GB), 58 k (581/2 k), Wertheimer & Frere (*M Guyon*), C Ferland (s) (n° corde 2)
- 2098 ² Pivottina, f, b, 2 ans, par Vision D'Etat et Pixy (GB) (Pivotal GB), 561/2 k (57 k), Andrew-James Smith (*M Barzalona*), L Gadbin (s) (n° corde 5)
- 2162 Pizzicato (ITY), h, b, 2 ans, par Dabirsim et Resaca GER (Touch Down GER), 58 k (581/2 k), Antoine Gilibert (*PC Boudot*), F Chappet (n° corde 3)
 - Julius Limbani IRE, m, b, 2 ans, par Anodin (IRE) et Kshanti USA (Diesis GB), 58 k (581/2 k), W.j.a. Nash (Mlle H Doyle), AMB Watson (n° corde 1)
- 2247 ² All Star Cast IRE, f, b, 2 ans, par Kodiac GB et Araajmh USA (Street Cry IRE), 56½ k (57 k), Mme Theresa Marnane (A Hamelin), M Palussiere (n° corde 4)
- 2021 Baileys Coquette, f, 2 ans, 561/2 k (57 k), G.r. Bailey Ltd (A Lemaitre), JV Toux (n° corde 6)

6 partants ; 9 eng. ; 6 part. déf. - Total des entrées : 1 158 €

3/4 long, 3/4 long, courte tête, 1 long, 1/2 long 3/4.

30 000 € - 12 000 € - 9 000 € - 6 000 € - 3 000 €

Primes aux propriétaires :

17 181 € Harmless. 6 872 € Pivottina.

5 154 € Pizzicato (ity).

3 436 € *Julius Limbani Ire*, prime non attribuée. 1 718 € *All Star Cast Ire*, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs

7 077 € Sydney Vidal.

2 830 € Haras de Grandcamp Earl.

1 415 € Allevamento Si. Fra. Srl. 600 € Nafferty Stud, prime non attribuée.

300 € M.s. Bloodstock Ltd, prime non attribuée.

Temps total: 01'22"26

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop

PRIX DE BEAUSEJOUR 2505 697

1.600 m

35 000 € (17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, depuis le 14 janvier 2018 inclus, gagné une course de Classe 1 lors de leurs deux dernières courses. Poids : 56 k.1/2. Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 14 janvier 2018 inclus, portera 2 k.; depuis le 14 avril 2018 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2.; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

XIX BO 2018/15 - plat

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables

- 687 ² African Sky (GB), h, b, 3 ans, par Shamardal USA et Angelita (IRE) (Alzao USA), 561/2 k (57 k), Ballymore Thoroughbred Ltd (*V Cheminaud*), A Fabre (s) (n° corde 2)
- 1715 ² Baltic Baron IRE, m, b, 3 ans, par Shamardal USA et Born Wild GER (Sadler's Wells USA), 56^{1/2} k (57 k), Gestut Ammerland (PC Boudot), A Fabre (s) (n° corde 7)
- **Ryan Chop**, m, al, 3 ans, par Muhaymin USA et Multichope (Indian Rocket GB), 561/2 k (57 k), Mme Michele Sogorb (*A Crastus*), P Sogorb (n° corde 1)
- 2069 5 Young Fire, h, b, 3 ans, par Fuisse et Young Majesty USA Maria's Mon USA), $56^{1/2}$ k (57 k), \otimes , Cyril Morange (A Lemaitre), F Head (s) - (n° corde 4)
- **Julian Rock**, m, b, 3 ans, par Invincible Spirit IRE et Soneva USA (Cherokee Run USA), 561/2 k (57 k), Aleyrion Bloodstock Ltd (*G Benoist*), D Smaga (n° corde 3)
- Merisi USA, h, b, 3 ans, par Elusive Quality USA et Make Light 2081 USA (Empire Maker USA), 561/2 k (57 k), M.m.m. Stable Fr (C Demuro), A&G Botti (s) - (n° corde 6)
- Casimir (IRE), h, b, 3 ans, par Camelot GB et Casamassima USA (Street Cry IRE), 561/2 k (57 k), Prime Equestrian S.a.r.l. (*J Auge*), C Ferland (s) (n° corde 5) 2110

7 partants ; 20 eng. ; 7 part. déf. - Total des entrées : 1 456 €

tête, 1 long, courte tête, 3/4 long, 3/4 long, 10 long.

17 500 € - 6 650 € - 4 900 € - 2 800 € - 1 400 € - 1 050 € - 700 €

Primes aux propriétaires

- 10 022 € *African Sky (gb)*. 3 808 € *Baltic Baron Ire*, prime non attribuée.
- 2 806 € Ryan Chop.
- 1 603 € Young Fire. 801 € Julian Rock
- 601 € Merisi Usa, prime non attribuée.
- 400 € Casimir (ire).

Primes aux éleveurs :

- 2 752 € Dayton Investments Ltd.
- 665 € Gestut Ammerland, prime non attribuée.
- 1 155 € Alain Chopard.
- 660 € Cyril Morange. 220 € Aleyrion Bloodstock Ltd.
- 105 € Oliver S. Tait, Mme Oliver S. Tait, prime non attribuée
- 110 € Haras du Mont Dit Mont.

Temps total: 01'38"91

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX DE THIBERVILLE 2506 698

(Femelles)

55 000 € (27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour pouliches de 3 ans, n'ayant pas, cette année, gagné une Listed Race. Poids: 57 k

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire

Montant de la poule propriétaires : 5.230 €

- **1601** ⁴ **Zarkamiya**, f, b, 3 ans, par Frankel GB et Zarkava IRE (Zamindar USA), 57 k (571/2 k), S.a. Aga Khan *(C Soumillon)*, A de Royer Dupre (n° corde 2)
- 1641 ⁴ Enchanting Skies IRE, f, b, 3 ans, par Sea The Stars IRE et Estefania GER (Acatenango GER), 57 k (571/2 k), Qatar Racing Limited (PC Boudot), A Fabre (s) (n° corde 5) 2
- 2142 Hermaphrodite, f, b, 3 ans, par Le Havre (IRE) et Decency IRE (Celtic Swing GB), 57 k (571/2 k), Ecurie de Montlahuc (O Peslier), FH Graffard (s) (n° corde 7)
- 2033 Ligne D'Or (GB), f, b, 3 ans, par Dansili GB et Louve Nationale (IRE) (Galileo IRE), 57 k (571/2 k), Ballymore Thoroughbred Ltd (V Cheminaud), A Fabre (s) (n° corde 8)
- 232] ² Standing Up, f, al, 3 ans, par Motivator GB et Kylia USA (Mr. Greeley USA), 57 k (571/2 k), Wertheimer & Frere (M Guyon), C Ferland (s) (n° corde 6)
- 1419 ⁴ Jaylan USA, f, 3 ans, 57 k (571/2 k), Al Shaqab Racing (*G Benoist*), C Ferland (s) (n° corde 4) 6
- Aumale GB, f, 3 ans, 57 k (571/2 k), M Jooste (S Pasquier), N Clement (s) - (n° corde 10)
- Wagga Wagga (FR), f, 3 ans, 57 k (571/2 k), \otimes , Finemore Thoroughbreds Pty Ltd (A Lemaitre), F Head (s) (n° corde 3) 8 9
- Sextine (GB), f, 3 ans, 57 k (571/2 k), C Guitteaud (T Messina), Y Durepaire (s) (n° corde 9)
- 1264 ¹ Holy Ruler, f, 3 ans, 57 k (571/2 k), JC Seroul (A Hamelin), JP Gauvin (s) (n° corde 1)

10 partants ; 13 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 1 584 €

Eng. sup. : Holy Rulei

courte encolure, 1,5 long, 3/4 long, 3/4 long, tête, 1 long 1/4, 1/2 long, 15

27 500 € - 11 000 € - 8 250 € - 5 500 € - 2 750 €

Primes aux propriétaires :

15 749 € Zarkamiya

6 299 € Enchanting Skies Ire, prime non attribuée.

4 724 € Hermaphrodite. 3 149 € Ligne D'Or (gb).

1 574 € Standing Up

Primes aux éleveurs

2

3

4

5

2.400 m

3

5

4 324 € S.a. Aga Khan. 1 100 € Gestut Ebbesloh, prime non attribuée.

1 946 € Sarl Jedburgh Stud.

864 € Dayton Investments Ltd.

648 € Wertheimer & Frere

Temps total: 02'31"31

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur le déroulement de l'arrivée afin d'examiner notamment les conséquences du changement de ligne vers l'extérieur de la pouliche AUMALE GB (Stéphane PASQUIER).

Après examen du film de contrôle et audition des jockeys Christophe SOUMILLON (ZARKAMIYA), Olivier PESLIER (HERMAPHRODITE), Maxime GUYON (STANDING UP), et Stéphane PASQUIER, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course considérant que le mouvement brutal de la pouliche AUMALE (GB) n'avait pas eu de conséquence sur l'ordre d'arrivée de la course.

En outre, les Commissaires n'ont pas pris de sanction à l'égard du jockey Stéphane PASQUIER considérant que le mouvement de sa pouliche était un mouvement incontrolable

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu le représentant de l'entraîneur Jean-Pierre GAUVIN en ses explications, lui ont indiqué que la pouliche HOLY RULER sera interdite de courir pour une durée de 8 jours de s'élancer de sa stalle de départ.

PRIX MAURICE DE NIEUIL 2507 699

2.800 m

(Groupe II)

130 000 € (74 100, 28 600, 13 650, 9 100, 4 550)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus. Poids :

Le gagnant, cette année, d'une course du Groupe II portera 1 k.1/2 ; d'une course du Groupe I, 2 k.1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 1.200 à l'engagement le 20 juin ou 2.200 à l'engagement le 6 juillet ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 11 juillet.

Un souvenir sera remis par Monsieur Jean-Pierre COLOMBU, Vice-Président de FRANCE GALOP, au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant.

Montant de la poule propriétaires : 22.800 €

- 1763 ² Marmelo (GB), m, b, 5 ans, par Duke Of Marmalade IRE et Capriolla GB (In The Wings GB), 57 k (571/2 k), The Fairy Story P./aziz Kheir (C Soumillon), H Morrison (n° corde 3)
 - Algometer GB, m, gr, 5 ans, par Archipenko USA et Albanova GB (Alzao USA), 57 k (57\(^12\) k), Mlle Kirsten Rausing (RL Moore), D Simcock - (n° corde 2)
- 1380 Palombe (IRE), f., gr., 4 ans, par Nathaniel IRE et Grey Lily IRE (Boreal GER), 551/2 k (56 k), Baron Edouard de Rothschild (PC Boudot), A Fabre (s) (n° corde 5)
- 1643 ⁵ Kitesurf GB, f, b, 4 ans, par Dubawi IRE et Shimmering Surf IRE (Danehill Dancer IRE), 551/2 k (56 k), Godolphin Snc (M Barzalona), A Fabre (s) (n° corde 1)
- 1763 ³ Mille Et Mille (GB), h, b, 8 ans, par Muhtathir GB et Quezon Sun GER (Monsun GER), 57 k (571/2 k), Nicolas Saltiel (*C Demuro*), C&Y Lerner (s) (n° corde 6)
- Ice Breeze GB, m, 4 ans, 57 k (571/2 k), K Abdullah (V Cheminaud), P Bary (s) - (n° corde 4) 6 partants ; 20 eng. ; 6 part. déf. - Total des entrées : 4 888 €

3/4 long, 1 long, 1 long, encolure, 15 long.

74 100 € - 28 600 € - 13 650 € - 9 100 € - 4 550 €

Primes aux propriétaires :

31 827 € Marmelo (gb).

12 284 € Algometer Gb, prime non attribuée. 5 863 € Palombe (ire).

3 908 € *Kitesurf Gb*, prime non attribuée. 1 520 € *Mille Et Mille (gb)*.

Primes aux éleveurs

14 829 € Deepwood Farm Stud.

4 004 € Mlle Kirsten Rausing, prime non attribuée. 1 951 € Sc Ecurie de Meautry.

910 € Peter L. Winkworth, prime non attribuée.

849 € Haras de la Perelle.

Temps total: 03'05"59 La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé le poulain ICE BREEZE (GB) à être monté sur la piste, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.

Les Commissaires ont autorisé le hongre MILLE ET MILLE, comme le prévoit la décision des Commissaires de France Galop datée du 26 avril 2018, à être présenté au public entre le moment ou les chevaux ayant participé à la course précédente ont quitté le rond de présentation et avant que les chevaux de la course à laquelle il doit participer ne pénètrent dans le rond de présentation, et ce avant d'être sellé et de se rendre au départ.

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur le déroulement de l'arrivée afin d'examiner les conséquences du changement de ligne du poulain MARMELO (Christophe SOUMILLON) arrivé 1er sur la progression et la performance du cheval ALGOMETER (GB) (Ryan -Lee MOORE) arrivé 2ème.

Après examen du film de contrôle et audition des jockeys précités, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course considérant que sans ce mouvement, le cheval ALGOMETER (GB) n'aurait pas devancé le poulain MARMELO lors du passage du poteau d'arrivée.

En outre, les Commissaires n'ont pas pris de sanction à l'égard du jockey Christophe SOUMILLON.

JUDDMONTE GRAND PRIX DE PARIS 2508 501

2.400 m

2

3

5

(Groupe I. - Mâles et femelles)

600 000 € (342 840, 137 160, 68 580, 34 260, 17 160)

Pour poulains entiers et pouliches de 3 ans. Poids : 58 k.

La course sera précédée d'un défilé.

Versement à la poule des propriétaires : 1.800 à l'engagement le 21 février ou 43.200 à l'engagement supplémentaire le 11 juillet.

Forfait initial: Lundi 9 juillet à 11 h.30.

Un trophée sera remis par Lord Teddy GRIMTHORPE, représentant JUDDMONTE FARMS et par Monsieur Edouard de ROTHSCHILD, Président de FRANCE GALOP, au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey et à l'éleveur du poulain gagnant.

JUDDMONTE FARMS récompensera le cavalier d'entraînement des poulains arrivés 1er. 2ème et 3ème

JUDDMONTE FARMS récompensera le cavalier d'entraînement du poulain le mieux présenté, ainsi que tous les cavaliers d'entraînement

Une couverture sera remise par JUDDMONTE FARMS au poulain gagnant après la course.

Montant de la poule propriétaires : 239.400 €

Kew Gardens IRE, m, b, 3 ans, par Galileo IRE et Chelsea Rose IRE (Desert King IRE), 58 k ($58^{1/2}$ k), D.smith/mme J.magnier/m.tabor (*RL Moore*), AP O'Brien - (n° corde 4)

1759 Neufbosc, m, gr, 3 ans, par Mastercraftsman IRE et Nonsuch Way (IRE) (Verglas IRE), 58 k (581/2 k), Gerard Augustin-Normand (*C Demuro*), Mme P Brandt - (n° corde 1)

Dee Ex Bee GB, m, b, 3 ans, par Farhh GB et Dubai Sunrise USA (Seeking The Gold USA), 58 k (581/2 k), Cheik Hamdan Bin Mohamed Al Maktoum (W Buick), MS Johnston - (n° corde 3)

2256 ¹ Folamour (GB), m, b, 3 ans, par Intello (GER) et Zagzig (GB) (Selkirk USA), 58 k (58½ k), Wertheimer & Frere (M Guyon), A Fabre (s) - (n° corde 5)

Nelson IRE, m, b, 3 ans, par Frankel GB et Moonstone GB (Dalakhani IRE), 58 k (581/2 k), Mme Magnier/m.tabor/d.smith (D O'Brien), AP O'Brien - (n° corde 6)

Downdraft IRE, m, 3 ans, 58 k (581/2 k), O.t.i. Racing (C Soumillon), JP O'Brien - (n° corde 2)
6 partants; 133 eng.; 6 part. déf. - Total des entrées: 39 603 €

1 long 1/4, 3 long, 1 long 1/4, 2,5 long, 7 long.

342 840 € - 137 160 € - 68 580 € - 34 260 € - 17 160 €

Primes aux propriétaires :

81 810 € Kew Gardens Ire, prime non attribuée.

32 729 € *Neufbosc*. 16 364 € *Dee Ex Bee Gb*, prime non attribuée.

8 175 € Folamour (gb). 4 094 € Nelson Ire, prime non attribuée

Primes aux éleveurs :

34 284 € Barronstown Stud, prime non attribuée. 16 988 € Franklin Finance S.a..

6 858 € Godolphin, prime non attribuée.

4 243 € Wertheimer & Frere.

1 716 € Orpendale, Chelston (ireland), Wynatt, prime non attribuée.

Temps total: 02'28"62

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu, le jockey William BUICK en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 150 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1ère infraction - 7 coups). Groupe I.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Cristian DEMURO en ses explications l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours pour avoir laissé pencher le poulain NEUFBOSC durant les 300 derniers mètres de courses, occasionnant ainsi plusieurs contacts avec le poulain KEW GARDENS (Ryan-Lee MOORE)

Les Commissaires de France Galop, agissant en qualité de juges d'appel, conformément aux dispositions des articles 218, 231, 232, 233 et 234 du Code des Courses au Galop;

Saisis d'un appel interjeté par le jockey Cristian DEMURO contre la décision prise par les Commissaires de courses de le sanctionner par une interdiction de monter d'une durée de 2 jours ;

Après avoir pris connaissance du courrier en date du 16 juillet 2018 par lequel le jockey Cristian DEMURO a interjeté appel et motivé celui-ci ; Après avoir dûment appelé le jockey Cristian DEMURO à se présenter à la

réunion fixée le jeudi 19 juillet 2018 et avoir constaté la non présentation de l'intéressé, étant observé que le jockey Cristian DEMURO était représenté par son agent :

Après avoir, au cours de cette réunion, examiné la décision des Commissaires de courses, le film de contrôle, pris connaissance des explications écrites fournies par le jockey Cristian DEMURO et entendu l'agent dudit jockey en ses explications orales, étant observé qu'il lui a été proposé de signer la retranscription écrite de ses déclarations orales, possibilité qui n'a pas été utilisée ;

Après en avoir délibéré sous la présidence de M. Dominique LE BARON DUTACQ ;

Attendu que l'appel du jockey Cristian DEMURO est recevable sur la forme ; Sur le fond :

Vu le courrier de l'agent dudit jockey en date du 15 juillet 2018, mentionnant notamment que le jockey Cristian DEMURO envisage d'interjeter appel contre la décision prise par les Commissaires de courses et sollicitant les différentes vues de la course et la réponse qui lui a été apportée les 15 et 16 iuillet 2018 :

Vul le courrier de l'agent dudit jockey en date du 16 juillet 2018, confirmant notamment que le jockey Cristian DEMURO a décidé d'interjeter appel contre la décision prise par les Commissaires de courses

Vu le courrier recommandé du jockey Cristian DEMURO, en date du 16 juillet 2018 dont la date d'envoi apposée par le Service des Postes est le 17 juillet 2018 mentionnant notamment qu'aucune faute ne peut être retenue à son égard car KEW GARDENS et NEUFBOSC viennent l'un l'autre au contact et s'épaulent, sans que la progression de l'un ne soit perturbée par l'appui de l'autre et que la mise à pied infligée lui apparaît totalement injustifiée ; Vu les éléments du dossier ;

Attendu que l'agent du jockey Cristian DEMURO a indiqué en séance

- que les conditions de la course sont importantes puisque le terrain était rapide, la course rapide également et que les chevaux en arrivant dans le tournant se sont positionnés;
- que le poulain NEUFBOSC se trouve plutôt côté corde au début de la ligne droite et qu'il a ensuite prévu sa sortie vers la gauche sous la direction de son iockev
- qu'un arrêt sur image permet de constater qu'au niveau de l'open strech dont il trouve que c'est plutôt une réussite, les chevaux se retrouvent cependant un peu isolés en pleine piste n'ayant plus l'appui de la corde qui permettait de poser les choses sans que cela ne bouge ensuite ;
- qu'avec cette nouveauté les chevaux bougent plus en pleine piste en cherchant l'appui les uns sur les autres
- que sur la vue de face on voit NEUFBOSC pencher une première fois vers la gauche puis que son jockey le redresse au moyen d'un premier coup de cravache ;
- que Ryan-Lee MOORE de son côté accompagne son poulain au niveau de l'encolure et qu'une lutte a lieu toute la ligne droite, le meilleur ayant gagné à la fin :
- qu'il y a des contacts entre les deux chevaux qui s'appuient l'un sur l'autre et que la victoire est ensuite revenue au meilleur des deux ;
- que Ryan-Lee MOORE change aussi sa cravache de main et qu'il voit que son poulain se rapproche de NEUFBOSC
- que personne ne subit de préjudice dans cette course ;
- que Ryan-Lee MOORE joue aussi un rôle dans le rapprochement des deux poulains et qu'en fin de course, le poulain KEW GARDENS revient aussi vers sa droite
- que des tribunes, il n'avait rien vu, que Ryan-Lee MOORE n'a pas porté réclamation et que rien n'était visible en direct

Attendu que ledit agent a déclaré, suite à une question du Président de séance en ce sens, qu'il n'avait rien à ajouter; Attendu que l'article 166 paragraphe II du Code des Courses au Galop

dispose notamment que lorsqu'un jockey, à n'importe quel endroit du parcours, a poussé, bousculé ou gêné, par un moyen quelconque, un ou plusieurs de ses concurrents, les Commissaires de Courses doivent lui appliquer une sanction dans les limites du Code des Courses au Galop, à moins qu'ils ne jugent que l'incident n'est pas dû à une faute de sa part ;

Attendu qu'à l'entrée de la ligne d'arrivée le jockey Cristian DEMURO et le poulain NEUFBOSC progressaient au centre de la piste avec à leur gauche en retrait le poulain KEW GARDENS et le jockey Ryan-Lee MOORE qui venaient lutter pour la victoire avec des ressources ;

Qu'à environ 350 mètres du poteau d'arrivée, le jockey Cristian DEMURO avait décidé de solliciter son partenaire sur le côté gauche au moyen de la cravache, son poulain ayant réagi en se déportant légèrement vers la droite; Attendu que ledit jockey avait alors changé sa cravache de main et immédiatement redonné un coup de cravache cette fois sur le côté droit, son partenaire penchant alors assez nettement vers sa gauche et vers le poulain KEW GARDENS en allant à son contact, lui faisant faire une première légère vague, ce que la vue de dos démontre particulièrement bien

Que ledit jockey avait cependant décidé de continuer à solliciter à plusieurs reprises son partenaire au moyen de la cravache sur le côté droit, en penchant également son corps vers la droite, ce qui avait de nouveau engendré des contacts avec le poulain KEW GARDENS

Attendu que la vue de dos permet notamment de constater un mouvement des postérieurs du poulain KEW GARDENS ainsi que de son arrière main, ledit poulain ayant été déséquilibré de manière très visible sur ladite vue, étant observé que le film permet bien de constater que c'est le poulain NEUFBOSC qui avait penché à plusieurs reprises dans la ligne d'arrivée et avait été à l'origine du rapprochement entre les deux poulains et non pas son concurrent;

XXI BO 2018/15 - plat

Attendu qu'en ne veillant pas à éviter une gêne de son concurrent en privilégiant ses sollicitations à une parfaite régularité du déroulement de la ligne droite, le jockey Cristian DEMURO avait eu un comportement fautif ; Attendu que les Commissaires de courses ont ainsi pu constater le comportement fautif du jockey Cristian DEMURO, étant donc fondés à le sanctionner par une interdiction de monter d'une durée de 2 jours, cette sanction étant adaptée à la situation en cause ;

Attendu qu'il y a donc lieu de maintenir leur décision ;

PAR CE MOTIFS:

Décident :

- de déclarer recevable l'appel interjeté par le jockey Cristian DEMURO ;
- de maintenir la décision des Commissaires de courses en ce qu'elle a sanctionné le jockey Cristian DEMURO par une interdiction de monter d'une durée de 2 jours. Boulogne, le 19 juillet 2018 R. FOURNIER SARLOVEZE - D. LE BARON DUTACQ - H. D'ARMAILLE

LONGINES HANDICAP DE LA FETE NATIONALE 2509 694 1.950 m (Handicap divisé) Première épreuve

55 000 € (27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100) Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans

Un souvenir sera remis par Monsieur Frédéric BONDOUX, Directeur Longines France et par Monsieur Jean-Pierre COLOMBU, Vice-Président de FRANCE GALOP, au propriétaire, à l'entraîneur et au jockey du cheval gagnant.

Référence: +20

- 1693 ¹ Sejo (IRE), m, b, 3 ans, par Nathaniel IRE et Amarysia (Medicean GB), 59 k (591/2 k), Mme Georgiana Cabrero (O Peslier), C Laffon-Parias - (n° corde 7)
- Folle Passion, h, ab, 3 ans, par Motivator GB et Peaceful Love GER (Dashing Blade GB), 55^{1/2} k (56 k), Mme Jacques Cygler (M Barzalona), HA Pantall - (n° corde 1)
- Cloud Dancer, h, gr, 3 ans, par Kendargent et Cavaliere (Traditionally USA), 571/2 k (58 k), Eckhard Sauren (A Pietsch), MAR Hofer - (n° corde 12)
- **Zillione Sun**, f, al, 3 ans, par Zambezi Sun GB et Zillione Beauty (Ocean Of Wisdom USA), 541/2 k (55 k), Mme Geraldine Reille-Villedey (*G Benoist*), Butel & Beaunez (s) (n° corde 6)
- Ultra Cool, m, b, 3 ans, par Rajsaman et Classic Cool (Miesque's Son USA), 551/2 k (56 k), Mlle Claire Stephenson 2210 (A Crastus), G Doleuze - (n° corde 5)
- 2135 ² **My Kalores**, m, gr, 3 ans, par Lord Du Sud et Alize Des Parcs (Denham Red), 52 k (521/2 k), Manuel Arias (*Mlle M Michel*), Y Gourraud (s) (n° corde 13)
- 1594 ⁵ Merci Capucine (GB), f, b, 3 ans, par Falco USA et Tocopilla (Medaaly GB), 531/2 k (54 k), Edmund Mudge (*M Delalande*), S Wattel (n° corde 15)
- Assonance, f, 3 ans, 571/2 k (58 k), P Bouvard (A Hamelin), JP Gauvin (s) - (n° corde 8)
- 1557 ² Aliyana (IRE), f, 3 ans, 54 k (54^{1/2} k), Prime Equestrian S.a.r.l. (*J Auge*), C Ferland (s) (n° corde 2)
 2210 Belgrano, h, 3 ans, 55 k (55^{1/2} k), P Le Solleu (*F Veron*),
- 10 C&Y Lerner (s) - (n° corde 10)
- Blue Link, m, 3 ans, 53 k (531/2 k), T Castanheira (s) (Mlle 2085 C Pacaut), T Castanheira (s) - (n° corde 3)
- 2223 ⁴ Gyroso, m, 3 ans, 54 k (54^{1/2} k), Mme Inge Berger/robert Berger (*C Demuro*), W Hickst (n° corde 4)
- 2230 4 Marcelle, f, 3 ans, 561/2 k (57 k), Hyperion Sarl (S Pasquier), F Monnier (s) - (n° corde 9)
- 1660 ⁵ Moral Gagnant (GER), h, 3 ans, 581/2 k (59 k), Ecurie Normandie Pur Sang (*PC Boudot*), C Ferland (s) (n° corde 14)
- **Buster**, h, 3 ans, 57 k (571/2 k), T Vallee (*J Monteiro*), N Caullery (n° corde 11)
- 15 partants ; 38 eng. ; 3 eng. sup. Total des entrées : 3 220 \in

Eng. sup. : Assonance, Blue Link

1,5 long, 1/2 long 3/4, 1/2 long, nez, 1/2 long, tête, 1 long 1/4, 3/4 long, 1 long.

27 500 € - 10 450 € - 7 700 € - 4 400 € - 2 200 € - 1 650 € - 1 100 €

Primes aux propriétaires :

- 15 749 € Sejo (ire). 5 984 € Folle Passion
- 4 409 € Cloud Dancer
- 2 519 € Zillione Sun. 1 259 € Ultra Cool.
- 944 € My Kalores
- 629 € Merci Capucine (gb).

Primes aux éleveurs :

- 4 324 € Stilvi Compania Financiera S.a.
- 3 697 € Snig Elevage.
- 1 816 € l.g.e.p.
- 1 037 € Mme Patricia Butel.
- 518 € Mlle Claire Stephenson, Armenio Simoes de Almeida.
- 389 € Manuel Arias.
- 259 € Haras D'Etreham

Temps total: 01'59"46

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150

du Code des Courses au Galop. Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur le déroulement de l'arrivée afin d'examiner les conséquences du changement de ligne du poulain CLOUD DANCER (Alexander PIETSCH) arrivé 3ème sur la progression et la performance de la pouliche ZILLIONE SUN (Grégory BENOIST) arrivée 4ème et du poulain ULTRA COOL (Anthony CRASTUS)

En outre, les Commissaires ont été saisis d'une réclamation du jockey Anthony CRASTUS se plaignant d'avoir été gêné par le poulain COULD

Après examen du film de contrôle et audition des jockeys précités, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course considérant que sans le mouvement vers l'extérieur du poulain COULD DANCER, la pouliche ZILLIONE SUN et le poulain ULTRA COOL ne l'auraient pas devancé lors du passage du poteau d'arrivée.

Par ailleurs, les Commissaires ont sanctionné le jockey Alexander PIETSCH par une interdiction de monter pour une durée de 1 jour, pour avoir eu un comportement fautif.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu, le jockey Alexander PIETSCH en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 150 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1ère infraction - 7 coups). COURSE EVENEMENT

PRIX EQUIDIA (PRIX DE LA MADELEINE) 2510 696 1.950 m (Femelles)

28 000 € (14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais gagné une Classe 2 ni, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 15.000. Poids: 56 k.1/2. Les pouliches ayant reçu une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2; une allocation de 15.000, 2 k.1/2. Les pouliches n'ayant pas été classées dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 16.000 recevront 1 k.1/2.

Un souvenir sera remis par Monsieur Florent GAUTREAU, Directeur de la Rédaction d'Equidia et par Monsieur Jean-Pierre COLOMBU, Vice-Président de FRANCE GALOP, au propriétaire, à l'entraîneur et au jockey de la pouliche gagnante.

- **2097** 5 **Fira**, f, b, 3 ans, (OC), par Siyouni et Nakamti (Lahint USA), 58 k (581/2 k), Earl de la Vallee (*S Pasquier*), S Dehez (s) (n° corde 5)
- 1664 ⁴ Sa Mola (GER), f, np, 3 ans, par Dabirsim et Salona GER (Lord Of England GER), 56^{1/2} k (57 k), Byerley Stables (*M Barzalona*), A Suborics (n° corde 6)
- 1953 ¹ Balinaise (GB), f, b, 3 ans, par Dansili GB et Mydarshaan (GB) (Darshaan GB), 55 k (52^{1/2} k), Wertheimer & Frere (Mile M Michel), C Laffon-Parias (n° corde 1)
- **1801** ² **Shomaria**, f, b, 3 ans, par Exceed And Excel AUS et Shemima (GB) (Dalakhani IRE), 56½ k (57 k), S.a. Aga Khan (*C Soumillon*), A de Royer Dupre (n° corde 4)
- 1381 ³ Zalzalah, f, b, 3 ans, par Dubawi IRE et Strawberrydaiquiri GB (Dansili GB), 561/2 k (57 k), Cheik Joaan Bin Hamad Al Thani (G Benoist), A Fabre (s) (n° corde 2)
- **Coulonces**, f, b, 3 ans, par Le Havre (IRE) et Talwin IRE (Alhaarth IRE), 561/2 k (57 k), Gerard Augustin-Normand (*C Demuro*), M Delzangles (n° corde 3)

6 partants ; 28 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 1 540 €

Eng. sup. : Coulonces

1,5 long, encolure, 1 long 1/4, 3/4 long, 8 long.

14 000 € - 5 320 € - 3 920 € - 2 240 € - 1 120 € - 840 €

Primes aux propriétaires :

1

2

3

5

6

7

8

9

- 8 017 € Fira. 3 046 € Sa Mola (ger)
- 2 244 € Balinaise (gb).
- 1 282 € Shomaria
- 641 € Zalzalah.
- 481 € Coulonces

Primes aux éleveurs :

3 302 € Mme Sylvie Langlois.

- 836 € Klaus Hofmann. 616 € Wertheimer & Frere.
- 352 € S.a. Aga Khan.
- 176 € Al Shaqab Racing
- 198 € Scea Haras du Ma, Marc Dumont, Mme Danielle Boin-Arnaudet.

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX RADIO FG (PRIX DU DEFILE) **2511** 700

1.950 m

(Handicap divisé) Deuxième épreuve

28 000 € (14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans

Un souvenir sera remis par Monsieur Antoine BADUEL, Président Directeur Général de Radio FG et par Monsieur Jean-Pierre COLOMBU, Vice-Président de FRANCE GALOP, au propriétaire, à l'entraîneur et au jockey du cheval gagnant.

Référence: +30.

- **Rising Rain IRE**, f, b, 3 ans, par Lilbourne Lad IRE et Rising Wind IRE (Shirocco GER), 59 k (59¹/² k), Ecurie Skymarc Farm (*M Guyon*), S Wattel (n° corde 1) 2265
- Hemiarton, h, b, 3 ans, par Elusive City USA et Baklava (IRE) (Cape Cross IRE), 58 k (581/2 k), Jean-Luc Pelletan (PC Boudot), Y Gourraud (s) - (n° corde 6)
- 2335 ² Beautiful Nana, f, b, 3 ans, par Authorized IRE et Super Nana (Anabaa USA), 581/2 k (59 k), Stall Australia (*M Barzalona*), S Smrczek (n° corde 5)
- Tigresse Tianjin (GB), f, b, 3 ans, par Nathaniel IRE et Turtle Point USA (Giant's Causeway USA), $56^{1/2}$ k (57 k), \otimes , Christophe Plisson (S Maillot), C Plisson - (n° corde 3)
- 2218 ² Mouli, f, bf, 3 ans, par Fast Company IRE et Dashing Beauty IRE (Daggers Drawn USA), 53 k (531/2 k), Stephan Hoffmeister (*E Hardouin*), C Fey (s) (n° corde 2)
- Hoquilebo, h, b, 3 ans, par Falco USA et Honey Gem [Gold Away (IRE)], 571/2 k (58 k), Castanheira (s) (A Hamelin), T Castanheira (s) - (n° corde 4)

6 partants ; 3 eng. ; 3 eng. sup. - Total des entrées : 1 377 €

Eng. sup. : Rising Rain IRE, Beautiful Nana, Mouli

1/2 long, 1/2 long, 2 long, courte encolure, 2 long.

14 000 € - 5 320 € - 3 920 € - 2 240 € - 1 120 € - 840 €

Primes aux propriétaires :

8 017 € *Rising Rain Ire*, prime non attribuée.

3 046 € Hemiarton.

2 244 € Beautiful Nana

1 282 € Tigresse Tianjin (gb).

641 € *Mouli*.

481 € Hoquilebo

Primes aux éleveurs :

1 400 € Ecurie Skymarc Farm, prime non attribuée.

1 254 € Stud Rdi

924 € Baudron (s)

352 € Berend Van Dalfsen. 176 € Mlle Larissa Kneip, Mlle Sandrine Grevet. 198 € Pierre Lamy, Sebastien Lamy.

Temps total: 02'10"21

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

POMPADOUR

0540195

Samedi 14 juillet 2018

Commissaires des courses : Pierre POURET -Marie-Cécile PARVEAU MARCHAND - Paquita PECOUT -Matthieu LASTERNAS

PRIX FARCEUR VIII 2512 5278

(Anglo-arabes)

1.700 m

12 000 € (6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, inscrits au stud-book anglo-arabe, nés et élevés en France comptant au moins 12,5% de sang arabe, n'ayant jamais gagné ni reçu 5.000 en places. **Poids : 58 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places :1 k. par 1.000 reçus. En outre, les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 2 k.: 25 %. 4 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix.

- **Le France Aa**, m, bf, 3 ans, (AC), par Vertigineux et France Du Pecos (Rosy Fast), 58 k (561/2 k), Ecurie Couderc (Mlle L Le Pemp), D Guillemin (s) (n° corde 4)
- 1995 3 Hevea De Pompadour Aa, f, al, 3 ans, (AA), par Vespone IRE et Histoire Olympique (Dan Music), 551/2 k, Alain d'Argentre (G Bon), JP Daireaux - (n° corde 5)
- Fofie Du Pecos Aa, f, al, 3 ans, (AC), par Chef De Clan et Fiesta Du Pecos (Panoramic GB), 581/2 k, Haras du Pecos (W Smit), SR Simon - (n° corde 1)
- 1924 ⁵ Etincellant Aa, h, al, 3 ans, (AA), par Fairplay Du Pecos et L'Etincelle D'Or (Gnome), 55 k, Mme Michel Thomas (A Gavilan), X Thomas Demeaulte (n° corde 6)
- 1938 ³ Fan De Maspie Aa, f, b, 3 ans, (AC), par Benevolo De Paban et Victoire De Maspie (Valanour IRE), 57^{1/2} k, Jean-Michel Daures (*A Werle*), JM Daures (n° corde 8)
- Farewell La Barde Aa, m, 3 ans, (AA), 54 k, T de Lauriere (RC Montenegro), T de Lauriere - (n° corde 10)
- Lohot De Larachi Aa, h, 3 ans, (AC), 58 k, Mlle M Benoit (C Cadel), F Lagarde - (n° corde 3) Elle Speed Aa, f, 3 ans, (AC), 561/2 k (54 k), JL Gaillard (C Merille), JL Gaillard - (n° corde 7) 8
- Solilou Aa, f, 3 ans, (AA), 521/2 k (511/2 k), D Lacassagne (P Phokaeo), Mlle M Chiampo (n° corde 2) 1995
- Figaro D'Ygrande Aa, m, 3 ans, (AC), 58 k, Mlle A Freby 10 (A Bendjama), Mlle A Freby - (n° corde 9)

10 partants ; 20 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 374 €

Eng. sup. : Elle Speed Aa

7,5 long, 4 long, 1,5 long, 2 long, 1 long, 4,5 long, 1/2 long, loin, loin.

6 000 € - 2 400 € - 1 800 € - 1 200 € - 600 €

Primes aux éleveurs

2

5

1 260 € Yves Fremiot, Patrick Dufreche.

504 € Haras National de Pompadour.

378 € Haras du Pecos.

252 € Suc. Maurice Lille.

126 € Dominique Hermet, Mathieu Masounave.

Temps total: 01'40"70

PRIX DOCTEUR MOURIES 2513 5276

(Cavalières et Gentlemen-riders)

1.700 m

7 500 € (3 750, 1 500, 1 125, 750, 375) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. Poids : 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000 reçus cette année, et par 5.000 reçus, l'année dernière.

Pour Gentlemen-riders et Cavalières ; ceux n'ayant pas gagné cinq courses recevront 2 k.

- 2295 ⁴ Tamil Nadu GB, h, al, 6 ans, par Beat Hollow GB et Taurakina GB (Selkirk USA), 73 k (71 k), Soc.' Di All. M. Guarnieri & C (*Mr* Q Sogorb), M Guarnieri - (n° corde 2)
- 1766 Wessex, h, al, 4 ans, par Mount Nelson GB et Atlanda (Hernando), 71 k, Claude Botton (Mr CA Prunault), SR Simon-(n° corde 4)
- **Trimeur**, h, bf, 7 ans, par Le Triton (USA) et Premiere (Highest Honor), 71 k (691/2 k), Pierrick Le Geay (Mlle L Le Geay), P Le Geay (n° corde 6) 2295
- **Silence Dore**, h, np, 7 ans, par Kingsalsa USA et Rose Venitien (Bikala IRE), 71 k (69 $^{1/2}$ k), \otimes , Gregory Ortiz (*Mlle C Guillemin*), G Ortiz (n° corde 1)
- 1937 ⁵ Melchope, f, al, 6 ans, par Deportivo GB et Parmelie (Pivotal GB), 681/2 k (65 k), Eric Lambert (Mlle A Boutin), JL Gaillard -(n° corde 8)
- **Explore The Shore**, h, 4 ans, 66 k (62 $^{1/2}$ k), D Raballand (*Mlle L Mura*), D Raballand (n° corde 7)
- **Dream Moon (IRE)**, h, 5 ans, 66 k, \otimes , G Dauvergne (*Mr D Artu*), G Dauvergne (n° corde 3)

7 partants ; 31 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 320 €

Certf. vétérinaire : Ale Alessio USA.

2 long, 2 long, 15 long, 6 long, loin, 3 long.

3 750 € - 1 500 € - 1 125 € - 750 € - 375 €

Primes aux propriétaires :

1 252 € *Tamil Nadu Gb*, prime non attribuée.

644 € Wessex

375 € Trimeur

250 € Silence Dore.

125 € Melchope

Primes aux éleveurs : 214 € Snowdrop Stud Co. Ltd.

Temps total: 01'36"80

PRIX BARON DE NEXON **2514** 5277

2.400 m

(Cavalières et Gentlemen-riders) 7 500 € (3 750, 1 500, 1 125, 750, 375) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. Poids : 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000 reçus cette année et par 5.000 reçus, l'année dernière.

Pour Gentlemen-riders et Cavalières; ceux n'avant pas gagné cinq courses recevront 2 k.

- 2312 ¹ Singapur POL, h, b, 7 ans, par Belenus GER et Soneria POL (Alywar USA), 67 k (65^{1/2} k), Pierre Goral *(Mlle B Guenet)*, G Macaire (s) (n° corde 2)
 - Mauve (GB), h, b, 5 ans, par Slickly et Penne [Sevres Rose (IRE)], 71 k (671/2 k), Famille Rothschild (Mlle C Prichard), G Macaire (s) - (n° corde 3)
- An Amkan, h, al, 5 ans, par Air Chief Marshal IRE et An Alarc'h IRE (Peintre Celebre USA), 70 k (661/2 k), Stephen Ramsay (Mlle N Baralon), S Ramsay (n° corde 5)
- 2185 ² Gentle Man, h, al, 4 ans, par Gentlewave (IRE) et Rain Lily (Priolo USA), 71 k (69½ k), Henri-Alex Pantall (*Mlle C Guillemin*), HA Pantall (n° corde 4)
- 1767 1 Lagon Mersois, h, b, 6 ans, par Palace Episode USA et Irishia (Verglas IRE), 67 k, Eric Lambert (Mr CA Prunault), JL Gaillard -
- (n° corde 6) 2269
- Le Navaro, h, 7 ans, 66 k (621/2 k), Mlle A Freby (Mlle A Freby), Mlle A Freby (n° corde 8)

 Ronchois (GB), h, 5 ans, 67 k (651/2 k), Mlle C Cardenne (Mme P Bardon), Mlle C Cardenne (n° corde 10) 2005
- **Missing Ones**, h, 8 ans, 69 k (671/2 k), \otimes , P Le Geay (*Mlle L Le Geay*), P Le Geay (n° corde 7) 2128
- Adena, f, 11 ans, 641/2 k (61 k), D Raballand (Mlle L Mura), 1767 D Raballand - (n° corde 1)

9 partants ; 27 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 267 €

Certf. vétérinaire : Soleil D'Oleron.

14 long, 3/4 long, 1,5 long, 10 long, 4,5 long, 1/2 long, loin, loin.

XXIII BO 2018/15 - plat

5

9

3 750 € - 1 500 € - 1 125 € - 750 € - 375 €

Primes aux propriétaires

1 252 € Singapur Pol, prime non attribuée

644 € *Mauve* (gb).

483 € An Amkan.

322 € Gentle Man 125 € Lagon Mersois

Primes aux éleveurs :

300 € Famille Bothschild

225 € Rouge Et Gris Racing. 160 € Mme Yvette Pantall, Henri-Alex Pantall.

Temps total: 02'34"60

SAINT-MALO

0154195

Samedi 14 juillet 2018

Commissaires des courses : Christophe COURCY-MICHALON -Max CONFRERE - André LAUNAY - Loic Le GUEVEL

PRIX MAUBOUSSIN RENNES (PRIX DES 2515 4398 **BENEVOLES)**

1 800 m

1

3

5

(Femelles) (E.)

16 000 € (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop

Pour juments de 4 ans et au-dessus, ayant une valeur égale ou inférieure à 35 k. et n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 8.500. Poids: 55 k.1/2 Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places cette année : 1 k. par 4.000 reçus.

- **1528** ⁵ **Moon Eclipse**, f, b, 4 ans, par Paco Boy IRE et Cinta GB (Monsun GER), 57^{1/2} k, Ecurie Normandie Pur Sang (*T Bachelot*), L Gadbin (s) (n° corde 3)
- **Spring Mist GB**, f, b, 4 ans, par Dansili GB et Gossamer GB (Sadler's Wells USA), 561/2 k, Godolphin Snc *(S Saadi)*, HA Pantall (n° corde 7) 2 2309
- **Piquiri**, f, b, 4 ans, par Fastnet Rock AUS et Pepiniere IRE (Sadler's Wells USA), 551/2 k, Salabi Racing (S Breux), FH Graffard (s) - (n° corde 5)
- Hark (GB), f, b, 4 ans, par Bated Breath GB et Ancestral Way GB (Mtoto GB), 551/2 k, Eric Hemming (*J Cabre*), P Van de Poele (s) (n° corde 4)
- 1937 ³ Tinarilou, f, gr, 4 ans, par Tin Horse (IRE) et Goodbye Marylou USA (Dixieland Band USA), 561/2 k (55 k), Ecurie Le Pied A L'Etrier (*Mlle M Eon*), E&G Leenders (s) (n° corde 6)

 2403 **Dothraki Sea ITY**, f, 5 ans, 551/2 k, AJ Crabb (*L Boisseau*),
- JV Toux (n° corde 1)
 - Vatohio, f, 6 ans, 551/2 k, Scea Ecurie Bader (ALEX Roussel),

Mile S Delaroche - (n° corde 2)
7 partants ; 11 eng. ; 3 eng. sup. - Total des entrées : 1 064 €

Eng. sup.: Tinarilou, Dothraki Sea ITY

4 long, 1,5 long, encolure, tête, nez, 3 long.

8 000 € - 3 200 € - 2 400 € - 1 600 € - 800 €

Primes aux propriétaires :

3 436 € Moon Eclipse.

1 374 € Spring Mist Gb, prime non attribuée.

1 030 € Piquiri

687 € *Hark* (*gb*)

343 € Tinarilou.

Primes aux éleveurs :

1 143 € Mme Mette Campbell Andenaes

320 € Darley Stud Management Co. Ltd, prime non attribuée. 343 € Dayton Investments Ltd. 228 € Genesis Green Stud.

171 € Mme Genevieve Neveux.

Temps total: 01'50"84

Les Commissaires ont autorisé à ce que la jument VATOHIO soit montée en main, derrière les boîtes de départ, suite à son attitude dangeureuse au rond de présentation.

PRIX VINCENT DE GOURNAY 2516 4397

1.800 m

(A réclamer. - Jockeys et Jeunes Jockeys)

12 000 € (6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, mis à réclamer pour 7.000, 9.000 ou 11.000. **Poids :** 56 **k**. Les chevaux mis à réclamer pour 9.000 porteront 2 k. ; pour 11.000, 4 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.000 porteront 1 k.1/2; plusieurs allocations de 6.000,

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

2388 ² Green Curry (IRE), h, b, 4 ans, par Elusive City USA et Faustina (Antonius Pius USA), 63 k, (11.000), Stephan Hoffmeister (*M Lauron*), F Vermeulen (s) - (n° corde 7)

- 1596 ⁵ Wind Song, f, ac, 4 ans, par Kentucky Dynamite USA et Blue Sally (Della Francesca USA), 581/2 k, (11.000), Mlle Clemence Lotoux (*D Boche*), C Lotoux (s) (n° corde 8)
- **Feelin Alright IRE**, h, b, 4 ans, par Clodovil (IRE) et Littlepromisedland IRE (Titus Livius), 61 1/2 k, (11.000), Laurent Dassault (*J Smith*), JC Rouget (s) (n° corde 1)
- **Medici Musician**, h, al, 4 ans, par Campanologist USA et Bianca De Medici GB (Medicean GB), 56 k (541/2 k), (7.000), Robert Ng (Mile A Duporte), G Bietolini (n° corde 10)
- **April Angel**, f, b, 4 ans, par Spirit One et Lady Verde (Meshaheer USA), 561/2 k (55 k), (9.000), Mme Philippe Demercastel (*Mme A Ceccarello*), P Demercastel (n° corde 6)
- **Royal Scots (IRE)**, h, 4 ans, 56 k, (7.000), ⊗, Ecurie Willy Sebag (*Q Perrette*), M Le Forestier (n° corde 4) 2447
 - Crocy, h, 4 ans, 56 k, (7.000), Mme D Godde (C Grosbois),
 - Lenvie De Vivre, h, 4 ans, 58 k (561/2 k), (9.000), PG Mahe (Mile O Pradel), XL Le Stang (n° corde 5)
- Ferking Autrechene, h, 4 ans, 58 k, (9.000), M Drean (L Boisseau), M Drean (n° corde 2)
- Never Without You, h, 4 ans, 56 k, (7.000), ⊗, Ecurie du Tregor (*LP Beuzelin*), P Demercastel (n° corde 3)

10 partants ; 19 eng. ; 4 eng. sup. - Total des entrées : 1 107 €

Eng. sup.: Green Curry (IRE), Royal Scots (IRE), Ferking Autrechene, Never Without You

1/2 long, 1 long, encolure, encolure, 3 long, 3/4 long, 3/4 long, 4 long, 1,5

6 000 € - 2 400 € - 1 800 € - 1 200 € - 600 €

Primes aux propriétaires :

2 577 € Green Curry (ire).

1 030 € *Wind Song*.

773 € Feelin Alright Ire, prime non attribuée. 515 € Medici Musician.

257 € April Angel.

Primes aux éleveurs :

- 1 929 € Ecurie Majestic Racing Eurl, Ricky Ma Ching Fat.
- 514 € MIle Clemence Lotoux, Francois Lotoux.
- 180 € Awbeg Stud, prime non attribuée. 171 € Stowell Hill Ltd.
- 128 € Philippe Demercastel

Green Curry (IRE), réclamé 13.550,00 € par Mme MARIE-CARMEN **BOUTIN**

Wind Song, réclamée 13.620,00 € par son propriétaire.

Temps total: 01'50"31

Agissant sur réclamation du jockey Jefferson SMITH (FEELIN ALRIGHT) arrivée 3ème, se plaignant d'avoir été gêné à envion 200 mètres du poteau d'arrivée par le cheval MEDICI MISICIAN (Aude DUPORTE) arrivé 4ème, les Commissaires ont ouvert une enquête.

Après examen du film de contrôle et audition des jockeys précités, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course considérant l'incident constaté n'avait pas eu de conséquences sur l'ordre d'arrivée de la course. En outre aucune sanction n'a été prise à l'égard des jockeys concernés.

PRIX DE LA CONCHEE **2517** 4392

1.800 m

15 000 € (7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant jamais gagné Poids: 58 k. Les chevaux n'ayant pas reçu 3.000 en places recevront 2 k.

- 2213 ² Infirmier USA, m, b, 3 ans, par Distorted Humor USA et Etincelle USA (Dynaformer USA), 58 k, Adrian Pratt (*T Bachelot*), Mlle A Wattel (n° corde 6)
- **Seclude GB**, f, al, 3 ans, par Champs Elysees GB et Quiet GB (Observatory USA), 5612 k, Khalid Abdullah *(C Lecoeuvre)*, D Smaga (n° corde 5) 2
- 1953 ³ Murasaki GB, f, b, 3 ans, par Dubawi IRE et Michita USA (Dynaformer USA), 541/2 k, Godolphin Snc (*S Saadi*), HA Pantall (n° corde 2)
 - My Lady Rock, f, b, 3 ans, par Air Chief Marshal IRE et Ladysham Ofsaint's [Gold Away (IRE)], 541/2 k, Mme Anne Bauduffe (E Etienne), Mme AM Poirier (n° corde 3)
- **Whisky Mouille**, m, b, 3 ans, par Alianthus GER et A La Belle Etoile (My Risk), 56 k (53 $^{1/2}$ k), Charles Poli (*C Guitraud*), E Thueux (n° corde 4)
- Fanfreluche, f, 3 ans, 541/2 k (55 k), A Sauty de Chalon (*J Cabre*), P Van de Poele (s) (n° corde 8)
- 2308 4 Reggae Traou Land, h, 3 ans, 58 k (551/2 k), ⊗, P Pasquiou (M Justum), S Gouyette - (n° corde 10)
- 2002 3 Lots Of Tea, f, 3 ans, 561/2 k (53 k), Baron van Gysel (M Remy), S Wattel - (n° corde 1)
- 1953 ⁴ Bahama's Hope GB, f, 3 ans, 54^{1/2} k, Mlle C Guilbert (*S Breux*), P de Chevigny (n° corde 9)

 2228 Kylani, h, 3 ans, 58 k (55^{1/2} k), ⊗, PH Le Geay (*Q Perrette*), PH Le Geay (n° corde 11)
- Sage Decision, f, 3 ans, 541/2 k (51 k), Ecurie Victoria Dreams (*J Delaunay*), JPH Dubois (n° corde 7)

An Accident, h, 3 ans, 56 k, PAT Chedeville (G Le Devehat), HA Pantall - (n° corde 12)

12 partants ; 39 eng. ; 12 part. déf. - Total des entrées : 1 027 €

3 long, encolure, 2,5 long, courte encolure, encolure, 3/4 long, 3/4 long, 1,5 long, 4 long.

7 500 € - 3 000 € - 2 250 € - 1 500 € - 750 €

Primes aux propriétaires :

4 295 € *Infirmier Usa*, prime non attribuée. 1 718 € *Seclude Gb*, prime non attribuée.

1 288 € Murasaki Gb, prime non attribuée.

859 € Mv Ladv Rock.

429 € Whisky Mouille.

Primes aux éleveurs :

750 € Wertheimer & Frere, prime non attribuée.

300 € Juddmonte Farms, prime non attribuée.

225 € Godolphin, prime non attribuée. 353 € Mme Anne Bauduffe.

176 € Charles Poli

Temps total: 01'54"36

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications aux jockeys Gabriel LE DEVEHAT et Stéphane BREUX au sujet d'un incident survenu durant le parcours.

De l'audition des jockeys et de l'examen du film de contrôle, il ressort que l'incident constaté n'avait pas eu de conséquence sur l'ordre d'arrivée de la

PRIX DE LA CHALOTAIS 2518 4394

(A réclamer)

1.800 m

2

13 000 € (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, mis à réclamer pour 10.000, 12.000 ou 14.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 1 k:1/2; pour 14.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.500 porteront 2 k.

- 2121 4 Pearl River Star (GB), m, b, 3 ans, par Motivator GB et Kong Moon (Hernando), $57^{1/2}$ k, (12.000), Guy Heald (S Saadi), HA Pantall - (n° corde 1)
- **Glamour Vendome**, h, gr, 3 ans, par Style Vendome et Kensea (Kendargent), 56 k (541/2 k), (10.000), Serge Hurson 2016 (Mlle M Eon), XL Le Stang - (n° corde 7)
- 2243 ³ Seven Treffles, f, al, 3 ans, par Literato et Don't Look Back (Slickly), 59^{1/2} k (55^{1/2} k), (14.000), Mlle Camille Predignac (*Mlle A Duporte*), BR Beaunez (n° corde 5) 3
- Swansea Beach, f, b, 3 ans, par George Vancouver USA et Ma Legionnaire (Rail Link GB), 56 k, (12.000), Barberot (s) (J Cabre), Y Barberot (s) - (n° corde 6)
- 2143 ² Demetria (GB), f, b, 3 ans, par Intello (GER) et Decision (Kentucky Dynamite USA), 56 k, (12.000), Francois Henri Delaunay (*M Forest*), C Lotoux (s) (n° corde 2)
- Mr Macfly, h, 3 ans, 571/2 k, (12.000), E Thueux (S Breux), E Thueux - (n° corde 9)
- Seeking Revenge, h, 3 ans, 59 k, (14.000), Mme P Demercastel (*C Lecoeuvre*), P Demercastel (n° corde 4) 2243
- Princesse Kiva, f, 3 ans, 541/2 k (53 k), (10.000), E Thueux 2264 (Mlle P Dominois), E Thueux - (n° corde 3)
- Swiss Bank IRE, h, 3 ans, 58 k, (10.000), \otimes , Sarl Ecurie Azur Riviera (W Saraiva), P Chevillard (n° corde 8)

9 partants ; 37 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 837 € courte tête, 1,5 long, 1/2 long, tête, 2,5 long, 1/2 long, 9 long, 10 long. 6 500 € - 2 600 € - 1 950 € - 1 300 € - 650 €

Primes aux propriétaires

3 722 € Pearl River Star (gb) 1 489 € Glamour Vendome

1 116 € Seven Treffles.

744 € Swansea Beach

372 € Demetria (gb).

Primes aux éleveurs :

1 533 € G.b. Partnership 920 € Guy Pariente Holding.

459 € Mme Catherine Chalots, Mlle Celine Marie.

306 € Scea Barbottiere

102 € Haras du Quesnay

Demetria (GB), réclamée 12.013,00 € par XAVIER KEPA.

Pearl River Star (GB), réclamé 12.391,00 € par TORSTEN RABER.

Seven Treffles, réclamée 14.207,00 € par son propriétaire.

Temps total: 01'51"73

Les Commissaires ont autorisé à ce que le poulain PEARL RIVER STAR (No4) soit montée en main, à la sortie du rond de présentation.

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné le propriétaire Monsieur Edouard THUEUX par une amende de 30 euros pour couleurs non

PRIX DE COMBOURG 2519 4395

(Handicap de catégorie. - Femelles)

1.800 m

17 000 € (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop. Pour pouliches de 3 ans.

Seront qualifiées dans cette épreuve, les pouliches auxquelles le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Référence: +27

- 2228 Parinda, f, ro, 3 ans, par Kendargent et Pioneer Girl (IRE) (Anabaa USA), 59 k, Francois Buzon (J Cabre), Mlle L Kneip (n° corde 2)
- 2264 ² La Cataleya, f, b, 3 ans, par Alianthus GER et Zurserl GER (Neshad USA), 541² k (53 k), Mlle Marie-Pierre Salmon (Mlle P Dominois), R Le Dren Doleuze - (n° corde 10)
- **Follow Me**, f, b, 3 ans, par Soldier Of Fortune IRE et Airlight (IRE) (Trempolino USA), 57 k ($54^{1/2}$ k), Mme Angela Kurth (*C Guitraud*), Y Barberot (s) (n° corde 5)
- Lady Ken, f, ab, 3 ans, par Kendargent et Lady Ascot IRE (Excellent Art GB), 541/2 k (53 k), Mme Marie-Claire Elaerts (D Boche), C Lotoux (s) (n° corde 8)
- 2171 ⁵ Lovely City, f, b, 3 ans, par Elusive City USA et Really Lovely IRE (Galileo IRE), 57 k, Mme Gerard Samama (ALEX Roussel), P Sogorb - (n° corde 11)
- Three Streams IRE, f, 3 ans, 571/2 k, Mme E Mulhern 2264 (S Saadi), HA Pantall - (nº corde 12)
- Sorority GB, f, 3 ans, 561/2 k, Mlle L Kneip (LP Beuzelin), Mlle 2402 L Kneip - (n° corde 6)
- Vitabella, f, 3 ans, 56 k (541/2 k), EJ Scherrer (Mlle A Massin), N Milliere - (n° corde 9)
- 2385 5 La Miss, f, 3 ans, 581/2 k, A Andrieu (M Forest), S Brogi -(n° corde 3)
- Oeillade, f, 3 ans, 54 k, A Sauty de Chalon (E Etienne), P Van 2310 de Poele (s) - (n° corde 4) Maeghan, f, 3 ans, S81/2 k, ⊗, S Hoffmeister (*T Bachelot*), P&F Monfort (s) - (n° corde 1) 2373
- Belle Attitude, f, 3 ans, 56 k (541/2 k), J Herold (A Muste), 2265 HA Pantall - (n° corde 7)

12 partants ; 21 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 885 €

Eng. sup. : La Miss

8 500 € - 3 400 € - 2 550 € - 1 700 € - 850 €

Primes aux propriétaires :

4 867 € Parinda.

1 947 € La Cataleya.

1 460 € Follow Me.

973 € Lady Ken. 486 € Lovely City

Primes aux éleveurs :

2 005 € All Along Llc.

802 € Herve Chaignepain. 601 € Mme Angela Kurth.

400 € Mme Gilles Forien.

200 € Stud Rdi.

Temps total: 01'53"55

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications aux jockey Théo BACHELOT, Arnaud MUSTE et Damien BOCHE au sujet d'un incident survenu dans le premier tournant.

Il résulte de l'examen du film de contrôle et audition des jockeys précités, il ressort que le jockey Damien BOCHE avait eu du mal a maitriser la jument LADY KEN, gênant ainsi ses deux concurrents.

PRIX JULIEN BROSSAIS (PRIX DE DINARD) 2520 4399 1.800 m (Handicap de catégorie)

16 000 € (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000. Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Référence: +32.5.

- Hot Hot Very Hot, f, b, 6 ans, par Youmzain IRE et Quelle Chaleur (Double Bed), $54^{1/2}$ k (53 k), Gerard Samama (Mlle M Eon), J Boisnard (s) (n° corde 7)
- 1894 3 Sweet Smoke, h, b, 7 ans, par Redback GB et Sweet Alabama [Enrique (GB)], 59 k, Sebastien Lambert (E Etienne), R Le Gal-(n° corde 11)
- **Dani Blue**, f, gr, 5 ans, par Slickly et Angelic Girl USA (Swain IRE), 60 k (581/2 k), Thierry Marechal (*Mlle D Santiago*), E Lyon (n° corde 3)
- Stardate, f, gr, 5 ans, par Kandidate GB et Supreme Star (Chichicastenango), 531/2 k, ⊗, Leenders (s) (C Grosbois), E&G Leenders (s) (n° corde 5) 2122
- The Day, f, np, 5 ans, par Marshall et Xanthe IRE (Xaar GB), 56 k (541/2 k), Yves Dauce (*Q Perrette*), Y Dauce (n° corde 4) 2258
- **El Mansour**, h, 5 ans, 51 k (491/2 k), D Retif (*J Nicoleau*), D Retif (n° corde 6) Masterblaster, h, 6 ans, 55 k (531/2 k), O Le Quere (D Boche), 2355
- C Lotoux (s) (n° corde 9) 2122 3 Villa Caprara, f, 5 ans, 53 k (50 k), L Tillet (Mlle L Oger), Mme
- AM Poirier (n° corde 2) Desert Heights IRE, h, 4 ans, 591/2 k (58 k), Mme V Deiss 2343 (Mlle A Massin), Mme V Deiss - (n° corde 10)
- White Jacket, h, 7 ans, 58 k (55 k), \otimes , Mile S Houben (Mlle L Poggionovo), Y Mathijs (n° corde 8) 2359

10 partants ; 28 eng. ; 2 eng. sup. - Total des entrées : 1 156 €

XXV BO 2018/15 - plat

Eng. sup. : Stardate, The Day Certf. vétérinaire : El Allume. courte tête, 4 long, 2 long, tête, 2 long, 7,5 long, 5,5 long, 3,5 long, 4,5 long. 8 000 € - 3 200 € - 2 400 € - 1 600 € - 800 € Primes aux propriétaires : 2 672 €. Hot Hot Very Hot 1 069 € Sweet Smoke. 1 030 € Dani Blue. 687 € Stardate 343 € The Day. Primes aux éleveurs 480 € Roger Marot. 320 € Gaetan Gilles 160 € Dominic Mahe, Mlle Pauline Mahe, Mlle Justine Mahe, Mlle Camille Mahe. Temps total: 01'51"35 PRIX DE DOL DE BRETAGNE **2521** 4393 2 500 m 15 000 € (7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant jamais gagné. Poids: 58 k. Les chevaux n'ayant pas reçu 3.000 en places recevront 2 k. **1801** ³ **Distant Dawn GER**, f, b, 3 ans, par Maxios (GB) et Drawn To Run IRE (Hurricane Run IRE), 56^{1/2} k (53 k), Gestut Ammerland (H Besnier), A Fabre (s) - (n° corde 8) 2055 5 Finata GB, f, al, 3 ans, par Dubawi IRE et Concordia GB (Pivotal 2 GB), 541/2 k, Godolphin Snc (S Saadi), HA Pantall - (n° corde 6) 1975 ³ Green Hope, f, al, 3 ans, par Muhtathir GB et Green China (Green Tune USA), 561/2 k, Ecurie La Vallee Martigny Earl (*T Bachelot*), S Wattel - (n° corde 3) 3 2187 ⁴ Tanjah (GB), f, b, 3 ans, par Le Havre (IRE) et Aurore Boreale (IRE) (Zamindar USA), 541/2 k, Al Shaqab Racing (S Breux), 4 FH Graffard (s) - (n° corde 2) **1870** ⁴ **Spring Holiday**, f, bf, 3 ans, par Manduro GER et Spring Shower (Lord Of Men GB), 541/2 k (53 k), Gerard Samama (*Mlle* 5 M Eon), J Boisnard (s) - (n° corde 1) Ma Douce Pistole, f, 3 ans, 541/2 k (52 k), PH Le Geay (Q Perrette), PH Le Geay - (n° corde 5) 6 partants; 45 eng.; 8 part. déf. - Total des entrées: 1 563 € Sans motif: Liki Gwenn. code anomalie : DS : Blue Eyes Mary. 1/2 long 3/4. 7 500 € - 3 000 € - 2 250 € - 1 500 € - 750 € Primes aux propriétaires : 4 295 € Distant Dawn Ger, prime non attribuée. 1 718 € *Finata Gb*, prime non attribuée 1 288 € *Green Hope*. 859 € Tanjah (gb) 429 € Spring Holiday Primes aux éleveurs : 750 € Gestut Ammerland, prime non attribuée. 300 € Godolphin, prime non attribuée. 530 € Ecurie La Vallee Martigny Earl. 353 € Haras du Mezeray S.a. 265 € Gerard Samama. Temps total: 02'45"28

Le cheval BLUE EYES MARY a été déclaré non partant au moment du départ par le starter, après trois essais infructueux.

PRIX DE LA SOCIETE DES COURSES DU PERTRE $_{2.500~m}$ 2522 4396

18 000 € (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'ayant pas, depuis le 1 er janvier de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 12.000. Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

Fortune De Mer, f, al, 4 ans, par Soldier Of Fortune IRE et Orellana USA (With Approval CAN), 61½ k (60 k), Famille Moussac (Mile M Eon), A Couetil (s) - (n° corde 2)

Open Your Mind GER, h, b, 4 ans, par Holy Roman Emperor IRE et Dramraire Mist GB (Darshaan GB), 59 k, Gestut Karlshof (*T Bachelot*), Mme C Bocskai - (n° corde 4) 2

1980 ⁵ Autocrat, h, al, 4 ans, par Vision D'Etat et Abyaan IRE (Ela Mana Mou IRE), 61 k (581 ² k), Peter-Robert Spiller (*C Guitraud*), 3 E Libaud (s) - (n° corde 6)

2311 ¹ Eclair De La Roque, h, b, 4 ans, par Youmzain IRE et Uriosa Roque (Cut Quartz), 59 k (55 k), Maxime Cailler (*Mlle L Oger*), M Cailler - (n° corde 7) 4 5

Marlonne, f, gr, 4 ans, par Martaline GB et Loulane (Commands AUS), 581/2 k, Mme Joseph Shalam (*C Lecoeuvre*), M Rolland (s) - (n° corde 1)

Gold D'Aze, h, 4 ans, 58 k, Mme H Crosnier (Y Barille), N Leenders - (n° corde 9)

Mr Kentucky, h, 4 ans, 57 k, Mme A. Moser/gerhard Moser (M Forest), Mme C Bocskai - (n° corde 5) 2222 7 8

Jasaara USA, f, 4 ans, 571/2 k, Mme M O'Neill (H Journiac), 2403 E O'Neill (s) - (n° corde 8)

Miracle Du Desert, h, 4 ans, 57 k, Scea Ecurie Bader (ALEX Roussel), Mlle S Delaroche - (n° corde 3)

9 partants ; 24 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 995 €

Eng. sup. : Jasaara USA

encolure, 1/2 long 3/4, 4 long, 3/4 long, 3,5 long, 5 long, 7,5 long, 3,5 long.

9 000 € - 3 600 € - 2 700 € - 1 800 € - 900 €

Primes aux propriétaires :

3 865 € Fortune de Mer

1 546 € *Open Your Mind Ger*, prime non attribuée. 1 159 € *Autocrat*.

773 € Eclair de la Roque.

386 € Marlonne.

Primes aux éleveurs :

2 894 € Haras du Mezeray S.a.. 360 € Gestut Karlshof, prime non attribuée.

578 € Peter-Robert Spiller

385 € Mme Robert Mongin.

192 € Mme Joseph Shalam.

Temps total: 02'44"59

Les Commissaires, après avoir entendu l'entraîneur Norbert LEENDERS en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 75 euros pour non présentation du document d'accompagnement du hongre GOLD D'AZE.

VITTEL

Samedi 14 juillet 2018 0906195

> Commissaires des courses : Edith VOGIN -Jean-Paul MANGEONJEAN - Yann de BUYER -Michel CONTIGNON

PRIX D'HAREVILLE 2523 5367

1.600 m

11 500 € (5 750, 2 300, 1 725, 1 150, 575) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 3 ans, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). Poids: 56 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000 reçus.

Bling Bling GER, f, bf, 3 ans, par Dabirsim et Barbea GER (Kallisto GER), 541/2 k (551/2 k), Dkm Racing Club (F Panicucci), JP Carvalho - (n° corde 12)

Gwerrann (GB), f, b, 3 ans, par Dansili GB et Guerande (IRE) (Diesis GB), 561/2 k (57 k), Haras de la Perelle *(M Berto)*, A de 2369 Royer Dupre - (n° corde 8)

Gallina Du Moulin, f, bf, 3 ans, par Montgolfier GER et Colombe Dor (Lord Of Men GB), 541/2 k (55 k), Fernand Meckes (*S.M Laurent*), F Meckes - (n° corde 10)

1505 ⁴ Poldina, h, b, 3 ans, par Penny's Picnic (IRE) et Rampoldina GB [Montjeu (IRE)], 62 k (581/2 k), Remy Meder (MIIe A Molins), M Krebs - (n° corde 5)

Steven, h, gr, 3 ans, par Style Vendome et Kiritsou (Great Palm USA), 56 k (55 k), Stall Yburg (*Mme S Koyuncu*), MAR Hofer (n° corde 14)

Shwedagon, h, 3 ans, 56 k (56^{1/2} k), Haras de Beauvoir (*A Coutier*), F Chappet - (n° corde 11) 2002

The Donald, h, 3 ans, 56 k (561/2 k), Stall Alles Auf Horst (B Ganbat), S Smrczek - (n° corde 13)

Amatrice, f, 3 ans, 541/2 k (531/2 k), L Gatto (Mlle L Grosso), J Parize - (n° corde 3)

Diamantgott, m, 3 ans, 56 k (521/2 k), G Sindermann (Mlle S Chuette), MAR Hofer - (n° corde 6)

2167 ⁵ Los Altos, h, 3 ans, 58 k (57 k), Stall Hamilton (Mlle Z Pfeil), Mme C Whitfield - (n° corde 9)

Dialah GER, f, 3 ans, $54^{1/2}$ k (55 k), Stall 3 D (*C Stefan*), M Weber - (n° corde 1)

Devilin, f, 3 ans, 541/2 k (54 k), Mlle L Carmeliet (E Lebreton), Mlle L Carmeliet - (n° corde 2) Zawiana GER, f, 3 ans, 541/2 k (55 k), Mme A. Moser/gerhard

Moser (K Barbaud), Mme C Bocskai - (n° corde 7)

Southern Cross, m, 3 ans, 56 k (561/2 k), Stall Pempelfort (*E Hardouin*), A Kleinkorres - (n° corde 4)

14 partants ; 41 eng. ; 14 part. déf. - Total des entrées : 523 €

courte encolure, 6 long, 1 long, 1,5 long, 1 long, encolure, nez, 1/2 long, nez. 5 750 € - 2 300 € - 1 725 € - 1 150 € - 575 €

Primes aux propriétaires :

3 293 € Bling Bling Ger, prime non attribuée.

1 317 € Gwerrann (gb). 987 € Gallina du Moulin. 658 € Poldina.

1

6

329 € Steven.

Primes aux éleveurs :

575 € Dkm Racing Club, prime non attribuée. 361 € Haras de la Perelle.

406 € Daniel Meckes.

271 € Claudio Marzocco, Luca Marzocco.

203 € Mathieu Daguzan-Garros, Frederic Bragato.

Temps total: 01'42"11

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop

PRIX DE L'HOTEL D'ANGLETERRE **2524** 5366

2.400 m

3

4

5

11 500 € (5 750, 2 300, 1 725, 1 150, 575) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné (A réclamer excepté). Poids : 56 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k.

- 1741 ² Pour Libranno, f, b, 3 ans, par Pour Moi IRE et Bella Vento GB (Shirocco GER), 55^{1/2} k (56 k), Olivier Joseph Mcdowell (A Coutier), F Chappet - (n° corde 2)
- Walk Proud, m, b, 3 ans, par Denon USA et Well Planned GER (Platini GER), 56 k (561/2 k), Turf Club Baden (E Hardouin), L Hammer-Hansen (n° corde 5)
- **Polar Sea (GB)**, f, b, 3 ans, par Pivotal GB et Legerete USA (Rahy USA), 54^{1/2} k (55 k), Wertheimer & Frere (S.M Laurent), C Laffon-Parias (n° corde 4) 1663
- **Ashpower**, f, b, 3 ans, par Pastorius GER et Ashantee GER (Areion GER), 541/2 k (55 k), Stall Turffighter (*C Stefan*), M Rulec (n° corde 1)
- 2104 ⁷ Tazkia, f, b, 3 ans, par Redoute's Choice AUS et Takaniya IRE (Rainbow Quest USA), 541/2 k (55 k), S.a. Aga Khan (*M Berto*), A de Royer Dupre - (n° corde 6)
- **Noble Sun**, f, 3 ans, $54^{1/2}$ k (55 k), Stall Burg Nanstein (*B Ganbat*), S Smrczek (n° corde 7) 6 1971
- Paloma D'Ans, f, 3 ans, 541/2 k (531/2 k), A Philippot (Mile L Grosso), J Parize (n° corde 3)

7 partants; 23 eng.; 7 part. déf. - Total des entrées: 287 €

tête, 2,5 long, 2 long, 1,5 long, 4 long, loin.

5 750 € - 2 300 € - 1 725 € - 1 150 € - 575 €

Primes aux éleveurs :

805 € Olivier Joseph Mcdowell. 437 € Erich Schmid.

241 € Wertheimer & Frere.

161 € Hans Wirth.

109 € S.a. Aga Khan.

Temps total: 02'31"82

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX DE MANDRES-SUR-VAIR 2525 5368 (E.)

2.400 m

5

9 500 € (4 750, 1 900, 1 425, 950, 475) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, ayant une valeur égale ou inférieure à 28 k. et n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 7.000 (A réclamer excepté). **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000 reçus cette année et par 6.000 recus l'année dernière.

- Margie's Rock IRE, h, gr, 6 ans, par Kandahar Run GB et Margie's World GER (Spinning World USA), 59 k (591/2 k), Stall 1508 Barbara (E Hardouin), L Hammer-Hansen - (n° corde 9)
- **Temperino**, h, gr, 5 ans, par Slickly et Tekoa (GER) (Zieten USA), 59 k (58 k), Stall Party Pusher (*Mme C Fleissner*), W Glanz (n° corde 10)
- 2105 ³ Bronzo, h, b, 4 ans, par Cape Cross IRE et Bassamba (American Post GB), 57 k (571/2 k), Stall Heidekraut *(A Polli)*, W Himmel (n° corde 7)
- Naousa, f, bf, 5 ans, par Loup Breton (IRE) et Baklava (IRE) (Cape Cross IRE), 561/2 k (541/2 k), Mlle Laeticia Carmeliet (E Lebreton), Mlle L Carmeliet - (n° corde 11)
- Saloonmedicus GER, h, b, 5 ans, par Medicean GB et Saloon Rum GER (Spectrum IRE), 57 k (56 k), Cornelius Beetz (Mlle Z Pfeil), Mme C Whitfield - (n° corde 4)
- **Feeling Free**, f, 7 ans, $55^{1/2}$ k (56 k), \otimes , Stall Lucky Seven (*M Berto*), M Weber (n° corde 3) 2062 6 7
- Cherry Blossom, f, 6 ans, 551/2 k (56 k), R Lorenz (C Stefan), 2336 P Baudry - (n° corde 5) Past Sina GER, f, 4 ans, 551/2 k (56 k), ⊗, U Zerrath 2208
- 8 (A Coutier), A Kleinkorres - (n° corde 8)
- Warrigal IRE, h, 8 ans, 62 k (621/2 k), Stal Vie En Rose 1353 (L Bekaert), Stal Vie En Rose - (n° corde 2) 10
- Fit To Run, h, 5 ans, 58 k (571/2 k), Stall Lucky Seven (Mlle 2206 B Weber), M Weber - (n° corde 1)
- Ange Ou Demon, h, 4 ans, 61 k (571/2 k), C Schmitzer (Mlle A Molins), C Schmitzer - (n° corde 6)

11 partants ; 22 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 505 €

Eng. sup. : Temperino

1/2 long, 6 long, 3/4 long, 1 long, 6 long, 1,5 long, 4 long, 6 long, 3/4 long. 4 750 € - 1 900 € - 1 425 € - 950 € - 475 €

Primes aux propriétaires :

1 586 € *Margie'S Rock Ire*, prime non attribuée. 816 € *Temperino*.

612 € Bronzo.

408 € Naousa

204 € Saloonmedicus Ger prime non attribuée

Primes aux éleveurs :

380 € Earl Haras du Logis, Julian Ince, Helmut Volz.

203 € Francois Rohaut.

190 € Scea Haras de Hosses.

66 € Gestut Wittekindshof, prime non attribuée.

Temps total: 02'29"80

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

AURILLAC

0503 196

Dimanche 15 juillet 2018

Commissaires des courses : Mélanie DARTENUCQ -Michel DUQUAIRE - Robert INFANTI - Loic EYRIGNAC

PRIX CHARLES DU BREIL 2526 5280

2.000 m

2

3

6 500 € (3 250, 1 300, 975, 650, 325) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, gagné 7.000 ni reçu une allocation de 5.500. **Poids : 3 ans, 56 k. ; 4 ans et au-dessus, 60 k.** Surcharges accumulées, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 2.000 gagnés.

- Hann Yoyo Avenue, h, b, 4 ans, par Hannouma (IRE) et Rain Esteem (GB) (Mark Of Esteem IRE), 60 k (56 k), Mme Alfred Trillaud-Geyl (Mile K Raybould), Mme A Trillaud-Geyl -
- Genawa, f, ab, 5 ans, par Gentlewave (IRE) et Zalga (Sagacity), 1752 601/2 k (561/2 k), ⊗, Laurent Boutault (Mile A Nicco), L Boutault -(n° corde 7)
 - First Cornilliere, h, b, 4 ans, par Rajsaman et Dont Teutch (Country Reel USA), 60 k, Pereira Pereira Joker (LM Baptista Fonseca), JP Macedo Costa Oliveira - (nº corde 9)
- **Tangoka**, f, gr, 9 ans, par Night Tango GER et Snataka (Take Risks), 581/2 k, Jean-Jacques Boutin *(Mr H Boutin)*, JJ Boutin (n° corde 1)
- Cap Honor, h, al, 13 ans, par Highest Honor et Capades USA (Overskate CAN), 60 k, Dominique Turquet (G Guillermo), 2307 D Turquet - (n° corde 6)
- Seigneur, h, 7 ans, 60 k (56 k), Mlle D Mery (Mlle C Cornet), 1437 S Maurer - (n° corde 8)
- Inaccessible, f, 10 ans, 581/2 k (56 k), H Froidefond (D Morin), H Froidefond - (n° corde 10)
- Muchop, h, 3 ans, 56 k, A Chopard (F Gavilan), A Chopard -(n° corde 3) 2331 5 Delegato, h, 4 ans, 60 k, JL Pelletan (D Michaux), JL Pelletan -
 - (n° corde 5) Ensorceleur, h, 4 ans, 60 k (571/2 k), M Grain (P Phokaeo),

M Grain - (n° corde 2)

10 partants ; 25 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 130 €

3 250 € - 1 300 € - 975 € - 650 € - 325 €

Primes aux éleveurs

617 $\in\,$ Suc. Jean-Paul Chaze, Lionel Orillard, Mme Monique Chaze.

247 € Ecurie Altima.

185 € Domaine de la Cornilliere.

Temps total: 02'05"01

2527 5279 PRIX COLONEL PASQUIER

1.600 m

2

6 500 € (3 250, 1 300, 975, 650, 325) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, gagné 7.000 ni reçu une allocation de 5.500. **Poids : 3 ans, 56 k. ; 4 ans et au-dessus, 59 k.1/2.** Surcharges accumulées, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 2.000 gagnés.

- 2314 2 Le Laimere (IRE), f, al, 6 ans, par Dylan Thomas IRE et Anahit GB (In The Wings GB), 60 k (56 k), \otimes , Laurent Boutault (Mlle A Nicco), L Boutault - (n° corde 3)
- Fantastic Sister, f, b, 5 ans, par Sageburg (IRE) et Pray For Sun IRE (Fantastic Light USA), 58 k, \otimes , Arnaud Legue 1655 (F Gavilan), A Legue - (n° corde 2)
- Wolverhampton, h, gr, 8 ans, par Orpen USA et Sur Sa Mine [Sevres Rose (IRE)], 601/2 k, Dominique Turquet (G Guillermo), D Turquet - (n° corde 1)
- 2328 5 Manu Chop, h, bf, 3 ans, par Captain Chop et Chopinette (Sin Kiang), 56 k (52 k), Alain Chopard (Mlle C Cornet), A Chopard (n° corde 9)

XXVII BO 2018/15 - plat

Ave Cesare GB, h, b, 7 ans, par Holy Roman Emperor IRE et Nessa (FR) [Marchand De Sable (USA)], $59^{1/2}$ k ($55^{1/2}$ k), \otimes , Mme Alfred Trillaud-Geyl (Mlle K Raybould), Mme A Trillaud-5 GevI - (n° corde 12) 2329 ³ Khaleesi Mix, f, 4 ans, 58 k (561/2 k), ⊗, P Ventena Alves (*J Catineau*), P Ventena Alves - (n° corde 7) 6 Loupedro, h, 3 ans, 56 k, \otimes , Mme C Fillet (D Michaux), 7 2294 D Watrigant (s) - (n° corde 8) Orient Extreme (IRE), h, 7 ans, 591/2 k, JJ Boutin (Mr H Boutin), JJ Boutin - (n° corde 6) 8 **2329** ⁵ **Star On Sunda**y, h, 4 ans, 59¹/² k (57 k), ⊗, A Lopez (*V Le Boeuf*), E Dell'Ova - (n° corde 4) 9 Cote Match, f, 4 ans, 58 k, Ze Da Bloqueira (LM Baptista Fonseca), JP Macedo Costa Oliveira - (n° corde 11) 10 Sky Eria, f, 4 ans, 58 k (551/2 k), B Simon (P Phokaeo), B Simon - (n° corde 5) Saint Clement, h, 7 ans, 591/2 k (57 k), Associacao Porto Racing (D Morin), JP Macedo Costa Oliveira - (n° corde 10) r.p 12 partants ; 29 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 231 € Eng. sup.: Loupedro 2 long, 2,5 long, 3 long, 1 long, encolure, 3 long, 3/4 long, 3 long, 13 long. 3 250 € - 1 300 € - 975 € - 650 € - 325 € Primes aux propriétaires : 1 085 € Le Laimere (ire). 558 € Fantastic Sister 325 € Wolverhampton. 372 € Manu Chop 108 € Ave Cesare Gb, prime non attribuée Primes aux éleveurs : 260 € Aleyrion Bloodstock Ltd, Mlle Francoise Laroche. 229 € Alain Chopard. Temps total: 01'41"'00 Le cheval SIANT CLEMENT, dispensé de rond et accompagné en main au départ CASTERA-VERDUZAN Dimanche 15 juillet 2018 0511 196 Commissaires des courses : Michel BRUSTY - Christian LACROIX -Marine MAQUAIRE - Jean-Pierre CAPITAINE PRIX DU DOMAINE DU GRAND COMTE **2528** 5283 2.400 m 8 500 € (4 250, 1 700, 1 275, 850, 425) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments 4 ans et au-dessus, mis à réclamer pour 7.000 ou 9.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 9.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant cette année portera 2 k. ; de plusieurs courses, 4 k. 1721 ⁵ **Like Tin Angel**, f, gr, 4 ans, par Tin Horse (IRE) et Like Afleet USA (Afleet Alex USA), 541/2 k, (7.000), Pierre Ventalon (A Werle), C Scandella - (n° corde 7) Slon He (GB), h, b, 6 ans, par Danehill Dancer IRE et Key Figure GB (Beat Hollow GB), 60 k (571/2 k), (9.000), Eric Dell'Ova (D Alberca-Gavilan), E Dell'Ova - (n° corde 8) 2 2331 ³ Kenmaria, f, gr, 4 ans, par Kendargent et Reemas (Anabaa USA), 54^{1/2} k (53 k), (7.000), Philippe Vidotto (*Mlle L Le Pemp*), P Vidotto - (n° corde 5) 3 Val De La Gesse, f, bf, 4 ans, par Diktat GB et Vadlaviria (IRE) [Bering (GB)], 561/2 k, (9.000), Mme Florence Leon-Dufour (*F Garnier*), CH Gourdain (s) - (n° corde 9) 4 2362 ² Malte Brun, h, gr, 5 ans, par Sunday Break JPN et Missymaria (Kendor), 58 k (561/2 k), (9.000), Cuadra Lucarmada Slu (*J Plateaux*), R Aon Picardo - (n° corde 2) 5 2331 ⁴ Malvasia, f, 6 ans, 541/2 k, (7.000), Mlle K Bataille (*J Grosjean*), Mlle K Bataille - (n° corde 1) 6 Inina, h, 8 ans, 56 k (52 k), (7.000), Mlle M Marin (Mlle C Flechon), Mlle M Marin - (n° corde 10) 7 233] 2 Taka Takata Kataka, f, 7 ans, 541/2 k, (7.000), F Sanchez (M Lauron), F Sanchez - (n° corde 6) 2170 Noctis Maj, h, 10 ans, 58 k, (7.000), C Chenu (s) (M Foulon), C Chenu (s) - (n° corde 3) 9 **Gangnam Style**, f, 7 ans, 561/2 k (54 k), (9.000), J Barrao (*V Chenet*), J Barrao - (n° corde 4) 10 10 partants ; 18 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 424 € Eng. sup. : Malte Brun 4,5 long, nez, 3/4 long, courte encolure 4 250 € - 1 700 € - 1 275 € - 850 € - 425 € Primes aux propriétaires : 1 825 € Like Tin Angel 567 € Slon He (gb).

Primes aux éleveurs : 911 € Haras de Magouet. 273 € Guy Pariente Holding. 121 € François Maillot 84 € Earl Haras de la Gisloterie, S.c.e.a. des Prairies. Like Tin Angel, réclamée 7.002,00 € par DANIEL SARCOU. Temps total: 02'45"70 PRIX DE MONT DE MARSAN **2529** 5281 9 500 € (4 750, 1 900, 1 425, 950, 475) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant jamais gagné. Poids: 58 k. Les chevaux n'ayant pas reçu 3.000 en places recevront 2 k. 2189 ⁴ Manatiya, f, b, 3 ans, par Redoute's Choice AUS et Makana (Dalakhani IRE), 56½ k (52½ k), S.a. Aga Khan (Mile M Lanave), JC Rouget (s) - (n° corde 7) 1991 2 Saga Ouatina, m, bc, 3 ans, par Rip Van Winkle IRE et Always Annie GB (Mount Nelson GB), 58 k, Endre Rosjoe (A Werle), T Lemer - (n° corde 4) 1867 ² Kelmec, h, b, 3 ans, par Khalkevi IRE et Calychope (Indian Rocket GB), 58 k (551/2 k), Suc. Gerard Chenu (V Chenet), C Chenu (s) - (n° corde 6) 2328 ² Edidindo, m, b, 3 ans, par Planteur (IRE) et Diva Divina CAN (Touch Gold USA), 58 k, Scuderia Micolo Snc (M Foulon), M Guarnieri - (n° corde 2) Fly With Cher Ami IRE, f, b, 3 ans, par Le Havre (IRE) et Love Over Gold (Peintre Celebre USA), 541/2 k, Mohanad Al Yaqout (F Garnier), CH Gourdain (s) - (n° corde 5) 2100 ⁵ La Ruffiacoise, f, 3 ans, 541/2 k, P Morin (G Bon), JP Daireaux - (n° corde 8) Vision De L'Orme, h, 3 ans, 56 k, Scea Haras de Peyre (C Cadel), E Papon - (n° corde 12) Killington, f, 3 ans, 541/2 k, A Lemer (M Lauron), T Lemer -Samseduit, f, 3 ans, 541/2 k (54 k), A Lanusse-Cazale (J Plateaux), C Chenu (s) - (n° corde 11) 1631 Wolf Symphonie, f, 3 ans, 541/2 k, Mlle K Bataille (J Grosjean), Mlle K Bataille - (n° corde 10) Kibboy, h, 3 ans, 56 k (531/2 k), E Wildemann (B Panicucci), E Wildemann - (n° corde 1) So Debelleyme, h, 3 ans, 56 k (541/2 k), Mme M Verdu (Mlle L Le Pemp), Mme M Verdu - (n° corde 3)
 partants; 25 eng.; 12 part. déf. - Total des entrées: 450 € 4,5 long, tête, 1/2 long, 3/4 long, 2 long, 1,5 long, 2,5 long, 7,5 long, 1/2 long. 4 750 € - 1 900 € - 1 425 € - 950 € - 475 € Primes aux propriétaires 2 720 € Manatiya. 1 088 € Saga Ouatina. 816 € Kelmec. 544 € Edidindo 272 € Fly With Cher Ami Ire, prime non attribuée Primes aux éleveurs : 1 120 € S.a. Aga Khan. 298 € Ecurie Jema. 336 € Mme Chantale Chenu, Chenu (s). 224 € Scuderia Micolo Snc. 47 € Love Over Gold Syndicate, prime non attribuée. Temps total: 02'38"80 PRIX DU CASINO DE CASTERA-VERDUZAN **2530** 5284 (Anglo-arabes) (E.) 12 000 € (6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, nés et élevés en

2.400 m

France, inscrits au stud-book anglo-arabe, comptant au moins 37,5 % de sang arabe, n'ayant pas reçu 25.000 en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000 reçus depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 6.000 antérieurement. En outre, les chevaux comptant au moins 50 % de sang arabe recevront 3 k

Les remises de poids pour les Jeunes Jockeys et les Apprentis sont applicables dans ce prix.

- 2129 Diego De Tanues Aa, h, al, 5 ans, (AA), par Ares De La Brunie
- 2129 Diego De Taintes Aa, II, al, Sails, (AA), par Ares De La Bruffle et Mesange De Tanues (Dearling), 63 k (59 k), Daniel Lutz (Mlle M Lanave), D Lutz (n° corde 8)
 2129 Dream De Candale Aa, h, al, 5 ans, (AA), par Carghese Des Landes et Laghouat Du Barp (Faalem), 63 k, Mme Anne-Laure Guildoux (A Werle), Mme AL Guildoux (n° corde 5)
- Estitxu D'Oc Aa, f, al, 4 ans, (AA), par Ragtime Pontadour et La Storia (Hasa), 551/2 k (54 k), Marcel Pecout (*V Chenet*), Mlle M Chiampo (n° corde 4)
 - **Embleme Du Paradis Aa**, h, bf, 4 ans, (AA), par Olzarte De Collongues et Soussette (Sousse), 60 k (57^{1/2} k), Lionel Larrigade (*D Alberca-Gavilan*), L Larrigade (n° corde 7)
- 2129 ² Airdelia Aa, f, bf, 4 ans, (AA), par Regality et Famous Du Pecos (Donald Duck), 57^{1/2} k, Patrick Mirablon (*H Journiac*), T de Lauriere (n° corde 1)
- 2129 5 Uranie De Candale Aa, f, 4 ans, (AA), 521/2 k (49 k), ⊗, P Pautier (Mlle C Flechon), C Pautier - (n° corde 2)

547 € Kenmaria 365 € Val de la Gesse.

182 € Malte Brun.

2.400 m

Divine Espoir Aa, f, 4 ans, (AA), $52^{1/2}$ k, M Thabuteau (G Bon), M Thabuteau - (n° corde 3)

Entoinette D'Ayza Aa, f, 4 ans, (AA), 571/2 k, Mme M Prunet-Foch (*J Grosjean*), Mme M Prunet-Foch - (n° corde 9)

Croucrou Aa, h, 4 ans, (AA), 60 k, ⊗, Mme C Bellot (F Garnier), CH Gourdain (s) - (n° corde 6) 2129

1052 ⁴ Faro Du Pecos Aa, h, 5 ans, (AA), 61 k, \otimes , JC Escale (*C Cadel*), E Papon - (n° corde 10) 10

10 partants ; 10 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 264 €

courte tête, 2,5 long, 1 long, courte encolure, 3 long, 7 long, 3/4 long, 1 long,

6 000 € - 2 400 € - 1 800 € - 1 200 € - 600 €

Primes aux éleveurs

1 260 € Jean-Charles Maisonneuve.

504 € Yan de Kersabiec

378 € Mlle Loraine Doirisse, Jean-Manuel Charmes

252 € Bruno Vincent.

126 € Patrick Mirablon

Temps total: 02'43"10

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Marion LANAVE en ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monter po une durée de 2 jours pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (3ème infraction, 8 coups)

PRIX DES THERMES DE CASTERA VERDUZAN 2531 5282 1.700 m (A réclamer)

8 500 € (4 250, 1 700, 1 275, 850, 425) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, mis a réclamer pour 7.000 ou 9.000. Poids: 56 k. Les chevaux mis a réclamer pour 9.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant cette année portera 2 k., de plusieurs courses 4 k.

Sherman Oaks, h, al, 6 ans, par Turtle Bowl (IRE) et Brise Oceanne (Kendor), 58 k (541/2 k), (7.000), Guillaume Linsolas (*B Panicucci*), J Reynier - (n° corde 1)

Ragazzo (FR), h, bf, 7 ans, par Footstepsinthesand GB et Rosa Di Brema ITY (Lomitas GB), 56 k (541/2 k), (7.000), Pena Hipica La Atalaya (*J Plateaux*), R Aon Picardo - (n° corde 3)

2160 ⁵ Truffle Black (GB), h, b, 7 ans, par Oratorio IRE et Hold The Thought (GB) (Galileo IRE), 58 k (561/2 k), (9.000), Gregory Ortiz (Mlle L Le Pemp), G Ortiz - (n° corde 5)

2329 ² Sea Spectre (IRE), h, b, 4 ans, par Born To Sea IRE et Narya IRE (Halling USA), 56 k, (7.000), Novum Stables SI *(M Lauron)*, F Sanchez - (n° corde 4)

2293 ⁴ Nomad Arrow (IRE), h, gr, 7 ans, par Footstepsinthesand GB et Aseena (IRE) (Verglas IRE), 60 k, (9.000), ⊗, Olivier Chaudun (*C Cadel*), J Piednoel - (n° corde 7)

Brac Jag, h, 6 ans, 56 k (531/2 k), (7.000), ⊗, Mlle H Jones (*G Guedj-Gay*), J Piednoel - (n° corde 2) 1892

Sunday Racer, h, 5 ans, 56 k, (7.000), ⊗, M Cheno (F Garnier), CH Gourdain (s) - (n° corde 6)

7 partants ; 27 eng. ; 7 part. déf. - Total des entrées : 217 €

2 long, 1/2 long, encolure, 1/2 long, 4,5 long, 4,5 long.

4 250 € - 1 700 € - 1 275 € - 850 € - 425 €

Primes aux propriétaires :

1 419 € Sherman Oaks.

567 € Ragazzo (fr), prime non attribuée.

425 € Truffle Black (gb).

365 € Sea Spectre (ire)

141 € Nomad Arrow (ire)

Primes aux éleveurs :

121 € Sunday Horses Club S.I., Mauricio Delcher Sanchez.

Temps total: 01'46"20

LA GACILLY

Dimanche 15 juillet 2018 0118196

Commissaires des courses : Philippe SOUCHAUD -Roger RICHARD - Yannick BURBAN - Marc POTIRON

PRIX Y DE SAINT GERMAIN 2532 5182

2.250 m

2

3

4

5

9 500 € (4 750, 1 900, 1 425, 950, 475) - dotation France Galop. Pour pouliches de 3 ans, nées et élevées en France, n'ayant jamais gagné. Poids: 58 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places: 1 k. par 1.500 reçus. Les pouliches n'ayant obtenu aucune allocation recevront 2 k.

Black Demon, f, bf, 3 ans, par Slickly et Sign And Seal IRE (Hurricane Run IRE), 59 k (591/2 k), Mme Anne Boisnard (*C Grosbois*), J Boisnard (s) - (n° corde 6)

2189 ⁵ Beretta Bilberry, f, al, 3 ans, par Zanzibari USA et Hold The Dollar (Hold That Tiger USA), 60 k (58 k), Alexis Doussot (*T Lefranc*), H Billot (s) - (n° corde 1) 2

Storm To The Sea, f, al, 3 ans, par Siyouni et Miss Bio (River Mist USA), 56 k (561/2 k), Gaec de Clairefontaine (S Martino), 2223 E Libaud (s) - (n° corde 11)

2009 ⁴ **Hurrican Kar**, f, bf, 3 ans, par Hurricane Cat USA et La Reine Karad [Balleroy (USA)], 61 k ($57^{1/2}$ k), \otimes , Boisnard (s) (*Mlle C Poirier*), J Boisnard (s) - (n° corde 9)

Kyra De La Roche, f, b, 3 ans, par Redback GB et Alizeyra (Laveron GB), 56 k (561/2 k), Mme Corinne Rouffie-Huve (G Le Devehat), M Brasme - (n° corde 8)

2432 ³ Amour Libranno, f, 3 ans, 58 k (56 k), \otimes , OJ Mcdowell (C Guitraud), E O'Neill (s) - (n° corde 5)

Miryem, f, 3 ans, 56 k (54 k), P Pasquiou (A Bouille) S Gouyette - (n° corde 4)

The Works, f, 3 ans, 56 k (54 k), D Mahe (D Gibello Sacco), 2308 D Mahe - (n° corde 7) 2308

Maymona, f, 3 ans, 56 k (54 k), DOM Lelievre (*D Boche*), DOM Lelievre - (n° corde 3) Carla De Baune, f, 3 ans, 56 k (521/2 k), Mlle C Samson (Mlle 1953

L Oger), J Delaunay - (n° corde 10)

Star Gynt, f, 3 ans, 56 k (521/2 k), A Dupont (Mlle O Pradel), A Dupont - (n° corde 2)

11 partants ; 28 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 153 €

1 long, 4 long, 5,5 long, 2 long, 2 long, 7 long, tête, 18 long, 15 long. 4 750 € - 1 900 € - 1 425 € - 950 € - 475 €

Primes aux éleveurs

902 € Gregor Vischer.

361 € Jean-Charles Thibaut, Regis Girardin, Andre Dauvillier, Michel Laflandre.

270 € MIle Marie-Laure Collet, Mme Marylene Collet, Jean Collet.

180 € Eric Blaineau.

90 € Mme Corinne Rouffie-Huve.

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 300 celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné le propriétaire Madame Anne BOISNARD par une amende de 30 euros pour couleurs non conformes. Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Olivia PRADEL en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 75 euros pour s'être présenté à la pesée avant la course à un poids dépassant de plus d'un kilo celui déclaré

PRIX JEAN CLAUDE ANNEE 2533 5183

2.250 m

(Mâles et Hongres)

9 500 € (4 750, 1 900, 1 425, 950, 475) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de 3 ans, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids: 58 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 1.500 reçus. Les poulains n'ayant obtenu aucune allocation recevront 2 k

1611 ⁵ Rio Verde, h, al, 3 ans, par Rio De La Plata USA et Slavenska (Vettori IRE), 61 k (611/2 k), Gerard Samama (C Grosbois), J Boisnard (s) - (n° corde 2)

1626 ³ Allee Sat, h, b, 3 ans, par Satri IRE et Blonde Cleville (Vertical Speed), 58 k (56 k), Regis Bertin (*D Boche*), R Bertin -2 (n° corde 5)

Kempsky (IRE), h, b, 3 ans, par Shamardal USA et Rock Me Baby GB (Rock Of Gibraltar IRE), 60 k (601/2 k), Raphael Marcel (S Martino), R Marcel - (n° corde 6)

Rajamsyl, h, gr, 3 ans, par Rajsaman et Landelles (IRE) (High Chaparral IRE), 61 k ($57^{1/2}$ k), \otimes , Mme Francois Mauduit (*Mile O Pradel*), A Le Clerc (s) - (n° corde 3) 1952

Falko Du Ninian, h, b, 3 ans, par Le Houssais et Florival (IRE) (Green Tune USA), 58 k (541/2 k), Michel Lelievre (Mlle C Poirier), 1947 M Lelievre - (n° corde 4)

Super Tom, h, 3 ans, 56 k (54 k), JP Leseigneur (T Lefranc), 2310 J Marion (s) - (n° corde 1)

Just Boy, h, 3 ans, 56 k (56^{1/2} k), F Hayeres (s) (*Mr A Madamet*), F Hayeres (s) - (n° corde 7) 2378

Slick Feather, h, 3 ans, 56 k (521/2 k), Mme I Blieschies (MIIe L Oger), S Gouvette - (n° corde 9)

Faramir Meara, h, 3 ans, 56 k (54 k), \otimes , Ecurie Lm (A Bouille), 1947 J Morel - (n° corde 8)

9 partants ; 18 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 100 €

7,5 long, 2 long, courte tête.

4 750 € - 1 900 € - 1 425 € - 950 € - 475 €

Primes aux éleveurs :

902 € Mme Catherine Niederhauser Dietrich.

361 € Thierry Prod'Homme, Mickael Thierry Prod'Homme.

199 € Haras du Mont Dit Mont.

180 € Poulinieres.com.

 $90 \in$ Francois Blanche. La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 300 celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code

des Courses au Galop. Agissant sur réclamation du jockey Tom LEFRANC (SUPER TOM) arrivé 6ème se plaignant d'avoir été gêné pendant le parcours par le cheval ALLEE SAT (Damien BOCHE) arrivé 4ème, les Commissaires ont ouvert une enquête.

Après examen du film contrôle et audition des jockeys Tom LEFRANC et Damien BOCHE, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course considérant que le gêne n'était pas avérée.

XXIX BO 2018/15 - plat

3

En outre, les Commissaires n'ont pas pris de sanction à l'égard du jockey Damien BOCHE considérant que celui-ci n'était pas fautif de l'incident.

PRIX GASTON RENAUD 2534 5184

2

3

4

5

7

8

6 500 € (3 250, 1 300, 975, 650, 325) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas gagné 10.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus ni, cette année, reçu une allocation de 5.000. Poids: 57 k. Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 gagnés depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.

Moufftard, h, b, 5 ans, par Montmartre et Jiangxi (Invincible Spirit IRE), 58 k (55 $^{1/2}$ k), Philippe Ronciere (*Mile A Le Lay*), B Audouin (s) - (n° corde 10)

Majestic Club USA, h, np, 9 ans, par Theatrical IRE et Smart Kiss USA (Smart Strike CAN), 61 k (611/2 k), Ecurie Michel Doineau (S Martino), C Lecrivain - (n° corde 7)

Spaliburg Rosetgri, h, b, 7 ans, par Sageburg (IRE) et Spalitas (Medaaly GB), 59 k (591/2 k), Frederic Fouquet (*C Grosbois*), F Fouquet - (n° corde 8)

Calipso Du Chabois, h, b, 6 ans, par Daramsar et Swing Et Smart (Sicyos USA), 57 k (53½ k), Jean-Pierre Girard (Mlle O Pradel), JP Girard - (n° corde 2) 2199

Frere De La Cote, h, b, 5 ans, par Early March GB et Polymona [Poliglote (GB)], 57 k (571/2 k), Hayeres (s) (Mr A Madamet), F Hayeres (s) - (n° corde 1)

Titfortat Succes, f, 5 ans, 551/2 k (531/2 k), F Dehez (D Gibello 2313 6 Sacco), F Dehez - (n° corde 9)

Demoiselledavignon, f, 7 ans, 55^{1/2} k (53^{1/2} k), JG Le Courtois (*J Delaunay*), JG Le Courtois - (n° corde 12) 2392

Shotgun, h, 6 ans, 57 k (531/2 k), R Loiseleur (Mlle C Poirier), R Loiseleur - (n° corde 6)

Datcha Du Lin, f, 5 ans, 551/2 k (52 k), JP Trinquier (MIle 9 L Oger), JP Trinquier - (n° corde 11)

Fly To Traou Land, h, 7 ans, 57 k (571/2 k), B Le Regent (G Le Devehat), B Le Regent - (n° corde 3) 10

10 partants ; 27 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 391 €

Eng. sup. : Moufftard Sans motif: Aisickly.

Certf. vétérinaire : Macbeth River.

Chev. retir. : Magic Run.

 $4,5\ long,\ 4\ long,\ 1\ long,\ 5\ long,\ 2\ long,\ 5\ long,\ 2\ long,\ 6,5\ long.$ $3\ 250$ € - $1\ 300$ € - 975 € - 650 € - 325 €

Primes aux propriétaires :

1 395 € Moufftard.

434 € Majestic Club Usa, prime non attribuée.

325 € Spaliburg Rosetgri 217 € Calipso du Chabois

139 € Frere de la Cote.

Primes aux éleveurs :

650 € Philippe Ronciere, Denis Bourez.

64 € Indivision Polymona 1, Roger-Yves Simon, Nicolas Simon.

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 300 celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

MAISONS-LAFFITTE

0005196

Dimanche 15 juillet 2018

Terrain léger

Commissaires des courses : Amaury de LENCQUESAING -Emmanuel CHEVALIER DU FAÚ - Koen HUYBERS

PRIX MARY TUDOR 2535 702

1.200 m

1

2

3

4

5

(Femelles)

27 000 € (13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour pouliches de 2 ans, n'ayant jamais couru. Poids : 57 k.

 $\pmb{\text{Adesias}}, f, \text{ bf, 2 ans, par George Vancouver USA et Kel Away (Keltos), 57 k (541/2 k), Jean-Pierre-Daniel Ancelin (\textit{J Monteiro}), Mlle M Henry - (n° corde 6)$

Sicilia GB, f, bf, 2 ans, par Kingman GB et Palitana USA (Giant's Causeway USA), 57 k, Al Shira'Aa Farms (O Peslier), C Laffon-Parias - (n° corde 2)

Shayhanah GB, f, b, 2 ans, par Oasis Dream GB et Fairwater USA (Empire Maker USA), 57 k, Proe Faisal Bin Khaled (PC Boudot), A Fabre (s) - (n° corde 1)

Dream With You, f, b, 2 ans, par George Vancouver USA et Azucar IRE (Desert Prince IRE), 57 k (541/2 k), Thierry Vallee (K Barbaud), N Caullery - (n° corde 5)

Excellency, f, b, 2 ans, par Sea The Stars IRE et Twyla Tharp IRE (Sadler's Wells USA), 57 k, Al Shaqab Racing (G Benoist), HF Devin (s) - (n° corde 4)

Sonoma, f, 2 ans, 57 k, Mme MT Dubuc-Grassa (C Soumillon), F Chappet - (n° corde 3)

6 partants ; 10 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 837 €

```
Eng. sup. : Shayhanah GB
```

3/4 long, 1/2 long, 1,5 long, 1 long 1/4, 1 long 1/4.

13 500 € - 5 400 € - 4 050 € - 2 700 € - 1 350 €

Primes aux propriétaires :

7 731 € *Adesias*.

3 092 € Sicilia Gb, prime non attribuée.

2 319 € Shayhanah Gb, prime non attribuée. 1 546 € Dream With You.

Primes aux éleveurs :

3 184 € Jean-Pierre-Daniel Ancelin, Mlle Stephanie Perrier.

540 € Hascombe And Valiant Studs, prime non attribuée. 405 € Faisal Meshrf Alqahtani, prime non attribuée. 955 € Gerard L. Ferron, Mme Paulette Chailleux.

212 € Al Shaqab Racing.

Primes F.E.E. :

1 350 € Adesias. 540 € Sicilia Gb.

405 € Shayhanah Gb

Temps total: 01'12"30

PRIX DUPLEX 2536 701

1.200 m

(Mâles et Hongres)

27 000 € (13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350)

Pour poulains entiers et hongres de 2 ans, n'ayant jamais couru. Poids :

Double Kodiac (IRE), m, b, 2 ans, par Kodiac GB et Via Lattea IRE (Teofilo IRE), 58 k, Saif Ali (*M Barzalona*), S Crisford (n° corde 5)

Ecolo, m, b, 2 ans, par Invincible Spirit IRE et Never Green (IRE) (Halling USA), 58 k, Wertheimer & Frere (M Guyon), C Laffon-Parias - (n° corde 2)

Big And Bold GB, m, b, 2 ans, par Garswood GB et Sweet Wind Music GB (Zamindar USA), 58 k, Mme Catherine Hassett (*O Peslier*), J Carayon - (n° corde 1)

Delaware GB, m, b, 2 ans, par Frankel GB et Zatsfine GB (Oasis Dream GB), 58 k, Khalid Abdullah (*V Cheminaud*), A Fabre (s) - (n° corde 4)

Seppeltsfield IRE, m, b, 2 ans, par Raven's Pass USA et Petit Calva (Desert King IRE), 58 k, Mme A.g. Kavanagh *(T Piccone)*, F Chappet - (n° corde 3)

Politicum, m, 2 ans, 58 k, Russian Racing Syndicate (C Demuro), A Shavuyev - (n° corde 7)

Inattendu, h, 2 ans, 58 k, F Chappet (PC Boudot), F Chappet -

7 partants ; 15 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 1 112 €

Eng. sup. : Big And Bold GB

1,5 long, 1,5 long, 1 long 1/4, courte encolure, 5 long, 1/2 long.

13 500 € - 5 400 € - 4 050 € - 2 700 € - 1 350 €

Primes aux propriétaires

7 731 € Double Kodiac (ire)

3 092 € Ecolo.

2 319 € Big And Bold Gb, prime non attribuée.

1 546 € *Delaware Gb*, prime non attribuée. 773 € *Seppeltsfield Ire*, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs :

2 123 € Haras du Mezeray S.a.

849 € Wertheimer & Frere.

405 € Houghton Crandford Partnership, prime non attribuée.

270 € Juddmonte Farms, prime non attribuée. 135 € Kildaragh Stud, prime non attribuée.

Primes F.E.E.

1 350 € Double Kodiac (ire).

540 € Ecolo.

405 € Big And Bold Gb.

Temps total: 01'12"01

PRIX D'ELANCOURT 2537 706

2 400 m

(A réclamer. - Jockeys et Jeunes Jockeys)

19 000 € (9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. Poids: 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 12k; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.500 porteront2 k.Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (Franceet Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicablesdans ce prix.

Victory Parade, f, al, 3 ans, par Champs Elysees GB et Incoming GB (Selkirk USA), 541/2 k (55 k), (11.000), Daniel Dumoulin *(T Speicher)*, BR Beaunez - (n° corde 5)

 $\begin{array}{ll} \textbf{Phoenix Rose}, \text{f, al, 3 ans, par Siyouni et Landing Site (Peintre Celebre USA)}, \; 56 \; \text{k,} \; (14.000), \; \text{Julien Phelippon } \textit{(J Claudic)}, \; \text{JUL Phelippon - (n^{\circ} corde 8)} \end{array}$

2134 ⁵ Hurricane Day, f, b, 3 ans, par Hurricane Run IRE et Delightful Day GER (Sinndar IRE), 541/2 k, (11.000), Guy Pariente (M Delalande), C Boutin (s) - (n° corde 11) 3 Shinyanga, f, np, 3 ans, par Zanzibari USA et She Say's (GB) (Oasis Dream GB), 541/2 k, (11.000), ⊗, Olivier Regley (*J Smith*), O Regley - (n° corde 6) Formi (IRE), h, b, 3 ans, par High Chaparral IRE et Derivatives IRE (Dansili GB), 56 k (54 $^{1/2}$ k), (11.000), \otimes , Paul Le Solleu (*Mlle F Valle Skar*), C&Y Lerner (s) - (n° corde 7) 2218 ⁴ Good Bye GER, h, 3 ans, 56 k, (11.000), \otimes , Moneymaker Racing (*J Mobian*), H Grewe - (n° corde 10) **Lucky Jeans GB**, h, 3 ans, 56 k (541/2 k), (11.000), Mme V Gilbert (*Mme A Ceccarello*), F Sheridan - (n° corde 9) 2373 George De Thian, h, 3 ans, 56 k (541/2 k), (11.000), D Duglas 2257 (Mlle A Molins), C Boutin (s) - (n° corde 3) Wilek Even, f, 3 ans, 54^{1/2} k, (11.000), P Bouvard (F Panicucci), C Fey (s) - (n° corde 1)

Zaffaraya, f, 3 ans, 54^{1/2} k, (11.000), ⊗, Sarl Darpat France (S.M Laurent), C Laffon-Parias - (n° corde 12) 10 963 ¹ Golden Dario, h, 3 ans, 59 k, (17.000), Scea Ecurie Bader (*L Boisseau*), G Cherel - (n° corde 4) Valdeblore, m, 3 ans, 571/2 k, (14.000), PL Guerin (J Monteiro), PL Guerin - (n° corde 2) 12 partants ; 14 eng. ; 2 eng. sup. - Total des entrées : 1 067 € Eng. sup. : Good Bye GER, Wilek Even $3, 5 \ long, \ 2 \ long, \ 3 \ long, \ 1/2 \ long, \ 3/4, \ 2 \ long, \ 12 \ long, \ 1 \ long, \ 1/4, \ 10 \ long, \ 10$ 9 500 € - 3 800 € - 2 850 € - 1 900 € - 950 € Primes aux propriétaires : 5 440 € Victory Parade. 2 176 € Phoenix Rose. 1 632 € Hurricane Day 1 088 € Shinyanga. 544 € Formi (ire). Primes aux éleveurs : 1 494 € London Thoroughbred Services 896 € Sarl Jedburgh Stud, Thierry de la Heronniere. 448 € Guy Pariente Holding. 448 € Mme Genevieve Neveux. 149 € Ecurie La Vallee Martigny Earl Hurricane Day, réclamée 11.333,00 € par son propriétaire. Phoenix Rose, réclamée 14.300,00 € par son propriétaire. Victory Parade, réclamée 16.029,00 € par EIRL MYRIAM BOLLACK-BADEL. Temps total: 02'32"48 2538 703 PRIX TOPYO 2.100 m **25 000** € (12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant jamais gagné. Poids: 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k 2256 ³ Aviateur, m, b, 3 ans, par Intense Focus USA et Attachante (IRE) (Teofilo IRE), 58 k, German Racing Club (S Pasquier), À Kleinkorres - (n° corde 1) 1757 2 Msaikah (IRE), f, b, 3 ans, par Galileo IRE et Light Quest USA (Quest For Fame GB), $56^{1/2}$ k, Al Shaqab Racing (G Benoist), HF Devin (s) - (n $^{\circ}$ corde 3) 371 ⁴ Act Of God (GB), m, b, 3 ans, par Camelot GB et Adja IRE (Rock Of Gibraltar IRE), 58 k, Ballymore Thoroughbred Ltd (PC Boudot), A Fabre (s) - (n° corde 4) 3 Alkuin IRE, h, b, 3 ans, par Maxios (GB) et Almerita GER (Medicean GB), 58 k, Guido-Werner-Hermann Schmitt (C Demuro), W Hickst - (n° corde 5) 4 **Bradbury**, h, b, 3 ans, par Silver Frost (IRE) et Negra Del Oro GER (Danehill Dancer IRE), 58 k, Nils-Petter Gill (*M Barzalona*), Mme P Brandt - (n° corde 8) 5 2230 3 Jenilat Pearl, f, 3 ans, 561/2 k, Mm Racing (A Hamelin), M Munch - (n° corde 2) Faithful Man, h, 3 ans, 56 k, Fair Salinia Ltd (M Guyon), Mme P Brandt - (n° corde 6) 7 7 partants ; 22 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 1 230 € Sans motif: Terravista. 1/2 long 3/4, 1/2 long 3/4, 1,5 long, 3/4 long, 1 long 1/4, 20 long. 12 500 € - 5 000 € - 3 750 € - 2 500 € - 1 250 € Primes aux propriétaires : 7 158 € Aviateur. 2 863 € Msaikah (ire) 2 147 € Act Of God (gb). 1 431 € *Alkuin Ire*, prime non attribuée. 715 € Bradbury. Primes aux éleveurs :

1 965 € Jean-Charles Coude 786 € Stilvi Compania Financiera S.a. 589 € Dayton Investments Ltd. 250 € Christoph Berglar, prime non attribuée.

294 € Nils-Petter Gill.

Temps total: 02'13"53

Dimanche 15 juillet 2018 PRIX EUGENE ADAM (GRAND PRIX DE 2539 704 2.100 m **MAISONS-LAFFITTE)** (Groupe II) **130 000** € (74 100, 28 600, 13 650, 9 100, 4 550) Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans. Poids: 57 k. Le gagnant, cette année, de deux courses du Groupe III ou d'une course du Groupe II portera 2 k. ; d'une course du Groupe I, 3 k. Versement à la poule des propriétaires : 1.200 à l'engagement le 27 juin ou 2.200 à l'engagement le 6 juillet ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 12 juillet. Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, à l'éleveur et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par Monsieur Jacques MYARD, Maire de Maisons-Laffitte. Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant par FRANCE GALOP. Montant de la poule propriétaires : 26.800 € 1078 ⁴ Gyllen USA, m, bf, 3 ans, par Medaglia D'Oro USA et Miss Halory USA (Mr Prospector USA), 57 k, Godolphin Snc (M Barzalona), A Fabre (s) - (n° corde 5) Crossed Baton GB, m, b, 3 ans, par Dansili GB et Sacred Shield GB (Blushing Groom), 57 k, Khalid Abdullah (R Havlin), 2 J Gosden - (n° corde 2) 1855 3 Louis D'Or (IRE), m, al, 3 ans, par Intello (GER) et Soudanaise (IRE) (Peintre Celebre USA), 57 k, Camille Garnier (A Hamelin), T Castanheira (s) - (n° corde 4) **Moonlightchampagne**, f, b, 3 ans, par Myboycharlie IRE et Moonlight Kiss IRE (Verglas IRE), $55^{1/2}$ k, \otimes , Ahmid Amezzane (*Mlle D Santiago*), A Amezzane - (n° corde 3) 2024 1 Native American, m, 3 ans, 57 k, Snig Elevage (A Fouassier), C Ferland (s) - (n° corde 1) 5 partants ; 14 eng. ; 2 eng. sup. - Total des entrées : 3 406 € Eng. sup.: Gyllen USA, Moonlightchampagne 1 long, 1/2 long 3/4, 18 long. 74 100 € - 28 600 € - 13 650 € - 9 100 € Primes aux propriétaires : 42 437 € Gyllen Usa, prime non attribuée. 16 379 € *Crossed Baton Gb*, prime non attribuée. 7 817 € Louis D'Or (ire) 5 211 € Moonlightchampagne. Primes aux éleveurs : 7 410 € Godolphin, prime non attribuée. 2 860 € Juddmonte Farms, prime non attribuée. 2 146 € Dayton Investments Ltd. 2 146 € Binh Ninh Khuong. Temps total: 02'09"74 Agissant d'office, les COmmissaires ont ouvert une enquête afin d'examiner les causes de la chute du poulain NATIVE AMERICAN (Adrien FOUASSIER) dans la ligne d'arrivée. Après examen du film de contrôle et le jockey Adrien FOUASSIER n'ayant pu être entendu car pris en charge par le service médical, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course considérant que la chute dudit poulain n'était pas due à l'irrégularité d'un des concurrents. **PRIX DE RIS-ORANGIS** 2540 705 1.200 m (Groupe III) **80 000** € (40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus. Poids: 3 ans, 55k.; 4 ans et au-dessus, 57 k.1/2. Le gagnant, depuis le 1er aout 2017 inclus, d'une course du Groupe III portera 2 k.; d'une course du Groupe II, 3 k.; d'une course du Groupe I, 4 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 27 juin ou 1.600 à l'engagement le 6 juillet ou 3.500 à l'engagement le 12 juillet. Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE **GALOP**

Montant de la poule propriétaires : 19.270 €

2283 ² Inns Of Court IRE, m, b, 4 ans, par Invincible Spirit IRE et Learned Friend (GER) (Seeking The Gold USA), 571/2 k, Godolphin Snc (M Barzalona), A Fabre (s) - (n° corde 3)

2148 ¹ King Malpic, h, gr, 5 ans, par King's Best USA et Sablonniere (Verglas IRE), 57^{1/2} k, Ecurie Lafeu (*O Peslier*), T Lemer -(n° corde 2)

Abrantes SPA, h, b, 5 ans, par Caradak IRE et Abril (FR) (Anabaa USA), 57^{1/2} k, Bidasoa C.b. (I Mendizabal), G Arizkorreta Elosegui - (n° corde 1)

3

Presidency GB, m, b, 5 ans, par Oasis Dream GB et Quest To Peak USA (Distant View USA), 571/2 k, Cuadra Zezinho (*R Havlin*), JC Cerqueira Germano - (n° corde 6)

1534 ⁵ Signs Of Blessing (IRE), h, b, 7 ans, par Invincible Spirit IRE et Sun Bittern USA (Seeking The Gold USA), 59^{1/2} k, Mme Isabelle Corbani (C Soumillon), F Rohaut (s) - (n° corde 4)

1220 ¹ Time's Arrow IRE, m, 4 ans, 571/2 k, Flaxman Stables Ireland L.t.d (*S Pasquier*), P Sogorb - (n° corde 5)

Cheikeljack, m, 5 ans, 571/2 k, Mme J Cygler (PC Boudot), HA Pantall - (n° corde 10) Arecibo, m, 3 ans, 55 k, ⊗, Wertheimer & Frere (M Guyon),

C Laffon-Parias - (n° corde 9)

XXXI BO 2018/15 - plat

1853

1853 4 My Lea IRE, f, 4 ans, 58 k, M Caracciolo (C Fiocchi), V Fazio -(n° corde 7) 9 partants ; 21 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 4 688 € Eng. sup. : Inns Of Court IRE Sans motif: Finsbury Square (IRE). 2 long, 3/4 long, tête, courte encolure, 1 long 1/4, encolure, 1 long 1/4, 1,5 40 000 € - 16 000 € - 12 000 € - 8 000 € - 4 000 € Primes aux propriétaires 17 181 € *Inns Of Court Ire*, prime non attribuée 6 872 € *King Malpic*. 5 154 € *Abrantes Spa*, prime non attribuée. 3 436 € Presidency Gb, prime non attribuée. 1 336 € Signs Of Blessing (ire). Primes aux éleveurs : 4 000 € Darley Stud Management Co. Ltd, prime non attribuée. 3 202 € Ecurie Skymarc Farm. 680 € Rafael Usoz Lopez, prime non attribuée. 1 120 € Juddmonte Farms, prime non attribuée. 747 € Serge Boucheron. Temps total: 01'10"55 A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey loritz MENDIZABAL en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 150 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1ère infraction - 7 coups) (Groupe III). PRIX DE LA ROUTE DES PAVILLONS 2541 707 2.100 m (Handicap de catégorie divisé) (E.) Première épreuve **19 000** € (9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus, n'ayant, cette année, ni reçu 15.000 en victoires et places, ni reçu une allocation de Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 26 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Référence: +35 2233 ⁴ Blue Linn, f, al, 8 ans, par Linngari IRE et Blue Ellen IRE (Blue Ocean USA), 59^{1/2} k, Josef Bloch (A Lemaitre), JV Toux -1 2255 ⁴ Brooke (GB), f, b, 5 ans, par Turtle Bowl (IRE) et Dreamette USA (Fusaichi Pegasus USA), 57 k, Laurent Cendra 2 (F Lefebvre), L Cendra - (n° corde 14) **Bubble Brook**, f, b, 7 ans, par Great Journey JPN et Bubble Gum Girl (Green Tune USA), 561/2 k, Patrick Barbe (P Bazire), 3 S Kobayashi (s) - (n° corde 13) Numbers Talk (IRE), h, b, 10 ans, par Kingsalsa USA et Combloux USA (Southern Halo USA), 59 k (56 k), Ecurie Avant-Garde (Mlle L Bails), Ecurie Avant-Garde - (n° corde 2) 2282 4 Sea And Stars, f, b, 5 ans, par Siyouni et Sea Starling (Slickly), $59^{1/2}$ k, \otimes , Mlle Claire Stephenson (*G Benoist*), G Doleuze -2254 5 (n° corde 3) Konig Chouchen, h, 6 ans, 581/2 k (57 k), G Regley (Mile C Pacaut), O Regley - (n° corde 1) 2137 Ever One, h, 6 ans, 551/2 k (521/2 k), H Lahmici (Mlle A Molins), 7 L Rovisse - (n° corde 4) 2433 2 Dylanelle IRE, f, 8 ans, 57 k, ⊗, N Boudraa (S Maillot), D Windrif - (n° corde 11) 8 2254 ² Newnton Lodge GB, h, 9 ans, 59^{1/2} k, C Bruer (*P Gibson*), Mme V Henkenjohann - (n° corde 8) 9 Really Frost, h, 6 ans, 59 k (56 k), R R Racing (MIle L Poggionovo), R Roels - (n° corde 15) 2227 10 2255 ² Avec Laura (GB), h, 5 ans, 58 k, M Bollack-Badel (A Badel), M Bollack-Badel - (n° corde 16) Endio, f, 8 ans, 56 k (541/2 k), S Hoffmeister (Mlle A Massin), P&F Monfort (s) - (n° corde 17) **Gentle Maine (IRE)**, h, 8 ans, 57 k (551/2 k), JM Beguigne (Mlle D Santiago), JM Beguigne - (n° corde 9) **Jonny Winner**, h, 5 ans, 57¹¹² k, Mme E Gaudineau (*S.M Laurent*), Mme E Gaudineau - (n° corde 10) 2337 ² Kings Lyn, h, 6 ans, 581/2 k, G Luyckx (*PC Boudot*), JUL Phelippon - (n° corde 6) **Texas Bright Moon**, f, 5 ans, 56 k, ⊗, Mme C Janssen (*L Boisseau*), Mme C Janssen - (n° corde 12) Olirodigan, h, 5 ans, 581/2 k, ⊗, Mlle MP Salmon (T Bachelot), R Le Dren Doleuze - (n° corde 18) 17 partants ; 38 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 1 769 € Eng. sup. : Ever One Sans motif: Viking Quest. encolure, 3/4 long, tête, tête, 3/4 long, nez, 1 long, 1 long 1/4, 1 long 1/4.

Primes aux propriétaires : 3 173 € Blue Linn. 1 632 € Brooke (gb) 952 € Bubble Brook. 634 € Numbers Talk (ire). 408 € Sea And Stars. Primes aux éleveurs 760 € Snowdrop Stud Co. Ltd. 190 € Mlle Claire Stephenson. Temps total: 02'11"70 **PRIX DE LA ROUTE NEUVE** 2542 708 2 100 m (Handicap de catégorie divisé) (E.) Deuxième épreuve **17 000** € (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus, n'ayant, cette année, ni reçu 15.000 en victoires et places, ni reçu une allocation de 10.000 Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 26 k Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Référence: +39.5 1921 ⁴ Ma Valentine, f, b, 6 ans, par Kingsalsa USA et Commana (Octagonal NZ), 551/2 k (54 k), Mme Anne-Marie Gareau (*Mlle Z Pfeil*), Mme AM Gareau - (n° corde 4) Patong, h, gr, 6 ans, par American Post GB et Souraya (Kaldounevees), 59 k (571/2 k), \otimes , Mme Anne Dupont (MIIe M Michel), G Aidant - (n° corde 8) **Elo Poly**, f, b, 10 ans, par Poliglote (GB) et Elo Yole (Astarabad USA), $54^{1/2}$ k ($51^{1/2}$ k), \otimes , Kevin Plisson (Mlle S Chuette), K Plisson - (n° corde 1) **Salerno**, h, b, 5 ans, par Trajano USA et Minerva (Muhtathir GB), 57 k, \otimes , Mme Caroline Namuroy (*S Pasquier*), Y Fouin (s) -(n° corde 6) **Just You And Me**, h, b, 5 ans, par Mr Sidney USA et Mermaids Quay IRE (Key Of Luck USA), 58 k, Pierre Bonnefoy (S.M Laurent), Mme R Philippon - (n° corde 15) 2123 3 Charly Green, h, 6 ans, 57 k, SJ Martin (A Badel), SJ Martin -1999 ³ Just For Love, h, 5 ans, 591/2 k, ⊗, Mme M Philippon (*M Berto*), Mme R Philippon - (n° corde 11) American Star, h, 5 ans, 561/2 k, ALEX Fracas (A Lemaitre), ALEX Fracas - (n° corde 16) 2392 3 Bridjnaia, f, 9 ans, 59 k (571/2 k), C Bauer (Mlle A Massin), C Bauer - (n° corde 5) **Walina**, f, 6 ans, 56 k (541 $^{1/2}$ k), \otimes , A Schouteet (MIIe P Dominois), A Schouteet - (n° corde 14) $\textbf{Vedremo},\,\textbf{h},\,\textbf{9}\,\,\text{ans},\,\textbf{58}\,\,\textbf{k},\,\otimes,\,\textbf{L}\,\,\text{Cendra}\,\,\textit{(F Lefebvre)},\,\textbf{L}\,\,\text{Cendra}\,\,\textbf{-}$ 2123 Another Episode, m, 5 ans, 561/2 k (54 k), R R Racing (Mlle L Poggionovo), R Roels - (n° corde 2) Sir Gin IRE, h, 7 ans, 60 k, Mme D Schoenherr (A Polli), M Bollack-Badel - (n° corde 9) **2258** 3 **Ayguemorte**, h, 5 ans, 59 k (571/2 k), PL Guerin *(J Monteiro*), PL Guerin - (n° corde 3) Why Whipping, f, 6 ans, $54^{1/2}$ k, \otimes , R Mathis (*J Smith*), R Mathis - (n° corde 17) (S Bigot), L Rovisse - (n° corde 7) Dominor, h, 5 ans, 571/2 k, Mlle C Auvray (A Hamelin), Mlle C Auvray - (n° corde 13) 17 partants ; 16 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 839 € Eng. sup. : Guadix (GB) 1,5 long, 1/2 long, tête, 1,5 long, 3/4 long, tête, courte encolure, 1 long 1/4, 8 500 € - 3 400 € - 2 550 € - 1 700 € - 850 € Primes aux propriétaires : 2 839 € Ma Valentine 1 135 € Patong. 851 € Elo Poly 730 € Salerno 365 € Just You And Me. Primes aux éleveurs 340 € Ecurie Haras des Marais, Ildefonso Leon-Sotelo Garcia, Ignacio Carrasco Bartolome 170 € Mlle Karine Morice, S.c.e.a. Ecurie de Montfort. Le jockey Adrien FOUASSIER s'étant accidenté, les Commissaires ont

autorisé son remplacement sur le hongre CHARLY GREEN par le jockey

Alexis BADEL

XXXII

9 500 € - 3 800 € - 2 850 € - 1 900 € - 950 €

ZONZA

Réunion organisée par STE DES COURSES DE ZONZA

2059 196 Dimanche 15 juillet 2018

Commissaires des courses : Antoine TAFANI - Dominique TAFANI -Beatrix ANDREANI - Ange TRAMONI

PRIX PACCIONITOLI - CARABONA **2543** 5414

(Anglo-arabes)

11 000 € (5 500, 2 200, 1 650, 1 100, 550) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, inscrits au stud-book Anglo-arabe, comptant au moins 25% de sang arabe, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les chevaux n'ayant reçu aucune allocation recevront 1 k.1/2.

Les remises de poids pour les Apprentis et les jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix.

- **Firenza Aa**, f, b, 3 ans, (AA), par Gnome et Dona Eva (Jebeland Pontadour), 561/2 k, Pascal David (W Smit), PASC David -
- 2201 2 Fort Commander Aa, h, bf, 3 ans, (AA), par Conquis et Dona Alicia (Annapolis), 58 k, Pierre Sarais (C Billardello), P Sarais -(n° corde 8)
- 2201 ⁴ Facette De Safia Aa, f, b, 3 ans, (AA), par Fairplay Du Pecos et Safia Pontadour (L'Esturgeon), 561/2 k, Antoine Bardini (*L Doreau*), D Ferir (n° corde 4)
- 1845 ² Nebida Aa, f, af, 3 ans, (AA), par Olzarte De Collongues et Ficabruna (Tamour), 56^{1/2} k, Antoine Bardini (*G Lemius*), D Ferir (n° corde 5)
- 1613 ⁵ Estrelia Aa, f, gr, 3 ans, (AA), par Centennial IRE et Asanah (Hasa), 561/2 k, Pierre-Jerome Carlotti (*E Lacaille*), PJ Carlotti -(n° corde 6)
- 2201 3 Falon Aa, h, 3 ans, (AA), 58 k (561/2 k), A Bardini (J Da Silva), D Ferir - (n° corde 7)
 - Il'etait Une Fois Aa, f, 3 ans, (AA), 55 k (521/2 k), A Tramoni (A Lustiere), A Tramoni - (n° corde 2) 8
 - Mon Gosse Aa, h, 3 ans, (AA), 561/2 k (54 k), C Andreani (Y Decorte), C Andreani (n° corde 1)

8 partants ; 10 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 26 €

3,5 long, encolure, 1,5 long, 1/2 long 3/4, 1/2 long 3/4, 5,5 long, 30 long.

5 500 € - 2 200 € - 1 650 € - 1 100 € - 550 €

Primes aux éleveurs

1 155 € Jean-Charles Escale.

462 € Pierre Sarais, Dominique Mondoloni 346 € Jean-Louis Periot.

231 € Pierre Orsini

115 € Jean-Charles Escale.

Temps total: 02'19"10

PRIX KYRNOLIA 2544 5415

(Anglo-arabes) (E.)

2.200 m

2

3

6

7

8

2.200 m

5

11 000 € (5 500, 2 200, 1 650, 1 100, 550) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, inscrits au stud-book Anglo-arabe, comptant au moins 12,5 % de sang arabe, nés et élevés en Corse, n'ayant pas gagné quatre courses depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 60 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000 reçus cette année et par 6.000 recus l'année dernière. Les chevaux comptant au moins 18,5% de sang arabe recevront 2 k. ; au moins 25 % de sang arabe, 4 k. ; au moins 37,5 % de sang

Les remises de poids pour les Apprentis et les jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix.

- 1850 ² Piobeta Aa, f, al, 5 ans, (AA), par Olzarte De Collongues et Serra (Iris De La Brunie), 60^{1/2} k (59 k), Antoine Bardini (*J Da* Silva), D Ferir - (n° corde 2)
- 2205 ³ Don Gador Aa, h, b, 5 ans, (AA), par Olzarte De Collongues et Rinascita (Donald Duck), 57 k (571/2 k), Mme Martine Masselin (X Bergeron), Mme P Vanhove (n° corde 7)
- Cochis Aa, h, af, 4 ans, (AA), par Zamouncho et Veille De Printemps (Altayan IRE), 57 k, Mme Helene Doreau (*L Doreau*), Mme H Doreau (n° corde 5) 2205
- 1965 ⁴ Atmosphair Aa, f, ro, 4 ans, (AA), par Zamouncho et Serra (Iris De La Brunie), 571/2 k, Antoine Bardini *(G Lemius)*, D Ferir
- 2205 4 Lady Knight Aa, f, b, 5 ans, (AA), par Khanjer De La Brunie et Poli Knight GB (Polish Precedent USA), 551/2 k, Thierry Fougier (E Lacaille), T Fougier - (n° corde 8)
- **Zmocky Aa**, h, 4 ans, (AA), 59 k (561/2 k), Mlle B Renardy (*A Lustiere*), Mme J Bia (n° corde 1) 2205
- 2205 5 Timea Aa, f, 4 ans, (AA), 561/2 k, J Casaroli (W Smit), J Casaroli - (nº corde 9) 2205 2 Conquise Aa, f, 5 ans, (AA), 561/2 k (54 k), A Sarais
- (N Kasztelan), JC Sarais (n° corde 3) Helios Di Kalliste Aa, m, 4 ans, (AA), 56 k, Mlle S Costa

(A Larue), Mlle S Costa - (n° corde 6) 9 partants ; 14 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 77 € 3.5 long, 3.5 long, courte encolure, 1/2 long 3/4, 1/2 long, encolure, 2.5 long, 30 long.

5 500 € - 2 200 € - 1 650 € - 1 100 € - 550 €

Primes aux éleveurs

1 155 € Mathieu Maurizi.

462 € Jean-Pierre Masselin, Mme Martine Masselin.

346 € Antoine Ettori.

Temps total: 02'12"'02

231 € Mathieu Maurizi, Laurent Maurizi

115 € Thierry Fougier, Martin Higoa.

PRIX DE LA FEDERATION CORSE **2545** 5417 (E.)

2.200 m

2.200 m

13 000 € (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers hongres et juments de pur-sang de 4 ans et audessus. Poids : 54 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, limitées à 6 k. : 1 k. par 5.000 reçus depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus. En outre, les chevaux ayant une valeur égale ou supérieure à 36 k. porteront 2 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix

- Man Fieber, h, al, 9 ans, par Layman USA et Goldfieber GER (Medaaly GB), 55 k, \otimes , Mlle Christiane Demedardi (*G Lemius*), Mlle C Demedardi - (n° corde 8)
- 2203 ³ Chestnut Fire GB, h, al, 6 ans, par Showcasing GB et Music In Exile USA (Diesis GB), 59 k, Antoine Bardini (W Smit), D Ferir -(n° corde 3)
- 1964 ¹ Tree Of Grace, h, al, 7 ans, par Gold Away (IRE) et Three Times SWE (Domynsky GB), 62 k (601/2 k), Antoine Bardini (*J Da Silva*), D Ferir (n° corde 9)
- 2203 ² Gigi Trio, f, b, 4 ans, par Muhtathir GB et Anyaar IRE (Green Desert USA), 561/2 k, Jean-Baptiste Andreani *(A Larue)*, JB Andreani - (n° corde 4)
- 2324 ² Reding, h, b, 7 ans, par Pivotal GB et Alfaguara USA (Red Ransom USA), 59 k, Anthony Gabryszewski *(L Doreau)*, C Scandella (n° corde 6)
- 2174 ² Dirgam IRE, h, 6 ans, 58 k (54½ k), A Gabryszewski (A Lustiere), C Scandella (n° corde 7)
- Viva Cuba, h, 6 ans, 54 k (521/2 k), ⊗, ANGE Tafani (Y Decorte), ANGE Tafani - (n° corde 2)
- 1964 ⁶ Battant, h, 4 ans, 54 k (521/2 k), ⊗, JC Sarais (N Kasztelan), JC Sarais - (n° corde 1)

8 partants ; 15 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 663 €

Eng. sup. : Dirgam IRE

Sans motif: Tonques Of Fire.

tête, 1,5 long, 1,5 long, tête, 4,5 long, 1,5 long, 3/4 long.

6 500 € - 2 600 € - 1 950 € - 1 300 € - 650 €

Primes aux propriétaires :

2 171 € Man Fieber.

868 € *Chestnut Fire Gb*, prime non attribuée. 651 € *Tree Of Grace*.

558 € Gigi Trio. 217 € Reding

Primes aux éleveurs :

278 € Mathieu Offenstadt.

Temps total: 02'12"41

PRIX DON JACQUES CARLI 2546 5416

(Anglo-arabes)

(E.)

11 000 € (5 500, 2 200, 1 650, 1 100, 550) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers hongres et juments de 4 ans et au-dessus, inscrits au stud-book Anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 25 % de sang arabe, n'ayant pas gagné deux courses cette année. Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places et limitées à 6 k. : 1 k. par 3.000 reçus cette année et par 6.000 reçus l'année

Les remises de poids pour les Apprentis et les jeunes jockeys sont applicables dans ce prix

- **1849** ³ **Napoleo Malpic**, h, gr, 9 ans, (AA), par Fairly Ransom (USA) et Lionne Rousse (Hasa), 63 k, \otimes , Gilles Leca (*X Bergeron*), Mme P Vanhove (n° corde 8)
- 1967 ⁴ Coffeetime Pontadour, h, b, 6 ans, (AA), par Ragtime Pontadour et Perlande Pontadour (Heritable), 63 k, Mme 2 Catherine Leoni (L Doreau), Mme J Bia - (n° corde 9)
- 2204 ³ Milady De L'Astree, f, b, 7 ans, (AA), par Regality et Jolifleur De Tanus (Jolie Mars), 61^{1/2} k (59 k), Christian Barzalona (N Kasztelan), C Barzalona (n° corde 1)
- **2326** ² **Sharm D'Oc**, h, bf, 6 ans, (AA), par Ragtime Pontadour et Samarra D'Oc (Moon Madness GB), 59 k (57^{1/2} k), ⊗, Antoine Bardini (*J Da Silva*), D Ferir (n° corde 7)
- **Don Marotas**, h, b, 6 ans, (AA), par Iris De La Brunie et Marruti (Freeland), 57 k, Stephane Fattaccio *(G Lemius)*, JC Sarais (n° corde 2) 2326 Varan Des Savanes, h, 8 ans, (AA), 57 k, PJ Carlotti (W Smit),
- PJ Carlotti (n° corde 11)

XXXIII BO 2018/15 - plat

2204 ² Apolon De Bravone, h, 8 ans, (AA), 63 k (601/2 k), \otimes , A Bardini (A Lustiere), D Ferir - (n° corde 10) **Tresor De Bersac Aa**, h, 5 ans, (AA), 58 k, Mme P Vanhove (*A Larue*), Mme P Vanhove - (n° corde 4) 8 1058 ⁵ Adhira D'Alalia, f, 7 ans, (AA), 56^{1/2} k, B Graziani (*C Billardello*), B Graziani - (n° corde 3) 9 Fauve De Candale Aa, f, 4 ans, (AA), 581/2 k (56 k), E Cesari 10 (O d' Andigne), E Cesari - (n° corde 5) Elwood'escar Aa, h, 4 ans, (AA), 57 k, T Fougier (E Lacaille), T Fougier - (n° corde 6)

11 partants ; 20 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 140 \in

 $1/2\ long\ 3/4,\ 3/4\ long,\ 1,5\ long,\ 1/2\ long\ 3/4,\ 3/4\ long,\ encolure,\ 3/4\ long,\ 1/2\ long\ 3/4,\ 3/4\ long,\ 1/2\ long\ 3/4\ long\ 1/2\ long\ 3/4\ long\ 1/2\ l$ long 3/4, courte tête.

5 500 € - 2 200 € - 1 650 € - 1 100 € - 550 €

Temps total: 02'12"83

PRIX DE LEVIE 2547 5418 (Autres Que de Pur Sang)

2.600 m

3

12 000 € (6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'étant pas de race pur sang, nés et élevés en France. Poids : 62 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places et limitées à 8 k. : 1 k. par 3.000 reçus cette année et par 6.000 reçus l'année dernière.Les chevaux comptant au moins 12,5 % de sang arabe recevront 1 k.; au moins 25 % de sang arabe, 4 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les jeunes Jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.

- 2202 3 Camaieu Des Mottes, f, b, 6 ans, (AQ), par Sunday Break JPN et Qasino Des Mottes (April Night), 651/2 k, Alexandre De Lanfranchi (O d' Andigne), A De Lanfranchi - (n° corde 4)
- 2202 ² Volo Boy, h, b, 9 ans, (AQ), par Bulington et Miss Gail (Kebir), 70 k, Mme Daniel Mammia (*L Doreau*), Mme D Mammia 2 (n° corde 5)
- 2202 Dollar Baie, h, b, 5 ans, (AQ), par Crillon et Juventus II (Lute Antique), 65 k, Jacques Casaroli (W Smit), J Casaroli (nº corde 1)
- 1966 ⁵ Varan De Komodo, h, b, 9 ans, (AQ), par Trempolino USA et Haldiana [Garde Royale (IRE)], 65 k, Jean-Baptiste Andreani (A Larue), JB Andreani - (n° corde 6)
- 2327 ³ Chant Du Val, h, gr, 6 ans, (AQ), par Al Namix et Caline So (Port Etienne), 63 k, Francois Battesti (*X Bergeron*), F Battesti -5 (n° corde 3)
- 2327 4 Diamant Clermont, h, 5 ans, (AQ), 62 k, A Bardini (J Da Silva), D Ferir - (n° corde 2)

6 partants ; 13 eng. ; 6 part. déf. - Total des entrées : 98 €

3/4 long, tête, 1/2 long 3/4, 1,5 long, 19 long.

6 000 € - 2 400 € - 1 800 € - 1 200 € - 600 €

378 € Andre-Jean Belloir, Alain Brandebourger, Francois-Marie Cottin.

Temps total: 02'21"30

GRANVILLE-ST PAIR SUR MER

0312197

Lundi 16 juillet 2018

Commissaires des courses : Joel MICHON - Yves FLEURET -Marie-Chantal de JACQUELIN - Eugène GARNIER

PRIX PLASTIMETAL 2548 5233

2.400 m

3

4

5

(Autres Que de Pur Sang. - Mâles et Hongres) 9 500 € (4 750, 1 900, 1 425, 950, 475) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de 3 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné ni reçu 7.000 en places. Poids : 64 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

2086 ³ Fit And Well, m, bf, 3 ans, (AQ), par Limnos JPN et Tchitola (Cadoubel), 64 k, Roger-Eugene Laffitte (*Mr A Zuliani*), JL Guillochon - (n° corde 4)

Fight For Me, h, b, 3 ans, (AQ), par Kapgarde et Nasseseuse (Assessor IRE), 62 k ($60^{1/2}$ k), Ecurie Mirande (*Mlle C Hervo*), Mme I Pacault - (n° corde 3) 2

Fello Kento, h, b, 3 ans, (AQ), par Spider Flight et Kento Green [Marasali (GB)], 62 k, Mme Anna Vaughan *(W Saraiva)*, B Lefevre - (n° corde 5)

Falco Des Dunes, h, b, 3 ans, (AQ), par Al Namix et Inecess (Dress Parade IRE), 62 k, Ecurie des Dunes (ALEX Roussel), P Quinton (s) - (n° corde 6)

Forest River, h, b, 3 ans, (AQ), par Apsis GB et Queen River (Kalmoss), 62 k, Guy Tonnelier (S Martino), J Merienne - (n° corde 2)

2237 5 First Coko, h, 3 ans, (AQ), 64 k, Mme P Chemin (E Etienne), Chemin & Herpin (s) - (n° corde 1)

6 partants ; 9 eng. ; 6 part. déf. - Total des entrées : 43 €

3/4 long, 8 long, encolure, 2 long, 4 long.

4 750 € - 1 900 € - 1 425 € - 950 € - 475 €

Primes aux éleveurs :

997 € Roger-Eugene Laffitte. 399 € Haras de Mirande.

299 € Remy Buchot, Mme Gyslaine Huet.

199 € Mlle Patricia Lebocey, Patrice Quinton. 99 € Guy Tonnelier, Pierre-Yves Merienne.

PRIX CASINO 7549 5234 (Autres Que de Pur Sang)

2.400 m

10 000 € (5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 6.000. **Poids : 64 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix

Elite De Pretot, h, gr, 4 ans, (AQ), par Great Pretender IRE et Kobila (Dom Alco), 65 k, Mlle Justine Chemin *(E Etienne)*, Chemin & Herpin (s) - (n° corde 7)

2193 ¹ Danse Avec La Lune, f, b, 5 ans, (AQ), par Spanish Moon USA et Jeu De Lune (Useful), 63^{1/2} k, Ecurie Cyf (S Martino), D Berra - (n° corde 2)

2192 ¹ Epona Duhoux, f, bf, 4 ans, (AQ), par Kapgarde et Nefertyty (Goldneyev USA), 66^{1/2} k, Le Clerc (s) (Mr B Le Clerc), A Le Clerc (s) - (n° corde 8)

2192 ² Delicious Dream, h, al, 5 ans, (AQ), par Diamond Boy et Karouba (Cyborg), 71 k (69¹/² k), Ecurie des Dunes (MIle L Quinton), P Quinton (s) - (n° corde 4)

Enivrante, f, b, 4 ans, (AQ), par Saddex (GB) et Love Wisky (Mansonnien), 62^{1/2} k, Ecurie Mirande (W Saraiva), Mme I Pacault - (n° corde 6)

Enarque, h, 4 ans, (AQ), 64 k, Mme P Papot (C Hermaize), P Quinton (s) - (n° corde 1)

Dakaldor, h, 5 ans, (AQ), 64 k, Mme MA Levesque (*R Le Stang*), Mme MA Levesque - (n° corde 9)

7 partants ; 23 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 430 €

Sans motif: Dune Star

Certf. vétérinaire : Digne De Carmont.

tête, 1/2 long, 4 long, 1,5 long, loin.

5 000 € - 2 000 € - 1 500 € - 1 000 € - 500 €

Primes aux éleveurs

1 050 € Mme Philippe Chemin, Philippe Chemin, Mlle Elodie Chemin, Mlle Justine Chemin.

420 € Mme Chantal Jamin.

315 € Camille Ferchaud, Rene Dugardin.

210 € Eric Becq. 105 € Haras de Mirande.

VICHY

0720197

Lundi 16 juillet 2018

Commissaires des courses : Christian MAILLARD - Dominique de La PERRIERE - Emmanuel ROUSSEL -Michel DUBOUIS

PRIX DE L'ALLIER 2550 4865

3.000 m

(Handicap divisé)

(D.)

Première épreuve

52 000 € (26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040) - dotation France

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, ayant couru cette année.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Référence: +20.

2317 6 Pachadargent, h, b, 7 ans, par Kendargent et Sabasha (Xaar GB), 59 k (591/2 k), Bertrand Milliere (PC Boudot), JP Gauvin (s) -(n° corde 2)

De Bon Aloi, h, b, 7 ans, par Desert Style IRE et Bonne Gargotte [Poliglote (GB)], 55 k (551/2 k), Paul Terpereau (G Benoist), E&G Leenders (s) - (n° corde 14)

2250 ⁴ Ambre Doux, m, al, 5 ans, par Redback GB et Matin De Roses (Kingsalsa USA), 56^{1/2} k (57 k), Ecurie Camacho Courses (A Crastus), F Vermeulen (s) - (n° corde 13)

2117 Bardarbunga, h, b, 5 ans, par Whipper USA et Funny Line (Emperor Jones USA), 56 k (561/2 k), Ecurie Happy Few (M Guyon), Mlle A Wattel - (n° corde 7)

2059 ³ Cosmic City (GB), h, gr, 6 ans, par Elusive City USA et Cosmic Fire (Dalakhani IRE), 54 k (541/2 k), Jean-Pierre Bonardel (G Congiu), JP Gauvin (s) - (n° corde 10)

- **Vasy Sakhee**, f, b, 5 ans, par Sakhee USA et Vasy Fleur De Roy [Balleroy (USA)], 57 k $(57^{1/2}$ k), \otimes , Ecurie Atropas (*T Bachelot*), Y Barberot (s) (n° corde 11)
- 2115 ² Gonzalo (GB), h, b, 5 ans, par Zoffany IRE et Singapore Belle (Sagacity), 54^{1/2} k (55 k), Jean-Pierre Bonardel (A Hamelin), N Bellanger (n° corde 9)
- 2119 3 Phedre (GB), f, 5 ans, 541/2 k (55 k), G Schmidt (M Barzalona), E Libaud (s) - (n° corde 4)
- 2115 Insider, h, 6 ans, 601/2 k (61 k), Stall Ps-Racing (M Forest), Mme C Bocskai (n° corde 6)
- 10
- More Than This, h, 5 ans, 541/2 k (55 k), Passion Racing Club (*J Cabre*), Y Barberot (s) (n° corde 15)
 4 Le Pin, h, 5 ans, 551/2 k (56 k), Ecurie Carre Magique Sas (*I Mendizabal*), F Vermeulen (s) (n° corde 16)
- 1946 4 Chasselay, h, 4 ans, 55 k (551/2 k), F Petit (F Blondel), M Pimbonnet - (n° corde 5)
- **Wahib**, h, 8 ans, $54^{1/2}$ k (55 k), Ecurie Michel Doineau (*J Auge*), P&F Monfort (s) (n° corde 1)
- 2115 6 Mortree, f, 5 ans, 54 k (541/2 k), \otimes , P Walter (F Veron), J Parize -(n° corde 3)
- 2115 ⁴ Alacovia, f, 4 ans, 55^{1/2} k (56 k), S Hoffmeister (A Badel), P&F Monfort (s) (n° corde 8)
- **Rosny**, h, 7 ans, 57 k (571/2 k), E Eyvaso (*V Cheminaud*), M Planard (n° corde 12)

16 partants ; 52 eng. ; 16 part. déf. - Total des entrées : 1 419 € 1/2 long, courte tête, 1 long, courte tête, 1 long, 1/2 long.

26 000 € - 9 880 € - 7 280 € - 4 160 € - 2 080 € - 1 560 € - 1 040 €

Primes aux propriétaires :

8 685 € Pachadargent. 3 300 € De Bon Aloi.

3 126 € Ambre Doux.

1 786 € Bardarbunga

694 € Cosmic City (gb) 670 € Vasy Sakhee

446 € Gonzalo (gb)

Primes aux éleveurs :

1 456 € Roland Monnier, Mme Serge Lefebvre.

832 € Haras du Quesnay.

312 € Ecurie Atropas.

208 € Haras de la Huderie.

Temps total: 03'13"10

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu, le jockey Gabriele CONGIU en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 150 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1ère infraction - 7 coups). COURSE SUPPORT EVENEMENT

PRIX MADAME JEAN COUTURIE 2551 4869 2 000 m (Femelles) (L.)

55 000 € (27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750) - dont France Galop : 51 000 €

Pour pouliches de 3 ans, n'ayant jamais gagné une course de Groupe. Poids: 56 k. Les pouliches ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.; plusieurs Listed Races, 3 k

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

Montant de la poule propriétaires : 6.250 €

- 1816 ¹ Watayouna, f, b, 3 ans, par Siyouni et Pavie USA (Lomitas GB), 56 k (561/2 k), Ecurie Normandie Pur Sang (*PC Boudot*), FH Graffard (s) (n° corde 4)
- Tresorerie, f, b, 3 ans, par Intello (GER) et Treasure (Anabaa 2085 USA), 56 k (561/2 k), Philippe Lazare (M Guyon), C Ferland (s) (n° corde 8)
- Amazing Lips IRE, f, b, 3 ans, par Camelot GB et Athenaire IRE (Duke Of Marmalade IRE), 56 k (561/2 k), Susumu Hayashi (G Benoist), S Kobayashi (s) (n° corde 6)
- Zarmella, f, b, 3 ans, par Lawman et Daltiana (Selkirk USA), 56 k (561/2 k), Galileo Racing Inc (LP Beuzelin), N Clement (s) (n° corde 5)
- 1960 ⁴ Palmyre, f, bm, 3 ans, par Dansili GB et Purely Priceless IRE (Galileo IRE), 56 k (561/2 k), Haras D'Etreham (A Badel), HF Devin (s) (n° corde 11)
- **1960** ³ **Moskova**, f, 3 ans, 56 k (56^{1/2} k), A Jathiere (*H Journiac*), JC Rouget (s) (n° corde 3)
- 1975 ¹ Romance D'Amour (IRE), f, 3 ans, 56 k (561/2 k), Mme W Spanner (*M Barzalona*), L Gadbin (s) (n° corde 10)
- 1984 4 Lady Great, f, 3 ans, 56 k (561/2 k), G Augustin-Normand (A Hamelin), F Vermeulen (s) (n° corde 12)

 Sanora GER, f, 3 ans, 56 k (561/2 k), Gerhard Moser/mme Sandra Lony (N Guilbert), Mme C Bucher (n° corde 9) 9
- 1984 ¹ Wild Impala, f, 3 ans, 56 k (56¹⁾² k), Cheik JD Al Maktoum (*T Huet*), JC Rouget (s) (n° corde 1) 10
- Trust In You, f, 3 ans, 56 k (561/2 k), JM Garcia-Sahagun (T Piccone), B Moreno-Navarro - (nº corde 2)

Shaherezada IRE, f, 3 ans, 56 k (561/2 k), N Bizakov (A Atzeni), R Varian - (n° corde 7)

12 partants ; 25 eng. ; 12 part. déf. - Total des entrées : 2 420 €

1 long 1/4, 1 long, encolure, encolure, 1,5 long, 1,5 long, 2,5 long, 3,5 long. 27 500 € - 11 000 € - 8 250 € - 5 500 € - 2 750 €

Primes aux propriétaires :

15 749 € Watayouna.

6 299 € Tresorerie

4 724 € *Amazing Lips Ire*, prime non attribuée. 3 149 € *Zarmella*.

1 574 € Palmyre. Primes aux éleveurs

6 487 € Teddy Poirier, Bruno-Roland Poirier.

1 729 € Haras du Quesnay. 825 € Stall Parthenaue, prime non attribuée.

864 € Ecurie des Charmes.

432 € Haras D'Etreham.

Temps total: 02'05"21

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont, après enquête, distancé la pouliche SHAHEREZADA de la 7 ème place, son jockey ne s'étant pas présenté à la pesée après la course dans les délais fixés.

Pour ce motif, ils ont sanctionné le jockey André ATZENI par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours. LISTED

PRIX DES COURSES INTERNATIONALES DE 2552 4868 **BADEN BADEN**

(Mâles et Hongres)

21 000 € (10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop. Pour poulains entiers et hongres de 3 ans, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

- 2210 ⁶ Forty Bere, h, b, 3 ans, par Pedro The Great USA et Kunoichi USA (Vindication USA), 58 k (58^{1/2} k), Mlle Micheline Vidal (PC Boudot), ROB Collet (s) (n° corde 1)
- Ertugul, m, np, 3 ans, par Rock Of Gibraltar IRE et Gyrella (IRE) (Oasis Dream GB), 58 k (581/2 k), Abdullah Al Attiyah (*J Auge*), C Ferland (s) - (n° corde 2)
- 2401 ⁴ Soleil Couchant, h, al, 3 ans, par George Vancouver USA et Moon Tree (Groom Dancer USA), 58 k (58¹¹² k), ⊗, Herve Boutry (T Bachelot), J Boisnard (s) - (n° corde 8)
- 2281 ⁴ Indyco, m, al, 3 ans, par Rio De La Plata USA et Indyca GER (Panis USA), 58 k (581/2 k), Sandro V. Gianella (*V Cheminaud*), HA Pantall (n° corde 10)
- **Zukhrof GB**, h, b, 3 ans, par Farhh GB et Stoneacre Sarah GB (Cadeaux Genereux GB), 58 k (581/2 k), Hamdan Al Maktoum (*R Thomas*), J Hammond (s) (n° corde 6) Impressionant USA, h, 3 ans, 58 k (581/2 k), JM Garcia-Sahagun (*T Piccone*), B Moreno-Navarro - (n° corde 5)
- 2167 ² Launceston Place, h, 3 ans, 58 k (581/2 k), PR Spiller (*M Barzalona*), H Spiller (n° corde 7)

Joly Risk, h, 3 ans, 56 k (531/2 k), JP Gallorini (s) (Mlle M Michel), JP Gallorini (s) - (n° corde 9)

1642 Raffigny, h, 3 ans, 58 k (541/2 k), R Brard (Mlle M Chupin), JM Lefebvre (s) - (n° corde 3)

1800 5 As Possible, h, 3 ans, 58 k (57 k), T Pigeon (J Moutard), P&F Monfort (s) - (n° corde 4)

10 partants ; 17 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 997 €

Eng. sup. : Soleil Couchant

1 long, 3/4 long, 1/2 long, encolure, 1 long 1/4, 1/2 long 3/4, 3,5 long, 3,5 long, encolure

10 500 € - 4 200 € - 3 150 € - 2 100 € - 1 050 €

Primes aux propriétaires :

6 013 € Forty Bere.

2 405 € Ertugul 1 804 € Soleil Couchant.

1 202 € *Indyco*.

601 € Zukhrof Gb, prime non attribuée

Primes aux éleveurs :

2 476 € Sas Regnier, San Gabriel Inv. Inc..

660 € Mme Gilles Forien, Gilles Forien.

743 € Gerard Belloir.

495 € Appapays Racing Club.

105 € Card Bloodstock, prime non attribuée.

Temps total: 01'39"94

PRIX CHRISTIANE HEAD (PRIX DU 2553 4867 THERMALISME)

1.600 m

1.600 m

3

(Femelles)

21 000 € (10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop. Pour pouliches de 3 ans, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les pouliches n'avant iamais couru recevront 2 k.

XXXV BO 2018/15 - plat

5

8

2002 ² Cetova, f, b, 3 ans, par Holy Roman Emperor IRE et Celeste (Muhtathir GB), 58 k (581/2 k), Buck Racing (*M Guyon*), Mme P Brandt - (n° corde 5)

1955 ³ Guardina, f, b, 3 ans, par Siyouni et Monicker GB (Manduro GER), 58 k (58½ k), Sandro V. Gianella *(PC Boudot)*, HA Pantall - (n° corde 2)

1942 ³ Golden Spirit IRE, f, b, 3 ans, par Invincible Spirit IRE et Rice Mother IRE (Indian Ridge IRE), 58 k (581/2 k), Khalifa Dasmal (G Benoist), HF Devin (s) - (n° corde 1)

Victrici, f, b, 3 ans, par Kendargent et Celebre Fragance (Peintre Celebre USA), 56 k (56½ k), Ecurie Brillantissime (A Badel), HF Devin (s) - (n° corde 8)

Ma Favorite, f, gr, 3 ans, par Kendargent et Aspen Darlin IRE (Indian Haven GB), 58 k (58^{1/2} k), Mm Racing *(F Veron)*, M Munch - (n° corde 6)

2001 3 **Diliya**, f, 3 ans, 58 k (581/2 k), H Rousseau *(C Stefan)*, H de Nicolay - (n° corde 10)

Kitcarina, f, 3 ans, 58 k (581/2 k), Scea Haras de Saint Pair (V Cheminaud), A Fabre (s) - (n° corde 9) 2133

1942 5 Lorlisalsa, f, 3 ans, 58 k (581/2 k), Mme F Lescot (A Hamelin), S Eveno - (n° corde 3)

2294 ⁴ Chope La Vie, f, 3 ans, 58 k (541/2 k), A Chopard (Mile C Cornet), A Chopard - (n° corde 7) Lettre Australe, f, 3 ans, 56 k (561/2 k), F Petit (F Blondel), M Pimbonnet - (n° corde 4)

10 partants ; 37 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 1 390 \in

4,5 long, 2 long, 1 long, 1 long 1/4.

10 500 € - 4 200 € - 3 150 € - 2 100 € - 1 050 €

Primes aux propriétaires :

6 013 € Cetova.

2 405 € Guardina

1 804 € Golden Spirit Ire, prime non attribuée.

1 202 € Victrici.

601 € Ma Favorite.

Primes aux éleveurs :

1 651 € Buck Racing

990 € Appapays Racing Club. 315 € L. O'Donovan, Irish National Stud Cy Ltd, prime non attribuée.

495 € Haras D'Etreham.

247 € l.g.e.p.

Temps total: 01'43"07

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX HENRI ROSSI (PRIX D'AGONGES) 2554 4866

35 000 € (17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700) - dotation France

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, n'ayant jamais gagné une Listed Race et n'ayant pas gagné 2 courses de Classe 1. Poids : 56 k.1/2. Tout gagnant

Bk. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

GDans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

Glorious Spirit, m, b, 2 ans, par Olympic Glory IRE et Allegro Vivace (Muhtathir GB), 561/2 k (57 k), Nicolas Ferrand *(M Forest)*, S Culin - (n° corde 4)

Miss Flawless, f, gr, 2 ans, par Siyouni et Diamond Flawless (Cape Cross IRE), 55 k (551/2 k), Gerard Augustin-Normand (A Crastus), F Vermeulen (s) - (n° corde 1) 2 2060

2247 ⁵ Donoratico, h, b, 2 ans, par Motivator GB et Dourada (Invincible Spirit IRE), 56^{1/2} k (57 k), Ecurie des Mouettes (*I Mendizabal*), M Pimbonnet - (n° corde 8) 3

Dr Rio, m, b, 2 ans, par Rio De La Plata USA et Dr Wintringham IRE (Monsieur Bond IRE), $56^{1/2}$ k (57 k), Charles Green (F Veron), E O'Neill (s) - (n° corde 5)

Bonnoeil, f, gr, 2 ans, par Rajsaman et Akoyama (GB) (Peintre Celebre USA), 531/2 k (54 k), Julien Daublain (*M Barzalona*), Mme J Soubagne - (n° corde 2)

2384 ⁵ Mon Premierplaisir, h, al, 2 ans, par Nombre Premier (GB) et Kitty Yield (High Yield USA), 55 k (551/2 k), Christophe Plisson (A Polii), C Plisson - (n° corde 3)

2272 ² Drakkar Art (GB), h, b, 2 ans, par Dutch Art GB et Baine (Country Reel USA), 55 k (55^{1/2} k), Fabrice Petit (*F Blondel*), M Pimbonnet - (n° corde 6)

2384 4 Mister Higheir, m, 2 ans, 55 k (551/2 k), G Plisson (S Ruis), C Plisson - (n° corde 7)

8 partants ; 15 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 1 029 € encolure, encolure, encolure, 3/4 long, 8,5 long, 2 long, 1 long 17 500 € - 6 650 € - 4 900 € - 2 800 € - 1 400 € - 1 050 € - 700 € Primes aux propriétaires :

10 022 € Glorious Spirit.

3 808 € Miss Flawless.

2 806 € Donoratico. 1 603 € *Dr Rio*.

1

2

3

4

5

6

7

8

1.400 m

4

5

7

801 € Bonnoeil.

601 € Mon Premierplaisir. 400 € Drakkar Art (gb).

Primes aux éleveurs

4 128 € Nicolas Ferrand, Bernard Ferrand.

1 568 € Jean-Philippe Dubois

1 155 € Jean-Pierre-Joseph Dubois. 660 € Charles Green.

330 € Franklin Finance S.a., Mme Elisabeth Ribard

247 € Michel Melin.

110 € Ecurie Skymarc Farm.

Temps total: 01'31"20

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explication au jockey Mickael BARZALONA sur les raisons l'ayant amené à reprendre le poulain GLORIOUS SPIRIT, à environ 80 mètres du poteau d'arrivée.

De l'examen du film de contrôle et de l'audition des jockeys Mickael BARZALONA, Fabrice VERON et Mickael FOREST, il résulte que le passage dans lequel voulait s'engager le poulain GLORIOUS SPIRIT s'était refermé alors que ce dernier n'était pas encore engagé.

PRIX DE CHOUVIGNY **2555** 4871

2.400 m

(Handicap)

14 000 € (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas, cette année, reçu 12.000 en victoires et places.

La référence applicable dans ce Handicap sera +35.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit

Référence: +35

Go Fast Blue, f, b, 6 ans, par Toni Blue et Divine De La Cote [Garde Royale (IRE)], $51^{1/2}$ k ($52^{1/2}$ k), Paul Chenu (M Forest), D Chenu - (n° corde 13) 2270

Myxias De Pirey, h, b, 5 ans, par Loxias et Myria De Pirey (Marrast), 59 k (591/2 k), Urs Tschan (*C Stefan*), N Bellanger -2269 (n° corde 1)

Iteratif (GB), h, b, 4 ans, par Dunkerque et Goritie (Anabaa USA), 59 k (591/2 k), Bernd Raber (F Foresi), F Foresi 2274 (n° corde 10)

Lorietta, f, b, 5 ans, par Literato et Helsinka (Pennekamp USA), 60 k (59 k), \otimes , Ecurie Michel Doineau (Mlle M Michel), P&F Monfort (s) - (n° corde 9)

Ken Tah Ten, m, b, 5 ans, par Air Chief Marshal IRE et Many Dreams (Lando GER), 59 k (58 k), Hubert De Waele *(Mlle C Pacaut)*, D De Waele - (n° corde 17)

Diane Bere, f, 5 ans, 561/2 k (57 k), ⊗, C Boutin (s) (*T Piccone*), C Boutin (s) - (n° corde 3)

241] ³ Irish Moon (IRE), f, 4 ans, 59 k (591/2 k), D Bellanger (*L Boisseau*), N Bellanger - (n° corde 4)

Carmen Lady (GB), f, 5 ans, 561/2 k (57 k), D Duglas (A Crastus), C Boutin (s) - (n° corde 6)

Marano SWI, h, 4 ans, 62 k (61 k), \otimes , Stall Alpenland (A Chesneau), Mme C Bocskai - (n° corde 8) 2186

Inedith, f, 4 ans, 51 k (521/2 k), C Plisson (S Ruis), C Plisson -2267 (n° corde 14)

Jadala, f, 5 ans, 601/2 k (591/2 k), Le Haras de la Gousserie (Mlle 2250 E Cieslik), C Escuder - (n° corde 11)

Souvigne, m, 4 ans, 63 k (591/2 k), Ecurie Mathieu Offenstadt (Mlle M Velon), JP Gauvin (s) - (n° corde 15)

Lago Maggiore, h, 7 ans, 551/2 k (53 k), JC Beugnon (Mlle S Chuette), S Morineau - (n° corde 16)

Heartbeat IRE, h, 5 ans, 61 k (60 k), Y Leroyer (M Pelletan), T Poche - (n° corde 7)

Devon Finestra (GB), f, 4 ans, 58 k (58^{1/2} k), T Poche (*J Cabre*), T Poche - (n° corde 5) Gigante Espanol, h, 4 ans, 57 k (571/2 k), T Poche

(M Delalande), T Poche - (n° corde 2)

16 partants ; 65 eng. ; 18 part. déf. - Total des entrées : 1 768 €

Certf. vétérinaire : Made To Race, Flora GER.

Chev. retir.: Teodash (IRE).

2,5 long, 1 long 1/4, 1/2 long, 1/2 long, 1/2 long, 1 long 1/4, 3 long, 1 long 1/4, tête.

7 000 € - 2 800 € - 2 100 € - 1 400 € - 700 €

Primes aux propriétaires :

2 338 € Go Fast Blue

1 202 € Myxias de Pirev.

902 € Iteratif (gb)

601 € Lorietta. 300 € Ken Tah Ten.

XXXVI

Primes aux éleveurs :

560 € Urs Tschan, Philippe Germain.

450 € Haras du Quesnay.

280 € Thierry Grandsir.

140 € S.c.e.a. Ecurie de Montfort.

Temps total: 02'38"00

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Le jockey Jérôme CLAUDIC étant absent, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur la pouliche DEVON FINESTRA(GB) par le jockey Jérôme CABRE.

Les Commissaires ont autorisé la jumetn DIANE BERE à se rendre en main au départ non montée, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.

PRIX DE SAINT-MENOUX 2556 4870

1.400 m

2

3

(A réclamer) (E.)

17 000 € (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, mis à réclamer pour 12.000, 15.000 ou 18.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour pour 15.00février de cette année inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000, 4 k.

- **Le Rebel**, m, b, 6 ans, par Linngari IRE et Slitana (Dansili GB), 56 k (531/2 k), (12.000), Christophe Andre *(MIIe E Cieslik)*, R Martens (s) (n° corde 5)
- Vadanor, h, b, 9 ans, par Selkirk USA et Celebre Vadala (Peintre Celebre USA), 58 k (551/2 k), (12.000), Joubrane Ouechec (Mile C Pacaut), J Parize (n° corde 7) 2388
- **Risk Major**, m, bf, 5 ans, par My Risk et Major's Love [Majorien (GB)], 571/2 k (58 k), (15.000), G.m. Electronic (A Hamelin), V Luka - (n° corde 3)
- 1982 ⁴ Diway, h, bf, 6 ans, par Gold Away (IRE) et Diba GER (Big Shuffle USA), 59 k (591/2 k), (18.000), Pierre Van Belle (PC Boudot), F Vermeulen (s) (n° corde 1)
- 2043 ⁵ Lisnavagh, f, gr, 6 ans, par Doctor Dino et Sweet Lady Jane (Kaldounevees), 54½ k (55 k), (12.000), Pierre Blazy (*A Crastus*), Mme J Soubagne (n° corde 6) 5
- 2375 3 Verti Chop, h, 5 ans, 61 k (581/2 k), (18.000), D Duglas (Mlle M Michel), C Boutin (s) - (n° corde 2)
- **2012** ³ **Enjoy The Silence**, m, 5 ans, 59^{1/2} k (58^{1/2} k), (15.000), B Cambier (*J Moutard*), C Boutin (s) (n° corde 4)

7 partants ; 29 eng. ; 7 part. déf. - Total des entrées : 982 $\mathbin{\ensuremath{\in}}$

1/2 long 3/4, 3/4 long, encolure, encolure, encolure, 1/2 long.

8 500 € - 3 400 € - 2 550 € - 1 700 € - 850 €

Primes aux propriétaires :

2 839 € Le Rebel.

1 135 € Vadanor

1 095 € Risk Major.

567 € *Diway*.

283 € Lisnavagh

Primes aux éleveurs :

510 € Frederic Lavoinne, Paul Leonard.

Risk Major, réclamé 15.888,00 € par VACLAV LUKA.

Diway, réclamé 18.889,00 € par son propriétaire.

Temps total: 01'29"69

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop

PRIX HUBERT DE CATHEU 2557 4872

3.000 m

1

3

(Handicap divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

26 000 € (13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520) - dotation France

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, ayant couru cette année.

Référence: +26.

- $\textbf{Snowmaster},\ h,\ al,\ 5\ ans,\ par\ Linngari\ IRE\ et\ Indochine\ BRZ\ (Special\ Nash\ IRE),\ 60\ k\ (60^{1/2}\ k),\ \otimes,\ Fabian\ Cellier\ (\emph{A}\ Gavilan),\ F\ Cellier\ -\ (n^{\circ}\ corde\ 18)$ 2127
- 1915 Dandy River, h, al, 5 ans, par Stormy River et Sangha River (Mansonnien), 591/2 k (60 k), Maurice Schemoul (*PC Boudot*), F Foresi (n° corde 10)
- 2376 ⁴ Etatinka, f, b, 4 ans, par Vision D'Etat et Latinka (GB) (Fantastic Light USA), 60 k (601/2 k), Mme Victoria Gadbin (*M Barzalona*), L Gadbin (s) - (n° corde 13)
- 831 ³ Fontvieille, f, b, 8 ans, par Lando GER et Fonseca (Entrepreneur GB), 53 k (52 k), Diego Fernandez-Ortega (Mlle M Michel), M Boutin (s) (n° corde 8)

- **Vaudou Des Ongrais**, h, gf, 9 ans, par Della Francesca USA et Kitzmaid GER (Midyan USA), 57 k ($57^{1/2}$ k), Mme Philippe Chemin (*M Delalande*), Chemin & Herpin (s) (n° corde 16)
- Favros, h, b, 6 ans, par Honolulu IRE et Country Davis USA (Stravinsky USA), 55 k (55½ k), Christophe Tournadre (F Blondel), M Cesandri (s) (n° corde 9) 2059
- Per Perdes, f, b, 4 ans, par Rajsaman et Pisa GER (Sholokhov IRE), 511/2 k (52 k), Earl Haras du Taillis (A Polli), W Himmel -(n° corde 11)
- 2119 Madylane, f, 4 ans, 60 k (601/2 k), Ecurie Cerdeval (*J Cabre*), N Leenders - (n° corde 15)
- **2003** ² **Micolys**, f, 4 ans, 52 k (49^{1/2} k), Mme N Vandenabeele (*Mlle M Chupin*), JM Lefebvre (s) (n° corde 17)
- 2115 3 Rouxeville, f, 5 ans, 591/2 k (60 k), P Sauvage (M Guyon), JP Sauvage - (n° corde 3)
- 2374 Ami Sol, h, 7 ans, 53 k (531/2 k), Gold And Blue Ltd (S Ruis), Mlle I Gallorini (n° corde 5)
 2206 ⁵ Lavelle D'Or (IRE), f, 4 ans, 51 k (52 k), ⊗, Stall Adonna (A Badel), M Weber (n° corde 4)
- 2117 ² Vision De Roland, h, 5 ans, 55 k (551/2 k), D Dumoulin (M Forest), R Le Gal (n° corde 2)
- Win On Sunday, h, 5 ans, 51 k (481/2 k), E Eyvaso (Mlle S Leger), M Planard (n° corde 7) 1797
- Dandy D'Allier, h, 5 ans, 51 k (511/2 k), Y Maupoil (A Coutier),
- E Vagne (s) (n° corde 14)

 2234 ² Colwood GB, h, 4 ans, 56^{1/2} k (57 k), Snowdrop Stud Co. Ltd (F Veron), E O'Neill (s) (n° corde 1)
- 2186 Notre Same GER, h, 7 ans, 59 k (591/2 k), D Windrif (*T Piccone*), M Pitart (n° corde 12)

17 partants ; 18 eng. ; 18 part. déf. - Total des entrées : 1 726 € Sans motif: Parzival (IRE).

4 long, 4 long, tête, 2,5 long, 10 long, 3,5 long.

13 000 € - 4 940 € - 3 640 € - 2 080 € - 1 040 € - 780 € - 520 €

Primes aux propriétaires

5 583 € Snowmaster.

2 121 € Dandy River. 1 563 € Etatinka.

694 € Fontvieille

347 € Vaudou des Ongrais.

260 € Favros. 223 € Per Perdes.

Primes aux éleveurs :

2 601 € Plersch Breeding Sarl.

988 € Jean-Andre Quesny.

780 € Thierry Storme. 111 € Earl Haras du Taillis, Hans Hunziker.

Temps total: 03'20"70

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Le jockey Jerôme CLAUDIC étant absent, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre VISION DE ROLAND par le jockey Mickael

Le jockey Adrien FOUASSIER étant accidenté, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le poulain COLWOOD GB par le jockey Fabrice VFRON

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Morgan DELALANDE en ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 1 jour, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (2ème infraction - 8 coups).

VICHY

0720198

Mardi 17 juillet 2018

Commissaires des courses : Christian MAILLARD -Cécile BENOIST D'AZY - Dominique de La PERRIERE -Emmanuel ROUSSEL

PRIX LANGLOIS RECEPTIONS (PRIX DE 2558 4878 L'OFFICE DU TOURISME)

1.600 m

15 000 € (7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments 4 ans et au-dessus, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 7.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 7.500, 4 k.

- Magicienmake Myday (GB), m, b, 7 ans, par Whipper USA et Whisper To Dream USA (Gone West USA), 571/2 k, (10.000), Ecurie Ammonites Racing Sas (*T Piccone*), H de Nicolay -(n° corde 2)
- Beaupreau (GB), m, b, 6 ans, par Mr Sidney USA et Kathy's Rocket USA (Gold Legend USA), 60 k, (8.000), ⊗, Hubert De Waele (V Cheminaud), D De Waele - (n° corde 5)

XXXVII

2

2273 ⁴ Vent Du Large, h, b, 5 ans, par Shakespearean IRE et Traicy (Neverneyev USA), 61 k (58 k), (12.000), ⊗, Henry Salemme (Mile E Cieslik), R Chotard - (n° corde 11) Primes aux éleveurs : 3 2 123 € Stud Rdi. 566 € European Bloodstock Management. Westerwald (GB), h, b, 5 ans, par Dansili GB et Waldjagd GB (Observatory USA), 59 k, (12.000), Ecurie Carre Magique Sas (A Crastus), F Vermeulen (s) - (n° corde 7) 424 € Haras D'Etreham. 424 € Sca Elevage de Tourgeville, Mme Hilary Erculiani. 4 141 € Ecurie Skymarc Farm. 2106 Ezpeletako, h, b, 8 ans, par King's Best USA et Chrisiida GER [Winged Love (IRE)], 56 k (53 k), (8.000), Boutin (s) (Mlle M Michel), F Rossi - (n° corde 1) 5 Temps total: 01'31"41 PRIX VICHY COMMUNAUTE 2560 4873 <code>Olsztyn</code>, h, 5 ans, $57^{1/2}$ k, (10.000), Ecurie Joly (E Hardouin), V Luka - (n° corde 8) 6 (Handicap divisé) (D.)**2216** 4 **Magic Mystery (GB)**, m, 5 ans, 59 k (571/2 k), (12.000), JP Vanden Heede (*Mlle P Dominois*), F Vermeulen (s) - (n° corde 6) 7 Première épreuve **Boltcity**, h, 11 ans, 56 k, (8.000), P Sebaoun (S Maillot), D Chenu - (n° corde 3) 8 52 000 € (26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040) - dotation France Vandross (FR), h, 4 ans, 571/2 k, (10.000), Stall All 4 Blondes (C Stefan), J Albrecht - (n° corde 4) Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, ayant 2203 5 Ommoy, m, 5 ans, 58 k, (8.000), A Bardini (F Blondel), 10 Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant. C Escuder - (n° corde 9) Référence: +21. **Breathing IRE**, m, 4 ans, 59 k, (12.000), S Brogi (*I Mendizabal*), S Brogi - (n° corde 12) **Orangefield**, h, bf, 7 ans, par Soave GER et Moon Serenade GB (Key Of Luck USA), 56 k, Jan Egg (S Maillot), M Boutin (s) -11 partants ; 37 eng. ; 2 eng. sup. - Total des entrées : 1 465 \in Eng. sup. : Vandross (FR), Breathing IRE (n° corde 10) Certf. vétérinaire : Mogadishio. 2245 5 Lightoller IRE, h, al, 4 ans, par Harbour Watch IRE et April IRE (Rock Of Gibraltar IRE), $52^{1/2}$ k, \otimes , Dave Myers (A Lemaitre), P&F Monfort (s) - (n° corde 8) 2 long 7 500 € - 3 000 € - 2 250 € - 1 500 € - 750 € Castle Dream, h, b, 4 ans, par Wootton Bassett GB et Haut La Main (IRE) (Beat Hollow GB), 561/2 k, Jacques Piasco (*T Piccone*), K Borgel (s) - (n° corde 2) Primes aux propriétaires : 2 505 € Magicienmake Myday (gb). 1 002 € Beaupreau (gb). Diamant De Vati, h, gr, 7 ans, par Kingsalsa USA et Reine De Vati (Take Risks), 55 k, ⊗, Mme Inge Kerick (M Guyon), N Caullery - (n° corde 3) 966 € Vent du Large 644 € Westerwald (gb) 250 € Ezpeletako. 2238 ⁷ Muttrah Fort, h, b, 4 ans, par Dubawi IRE et Sabratah GB (Oasis Dream GB), 57 k, ⊗, Guy Heald (*V Cheminaud*), HA Pantall - (n° corde 5) Primes aux éleveurs : 450 € Paul Mer, Joel Pouts, Jerome Lacouture, Philippe Havard. 300 € Scea Haras de Saint Pair Nadeem Alward, h, b, 5 ans, par Exceed And Excel AUS et Dunes Queen USA (Elusive Quality USA), 521/2 k, Remy Meder (F Veron), M Krebs - (n° corde 1) Beaupreau (GB), réclamé 9.301,00 € par son propriétaire. Olsztyn, réclamé 10.350,00 € par BOUTIN (S) 2382 ⁴ Never Compromise, h, bf, 5 ans, par Astronomer Royal USA et Noor Forever (Highest Honor), 57 k, Brendan L. Jones (*G Benoist*), Mme G Rarick - (n° corde 4) Magicienmake Myday (GB), réclamé 11.655,00 € par son propriétaire. Temps total: 01'42"73 2238 3 Amadeus Wolfe Tone IRE, h, 9 ans, 561/2 k, T Raber (A Coutier), C Fey (s) - (n° corde 16) PRIX FRANCOIS MATHET (PRIX DE LA 2559 4874 1.400 m 2112 ² Relaxed Boy, m, 5 ans, 57 k, Ecuries Serge Stempniak (F Blondel), F Vermeulen (s) - (n° corde 7) MINARDIERE) (Mâles et Hongres) 2248 Le Ring, m, 8 ans, 511/2 k, F Bembo (A Orani), F Bembo - (n° corde 11) 18 000 € (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop Pour poulains entiers et hongres de 2 ans, n'ayant jamais gagné. Poids : 2238 5 Lehaim, m, 6 ans, 57 k, G.m. Electronic (T Bachelot), V Luka -58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k Shot In The Dark, h, 5 ans, 541/2 k, C Boutin (s) (I Mendizabal), C Boutin (s) - (n° corde 9) 2181 ² Pappalino, m, bf, 2 ans, par Makfi GB et Bartira GB (Cape Cross IRE), 58 k, Gerald Laroche (G Millet), J Reynier -2225 ¹ Happy Dream ITY, h, 4 ans, 521/2 k, ⊗, C Foeller (A Crastus), (n° corde 1) J Parize - (n° corde 15) Vysotsky, m, al, 2 ans, par Bated Breath GB et Vologda (IRE) (Red Ransom USA), 58 k, European Bloodstock Management (*T Huet*), L Gadbin (s) - (n° corde 10) 2030 2 2148 ³ Art Collection, h, 5 ans, 62^{1/2} k, N Chapman (A Hamelin), AN Hollinshead - (n° corde 13) **2245** ² **Artplace (IRE)**, h, 8 ans, 521/2 k, ⊗, T Raber *(M Forest)*, F Vermeulen (s) - (n° corde 14) 1886 ³ Antigua Biwi (IRE), m, b, 2 ans, par Lord Of England GER et Lexi The Princess IRE (Holy Roman Emperor IRE), 58 k, Maxime Moczulski (*E Corallo*), C Ferland (s) - (n° corde 9) 3 15 partants ; 29 eng. ; 2 eng. sup. - Total des entrées : 2 347 € 2181 ³ Satanique, m, al, 2 ans, par Rio De La Plata USA et Everlast (Anabaa USA), 58 k, ⊗, Gerard Lancry (M Forest), Eng. sup.: Never Compromise, Relaxed Boy 4 Sans motif: Naab. M Pimbonnet - (n° corde 11) courte encolure, courte encolure, 1/2 long, encolure. 1593 ⁴ Matista (IRE), m, b, 2 ans, par Acclamation GB et Rajastani (IRE) (Zamindar USA), 58 k, Mlle Ingrid Pantall (*V Cheminaud*), 5 26 000 € - 9 880 € - 7 280 € - 4 160 € - 2 080 € - 1 560 € - 1 040 € Primes aux propriétaires : HA Pantall - (n° corde 6) Military Respect, m, 2 ans, 56 k, R Marley (J Auge), C Ferland (s) - (n° corde 7) 8 685 € Orangefield. 6 4 243 € Lightoller Ire, prime non attribuée. 3 126 € Castle Dream. 1 389 € Diamant de Vati. Nemo (FR), m, 2 ans, 56 k, Ds Pegas (P Foret), D Torok -7 893 € Muttrah Fort. Booster Dore, h, 2 ans, 56 k, B Goudot (T Piccone), 8 670 € Nadeem Alward B Goudot (s) - (n° corde 8) 446 € Never Compromise. **Kylhead**, m, 2 ans, 56 k, JC Seroul (*N Perret*), JP Gauvin (s) - (n° corde 12) 9 Primes aux éleveurs 988 € P. Heffernan, prime non attribuée. 2272 ³ Gold Bianco, h, 2 ans, 58 k, N Ricignuolo (S Maillot), P Decouz (s) - (n° corde 4) 10 1 560 € Eric Becq, Haras D'Etreham. 297 € Guy Heald. 312 € Rabbah Bloodstock Limited. 10 partants ; 32 eng. ; 12 part. déf. - Total des entrées : 1 225 € Sans motif : Tulfarris GB 208 € S.c.e.a. Haras de Manneville. Certf. vétérinaire : Alpatkinoss Temps total: 00'57"80 2,5 long, 3/4 long, 2,5 long, 1/2 long, 2,5 long, 1 long, 1/2 long, 1 long, 15 Les Commissaires ont autorisé le hongre CASTLE DREAM à se rendre en main au départ non monté, son entraîneur en ayant fait la demande dans les $9\ 000$ € - $3\ 600$ € - $2\ 700$ € - $1\ 800$ € - 900 € Primes aux propriétaires : 5 154 € Pappalino. **PRIX DE BELLERIVE** 2561 4875 2 061 € Vysotsky. 1 546 € Antigua Biwi (ire). 1 030 € Satanique. (Femelles) 18 000 € (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop. 515 € Matista (ire) Pour pouliches de ${\bf 2}$ ans, n'ayant jamais gagné. Poids : ${\bf 58}$ k. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

XXXVIII

Hermiona USA, f, al, 2 ans, par Kitten's Joy USA et Darajah CAN (Hard Spun USA), 56 k, Ds Pegas *(P Foret)*, D Torok -

(n° corde 15)

1.400 m

1.000 m

- 2358 Saga Daydream, f, bf, 2 ans, par Rock Of Gibraltar IRE et Electric Daydream IRE (Elusive Quality USA), 58 k, Matthieu Palussiere (A Hamelin), M Palussiere (n° corde 6)
 1983 ⁴ Pnyx (GB), f, b, 2 ans, par Henrythenavigator USA et Aktia IRE (Danehill Dancer IRE), 58 k, Stilvi Compania Financiera S.a (M Guyon), F Rossi (n° corde 5)
- 2182 ² Cover Bleu, f, b, 2 ans, par French Fifteen et Malaba (Anabaa USA), 58 k, Scuderia II Fino (*F Blondel*), C Escuder (n° corde 8) **Big Death**, f, b, 2 ans, par Blek et Big Bunny GER (Tiger Hill IRE), 56 k, Mlle Clarence Signol (*A Larue*), JP Gauvin (s) - (n° corde 17) 5
 - Ma Vie, f, 2 ans, 56 k, Ecurie Castillon Bloodstock (S Ruis), F Rossi - (n° corde 16)
- Coigny, f, 2 ans, 58 k, G Augustin-Normand (E Corallo), C Ferland (s) (n° corde 9)
- 2277 3 Piopi, f, 2 ans, 58 k, A Chopard (M Forest), A Chopard -8 (n° corde 7)
- Devoir De Rever, f, 2 ans, 56 k, Ecurie Gribomont (F Veron), CHA Rossi (s) (n° corde 4) 1475 4 Icebee IRE, f, 2 ans, 58 k, Westminster Race Horses Gmbh (T Bachelot), V Luka (n° corde 10) 10
- 2021 ⁵ Actually In Love, f, 2 ans, 58 k, PAT Mejean *(G Millet)*, R Martens (s) (n° corde 12) Queen Filipa IRE, f, 2 ans, 58 k, N Teehan (E Hardouin),
- M Palussiere (n° corde 14)

 Casa De Cerisy, f, 2 ans, 56 k (52 k), A Pavesi (Mlle L Antoniotti), M Planard (n° corde 11)

 - Perfect Rose, f, 2 ans, 56 k, A Hernandez (G Congiu), JP Gauvin (s) (n° corde 1) Utopie Chope, f, 2 ans, 56 k, D Leguillon (S Maillot),
- D Chenu (n° corde 2) Zoe Chope, f, 2 ans, 58 k, G Pariente (J Auge), C Ferland (s) -(n° corde 13)

16 partants ; 36 eng. ; 17 part. déf. - Total des entrées : 1 231 €

Certf. vétérinaire : Made To Order. encolure, 3/4 long, courte tête

9 000 € - 3 600 € - 2 700 € - 1 800 € - 900 €

Primes aux propriétaires :

- 5 154 € Hermiona Usa, prime non attribuée
- 2 061 € Saga Daydream
- 1 546 € *Pnyx* (gb).
- 1 030 € Cover Bleu.
- 515 € Big Death.

Primes aux éleveurs :

- 900 € Kenneth L. Ramsey, Mme Sarah K. Ramsey, prime non attribuée.
- 566 € Ecurie Jema.
- 424 € Stilvi Compania Financiera S.a.
- 424 € Erwan Robin, Mme Carine Robin. 212 € Mlle Clarence Signol, Xavier Brelaud.

Temps total: 01'31"21

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu, le jockey Enzo CORALLO en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 75 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1ère infraction 7 coups).

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu le jockey Enzo CORALLO en ses explications, lui ont adressé des observations, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache en levant le coude au-dessus de la ligne des épaules.

A l'issue dela course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Julien AUGE sur les raisons l'ayant amené à arrêter la pouliche ZOE CHOPE peu après le départ. L'intéressé a déclaré qu'il avait eu un problème de harnachement. Les Commissaires ont enregistré ces explications

PRIX HUBERT BAGUENAULT DE PUCHESSE -2562 4877 2 400 m **7EME ETAPE DU DEFI DU GALOP**

52 000 € (26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600) - dont France Galop : 48 000 € **7ème ETAPE DU DEFI DU GALOP**

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas, depuis le 1er août 2017 inclus, gagné une course de Groupe. Poids: 57 k. Les chevaux ayant, depuis le 1er août 2017 inclus, gagné une Listed Race ou, cette année, été classés 2ème d'une course du Groupe III porteront 2 k.; depuis le 1er août 2017 inclus, gagné plusieurs Listed Races ou, cette année, été classés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe II porteront 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

Montant de la poule propriétaires : 4.250 €

- 1683 ³ Nagano Gold GB, m, b, 4 ans, par Sixties Icon GB et Never Enough GER (Monsun GER), 57 k, Syndikat V3j *(T Bachelot)*, V Luka (n° corde 9)
- Master's Spirit (IRE), m, gr, 7 ans, par Mastercraftsman IRE et Lavayssiere (Sicyos USA), 57 k, Le Haras de la Gousserie (*I Mendizabal*), J Reynier (n° corde 7)
- Octoking, m, gr, 6 ans, par Kingsalsa USA et Marie Octobre (Daylami IRE), 57 k, Serge Francois (F Blondel), R Martens (s) -(n° corde 6)

- **San Salvador GER**, h, al, 5 ans, par Lord Of England GER et Saratina IRE (Monsun GER), 57 k, \otimes , Gestut Winterhauch (*M Forest*), Mme C Bocskai (n° corde 3)
- 2058 ¹ Tilly's Chilli IRE, f, b, 4 ans, par Excelebration IRE et Scotch Bonnet IRE [Montjeu (IRE)], 571/2 k, Mlle Marion Goodbody (G Benoist), HF Devin (s) (n° corde 4)
- 1422 Rashkani, h, 5 ans, 57 k, \otimes , Gold And Blue Ltd (C Stefan), Mlle I Gallorini - (nº corde 5)
- 1883 ¹ Caravagio, m, 5 ans, 57 k, PH Jeanneret (M Androuin), A Couetil (s) (n° corde 1)
- 2166 ⁴ Magnun Bareliere, m, 6 ans, 57 k, Haras de la Bareliere (*A Crastus*), Mlle C Courtade (n° corde 2)

8 partants ; 17 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 2 142 €

code anomalie : CE : Spotify

4,5 long, 2 long, 3/4 long, 3/4 long, 2 long, 10 long, 12 long.

26 000 € - 10 400 € - 7 800 € - 5 200 € - 2 600 €

Primes aux propriétaires :

- 11 167 € Nagano Gold Gb, prime non attribuée.

- 3 474 € Master'S Spirit (ire). 2 605 € Octoking. 2 233 € San Salvador Ger, prime non attribuée.
- 1 116 € Tilly'S Chilli Ire, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs

- 2 600 € J. Knight, Eric J. Cantillon, prime non attribuée.
- 728 € Gestut Etzean, prime non attribuée. 260 € Grangecon Stud, prime non attribuée.

Temps total: 02'28"30

PRIX YVES SAINT MARTIN (PRIX DES VOLCANS 2.400 m 2563 4876 D'AUVERGNE)

22 000 € (11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop.

- 2180 1 Mondura, f, np, 3 ans, par Manduro GER et Morning Glory GER (Pentire GB), 551/2 k, Mme Georges Sandor (S Ruis), F Rossi (n° corde 2)
- Cats On Trees, f, gr, 3 ans, par Myboycharlie IRE et Cat Nova (Hurricane Cat USA), 551/2 k, Mme Waltraut Spanner (*T Huet*), L Gadbin (s) - (n° corde 5)
- Shilly Port, m, b, 3 ans, par Le Havre (IRE) et Shilly Shally GB (Pivotal GB), 551/2 k, Mme Angela Kurth (S Martino), E Libaud (s) (n° corde 3)
 - Ace Of Aces, h, al, 3 ans, par No Risk At All et Libranous (Ballingarry IRE), 57 k (54 k), Ecurie Patrick Klein (MIIe M Michel), JP Gallorini (s) (n° corde 8)
- 2126 ² Ionic (GB), f, b, 3 ans, par Intello (GER) et Platonic GB (Zafonic USA), 57 k, Faisal Salman (*H Journiac*), JC Rouget (s) (n° corde 1)
- 2104 ³ Donna Leon, f, bf, 3 ans, par Masterstroke USA et Denissa GER (Second Set IRE), 55^{1/2} k (53 k), Stall Wk (*M Pelletan*), H Grewe - (n° corde 6)
- 2061 ⁴ Merlevenez, f, bf, 3 ans, par Whipper USA et Misan GB (Marju IRE), 57 k, Jean de Cheffontaines (A Hamelin), JP Gauvin (s) (n° corde 7)

7 partants ; 30 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 1 471 €

Sans motif: Palnyra, Shining Dawn GB.

1/2 long, 1,5 long, encolure, tête, 1/2 long, 1 long.

11 000 € - 4 180 € - 3 080 € - 1 760 € - 880 € - 660 € - 440 €

Primes aux propriétaires :

- 6 299 € Mondura
- 2 393 € Cats On Trees. 1 763 € Shilly Port.
- 1 007 € Ace Of Aces
- 503 € *Ionic* (*gb*). 377 € Donna Léon.
- 251 € Merlevenez.
- Primes aux éleveurs :
- 2 594 € Georges Sandor.
- 1 478 € Mell Elevages, Francois Mell, Mme Martine Mell. 726 € Mme Angela Kurth. 415 € Ecurie Patrick Klein.
- 138 € Ecurie des Monceaux, Ecurie Skymarc Farm.
- 155 € August Foeckler. 103 € Jean de Cheffontaines.

Primes F.E.E.:

- 1 100 € Mondura.
- 418 € Cats On Trees.
- 308 € Shilly Port.

Temps total: 02'39"91

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000, ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevrontA l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Sylvain RUIS en ses explications, lui ont adressé des observations pour s'être décalé vers l'extérieur dans la ligne d'arrivée faisant subir son mouvement à un de ses concurrents, sans toutefois que cela n'ait d'incidence sur le résultat de la course

XXXIX BO 2018/15 - plat

3

PRIX GABRIEL BRUN 2564 4879

(Handicap)

15 000 € (7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 9.000.

1.400 m

1

2

3

5

7

2

La référence applicable dans ce Handicap sera +32.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Référence: +32.

- **2248** ² **L'Optimiste**, h, b, 5 ans, par Makfi GB et Shapoura (Sinndar IRE), 59^{1/2} k, \otimes , Jose Bruneau de la Salle *(F Blondel)*, F Vermeulen (s) (n° corde 13)
- 2295 2 Stylchop, h, ab, 5 ans, par Namid GB et Selam GER (Tertullian USA), 58 k (56 $^{1/2}$ k), Enzo Barrao (Mlle L Le Pemp), Mme JF Bernard - (n° corde 12)
- 2368 ⁴ Kieffer Des Aigles, h, gr, 6 ans, par Carlotamix et Abeyance [Nombre Premier (GB)], 551/2 k, Mme Corine Barande Barbe (*R Thomas*), Mme C Barande Barbe (n° corde 5)
- Elusive Blue (GER), h, b, 4 ans, par Harbour Watch IRE et 2295 Elusive Feeling USA (Elusive Quality USA), 621/2 k, Jean Couvercelle (*T Bachelot*), W Walton - (n° corde 14)
- 2112 ³ Calrissian GER, h, al, 14 ans, par Efisio GB et Centaine GB (Royal Academy USA), 56^{11/2} k, Alexander Mink *(F Foresi)*, F Foresi (n° corde 11)
- **Asterion**, h, 5 ans, 59 k (571/2 k), ⊗, C Escuder (Mlle E Cieslik), C Escuder - (n° corde 17)
- Peintre Francais, h, 8 ans, 54 k (521/2 k), \otimes , JC Daoudal (Mlle M Michel), B Legros - (n° corde 15)
- **Huda**, f, 5 ans, 561/2 k (54 k), G Kob (*J Nicoleau*), B Legros (n° corde 16) 8
- Surewecan GB, h, 6 ans, 63 k (611/2 k), BL Jones (Mile 2382 9 D Santiago), Mme G Rarick - (n° corde 7)
- 2295 3 Dub Steps, f, 4 ans, 571/2 k, JC Daoudal (F Veron), B Legros -10 (n° corde 9)
- 2334 3 Iluminati GER, h, 8 ans, 541/2 k, Stall Allegra (G Benoist), M Weber - (n° corde 4)
- 2177 ⁵ Issauroma, f, 5 ans, 55 k, ⊗, Mme R Labate (*J Auge*), S Labate (s) (n° corde 1)
- 2396 4 Cardolan IRE, h, 9 ans, 541/2 k, F Bembo (A Orani), F Bembo
- **Undiscovered Angel**, f, 4 ans, 61 k, Mme EM Burke (*M Forest*), Mme G Rarick (n° corde 6)
- 2177 Black Princess, f, 6 ans, 561/2 k (55 k), M Planard (Mile J Marcialis), M Planard - (n° corde 2)
- **Red Mountain**, m, 4 ans, 64 k (621/2 k), \otimes , CM Holschbach (*M Pelletan*), H Grewe (n° corde 10) 2219
- Sivinsk, h, 4 ans, 62 k (58 k), Ecurie Mathieu Offenstadt (Mile M Velon), JP Gauvin (s) (n° corde 8) 2042
- Keph De La Mancha, h, 5 ans, 57 k (551/2 k), Mme C Lopez (G Trolley de Prevaux), F Seguin - (n° corde 3) 18 partants ; 72 eng. ; 18 part. déf. - Total des entrées : 1 698 €

Chev. élim. : Ribot Dream (IRE), Voyager, Chancelier, Klondiker (IRE), Touch Of Real, Bello Ciao, Kool And The Gang IRE, Mocklershill, Boyway Cerisy. Chev. retir.: Saad (GB), Eastern Promise, Monsieur Cannibale, Late Comer, Egeria.

1 long, encolure.

7 500 € - 3 000 € - 2 250 € - 1 500 € - 750 €

Primes aux propriétaires :

3 221 € L'Optimiste

1 288 € Stylchop.

751 € Kieffer des Aigles

644 € Elusive Blue (ger)

250 € Calrissian Ger, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs

1 500 € Mathieu Offenstadt, Sylvain Fargeon, Alain Louis-Dreyfus, Mikel Delzangles. 600 € Alain Chopard

214 € Alain Klodawski

Temps total: 01'27"89

PRIX "UN ENFANT PAR LA MAIN" (PRIX DE LA 2565 4880 1.000 m **FORET DE TRONCAIS)**

(Handicap divisé)

Deuxième épreuve

26 000 € (13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, ayant couru cette année

Référence: +30.5

- Tenorio, m, bf, 5 ans, par Dobby Road et Surtsey [Anabaa Blue (GB)], $52^{1/2}$ k, \otimes , MIIe Valerie Dissaux (A Crastus), MIIe V Dissaux - (n° corde 2)
- **Renounce**, h, b, 7 ans, par Peer Gynt JPN et Former Probe USA (Dynaformer USA), $52^{1/2}$ k, \otimes , Hubert De Waele (*A Coutier*), 2225 D De Waele - (n° corde 4)

- 1939 ² Zalkaya, f, b, 6 ans, par Chichi Creasy et Zalka (Indian Rocket GB), 53^{1/2} k, Suc. Gerard Fraysse *(G Congiu)*, N Milliere -(n° corde 6)
- 2245 ⁴ Xenophanes (IRE), h, b, 8 ans, par Shamardal USA et Nipping IRE (Night Shift USA), 60 k (581/2 k), Diego Fernandez-Ortega (Mlle C Pacaut), M Boutin (s) (n° corde 1)
- Sirma Traou Land, f, b, 4 ans, par Soul City IRE et Peldrine (Pelder IRE), 541/2 k, ⊗, Anthony Couane (F Veron), B Legros -(n° corde 3)
- 2453 ² Senator Frost, h, gr, 5 ans, par Lord Of England GER et La Biriquina USA (Aljabr USA), 60 k (57¹/² k), ⊗, Anthony Couane (*J Nicoleau*), B Legros (n° corde 7)
- 1906 2 Mr Chuckles IRE, h, b, 5 ans, par Arcano IRE et Caribbean Escape GB (Pivotal GB), 551/2 k (54 k), \otimes , Brendan L. Jones (*Mlle D Santiago*), Mme G Rarick - (n° corde 5)
- 2225 4 Glicourt, h, 4 ans, 60 k (581/2 k), D Fernandez-Ortega (Mlle M Michel), M Boutin (s) (n° corde 9)
 2245 High One, h, 4 ans, 58 k, Ecurie Avant-Garde (T Piccone), Ecurie Avant-Garde (n° corde 10)
- 2144 ¹ Efferatus, h, 5 ans, 55¹/₂ k (54 k), Mme C Lopez (G Trolley de Prevaux), F Seguin (n° corde 13) Karyfanny, f, 4 ans, 591/2 k, ⊗, H Bigeni (F Blondel),
- 2245 R Martens (s) - (n° corde 8) 2184 3 Secretjim, m, 5 ans, 53 k, JP Vanden Heede (M Forest),
- B Goudot (s) (n° corde 11)
- Almenara, f, 7 ans, 57 k, Mme P Maubon (T Bachelot), Mme P Maubon - (n° corde 12)

13 partants ; 13 eng. ; 13 part. déf. - Total des entrées : 743 € 1 long 1/4.

13 000 € - 4 940 € - 3 640 € - 2 080 € - 1 040 € - 780 € - 520 €

Primes aux propriétaires :

5 583 € Tenorio

1 650 € Renounce 1 216 € Zalkava.

694 € Xenophanes (ire)

446 € Sirma Traou Land. 335 € Senator Frost.

223 € Mr Chuckles Ire, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs :

2 601 € Marc Hovelacque.

222 € Jean-Claude Ollivier. 156 € Derek Bloodstock, Thierry Doumen. 72 € Michael O'Mahony, prime non attribuée.

Temps total: 00'57"80

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu, le jockey Antoine COUTIER en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 75 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1ère infraction - 7 coups).

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu, le jockey Jacky NICOLEAU en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 75 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1ère infraction 7 coups).

MONT-DE-MARSAN

0536199

Mercredi 18 juillet 2018

Commissaires des courses : Olivier de La GAROULLAYE -Stéphanie UHEL - Jacques CAMY - Christian L'HUILLIER

PRIX JACQUES BOUTIER 2566 4680

(A réclamer)

1.400 m

12 000 € (6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, mis à réclamer pour 13.000, 15.000 ou 17.000. **Poids** :56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, tout gagnant portera 1 k.1/2 ; de plusieurs courses, 3 k.

- 2365 ⁴ Aguas De Moura, f, b, 2 ans, par Rajsaman et Vespona (Vespone IRE), 57^{1/2} k (58 k), (15.000), Kevin Tavares (FX Bertras), B de Montzey (n° corde 14)
- 720 ⁵ Addicted Love, f, b, 2 ans, par Lope De Vega IRE et Pride Dancer (IRE) (Fasliyev USA), 56 k (53 k), (15.000), Alvaro De La Fuente (*G Trolley de Prevaux*), Y Durepaire (s) (n° corde 8)
- **Wabba**, h, b, 2 ans, par Maiguri (IRE) et Witten USA (Fusaichi Pegasus USA), 59 k (591/2 k), (17.000), Ecurie Jarlan (*A Gavilan*), D Guillemin (s) - (n° corde 5)
- Amethyst, f, al, 2 ans, par Lord Of England GER et Blue Note GER (Okawango USA), 56 k (561/2 k), (15.000), Simone Brogi (*I Mendizabal*), S Brogi - (n° corde 1)
- **Breeze Divine**, f, b, 2 ans, par Amadeus Wolf GB et Bolga Bere (Hold That Tiger USA), 56 k (561/2 k), (15.000), Jose Bruneau de la Salle (*M Foulon*), S Brogi (n° corde 7)
- 1403 ³ Danse De Guerre USA, f, 2 ans, 54^{1/2} k (51 k), (13.000), R Angioli (*Mlle M Lanave*), M Guarnieri (n° corde 2)
- **Great Divide**, f, 2 ans, 54^{1/2} k (52^{1/2} k), (13.000), Mme I Montenegro (*S Le Quilleuc*), Mme I Montenegro (n° corde 13)
- **2365** ³ **Kirao**, m, 2 ans, 56 k (56¹¹² k), (13.000), Ecurie Lafeu *(A Werle)*, T Lemer (n° corde 3)

2

2.100 m

- **Bankrun**, h, 2 ans, $57^{1/2}$ k (58 k), (15.000), Mme N Walton (*M Forest*), W Walton (n° corde 6) 2291 Nuit Du Printemps, f, 2 ans, 57^{1/2} k (58 k), (17.000), P Aragoni (*H Journiac*), P Aragoni - (n° corde 10)
 Tulipe, f, 2 ans, 56 k (53 k), (15.000), B de Montzey (*Mlle C Flechon*), B de Montzey - (n° corde 9) 10
- Graffiti Bridge, f, 2 ans, 541/2 k (55 k), (13.000), D Bouquil (A Crastus), Mme J Soubagne - (n° corde 11)
 - Karetuni's Danjam, h, 2 ans, 571/2 k (561/2 k), (15.000), J Borg (Mlle D Santiago), D Henderson (n° corde 12)
- Style De Rubis, h, 2 ans, 571/2 k (551/2 k), (15.000), F Hruby (M Pelletan), JL Pelletan - (n° corde 4)

14 partants ; 22 eng. ; 14 part. déf. - Total des entrées : 489 €

3/4 long, 1/2 long, 1/2 long, courte tête, 1,5 long, 1 long 1/4, nez, 1,5 long,

6 000 € - 2 400 € - 1 800 € - 1 200 € - 600 €

Primes aux propriétaires :

- 3 436 € Aguas de Moura.
- 1 374 € Addicted Love. 1 030 € Wabba.
- 687 € Amethyst
- 343 € Breeze Divine.

Primes aux éleveurs :

- 1 415 € Marc Bridoux
- 377 € Ecurie des Monceaux, Framont Limited.
- 424 € Ecurie Jarlan.
- 188 € Scuderia Micolo Snc, Centro Equino Arcadia Srl.
- 141 € Ecurie Haras de Saint Vincent, Jacques Vayssier

Amethyst, réclamée 17.113,00 € par NOMAN OZGULER.

Addicted Love, réclamée 17.593,00 € par TORSTEN RABER.

Aguas De Moura, réclamée 17.888,00 € par SIMONE BROGI.

Wabba, réclamé 18.500,00 € par ECURIE CLUB RMC.

Temps total: 01'25"50

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX MICHEL CHARBON **2567** 4681

1.400 m

2

18 000 € (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

- Baie D'Arguin, f, b, 3 ans, par Pedro The Great USA et Avis De Tempete (Baroud D'Honneur), 57 k (571/2 k), Mme Axelle Negre de Watrigant (*I Mendizabal*), D Watrigant (s) - (n° corde 6)
- Jullouville, f, gr, 3 ans, par Rajsaman et Hermanville IRE (Hurricane Run IRE), 551/2 k (56 k), Ignacio Maria Luzuriaga Telleria (*R Sousa Ferreira*), S Vidal Santos (n° corde 4) 1891
- 2294 Parkstone GB, f, b, 3 ans, par Finjaan GB et Exodia GB (Dr Fong USA), 57 k (571/2 k), David Curran (A Crastus), D Henderson (n° corde 5)
- 1956 ⁴ Zavrinka, f, gr, 3 ans, par Rajsaman et Salvation GB [Montjeu (IRE)], 57 k (571/2 k), Alain Jathiere (*H Journiac*), JC Rouget (s) -(n° corde 3)
- 2125 3 Bamiya, f, gr, 3 ans, par Kouroun et Baenia (Verglas IRE), 551/2 k (56 k), Suc. Henri de La Chauvelais (M Lauron), T Lemer -(n° corde 8)
- Carriquiri, h, 3 ans, 551/2 k (56 k), Mlle S de Montzey (JIM Martin), B de Montzey (n° corde 10)
- Paducah, f, 3 ans, 57 k (56 k), C Berland (Mlle D Santiago), O Trigodet (n° corde 2) 2319
- Watney IRE, h, 3 ans, 551/2 k (56 k), D Curran (A Gavilan), 2294 D Henderson - (n° corde 1)
- The Black Watch GB, h, 3 ans, 551/2 k (54 k), D Henderson (M Pelletan), D Henderson - (n° corde 7)
- 2294 3 Ravixen, f, 3 ans, 551/2 k (541/2 k), B de Montzey (J Catineau), B de Montzey - (n° corde 9)

10 partants ; 26 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 932 \in

encolure, 1 long, 1 long 1/4, courte encolure, 5,5 long, encolure, courte encolure, 19 long, 12 long.

9 000 € - 3 600 € - 2 700 € - 1 800 € - 900 €

Primes aux propriétaires :

- 5 154 € Baie D'Arquin
- 2 061 € Jullouville
- 1 546 € Parkstone Gb, prime non attribuée.
- 1 030 € Zavrinka.
- 515 € Bamiya

- 2 123 € Mme Axelle Negre de Watrigant, Earl Haras de Mandore
- 849 € Suc. Gerard Rollain.
- 270 € D. Curran, prime non attribuée 424 € Ecurie de Montfort & Preaux.
- 212 € Suc. Henri de la Chauvelais.

Temps total: 01'22"90

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000, ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. Poids: 57 k. Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux

n'avant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné le propriétaire Monsieur David CURRAN par une amende de 30 euros pour couleurs non conformes.

2568 4685 PRIX THALIAN

(Anglo-arabes)

2.100 m

18 000 € (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, nés et élevés en France, inscrits au stud-book anglo-arabe, comptant au moins 37,5 % de sang arabe, n'ayant pas reçu 13.000 en victoires et places. **Poids : 56 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 2.500 reçus. En outre, les chevaux comptant au moins 50 % de sang arabe recevront 3 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix.

- 1989 ³ Croucracq Aa, m, al, 3 ans, (AA), par Fairplay Du Pecos et Coisic (Khanjer Joli), 59 k (59^{1/2} k), Mme Christian Bellot (*I Mendizabal*), D Morisson (n° corde 1)
- 1989 4 Frascati Lagarde Aa, h, al, 3 ans, (AA), par Frisson Du Pecos et Onyx De Roches (Dearling), 57 k (571/2 k), Ecurie Couderc (G Bon), D Guillemin (s) - (n° corde 6)
- First Lady Pecos Aa, f, al, 3 ans, (AA), par Ares De La Brunie et Family (Donald Duck), 511/2 k (521/2 k), Mme Florence Barbi (M Foulon), SR Simon (n° corde 2)
- 2296 ³ Fatale D'Oc Aa, f, al, 3 ans, (AA), par Frisson Du Pecos et Magda Des Landes (Dearling), 52^{1/2} k (51^{1/2} k), Bruno de Montzey (Mlle L Le Pemp), B de Montzey (n° corde 4)
- **Free Volo Aa**, h, b, 3 ans, (AA), par Benevolo De Paban et Free Teuz (Khanjer Joli), 59 k (57 k), \otimes , Patrick Saint-Martin (*G Trolley de Prevaux*), M Delaplace (n° corde 7) 2296
- Flicka Trois Aa, f, 3 ans, (AA), 541/2 k, Mme S Juteau (*J Plateaux*), Mme S Juteau (n° corde 3) 1989
- Fiston D'Escar Aa, m, 3 ans, (AA), 53 k (531/2 k), \otimes , PJ Giraud

(A Crastus), PJ Giraud - (n° corde 5) 7 partants ; 10 eng. ; 7 part. déf. - Total des entrées : 378 €

1 long 1/4, 1,5 long, nez, 2,5 long, 5,5 long, 6,5 long.

 $9\ 000$ € - $3\ 600$ € - $2\ 700$ € - $1\ 800$ € - 900 €

Primes aux éleveurs :

- 1 890 € Christian Bellot, Mme Christian Bellot, Mlle Sophie Boyance.
- 756 € Sc Ecurie Couderc. 567 € Haras du Pecos.
- 378 € Jean-Manuel Charmes.
- 189 € Mme Liesbeth Ducos.

Temps total: 02'20"60

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX DU BAS ARMAGNAC 2569 4684

(Anglo-arabes)

18 000 € (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, inscrits au stud-book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe, n'ayant pas reçu 16.000 en victoires et en places. Poids : 58 k. Surcharges accumulées pour sommes reçues en victoires et en places : 1 k. par 3.000. En outre, les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 2 k. ; 25 %, 4 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix.

- 1995 ² Bam Bolea Aa, f, al, 3 ans, (AA), par Hasawood De Bordes et Bamileke (Feu Ardent), 53^{1/2} k (52^{1/2} k), Mlle Christelle Courtade (Mlle L Le Pemp), Mlle C Courtade (n° corde 4)
- 1273 ³ Don Magno Aa, m, b, 3 ans, (AA), par Benevolo De Paban et Marruti (Freeland), 54 k (55 k), Maurice Pont (*J Cabre*), T Fourcy - (n° corde 8)
- Fair Play Lauteix Aa, m, al, 3 ans, (AA), par Panis USA et Hazanea (Hasa), 54 k (541/2 k), Thierry de Lauriere (*H Journiac*), T de Laurière - (n° corde 10)
- 1995 ⁴ Floride Arros Aa, f, bf, 3 ans, (AA), par Benevolo De Paban et Eauceane (L'Escalator), 521/2 k (53 k), Philippe Boisgontier (*M Forest*), D Morisson (n° corde 1)
- Muscat Roses Aa, f, b, 3 ans, (AC), par No Risk At All et Muscade (Marly River), 561/2 k (541/2 k), Frederic Sanchez (D Alberca-Gavilan), F Sanchez (n° corde 2)
- 1938 ¹ Reyen Aa, h, 3 ans, (AA), 55 k (52 k), R Westerink (S Le Quilleuc), A Watrigant (s) (n° corde 11) Stitchlande Aa, h, 3 ans, (AA), 54 k (53 k), JL Dubord (D Ibouth), JL Dubord - (n° corde 5)
- **1995** ⁵ **Hanae Pompadour Aa**, f, 3 ans, (AA), 52¹¹² k (53 k), ⊗, P Saint-Martin (*A Crastus*), P Sogorb (n° corde 3)

XLI BO 2018/15 - plat

Filae Zarah Aa, f, 3 ans, (AA), $52^{1/2}$ k (53 k), P Prunet-Foch (*W Smit*), Mme M Prunet-Foch - (n° corde 7) 9

1490 2 Moon Ray Aa, f, 3 ans, (AC), 571/2 k (551/2 k), G Bouchonnet 10 (S Prugnaud), G Bouchonnet - (n° corde 9)

10 partants ; 19 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 772 €

Certf. vétérinaire : Fairwood Pontadour Aa.

1/2 long, 3 long, courte encolure, encolure, encolure, 3 long, 1 long, 1/2 long 3/4, 5,5 long.

9 000 € - 3 600 € - 2 700 € - 1 800 € - 900 €

Primes aux éleveurs :

1 890 € Mme Liesbeth Ducos

756 € Suc. de Moratalla.

567 € James Boulesteix, Mme James Boulesteix

378 € Mme Sandrine Gonneau-Delbosq. 189 € Francis Montauban.

Temps total: 02'21"20

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d 'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

A l'issue de la course, après avoir entendu en leurs explications les jockeys Lily LE PEMP (8 coups - 2ème infraction) et Jerôme CABRE (10 coups - 3ème infraction), les Commissaires les ont respectivement sanctionnés par une interdiction de monter pour une durée de 1 et 2 jours pour avoir fait un usage manifestement abusif de leur cravache.

PRIX JEAN LARRE 2570 4682

2.000 m

1

2

3

4

5

7

8

9

10

16 000 € (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

- 2367 ⁵ Diam D'Orient, h, b, 3 ans, par Diamond Green et Elsa D'Orient IRE (Singspiel IRE), 55 k (551/2 k), Patrice Gaillard (JB Hamel), F Plouganou (n° corde 2)
- 1782 ³ Attila Le Tartare, h, gr, 3 ans, par Never On Sunday et Magic Tartare (Lesotho USA), 57½ k (58 k), Bloke Europeo Mobiliario SI (*J Catineau*), B de Montzey (n° corde 1)
- 2143 ⁴ Mr Gualano IRE, m, bf, 3 ans, par Worthadd IRE et Poulkovo (IRE) (Sadler's Wells USA), 58 k (581/2 k), ⊗, Ferdinando Guglielmotti (*H Journiac*), P Aragoni (n° corde 11)
- **Jak Angel**, h, b, 3 ans, par Captain Chop et Lady Jak (American Post GB), 57 k (571/2 k), Herve Chamarty (FX Bertras), D Morisson (n° corde 3)
- 2100 ³ Artamendi, f, b, 3 ans, par Diamond Green et Massaba (Tobougg IRE), 55 k (551/2 k), Mme Chantal Lostie de Kerhor (*M Forest*), D Watrigant (s) (n° corde 10)
- **2126** 5 **Falbala Le Dun**, f, 3 ans, 59^{1/2} k (60 k), JM Descamps (*A Werle*), T Lemer (n° corde 6)
- Chou Wasabi, f, 3 ans, 57¹/² k (56¹/² k), ⊗, Mme S Sanchez Lepaysan (*D Alberca-Gavilan*), F Sanchez (n° corde 7)

 Alib, h, 3 ans, 55 k (55¹/² k), ⊗, P Lhoste (*A Gavilan*), D Morisson (n° corde 5)
- 2367
- Baby Cat, f, 3 ans, 52 k (521/2 k), Mme M Prunet-Foch (W Smit), 1632 Mme M Prunet-Foch - (n° corde 9)
- Ivresse Des Sens, f, 3 ans, 561/2 k (57 k), Ecurie Normandie Pur Sang (A Crastus), P Sogorb (n° corde 12) 1827
- Rue Des Etoiles, f, 3 ans, 561/2 k (57 k), R Henley (I Mendizabal), D Watrigant (s) (n° corde 8)
- 86 5 Arone Shoupa, h, 3 ans, 53 k, HP Sorg (M Pelletan), JL Pelletan - (n° corde 4)

12 partants ; 28 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 1 192 €

3/4 long, 3/4 long, 1/2 long, 2,5 long, tête, 1 long, 1 long, 2,5 long, 2,5 long. $8\ 000$ € - $3\ 200$ € - $2\ 400$ € - $1\ 600$ € - 800 €

Primes aux propriétaires :

4 581 € Diam D'Orient.

1 832 € Attila Le Tartare. 1 374 € Mr Gualano Ire, prime non attribuée.

916 € Jak Angel.

458 € Artamendi.

Primes aux éleveurs :

1 887 € Patrice Gaillard, Philippe Sogorb. 754 € Gaec de la Seguegne, Jean-Michel Campos. 240 € Matt Duffy, prime non attribuée. 377 € Albert Rivetti, Jean-Luc Rivetti, Aldo Volo.

188 € Mathieu Daguzan-Garros.

Temps total: 02'11"50

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontéeLa température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

CRITERIUM DES LANDES 2571 4686

2.400 m

(Anglo-arabes)

(B.)

30 000 € (15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500) - dotation France Galop. CLASSIC II

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, inscrits au stud-book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 37,5 % de sang arabe. **Poids : 58 k.** Les chevaux ayant, en victoires et places, reçu 40.000 porteront 1 k.; 60.000, 2 k.; 80.000, 3 k.; 100.000, 4 k.; ceux ayant reçu une allocation de 15.000 porteront 1 k. ; plusieurs allocations de 15.000, 2 k. ; une allocation de 20.000, 3 k. En outre, les chevaux comptant au moins 50 % de sang arabe recevront 3 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes Jockeys sont applicables dans ce prix.

L'Association Anglo Course offrira une prime de 800 euros au propriétaire du cheval classé 6ème et de 400 euros au propriétaire du cheval classé 7ème, sous réserve que le propriétaire, l'éleveur et l'entraineur soient inscrits au Fonds de l'Elevage Anglo-Arabe.

- 2173 ¹ Divin De Cajus Aa, h, b, 5 ans, (AA), par Carghese Des Landes et Manon De Cajus (Djouras Tu), 62 k (62¹/² k), ⊗, Philippe-Jacques Giraud (*A Crastus*), PJ Giraud (n° corde 6)
- Perlissima Du Lac Aa, f, b, 4 ans, (AA), par Regality et Jolie Music Du Lac (Dan Music), 56¹¹² k (54¹¹² k), ⊗, Yannick Boutin (*S Prugnaud*), T Fourcy - (n° corde 3)
- 2173 ⁴ Flanelle Du Pecos Aa, f, ac, 4 ans, (AA), par Ares De La Brunie et Flarose Du Pecos (Mangarose), 54^{1/2} k (55 k), Antoine Lorenzoni (W Smit), SR Simon (n° corde 4)
- 2173 3 Tiare Du Lac Aa, f, b, 5 ans, (AA), par Carghese Des Landes et Dream Pearl Du Lac (Hasa), 55½ k (56 k), Yannick Boutin (J Cabre), T Fourcy (n° corde 9)

 2173 Fendue Aa, f, b, 5 ans, (AA), par Freeleau et Foly Du Pecos (Khanjer Joli), 54½ k (55 k), ⊗, Mme Michel Thomas (I Mendizabal), X Thomas Demeaulte (n° corde 1)
- Envol De Tanues Aa, h, 4 ans, (AA), 55 k (511/2 k), D Lutz (Mlle M Lanave), D Lutz - (n° corde 7)
- **2173** 5 **Feeling Du Pecos Aa**, m, 5 ans, (AA), 60 k (601/2 k), ⊗, Suc. P Viallard *(FX Bertras)*, T de Lauriere (n° corde 2)
- **Elzarte Aa**, f, 4 ans, (AA), 561/2 k (541/2 k), TYon (*JB Vigie*), Mlle C Courtade (n° corde 8) **Dowina Trois Aa**, f, 5 ans, (AA), 561/2 k (57 k), Mme S Juteau (*M Forest*), Mme S Juteau (n° corde 5)

9 partants ; 10 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 612 € courte encolure.

15 000 € - 6 000 € - 4 500 € - 3 000 € - 1 500 €

Primes aux éleveurs :

3 150 € Patrice Lozano.

1 260 € Antoine Steiner. Mme Frida Steiner.

945 € Haras du Pecos.

630 € Antoine Steiner, Mme Frida Steiner.

315 € Daniel Lacassagne, Mme Fabienne Lacassagne, Jean-Marc Davezac.

Temps total: 02'36"20

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX DE LA MADELEINE (PRIX MONBEL) 2572 4683 (Handicap)

15 000 € (7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 9.000.

La référence applicablLa référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Références: 4 ans. +30: 5 ans et +. +30

- 2374 ³ Theos Lolly IRE, h, b, 5 ans, par Kodiac GB et Aluana IRE (Alzao USA), 60 k (60^{1/2} k), Pierre Patanchon (*H Journiac*), Mme J Soubagne (n° corde 3)
- 2128 ² Pixie Hollow IRE, f, gr, 7 ans, par Verglas IRE et High Fun (Kahyasi IRE), 54 k (541/2 k), Mlle Karine Bataille (*M Forest*), Mlle K Bataille (n° corde 5)
 - **La Rossa**, f, al, 4 ans, par Noroit GER et Samba D'Allier [Anabaa Blue (GB)], 51 k (52 $^{1/2}$ k), Mme Daniela Airaldi (*M Foulon*), C Cheminaud (n° corde 4)
- **Aireybor**, m, b, 6 ans, par Whipper USA et Hanover Lady GER (Dashing Blade GB), 561/2 k (551/2 k), Daniel Sacanville (Mlle L Le Pemp), P Vidotto - (n° corde 2)
- **Lanvoler**, h, bf, 4 ans, par Vertigineux et Land Of Life (IRE) (Lando GER), 54 k (541/2 k), Bertrand Jouhandeaux (*J Plateaux*), D Morisson (n° corde 9)
- Spring Concert (IRE), h, 6 ans, $51^{1/2}$ k (52 k), \otimes , J Provost (W Smit), J Provost (n° corde 7)
- 2127 ² Phenicean (IRE), h, 5 ans, 59 k (58 k), Mlle C Botton (*J Mobian*), SR Simon (n° corde 6)
- Olivia Pope, f, 5 ans, 59 k (591/2 k), C Burguet (A Crastus), P Sogorb - (n° corde 10)

XLII

3.000 m

Martawan, f, 4 ans, 551/2 k (56 k), ⊗, R Horrell (I Mendizabal), C Cheminaud - (n° corde 1)

9 partants ; 10 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 574 €

Eng. sup. : Olivia Pope Certf. vétérinaire : Miss As.

1/2 long, 1,5 long, 3/4 long, courte encolure, 1 long 1/4, 1 long, encolure, 13

7 500 € - 3 000 € - 2 250 € - 1 500 € - 750 €

Primes aux propriétaires :

3 221 € Theos Lolly Ire, prime non attribuée.

1 002 € Pixie Hollow Ire, prime non attribuée.

966 € La Rossa.

501 € Airevbor. 322 € Lanvoler

Primes aux éleveurs :

1 050 € Mme Claire Doyle, prime non attribuée.

482 € Mme Daniela Airaldi

160 € Yves Fremiot, Patrick Dufreche

Temps total: 03'08"60

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Le jockey Antonio POLLI n'étant pas présent sur l'hippodrome, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre SPRING CONCERT par le jockey William SMIT.

STRASBOURG

Réunion organisée par STE DES COURSES DE NANCY-BRABOIS

Mercredi 18 iuillet 2018

Commissaires des courses : Jean-Pierre FIX - François BURG -Jean-Pierre LAURENT - Jean-Paul MANGEONJEAN

PRIX DE LA PLACE STANISLAS **2573** 5038

(Handicap de catégorie divisé)

(E.)

Première épreuve

18 000 € (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Référence: +30

- $\bf Sabawa$, f, bf, 4 ans, par Air Chief Marshal IRE et Star Of Pompey GB (Hernando), 52 k (521/2 k), Mme Marina Tretiakova (LP Beuzelin), R Rohne (n° corde 14)
- Jashpur, h, gr, 4 ans, par Rajsaman et Jaillissante (Verglas IRE), 53 k (531/2 k), Mme Renate Oeser (*L Proietti*), W Kujath (n° corde 13) 2105
- Silent Fortune, f, b, 4 ans, par Soldier Of Fortune IRE et Selva Nera GER (Valanour IRE), 60 k (601/2 k), Stall Meerbusch (*L Delozier*), H Blume (n° corde 6) 1962
- **Croco Beau**, h, b, 4 ans, par Croco Rouge IRE et Belle Neyev [Stepneyev (IRE)], 55 k (55½ k), Emmanuel Arlen *(P Bazire)*, Mlle Y Vollmer (n° corde 8)
 - Amangiri (IRE), h, b, 5 ans, par Zamindar USA et Anjella GER (Monsun GER), 55 k (54 k), Stall Teutonia (Mlle T Hofer), Mme J Mayer - (n° corde 12)
- 2334 2 Singaraja, f, 5 ans, 561/2 k (57 k), C Weber (C Stefan), Mlle 6 Y Vollmer - (n° corde 7)
- **Zephir**, h, 6 ans, 59 k ($59^{1/2}$ k), Stall Allegra (*C Lecoeuvre*), M Weber (n° corde 11) 2269 7 Cork, h, 5 ans, 58 k (581/2 k), \otimes , Mme S Gulcher (A Coutier), 2336
- W Gulcher (n° corde 1) Magesq Dralliv, f, 4 ans, 53 k (501/2 k), M Pelisson (Mlle
- M Waldhauser), C Martinon (n° corde 4) 2336 ² Samba Pa Ti (IRE), f, 4 ans, 581/2 k (59 k), Mlle E Schmitt (F Veron), Mlle E Schmitt - (n° corde 3) 10
- One Youmzain IRE, h, 5 ans, 541/2 k (551/2 k), \otimes , F Kennel
- (F Lefebvre), F Kennel (n° corde 2) 2334 5 Crystal Beach Road, f, 6 ans, 551/2 k (541/2 k), Mme SA Stark (*J Monteiro*), J Parize - (n° corde 5)
- 2359 5 Titus Mills IRE, h, 10 ans, 591/2 k (60 k), W Van Der Auwera (F Minarik), G Alimpinisis - (n° corde 10)

13 partants ; 64 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 2 482 € Certf. vétérinaire : Zappeuse.

1,5 long, 1/2 long, 1 long, 1/2 long, 1,5 long, 1,5 long, 1,5 long, nez, 2 long. 9 000 € - 3 600 € - 2 700 € - 1 800 € - 900 €

Primes aux propriétaires :

3 865 € *Sabawa*. 1 546 € *Jashpur*.

1 159 € Silent Fortune. 773 € Croco Beau.

386 € Amangiri (ire).

Primes aux éleveurs 1 929 € E.a.r.I. Dorrells

771 € Mme Baudouin de la Motte Saint-Pierre, Hubert Tassin, Gerard de Saint-Laurent.

578 € Stall Meerbusch. 385 € Patrice Deshayes

180 € Haras de la Perelle.

Temps total: 02'12"24

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX DE PONT A MOUSSON 2574 5039

2.000 m

(Handicap de catégorie divisé) Deuxième épreuve

15 000 € (7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Référence: +38.

2.000 m

3

4

5

- 2258 ⁵ Dauphine De France, f, b, 6 ans, par Air Chief Marshal IRE et Un Petit Tour (Double Bed), 561/2 k (57 k), Richard Frances (F Foresi), J Parize (n° corde 5)
- 2255 ⁵ Earl Of Heinz, h, bf, 9 ans, par Country Reel USA et Siloma (IRE) [Sillery (USA)], 59^{1/2} k (60 k), Mme Heike Schreiner (*F Minarik*), U Schwinn (n° corde 1)
- 2412 ³ Fort Saint Jean (IRE), h, gr, 6 ans, par Aussie Rules USA et Alharmina (GB) (Linamix), 58 k (581/2 k), Jeremie Bossert (C Stefan), J Bossert (n° corde 10)
- 1734 ⁴ Dubai Creek, h, b, 10 ans, par Dashing Blade GB et Rosaly GER (Kallisto GER), 55 k (551/2 k), Agostino Coelho (*F Lefebvre*), A Coelho - (n° corde 13)
- 2334 ¹ Cormairi, f, ab, 6 ans, par Hamairi IRE et Rock Art IRE (Rock Of Gibraltar IRE), 581/2 k (59 k), Didier Ambos (*L Proietti*), D Ambos (n° corde 7)
- 2337 3 Giant Melody, f, 5 ans, 571/2 k (55 k), G Kern (Mlle S Chuette), G Kern - (n° corde 12)
- Green Medi, m, 8 ans, 59 k (59½ k), ⊗, Mme SA Stark (*P Bazire*), Mlle Y Vollmer (n° corde 4) 2229 3 Nacht, f, 6 ans, 56 k (561/2 k), Mme G Matter (C Lecoeuvre),
- Mme G Matter (n° corde 6) Nargis Queen, f, 5 ans, 531/2 k (53 k), C Pasik (J Monteiro),
- P Baudry (n° corde 9) Magic Valmer, f, 4 ans, 571/2 k (55 k), M Pelisson (Mlle M Waldhauser), C Martinon - (n° corde 3)
 - **Anthelme**, f, 5 ans, 53 k (531/2 k), Mme M Lapios Baudry (A Coutier), P Baudry (n° corde 14)
- Bahaa, f, 8 ans, 571/2 k (58 k), Mme M Lapios Baudry 2255 (F Panicucci), P Baudry - (n° corde 8)
- 1734 Farouk, m, 9 ans, 53 k (52 k), Mme N Michler (Mlle L Grosso), M Krebs - (n° corde 11)

13 partants ; 14 eng. ; 14 part. déf. - Total des entrées : 594 €

Sans motif: Cometic Star.

2,5 long, 1/2 long, 1/2 long, courte tête, 1 long, 4 long, 2,5 long, 1 long, 4

7 500 € - 3 000 € - 2 250 € - 1 500 € - 750 €

Primes aux propriétaires

2 505 € Dauphine de France.

1 002 € Earl Of Heinz

751 € Fort Saint Jean (ire). 501 € Dubai Creek.

250 € Cormairi.

Temps total: 02'14"18

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX C'EST L'ETE **2575** 5040

2.000 m

(A réclamer)

14 000 € (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k

XLIII BO 2018/15 - plat

Man Of Letters, h, gr, 4 ans, par Literato et Snake River IRE (Bachelor Duke USA), $58 \text{ k} (58^{1/2} \text{ k})$, (10.000), Hans-Georg Stihl (*C Stefan*), M Rulec - (n° corde 9)

- 2340 ³ Kick And Rush GER, m, b, 4 ans, par Tertullian USA et Kittiwake GB (Barathea IRE), 56 k (561/2 k), (8.000), Eckhard Sauren (*A Pietsch*), MAR Hofer (n° corde 4)
- Sauren (A Pietsch), MAR Hoter (n' corde 4)
 2395 5 Jack Sparrow GER, h, np, 9 ans, par Noroit GER et Jeanine GER (Neshad USA), 60 k (601/2 k), (8.000), Didier Stoltz (F Foresi), F Foresi (n° corde 2)
 2152 Swan Lake GER, h, bf, 4 ans, par Mamool IRE et Second Game GER (Second Set IRE), 60 k (601/2 k), (10.000), Stall Tee-Time (B Ganbat), S Smrczek (n° corde 8)
- Iron Spirit, h, b, 8 ans, par Turtle Bowl (IRE) et Irish Vintage (Loup Solitaire USA), 58 k (581/2 k), (10.000), Guillaume Luyckx (*P Bazire*), JUL Phelippon - (n° corde 5)

Freedom Time GB, h, 7 ans, 56 k (521/2 k), (8.000), Stall Seseke (Mlle S Chuette), M Weber - (n° corde 7)

Athos D'Azur, h, 4 ans, 56 k (56¹¹² k), (8.000), Stall Cimba (C Lecoeuvre), W Gulcher - (n° corde 1) 2222 Ferragosta GER, f, 4 ans, 561/2 k (57 k), (10.000), Stall Kids Club (C Santangelo), JD Hillis - (n° corde 3)

Charly (IRE), h, 4 ans, 58 k (581/2 k), (8.000), L Bilger (F Veron), Mlle Y Vollmer - (n° corde 6) 2334

Jeton (IRE), h, 6 ans, 58 k (581/2 k), (8.000), Mme A Baudequin (A Coutier), J Parize - (n° corde 10)

10 partants ; 34 eng. ; 2 eng. sup. - Total des entrées : 1 061 €

Eng. sup. : Kick And Rush GER, Ferragosta GER

Sans motif: Say It Loud.

1 long, 2,5 long, 4 long, 2,5 long, 3 long, 1/2 long, 5 long, 1 long, 8 long. 7 000 € - 2 800 € - 2 100 € - 1 400 € - 700 €

Primes aux propriétaires :

3 006 € *Man Of Letters*. 1 202 € *Kick And Rush Ger*, prime non attribuée. 701 € *Jack Sparrow Ger*, prime non attribuée.

601 € Swan Lake Ger, prime non attribuée.

233 € Iron Spirit.

Primes aux éleveurs :

1 500 € Hans-Georg Stihl.

280 € Gestut Schlenderhan, prime non attribuée.

140 € Achim Stahn, prime non attribuée.

Jack Sparrow GER, réclamé 8.119,00 € par son propriétaire.

Kick And Rush GER, réclamé 10.113,00 € par STALL HERB.

Swan Lake GER, réclamé 10.333,00 € par son propriétaire.

Man Of Letters, réclamé 13.111,00 € par son propriétaire.

Temps total: 02'13"50

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX DES BOUGAINVILLIERS 2576 5037

(Handicap de catégorie)

18 000 € (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, recu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit

Référence: +32

- 2382 ⁵ Sunset Sail IRE, h, b, 6 ans, par Arcano IRE et Mythologie [Bering (GB)], 59 k (591/2 k), Stall Herb (*F Minarik*), G Geisler -1
- 2334 ⁴ Meteorite, f, al, 4 ans, par Medecis (GB) et Amber Two GB (Cadeaux Genereux GB), 58 k (581/2 k), Stall Australia (*B Ganbat*), S Smrczek (n° corde 9) 2
- Asap, f, gr, 5 ans, par Silver Frost (IRE) et La Terrible (IRE) (Fasliyev USA), 60 k (601/2 k), Mme Caroline Namuroy (C Lecoeuvre), T Castanheira (s) (n° corde 1) 2285
- **Tauranga GER**, f, al, 6 ans, par Toylsome GB et Tanja Belle GER (Banyumanik IRE), 54½ k (53½ k), Galopp Club Suddeutschland (Mlle L Grosso), M Weber (n° corde 11)
- **Klondiker (IRE)**, h, b, 5 ans, par Invincible Spirit IRE et Kandalek GB (Hawk Wing USA), 521/2 k (53 k), Mme Sylvia A. Stark *(F Veron)*, Mlle Y Vollmer (n° corde 3) 2382
- Spirit Of Teofilo, h, 8 ans, 571/2 k (58 k), N Menniti (F Foresi), F Foresi (n° corde 8)
- 1970 5 Sage Bird, h, 7 ans, 56 k (561/2 k), Mme I Otten (L Delozier), 7 H Blume - (n° corde 10) 8
- 2184 ⁵ Thymian GER, h, 5 ans, 54^{1/2} k (52 k), \otimes , Stall Advokat (*Mlle S Chuette*), M Weber (n° corde 5)
- Caufield GER, m, 8 ans, 55 k (551/2 k), ⊗, J Parize (A Coutier), 2023 J Parize - (n° corde 4)
- Hors Forfait, f, 6 ans, 56 k (561/2 k), I Endaltsev (F Panicucci), 2225 I Endaltsev - (n° corde 7)

10 partants ; 32 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 1 218 €

Eng. sup. : Asap

1

2

3

4

5

6

7

8

1.400 m

3

5

9

10

Certf. vétérinaire : Beau Temps.

2 long, 2,5 long, 2,5 long, 1 long, courte encolure, tête, nez, 8 long, 2 long. 9 000 € - 3 600 € - 2 700 € - 1 800 € - 900 €

Primes aux propriétaires

3 006 € *Sunset Sail Ire*, prime non attribuée. 1 546 € *Meteorite*.

1 159 € *Asap*.

601 € Tauranga Ger, prime non attribuée.

386 € Klondiker (ire)

Primes aux éleveurs

771 € Patrick Chedeville

540 € Ecurie Elevage du Gade Scea.

180 € Ahmed Mouknass, Irish National Stud Cy Ltd, Ecurie Pandora Racing.

Temps total: 01'25"91

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX DE NEUVES-MAISONS 2577 5041

2.350 m

(A réclamer)

13 000 € (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, mis à réclamer pour 6.000 ou 8.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 8.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

- 2391 ⁵ Honorius Quercus, h, b, 5 ans, par Whipper USA et Eria Diese (Kaldoun), 58 k (541/2 k), (6.000), Bernd Raber (MIIe S Chuette), C Fey (s) (n° corde 10)
- 2433 ¹ Skyler White (GB), f, b, 5 ans, par Iffraaj GB et Ulla GB (Singspiel IRE), 541/2 k (55 k), (6.000), ⊗, Stall Bedford Lodge (*C Stefan*), M Rulec (n° corde 11)
 - Sindaco GER, h, b, 10 ans, par Sakhee USA et Sly GER (Monsun GER), 58 k (581/2 k), (8.000), Stall Meerbusch (*L Delozier*), H Blume (n° corde 6)
- 2433 ³ Victory Run GER, h, b, 4 ans, par Kandahar Run GB et Vinea Federspiel IRE (Singspiel IRE), 58 k (581/2 k), (8.000), Stall Sea Cloud (A Pietsch), JD Hillis (n° corde 14)
- 2473 3 Looper, m, b, 4 ans, par Air Chief Marshal IRE et A Ma Yen ITY (Doyen IRE), 60 k (58 k), (8.000), Mme Sylvia A. Stark (*J Monteiro*), Mlle Y Vollmer - (n° corde 9)
- Poudreuse, f, 4 ans, 541/2 k (531/2 k), (6.000), A Mischler (Mlle L Grosso), M Krebs - (n° corde 1)
- So Proud GER, f, 5 ans, 541/2 k (55 k), (6.000), Stall Seseke 2186 (F Minarik), M Weber - (n° corde 15)
- 730 ⁴ I See You, h, 6 ans, 58 k (57 k), (8.000), I Endaltsev (Mile L Fialova), I Endaltsev (n° corde 13)
- Flirt, h, 6 ans, 56 k (561/2 k), (6.000), Mme S Lengyel (C Santangelo), Mme M Rotering (n° corde 3)
- **Temple Bar**, h, 9 ans, 56 k (561/2 k), (6.000), R Meder (*F Veron*), M Krebs (n° corde 5)
- Hidden Value, h, 6 ans, 56 k (561/2 k), (6.000), A Coelho (F Lefebvre), A Coelho (n° corde 2)
 - **Zashka**, f, 7 ans, 561/2 k (57 k), (8.000), Stall Moos (T Speicher), K Kerekes - (n° corde 8)
- **Sundowner GER**, h, 4 ans, 58 k (581/2 k), (8.000), \otimes , Mme Renate Altenburger U.a. (*L Proietti*), W Kujath (n° corde 4)
- Art Charter, f, 6 ans, 541/2 k (55 k), (6.000), Stall Adelante 2062 (C Lecoeuvre), Mme C Bocskai - (n° corde 7)
- **Sarayu**, f, 4 ans, $56^{1/2}$ k (57 k), (8.000), Stall Turffighter (*F Panicucci*), D Fechner (n° corde 16) **Bluegrass**, h, 6 ans, 58 k ($58^{1/2}$ k), (8.000), \otimes , Mme A. Moser/gerhard Moser (*A Coutier*), W Gulcher (n° corde 12)

16 partants ; 30 eng. ; 4 eng. sup. - Total des entrées : 893 €

Eng. sup. : Skyler White (GB), Victory Run GER, Looper, Flirt

2,5 long, 1/2 long, 2,5 long, 2,5 long, 4 long, 1 long, 2,5 long, 6 long, 1/2 long. 6 500 € - 2 600 € - 1 950 € - 1 300 € - 650 €

Primes aux propriétaires :

2 791 € Honorius Quercus.

1 116 € Skyler White (gb).

651 € Sindaco Ger, prime non attribuée. 558 € Victory Run Ger, prime non attribuée

279 € Loopei

Primes aux éleveurs :

1 300 € Daniel Chassagneux, Luc Dusacre.

520 € Jocelyn Targett. 130 € Gestut Ammerland, prime non attribuée.

139 € Appapays Racing Club.

Temps total: 02'27"74

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

VICHY

Mercredi 18 juillet 2018 0720199

Commissaires des courses : Pascal PIGNOT - Roger WINKEL -Emmanuel ROUSSEL - Michel DUBOUIS

PRIX PAUL COUTURIER 2578 4884

1 600 m

2

5

6

(Handicap divisé) Première épreuve

20 000 € (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, recu une allocation de 11.000 dans un Handicap

La référence applicable dans ce handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Référence: +26

- 1914 3 Valentino's Day, m, b, 3 ans, par Air Chief Marshal IRE et Pearl Argyle (Oasis Dream GB), 62 k (601/2 k), Georges Duca (Mlle E Cieslik), C Escuder - (n° corde 2)
- **Vision Avenue**, h, b, 3 ans, par Vision D'Etat et Jiloka Avenue (Daltabad IRE), 58 k, Mme Monique Chaze *(T Bachelot)*, L Gadbin (s) (n° corde 12) 2252
- Noordhout, f, b, 3 ans, par Elusive City USA et Anatolie (IRE) (Peintre Celebre USA), 571/2 k, Thierry Storme (F Blondel), 3 R Martens (s) - (n° corde 7)
- **Unguja**, f, np, 3 ans, par Zanzibari USA et That's The Spirit (Country Reel USA), 611/2 k (60 k), Christian Meunier *(MIle M Michel)*, P Bary (s) (n° corde 15)
- 2257 Geesala Brave IRE, m, b, 3 ans, par Arcano IRE et Wong Again GB (Araafa IRE), 56 k, Bernard Rochette (M Barzalona), P&F Monfort (s) (n° corde 6)
- **Arguin**, h, 3 ans, 591/2 k, Le Haras de la Gousserie (J Auge), L Rovisse - (n° corde 13)
- Righteous Love, m, 3 ans, 57 k (551/2 k), P Bonnan (Mlle P Dominois), F Vermeulen (s) - (n° corde 5)
- 2179 7 Jessy Love, f, 3 ans, 581/2 k (57 k), B Raber (Mlle C Pacaut), F Foresi - (n° corde 9)
- 2214 ⁴ La Cagna, f, 3 ans, 601/2 k (561/2 k), B Milliere (*Mile M Velon*), JP Gauvin (s) (n° corde 1)
- 2220 ³ First Des Sources, m, 3 ans, 57 k, J Piasco (A Orani), K Borgel (s) (n° corde 10) 10
- 2125 5 How Insensitive, f, 3 ans, 571/2 k, S Dallemagne (J Grosjean), Sogorb - (n° corde 4)
- 2113 3 Facinateur, f, 3 ans, 571/2 k, E Eyvaso (G Benoist), JM Capitte (s) - (n° corde 14)
- 2214 5 Grey Queen, f, 3 ans, 58 k, Lh (R Thomas), K Borgel (s) -(n° corde 11)
- 2143 ⁵ Dantzig Chop, h, 3 ans, 57^{1/2} k (54^{1/2} k), A Chopard (*Mile C Cornet*), A Chopard (n° corde 3)
- 2409 5 New Dance, f, 3 ans, 56 k, Mlle M Lalisse (L Boisseau), N Bellanger - (n° corde 8)

15 partants ; 45 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 1 798 €

Eng. sup. : Vision Avenue

1/2 long, tête, 1 long, 1 long, encolure, courte tête, tête, tête.

10 000 € - 4 000 € - 3 000 € - 2 000 € - 1 000 €

Primes aux propriétaires :

5 727 € Valentino'S Day.

2 290 € Vision Avenue.

1 718 € Noordhout.

1 145 € *Unguja*.

572 € Geesala Brave Ire, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs :

- 2 359 € Mme Nathalie Mahe, Pascal-Gerard Mahe.
- 943 € Suc. Jean-Paul Chaze, Mme Monique Chaze, Lionel Orillard. 707 € Thierry Storme.

471 € Christian Meunier

100 € Derek Iceton, prime non attribuée.

Temps total: 01'41"61

Le jockey Anthony CRASTUS ayant été retardé, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur la pouliche HOW INSENSITIVE par le jockey Julien GROSJEAN.

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné le propriétaire Monsieur Patrick BONNAN par une amende de 30 euros pour couleurs non conformes.

PRIX VICHY SPA HOTEL LES CELESTINS 2579 4881 2.000 m (Femelles)

21 000 € (10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop. Pour pouliches de $\bf 3$ ans, n'ayant jamais gagné. Poids : $\bf 58$ k. Les pouliches n'avant iamais couru recevront 2 k

Abiona GER, f, gr, 3 ans, par Jukebox Jury (IRE) et Ars Nova GER (Soldier Hollow GB), 58 k, Stall Salzburg (*R Piechulek*), Mme S Steinberg - (n° corde 8)

- 2188 3 Sainte Cecile (IRE), f, b, 3 ans, par Maxios (GB) et Sabi Sabi (Orpen USA), 58 k, Gerard Augustin-Normand (F Blondel), P Decouz (s) - (n° corde 2)
- 1944 ³ Stramala, f, b, 3 ans, par Siyouni et Santuccia (Chichicastenango), 58 k, Alexandre Miceli (A Hamelin), JP Gauvin (s) - (n° corde 4)
- On My Mind IRE, f, b, 3 ans, par High Chaparral IRE et Onereuse (GB) (Sanglamore USA), 58 k, John Kalmanson (G Benoist), D Smaga (n° corde 11)
 - Jackiechope, f, b, 3 ans, par Muhaymin USA et Water Bells (IRE) (Val Royal), 56 k (52 k), Alain Chopard (*Mile C Cornet*), A Chopard (n° corde 1)
- 1841 5 Dalma, f, 3 ans, 58 k, S.a. Aga Khan (M Berto), A de Royer Dupre - (n° corde 7)
- Touch Of Poetry, f, 3 ans, 58 k, D Burkle (T Huet), L Gadbin (s) (n° corde 5) 2002
- 1697 5 Fabuleuse Bere, f, 3 ans, 58 k, Mme M Blot (C Grosbois), J Boisnard (s) - (n° corde 6)
- Tina Belle GER, f, 3 ans, 58 k (561/2 k), Stall All 4 Blondes 2408 5 (Mlle P Dominois), J Albrecht - (n° corde 3)
- Sacree Louise, f, 3 ans, 58 k (55 k), Mlle A Berger (Mlle M Michel), JP Gallorini (s) - (n° corde 9)

10 partants ; 34 eng. ; 2 eng. sup. - Total des entrées : 1 898 \in

Eng. sup. : Sainte Cecile (IRE)

Sans motif: Goudenhooft.

2,5 long, 1 long, 1 long, 1,5 long, encolure, 1,5 long, 3/4 long, 2,5 long, 3,5 long.

10 500 € - 4 200 € - 3 150 € - 2 100 € - 1 050 €

Primes aux propriétaires :

6 013 € Abiona Ger, prime non attribuée.

2 405 € Sainte Cecile (ire).

1 804 € Stramala.

1 202 € On My Mind Ire, prime non attribuée. 601 € Jackiechope.

Primes aux éleveurs :

1 050 € Gestut Etzean, prime non attribuée.

660 € Hubert Honore, Tomas Schweizer, M.I.p. Consultancy.

743 € Alexandre Miceli.

210 € Paget Bloodstock, prime non attribuée.

247 € Alain Chopard.

Temps total: 02'09"60

Le jockey Hugo JOURNIAC ayant été retardé, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur la pouliche TOUCH OF POETRY par le jockey Thomas

GRAND PRIX DE VICHY 2580 4886

2.000 m

2

(Groupe III)

80 000 € (40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000) - dont France Galop : 76 000€

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus. Poids: 3 ans, 54 k.1/2; 4 ans et au-dessus, 58 k.1/2. Le gagnant, cette année, d'une course du Groupe III portera 1 k.; d'une course du Groupe II, 2 k.; d'une course du Groupe I, 3 k.

La course sera précédée d'un défilé.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 27 juin ou 1.600 à l'engagement le 7 juillet ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 14 juillet.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Montant de la poule propriétaires : 14.110 €

- 2166 ¹ Noor Al Hawa, m, al, 5 ans, par Makfi GB et Majestic Roi USA (Street Cry IRE), 581/2 k, Ali Hamad Al Attiya (*T Bachelot*), E Mikhalides (n° corde 5)
- Golden Legend, f, b, 4 ans, par Doctor Dino et Gold Harvest 1643 (Kaldounevees), 57 k, Mme Henri Devin (J Auge), HF Devin (s) -(n° corde 6)
- 1959 ⁵ Subway Dancer (IRE), h, b, 6 ans, par Shamardal USA et Sub Rose IRE (Galileo IRE), 581/2 k, Bonanza (RAD Koplik), Z Koplik (n° corde 8)
 - Potemkin GER, h, np, 7 ans, par New Approach IRE et Praia GER (Big Shuffle USA), 581/2 k, K. Allofs/gestut Fahrhof (E Pedroza), A Wohler - (n° corde 1)
- 1959 Dallas Affair GB, f, b, 4 ans, par Soldier Hollow GB et Daytona GER (Lando GER), 58 k, George Strawbridge (A Lemaitre), F Head (s) - (n° corde 4)
- 2095 Wajnah, f, 4 ans, 57 k, Al Shaqab Racing (G Benoist), F Rohaut (s) - (n° corde 3)
- 2166 ² Glen Shiel GB, h, 4 ans, 58^{1/2} k, Godolphin Snc (M Barzalona), A Fabre (s) (n° corde 7)
- Soleil D'Octobre, m, 4 ans, 581/2 k, S Francois (F Blondel), R Martens (s) - (n° corde 9)
- Sajjad, m, 4 ans, 58¹/² k, Ecurie de Theyss (A Hamelin), F Vermeulen (s) (n° corde 2)
 9 partants; 18 eng.; 9 part. déf. Total des entrées: 2 968 €

1 long 1/4, tête, encolure, 3/4 long, encolure, 5,5 long, 5,5 long, 1,5 long. 40 000 € - 16 000 € - 12 000 € - 8 000 € - 4 000 €

XLV BO 2018/15 - plat

Primes aux propriétaires : 17 181 € Noor Al Hawa.

6 872 € Golden Legend

4 008 € Subway Dancer (ire). 2 672 € Potemkin Ger, prime non attribuée.

1 718 € Dallas Affair Gb, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs :

8 005 € Rabbah Bloodstock Limited.

5 146 € Mme Henri Devin. 2 241 € Scea Haras de Saint Pair

1 120 € Gestut Fahrhof, prime non attribuée

400 € Gestut Haus Ittlingen, prime non attribuée

Temps total: 02'03"93

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Julien AUGE en ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 4 jours, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (3ème infraction - 8 coups) (GROUPE III).

PRIX ALETTI PALACE HOTEL 2581 4882

2 000 m

2

3

4

5

(Mâles et Hongres)

21 000 € (10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop. Pour poulains entiers et hongres de 3 ans, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

2231 ³ Maddaverofai, m, gr, 3 ans, par Kendargent et Fascinating Hill (Danehill USA), 58 k, Marco Bozzi (*A Hamelin*), G Bietolini -(n° corde 10)

2328 ³ Bonito, h, b, 3 ans, par Agent Secret IRE et Baie (Green Tune USA), 58 k, Rohaut (s) *(F Blondel)*, F Rohaut (s) - (n° corde 1)

1958 5 Kardana, h, gr, 3 ans, par Deportivo GB et Kerria (Charming Groom), 58 k, Alain Chopard (H Journiac), Mme J Soubagne (n° corde 3)

Morcote SWI, h, bf, 3 ans, par Blue Canari et Marcellina SWI (Mozart IRE), 58 k, Stall Joint Venture (M Forest), Mme C Bocskai - (n° corde 9)

Living State, h, b, 3 ans, par Vision D'Etat et Living Art USA (Trippi USA), 58 k, Vincent Durot (A Crastus), Mme R Philippon - (n° corde 4)

1703 ³ Ashmoun, m, 3 ans, 58 k, Ecurie Zingaro *(T Bachelot)*, JP Gallorini (s) - (n° corde 13) 6

Nino De Paris, h, 3 ans, 56 k (53 k), JP Gallorini (s) (Mlle M Michel), JP Gallorini (s) - (n° corde 2)

Breizhoun, h, 3 ans, 56 k, Mme R Perron (C Grosbois), 8 J Boisnard (s) - (n° corde 11) 9

1723 ⁴ Aixois, h, 3 ans, 58 k, Ecurie Seyssel (F Champagne), P Decouz (s) - (n° corde 8)

Silver D'Argent, h, 3 ans, 58 k, B Bitoun (S Maillot), Y Fouin (s) - (n° corde 5) 10

Shinobis, h, 3 ans, 58 k, H Gelhay (B Flandrin), H Gelhay -(n° corde 6) Pil Dream, h, 3 ans, 56 k (53 k), JP Gallorini (s) (Mlle E Cieslik),

JP Gallorini (s) - (n° corde 12) 12 partants ; 28 eng. ; 2 eng. sup. - Total des entrées : 1 816 €

Eng. sup. : Maddaverofai, Shinobis

Sans motif: Fine Valentino. Certf. vétérinaire : My Buddy.

1,5 long, nez, 1,5 long, courte tête, 3,5 long, 2 long, encolure, 6,5 long, 13

10 500 € - 4 200 € - 3 150 € - 2 100 € - 1 050 €

Primes aux propriétaires :

6 013 € Maddaverofai.

2 405 € *Bonito*. 1 804 € *Kardana*.

1 202 € Morcote Swi, prime non attribuée.

601 € Living State.

Primes aux éleveurs :

2 476 € Thousand Dreams, Silfield Bloodstock 990 € Mme Karine Perreau, François Dufaut.

743 € Dominique-Andre Lefebvre

210 € Stall Sohrenhof, prime non attribuée.

247 € Haras D'Haspel

Temps total: 02'08"25

PRIX ROGER CLUZEL 2582 4885

1.600 m

(Handicap divisé) Deuxième épreuve

16 000 € (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, recu une allocation de 11.000 dans un Handicap

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à $59~\rm k.$

Référence: +29.

2393 ⁵ El Divo, m, b, 3 ans, par Dabirsim et Ellary (Equerry USA), 541/2 k, Rouget (s) (*M Barzalona*), F Vermeulen (s) - (n° corde 14)

2398 ³ China Pearl, f, b, 3 ans, par Spirit One et Perla Ciara (Voix Du Nord), 58 k, Marc Staels (F Blondel), R Martens (s) -(n° corde 11)

2393 ⁴ Joe The Tinker, h, al, 3 ans, par George Vancouver USA et Louve Rouge [Gold Away (IRE)], 541/2 k, Boutin (s) (A Crastus), C Boutin (s) - (n° corde 10)

Plantayya, f, b, 3 ans, par Planteur (IRE) et Darayya (IRE) (Zamindar USA), 55 k (531/2 k), ⊗, Jean-Paul Boin (MIIe M Michel), P&F Monfort (s) - (n° corde 15)

Riviera, f, al, 3 ans, par Rio De La Plata USA et Portella GER (Protektor GER), 52 k (51 k), Capitte (s) (Mlle P Dominois), JM Capitte (s) - (n° corde 12)

2393 3 Boustie, f, 3 ans, 541/2 k, Lh (T Bachelot), K Borgel (s) -

Digicode, h, 3 ans, 55 k, M Touze (*J Claudic*), P&F Monfort (s) - (n° corde 6) 2402

2257 4 Brooklyn Sister, f, 3 ans, 58 k, B Durrheimer (A Lemaitre), Mlle Y Vollmer - (n° corde 7)

Peterhof, h, 3 ans, 57 k (571/2 k), M Lehmann (F Champagne), M Lehmann - (n° corde 5)

Dolceacqua, f, 3 ans, 571/2 k, M Duquaire (A Hamelin), M Cesandri (s) - (n° corde 2)

Zafeeno, m, 3 ans, 51 k, C Boutin (s) (G Congiu), C Boutin (s) -

2408 2 Georges Star, f, 3 ans, 53 k, G Lancry (M Forest), M Pimbonnet - (n° corde 4)

2310 3 Front Page, m, 3 ans, 59 k, \otimes , RM Al Jehani (V Cheminaud), HA Pantall - (n° corde 8)

Easy Break, f, 3 ans, 56 k (55 k), ⊗, DR Lodge (K Barbaud), N Caullery - (n° corde 1)

14 partants ; 15 eng. ; 15 part. déf. - Total des entrées : 956 $\mathbin{\in}$

Sans motif: Caladiyna.

1/2 long, courte tête, 1 long 1/4, 1 long, courte tête, encolure, 2 long, 2,5 long,

8 000 € - 3 200 € - 2 400 € - 1 600 € - 800 €

Primes aux propriétaires :

4 581 € El Divo.

1 832 € China Pearl. 1 374 € Joe The Tinker.

916 € Plantayya

458 € Riviera

Primes aux éleveurs :

1 258 € Gaec Campos. 754 € Marc Staels, Ronny Martens.

849 € Sarl Jedburgh Stud, Mme Isabelle Corbani, Boutin (s).

377 € Jean-Paul Boin.

188 € Earl Haras du Logis, Julian Ince, Paul Hutching.

Temps total: 01'41''79

Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Frédéric CHAMPAGNE en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 100 euros, pour s'être présenté à la pesée après la course à un poids supérieur de plus d'une livre à celui enregistré lors de la pesée précédant la course.

1.600 m

PRIX VICHY LABORATOIRES 2583 4883

(A réclamer)

16 000 € (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.000, 4 k.

Rudy Man, h, bf, 3 ans, par Rock Of Gibraltar IRE et My Glitters (My Risk), 60 k (58 $^{1/2}$ k), (11.000), Le Haras de la Gousserie (*J Moutard*), F Rossi - (n° corde 11)

Vieille Dame GER, f, bf, 3 ans, par Dabirsim et Varianti GER (Areion GER), 541/2 k, (11.000), Rennstall Gestut Hachtsee (A Crastus), H Grewe - (n° corde 10)

2398 ² Kenohope, h, gr, 3 ans, par Kendargent et Bedford Hope GER (Chato USA), 57¹/² k, (14.000), ⊗, Jean-Pierre Vanden Heede (F Blondel), F Vermeulen (s) - (n° corde 7)

Via Cappella, m, al, 3 ans, par Dream Ahead USA et Chiaravalle IRE (Rock Of Gibraltar IRE), 571/2 k (541/2 k), (14.000), Bernd Raber (Mile C Pacaut), F Foresi - (n° corde 9)

2243 ⁴ Tax Exile IRE, h, b, 3 ans, par Kodiac GB et Gutter Press IRE (Raise A Grand IRE), 59 k, (17.000), Mme Theresa Marnane (A Hamelin), M Palussiere - (n° corde 13)

1914 5 Elusive Sunday, h, 3 ans, 571/2 k, (14.000), B Chalmel (J Auge), C Ferland (s) - (n° corde 5)

2408 3 Action Parfaite, f, 3 ans, 56 k, (14.000), F Petit (M Forest), M Pimbonnet - (n° corde 12)

Tchucky Chop, h, 3 ans, 56 k, (11.000), A Chopard (*H Journiac*), Mme J Soubagne - (n° corde 3)

Cedilla (IRE), f, 3 ans, 56 k, (14.000), Mlle MC Carroll (*J Grosjean*), P Sogorb - (n° corde 1) Lady Soldier, f, 3 ans, 541/2 k (501/2 k), (11.000), Mme N Vandenabeele (Mile L Antoniotti), JM Lefebvre (s) - (n° corde 4) 2252

Lamerie (GB), m, 3 ans, 56 k (541/2 k), (11.000), B Le Regent (*Mlle P Dominois*), F Vermeulen (s) - (n° corde 6)

BO 2018/15 - plat

2.400 m

Postillio, m, 3 ans, 59 k, (17.000), Scea Ecurie Bader (V Cheminaud), HA Pantall - (n° corde 8) 2167

Casamance, f, 3 ans, 56 k, (14.000), \otimes , Mme C Chatillon (B Flandrin), P Decouz (s) - (n° corde 2)

13 partants ; 52 eng. ; 2 eng. sup. - Total des entrées : 1 894 €

Eng. sup. : Via Cappella, Lamerie (GB)

1/2 long, 1 long, 1 long 1/4, 2 long, 3/4 long, encolure, 2,5 long, 3,5 long, 3,5

8 000 € - 3 200 € - 2 400 € - 1 600 € - 800 €

Primes aux propriétaires :

4 581 € Rudy Man.

1 832 € Vieille Dame Ger, prime non attribuée. 1 374 € Kenohope.

916 € Via Cappella.

458 € Tax Exile Ire, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs :

1 258 € Marc Bridoux

320 € Gestut Hachtsee, prime non attribuée.

566 € Guy Pariente Holding.

251 € Vito Capocasale, Ballylinch Stud.

80 € Con Marnane, prime non attribuée.

Vieille Dame GER, réclamée 11.112,00 € par LH.

Rudy Man, réclamé 12.900,00 € par JEAN-PIERRE VANDEN HEEDE.

Kenohope, réclamé 14.600,00 € par son propriétaire.

Temps total: 01'40"46

Le jockey Maeva CHUPIN étant en contre indication à la monte en course, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur la pouliche LADY SOLDIER par le jockey Lena ANTONIOTTI.

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur le déroulement de l'arrivée afin d'examiner notamment les conséquences du changement de ligne du poulain RUDY MAN (Jérome MOUTARD) arrivé 1er, sur la progression et la performance de la pouliche VIEILLE DAME (Anthony CRASTUS) arrivée 2ème.

En outre, les Commissaires ont été saisis d'une réclamation du jockey Anthony CRASTUS se plaignant d'avoir été gêné, à environ 200 mètres du poteau d'arrivée, par la pouliche VIEILLE DAME.

Après examen du film de contrôle et audition des jockeys précités les Commissaires ont maintenu le résultat de la course considérant que sans ce mouvement la pouliche VIEILLE DAME n'aurait pas devancé la pouliche RUDY MAN lors du passage du poteau d'arrivée.

Toutefois, les Commissaires n'ont pas pris de sanction à l'égard du jockey Jerôme MOUTARD considérant que celui n'était pas fautif de l'incident.

PRIX DE MONTMARAULT 2584 4888 (A réclamer)

1

2

4

15 000 € (7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 7.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 7.500, 4 k

- 2250 3 Ajmany IRE, h, b, 8 ans, par Kheleyf USA et Passarelle USA (In The Wings GB), 61 k (58 k), (12.000), Georges Duca (Mile E Cieslik), C Escuder - (n° corde 6)
- 2186 ³ Le Rock (IRE), h, b, 6 ans, par Rock Of Gibraltar IRE et Reine Violette (Fly To The Stars GB), 61 k (57 k), (12.000), Jean-Pierre Bonardel (*Mlle M Velon*), JP Gauvin (s) (n° corde 2)
- Don Carlos SWI, h, b, 9 ans, par Blue Canari et Chapadinha SWI (Beldale Flutter USA), 60 k (571/2 k), (8.000), \otimes , Stall Black Point (A Chesneau), Mme C Bocskai - (n° corde 1)
- 2279 ³ No Taboo, f, b, 5 ans, par Whipper USA et Taboo GER (Pivotal GB), 57^{1/2} k (55 k), (12.000), Alexandre Prevost (*J Marien*), F Vermeulen (s) - (n° corde 3)
- 2377 5 Gunga Din, h, b, 6 ans, par Fuisse et Garlinote [Poliglote (GB)], 58 k, (8.000), ⊗, Mme Corine Barande Barbe (R Thomas), Mme C Barande Barbe - (n° corde 4)

Sephor USA, h, 4 ans, 56 k, (8.000), G.m. Electronic (T Bachelot), V Luka - (n° corde 5)

6 partants ; 23 eng. ; 6 part. déf. - Total des entrées : 627 €

5,5 long, 1 long, 3/4 long, 18 long, loin.

7 500 € - 3 000 € - 2 250 € - 1 500 € - 750 €

Primes aux propriétaires :

2 505 € Ajmany Ire, prime non attribuée.

1 002 € Le Rock (ire)

751 € *Don Carlos Swi*, prime non attribuée.

644 € No Taboo.

250 € Gunga Din

Primes aux éleveurs :

300 € Mlle Louise Collet-Vidal, Mlle Camille Collet-Vidal.

Le Rock (IRE), réclamé 13.333,00 € par son propriétaire.

Ajmany IRE, réclamé 14.222,00 € par son propriétaire.

Temps total: 02'58"10

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Théo BACHELOT sur la performance du hongre SEPHOR (USA). L'intéressé a déclaré que ledit hongre débutait et qu'il n'avait pas pu suivre le rythme de la course

PRIX DE L'UNION DES AQPS DU CENTRE-EST 2585 4887

(GROUPE III AQPS. - Autres Que de Pur Sang)

32 000 € (16 000, 6 400, 4 800, 3 200, 1 600) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, inscrits au Stud-Book Autres Que de Pur Sang, nés et élevés en France. Poids : 62 k. Surcharges accumulées en victoires et places et limitées à 7 k. : 1 k. par 4.000 reçus cette année et par 8.000 reçus en 2017.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix

L'Association AQPS remettra un trophée au propriétaire du cheval

- 2014 ³ Easy Time, f, gr, 4 ans, (AQ), par Al Namix et One More Time (Le Balafre), 67^{1/2} k, Jean-Luc Derre (*C Grosbois*), A Le Clerc (s) - (n° corde 3)
- 2089 ⁴ Dame De Montmartre, f, b, 5 ans, (AQ), par Montmartre et Ostention (Chamberlin), 60^{1/2} k, Jose Louis Da Silva (ALEX Roussel), E Vagne (s) - (n° corde 5)
- 2014 ² Diocese, h, b, 5 ans, (AQ), par Linda's Lad (GB) et Sempiternelle (Lavirco GER), 66 k, Mme Agathe Fouassier (M Androuin), JF Doucet (s) (n° corde 6)
- 2014 ⁴ Dear Miss, f, b, 5 ans, (AQ), par Astarabad USA et Miss Academy (Video Rock), 651/2 k, Andre Le Duff (*M Barzalona*), A Le Duff (n° corde 1)
- 1668 ¹ Elvira, f, b, 4 ans, (AQ), par Poliglote (GB) et Sweeny (Lavirco GER), 631/2 k, Mme Marie-Therese Theard (MIIe M Eon), A Couetil (s) (n° corde 8)
- 2289 ¹ Ella Conti, f, 4 ans, (AQ), 611/2 k, Ecurie Le Mors Aux Dents (G Benoist), E&G Leenders (s) (n° corde 4)
- 2118 2 Enna Pietra, f, 4 ans, (AQ), 671/2 k, B Bitoun (S Maillot), Y Fouin (s) - (n° corde 2)

1668 ² Drole D'Histoire, f, 5 ans, (AQ), 61^{1/2} k, Mme K Perreau (*F Blondel*), J Bertran de Balanda (s) - (n° corde 7) 8 partants ; 12 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 809 €

1 long, 1,5 long, 1/2 long, 1 long, 1 long, 1 long, 3,5 long.

16 000 € - 6 400 € - 4 800 € - 3 200 € - 1 600 €

Primes aux éleveurs

3 360 € Jean-Luc Derre.

344 € Jean-Andre Quesny

1 008 € Laurent Delahaye, Mme Christele Leraitre.

672 € Earl Haras de la Croix Sonnet, Mlle Sandra Hosselet, Hubert Hosselet.

336 € Couetil Elevage

Temps total: 02'32"97

Le jockey Jérôme CABRE étant absent, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur la jument EASY TIME par le jockey Christopher

MONT-DE-MARSAN

0536 200

Jeudi 19 juillet 2018

Commissaires des courses : Olivier de La GAROULLAYE -Jacques CAMY - Marine MAQUAIRE - Timothy ROBINSON

PRIX SOAL RACING (PRIX DE LANGALERIE) 2586 4687

24 000 € (12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.; une allocation de 9.000, 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 19 avril de cette année inclus, recu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

1851 ⁴ **La Feve**, f, al, 2 ans, par George Vancouver USA et Marcela Howard IRE (Fasliyev USA), 55½ k (56 k), Bruno de Montzey (A Gavilan), B de Montzey - (n° corde 3)

2

- Fantastic Glory, f, b, 2 ans, par Olympic Glory IRE et Mud Hilah (Kingsalsa USA), 571/2 k (58 k), Cheik Abdullah Bin Khalifa Al Thani (*O Peslier*), A Watrigant (s) (n° corde 2)
- 2155 5 So When, f, b, 2 ans, par Never On Sunday et Etty's Diary (IRE) [Enrique (GB)], 54 k (541/2 k), Jean-Marc Roussie (*J Grosjean*), P Sogorb - (n° corde 1)
- War Chope, f, al, 2 ans, par Captain Chop et Eyes Of War (Muhaymin USA), 561/2 k (531/2 k), Mme Michel Thomas (G Guedj-Gay), X Thomas Demeaulte (n° corde 4) 1821
- **Dolynska**, f, bf, 2 ans, par Dabirsim et Veronique GER (Big Shuffle USA), 54 k (541/2 k), Alain Jathiere (*H Journiac*), JC Rouget (s) (n° corde 6)
- 2154 1 Chanterstroke, m, 2 ans, 59 k (591/2 k), Inguis C. B. (R Sousa Ferreira), Mme E Imaz Ceca - (n° corde 5)

6 partants ; 15 eng. ; 6 part. déf. - Total des entrées : 604 €

1/2 long, tête, 7 long, encolure, encolure.

12 000 € - 4 560 € - 3 360 € - 1 920 € - 960 €

XLVII BO 2018/15 - plat

Primes aux propriétaires :

6 872 € La Feve.

2 611 € Fantastic Glory

1 924 € So When. 1 099 € War Chope.

549 € Dolynska

Primes aux éleveurs :

4 246 € Bernard Fernand Leclere, Mme Raymonde Leclere

1 075 € Scea du Haras de Victot.

792 € Jean-Marc Roussie

452 € Alain Chopard, Boutin (s)

150 € Ecurie Normandie Pur Sang.

Primes F.E.E.

1 200 € La Feve. 456 € Fantastic Glory.

336 € So When

Temps total: 01'25"00

PRIX DU FERRON 2587 4688

1.400 m

2

3

4

5

6

7

10

(A réclamer)

12 000 € (6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments 4 ans et au-dessus, mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000 . Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, cette année recu une allocation de 6.000 porteront 1 k.1/2; plusieurs allocations de 6.000, 3 k.

Bank Guarantee USA, h, b, 6 ans, par First Defence USA et Choice Spirit USA (Danzig USA), 58 k (581/2 k), (10.000), David Catalao Da Cunha (C Cadel), TJ Martin's Novais - (n° corde 11)

- **Grey Magic**, h, gr, 4 ans, par Kendargent et Magical Flower GB (Oasis Dream GB), 58 k (57 k), (10.000), Its Racing (*J Catineau*), B de Montzey (n° corde 14)
- 1743 ² Showtime Star GB, h, b, 8 ans, par Byron GB et Piddies Pride IRE (Indian Lodge IRE), 59 k (591/2 k), (8.000), ⊗, Jonathan Borg (*M Forest*), D Henderson (n° corde 13)
- Patchewollock IRE, h, b, 4 ans, par Fastnet Rock AUS et Place De L'Etoile IRE (Sadler's Wells USA), 58 k (58½ k), (10.000), Oti Management Pty Ltd (RC Montenegro), A Watrigant (s) (n° corde 10)
- Machistador, h, bf, 5 ans, par Soave GER et Magic Roses (Indian Danehill IRE), 58 k (58½ k), (10.000), Pierrick Le Geay (*G Bon*), P Le Geay (n° corde 6)

 Aritz SPA, m, 4 ans, 56 k (56½ k), (8.000), ⊗, J Vieitez Barreiro (*R Sousa Ferreira*), Mme E Imaz Ceca (n° corde 12)
- 2363 4 Becquamis, h, 4 ans, 58 k (581/2 k), (10.000), P Lhoste A Werle), CH Gourdain (s) - (n° corde 2)
- Sugar Bay GB, f, 4 ans, 541/2 k (531/2 k), (8.000), F Cellier (Mlle 8 L Le Pemp), F Cellier - (n° corde 9) 9
- **Anne**, f, 4 ans, 541/2 k (531/2 k), (8.000), KV Holland (*Mile D Santiago*), Mme E Imaz Ceca (n° corde 4)
- **Aviator**, h, 9 ans, 58 k (541/2 k), (10.000), \otimes , I Raybould (*Mlle K Raybould*), I Raybould (n° corde 5)
- **Duke Bere**, h, 5 ans, 58 k (581/2 k), (10.000), Mme E de Seroux (*F Garnier*), CH Gourdain (s) (n° corde 7) 2295
- Angelologie, f, 6 ans, 541/2 k (531/2 k), (8.000), Mme R Chandioux (*D lbouth*), JL Dubord (n° corde 8) 1515
- Joburg, h, 4 ans, 58 k (56 k), (10.000), G Heurtault (D Alberca-2363 Gavilan), G Heurtault - (n° cordè 1)
- Daraphil, h, 10 ans, 56 k (521/2 k), (8.000), D Raballand (Mlle 2043 E Gaspard), D Raballand - (n° corde 3)

14 partants ; 29 eng. ; 2 eng. sup. - Total des entrées : 976 €

Eng. sup. : Grey Magic, Sugar Bay GB

1 long 1/4, courte tête, 1/2 long, 2,5 long, 3,5 long, 3/4 long, 2 long, 1/2 long,

6 000 € - 2 400 € - 1 800 € - 1 200 € - 600 €

Primes aux propriétaires :

2 004 € Bank Guarantee Usa, prime non attribuée.

1 030 € *Grey Magic*. 601 € *Showtime Star Gb*, prime non attribuée. 515 € *Patchewollock Ire*, prime non attribuée.

257 € Machistador.

Primes aux éleveurs :

514 € Simon Holt, James Cowley.

120 € Lynch-Bages Ltd, prime non attribuée. 119 € David Le Texier, Gerard Le Texier.

Grey Magic, réclamé 10.555,00 € par PIERRE-JEAN ALLARD.

Bank Guarantee USA, réclamé 11.016,00 € par son propriétaire.

Temps total: 01'24"80

La Commission d'Appel prévue par les dispositions de l'article 232 du Code des Courses au Galop et agissant conformément aux dispositions des articles 233 et 234 dudit Code ;

Saisie d'un appel interjeté par l'entraîneur Eva IMAZ CECA contre la décision des Commissaires de France Galop en date du 15 novembre 2018 :

- d'interdire au poulain ARITZ de courir dans des courses publiques régies par le Code des Courses au Galop pour une durée de 24 mois ; - de distancer le poulain ARITZ de la 6ème place du PRIX DU FERRON ; - de sanctionner Mme Eva IMAZ CECA par la suspension de l'équivalence
- de son autorisation d'entraîner délivrée par le Jockey Club Espagnol, et par l'interdiction d'engager et de faire courir tout cheval dans des courses

publiques régies par le Code des Courses au Galop pour une durée de 12 mois

- de suspendre pour une durée de 12 mois son autorisation d'accéder aux installations, enceintes et terrains ou tout autre lieu placé sous l'autorité des Sociétés de Courses
- de demander à l'autorité dont les pouvoirs correspondent en ESPAGNE à ceux de France Galop d'étendre les effets de la présente décision dans ce

Par ailleurs saisie de deux autres appels, sur lesquels il est statué par décision séparée, interjetés par l'entraîneur Eva IMAZ CECA contre les décisions des Commissaires de France Galop en date du 15 novembre 2018 :

- d'interdire au poulain LE PROFESSEUR de courir dans des courses publiques régies par le Code des Courses au Galop pour une durée de 24 mois
- de distancer le poulain LE PROFESSEUR de la 4ème place du Prix de L'AMITIE-PARIS BASSIN D'ARCACHON;
- de sanctionner Mme Eva IMAZ CECA par la suspension de l'équivalence de son autorisation d'entraîner délivrée par le Jockey Club Espagnol, et par l'interdiction d'engager et de faire courir tout cheval dans des courses publiques régies par le Code des Courses au Galop pour une durée de 12
- de suspendre pour une durée de 12 mois son autorisation d'accéder aux installations, enceintes et terrains ou tout autre lieu placé sous l'autorité des Sociétés de Courses ;
- de demander à l'autorité dont les pouvoirs correspondent en ESPAGNE à ceux de France Galop d'étendre les effets de la présente décision dans ce pays;
- d'interdire au poulain CHANTERSTROKE de courir dans des courses publiques régies par le Code des Courses au Galop pour une durée de 24 mois
- de distancer le poulain CHANTERSTROKE de la 5ème place du Prix SOAL RACING (Prix de LANGALERIE)
- de sanctionner Mme Eva IMÁZ CECA par la suspension de l'équivalence de son autorisation d'entraîner délivrée par le Jockey Club Espagnol, et par l'interdiction d'engager et de faire courir tout cheval dans des courses publiques régies par le Code des Courses au Galop pour une durée de 12 mois
- de suspendre pour une durée de 12 mois son autorisation d'accéder aux installations, enceintes et terrains ou tout autre lieu placé sous l'autorité des Sociétés de Courses
- de demander à l'autorité dont les pouvoirs correspondent en ESPAGNE à ceux de France Galop d'étendre les effets de la présente décision dans ce pays

Après avoir pris connaissance du courrier recommandé de son conseil en date du 19 novembre 2018 par lequel l'entraîneur Eva IMAZ CECA a interjeté appel et motivé celui-ci :

Après avoir dûment appelé M. Julian VIEITEZ BARREIRO et Mme Eva IMAZ CECA en leur qualité respective de propriétaire et d'entraîneur du poulain ARITZ, à se présenter à la réunion fixée au mardi 18 décembre 2018 pour l'examen contradictoire de ce dossier et constaté la non présentation des

Après avoir examiné les éléments du dossier et pris connaissance des explications écrites fournies par le conseil de l'appelant ; Après en avoir délibéré sous la présidence de M. Frédéric MUNET ;

Attendu que l'appel est recevable sur la forme ;

Sur le fond;

Vu les éléments du dossier

Vu le rapport préliminaire du Chef du Département Livrets et Contrôles en date du 24 août 2018 ;

Vu la mesure conservatoire d'interdiction de courir relative audit poulain prononcée par les Commissaires de France Galop en date du 27 août 2018 ; Vu la mesure conservatoire de suspension de l'équivalence de l'autorisation d'entraîner et d'interdiction d'engager et de faire courir en France prononcée par lesdits Commissaires en date du 27 août 2018 ;

Vu les conclusions d'enquête du Chef du Département Livrets et Contrôles en date du 2 novembre 2018, développées dans la décision desdits Commissaires en date du 15 novembre 2018 ;

Vu la décision desdits Commissaires en date du 15 novembre 2018 et

l'ensemble des éléments visés dans cette décision ; Vu la déclaration d'appel adressée par le conseil de l'entraîneur Eva IMAZ CECA, accompagnée de ses pièces jointes, motivant l'appel en indiquant

- un rappel des faits et de la procédure ;
- une irrégularité de la procédure d'analyse des échantillons sanguins du poulain ARITZ ;
- que le 19 juillet 2018, 2 chevaux entraînés par sa cliente ont été prélevés, les poulains ARITZ et CHANTERSTROKE ;
- que les prélèvements sanguins du poulain CHANTERSTROKE portaient le numéro 0391325, que l'huissier a ouvert l'enveloppe portant le numéro 0391328 et qu'il apparaît qu'un doute sérieux existe quant à l'identité du cheval prélevé, faisant référence à ce titre aux conclusions d'appel de la procédure relative au poulain CHANTERSTROKE ;
- que le numéro des prélèvements sanguins analysés de ce poulain ne correspond pas à l'enveloppe ouverte par l'huissier lors de la levée d'anonymat, que le procès-verbal de constat dressé par l'huissier le 17 août 2018 indique que les prélèvements sanguins et l'enveloppe portaient le numéro d'identification 0391328 et que ce même numéro était inscrit sur l'enveloppe contenant le procès-verbal de prélèvement du poulain CHANTERSTROKE
- que la procédure de levée d'anonymat des poulains CHANTERSTROKE et ARITZ est irrégulière car la lecture des dossiers de procédure ne permet pas de déterminer avec certitude l'identité des chevaux prélevés et que cette irrégularité entache de nullité l'ensemble de la procédure disciplinaire relative au poulain ARITZ;

- que les plus gros doutes subsistent encore sur ces résultats d'analyses positifs, que le poulain ARITZ a couru le 10 août 2018 en Espagne sur l'hippodrome de SANLUCAR et CADIX et a fini premier, qu'il a donc été prélevé, que les analyses se sont révélées négatives et qu'il ne demeurerait plus de trace de STANOZOLOL dans son organisme seulement trois semaines après le prélèvement positif objet de la présente procédure disciplinaire;
- qu'au fond sur la procédure judiciaire en cours en Espagne, sa cliente a toujours nié les faits de dopage qui lui ont été reprochés, qu'elle a toujours évoqué un acte extérieur de malveillance à l'encontre de sa famille et qu'elle a à ce titre déposé plainte auprès de la police espagnole;
- que l'enquête de police, en cours, a permis d'identifier l'auteur probable de ces actes de malveillance sans pour autant permettre d'apporter une preuve irréfutable permettant de l'assigner devant la juridiction compétente et qu'il est difficile d'apporter la preuve d'un acte de malveillance a posteriori, ce qui explique que la durée de l'enquête de police soit incompatible avec le délai habituel des procédures disciplinaires diligentées par les instances juridictionnelles de France Galop;
- qu'il est donc demandé de tenir compte de la procédure en cours en Espagne dont les conclusions sont de nature à modifier l'issue de la présente procédure :
- que sa cliente n'ignore pas qu'en sa qualité d'entraîneur et gardien du cheval, elle demeure responsable de l'administration de toute substance prohibée aux chevaux dans l'effectif de son entraînement mais qu'il est impossible de protéger les écuries de toute intrusion et qu'on ne pourrait reprocher à l'entraîneur qu'une négligence dans la surveillance de ses chevaux dans le cas où serait rapportée la preuve de l'acte de malveillance d'un tiers :
- que concernant l'impartialité exigée des instances juridictionnelles de France Galop, les Commissaires n'apportent aucune réponse quant à la différence de traitement entre entraîneurs français et étrangers, en particulier en ce qui concerne l'incident survenu le 10 mai 2018 sur l'hippodrome de TARBES et des développements sur ces faits et les procédures des Commissaires de courses et de France Galop;
- que s'ils devaient entrer en voie de condamnation, il est demandé de faire preuve d'une plus grande mesure :
- preuve d'une plus grande mesure ; - qu'il est demandé d'infirmer en totalité la décision des Commissaires de France Galop du 15 novembre 2018 et de surseoir à statuer dans l'attente des conclusions de l'enquête menée par la police espagnole ;

Vu les articles 198, 201, 216 et 223 du Code des Courses au Galop ;

A titre préliminaire, sur la régularité de la procédure d'analyse des prélèvements sanguins effectués sur le poulain ARITZ :

Attendu que la procédure d'analyse des prélèvements biologiques du poulain ARITZ ne saurait être mise en cause du fait de la prétendue irrégularité, non démontrée, de la procédure relative au poulain CHANTERSTROKE dans la mesure où contrairement à ce que prétend l'appelant, il n'existe donc pas de doute sérieux quant à l'identité du cheval prélevé :

Qu'en effet, si une erreur matérielle est présente dans le texte du procès-verbal de constat d'huissier relatif au poulain CHANTERSTROKE, les autres éléments de ce dossier, en particulier l'enveloppe qui contenait procès-verbal de prélèvement, comporte le numéro 0391325 et mentionne la levée d'anonymat ayant eu lieu le 17 août 2018, étant observé que le procès-verbal de prélèvement lui-même no596200 comporte bien le "numéro d'identification code à barres de prélèvement attribué 0391325"; Qu'enfin, l'attestation relative à la levée d'anonymat susvisée comporte le numéro de prélèvement 0391325 et mentionne l'identité non équivoque du poulain CHANTERSTROKE prélevé le 19 juillet 2018 à MONT-DE-MARSAN arrivé 5ème à l'issue du PRIX SOAL RACING - PRIX de LANGALERIE ainsi que l'identité de Mme Eva IMAZ CECA et que l'ensemble des autres références de l'acte permet de confirmer une simple erreur de frappe;

Que la procédure relative au poulain ARITZ est d'autant plus régulière qu'il convient de relever qu'aux termes du procès-verbal dressé par l'huissier le 17 août 2018 concernant ledit poulain, il est fait état du numéro de prélèvement 0391328, de l'enveloppe portant le même numéro de prélèvement 0391328 (...) et d'une attestation de levée d'anonymat datée du jour, laquelle mentionne la détection de STANOZOLOL dans le prélèvement sanguin correspondant au "numéro de prélèvement "0391328 et indiquant que l'enveloppe fermée et identifiée par une étiquette portant le "numéro de prélèvement "0391328 a été contrôlée le 17 août 2018 et contenait le procès-verbal de prélèvement No589001 qui a révélé qu'il s'agissait du cheval male "ARITZ", entraîné par Mme Eva IMAZ-CECA, prélevé le 19 juillet 2018 sur l'hippodrome de MONT-DE-MARSAN, arrivé 6ème à l'issue du PRIX DU FERRON";

Attendu enfin, que l'argument selon lequel, il serait surprenant qu'il ne demeurerait plus aucune trace de STANOZOLOL dans l'organisme du poulain ARITZ lorsqu'il a couru le 10 août 2018 en Espagne, soit trois semaines après le prélèvement positif objet de la présente procédure, n'est pas pertinent, dans la mesure où la fiche de la Fédération Nationale des Courses Hippiques relative au STANOZOLOL indique clairement que le délai d'élimination de cette substance dépend de la dose, de la voie d'administration et de la durée du traitement, allant de quelques jours à plusieurs semaines ;

Attendu ainsi, que la Commission d'Appel considère au contraire qu'aucun doute ne subsiste sur les résultats d'analyses positifs des prélèvements des poulains ARITZ et CHANTERSTROKE et que la procédure d'analyse des prélèvements sanguins effectués sur le poulain ARITZ est conforme à la procédure prévue par le Code des courses au Galop notamment son annexe 5.

i. Sur le classement du poulain ARITZ à l'issue du PRIX DU FERRON et sa situation :

Attendu qu'il a également été précisé par lesdits Commissaires qu'il ressort des conclusions d'enquête en date du 2 novembre 2018 que l'analyse de la seconde partie du prélèvement par le Laboratoire QUANTILAB a confirmé la présence de STANOZOLOL et qu'à l'issue de l'enquête, Mme Eva IMAZ

CECA ne voyait et ne voit encore qu'une seule explication qui consisterait en un acte de malveillance pour lequel elle dit avoir demandé à la société des courses de SAN SEBASTIAN de mettre en place un dispositif de vidéo surveillance et avoir déposé plainte auprès de la police espagnole :

surveillance et avoir déposé plainte auprès de la police espagnole ; Qu'aucun nouvel élément n'est apporté en appel quant à la présence de STANOZOLOL, non contestée, révélée par les résultats des analyses du prélèvement biologique effectué sur le poulain ARITZ, Mme Eva IMAZ CECA maintenant l'hypothèse d'un acte de malveillance dans un contexte de suspicion, et la seule présence de ladite substance étant constitutive d'une infraction :

Qu'il a déjà été rappelé que le STANOZOLOL est une substance figurant à l'article 198 paragraphe I a) du Code des Courses au Galop s'agissant d'un stéroide anabolisant de synthèse ; Que les dispositions de l'article 201 dudit Code prévoient notamment que le cheval dont l'analyse du prélèvement biologique révèle la présence d'un stéroide anabolisant est passible d'une interdiction de courir de 6 mois au moins et de 2 ans au plus ;

Que lesdits Commissaires ont également indiqué aux termes de leur décision, qu'il ressort des éléments du dossier que la substance prohibée décelée est un dérivé de la testostérone dont les particularités structurelles lui confèrent des propriétés métaboliques et pharmacologiques spécifiques, à savoir notamment une action anabolique puissante et une hépatotoxité à forte dose et que ladite substance accroît la masse musculaire, stimule la croissance de la matrice osseuse, augmente la synthèse de la globine et qu'elle est utilisée pour augmenter la croissance corporelle et améliorer les performances athlétiques, qu'elle n'est en outre pas disponible en FRANCE pour l'usage vétérinaire, que son utilisation est interdite chez le cheval de course et qu'elle peut être utilisée à des fins de dopage pour ses propriétés anabolisantes:

Qu'en l'absence de nouvel élément devant elle permettant d'expliquer la présence de cette substance, la Commission d'Appel ne pourra donc que confirmer qu'il y a lieu d'interdire au poulain ARITZ de courir dans des courses publiques régies par ledit Code pour une durée de 24 mois ; Attendu que lesdits Commissaires ont enfin précisé que les dispositions de

Attendu que lesdits Commissaires ont enfin précisé que les dispositions de l'article 201 dudit Code prévoient également que le cheval dont l'analyse du prélèvement biologique révèle la présence d'une substance prohibée, en l'espèce d'un stéroide anabolisant, est distancé de la course à l'issue de laquelle a été effectué le prélèvement et qu'au regard de l'ensemble de ces éléments, la Commission d'Appel, considère également qu'une telle mesure s'impose, indépendamment de toute sanction disciplinaire, en raison de la rupture d'égalité des chances constituée entre les concurrents et que le poulain ARITZ doit, en conséquence, être distancé de la 6ème place du PRIX DU FERRON dans le nécessaire respect de l'égalité des chances ;

II. Sur la responsabilité de l'entraîneur Eva IMAZ CECA :

Attendu concernant la mise en évidence d'un prétendu acte de malveillance, que la présente procédure disciplinaire fondée notamment sur un manquement à l'obligation de protection du cheval définie par les dispositions de l'article 198 paragraphe V du Code des Courses au Galop, revêt un caractère autonome par rapport à des poursuites pénales, lesquelles visent la commission d'un acte délictuel par un tiers, étant par ailleurs observé qu'une des pièces communiquées à ce titre est rédigée en langue espagnole, ce qui ne saurait constituer une pièce recevable au sens dudit Code :

Que la qualification des faits, objets de la présente procédure, ne dépend aucunement de la qualification pénale que pourrait retenir une juridiction répressive, la seule présence des substances en cause dans le prélèvement biologique effectué constituant une infraction aux dispositions dudit Code; Que pour l'ensemble de ces raisons, il n'y a pas lieu de faire droit à la demande de l'entraîneur Eva IMAZ CECA de surseoir à statuer, puisqu'aucune caractérisation d'un acte de malveillance et aucun élément probant n'imposent un tel sursis.

probant n'imposent un tel sursis; Qu'en outre, lesdits Commissaires ont rappelé que le STANOZOLOL est une substance prohibée appartenant à la liste figurant au paragraphe l alinéa a) de l'article 198 dudit Code, et plus particulierment un stéroide anabolisant, type de substance spécifiquement virée et intendit per ledit article.

type de substance spécifiquement visée et interdite par ledit article; Attendu qu'en l'absence de nouvel élément concret et probant, la Commission d'Appel, comme lesdits Commissaires, considère que les éléments du dossier et les arguments avancés dans le cadre de l'examen du dossier ne justifient pas la présence de cette substance dans le prélèvement du poulain ARITZ et que l'entraîneur Eva IMAZ CECA, gardien et responsable du poulain ARITZ, de son environnement et de son alimentation, dont les résultats du prélèvement ont révélé et confirmé la présence de STANOZOLOL, doit être sanctionné, et ce d'autant plus sévèrement que la substance prohibée est un stéroide anabolisant de synthèse, faisant ainsi notamment peser un risque sur la santé du cheval;

Qu'à ce titre, il convient d'ailleurs de rappeler que ce sont trois poulains de l'effectif de Mme Eva IMAZ CECA qui ont été contrôlés positifs au STANOZOLOL, à savoir les poulains CHANTERSTROKE, ARITZ et LE PROFESSEUR, à l'issue de trois courses différentes, lesdits poulains ayant ainsi chacun fait l'objet d'une procédure disciplinaire spécifique devant les instances juridictionnelles de France Galop;

II. Sur l'impartialité des instances juridictionnelles de France Galop :

Attendu concernant l'incident intervenu le 10 mai 2018 sur l'hippodrome de TARBES, que les Commissaires de courses qui étaient compétents en l'espèce ont fait en sorte que les chevaux déclarés à l'entraînement de Mme Eva IMAZ CECA courent lors de cette réunion, ainsi que le démontrent le classement de la 1ère et de la dernière course puisqu'aucune décision n'empêchait leur participation ce jour-là ;

Que suite à un courrier du conseil de Mme Eva IMAZ CECA du 14 mai 2018, les services de France Galop ont répondu que "conformément aux dispositions du Code des courses au Galop, les Commissaires de courses doivent prendre les dispositions convenables nécessaires à l'organisation de la réunion de courses, étant observé qu'afin d'assurer la bonne organisation, le bon fonctionnement et la régularité des courses, lesdits Commissaires peuvent également prendre les dispositions et les décisions leur paraissant les plus appropriées pour régler un problème d'organisation ou une situation particulière non prévue par ledit Code. C'est ainsi, dans le cadre des pouvoirs

BO 2018/15 - plat IL

dont ils disposent que les Commissaires de courses en fonction le jeudi 10 mai 2018 sur l'hippodrome de TARBES ont agi, étant observé que France Galop n'a pas à intervenir en l'espèce et que si un nouvel incident intervenait sur un hippodrome, il conviendrait d'en référer de nouveau aux Commissaires de courses en fonction '

Qu'aucun autre incident n'a été porté à la connaissance de la Commission d'Appel:

Que les Commissaires de courses ont agi conformément aux dispositions dudit Code, et au vu de leur appréciation des faits en l'espèce, et qu'il ne saurait non être prétendu qu'ils sont intervenus pour permettre à Mme Eva IMAZ CECA de présenter son cheval dans les plus mauvaises conditions ni qu'ils se seraient contentés de lui permettre de pénétrer dans le rond de présentation et de présenter son cheval, la pouliche LA FRISLA ayant terminé la première course de la réunion à la deuxième place, la pouliche ROYAL ASPEN ayant remporté la septième course et le hongre LUCKY LAWYER ayant terminé à la troisième place de cette course ;

Qu'enfin, la demande de l'appelant de faire preuve de la même sévérité à l'ensemble des acteurs des courses hippiques en FRANCE indépendamment de leur nationalité n'est pas recevable, le conseil de Mme Eva IMAZ CECA communiquant à ce titre deux plaintes, sans les certificats médicaux joints selon lui auxdites plaintes, qui feraient ressortir de prétendus actes de brutalité commis à l'encontre de l'appelante et de ses deux lads ; Attendu qu'au regard de l'ensemble de ces éléments, la Commission d'Appel confirme la décision des Commissaires de France Galop en ce qu'ils ont sanctionné Mme Eva IMAZ CECA pour l'infraction constituée par la présence de la substance visée à l'article 198 paragraphe I a) dudit Code dans le prélèvement biologique d'un cheval, par la :

suspension de l'équivalence de son autorisation d'entraîner délivrée par le Jockey Club Espagnol, et par l'interdiction d'engager et de faire courir tout cheval dans des courses publiques régies par le Code des Courses au Galop pour une durée de 12 mois

suspension pour une durée de 12 mois de l'autorisation d'accéder aux installations, enceintes et terrains ou tout autre lieu placé sous l'autorité des Sociétés de Courses :

et la demande à l'autorité dont les pouvoirs correspondent en ESPAGNE à ceux de France Galop d'étendre les effets de la présente décision dans ce pays ; PAR CES MOTIFS :

Décide

- de déclarer recevable l'appel interjeté par l'entraîneur Eva IMAZ CECA ;

- de maintenir la décision des Commissaires de France Galop en date du 15 novembre 2018 et en conséquence :

d'interdire au poulain ARITZ de courir dans des courses publiques régies par le Code des Courses au Galop pour une durée de 24 mois ;de distancer le poulain ARITZ de la 6ème place du Prix du FERRON ;

de sanctionner Mme Eva IMAZ CECA par la suspension de l'équivalence de son autorisation d'entraîner délivrée par le Jockey Club Espagnol, et par l'interdiction d'engager et de faire courir tout cheval dans des courses publiques régies par le Code des Courses au Galop pour une durée de 12 mois;

de suspendre pour une durée de 12 mois son autorisation d'accéder aux installations, enceintes et terrains ou tout autre lieu placé sous l'autorité des Sociétés de Courses ;

de demander à l'autorité dont les pouvoirs correspondent en ESPAGNE à ceux de France Galop d'étendre les effets de la présente décision dans ce pays

Boulogne, le 31 décembre 2018

G. DE LA SELLE - P. DELIOUX DE SAVIGNAC - F. MUNET

PRIX DE LA BASE AERIENNE 118 - MONT DE 2588 4691 2.400 m MARSAN

(Handicap divisé)

(E.)

Première épreuve

17 000 € (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

La référence applicable dans ce Handicap sera +28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Référence: +31.

- 2170 ² Baby Des Champs, h, b, 7 ans, par Fragrant Mix (IRE) et Obelia (Funny Baby), 52^{1/2} k (53^{1/2} k), Scea Haras de Peyre *(F Garnier)*, E Papon (n° corde 3)
- Kano Kefi, h, b, 4 ans, par Elusive City USA et Kypriano's Angel (FR) (Kendor), 59 k (5912 k), Mme Virginia Fragiskos (*M Forest*), 2 2348 JL Dubord - (n° corde 10)
- Zambezy Queen, f, al, 5 ans, par Zambezi Sun GB et John Quatz (Johann Quatz), 521/2 k (511/2 k), Lionel Larrigade (G Guedj-Gay), L Larrigade (n° corde 5)
- **463** ⁵ **Zaliapour**, h, b, 12 ans, par Daliapour IRE et Spleen [Sillery (USA)], 60 k (59 k), Arthur Whitehead (*Mlle D Santiago*), CH Gourdain (s) (n° corde 8)
- Catch Dream, h, bf, 6 ans, par Alex The Winner USA et Super Nana (Anabaa USA), 591/2 k (60 k), Marc Nicolau (C Cadel), M Nicolau (n° corde 6)
- 2174 4 Charoit, f, 4 ans, 59 k (58 k), B Martin (Mlle L Le Pemp), F Cellier - (n° corde 1)
- Sao Paolo Menina, f, 5 ans, 591/2 k (60 k), C Ugnon-Fleury 2362 (D Ibouth), JL Dubord - (n° corde 4)
- Ty Dream, h, 4 ans, 56 k (561/2 k), P Romet (RC Montenegro), F Sanchez - (n° corde 2)

2297 ⁵ **One Deal**, h, 7 ans, 531/2 k (51 k), Mme D Sourbe (Mlle C Flechon), JL Dubord - (n° corde 7)

9 partants ; 26 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 722 €

Certf. vétérinaire : Noctis Maj.

1 long 1/4, 2 long, 1,5 long, tête, tête, nez, tête, 2,5 long.

 $8\ 500$ € - $3\ 400$ € - $2\ 550$ € - $1\ 700$ € - 850 €

Primes aux propriétaires

2 839 € Baby des Champs.

1 460 € Kano Kefi.

1 095 € Zambezy Queen. 567 € Zaliapour

283 € Catch Dream.

Primes aux éleveurs :

729 € Mme Virginia Fragiskos.

510 € Ecurie Biraben.

Temps total: 02'38"60

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX DU CENTRE D'ENTRAINEMENT DE LA 2589 4692 2.400 m **TESTE DE BUCH**

(Handicap divisé) Deuxième épreuve

14 000 € (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la cloture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Référence: +40,5.

- Eva Luna, f, al, 8 ans, par Peintre Celebre USA et Honorable Love (GB) (Highest Honor), 56 k (561/2 k), Jacques Buffel du Vaure (A Werle), Mme AL Guildoux - (n° corde 8)
- 2330 ³ Jardin Fleuri, f, b, 5 ans, par Myboycharlie IRE et Bashful IRE (Brief Truce USA), 58 k (581/2 k), Ignacio Soto Muro (*C Cadel*), Mme B Valenti - (n° corde 7)
- 2170 ³ Comme Une Grande, f, b, 5 ans, par Alexandros GB et Marechale (Anabaa USA), 56^{1/2} k (55^{1/2} k), \otimes , Alexandre Piednoel (G Guedj-Gay), J Piednoel (n° corde 6)
- **City Princess**, f, b, 6 ans, par Elusive City USA et Hasene [Akarad (FR)], $59^{1/2}$ k ($58^{1/2}$ k), \otimes , Michel Cheno (*Mlle L Le Pemp*), F Cellier (n° corde 3)
- **West Charm**, h, b, 7 ans, par Duke Of Marmalade IRE et Moon West USA (Gone West USA), 57^{1/2} k (58 k), Stephane Peyramaure (*J Grosjean*), S Peyramaure (n° corde 9)
- Khittaya, f, 5 ans, 551/2 k (56 k), J Solanes (A Gavilan), L Larrigade - (n° corde 5)
- 2174 3 Got Run, h, 8 ans, 60 k (601/2 k), \otimes , M Martinez (F Pardon), F Pardon (n° corde 10)
- 2465 ⁴ Lithesome USA, f, 4 ans, 60 k (60^{1/2} k), A Maubon (RC Montenegro), A Maubon (n° corde 2)
- **Quilaro (GB)**, h, 9 ans, 60 k (601/2 k), ⊗, P Ventena Alves (*J Catineau*), P Ventena Alves (n° corde 4)
- Miss Mary, f, 5 ans, 56 k (561/2 k), F Lagouche (M Forest), F Lagouche - (n° corde 1) 10 partants ; 8 eng. ; 2 eng. sup. - Total des entrées : 644 €

Eng. sup.: Jardin Fleuri, Miss Mary

encolure, nez, 2,5 long, 1/2 long, encolure, 2 long, nez, 5 long, 30 long.

7 000 € - 2 800 € - 2 100 € - 1 400 € - 700 €

Primes aux propriétaires :

2 338 € *Eva Luna*.

1 202 € Jardin Fleuri. 902 € Comme Une Grande.

467 € City Princess

233 € West Charm.

Primes aux éleveurs :

560 € Ecurie Haras du Cadran, Jean-Claude Seroul.

420 € MIle Julie Mestrallet, Mme Francine Mestrallet.

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

A l'issue de la course, après avoir entendu en ses explication le jockey Antoine WERLE, les Commissaires l'ont sanctionné par une amende de 75 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de la cravache (7 coups, 1ère infraction).

PRIX DE L'ORDRE INTERNATIONAL DES **2590** 4690 **ANYSETIERS (PRIX DE LA NAVARRE)**

2.000 m

18 000 € (9 000, 3 420, 2 520, 1 440, 720, 540, 360) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000, ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000.

3

4

5

6

7

Poids: 57 k. Les chevaux avant recu une allocation de 8.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2.

- 2110 2 Nobokhov (GB), m, b, 3 ans, par Iffraaj GB et Nantes GER (Night Shift USA), 581/2 k (59 k), Alain Jathiere (H Journiac), JC Rouget (s) - (n° corde 6)
- **Almazora**, f, gr, 3 ans, par Reckless Abandon GB et Ponte Sanangelo (Authorized IRE), $55^{1/2}$ k (56 k), \otimes , Ecurie Antonio Caro (JB Hamel), C Ferland (s) - (n° corde 1)
- Sensas Chop, h, al, 3 ans, par Muhaymin USA et Perle De Star (Indian Rocket GB), 591/2 k (571/2 k), Alain Chopard (G Trolley de Prevaux), Mme J Soubagne - (n° corde 2)
- 2126 ³ Light My Fire, f, b, 3 ans, par Camelot GB et Dixie Dance (IRE) (Orpen USA), 55½ k (56 k), Ecurie Mathieu Offenstadt (*M Forest*), S Brogi (n° corde 7)
 - **Air Du Temps GB**, f, b, 3 ans, par Archipenko USA et Aloha GB (With Approval CAN), 57 k (531/2 k), Giuseppe Rossi (*Mlle M Vidotto*), S Brogi (n° corde 4)
- Mosgiel IRE, f, b, 3 ans, par Lord Shanakill USA et Duna GER (Lomitas GB), 57 k (571/2 k), Thierry Lemer (A Werle), T Lemer -(n° corde 3)
- 2126 ⁴ Natla, f, b, 3 ans, par Nathaniel IRE et La Mouche (GB) (Dubawi IRE), 551/2 k (56 k), Mme Rana Khaddam (*M Foulon*), C Cheminaud - (n° corde 5)
- Captain Tatane, m, 3 ans, 551/2 k (56 k), Mlle K Bataille (*J Grosjean*), Mlle K Bataille (n° corde 8)

8 partants ; 18 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 554 €

3/4 long, courte encolure, courte encolure, 1/2 long, 1 long 1/4, 8 long, 30

9 000 € - 3 420 € - 2 520 € - 1 440 € - 720 € - 540 € - 360 €

Primes aux propriétaires :

- 5 154 € Nobokhov (gb)
- 1 958 € Almazora. 1 443 € Sensas Chop.
- 824 € Light My Fire.
- 412 € *Air du Temps Gb*, prime non attribuée. 309 € *Mosgiel Ire*, prime non attribuée.
- 206 € *Natla*.

Primes aux éleveurs :

- 1 415 € Eric Puerari.
- 537 € Thierry de la Heronniere, Jacques Hebert.
- 594 € Alain Chopard. 226 € Ecurie Haras du Cadran, Mme Patrick Ades-Hazan, Suc. Michel Henochsberg.
- 72 € Mlle Kirsten Rausing, prime non attribuée
- 54 € Kildaragh Stud, prime non attribuée. 56 € Az.ag. Valdirone Lualdi Lucia.

Temps total: 02'06"90

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires de France Galop, agissant en qualité de juges d'appel conformément aux dispositions des articles 218, 232, 233 et 234 du Code des Courses au Galop;

Rappel de la décision des Commissaires de courses :

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur le déroulement de l'arrivée, afin d'examiner notamment un incident survenu à environ 250 mètres du poteau d'arrivée entre les pouliches LIGHT MY FIRE

(Mickael FOREST) arrivée 4ème, ALMAZORA (Jean-Baptiste HAMEL) arrivée 2ème et le poulain NOBOKHOV (Hugo JOURNIAC) arrivé 1er.

Après examen du film de contrôle et audition des jockeys précités, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course, considérant que le mouvement vers l'extérieur de la pouliche ALMAZORA n'avait pas empêché la pouliche LIGHT MY FIRE de la devancer.

Toutefois les commissaires ont sanctionné le jockey Jean-Baptiste HAMEL par une interdiction de monter pour une durée de 1 jour pour avoir eu un comportement fautif en laissant pencher sous la cravache la pouliche AI MAZORA ·

Saisis d'un courrier du jockey Mickael FOREST interjetant appel contre la décision prise par les Commissaires de courses en fonction le 19 juillet 2018 sur l'hippodrome de MONT-DE-MARSAN à l'issue du Prix de L'ORDRE INTERNATIONAL DES ANYSETIERS (PRIX DE LA NAVARRE) de maintenir l'arrivée ;

Après avoir dûment appelé M. Alain JATHIERE, la Société d'entraînement Jean-Claude ROUGET et Hugo JOURNIAC, respectivement propriétaire, entraîneur et jockey du poulain NOBOKHOV, l'ECURIE ANTONIO CARO, la Société d'entraînement Christophe FERLAND et Jean-Baptiste HAMEL, respectivement propriétaire, entraîneur et jockey de la pouliche ALMAZORA l'ECURIE MATHIEU OFFENSTADT, l'entraîneur Simone BROGI et Mickael FOREST, respectivement propriétaire, entraîneur et jockey de la pouliche LIGHT MY FIRE, M. Alain CHOPARD, l'entraîneur Jane SOUBAGNE et Guillaume TROLLEY DE PREVAUX respectivement propriétaire, entraîneur et jockey du hongre SENSAS CHOP à se présenter à la réunion fixée le jeudi 26 juillet 2018 pour l'examen contradictoire de ce dossier et après avoir constaté la non présentation des intéressés, à l'exception du jockey Mickael

Après avoir, au cours de cette réunion, examiné le film de contrôle, pris connaissance des explications écrites fournies par l'appelant, la Société d'entraînement Christophe FERLAND, l'entraîneur Simone BROGI, les jockeys Hugo JOURNIAC et Jean-Baptiste HAMEL, le représentant de l'ECURIE ANTONIO CARO et celui de l'ECURIE MATHIEU OFFENSTADT et entendu le jockey Mickael FOREST en ses explications orales, étant observé qu'il lui a été rappelé la possibilité de signer les retranscriptions écrites de ses déclarations orales à l'issue de la séance, sans que cette possibilité ne soit utilisée;

Attendu que le courrier du jockey Mickael FOREST constitue un appel recevable sur la forme

Après en avoir délibéré sous la présidence de M. Jean-Louis VALERIEN-PERRIN;

Sur le fond :

2

3

4

5

7

Vu les éléments du dossier ;

Vu le courrier électronique du jockey Mickael FOREST reçu le 23 juillet 2018 et le 26 juillet 2018 par courrier recommandé dont la date d'envoi apposée par le service des Postes est le 23 juillet 2018, mentionnant notamment :

- qu'il souhaite interjeter appel de la décision des Commissaires des Courses de MONT-DE-MARSAN de ne pas rétrograder la pouliche ALMAZORA pour avoir pourtant gêné de façon significative la progression de sa pouliche LIGHT MY FIRE
- que la jument ALMAZORA, en changeant de ligne à plusieurs reprises dans les 400 derniers mètres, a contrarié la progression de sa pouliche LIGHT MY FIRE dans son effort, l'obligeant à la reprendre et à changer de trajectoire à un moment décisif de la course :
- que sans cet incident, sa pouliche LIGHT MY FIRE aurait devancé la pouliche ALMAZORA sans équivoque, deux courtes têtes seulement séparant lesdites pouliches à l'arrivée
- que les Commissaires des courses ont jugé que sa pouliche LIGHT MY FIRE n'avait pas été empêchée de devancer la pouliche ALMAZORA, mais qu'ils ont pourtant sanctionné le jockey Jean-Baptiste HAMEL pour avoir eu un comportement fautif en laissant pencher sa pouliche et que dès lors, ils reconnaissent que ce comportement, et mouvement, est, il cite : "fautif " ;
- qu'on voit bien sur le film de face que sa pouliche LIGHT MY FIRE s'équilibre petit à petit pour venir placer une pointe de vitesse qu'elle n'a jamais pu placer
- du fait du changement de ligne permanent de la pouliche ÁLMAZORA; qu'il a dû subir ce mouvement, l'avant main de sa pouliche étant à la hanche de la pouliche ALMAZORA, sinon il aurait changé de trajectoire bien avant ; que pourtant au moment où sa monture a entamé sa progression, il avait
- la place nécessaire pour venir à cet endroit ; qu'à 250 mètres du poteau, celle-ci avait fini par le ramener sur le reste de ses concurrents, "fermant la porte " définitivement à toute progression de sa pouliche et qu'effectuer de nouveau un effort après avoir été un court instant stoppé à cet endroit du parcours lui a indéniablement coûté la seconde place
- qu'aŸn d'éviter de conclure que ce serait un mouvement concomitant de l'intérieur et de l'extérieur qui aurait abouti à la gêne, il tient à insister sur le fait que ce sont les multiples changements de ligne de la pouliche ALMAZORA qui ont a été à l'origine de l'effet entonnoir dont sa pouliche LIGHT MY FIRE a été victime et qu'il s'en remet aux Commissaires de France Galop dans l'étude de ce cas et reste à leur disposition

Vu le courrier électronique du jockey Hugo JOURNIAC en date du 23 juillet 2018, mentionnant notamment :

- que peu après le poteau des 300 mètres il constate un passage important s'offrir à lui, et que sans hésitation et selon les ressources de son cheval NOBOKHOV il n'a aucune difficulté à demander à son partenaire de s'allonger en droite ligne ;
- qu'il a senti " à sa surprise " un concurrent venir à une 1/2 ou 3/4 de longueur mais qu'il était " comme l'ont souligné les Commissaires du jour " engagé pour remporter un facile succès;
- qu'après le poteau d'arrivée il a effectivement entendu des mots entre les deux jockeys de son intérieur auxquels il n'a guère prêté attention étant étranger à quelque incident que ce soit et que même s'il ne lui appartient pas d'en juger, comme il l'a indiqué ci-dessus, il est très étonné de l'initiative du jockey Mickael FOREST durant la phase finale de la course et surtout de sa mise en cause dans un soit disant fait de course ;

Vu le courrier électronique de la Société d'entraînement Christophe FERLAND reçu le 24 juillet 2018 mentionnant notamment de bien vouloir excuser son absence en raison d'obligations professionnelles et indiquant qu'il se réfère à la décision des Commissaires

Vu le courrier électronique de l'entraîneur Simone BROGI reçu le 24 juillet 2018 mentionnant notamment :

- que LIGHT MY FIRE a été gênée à un moment décisif de la course par la pouliche ALMAZORA en empêchant la progression de sa pouliche dans son
- que lors des 400 derniers mètres, Jean-Baptiste HAMEL, jockey de la pouliche ALMAZORA n'a cessé de changer de ligne empêchant sa pouliche LIGHT MY FIRE d'accélérer comme il se doit;
- que lors des 250 derniers mètres, il n'a jamais empêché sa monture de se pencher et a toujours continué de taper du même côté; - que sans cet incident, la pouliche LIGHT MY FIRE aurait sûrement devancé
- la pouliche ALMAZORA vu le peu d'écart au passage du poteau ;
- qu'il se fie aux Commissaires pour analyser comme il se doit l'arrivée du Prix de l'ORDRE INTERNATIONAL DES ANYSETIERS et reste à leur entière disposition:

Vu le courrier électronique du jockey Jean-Baptiste HAMEL reçu le 24 juillet 2018 mentionnant notamment

- · qu'à l'entrée de la ligne droite, il est sorti du sillage de son leader AIR DU TEMPS pour porter son attaque
- que sa pouliche, ALMAZORA, un peu flottante, a laissé un espace entre eux et le cheval AIR DU TEMPS pour un cheval ;
- que durant la ligne droite, deux chevaux vont tenter de s'infiltrer en même temps dans ce passage, NOBOKHOV et LIGHT MY FIRE et que NOBOKHOV qui possédait plus de ressources que LIGHT MY FIRE, en se rapprochant vers la corde, a refermé le passage au cheval LIGHT MY FIRE;

Vu le courrier électronique de l'ECURIE MATHIEU OFFENSTADT reçu le 25 juillet 2018 mentionnant notamment :

, - qu'il ne peut que s'associer à l'appel interjeté par Mickael FOREST, le jockey de LIGHT MY FIRE, que les différents changements de ligne d'ALMAZORA dans les 300 derniers mètres, constatés par les Commissaires des courses,

LI BO 2018/15 - plat

ont gêné et déséquilibré la pouliche LIGHT MY FIRE qui n'a pu s'étendre et fournir son effort sans entrave ; - que la vue de face est édifiante et qu'avec de si faibles écarts à l'arrivée

(courte encolure et courte encolure) il paraît évident que, sans ces gênes, la

pouliche LIGHT MY FIRE aurait devancé ALMAZORA; Vu le courrier électronique de l'ECURIE ANTONIO CARO reçu le 26 juillet 2018 mentionnant notamment se référer à la décision des Commissaires; Attendu que le jockey Mickael FOREST a déclaré en séance :

- qu'à un moment décisif de la course, il a la place de progresser devant lui ; - que le jockey Hugo JOURNIAC revient vers lui mais qu'il ne le touche pas et que c'est le jockey Jean-Baptiste HAMEL qui bouge et va lui causer un
- que le jockey Hugo JOURNIAC a la place de se décaler; que le jockey Jean-Baptiste HAMEL quant à lui ne change jamais sa cravache de mains et qu'il subit un premier mouvement de sa part puis un
- qu'il appelle son confrère mais que celui-ci continue de pencher et qu'il doit alors tirer sur ses rênes et vraiment stopper sa pouliche; - qu'il n'a pas sollicité sa pouliche au moyen de la crayache par respect pour
- elle au vu de ce qu'il pouvait espérer comme classement ;
- qu'il a dû changer de ligne et qu'il a dû anticiper un peu le problème car la pouliche du jockey Jean-Baptiste HAMEL avait déjà flotté auparavant ; - qu'il n'est pas coutumier des appels mais qu'il a préféré faire appel n'ayant
- pas le même ressenti que les Commissaires de courses sur place et qu'il estime être comptable de ses montes auprès de ses propriétaires ou entraîneurs qu'il respecte ;
- que la victoire n'est pas en jeu dans ce dossier mais que son appel se veut être une défense de sa course et de l'entourage de la pouliche qu'il montait ;
- qu'il pense qu'il aurait été second sans aucune discussion sans l'incident ;
- que son confrère Jean-Baptiste HAMEL n'a rien fait pour éviter la gêne ; Attendu que l'intéressé a déclaré qu'il n'avait rien à ajouter suite à une question du Président de séance en ce sens ;

Vu l'article 166 du Code des Courses au Galop

Attendu qu'à l'entrée de la ligne d'arrivée, la pouliche ALMAZORA progressait côté corde, le poulain NOBOKHOV étant pour sa part positionné en pleine piste et la pouliche LIGHT MY FIRE environ une longueur derrière eux ;

Attendu qu'à environ 250 mètres du poteau d'arrivée, le poulain NOBOKHOV et le jockey Hugo JOURNIAC s'étaient déportés vers leur droite en se décalant du dos d'un concurrent sans que ce mouvement n'apparaisse irrégulier pour autant ;

Que de son côté, le jockey Jean-Baptiste HAMEL, en sollicitant la pouliche ALMAZORA notamment à l'aide de sa cravache sur son côté droit, l'avait laissée se déporter vers sa gauche, gênant un instant la pouliche LIGHT MY FIRE qui avait elle-même fait un mouvement vers sa droite auparavant sans y être contrainte de manière caractérisée par un concurrent, se retrouvant dans un espace ne lui permettant plus de tenter de galoper entre la pouliche ALMAZORA et le poulain NOBOKHOV ;

Que s'il n'est pas contestable qu'un incident avait ainsi bien eu lieu, il convient néanmoins de constater qu'à cet instant du parcours, la pouliche LIGHT MY FIRE avait du mal à réellement fournir une accélération, platonnant entre le poulain NOBOKHOV qui avait de vives ressources et la pouliche ALMAZORA qui la dominait sans faiblir

Qu'en effet, il n'est pas suffisamment caractérisé, notamment au regard de la vue intérieure qui permet de très bien appréhender la progression des concurrents les uns par rapport aux autres, que la pouliche LIGHT MY FIRE qui n'a pas été stoppée de manière aussi radicale que semble l'indiquer son jockey, était en mesure de devancer la pouliche ALMAZORA sans ledit incident, la pouliche ALMAZORA s'étant classée en 2ème position en la devançant d'une demi-longueur, la dominant avant et après l'incident ;

Attendu que les éléments du dossier ne permettent donc pas de remettre en cause l'arrivée en appel au vu d'une part, des différents mouvements des pouliches ALMAZORA et LIGHT MY FIRE et du poulain NOBOKHOV dans la ligne d'arrivée et au vu d'autre part, des classements et des écarts entre les pouliches ALMAZORA et LIGHT MY FIRE et le hongre SENSAS CHOP au passage du poteau, étant observé que les Commissaires de courses étaient donc fondés à maintenir l'arrivée de la course tout en sanctionnant le jockey Jean-Baptiste HAMEL qui n'a pas interjeté appel de cette sanction ; Attendu qu'il y a donc lieu de maintenir la décision des Commissaires de

courses dans toutes ses dispositions, étant observé à toutes fins utiles, que le propriétaire et l'entraîneur de la pouliche LIGHT MY FIRE n'ont d'ailleurs pas interjeté appel de cette décision ;

PAR CES MOTIFS :

Décident

- de déclarer recevable l'appel interjeté par le jockey Mickael FOREST ;
- de maintenir la décision des Commissaires de courses

Boulogne, le 26 juillet 2018

R. FOURNIER SARLOVEZE - J.-L. VALERIEN-PERRIN - C. DU BREIL

PRIX RAVIGNAN 2591 4689

2.200 m

(Cavalières et Gentlemen-riders)

11 000 € (5 500, 2 200, 1 650, 1 100, 550) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, ayant une valeur égale ou inférieure à 30 k. et n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 8.000. Poids: 65 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places cette année : 1 k. par 2.500 reçus.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières ; ceux n'ayant pas gagné cinq courses recevront 2 k.

2362 ⁵ Spring Steel, h, b, 10 ans, par Carlotamix et Jade Steel (Shining Steel GB), 66 k (65 k), Mme Virginie Fremiot (MIlle M Dufreche), F Pardon - (n° corde 6)

- 2362 ⁴ Rageur, h, b, 10 ans, par Iffraaj GB et Ethelinda GB (Indian Ridge IRE), 67 k (65^{1/2} k), Gold And Blue Ltd *(Mr A Madamet)*, JL Dubord (n° corde 4)
- 2297 ⁴ Miremont, h, gr, 5 ans, par Muhaymin USA et Clarte D'Or (Kendor), 68 k (66¹¹² k), Mlle Frances Dakers (*Mr H Gourdain*), CH Gourdain (s) (n° corde 8)
- 2297 ¹ Crack Mambo, h, b, 6 ans, par Policy Maker (IRE) et Maitresse Mam'bo (Sky Lawyer), 69 k (66 k), Jean-Yves Corduan (Mlle H Sourbe), JY Corduan (n° corde 1)
- 2145 ⁴ Achicoco, h, b, 8 ans, par Antarctique IRE et Merimee [Marchand De Sable (USA)], 69 k (691/2 k), Mlle Fanny Guedj (*Mr* A Lemer), T Lemer - (n° corde 7)
- 1492 1 Welcome On Board, f, 4 ans, 661/2 k (65 k), Mme JF Bernard (Mr G Roth Le Vaillant), Mme JF Bernard - (nº corde 3)
- Payne's Gray, h, 5 ans, 65 k (62 k), Mlle L Payet-Burin (Mlle L Payet-Burin), Mlle L Payet-Burin (n° corde 5)
- 2038 ⁷ Astrologo SPA, h, 8 ans, 65 k (62 k), D Raballand (Mlle E Bazire), D Raballand (n° corde 2)

8 partants ; 16 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 526 €

Eng. sup. : Miremont

30 long, encolure, 1/2 long, courte tête, 1,5 long, 1 long, 30 long.

5 500 € - 2 200 € - 1 650 € - 1 100 € - 550 €

Primes aux propriétaires :

1 837 € Spring Steel.

734 € Rageur.

708 € Miremont.

367 € Crack Mambo

183 € Achicoco. Primes aux éleveurs

330 € Athanase Poulopoulos.

Temps total: 02'23"10

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX DUNIXI 2592 4693

1.600 m

(Arabes purs)

16 000 € (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, étant inscrits à la naissance au Stud Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 5.000 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, sont applicables dans ce prix.

Montant de la poule propriétaires : 1.680 €

- **Di Oco Py**, m, gr, 3 ans, (AR), par Nizam GB et Keniah (Kesberoy), 55 k (55 $^{1/2}$ k), Pierre-Yves Juillard (*JIM Martin*), P Sogorb (n° corde 2)
- **Mashael**, f, al, 3 ans, (AR), par Seraphin Du Paon et Al Fajer (Dormane), 55 k ($55^{1/2}$ k), Ali Hamad Al Attiya *(C Cadel)*, E Mikhalides (n° corde 4)
- 1141 ² Malicia Al Maury, f, no, 3 ans, (AR), par Nizam GB et Manganite Al Maury (Munjiz), 55 k (551/2 k), Sheail Bin Khalifa Al Kuwari (RC Montenegro), D Watrigant (s) (n° corde 1)
- **Champasak**, m, b, 3 ans, (AR), par Sarrab et Sylia Du Cayrou (Kesberoy), 57 k (571/2 k), Guy Cherel (A Gavilan), D Guillemin (s) - (n° corde 7)
- Maraasem GB, f, al, 3 ans, (AR), par Akim De Ducor et Tashreefat GB (Bengali D'Albret), 55 k (551/2 k), Hamdan Al Maktoum (M Forest), F Rohaut (s) (n° corde 6)
- **2147** ⁵ **Husam**, m, 3 ans, (AR), 59 k (591/2 k), ⊗, Cheik ABK Al Thani (*O Peslier*), D Guillemin (s) (n° corde 3)
- **Budoor**, f, 3 ans, (AR), 55 k (551/2 k), Yas Horse Racing Management (*JB Hamel*), A Watrigant (s) (n° corde 5)

7 partants ; 21 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 824 €

Sans motif: Amir Al Cham.

1/2 long, 3,5 long, 3/4 long, 1,5 long, 1 long, 2 long.

8 000 € - 3 200 € - 2 400 € - 1 600 € - 800 €

Primes aux propriétaires :

4 581 € Di Oco Py

1 832 € Mashael

1 374 € Malicia Al Maury.

916 € Champasak

458 € *Maraasem Gb*, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs

1 887 € Pierre-Yves Juillard

754 € Al Asayl Racing.

566 € Mlle Renee-Laure Koch.

377 € Guy Cherel.

80 € Shadwell Estate Co. Ltd, prime non attribuée.

Temps total: 01'42"10

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des

BO 2018/15 - plat

concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

A l'issue de la course, après avoir entendu en ses explications le le jockey Jimmy MARTIN, les Commissaires l'ont sanctionné par une amende 75 Euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (7 coups, 1ère

VICHY

0720 200

Jeudi 19 juillet 2018

Commissaires des courses : Louis GISCARD D'ESTAING -Dominique de La PERRIERE - Emmanuel ROUSSEL -Arnaud de SEYSSEL

PRIX DE LA TOUR DE CHENILLAT 2593 4893

2.000 m

3

5

8

(A réclamer) (E.)

17 000 € (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, mis à réclamer pour 12.000 1 nclus. rk.

- **Andalouse Eria**, f, bf, 4 ans, par Rio De La Plata USA et Berroscoberro (Octagonal NZ), 591/2 k (56 k), (18.000), Bertrand Milliere (Mlle M Velon), JP Gauvin (s) - (n° corde 5)
- 2152 ² Skaters Waltz IRE, h, gr, 7 ans, par Verglas IRE et Xarzee IRE (Xaar GB), 61½ k (62 k), (15.000), ⊗, Ecurie Carre Magique Sas (*A Crastus*), F Vermeulen (s) (n° corde 2)
- Fox Tin, h, gr, 4 ans, par Tin Horse (IRE) et Fox Force Five (IRE) (Araafa IRE), 571/2 k (58 k), (15.000), Mme Hana Vesela (E Hardouin), V Luka (n° corde 6)
- **Stereo**, h, b, 5 ans, par Soul City IRE et Solitudine (GB) (Inchinor GB), 59 k (59½ k), (18.000), Laurent Mineo (*T Piccone*), F Chappet (n° corde 1)
- Admire Fuji (IRE), m, b, 8 ans, par Oasis Dream GB et Sun Bittern USA (Seeking The Gold USA), 61 k (611/2 k), (18.000), Hubert De Waele (*V Cheminaud*), D De Waele (n° corde 7)
- 2348 ⁴ Silver Casina IRE, m, 4 ans, 611/2 k (59 k), (15.000), GL Ferron (*Mlle A Massin*), P&F Monfort (s) (n° corde 3) Come And Find Me, f, 7 ans, 54^{1/2} k (51 k), (12.000), M Lehmann (Mlle M Waldhauser), M Lehmann - (n° corde 9)
- Liquid Spirit, h, 4 ans, 571/2 k (58 k), (15.000), F Guy 2345 (R Thomas), Mme J Soubagne - (n° corde 4)
- Expresso James, h, 4 ans, 56 k (531/2 k), (12.000), \otimes , L Hassine (Mile C Pacaut), C Scandella (n° corde 8)

9 partants ; 29 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 992 €

2 long, 4,5 long, courte tête, 2,5 long, 3/4 long, 4,5 long, encolure, 1/2 long. 8 500 € - 3 400 € - 2 550 € - 1 700 € - 850 €

Primes aux propriétaires :

3 650 € Andalouse Fria

- 1 135 € Skaters Waltz Ire, prime non attribuée.
- 1 095 € Fox Tin.
- 730 € Stereo
- 283 € Admire Fuji (ire).

Primes aux éleveurs :

2 733 € Daniel Chassagneux, Ecurie Loire Cheval Associes.

546 € Haras de Grandcamp Earl, Mme Sarah Dupray, Clement Thomas.

340 € Roger-Yves Simon, Mlle Valerie Simon, Nicolas Simon.

Skaters Waltz IRE, réclamé 18.000,00 € par ECURIE MAJESTIC RACING

Stereo, réclamé 18.000,00 € par Mme NADINE VANDENABEELE.

Andalouse Eria, réclamée 22.501,00 € par son propriétaire.

Temps total: 02'06"63

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop

Suite à l'ouverture des boites de réclamations, les Commissaires ont procédé au tirage au sort entre les bulletins no01917 et 01915 concernant le cheval SKATERS WAI TZ

Ils ont validé le bulletin 01917 déposé par Patrick MONFORT.

PRIX JEAN BOULARD **2594** 4892

1.600 m

22 000 € (11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000, ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. Poids: 57 k. Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2.

1648 Mout (IRE), f, b, 3 ans, par Motivator GB et Savoie (Anabaa USA), 57 k (571/2 k), Jean-Claude Seroul (N Perret), P Khozian (n° corde 7)

- 2179 6 Dance Colony (GB), f, b, 3 ans, par Lawman et Vologda (IRE) (Red Ransom ÚSA), 57 k (571/2 k), Jose Bruneau de la Sallé (M Barzalona), F Vermeulen (s) - (n° corde 3)
- 2110 ⁵ All This Time (GER), f, b, 3 ans, par Dabirsim et Amazing Bounty (Tertullian USA), 57 k (57¹¹² k), Jean-Claude Seroul (*R Fradet*), P Khozian (n° corde 2)
- 2275 ¹ Faraday Le Dun, f, al, 3 ans, par Kentucky Dynamite USA et Kougala (Layman USA), 551/2 k (56 k), Mme Hartmut Gerock (F Blondel), C Escuder (n° corde 5)
- 2217 2 Ascot Spirit GB, f, b, 3 ans, par Swiss Spirit GB et Strawberry Leaf GB (Unfuwain USA), 58 k (57 k), Ecurie Ascot (J Moutard), J Reynier - (n° corde 6)
- 2315 ⁴ Alets, f, al, 3 ans, par Maiguri (IRE) et Atabaska (Ashkalani IRE), 57 k (531/2 k), Noman Ozguler (Mlle M Velon), J Reynier (n° corde 1)
- 1443 ⁴ El Patron, m, b, 3 ans, par Penny's Picnic (IRE) et La Jalousie (Muhtathir GB), 58^{1/2} k (59 k), Khalifa Mohammed Al Attiyah (FX Bertras), F Rohaut (s) (n° corde 4)
- Villabona, f, 3 ans, 57 k (571/2 k), Ecurie Kura (A Crastus), JM Capitte (s) (n° corde 8)
 8 partants; 16 eng.; 8 part. déf. Total des entrées: 719 €

1/2 long 3/4, 3 long, 1 long, 1 long, 3,5 long.

11 000 € - 4 180 € - 3 080 € - 1 760 € - 880 € - 660 € - 440 €

Primes aux propriétaires :

6 299 € Mout (ire)

2 393 € Dance Colony (gb). 1 763 € All This Time (ger).

1 007 € Faraday Le Dun.

503 € *Ascot Śpirit Gb*, prime non attribuée. 377 € *Alets*.

251 € El Patron.

Primes aux éleveurs :

3 892 € Philippe Bellaiche.

657 € Dayton Investments Ltd. 484 € Ecurie Normandie Pur Sang.

415 € Ouvry (s).

- 88 € Whitsbury Farm & Stud Ltd, prime non attribuée. 155 € Ecurie Jarlan, Mlle Celia Larquey. 103 € Emmanuel Dibatista, Mlle Claire Dibatista.

Primes F.E.E.

1 100 € Mout (ire)

418 € Dance Colony (gb)

308 € All This Time (ger)

Temps total: 01'39"35

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Jerôme MOUTARD sur le comportement de la pouliche ASCOT SPIRIT dans les stalles de départ.

L'intéressé a déclaré que sa pouliche avait fait des difficultés pour rentrer et qu'à l'intérieur des boites elle s'était cabrée à plusieurs reprises.

Les Commissaires ont enregistré ces explications.

PRIX BURGOS 2595 4889

2.400 m

(Handicap divisé) Première épreuve

55 000 € (27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100) - dotation France

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Référence: +20.

- 1693 C Ferland (s) - (n° corde 13)
- **Francois**, h, al, 3 ans, par Muhtathir GB et Four Green (Green Tune USA), 57^{1/2} k (58 k), Maurice Lagasse *(FX Bertras)*, F Rohaut (s) (n° corde 5)
- 1693 ⁴ Calypso Song, m, b, 3 ans, par Manduro GER et Call The Tune (Country Reel USA), 56 k (561/2 k), Mme Magalen Bryant (N Perret), K Borgel (s) (n° corde 14)
- 2085 ⁵ Saint Roch, m, gr, 3 ans, par Myboycharlie IRE et Seelland (Linamix), 59 k (59½ k), Gerard Augustin-Normand (M Barzalona), Mme P Brandt (n° corde 1)
- 2164 6 Monsieur Croco, h, b, 3 ans, par Croco Rouge IRE et Nana Desir (Dananeyev), 571/2 k (58 k), Patrice Deshayes (A Lemaitre), MIle Y Vollmer (n° corde 4)
- 2061 Dance The Blues, h, ab, 3 ans, par Rock Of Gibraltar IRE et Sienna May USA (Dixie Union USA), 571/2 k (58 k), Robert Ng (A Badel), HF Devin (s) (n° corde 2)
- 2121 Quantivator (IRE), h, b, 3 ans, par Henrythenavigator USA et Putyball USA (Silver Deputy CAN), 57 k (571/2 k), Prime Equestrian S.a.r.l. (G Benoist), C Ferland (s) (n° corde 7)
- 1602 ¹ Forever Yours, f, 3 ans, 57 k (571/2 k), Lh (*T Piccone*), S Wattel (n° corde 16)
- L'Illi Pika, f, 3 ans, 571/2 k (58 k), HA Pantall (V Cheminaud), HA Pantall (n° corde 9)

LIII BO 2018/15 - plat

Vicopisano, h, 3 ans, 55 k (551/2 k), A Couane (J Nicoleau), 10 B Legros - (n° corde 15) Investor, h, 3 ans, 55 k (551/2 k), Rennstall Engelbert (A Polli), W Himmel - (n° corde 3) 2209 2142 3 Baqdad, m, 3 ans, 55 k (551/2 k), C Berland (I Mendizabal), O Trigodet - (n° corde 8) 2070 4 Duc De Meran, h, 3 ans, 55 k (551/2 k), C Cimolai (F Blondel), C Escuder - (n° corde 12) Plate Bande, f, 3 ans, 541/2 k (55 k), Haras D'Ecouves (E Hardouin), F Chappet - (n° corde 6)
 1703 2 Sang Pour Cent, m, 3 ans, 55 k (551/2 k), B Milliere (A Larue), JP Gauvin (s) - (n° corde 10) **Shocking Blue**, h, 3 ans, 56 k (56^{1/2} k), P Walter (A Hamelin), J Parize - (n° corde 11) 16 partants ; 45 eng. ; 16 part. déf. - Total des entrées : 1 792 € 2,5 long, encolure, 1/2 long, courte tête, 1/2 long, 3/4 long, encolure, 1/2 long, 27 500 € - 10 450 € - 7 700 € - 4 400 € - 2 200 € - 1 650 € - 1 100 € Primes aux propriétaires 15 749 € Lettre de Chateau. 5 984 € Francois 4 409 € Calypso Song 2 519 € Saint Roch. 1 259 € Monsieur Croco. 944 € Dance The Blues 629 € Quantivator (ire) Primes aux éleveurs : 6 487 € Mme Gilles Forien. 2 465 € Gestut Zur Kuste Ag, Riviera Equine S.a.r.l. 1 816 € Mme Magalen Bryant. 1 556 € Petra Bloodstock Agency Ltd 518 € Patrice Deshayes 259 € Suc. de Moratalla 172 € Haras du Mont Dit Mont. Temps total: 02'31"80 La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. PRIX DES REVES D'OR - JACQUES BOUCHARA 2596 4890 1.000 m **60 000** € (30 000, 12 000, 9 000, 6 000, 3 000) - dont France Galop : 56 000 € Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, n'ayant pas gagné une course de Groupe. Poids: 57 k. Le gagnant d'une Listed Race portera Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 2.160 à l'engagement supplémentaire Montant de la poule propriétaires : 3.750 € Second Generation GB, f, b, 2 ans, par Dawn Approach IRE 1 et El Manati IRE (Iffraaj GB), 551/2 k (56 k), Cheik Rashid Dalmook Al Maktoum (T Piccone), J Tate - (n° corde 4) 2342 ³ Shumookhi IRE, f, al, 2 ans, par Society Rock IRE et Three Knots IRE (Chineur), 55½ k (56 k), Saeed Bin Mohammed Al Qassimi (*E Greatrex*), AMB Watson - (n° corde 5) 2 Stage Play IRE, f, gr, 2 ans, par Oasis Dream GB et Boastful IRE [Clodovil (IRE)], 551/2 k (56 k), Clipper Logistics (MIle H Turner), MLW Bell - (n° corde 6) 3 2383 Lagrandecatherine, f, b, 2 ans, par Pedro The Great USA et Sizalia (Dream Well), 551/2 k (56 k), Mario Genovese (M Barzalona), A Marcialis - (n° corde 9) 4 Primeravez IRE, f, b, 2 ans, par Dark Angel IRE et Evening 5 Frost IRE (Invincible Spirit IRE), 551½ k (56 k), Mme A.g. Kavanagh (I Mendizabal), F Chappet - (n° corde 2) 1821 ³ Sens Du Rythme, m, 2 ans, 57 k (571/2 k), A Bardini (F Blondel), C Escuder - (n° corde 8) 6 2455 ⁵ Alissachope, f, 2 ans, 55^{1/2} k (56 k), Mme T Marnane (A Hamelin), M Palussiere - (n° corde 1) 7 2387 7 I'M The Man IRE, h, 2 ans, 57 k (571/2 k), ⊗, R Ng (G Benoist), 8 A&G Botti (s) - (n° corde 7) 2384 2 Imotep, f, 2 ans, 551/2 k (56 k), M Boutin (s) (E Hardouin), M Boutin (s) - (n° corde 3) 9 partants ; 15 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 1 920 € 3/4 long, courte encolure, 1/2 long, nez. 30 000 € - 12 000 € - 9 000 € - 6 000 € - 3 000 € Primes aux propriétaires 17 181 € Second Generation Gb, prime non attribuée. 6 872 € Shumookhi Ire, prime non attribuée. 5 154 € *Stage Play Ire*, prime non attribuée. 3 436 € *Lagrandecatherine*. 1 718 € *Primeravez Ire*, prime non attribuée.

Temps total: 00'58"60

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu, le jockey Hayley TURNER en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 150 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1ère infraction - 10 coups).

2597 4891 PRIX DE SAINT-FELIX

1.400 m

(A réclamer. - Femelles)

16 000 € (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop. Pour pouliches de 2 ans, mises à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. Poids: 56MLes pouliches mises à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2; pour 17.000, 3 k. En outre, les pouliches ayant reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.000, 4 k.

- 2333 ¹ Fast Berry IRE, f, b, 2 ans, par Fast Company IRE et Mimbleberry GB (Winker Watson GB), 57^{1/2} k (54 k), (14.000), Philippe Walter (MIle M Velon), J Parize - (n° corde 1)
- **2470** ⁴ **Amber Warning IRE**, f, b, 2 ans, par Gale Force Ten GB et Miss Chaumiere GB (Selkirk USA), 57¹¹² k (58 k), (14.000), ⊗, Nicholas Teehan (*E Hardouin*), M Palussiere (n° corde 7)
- 2464 6 Sign O'The Time, f, b, 2 ans, par Wootton Bassett GB et Slap Shade IRE (Invincible Spirit IRE), 58 k (56 k), (11.000), Mme Marielle Caron Saadia (*J. Marien*), F Vermeulen (s) (n° corde 11)
- Madison Vanzales, f, b, 2 ans, par George Vancouver USA et Eva Gonzales IRE (Peintre Celebre USA), 59 k (561/2 k), (17.000), Boutin (s) (Mlle M Michel), M Boutin (s) - (n° corde 12)
- Meri Crazy, f, gr, 2 ans, par Planteur (IRE) et Funny Crazy (Chichicastenango), 59 k (561/2 k), (17.000), Mme Laurence Samoun (MIle E Cieslik), C Escuder (n° corde 13)
- 2443 ⁵ Baie Green, f, 2 ans, 56 k (561/2 k), (11.000), O Martinelli (*T Huet*), L Gadbin (s) (n° corde 10)
- Jort, f, 2 ans, 56 k (521/2 k), (11.000), G Augustin-Normand (Mlle S Leger), F Vermeulen (s) (n° corde 14)
- **2407** ⁴ **Run Rose**, f, 2 ans, 56 k (56¹/2 k), (11.000), Mlle M Lalisse *(L Boisseau)*, N Bellanger (n° corde 2)
- Fast Endless IRE, f, 2 ans, 56 k (531/2 k), (11.000), Thoroughbred Bloodstock Agency (Mlle C Pacaut), A Giorgi (n° corde 16)
- Carribean Fresh, f, 2 ans, 56 k (561/2 k), (11.000), Le Haras de la Gousserie (A Crastus), C Escuder (n° corde 6)
- **Ah Pass GB**, f, 2 ans, 57^{1/2} k (56^{1/2} k), (14.000), ⊗, P&F Monfort (s) (*J Moutard*), P&F Monfort (s) (n° corde 9) **Aberdeen Nolimit**, f, 2 ans, 571/2 k (58 k), (14.000), Mme T Marnane (*A Hamelin*), M Palussiere - (n° corde 4)
- **2172** ⁵ **Lilozoizo**, f, 2 ans, 56 k (56^{1/2} k), (11.000), F Guy (*M Barzalona*), Mme J Soubagne (n° corde 5)
- Queen Of The Sun, f, 2 ans, 56 k (55 k), (11.000), J Piasco (*J Nicoleau*), K Borgel (s) (n° corde 3)
- **Source Doree**, f, 2 ans, 571/2 k (58 k), (14.000), HP Sorg (*T Piccone*), B Goudot (s) (n° corde 8)

15 partants ; 30 eng. ; 16 part. déf. - Total des entrées : 1 059 € Sans motif: Sol.

8 000 € - 3 200 € - 2 400 € - 1 600 € - 800 €

Primes aux propriétaires :

4 581 € Fast Berry Ire, prime non attribuée

1 832 € Amber Warning Ire, prime non attribuée.

1 374 € Sign O'The Time. 916 € Madison Vanzales.

458 € Meri Crazv

Primes aux éleveurs :

- $800 \in$ Equine Growth Partners, prime non attribuée.
- 320 € Nicholas Teehan, prime non attribuée.
- 566 € Didier Bouquil, Andre Ladeveze.
- 377 € Mme Sandie Doussot Billot.
- 188 € S.c.e.a. des Prairies, Benoit Jeffroy, Thomas Jeffroy.

Temps total: 01'28"77

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Le jockey Antonio ORANI étant absent, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur la pouliche QUEEN OF THE SUN par le jockey Jacky

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Coralie PACAUTen ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de1 jour pour ne pas avoir strictement conservé sa ligne après le départ jusqu'au signal prévu à cet effet.

3 000 € Godolphin, prime non attribuée. 1 200 € Tallyho Stud, prime non attribuée 900 € Mme Louise Quinn, prime non attribuée

300 € Kildaragh Stud, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs

1 415 € Ecurie Maulepaire

PRIX EDMOND MAUPOIL 2598 4894

(Handicap divisé)

(E.)

Première épreuve

19 000 € (9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant

1 600 m

2

3

La référence applicable dans ce handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants prob0 k.

Référence: +26

- 2282 ² Usain Best, h, b, 6 ans, par Whipper USA et Take Grace (Take Risks), 511/2 k (491/2 k), Jean-Christophe Daoudal (*J Nicoleau*), B Legros - (n° corde 10)
- O'Goshi, h, b, 4 ans, par Kentucky Dynamite USA et Hier Deja (Neverneyev USA), 52^{1/2} k (53 k), Mme Magali Vetault (*C Grosbois*), J Boisnard (s) (n° corde 18)
- Furious Des Aigles, h, bf, 6 ans, par Fuisse et Folie Des Aigles (Ocean Of Wisdom USA), 59 k (59¹¹² k), ⊗, Mme Rahma Dupouy (*R Thomas*), Mme C Barande Barbe (n° corde 9)
- 1998 ⁴ Weeken, h, gr, 7 ans, par Kendargent et Miss Breezy (Sicyos USA), 551/2 k (56 k), Mme Nadine Carrie-Eychenne *(F Foresi)*, F Foresi - (n° corde 14)
- 2343 ⁷ Illuminator, h, b, 4 ans, par Elusive City USA et Zamid (Namid GB), 57½ k (58 k), ⊗, Ecurie Normandie Pur Sang (M Barzalona), P Sogorb (n° corde 8)
- Motivaroom, f, 4 ans, 621/2 k (60 k), JC Seroul (MIle M Waldhauser), P Khozian (n° corde 7)
- **2314** ¹ **Giloulou**, h, 5 ans, 54¹¹² k (53¹¹² k), ⊗, H Toennies-Fischer (*Mile M Eon*), J Boisnard (s) (n° corde 12)
- Prime Minister, m, 4 ans, 531/2 k (54 k), B Le Regent (I Mendizabal), F Vermeulen (s) (n° corde 13)
- 2278 ² Blacksou, h, 8 ans, 581^{1/2} k (56 k), Ecuries Serge Stempniak (*Mlle S Leger*), F Vermeulen (s) (n° corde 5)
- Royal Fox GB, h, 8 ans, 571/2 k (58 k), Mme S Steinberg 10 2022 (R Piechulek), Mme S Steinberg - (n° corde 6)
- See You Soon, m, 7 ans, 561/2 k (57 k), T Raber (A Crastus), F Vermeulen (s) - (n° corde 2)
- 2285 ¹ Convicted, h, 6 ans, 551/2 k (56 k), ⊗, S Girardin (J Auge), P&F Monfort (s) - (n° corde 1)
- Spotted Cat (IRE), h, 7 ans, $53^{1/2}$ k (54 k), C Mosse (E Lacaille), C Mosse - (n° corde 4)
- **Deimos**, m, 4 ans, 58 k (581/2 k), A Giannotti (*F Blondel*), C Escuder (n° corde 3) 2077
- **Take Me Home**, h, 4 ans, 561/2 k (57 k), Stall Impet (*C Lecoeuvre*), Mme C Bocskai (n° corde 16) 2219
- 1466 ⁴ Cool, m, 4 ans, 561/2 k (57 k), MI Racing (A Hamelin), V Luka -(n° corde 15)

16 partants ; 74 eng. ; 3 eng. sup. - Total des entrées : 2 808 €

Sans motif: Passion Nonantaise.

Certf. vétérinaire : Press Officer.

Chev. élim.: Lovely Spirit, Kool And The Gang IRE, Valentine Conde, Bachelors Walk, Saad (GB), Eastern Promise, Full Talent AUS.

Chev. retir.: Verti Chop, Viking Quest, Enjoy The Silence

9 500 € - 3 800 € - 2 850 € - 1 900 € - 950 €

Primes aux propriétaires :

3 173 € Usain Best

1 632 € O'Goshi

952 € Furious des Aigles

634 € Weeken.

408 € Illuminator.

Primes aux éleveurs

814 € Mlle Magali Hersant-L'Hippiatrium, William Foucher.

203 € Hubert Honore, S.a. Cheval Invest.

Temps total: 01'38"27

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX CLAUDE DELEUZE (PRIX DU VERNET) **2599** 4895

1.600 m

(Handicap divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

17 000 € (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 12.500.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Référence: +34,5

2274 3 Saga Des Aigles, f, np, 5 ans, par Milk It Mick GB et Kismi Des Aigles [Marchand De Sable (USA)], 571/2 k (561/2 k), Christophe Escuder (Mlle E Cieslik), C Escuder - (n° corde 10)

- $\begin{array}{lll} \textbf{Destinee Du Bois}, f, b, 6 \ ans, par \ Voix \ Du \ Nord \ et \ Ballymaloe \ GER \ (Big \ Shuffle \ USA), \ 56 \ k \ (56^{1/2} \ k), \ Hubert \ Brenckle \ (\textit{C Lecoeuvre}), \ Mme \ C \ Bocskai (n^{\circ} \ corde \ 11) \end{array}$
- 2107 Maeline, f, b, 4 ans, par Spirit One et Terre De Haut [Septieme Ciel (USA)], 581/2 k (59 k), Patrick Mejean (G Millet), R Martens (s) (n° corde 4)
- 2282 ³ Perle Nonantaise, f, gr, 5 ans, par Alexandros GB et Castries (IRE) (Captain Rio GB), 60 k (601/2 k), Mme Nadine Carrie-Eychenne (*F Foresi*), F Foresi (n° corde 7)
- Bat Aloufat, f, b, 5 ans, par Way Of Light USA et Schicky Micky (Testa Rossa AUS), 581/2 k (59 k), Gerard Lancry (I Mendizabal), M Pimbonnet - (n° corde 13)
- **2397** ² **Zor**, h, 8 ans, 541/2 k (55 k), P Faucampre (*A Crastus*), F Vermeulen (s) (n° corde 6)
- 2293 Taghir Tash, h, 6 ans, 591/2 k (60 k), B Rochette (*J Auge*), P&F Monfort (s) (n° corde 14)
- Touch Of Real, f, 5 ans, 54 k (541/2 k), JP Vanden Heede (A Badel), B Goudot (s) (n° corde 17) 2221
- 2397 Deer Bere, h, 5 ans, 57 k (571/2 k), Ecuries Serge Stempniak (S Ruis), JM Capitte (s) - (n° corde 3)
- 2208 Adriel (GB), h, 6 ans, 591/2 k (60 k), Rennstall Engelbert (A Polli), W Himmel (n° corde 5)
- Piedi Di Oro (IRE), h, 7 ans, 58 k (581/2 k), Mlle M Sillard (R Thomas), F Foresi - (n° corde 18)
- 2397 ⁵ Voyager, h, 7 ans, 55 k (551/2 k), Mme L Millet (*N Perret*), R Martens (s) (n° corde 9)
 2221 ¹ Mon Bisou (IRE), h, 5 ans, 581/2 k (56 k), JF Anthore (*Mlle M Velon*), M Pitart (n° corde 12)
- Prince De Perse, h, 8 ans, 571/2 k (58 k), Mlle S Bolleri (F Blondel), R Martens (s) (n° corde 16)
- 2221 2 Camilla My Love IRE, f, 5 ans, 561/2 k (57 k), Mme J Proietti (L Proietti), Mme J Proietti - (n° corde 8)
- **Molesne Chop**, h, 7 ans, $55^{1/2}$ k (56 k), \otimes , M Charleu (*A Lemaitre*), F Foresi (n° corde 2)
- 2270 5 Thalie Aglae, f, 5 ans, 56 k (561/2 k), \otimes , M Cesandri (s) (K Barbaud), M Cesandri (s) - (n° corde 1) Le Salon (IRE), h, 6 ans, 541/2 k (55 k), C Mosse (E Lacaille),

C Mosse - (n° corde 15) 18 partants ; 18 eng. ; 18 part. déf. - Total des entrées : 673 €

2 long, 1/2 long, 1/2 long, encolure, tête.

 $8\,500$ € - $3\,400$ € - $2\,550$ € - $1\,700$ € - 850 €

Primes aux propriétaires :

3 650 € Saga des Aigles. 1 135 € Destinee du Bois

1 095 € *Maeline*.

730 € Perle Nonantaise.

365 € Bat Aloufat.

Primes aux éleveurs : 1 701 € Suc. Yvon Lelimouzin, Benoit Deschamps. 546 € Gilles Deroubaix, Ronny Martens.

340 € Philippe Goupil.

170 € Mme Antoinette Tamagni.

Temps total: 01'39"69

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX MAKALU 2600 4896

2.400 m

2

(Handicap divisé) Deuxième épreuve

28 000 € (14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560) - dotation France

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la cloture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à $59~\rm k$.

Référence: +25.

- 2372 ³ Premier Lion, m, b, 3 ans, par Zanzibari USA et Fammi Sognare IRE (Bertolini USA), 58 k (541/2 k), \otimes , Pierre Bouvard (Mlle M Velon), JP Gauvin (s) (n° corde 12)
- 2135 ⁴ Sound Speed, h, gr, 3 ans, par Stormy River et Lady Marmalade (Hurricane Run IRE), 56 k (561/2 k), ⊗, Gerard Lancry (I Mendizabal), M Pimbonnet - (n° corde 7)
- 2061 ³ Rannan, m, gr, 3 ans, par Style Vendome et Footsteppy IRE (Footstepsinthesand GB), 58 k (581/2 k), Antoine Bardini (F Blondel), C Escuder (n° corde 1)
- 2061 ⁶ Zak (IRE), h, al, 3 ans, par Kendargent et Zanet [Enrique (GB)], 57^{1/2} k (58 k), Jean-Claude Seroul (*N Perret*), JP Gauvin (s) (n° corde 8)
- 1904 ¹ Uchronique, f, b, 3 ans, par Palace Episode USA et Arakawa (Indian Rocket GB), 59 k (591/2 k), Lugdunum Racing 2 (E Hardouin), P Decouz (s) (n° corde 4)
- **Kenbay**, m, bf, 3 ans, par Kendargent et Becquarette [Nombre Premier (GB)], 561/2 k (57 k), ⊗, Guy Pariente (A Crastus), P Sogorb (n° corde 5)
- 1701 Naturelle, f, gr, 3 ans, par Martaline GB et Adamantina (Muhtathir GB), 57 k (56 k), Famille Moussac (Mlle M Eon), À Couetil (s) - (n° corde 13)

BO 2018/15 - plat

2156 5 Quieta (IRE), f, 3 ans, 57 k (571/2 k), M Lagasse (FX Bertras), 8 F Rohaut (s) - (n° corde 2) Authorized Art, m, 3 ans, 58 k (581/2 k), C Green (M Androuin), A Couetil (s) - (n° corde 9) Sault, m, 3 ans, 54 k (541/2 k), E Palluat de Besset (G Congiu), 10 2187 JP Gauvin (s) - (n° corde 10) 2187 5 Contendro, h, 3 ans, 541/2 k (55 k), HJ Haltiner (R Thomas), P Decouz (s) - (n° corde 3) 2378 2 Ad Limina, f, 3 ans, 56 k (561/2 k), Mme R Plisson (S Ruis), C Plisson - (n° corde 6) 2180 ⁴ Day Hope, m, 3 ans, 55^{1/2} k (56 k), Suc. F Segond (*T Piccone*), K Borgel (s) - (n° corde 11) 13 partants ; 13 eng. ; 13 part. déf. - Total des entrées : 800 € 1 long, encolure, 1/2 long, 1 long, encolure, 3/4 long, 3/4 long, 1 long, 3/4 14 000 € - 5 320 € - 3 920 € - 2 240 € - 1 120 € - 840 € - 560 € Primes aux propriétaires : 8 017 € Premier Lion. 3 046 € Sound Speed. 2 244 € Rannan. 1 282 € Zak (ire) 641 € Uchronique 481 € Kenbay. 320 € Naturelle Primes aux éleveurs : 3 302 € E.a.r.l. Elevage des Loges. 1 254 € Jacques Cheuvreux. 1 386 € Al Shaqab Racing. 528 € Jean-Claude Seroul. 264 € Boutin (s), Mme Carole Sineux. 198 € Guy Pariente Holding. 132 € Haras du Mezeray S.a. Temps total: 02'34"33 La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop LE TOUQUET Réunion organisée par FRANCE GALOP PROVINCE Vendredi 20 juillet 2018 0808 201 Commissaires des courses : Gérald SAUQUE - Laurent BEUVIN -François KOHN - Gérard CARON **PRIX LEONCE DEPREZ** 2601 5014 1.300 m (A réclamer) **12 000** € (6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant, cette année, portera 2 k. ; de plusieurs courses 4 k Mark Of Excellence IRE, h, al, 4 ans, par Sepoy AUS et Cheyenne Star IRE (Mujahid USA), 62 k (591/2 k), (10.000), Stall 1 Australia (M Pelletan), H Grewe - (n° corde 12) 1499 ⁶ Hyper Hyper (GB), h, b, 4 ans, par Fastnet Rock AUS et Guerande (IRE) (Diesis GB), 60 k, (10.000), Eckhard Sauren (M Berto), MAR Hofer - (n° corde 7) 2 Eldelbar SPA, h, al, 4 ans, par Footstepsinthesand GB et Malinche GB (Hernando), 56 k (541/2 k), (8.000), Cuadra Miranda S.I.u (Mlle D Lopez Leret), M Delcher Sanchez - (n° corde 8) 3 2445 **Dalavida**, f, gr, 4 ans, par Kendargent et Dalawysa (Dalakhani IRE), 561/2 k (54 k), (10.000), Andrew Nicholas Hollinshead (*C Guitraud*), AN Hollinshead - (n° corde 11) 2382 4 Eskimo Point (IRE), h, al, 6 ans, par Lope De Vega IRE et Diamond Star IRE (Daylami IRE), 58 k (561/2 k), (8.000), Lmgw Bloodstock (Mme S Koyuncu), MAR Hofer - (n° corde 2) 5 1798 Cheries Amours, f, 4 ans, 561/2 k, (10.000), ⊗, T Castanheira 2375 6 (s) (C Lecoeuvre), T Castanheira (s) - (n° corde 6) (3) (a Ecceedary), 1 Odstalliella (3) (1) Colored (3) Trapped, f, 4 ans, 541/2 k (53 k), (8.000), Ecuries Moise Ohana (Mlle A Foulon), F Belmont - (n° corde 5)

Jamie's Venture, h, 4 ans, 58 k, (10.000), I Duran (S Breux), Mme K Gernreich - (n° corde 10) 2431 7 2382 8 Island In The Sky IRE, f, 4 ans, 541/2 k (53 k), (8.000), ⊗, ME 2334 Uzan (Mlle D Santiago), R Le Gal - (n° corde 3) Ucel IRE, h, 4 ans, 58 k, (8.000), A Gilibert (A Coutier), F Chappet - (n° corde 4) 2453 10 Wernotfamusanymore IRE, h, 5 ans, 58 k (561/2 k), (8.000), 1435 Stal'T Wezehof (MIle L Grosso), Stal'T Wezehof - (n° corde 9) 11 partants ; 23 eng. ; 12 part. déf. - Total des entrées : 578 € Certf. vétérinaire : Yarkosky. 3,5 long, 3/4 long, 6 long, courte encolure, 3 long, 2,5 long, 1 long, courte encolure, 6,5 long 6 000 € - 2 400 € - 1 800 € - 1 200 € - 600 €

515 € Dalavida. 200 € Eskimo Point (ire). Primes aux éleveurs 600 € Roland H. Alder, prime non attribuée. 343 € Haras de la Perelle. 180 € Dehesa de Milagro S.I., prime non attribuée. 257 € Guy Pariente Holding. Hyper Hyper (GB), réclamé 10.236,00 € par son propriétaire. Cheries Amours, réclamée 10.888,00 € par STALL AUSTRALIA. Mark Of Excellence IRE, réclamé 12.888,00 € par GUILLAUME LINSOLAS. Temps total: 01'18"60 2602 5008 PRIX DE LA CANCHE 1.300 m **14 000** € (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, n'ayant jamais gagné. Poids: 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. $\begin{tabular}{ll} \textbf{Cavernndchipmunks}, f, b, 2 ans, par Dandy Man IRE et Step Away GB (Dansili GB), 541/2 k (55 k), Michael Fennessy ($C Lecoeuvre$), $S Durack - (n^o corde 8) \\ \end{tabular}$ 2358 ⁵ She's Still Mine GB, f, b, 2 ans, par Kodiac GB et Night Lily IRE (Night Shift USA), 561/2 k (531/2 k), Mme Theresa Marnane (Mlle C Pacaut), M Palussiere - (n° corde 5) Happy Ending, f, gf, 2 ans, par Rajsaman et Tassara (Sendawar IRE), 541/2 k (55 k), Mlle Helene Mennessier (*P Bazire*), Mlle J Soudan - (n° corde 9) **Phaidra Jasmin**, f, b, 2 ans, par Dabirsim et Parijan GER (Dashing Blade GB), 561/2 k, Gordon Flugge (*LP Beuzelin*), Mlle L Kneip - (n° corde 1) 2242 ³ Zaahir, m, b, 2 ans, par Charm Spirit (IRE) et Ampersand GB (Rail Link GB), 58 k, Cheik Abdullah Bin Khalifa Al Thani (A Lemaitre), F Head (s) - (n° corde 4) Captain Lancelot, h, 2 ans, 58 k, ⊗, A Gilibert (A Coutier), F Chappet - (n° corde 6) Yegabomb, ft, 2 ans, 54^{1/2} k (52 k), Ecurie Castillon Bloodstock (*Q Perrette*), M Brasme - (n° corde 2) Ginkgo Ska, h, 2 ans, 56 k, Haras de Lonray (M Delalande), W Delalande - (n° corde 7) Nandano GER, h, 2 ans, 56 k, M Schiebinger (M Berto), R Rohne - (n° corde 3) 9 partants ; 27 eng. ; 2 eng. sup. - Total des entrées : 1 150 € Eng. sup. : She's Still Mine GB, Happy Ending 1/2 long, 1/2 long 3/4, 1/2 long, 3 long, 3/4 long, 6,5 long, 9 long, nez. 7 000 € - 2 800 € - 2 100 € - 1 400 € - 700 € Primes aux propriétaires : 4 008 € Cavernndchipmunks. 1 603 € She'S Still Mine Gb, prime non attribuée. 1 202 € Happy Ending. 801 € Phaidra Jasmin 400 € Zaahir. Primes aux éleveurs 1 100 € Patrick Fennessy. 280 € Ken Snell, prime non attribuée. 742 € Ecurie Haras D'Elbe Earl. 220 € Gordon Flugge 110 € Scea du Haras de Victot. Temps total: 01'19"70 PRIX DALOZ 2603 5012 2.100 m (Jockeys et Jeunes Jockeys) (E.) **12 000** € (6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'ayant jamais gagné une course E (A Réclamer excepté) ou une Classe 2. Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 5.000 reçus. Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger). Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. 1936 ⁵ Sheikhakan IRE, f, bf, 4 ans, par Shamardal USA et Red Bandanna IRE [Montjeu (IRE)], 551/2 k (56 k), Al Shira'Aa Farms (M Nobili), ROD Collet (s) - (n° corde 7) Zahid, h, b, 4 ans, par Cape Cross IRE et Zaidiyna (Azamour IRE), 60 k, Alaric de Murga (F Panicucci), P Bary (s) -(n° corde 3) 1638 ⁴ Mathix, h, gr, 4 ans, par Kendargent et Matwan (Indian Rocket GB), 61 k, Guy Pariente (*M Delalande*), C Boutin (s) -

Primes aux propriétaires :

1 030 € Hyper Hyper (gb).

2 577 € Mark Of Excellence Ire, prime non attribuée.

773 € Eldelbar Spa, prime non attribuée.

(n° corde 4)

Luciole D'Artaix, f, bf, 4 ans, par Kap Rock et Paquita D'Artaix (Pasternak GB), 55^{1/2} k, Rocco Stasi (N Larenaudie), G Collet (n° corde 5)

La Playa, f, b, 4 ans, par Soul City IRE et Starwoman [Goldmark

(USA)], 591/2 k, Boutin (s) (T Lefranc), C Boutin (s) - (n° corde 2)

2381 Keef D'Ouilly, h, 4 ans, 57 k, F Lenglart (Y Aouabed), F Lenglart - (n° corde 1) 6 partants ; 25 eng. ; 2 eng. sup. - Total des entrées : 864 € Eng. sup.: Sheikhakan IRE, La Playa Certf. vétérinaire : Quentor. 1,5 long, 4 long, 10 long, 4 long, 4 long. 6 000 € - 2 400 € - 1 800 € - 1 200 € - 600 € Primes aux propriétaires : 2 577 € Sheikhakan Ire, prime non attribuée. 1 030 € *Zahid*. 773 € Mathix 515 € Luciole D'Artaix. 257 € La Playa. Primes aux éleveurs : 600 € Wardstown Stud Ltd, prime non attribuée. 343 € S.a. Aga Khan. 385 € Guy Pariente Holding. 257 € Mme Huguette Durand, Jean-Paul Durand. 128 € Roger-Yves Simon, Nicolas Simon, Mme Veronique Ferrat. Temps total: 02'18"60 **PRIX SEA BIRD 2604** 5010 2.100 m (Mâles et Hongres) **14 000** € (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) Pour poulains et hongres de 3 ans, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les chevaux n'ayant reçu aucune allocation, cette année, recevront 2 k. **2256** ⁵ **Almushref USA**, m, al, 3 ans, par Smart Strike CAN et Music Room USA (Unbridled's Song USA), 58 k, ⊗, Hamdan Al Maktoum (*A Lemaitre*), F Head (s) - (n° corde 5) Vallano GER, m, bf, 3 ans, par Soldier Hollow GB et Vallanda GER (Lomitas GB), 58 k, Gestut Auenquelle (L Delozier), J Hirschberger - (n° corde 1) 2 2209 ⁴ Streamsong (FR), m, b, 3 ans, par Sinndar IRE et Summernight Love GER (Starborough GB), 58 k, Christoph M. Holschbach (*C Lecoeuvre*), H Grewe - (n° corde 8) Espoir Parfait, h, b, 3 ans, par Le Havre (IRE) et Eviane (American Post GB), 56 k, Gerard Augustin-Normand (F Veron), Mme P Brandt - (n° corde 6) 1975 ² Serpent IRE, h, b, 3 ans, par Big Bad Bob IRE et Snake Dancer IRE (Golden Snake USA), 58 k (551/2 k), Mlle Catherine Wills (*J Tastayre*), N Clement (s) - (n° corde 2) Blue Link, m, 3 ans, 58 k (54 k), T Castanheira (s) (Mile C Pacaut), T Castanheira (s) - (n° corde 7) 6 Fidelio, m, 3 ans, 56 k, Mme J Belmont (F Lefebvre), F Belmont (n° corde 9) 2033 Crystal Blanc, h, 3 ans, 56 k, D Dumoulin (T Speicher), 2223 G Courbot - (n° corde 3) Dingle, h, 3 ans, 56 k (541/2 k), F Lenglart (T Lefranc), F Lenglart - (n° corde 4) 9 partants ; 30 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 905 €

3,5 long, 4 long, 1/2 long, encolure, 4,5 long, 1,5 long, 1,5 long, loin. 7 000 € - 2 800 € - 2 100 € - 1 400 € - 700 € Primes aux propriétaires :

4 008 € Almushref Usa, prime non attribuée.

1 603 € Vallano Ger, prime non attribuée. 1 202 € Streamsong (fr), prime non attribuée. 801 € Espoir Parfait. 400 € Serpent Ire, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs :

700 € Winstar Farm, prime non attribuée. 280 € Gestut Auenquelle, prime non attribuée. 210 € Christoph M. Holschbach, prime non attribuée. 330 € Mme Elisabeth Ribard, Thomas Koehler. 70 € St Clare Hall Stud, prime non attribuée.

Temps total: 02'18"20

Après avoir entendu en ses explications le jockey Tom LEFRANC, les Commissaires l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours pour s'être présenté à la pesée avant la course à un poids dépassant de plus d'un kilo le poids déclaré (3ème infraction).

PRIX TREVE 2605 5009 2.100 m

14 000 € (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700)

Pour pouliches de $\bf 3$ ans, n' ayant jamais gagné. Poids : $\bf 58$ k. Les pouliches n'ayant reçu aucune allocation, cette année, recevront $\bf 2$ k.

Io Motivata GER, f, al, 3 ans, par Motivator GB et Iojo USA (Giant's Causeway USA), 56 k, Gestut Aesculap (*C Lecoeuvre*), W Haustein - (n° corde 7)

Princess Bianca (IRE), f, b, 3 ans, par Rock Of Gibraltar IRE et Princess Sofia UAE (Pennekamp USA), 56 k, Ecurie des Charmes (*F Veron*), C&Y Lerner (s) - (n° corde 6) **Aera GER**, f, b, 3 ans, par Soldier Hollow GB et Aeroyal GER (Val Royal), 56 k, Gestut Auenquelle (*L Delozier*), J Hirschberger - (n° corde 11) 1918 ⁴ Ego Dancer, f, b, 3 ans, par Pour Moi IRE et Sarabande USA (Woodman USA), 58 k (551/2 k), Roy Racing Ltd (A Moreau), M Delzangles - (n° corde 3)

1953 ² What She Wants, f, b, 3 ans, par Siyouni et Kanala (Slickly), 58 k (55 k), Mme Laurence Bary (Mlle A Massin), P Bary (s) -(n° corde 10)

1381 ⁷ Broderie Anglaise IRE, f, 3 ans, 58 k (54^{1/2} k), Mme S Magnier (*H Besnier*), A Fabre (s) - (n° corde 4)

Antalgique, f, 3 ans, 56 k, Baron Y Del Marmol (M Delalande) S Cerulis - (n° corde 9)

2187 ² Collection Privee IRE, f, 3 ans, 58 k (561/2 k), M Jooste (Mille L Grosso), N Clement (s) - (n° corde 1)
2211 ³ Always Gold (GB), f, 3 ans, 58 k, Ecurie Jean-Louis Bouchard (A Lemaitre), F Head (s) - (n° corde 5)

Coral Park, f, 3 ans, 56 k (541/2 k), D Grandin (N Larenaudie), D Grandin - (n° corde 2)

Pink Pearl, f, 3 ans, 56 k (541/2 k), F Lenglart (T Lefranc), F Lenglart - (n° corde 8)

11 partants ; 40 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 1 184 €

3,5 long, 5 long, 3/4 long, 3/4 long, courte tête, 1/2 long, 1,5 long, 15 long, 20 long.

7 000 € - 2 800 € - 2 100 € - 1 400 € - 700 €

Primes aux propriétaires :

4 008 € Io Motivata Ger, prime non attribuée.

1 603 € *Princess Bianca (ire)*. 1 202 € *Aera Ger*, prime non attribuée.

801 € Ego Dancer

400 € What She Wants

Primes aux éleveurs :

700 € Stall Ullmann, prime non attribuée. 440 € Jean-Francois Gribomont.

210 € Gestut Elsetal, prime non attribuée.

220 € Hubert Honore

165 € Mlle Vanessa Bougeard, Antoine Lechartier.

Temps total: 02'18"30

A l'issue de la course, après examen du film de contrôle et audition des jockeys Luka DELOZIER, Morgan DELALANDE et Laura GROSSO, les Commissaires ont sanctionné cette dernière par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours pour avoir, en se déportant vers l'extérieur à la sortie du dernier tournant, fortement mis en difficulté plusieurs de ses concurrents.

PRIX DU NOEUD VINCENT 2606 5011 2.100 m (A réclamer. - Jockeys et Jeunes Jockeys)

12 000 € (6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, tout gagnant, cette année portera 2 k.; de plusieurs courses, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

Neff GER, m, b, 3 ans, par Pastorius GER et Nouvelle Fortune IRE (Alzao USA), 56 k, (8.000), Gestut Ebbesloh (*M Pelletan*), P Schiergen - (n° corde 7)

2537 ⁵ Formi (IRE), h, b, 3 ans, par High Chaparral IRE et Derivatives IRE (Dansili GB), 57½ k (56 k), (10.000), ⊗, Paul Le Solleu (Mlle F Valle Skar), C&Y Lerner (s) - (n° corde 5)

Paulina Dream, f, b, 3 ans, par French Fifteen et Pavlovna (Singspiel IRE), 541/2 k, (8.000), Edouard Thueux (T Lefranc), 2385 E Thueux - (n° corde 4)

Boudica's Heiress GB, f, b, 3 ans, par Kheleyf USA et Queen Of Iceni GB (Erhaab USA), 541/2 k, (8.000), Mme Melissa O'Neill (*J Smith*), E O'Neill (s) - (n° corde 2)

Paris GER, f, b, 3 ans, par Manduro GER et Pearl Of Love GER (Sholokhov IRE), 56 k (541/2 k), (10.000), Alain Gaudu (Mlle A Foulon), F Belmont - (n° corde 8)

Riva May, f, 3 ans, 56 k, (10.000), AN Hollinshead (*Q Perrette*), AN Hollinshead - (n° corde 1) 2228

New Horizons, f, 3 ans, 541/2 k (53 k), (8.000), Mario Hofer Gmbh (Mme S Koyuncu), MAR Hofer - (n° corde 6) 1090

Chuck Bass, h, 3 ans, $57^{1/2}$ k (58 k), (10.000), \otimes , Mlle S Lellouche (*S Bigot*), L Rovisse - (n° corde 3)

8 partants ; 28 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 746 €

8,5 long, courte encolure, nez, 3/4 long, 2,5 long, 4 long, 2 long.

6 000 € - 2 400 € - 1 800 € - 1 200 € - 600 €

Primes aux propriétaires :

3 436 € *Neff Ger*, prime non attribuée.

1 374 € Formi (ire).

1 030 € Paulina Dream.

687 € *Boudica'S Heiress Gb*, prime non attribuée. 343 € *Paris Paris Ger*, prime non attribuée.

LVII BO 2018/15 - plat

Primes aux éleveurs :

600 € Gestut Ebbesloh, prime non attribuée.

377 € Ecurie La Vallee Martigny Earl.

424 € French Bloodstock Agency. 120 € Mme I. Stewart-Brown, M. Meacock, prime non attribuée

60 € Gestut Etzean, prime non attribuée.

Paulina Dream, réclamée 8.300,00 € par son propriétaire. Formi (IRE), réclamé 11.666,00 € par STALL AUSTRALIA.

Paris Paris GER, réclamée 11.777,00 € par KOBAYASHI (S)

Neff GER, réclamé 13.555,00 € par GERARD AUGUSTIN-NORMAND.

Temps total: 02'16"60

A l'issue de la course, après avoir entendu en ses explications le jockey Sirhan BIGOT, les Commissaires l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 4 jours pour avoir fait preuve de brutalité en faisant un usage manifestement abusif de sa cravache alors que le poulain CHUCK BASS n'était plus en mesure d'obtenir une allocation.

GRAND PRIX DU TOUQUET 2607 5013

2.100 m

1

2

3

5

6

(Handicap)

18 000 € (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.La référence applicable dans ce Handicap sera +35.La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Référence : +35

 $\pmb{\text{Imperator}}, \ \text{h, b, 4}$ ans, par Soldier Hollow GB et Irika GER (Areion GER), $62^{1/2}$ k, Christoph M. Holschbach (L Delozier), H Blume - (n° corde 9)

Winning Breeze, f, b, 6 ans, par Mamool IRE et Lost Breeze GB (Boreal GER), 55 k (53½ k), Jan Costenoble (Mme S Koyuncu), S Smrczek - (n° corde 13)

2441 ³ Iconic, h, b, 10 ans, par Gold Away (IRE) et Ring Beaune USA [Bering (GB)], 601/2 k (59 k), Luc Nyffels (MIIe D Santiago), L Nyffels - (n° corde 7)

Le But, h, b, 8 ans, par Muhtathir GB et La Bay (Alamo Bay USA), 56 k, Teddy Windrif (M Nobili), D Windrif - (n° corde 6)

2431 ⁵ Zarica, f, b, 4 ans, par Rio De La Plata USA et Zarnitza USA (Quiet American USA), 551/2 k, Ecurie de Syrah (*C Lecoeuvre*), E Mikhalides - (n° corde 12)

Koskoroba, h, 5 ans, 56 k, South Kensington Stables Ltd (M Berto), J Bertran de Balanda (s) - (n° corde 14) 1373

Grownstark, m, 6 ans, 55 k (551/2 k), R R Racing (F Lefebvre), 2287 R Roels - (n° corde 3)

Longroy (IRE), h, 4 ans, $60^{1/2}$ k (59 k), \otimes , G Augustin-Normand (*Q Perrette*), S Cerulis - (n° corde 10) 8 q

2377 ⁴ Midnight Express, f, 4 ans, 58 k (561/2 k), Mme K Babel Mikhalides (*M Pelletan*), E Mikhalides - (n° corde 8) **Balsidy**, h, 12 ans, 59 k (57¹/₂ k), L Nyffels (Mlle L Grosso), L Nyffels - (n° corde 2) 10

Chambois, h, 6 ans, 59 k, W Delalande (M Delalande), W Delalande - (n° corde 4)

2233 3 Achilleus, h, 4 ans, 60 k, \otimes , L Moens (A Lemaitre), S Cerulis n° corde 5

Platon (GB), h, 4 ans, 61 k (581/2 k), A Doussot (MIle C Pacaut), T Castanheira (s) - (n° corde 1)

Shaded, h, 4 ans, 641/2 k (611/2 k), B Audouin (s) (Mlle A Le Lay), B Audouin (s) - (n° corde 11)

14 partants ; 39 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 1 315 €

Eng. sup. : Imperator

Chev. élim. : Greeleys Love USA, Volpe Fiona GER, Dic Shuffle, Chinese Soldier, Guerlin, Apollonis

Chev. retir.: Texas Bright Moon.

3/4 long, 2 long, nez, 2,5 long, 1 long 1/4, 3/4 long, nez, 3 long, 1,5 long.

9 000 € - 3 600 € - 2 700 € - 1 800 € - 900 €

Primes aux propriétaires :

3 865 € Imperator

1 202 € Winning Breeze.

902 € Iconic

601 € Le But

386 € Zarica.

Primes aux éleveurs :

1 286 € Christoph M. Holschbach.

192 € Earl Haras du Logis, Julian Ince.

Temps total: 02'21"00

VICHY

0720 201

Vendredi 20 juillet 2018

Commissaires des courses : Roger WINKEL -Emmanuel ROUSSEL - Pascal PIGNOT -Dominique de La PERRIERE

PRIX DE RIS 2608 24903

2.000 m

(Handicap divisé)

12 000 € (6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni reçu une allocation de 12.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 50.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Référence: +38,5.

2276 ¹ Ice Man Star GER, m, b, 6 ans, par Tertullian USA et Ibiza Dream GB (Night Shift USA), 59^{1/2} k, Le Haras de Fred *(F Foresi)*, F Foresi - (n° corde 13)

2276 ² Mind GB, h, b, 7 ans, par Zamindar USA et Danae GB (Dansili GB), $58^{1/2}$ k, \otimes , Christophe Escuder (*N Perret*), C Escuder -(n° corde 12)

245] ⁴ Eastern Promise, f, b, 6 ans, par Air Chief Marshal IRE et Krestena (Kendor), 57^{1/2} k, Thierry Poche (*ALEX Roussel*), T Poche - (n° corde 15)

2255 3 Wild Fly, f, b, 6 ans, par Deportivo GB et Walk Folie [Majorien (GB)], $59^{1/2}$ k, \otimes , Mme Nina Bonnaudet (*C Stefan*), N Paysan -(n° corde 9)

2276 ³ Shakila Green, f, b, 6 ans, par Diamond Green et Shakila (GB) (Cadeaux Genereux GB), 60 k, Johannes Van Der Weide (A Crastus), JM Capitte (s) - (n° corde 2)

2448 3 Will Tune, h, 4 ans, 60 k, T Asset-Letort (T Piccone), M Pitart -(n° corde 14)

Speak Softly, f, 9 ans, 59 k, Y Leroyer (C Grosbois), T Poche -2482

What A Story, h, 6 ans, 571/2 k, C Boutin (s) (J Auge), 2062 C Boutin (s) - (n° corde 4)

Miharo, h, 8 ans, 56 k (541/2 k), M Planard (Mlle M Michel), M Planard - (n° corde 7)

(n° corde 10)

2276 4 Chancelier, h, 8 ans, $58^{1/2}$ k, P Sigaud (M Grandin), P Sigaud -(n° corde 11) Full Talent AUS, h, 9 ans, 54 k, C Mosse (E Lacaille),

C Mosse - (n° corde 8) Bachelors Walk, h, 4 ans, 57 k, ⊗, L Paillard (L Boisseau),

T Poche - (n° corde 5) 2276 5 Formentor, h, 5 ans, 571/2 k, GABY Mosse (F Blondel), F Foresi - (n° corde 3)

15 partants ; 14 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 396 $\ensuremath{\varepsilon}$

Eng. sup. : Full Talent AUS

 $1\ long, 1\ long\ 1/4, encolure, 3,5\ long, 1\ long\ 1/4, 1,5\ long, tête, encolure, 15$ long

6 000 € - 2 400 € - 1 800 € - 1 200 € - 600 €

Primes aux propriétaires :

2 004 € Ice Man Star Ger, prime non attribuée.

801 € *Mind Gb*, prime non attribuée. 601 € *Eastern Promise*.

400 € Wild Fly.

200 € Shakila Green

Temps total: 02'09"65

Les Commissaires ont autorisé le hongre CHANCELIER à ne faire qu'un tour du rond et être monté piste, son entraîneur ayant fait la demande dans les

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu l'entraîneur Carmen BOCSKAI en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 150 euros pour avoir retardé les opérations avant la course en laissant son chien divaguer sur la piste

PRIX DE NERIS LES BAINS 2609 4897

(A réclamer. - Mâles et Hongres)

1.400 m

16 000 € (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop. Pour poulains entiers et hongres de 2 ans, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. Poids : 56 k. Les poulains mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2; pour 17.0 plusieurs allocations de 8.000, 4 k

- 1851 ⁶ Pedro Star, m, b, 2 ans, par Pedro The Great USA et Elywave [Gentlewave (IRE)], 61 k, (17.000), Guillemin (s) (*I Mendizabal*), D Guillemin (s) (n° corde 8)
- 2461 ² He's A Rock Star IRE, h, b, 2 ans, par Society Rock IRE et Its In The Air IRE (Whipper USA), 59 k, (17.000), Antoine Bardini (F Blondel), C Escuder - (n° corde 5)
- **Grand Secret**, h, b, 2 ans, par Orpen USA et Scarley Secret (IRE) (Royal Applause GB), 59 k, (17.000), Mme Theresa Marnane (A Hamelin), M Palussiere (n° corde 7)

2.000 m

2277 ⁵ Hamper, h, b, 2 ans, par Penny's Picnic (IRE) et Barbieri IRE (Encosta De Lago AUS), 571/2 k, (14.000), Lh (*T Piccone*), K Borgel (s) - (n° corde 3)

Allamfo HUN, m, bf, 2 ans, par Latin Lover et Alomvilag HUN (Munaadee USA), 571/2 k, (14.000), Nyirsegi Istallo (*T Bachelot*), V Luka - (n° corde 4)

Chacha Boy, m, 2 ans, 57^{1/2} k (56 k), (14.000), \otimes , Mme T Marnane (Mile P Dominois), M Palussiere - (n° corde 6)

2272 ⁴ Galant Belin, h, 2 ans, 56 k, (11.000), ⊗, PR Nicolas (RC Montenegro), E Caroux - (n° corde 2)

7 partants ; 11 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 620 €

Eng. sup. : Allamfo HUN

code anomalie : DS : Woowy Henry.

courte encolure, 2,5 long, encolure, 4,5 long, 1 long, 6,5 long.

8 000 € - 3 200 € - 2 400 € - 1 600 € - 800 €

Primes aux propriétaires :

4 581 € Pedro Star

1 832 € *He'S A Rock Star Ire*, prime non attribuée.

1 374 € Grand Secret.

916 € Hamner

458 € *Allamfo Hun*, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs

1 887 € Serge Bouvier, Eric Georget.

320 € Philip Hore, Mme Orla Hore, prime non attribuée. 566 € Mlle Marie-Laure Besnouin, Jean-Michel Feuillet-Besnouin. 377 € Richard Sam Hoskins, Peter-Alexander Deal.

80 € Gajdos Zsolt, prime non attribuée

Hamper, réclamé 14.256,00 € par ANTOINE BARDINI.

He's A Rock Star IRE, réclamé 17.888,00 € par son propriétaire.

Grand Secret, réclamé 21.507,00 € par LH.

Pedro Star, réclamé 28.777,00 € par BERTRAND MILLIERE.

Temps total: 01'30"14

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu l'entraîneur Charley ROSSI en ses explications, lui ont indiqué que le hongre WOOWY HENRY sera interdit de courir pour une durée de 15 jours, suite à son refus

de rentrer dans sa stalle de départ. A l'issue de l'épreuve de réclamations les Commissaires ont annulés les bulletins 01929et 01935. Le bulletin 01929 rempli par M. Christophe ESCUDER portant à confusion et le bulletin 01935 rempli par M. Bruno TISSOT concernait le cheval WOOWY HENRY qui n'a pas pris part à la course.

Les dispositions de l'article 183 paragraphe I précisant que seul les chevaux ayant participé à la course peuvent être réclamés.

PRIX FREDERIC DE LAGRANGE 2610 4898 2.400 m

55 000 € (27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750) - dont France Galop : 51 000 € Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

Montant de la poule propriétaires : 3.000 €

2040 4 Efraan, h, b, 3 ans, par Teofilo IRE et Rjwa (IRE) (Muhtathir GB),

2040 ⁴ Etraan, n, b, 3 ans, par leofilo IHE et Hjwa (IHE) (Muhtathir GB), 57 k, Al Shaqab Racing (*G Benoist*), F Rohaut (s) - (n° corde 2)
2083 ⁵ King Of Camelot, m, b, 3 ans, par Camelot GB et Miss Emma May IRE (Hawk Wing USA), 57 k, Oti Management Pty Ltd (*V Cheminaud*), A Fabre (s) - (n° corde 5)
1705 ² French King (GB), m, al, 3 ans, par French Fifteen et Marina Piccola (IRE) (Halling USA), 57 k, Cheik Abdullah Bin Khalifa Al Thani (*O Peslier*), HA Pantall - (n° corde 3)
2041 ³ King Rubble (IRE), m, b, 3 ans, par Kendargent et Queen

2041 ³ King Bubble (IRE), m, b, 3 ans, par Kendargent et Queen Bubble (IRE) (Layman USA), 57 k, Jean-Claude Seroul (N Perret), P Khozian - (n° corde 4)

Olympico, h, gr, 3 ans, par Rajsaman et Carmel (Highest Honor), 57 k, Brice Levaique (A Hamelin), R Chotard -(n° corde 1)

5 partants ; 12 eng. ; 5 part. déf. - Total des entrées : 1 347 \in

2 long, 1 long, 3/4 long, tête.

27 500 € - 11 000 € - 8 250 € - 5 500 € - 2 750 €

Primes aux propriétaires :

15 749 € Efraan.

6 299 € King Of Camelot. 4 724 € French King (gb). 3 149 € King Bubble (ire).

1 574 € Olympico.

Primes aux éleveurs

4 324 € Al Shaqab Racing.

1 729 € Guy Heald.

2 919 € Umm Qarn Management Co. Ltd.

1 297 € Jean-Claude Seroul. 972 € Snig Elevage.

Temps total: 02'34"33

PRIX DE CUSSET - RENE BARDET 2611 4902

(Handicap divisé)

(E.)

Première épreuve

20 000 € (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni reçu une allocation de 12.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 50.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +25.La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Référence: +25.

1764 ⁴ Cutty Pie (IRE), f, b, 4 ans, par Cape Cross IRE et Whisper To Dream USA (Gone West USA), 57^{1/2} k, Jean-Claude Seroul (S Ruis), F Rossi - (n° corde 6)

2140 ⁵ Greatolo, h, b, 7 ans, par Great Journey JPN et Volosella (Volochine IRE), 55 k, Serge Francois (F Blondel), R Martens (s) - (n° corde 15)

Good King GER, m, b, 4 ans, par Call Me Big GER et Good Harmony GB (King's Best USA), 56 k, Stall Amtsschimmel (M Forest), Mme C Bocskai - (n° corde 10)

2140 7 Imprimeur (IRE), h, al, 6 ans, par Rock Of Gibraltar IRE et Rotative GB (Spinning World USA), 60 k, Jean-Claude Seroul (N Perret), P Khozian - (n° corde 2)

2273 ³ Well Fleeced GB, h, b, 6 ans, par Excellent Art GB et Diksie Dancer GB (Diktat GB), 59 k, Ecuries Serge Stempniak (O Peslier), F Vermeulen (s) - (n° corde 8)

Beau Valley GB, h, 5 ans, 59 k, P Patanchon (A Crastus), Mme J Soubagne - (n° corde 7)

2219 4 Kenfay, m, 5 ans, 59 k, &, A Paoletti (G Millet), R Chotard -(n° corde 3)

Trully Me, f, 6 ans, 58 k (561/2 k), Diamonds Stable (MIle

Z Pfeil), M Rulec - (n° corde 5)
 Talismana (IRE), f, 5 ans, 56½ k (52½ k), JP Bonardel (Mlle M Velon), JP Gauvin (s) - (n° corde 4)
 Sir Bibi, h, 6 ans, 62 k, Stall Black Swan (T Piccone), L Hammer-Hansen - (n° corde 13)

176 3 Philomena, f, 4 ans, 591/2 k (551/2 k), M Offenstadt (*Mlle F Magnin*), JP Gauvin (s) - (n° corde 11) 2410 6 Speak Now, f, 6 ans, 63 k (601/2 k), JP Vanden Heede (Mile

M Michel), B Goudot (s) - (n° corde 9) Siyaka, f, 5 ans, 591/2 k (58 k), Lucky Service (Mlle P Dominois), 882

V Ľuka - (n° corde 12) **Selfie**, f, 4 ans, 56 k, Ecurie Muserolle (G Benoist), E&G Leenders (s) - (n° corde 14)

Takadiyr, h, 5 ans, 57 k, C Foeller (F Foresi), J Parize -(n° corde 1)

15 partants ; 75 eng. ; 2 eng. sup. - Total des entrées : 3 010 \in

Eng. sup. : Imprimeur (IRE), Well Fleeced GB

3/4 long, tête, 3/4 long, encolure.

10 000 € - 4 000 € - 3 000 € - 2 000 € - 1 000 €

Primes aux propriétaires :

4 295 € Cutty Pie (ire).

336 € Greatolo

1 288 € Good King Ger, prime non attribuée. 668 € Imprimeur (ire).

334 € Well Fleeced Gb, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs :

2

1 429 € Robert Nahas

300 € Gestut Auenquelle, prime non attribuée.

Temps total: 02'10"07

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu, le jockey Franck BLONDEL en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 75 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1ère infraction - 7 coups).

2.000 m

3

PRIX EQUIDIA 2612 4899

(Handicap divisé)

Première épreuve

20 000 € (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.La référence applicable dans ce handicap sera +25.La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Référence: +25.

2231 ⁵ II Decoiffe, h, b, 3 ans, par Air Chief Marshal IRE et Ge Decoiffe (The Mask), 551/2 k, MIIe Fanny Cypres (*T Bachelot*), E&G Leenders (s) - (n° corde 7)

Meditia (IRE), f, b, 3 ans, par Holy Roman Emperor IRE et Newyearresolution USA (Arch USA), $53^{1/2}$ k (51 k), \otimes , Bernd Raber (Mlle S Chuette), F Foresi - (n° corde 2)

Lalyrose, f, b, 3 ans, par Willywell et Melirose [Gentlewave (IRE)], $55^{1/2}$ k ($51^{1/2}$ k), Thierry Asset-Letort (*Mlle M Velon*), JP Gauvin (s) - (n° corde 1) 2268

LIX BO 2018/15 - plat

Caladiyna, f, b, 3 ans, par Poet's Voice GB et Clarinda [Montjeu (IRE)], 54 k ($52^{1/2}$ k), Philippe Faucampre *(MIIe M Michel)*, M Planard - (n° corde 11)

Armorial, m, b, 3 ans, par Maxios (GB) et Blue Fern USA (Woodman USA), 581 ½ k, Jean-Pierre Vanden Heede (*M Forest*), F Vermeulen (s) - (n° corde 3)

2398 1 Soulayman, m, 3 ans, 54 k, G Duca (M Barzalona), C Escuder - (n° corde 6)

Willow Tree, f, 3 ans, 591/2 k, Mme A Kurth (ALEX Roussel), E Libaud (s) - (n° corde 10)

2220 ¹ Lorlycharm, f, 3 ans, 57 k, Bourgogne Racing Club *(A Larue)*, JP Gauvin (s) - (n° corde 8) 8

2372 ⁵ Al Rassoul, h, 3 ans, 53 k, Ecurie Club Rmc (A Badel), P&F Monfort (s) - (n° corde 5) 9 10

Nomadic Rebel, h, 3 ans, 54 k (541/2 k), JB Robinson (N Perret), K Borgel (s) - (n° corde 9)

2220 2 Favorita, f, 3 ans, 57 k, JEAN Romero (G Congiu),

JP Gauvin (s) - (n° corde 4)

11 partants ; 47 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 1 683 €

Eng. sup. : Meditia (IRE)

3/4 long.

10 000 € - 4 000 € - 3 000 € - 2 000 € - 1 000 €

Primes aux propriétaires :

5 727 € II Decoiffe

2 290 € Meditia (ire)

1 718 € Lalyrose. 1 145 € Caladiyna

572 € Armorial.

Primes aux éleveurs :

2 359 € Mme Monique Boillin, Sylvain Wuillaume 629 € Haras du Mont Dit Mont.

707 € Jacques Rousset.

314 € Haras de S.a. Aga Khan Scea. 157 € Ecurie Skymarc Farm.

Temps total: 02'10"08

PRIX JACQUES DE BREMOND 2613 4901

1.600 m

1

2

3

5

6

8

4

5

6

7

52 000 € (26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600) - dont France Galop: 48 000 € Pour chevaux entiers, hongres et iuments de 4 ans et au-dessus, n'avant pas, depuis le 1er août 2017 inclus, gagné une course de Groupe. Poids : 57 k. Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k. Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

Montant de la poule propriétaires : 5.000 €

2065 ¹ Tornibush (IRE), m, b, 4 ans, par Dream Ahead USA et Celenza (Dansili GB), 57 k, Antoine Griezmann (S Maillot), P Decouz (s) - (n° corde 7)

2079 ³ Wireless, m, al, 7 ans, par Kentucky Dynamite USA et Sachet USA (Royal Academy USA), 57 k, Leram S.r.o. (*T Bachelot*), V Luka - (n° corde 2)

2403 ⁵ Maximum Aurelius, h, b, 5 ans, par Showcasing GB et Feld Marechale (Deputy Minister CAN), 57 k, Craig Mather (*G Benoist*), FH Graffard (s) - (n° corde 6)

2095 ² Baltic Duchess IRE, f, b, 4 ans, par Lope De Vega IRE et Born Wild GER (Sadler's Wells USA), 551/2 k, Gestut Ammerland (V Cheminaud), A Fabre (s) - (n° corde 4)

Broklyn Baby, m, bf, 4 ans, par Elusive City USA et Reine Violette (Fly To The Stars GB), 57 k, Stephan Hoffmeister (*O Peslier*), F Vermeulen (s) - (n° corde 5)

1088 ⁵ Folie De Louise, f, 4 ans, 55^{1/2} k, Galoppclub Iffezheim E.v. (*M Forest*), Mme C Bocskai - (n° corde 1)

Arguero SPA, m, 5 ans, 57 k, ⊗, I Gomez-Pineda Goizueta (I Mendizabal), G Arizkorreta Elosegui - (n° corde 8)

Mata Utu (IRE), h, 7 ans, 57 k, Stall Estrada (A Hamelin),

M Rulec - (n° cordé 3) 8 partants ; 20 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 2 516 € nez, 2 long, 1/2 long 3/4, 1/2 long, 3/4 long, 5,5 long, 8,5 long. 26 000 € - 10 400 € - 7 800 € - 5 200 € - 2 600 €

Primes aux propriétaires :

11 167 € Tornibush (ire).

3 474 € Wireless. 3 350 € Maximum Aurelius.

2 233 € Baltic Duchess Ire, prime non attribuée.

1 116 € Broklyn Baby

Primes aux éleveurs

3 716 € Haras de la Perelle

1 561 € Pontchartrain Stud

520 € Gestut Ammerland, prime non attribuée.

557 € Roger-Yves Simon, Nicolas Simon.

Temps total: 01'40"66

Les Commissaires ont autorisé la pouliche BALTIC DUCHESS à être montée sur la piste, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.

PRIX DU GOLF DE MONTPENSIER 2614 4903

(Handicap divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

18 000 € (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni reçu une allocation de 12.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 50.000.

2.000 m

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Référence: +32.

2109 ¹ Atlantide (IRE), h, gr, 5 ans, par Halling USA et Miss Spinamix IRE (Verglas IRE), 59½ k, Patrick Filippi (I Mendizabal), F Vermeulen (s) - (n° corde 11)

Gascon, h, al, 4 ans, par Heliostatic IRE et Queen Of Poland GB (Halling USA), 58 k, Brendan L. Jones (*G Benoist*), Mme G Rarick - (n° corde 12)

2137 ⁴ Hundred Acre (GB), h, al, 5 ans, par Poet's Voice GB et Euroceleb IRE (Peintre Celebre USA), 58 k, Marc Pimbonnet (*F Blondel*), M Pimbonnet - (n° corde 9)

Grey Sensation IRE, h, gr, 6 ans, par Aussie Rules USA et Sensasse IRE (Imperial Ballet IRE), 60 k, High Street Racing (M Forest), Mme G Rarick - (n° corde 8)

Cash Out, h, al, 5 ans, par Vespone IRE et Mont Doree (Mansonnien), 57 k, Christophe Andre (*G Millet*), R Martens (s) -(n° corde 3)

2441 7 Avenue Du Monde, f, 6 ans, 60 k, BL Jones (M Barzalona), Mme G Rarick - (n° corde 15)

2269 5 Simfaust, h, 4 ans, 60 k, A Girod (L Boisseau), N Bellanger -(n° corde 5)

2254 ⁴ Bowling Green, h, 7 ans, 57 k, Mme N Carrie-Eychenne (F Foresi), F Foresi - (n° corde 10)

Diaspora, f, 5 ans, 571/2 k, M Charleu (N Perret), F Foresi -(n° corde 13)

Bolchevik (IRE), h, 5 ans, 58^{1/2} k (54^{1/2} k), Ecurie Mathieu Offenstadt (*Mlle M Velon*), JP Gauvin (s) - (n° corde 6)

Tassilo, h, 5 ans, 581/2 k, Mme SA Stark (T Bachelot), J Parize -(n° corde 7)

Don Papa, m, 5 ans, 591/2 k, Mme C Wingtans (A Badel), N Caullery - (n° corde 1)

712 ³ Malandrino, m, 6 ans, 60 k, JM Collin (*T Piccone*), B Goudot (s) - (n° corde 14)

La Valita, f, 4 ans, 59 k, E Krahenbuhl (S Ruis), M Pitart -(n° corde 4)

Heartbeat IRE, h, 5 ans, 58 k, ⊗, Y Leroyer (C Grosbois), T Poche - (n° corde 2)

15 partants ; 15 eng. ; 15 part. déf. - Total des entrées : 594 € encolure, 1/2 long, encolure, 1/2 long, 1/2 long 3/4, 2 long, 1/2 long.

9 000 € - 3 600 € - 2 700 € - 1 800 € - 900 €

Primes aux propriétaires :

3 865 € Atlantide (ire).

1 546 € Gascon.

1 159 € Hundred Acre (gb).

601 € *Grey Sensation Ire*, prime non attribuée. 386 € *Cash Out*.

Primes aux éleveurs

1 801 € Ecurie Skymarc Farm.

1 157 € Gaec Campos.

540 € Wood Hall Stud Limited.

180 € Artu (s), Damien Artu, Mlle Marie Artu.

Temps total: 02'10"49

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu les jockeys Franck FORESI et Mickael FOREST en leurs explications ont sanctionné ce dernier, par une interdiction de monter de durée de 2 jours pour avoir été chercher l'appui de la lice extérieure, sans y être contraint et sans avoir l'avance suffisante mettant en difficulté un de ses concurrents

PRIX DE MOLLES 2615 14903

2.000 m

(Handican divisé) Troisième épreuve

16 000 € (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni reçu une allocation de 12.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 50.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Arizona Run, m, b, 10 ans, par Hurricane Run IRE et Arizona Sun (IRE) (Spinning World USA), 60 k, \otimes , Jean-Pierre Vanden Heede (*A Badel*), C Scandella - (n° corde 2)

2109 ² Alcyone, h, b, 5 ans, par Air Chief Marshal IRE et Golding Star (FR) [Gold Away (IRE)], 58½ k, ⊗, Antoine Bardini (F Blondel), C Escuder - (n° corde 14)

2151 ⁴ Nobildonna, f, b, 4 ans, par Naaqoos (GB) et Karina Du Commeaux (FR) (Law Society USA), 60 k, Hermes Vigna (*T Bachelot*), JM Capitte (s) - (n° corde 9)

- 2411 ⁵ Peace Valley, h, b, 5 ans, par Vatori et Perdiz GER (Tannenkonig IRE), 59 k, Stall Heidekraut (A Polli), W Himmel -(n° corde 12)
- 2392 Dark Kristal, f, al, 7 ans, par Konig Shuffle GER et State Of Mind (Priolo USA), 591/2 k, Stephane Gouvaze (M Barzalona), S Gouvaze - (n° corde 7)
- 2274 ² Nogent, h, 4 ans, 60 k, PH Latour (A Crastus), F Vermeulen (s) (n° corde 3)
- Maigvil, h, 4 ans, 581/2 k, ⊗, Mme JC Napoli (R Thomas), JC Napoli - (n° corde 13)
- 2448 5 Trois Roses, f, 4 ans, $57^{1/2}$ k (56 k), JM Lefebvre (s) (Mlle M Michel), JM Lefebvre (s) - (n° corde 6)
- Rajsa Card, h, 4 ans, 581/2 k (551/2 k), P Desplaces (Mile M Waldhauser), C Martinon (n° corde 15)
- 2107 3 Mot De Passe, h, 6 ans, 57 k, C Mosse (E Lacaille), C Mosse -10
- Volstora, f, 4 ans, 571/2 k, A Guedj (N Perret), R Martens (s) -(n° corde 11)
- Echo Maker, m, 6 ans, 571/2 k, \otimes , S Mayan (I Mendizabal), C Escuder - (n° corde 8)
- $\pmb{Amiros},\ h,\ 4$ ans, $58^{1/2}$ k, A Poulopoulos (*T Piccone*), JM Lefebvre (s) (n° corde 10)
- Viking's (IRE), h, 5 ans, 57^{1/2} k, PR Nicolas (*RC Montenegro*), E Caroux (n° corde 5) 2450
- 2297 ² Altesse Thais, f, 5 ans, 57^{1/2} k, \otimes , Ecurie Michel Doineau (*J Auge*), P&F Monfort (s) (n° corde 1)
- 15 partants ; 15 eng. ; 15 part. déf. Total des entrées : 528 €
- 1/2 long 3/4, encolure, 1 long, 3/4 long, nez, 1/2 long, 1,5 long, 3/4 long,

8 000 € - 3 200 € - 2 400 € - 1 600 € - 800 €

Primes aux propriétaires :

2 672 € Arizona Run.

1 374 € Alcyone

1 030 € Nobildonna. 687 € Peace Valley

267 € Dark Kristal.

Primes aux éleveurs :

640 € Mme Elisabeth Ribard

514 € Hermes Vigna

320 € Earl Haras du Taillis

Temps total: 02'11"41

Agisant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur le déroulement de l'arrivée afin d'examiner d'une part un incident à 400 mètres du poteau d'arrivée survenu entre le poulain ARIZONA RUN (Alexis BADEL)arrivé 1er, les hongres NOGENT (Anthony CRASTUS) arrivé 5ème, ALCYONE (Franck BLONDEL) arrivé 2ème, MAIGVIL (Ronan THOMAS) arrivé 7ème, et VIKING'S (IRE) (Roberto Carlos MONTENEGRO)arrivé non placé, et d'autre part un incident survenu à environ 250 mètres du poteau d'arrivée entre les pouliches NOBILDONNA (Théo BACHELOT) arrivée 3ème, VOLSTORA (Nicolas PERRET) arrivée non placée, ALTESSÉ THAIS (Julien AUGE) arrivée non placée, et le cheval ECHO MAKER (loritz MENDIZABAL) arrivé non placé. Après examen du film de contrôle et audition des jockeys précités, les Commissaires ont maintenu le résultat considérant que les divers mouvements constatés n'avaient pas eu de conséquence sur l'ordre d'arrivée de la course.

En outre, les Commissaires n'ont pas pris de sanction à l'égard des jockevs considérant qu'il ne pouvait être retenue aucune faute envers ceux-ci.

PRIX VILLAVERDE (PRIX DE LA SOCIETE DES 2616 4900 2.000 m **COURSES D'AVENCHES)**

(Handicap divisé) Deuxième épreuve

16 000 € (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, recu une allocation de 11,000 dans un Handicap.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k. Référence: +32

- 2398 5 Marseille, f, b, 3 ans, par Footstepsinthesand GB et Twin Love (Astronomer Royal USA), 59 k, Lh (T Bachelot), K Borgel (s) -(n° corde 9)
- Fly De Cerisy, h, b, 3 ans, par Fuisse et Polyquest IRE [Poliglote (GB)], 541/2 k (511/2 k), ⊗, Alessandro Renato Pavesi (Mlle S Leger), M Planard (n° corde 6)
- 2511 4 Tigresse Tianjin (GB), f, b, 3 ans, par Nathaniel IRE et Turtle Point USA (Giant's Causeway USA), 581/2 k, Christophe Plisson (N Perret), C Plisson - (n° corde 4)
- **Buxus**, h, np, 3 ans, par Amadeus Wolf GB et Beccaria USA (Hold That Tiger USA), 59 k, Paul Chenu (*M Forest*), D Chenu -(n° corde 10)
- Mets La Ouache, f, b, 3 ans, par Saonois et Minute Libellule (Blackdoun), $58^{1/2}$ k, \otimes , Bruno Touzeau (A Crastus), C Boutin (s) - (n° corde 1)
- Merekara, f, 3 ans, 581/2 k, E Eyvaso (V Cheminaud), 1043 M Planard - (n° corde 8)
- Captur, f, 3 ans, 57 k, \otimes , Mme S Pimbonnet (F Blondel), 2460 M Pimbonnet - (n° corde 3)
- Rasheeda, f, 3 ans, 57 k (54 k), C Porte (Mlle M Waldhauser), C Ligerot - (n° corde 2)

```
2469 7 Zanzidon, h, 3 ans, 58 k, C Plisson (S Ruis), C Plisson -
       (n° corde 5)
```

9 partants ; 9 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 684 €

Eng. sup. : Captur

Sans motif: Hurricane Day.

1/2 long, 1,5 long, encolure, encolure, 8,5 long, 8,5 long, 2,5 long, 4,5 long. 8 000 € - 3 200 € - 2 400 € - 1 600 € - 800 €

Primes aux propriétaires :

4 581 € Marseille

1 832 € Fly de Cerisy

1 374 € Tigresse Tianjin (gb).

916 € Buxus

8

458 € Mets La Ouache.

Primes aux éleveurs

1 258 € Ecurie du Grand Chene. 754 € Sebastien Varin, Olivier Varin, Yann Varin.

377 € Berend Van Dalfsen.

377 € Remi Sabatier

188 € David Le Texier, Eric Dupont, Michel Espanol, Mme Benedicte Dumas.

Temps total: 02'10"33

DIEPPE

Samedi 21 juillet 2018 0404202

Commissaires des courses : Nicole BRAEM - Gérald SAUQUE -Marie-Josèphe HUET - Koen HUYBERS

PRIX OSCAR WILDE 2617 5102 (Handicap)

1.100 m

3

16 000 € (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments 4 ans et au-dessus, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +32. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k

(LIGNE DROITE)

Référence: +32

- 1906 ⁵ Whipper Snapper, h, bf, 8 ans, par Whipper USA et Margot Mine IRE (Choisir AUS), 59 k, Jean-Vincent Toux (A Lemaitre), JV Toux - (n° corde 6)
- Achille Des Aigles, h, al, 4 ans, par Siyouni et Kiva Des Aigles [Enrique (GB)], 59 k, Mme Corine Barande Barbe (R Thomas), Mme C Barande Barbe - (n° corde 4)
- 2235 2 Duquesa Penguin GB, h, al, 6 ans, par Winker Watson GB et Quaker Parrot GB (Compton Place GB), 591/2 k (58 k), Stal Vie En Rose (Mlle A Van Den Troost), Stal Vie En Rose - (n° corde 7)
- 2343 ⁵ Dandy Flame IRE, h, al, 4 ans, par Dandy Man IRE et Nouveau Riche IRE (Entrepreneur GB), 63 k (611/2 k), Jean-Pierre Menville (*Q Perrette*), S Cerulis (n° corde 5)
- 2225 ³ **Ghor**, h, al, 10 ans, par Gold Away (IRE) et Pragmatica GB (Inchinor GB), 57^{1/2} k, \otimes , Jean-Pierre Vanden Heede (E Hardouin), R Roels (n° corde 13)
- 2382 ² Secret Lady GB, f, 4 ans, 63 k (611/2 k), JC Smith (Mlle A Massin), M Bollack-Badel (n° corde 8)
- 1908 5 Chaplin, h, 4 ans, 55 k, \otimes , G Radovic (S Breux), G Radovic -
- Ruby Wedding, f, 8 ans, 54 k, FF Guimard (A Crastus), G Nicot - (n° corde 12)
- 1257 Rio Amare, h, 4 ans, 541/2 k (55 k), Mlle E Danjou (P Bazire), G Perret - (n° corde 1)
- 2225 ² Star Washwasha (IRE), f, 4 ans, 62 k (601/2 k), Mlle L Kneip (Mlle M Michel), Mlle L Kneip (n° corde 14)
- Louisdargent, h, 5 ans, 61 k (591/2 k), ⊗, S Bossert (MIIe Z Pfeil), S Bossert - (n° corde 3)
 - **Dubai Knights IRE**, h, 4 ans, 60 k, Ecurie Michel Doineau (*M Barzalona*), P&F Monfort (s) (n° corde 11)
- Monocle GB, h, 5 ans, 531/2 k, A Dimitropoulos (F Veron), 2282 G Alimpinisis - (n° corde 10)
- First Menantie, h, 7 ans, 62 k, \otimes , C Bauer (T Piccone), 419 C Bauer - (n° corde 9)
- Mangouni, h, 6 ans, 62 k (59 k), Mlle H Dichamp (Mlle C Miette), Y Fouin (s) - (n° corde 15)

15 partants ; 29 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 1 180 €

Certf. vétérinaire : Fresco (IRE).

Chev. retir.: Shot In The Dark, Xenophanes (IRE), Glicourt,

nez, nez, 1,5 long, 3/4 long, 1 long 1/4.

8 000 € - 3 200 € - 2 400 € - 1 600 € - 800 €

Primes aux propriétaires :

2 672 € Whipper Snapper.

1 374 € Achille des Aigles

801 € *Duquesa Penguin Gb*, prime non attribuée.

687 € Dandy Flame Ire, prime non attribuée. 267 € Ghor.

LXI BO 2018/15 - plat

5

6

Primes aux éleveurs :

686 € Suc. Yvon Lelimouzin, Benoit Deschamps.

160 € Limestone Stud, Tara Stud, prime non attribuée.

Temps total: 01'06"25

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu le représentant de l'entraîneur Yannick FOUIN en ses explications, lui ont indiqué que le hongre MANGOUNI sera interdit de courir pour une durée de 15 jours, suite à son refus de s'élancer de sa stalle de départ.

Les Commissaires de France Galop, agissant en qualité de juges d'appel conformément aux dispositions des articles 218, 232, 233 et 234 du Code des Courses au Galop

Rappel de la décision des Commissaires de courses :

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur le déroulement de l'arrivée afin d'examiner notamment les conséquences du changement de ligne, à environ 50 mètres du poteau d'arrivée, du hongre ACHILLE DES AIGLES (Ronan THOMAS), arrivé 1er, sur la progression et la performance du hongre WHIPPER SNAPPER (Aurélien LEMAITRE), arrivé

Après examen du film de contrôle et audition des jockeys précités et du jockey Anna VAN DEN TROOST (DUQUESA PENGUIN GB), arrivé 3ème, les Commissaires ont rétrogradé le hongre ACHILLE DES AIGLES de la 1ère à la 2ème place, considérant que ce dernier, en penchant vers l'extérieur, avait contrarié la progression du hongre WHIPPER SNAPPER qui a dû être repris et l'avait par conséquence empêché de le devancer, un nez séparant les deux

concurrents au passage du poteau d'arrivée. Le classement est, en conséquence, devenu le suivant : 1er - WHIPPER SNAPPER 2ème - ACHILLE DES AIGLES 3ème - DUQUESA PENGUIN (GB)

4ème - DANDY FLAME (IRE) 5ème - GHOR. En outre, les Commissaires ont sanctionné le jockey Ronan THOMAS par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours pour avoir eu un comportement fautif entraînant un déclassement.

Saisis d'un courrier du jockey Ronan THOMAS interjetant appel contre la décision prise par les Commissaires de courses en fonction le 21 juillet 2018 sur l'hippodrome de DIEPPE à l'issue du Prix OSCAR WILDE de rétrograder le hongre ACHILLE DES AIGLES de la 1ère à la 2ème place et de le sanctionner par une interdiction de monter d'une durée de 2 jours ; Après avoir dûment appelé MM. Jean-Vincent TOUX et Aurélien LEMAITRE,

respectivement propriétaire-entraîneur et jockey du hongre WHIPPER SNAPPER, Mme Corine BARANDE BARBE et Ronan THOMAS, respectivement propriétaire-entraîneur et jockey du hongre ACHILLE DES AIGLES, la société STAL VIE EN ROSE et MIIe Anna VAN DEN TROOST respectivement propriétaire-entraîneur et jockey du hongre DUQUESA PENGUIN à se présenter à la réunion fixée le jeudi 26 juillet 2018 et après avoir constaté la non présentation des intéressés à l'exception du jockey Ronan THOMAS

Après avoir, au cours de cette réunion, examiné le film de contrôle, pris connaissance des explications écrites fournies par l'appelant, la société STAL VIE EN ROSE, le jockey Aurélien LEMAITRE, Mme Corine BARANDE BARBE et M. Jean-Vincent TOUX et entendu le jockey Ronan THOMAS en ses explications orales, étant observé qu'il lui a été rappelé la possibilité de signer les retranscriptions écrites de ses déclarations orales à l'issue de la séance, sans que cette possibilité ne soit utilisée ; Attendu que le courrier du jockey Ronan THOMAS constitue un appel

recevable sur la forme

Après en avoir délibéré sous la présidence de M. Jean-Louis VALERIEN-PERRIN:

Sur le fond :

Vu les éléments du dossier ;

2018 mentionnant notamment :

Vu le courrier électronique du jockey Ronan THOMAS reçu le 21 juillet 2018 et le 25 juillet 2018 par courrier recommandé dont la date d'envoi apposée par le service des Postes est le 23 juillet 2018, mentionnant notamment qu'il considère ne pas être fautif de l'incident survenu à 200 mètres du poteau et que le jockey montant le cheval WHIPPER SNAPPER n'avait pas la place de

s'engager entre son cheval et celui arrivé 3ème, DUQUESA PENGUIN; Vu le courrier électronique, en anglais, de la société STAL VIE EN ROSE, reçu le 23 juillet 2018, sollicitant notamment des explications sur la convocation adressée la veille et vu la réponse qui lui a été adressée le 24 juillet 2018 ; Vu le courrier électronique de la société STAL VIE EN ROSE reçu le 24 juillet

 - qu'après avoir vu cette course et consulté leur jockey, ils croient que leur cheval DUQUESA PENGUIN a été " dérangé " par le cheval ACHILLE DES AIGLES

- que le cheval vient à l'intérieur et dans la direction de leur cheval dans les derniers mètres et qu'il entre donc en collision avec leur cheval juste assez

pour que DUQUESA PENGUIN soit surpris et lève sa tête;
- que ce sont ces centimètres qu'il perd à la "photofinish" et la raison pour laquelle ils demandent à considérer les " lieux " des chevaux 2 et 3;
Vu le courrier du jockey Aurélien LEMAITRE en date du 24 juillet 2018 et

transmis par son agent, mentionnant notamment qu'il est dans l'impossibilité de se présenter le jeudi 26 juillet 2018 et que dans cette course, le passage ouvert entre les deux chevaux devant lui s'est refermé;

Vu le courrier électronique de Mme Corine BARANDE BARBE reçu le 25 juillet 2018, mentionnant notamment

- que son cheval ACHILLE DES AIGLES est très bien parti et s'est vite retrouvé en tête de ce parcours en ligne droite, qu'il a donc gagné quasiment de bout
- que DUQUESA PENGUIN est également bien parti et s'est rapproché de la corde, que la lutte s'est assez vite dessinée entre ces deux concurrents
- que le cheval CHAPLIN a fait toute la ligne droite dans le sillage d'ACHILLE
- que WHIPPER SNAPPER est parti plus doucement et a longtemps eu du mal à suivre, qu'à mi-parcours il se trouvait à environ 6 longueurs de la tête, ce qui laissait à son jockey le choix pour placer son effort et qu'Aurélien LEMAITRE qui l'accompagne vivement depuis 500 mètres a choisi de tenter sa chance en le lançant entre les deux chevaux de tête ;

- que ce faisant, WHIPPER SNAPPER qui se trouvait à gauche de CHAPLIN le contourne à droite pour forcer le passage, que CHAPLIN reprendra et reviendra ensuite vers la droite de DUQUESA PENGUIN finir 7ème à 3 longueurs
- que WHIPPER SNAPPER n'a pas la place de passer et qu'il devra revenir à gauche d'ACHILLE DES AIGLES ;
- qu'elle considère que le choix de parcours d'Aurélien LEMAITRE n'était pas le bon parce qu'il n'avait pas suffisamment de place pour s'engager sans prendre le risque de gêner éventuellement ACHILLE DES AIGLES et DUQUESA PENGUIN ;
- qu'un cheval qui change de ligne, reprend sa respiration finit souvent très vite mais que cela ne signifie pas qu'il aurait gagné de toutes façons, que l'on peut en douter car il n'a pas montré tant de gaz dans le parcours et que c'est ce qui a incité son jockey à s'engager dans un trou de souris où il y avait déià trois concurrents
- que concernant la mise à pied de Ronan THOMAS, elle ne comprend absolument pas ce qui la justifie, que dans la lutte il utilise sa cravache à droite pour garder son cheval en ligne, que c'est ce que fait également Anna VAN DEN TROOST qui tape à gauche DUQUESA PENGUIN ;
- que la lutte a été droite et juste et que ce n'est pas la faute des deux chevaux qui menaient depuis le départ, ni de leurs jockeys si le choix d'Aurélien LEMAITRE s'est avéré mal inspiré, précisant que parti au milieu, il s'est rabattu à la corde qu'il a ensuite quittée pour tenter de s'immiscer non sans provoquer des remous;
- que le commentaire de la course dit précisément "WHIPPER SNAPPER qui doit un peu louvoyer pour trouver le passage ", qu'ils sont en ligne droite et que les chevaux de tête quand ils avancent ne sont pas responsables des louvoiements des autres et que c'est la raison pour laquelle elle se joint volontiers à l'appel de Ronan THOMAS concernant la rétrogradation

d'ACHILLE DES AIGLES et la mise à pied qu'il ne mérite pas ; Vu le courrier de M. Jean-Vincent TOUX reçu le 26 juillet 2018, mentionnant

- qu'il s'en remet à l'appréciation des Commissaires en appel le 26 juillet 2018:
- qu'en effet, au vu du déroulement de la course le 21 juillet 2018, n'ayant pu apprécier que la vue de profil, il lui est difficile de juger
- qu'il remarque cependant que lors de la course du 21 juillet 2018, le jockey Ronan THOMAS en selle sur le cheval ACHILLE DES AIGLES à tout dans la rêne gauche depuis le mi-parcours, son cheval ayant vraisemblablement fort tendance à pencher sur sa droite ;
- que lors des 100 derniers mètres, le jockey Ronan THOMAS fait son possible pour le maintenir en ligne, qu'il tape sur la droite pour tenter de garder son cheval en ligne et tire sur sa rêne gauche;
- que son cheval WHIPPER SNAPPER venant sur sa droite, au moment où il s'engage, le passage semble amplement suffisant mais que malheureusement pour son cheval et son jockey Aurélien LEMAITRE, le cheval du jockey Ronan THOMAS continue de pencher sur sa droite et le jockey Aurélien LEMAITRE est obligé de reprendre fortement pour éviter la
- que le jockey Aurélien LEMAITRE redécale ensuite le cheval WHIPPER SNAPPER complètement à gauche du cheval ACHILLE DES AIGLES et revient pour finir à un nez de ce dernier
- que n'ayant pu consulter et visionner la vue de face, il lui paraît opportun de faire confiance aux Commissaires en fonction le jour de la course, ces derniers disposant de vues de face et d'arrière ;
- que par conséquent, comme lors de l'enquête d'office des Commissaires le 21 juillet 2018 à DIÉPPE, à l'arrivée du Prix OSCAR WILDE, il réitère sa

confiance en la décision des Commissaires en appel le 26 juillet 2018 ; Vu le courrier en réponse qui lui a été adressé par le secrétariat du Département Juridique Courses le 26 juillet 2018 lui transmettant les vues de face et de dos du Prix OSCAR WILDE et lui proposant, par appel téléphonique, d'apporter des observations complémentaires au vu des vues envoyées et la réponse de M. Jean-Vincent TOUX indiquant qu'il ne souhaitait pas le faire :

Attendu que le jockey Ronan THOMAS a déclaré en séance :

- qu'il n'a pas habitude de faire appel sauf quand il se sent lésé comme c'est le cas en l'espèce ;
- que les vues ne sont pas idéales du fait du placement des caméras ;
- que son idée première est de prendre la tête et d'être à la corde mais qu'au bout de 300 mètres de course, il se rend compte que son cheval ne veut pas aller au rail et qu'il le laisse donc se rééquilibrer à 3 ou 4 mètres du rail pour maintenir sa ligne le plus droit possible
- que la future 3ème se retrouve à ses côtés et qu'ils font tout le parcours l'un à côté de l'autre jusqu'à l'arrivée puisqu'un nez les sépare ; - que le jockey Aurélien LEMAITRE qui arrive de derrière a cru peut-être un
- instant qu'il avait la place pour s'immiscer entre eux
- qu'il regrette qu'il ne soit pas présent aujourd'hui car il lui a dit le jour de la course qu'il avait vu qu'il avait le baton à droite et qu'il pensait qu'il aurait l'espace pour progresser alors qu'il n'a jamais vraiment eu l'espace réel pour venir entre eux;
- qu'il considère donc le déclassement inapproprié car la monte du jockey Aurélien LEMAITRE est dangereuse puisqu'il veut progresser dans un endroit où il n'a pas la place
- à la remarque de M. Jean-Louis VALERIEN-PERRIN selon laquelle le cheval d'Aurélien LEMAITRE ne l'a pas touché, que non en effet mais qu'il n'a pas la place de progresser à cet endroit et que même lorsqu'il temporise il n'y a pas assez d'espace et qu'il risque de toucher son cheval ou la future 3ème :
- qu'il conteste sa suspension également car il a le baton du bon côté et qu'il a respecté le nombre de coups autorisé puisqu'après 3 ou 4 coups " sur la fesse " de son cheval, il en redonne 1 ou 2 sur l'épaule et qu'il n'y a donc pas d'élément technique qui mérite cette sanction ;
- à la remarque de M. Robert FOURNIER SARLOVEZE demandant s'il était toujours alle droit ou non, qu'il n'allait pas leur mentir et que le hongre ACHILLE DES AIGLES a toujours une tendance à coller le rail, que c'est indéniable mais qu'il ne pouvait pas y aller et qu'il a toujours senti sa concurrente à ses côtés ;

- en visionnant la vue de dos, que le cheval CHAPLIN se retrouve dans son dos et que ledit cheval et le hongre WHIPPER SNAPPER passent à droite de lui, que le jockey Aurélien LEMAITRE décide d'aller de la corde à l'extérieur, qu'il est obligé de temporiser pour avoir un espace, qu'il n'a pas le passage, qu'il n'y a jamais eu un espace suffisant et qu'il fait lui-même attention pour ne pas galoper dans les postérieurs des chevaux devant lui

Attendu que l'intéressé a déclaré qu'il n'avait rien à ajouter suite à une question du Président de séance en ce sens ;

Vu l'article 166 du Code des Courses au Galop ;

Attendu qu'à environ 300 mètres du poteau d'arrivée, les hongres ACHILLE DES AIGLES et DUQUESA PENGUIN luttaient ensemble en tête du peloton, le hongre WHIPPER SNAPPER étant pour sa part positionné derrière eux Qu'à environ 200 mètres du poteau d'arrivée, le jockey Aurélien LEMAITRE s'était décalé pour tenter de faire progresser son partenaire dans l'espace existant alors entre les hongres ACHILLE DES AIGLES et DUQUESA PENGUIN:

Attendu qu'à cet instant du parcours, la vue de dos du film de contrôle notamment permet cependant de constater que le jockey Ronan THOMAS avait laissé pencher son partenaire vers le hongre DUQUESA PENGUIN ;

Qu'il avait alors gêné le hongre WHIPPER SNAPPER et son jockey dont l'espace pour progresser s'était refermé, contraignant le jockey Aurélien LEMAITRE à finalement diriger son partenaire à la gauche du hongre ACHILLE DES AIGLES afin qu'il progresse entre celui-ci et la corde, étant observé que l'infime mouvement du hongre DUQUESA PENGUIN vers la gauche au moment de l'incident ne saurait être considéré comme fautif ; Qu'il ressort des différentes vues du film de contrôle que contrairement à ce

qu'indique l'appelant, il n'est pas suffisamment caractérisé que le hongre WHIPPER SNAPPER n'avait pas le passage suffisant pour progresser entre les hongres ACHILLE DES AIGLES et DUQUESA PENGUIN juste avant l'incident, la vue de dos permettant en revanche de suffisamment caractériser que le jockey Ronan THOMAS, en laissant pencher son partenaire qui avait eu cette tendance toute la course, sans faire tout ce qui était possible pour conserver une trajectoire rectiligne et pour éviter de gêner son concurrent, avait ainsi été fautif, le hongre ACHILLE DES AIGLES ayant d'ailleurs terminé

sa course quasiment au contact de DUQUESA PENGÜIN;
Que malgré la gêne subie, le hongre WHIPPER SNAPPER avait ensuite accéléré vivement pour l'utter très activement pour l'obtention de la victoire en regagnant du terrain de manière particulièrement significative sur ses concurrents, un nez seulement le séparant du hongre ACHILLE DES AIGLES à l'arrivée malgré la gêne subie au préalable à un instant crucial de la course ; Attendu qu'il est donc fondé de :

- considérer que le hongre WHIPPER SNAPPER avait été contrarié dans la ligne d'arrivée en étant ensuite devancé d'un nez seulement pour l'obtention de la victoire au passage du poteau d'arrivée par le hongre ACHILLE DES AIGLES alors qu'il avait des ressources particulièrement significatives pour espérer gagner

considérer que le jockey Ronan THOMAS avait privilégié ses sollicitations à une trajectoire rectiligne, et qu'il avait ainsi manqué d'une précaution optimale au vu du comportement de son cheval depuis le début du parcours en le laissant pencher, ce qui avait occasionné une irrégularité dans la lutte pour la victoire

Attendu qu'au vu de ce qui précède, les Commissaires de courses étaient donc fondés à rétrograder le hongre ACHILLE DES AIGLES de la 1ère place à la 2ème place au vu des comportements des concurrents en cause, de leurs progressions respectives, en particulier de l'écart extrêmement faible entre eux à l'arrivée, comme le démontre la photographie officielle, et à sanctionner le jockey Ronan THOMAS par une interdiction de monter d'une durée de 2 jours pour avoir laissé pencher son partenaire et qu'il y a donc lieu de confirmer leur décision, étant observé, à toutes fins utiles, que le propriétaire-entraîneur dudit hongre n'a pour sa part pas interjeté appel ; PAR CES MOTIFS :

Décident :

- de déclarer recevable l'appel interjeté par le jockey Ronan THOMAS ;
- de maintenir la décision des Commissaires de courses

Boulogne, le 26 juillet 2018

R. FOURNIER SARLOVEZE - J.-L. VALERIEN-PERRIN - C. DU BREIL

PRIX ISIDORE BLOCH **2618** 5099 1.400 m (Femelles)

20 000 € (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop. Pour pouliches de 3 ans, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

- **Leytana IRE**, f, b, 3 ans, par Intello (GER) et Lunduv IRE (Pivotal GB), 58 k, Litex Commerce Ad (*E Hardouin*), MG Mintchev - (n° corde 9)
- 1644 ⁵ Skrei IRE, f, gr, 3 ans, par Approve IRE et Midsomer Mist IRE (Lawman), 58 k, Matthias Seeber (*L Delozier*), W Mongil -(n° corde 13)
- 2168 ⁵ Vernie, f, gr, 3 ans, par Kendargent et Persian Belle GB (Machiavellian USA), 58 k, Salabi Racing (*G Benoist*), FH Graffard (s) - (n° corde 10)
- 2168 ⁴ Expecting To Fly USA, f, b, 3 ans, par Iffraaj GB et Lady Wingshot IRE (Lawman), 58 k, Godolphin Snc (M Barzalona), HA Pantall (n° corde 11)
- **Senza Fine**, f, gr, 3 ans, par Reliable Man (GB) et Seltitude (IRE) (Fairy King USA), 58 k, Fair Salinia Ltd *(A Hamelin)*, Mme 5 P Brandt - (n° corde 4)
- Shakdara USA, f, 3 ans, 58 k (561/2 k), S.a. Aga Khan (N Larenaudie), A de Royer Dupre (n° corde 6)
- 2168 3 Dusk Till Down, f, 3 ans, 58 k, C Leblond (T Huet), 7 L Gadbin (s) - (n° corde 15)
 - Say To Me, f, 3 ans, 58 k, G Strawbridge (A Lemaitre), F Head (s) - (n° corde 14)

- Bravura, f, 3 ans, 58 k (561/2 k), Mme S Harris (Mlle L Grosso), N Clement (s) - (n° corde 3)
- 2223 Hanvarana IRE, f, 3 ans, 58 k, S.a. Aga Khan (M Berto), A de

Royer Dupre - (n° corde 12) **Budget GB**, f, 3 ans, 56 k, K Abdullah (V Cheminaud),
HF Devin (s) - (n° corde 2)

Adrenaline Queen IRE, f, 3 ans, 56 k, R Dupont-Fahn (P Bazire), Mlle V Haigh - (n° corde 7)

Hunza, f, 3 ans, 58 k, Mlle C Stephenson (A Crastus), G Doleuze - (n° corde 1)

Miss Chichi, f, 3 ans, 58 k, Mlle C Auvray (S Breux), Mlle 2002 C Auvray - (n° corde 8)

14 partants ; 28 eng. ; 15 part. déf. - Total des entrées : 1 086 €

code anomalie : DS : Angels Share (GB).

2,5 long, 1,5 long, courte encolure, 1,5 long, 3,5 long, tête, 1,5 long, 4 long. 10 000 € - 4 000 € - 3 000 € - 2 000 € - 1 000 €

Primes aux propriétaires :

5 727 € *Leytana Ire*, prime non attribuée. 2 290 € *Skrei Ire*, prime non attribuée.

1 718 € Vernie.

1 145 € Expecting To Fly Usa, prime non attribuée.

572 € Senza Fine.

Primes aux éleveurs

1 000 € Ballylinch Stud, prime non attribuée.

400 € Matthias Seeber, prime non attribuée

707 € Thierry de la Heronniere, Mme Danielle de la Heronniere, Amaury de la Heronniere.

200 € Saleh Al Homaizi, Imad Al Sagar, prime non attribuée.

157 € Haras de Vieux Pont.

Temps total: 01'25"50

A l'issue de la course, les Commissaires ont interdit la pouliche ANGELS SHARE (GB) de courir pour une durée de 8 jours pour avoir refusé d'entrer dans sa stalle de départ.

PRIX GABRIEL DE CASTRIES 2619 5100

1.400 m

(Handicap de catégorie divisé) (E.)

Première épreuve

19 000 € (9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, mis à réclamer pour 4.000, 6.000 ou 8.000. Poids: 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 6.000 porteront 2 k.; pour 8.000, 4 k. En outre, tout gagnant, cette année, portera 2 k.; de plusieurs courses, 4 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront

Les décharges, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Référence: +32.5.

- 2023 ³ Silent Romance, f, b, 5 ans, par Dream Ahead USA et Silent Sunday (IRE) (Testa Rossa AUS), 58 k (56^{1/2} k), Alain Gaudu (Mlle M Michel), J Hammond (s) (n° corde 14)
- Vital Energy, h, gr, 5 ans, par Kendargent et Vital Body [Gold Away (IRE)], 581/2 k, Mme Kerstin Babel Mikhalides (A Lemaitre), E Mikhalides (n° corde 3)
- 2285 ³ Sombre Heros, h, b, 6 ans, par Kingsalsa USA et Tanarock (Rock Of Gibraltar IRE), 60 k, Mlle Helene Mennessier (*J Moutard*), Mlle H Mennessier (n° corde 13)
- Magic Mac GB, f, b, 6 ans, par Stimulation IRE et Supatov USA (Johannesburg USA), 57 k, ⊗, Francois-Xavier Belvisi (A Hamelin), FX Belvisi (n° corde 11) 2282
- 2450 ² Late Comer, m, b, 5 ans, par Redback GB et Midzan (Midyan USA), 551/2 k, Benjamin Legros (*F Veron*), B Legros -(n° corde 1)
- Adam's Peak (IRE), h, 7 ans, 541/2 k, N Paysan (C Stefan), 2282 N Paysan - (n° corde 6)
- El Valle, m, 6 ans, 541/2 k, ⊗, RENE Brault (LP Beuzelin), Mlle V Dissaux - (n° corde 16)
- 2225 ⁵ Star Of Paris IRE, h, 5 ans, 55^{1/2} k, Mlle B Belvisi (V Cheminaud), FX Belvisi (n° corde 2)
- Chef Oui Chef, h, 8 ans, 59 k, Mme C Castin (Mr H Boutin), 2245 M Boutin (s) - (n° corde 5)
- Lavinia Rose GB, f, 5 ans, 56 k, A Dimitropoulos 2343 (E Hardouin), G Alimpinisis - (n° corde 15)
- Becquagemme, h, 5 ans, 541/2 k, RJ Philippe (A Crastus), Mlle 2346 C Cardenne - (n° corde 9)
- **Je Suis Charlie**, h, 5 ans, 59 k (56 k), \otimes , G Nicot (*Mlle M Lanave*), G Nicot (n° corde 7) 2453
- Hippolyte, h, 9 ans, 59 k, Mme T Clout (T Piccone), T Clout -(n° corde 8)
- **2450** Lando's Girl, f, 7 ans, 551/2 k (521/2 k), Mlle C Nicot (*Mlle L Oger*), Mlle C Nicot (n° corde 12)
- 2227 ³ Aimee IRE, f, 6 ans, 56 k (54^{1/2} k), Mme N Moons *(Mlle A Van Den Troost)*, T Van Den Troost (n° corde 4)
- 1363 3 Kant Excell, h, 6 ans, 57 k, ⊗, Mme P Descargues (M Barzalona), Mme G Rarick - (n° corde 10)

16 partants; 37 eng.; 2 eng. sup. - Total des entrées: 1 236 €

Eng. sup. : Magic Mac GB

Chev. retir.: American Star. Kieffer Des Aigles.

1,5 long, encolure, courte tête, 3,5 long, nez, 1,5 long.

LXIII BO 2018/15 - plat

3

9 500 € - 3 800 € - 2 850 € - 1 900 € - 950 € Primes aux propriétaires : 5 727 € Black Saphir (ire). Primes aux propriétaires : 2 290 € Taekwondo. 4 080 € Silent Romance. 1 632 € Vital Energy. 1 718 € *Robert Spa*, prime non attribuée. 1 145 € *Enjoy Bilberry*. 952 € Sombre Heros 572 € Cadorino des Place. 634 € Magic Mac Gb, prime non attribuée. Primes aux éleveurs 408 € Late Comer. 1 572 € , Claudio Marzocco, Salah Mosbah El Mabruk 629 € Haras de Beauvoir. Primes aux éleveurs : 1 901 € Frich Schmid 300 € Yeguada de Milagro Sa, prime non attribuée. 760 € Guy Pariente Holding. 471 € Jean-Charles Thibaut, Patrick Cuvelier, Mme Jennifer Pardanaud. 190 € Francois Marchal. 235 € Mme Marie-Pierre Lejeune, Ed. Decoster. Temps total: 01'24"78 Temps total: 01'28"05 2620 5096 PRIX CHARLES PICHEGRU 2.200 m PRIX ANTOINE PARMENTIER 2622 5101 1 400 m **20 000** € (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop. (Handicap de catégorie divisé) Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant jamais couru. (E.) Poids: 58 k. Deuxième épreuve **Manoushka GB**, f, b, 3 ans, par Lope De Vega IRE et Shibara IRE (Whipper USA), $56^{1/2}$ k, Mme Marie-Claire Elaerts (*G Benoist*), S Cerulis - (n° corde 6) 17 000 € (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de **Toujours Plus**, h, b, 3 ans, par Spirit One et Alcolea GB (Refuse To Bend IRE), 58 k, Mme Denis Peltier (*M Barzalona*), JM Beguigne - (n° corde 4) 2 10.000 Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k. American Saint, h, b, 3 ans, par American Post GB et Sainte Glace (Grape Tree Road GB), 58 k, Gerald Meyer (C Stefan), N Paysan - (n° corde 8) 3 Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Référence: +38. Fast Dela Barriere, h, b, 3 ans, par Magadan IRE et Diva Dela Barriere (Charming Groom), 58 k, Eric Lecoiffier (*L Boisseau*), E Lecoiffier - (n° corde 2) Chief Hawkeye IRE, h, b, 9 ans, par Hawk Wing USA et Pacy's Ridge (IRE) (Indian Ridge IRE), 58 k, John Arnou (A Lemaitre), JV Toux - (n° corde 5)
L'Ami Gaby, h, al, 11 ans, par Muhtathir GB et Bonne Gargotte [Poliglote (GB)], 54 k (51 k), ⊗, Mme Florence Thibault (Mlle M Lanave), G Nicot - (n° corde 4) Virtuel GB, m, b, 3 ans, par Intello (GER) et Dream Vision USA (Distant View USA), 58 k (551/2 k), Wertheimer & Frere (J Moutard), F Head (s) - (n° corde 1) 5 Wonder Boy, h, 3 ans, 58 k, F Blichfeldt (M Berto), A de Royer Dupre - (n° corde 5) 2397 ³ Ribot Dream (IRE), h, b, 5 ans, par Dream Ahead USA et Halong Bay [Montjeu (IRE)], 581/2 k, Benoit Cambier *(A Crastus)*, C Boutin (s) - (n° corde 7) **So They Say**, h, 3 ans, 58 k (54¹/² k), ⊗, R Ng (*A Chesneau*), A&G Botti (s) - (n° corde 3)
7 partants ; 15 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 692 € 7 **Tiberio SPA**, h, al, 8 ans, par Panis USA et Peinture D'Or IRE (Peintre Celebre USA), 53 k (511/2 k), Francois-Xavier Belvisi (Mlle M Michel), FX Belvisi - (n° corde 13) Sans motif: Prinz Tin. 2 long, 4 long, 1 long. **Nilson GER**, h, b, 9 ans, par Big Shuffle USA et Nouvelle Fortune IRE (Alzao USA), 58 k, \otimes , Ecurie des Plages (*F Lefebvre*), M Rosseel - (n° corde 2) 10 000 € - 4 000 € - 3 000 € - 2 000 € - 1 000 € Primes aux propriétaires : 5 727 € Manoushka Gb, prime non attribuée. First Company, h, 6 ans, 591/2 k (58 k), Ecurie Fievez (Mlle Z Pfeil), Ecurie Fievez - (n° corde 14) 2 290 € Toujours Plus. 1 718 € American Saint. 1 145 € Fast Dela Barriere **Dark Road IRE**, h, 5 ans, 58 k, ⊗, Ecurie Michel Doineau (*M Barzalona*), P&F Monfort (s) - (n° corde 6) 572 € Virtuel Gb, prime non attribuée. 245] 3 Always In Blue, h, 5 ans, 581/2 k, Mme B Jacques (R Thomas), Primes aux éleveurs Mme B Jacques - (n° corde 10) 1 000 € Biddestone Stud, prime non attribuée. Monsieur Cannibale, h, 5 ans, 591/2 k, C Bodin (S Saadi), 943 € Mme Denis Peltier. B Legros - (n° corde 1) 707 € Stall Radiant Sea. **2451** ¹ **Miniking**, h, 5 ans, 60 k, ⊗, JL Manoury (*L Boisseau*), ARM Lefeuvre - (n° corde 15) 471 € Serge Duchene. 100 € Darley Stud Management Co. Ltd, prime non attribuée. 2396 3 Everest Hill GB, h, 8 ans, 591/2 k (58 k), Byliny Kindl (Mlle Temps total: 02'41"16 I Janackova Koplikova), Z Koplik - (n° corde 8) Snow Dream IRE, h, 6 ans, 56 k, C Bauer (T Piccone), C Bauer - (n° corde 12) **PRIX HORSFIELD** 2621 5098 1.400 m 2226 ³ Dame Des Lys, f, 6 ans, 591/2 k (561/2 k), Ecurie Avant-Garde (Mlle L Bails), Ecurie Avant-Garde - (n° corde 9) (Mâles et Hongres) **20 000** € (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop. Inca Libre, h, 5 ans, 561/2 k (55 k), L Campos (Mlle L Grosso), Pour poulains entiers et hongres de 3 ans, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 Mme E Siavy-Julien - (n° corde 11) k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k. Dobby First, m, 5 ans, 551/2 k, Mlle V Dissaux (LP Beuzelin), Mlle V Dissaux - (n° corde 3) 15 partants ; 15 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 952 € 2252 3 Black Saphir (IRE), m, gr, 3 ans, par Rock Of Gibraltar IRE et Lamarsa (Chichicastenango), 58 k, Gerard Augustin-Normand (P Bazire), A&G Botti (s) - (n° corde 4) Eng. sup. : Everest Hill GB 2167 ³ Taekwondo, m, b, 3 ans, par Excelebration IRE et Tarawa (Green Tune USA), 58 k, Albert Delaey (*M Barzalona*), Mme P Brandt - (n° corde 7) Sans motif: Greeleys Love USA. 2 3/4 long, 1,5 long, 3/4 long, 1 long 1/4, courte tête, 2 long, tête, 1/2 long, 3/4 **Robert SPA**, m, b, 3 ans, par Caradak IRE et Mexican Hawk USA (Silver Hawk USA), 58 k, Martin du Breil *(R Thomas)*, Mme B Jacques - (n° corde 8) 3 8 500 € - 3 400 € - 2 550 € - 1 700 € - 850 € Primes aux propriétaires Enjoy Bilberry, h, b, 3 ans, par Alex The Winner USA et Samarta (Martaline GB), 58 k, Christophe Leblond (*T Huet*), L Gadbin (s) - (n° corde 6)

Cadorino Des Place, h, b, 3 ans, par Elusive City USA et Annimuh (Muhtathir GB), 58 k, Ed. Decoster (*E Hardouin*), C Fey (s) - (n° corde 1) 2 839 € *Chief Hawkeye Ire*, prime non attribuée 2361 1 135 € L'Ami Gaby. 1 095 € *Ribot Dream (ire)*. 567 € *Tiberio Spa*, prime non attribuée. 5 283 € Nilson Ger, prime non attribuée. Primes aux éleveurs Burkaan, m, 3 ans, 56 k, Al Shaqab Racing (G Benoist), 510 € Deln Ltd, Clement (s) 6 FH Graffard (s) - (n° corde 5) Temps total: 01'25"11 Forio IRE, h, 3 ans, 58 k (541/2 k), J Caullery (J Monteiro), N Caullery - (n° corde 3) **PRIX MAX DE BETHUNE** 2623 5095 1.100 m King Of Soul, h, 3 ans, 58 k, Mlle C Auvray (S Breux), Mlle 8 (A réclamer) C Auvray - (n° corde 2) 8 partants ; 14 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 964 € 16 000 € (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids**: 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k 1/2.; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k.; Eng. sup. : Black Saphir (IRE) tête, 3 long, 3/4 long, 1 long 1/4, 1 long 1/4, 1 long 1/4, 1,5 long. 10 000 € - 4 000 € - 3 000 € - 2 000 € - 1 000 €

plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

(LIGNE DROITE)

LXIV

2407 ¹ Urlucc IRE, m, b, 2 ans, par Lord Shanakill USA et Scala Romana IRE (Holy Roman Emperor IRE), 57^{1/2} k (54 k), (14.000), Mme Alain Baudequin (*A Chesneau*), A&G Botti (s) -(n° corde 5)

2383 Dax Otea, f, b, 2 ans, par Evasive GB et Arakawa (Indian Rocket GB), 571/2 k (541/2 k), (17.000), Maka Racing Ltd (Mile C Pacaut), M Boutin (s) - (n° corde 8)

Roca Nivaria, f, gr, 2 ans, par Style Vendome et Anny (Kahyasi IRE), 56 k, (14.000), Stall Kirchhoerde (M Berto), R Rohne -(n° corde 3)

2383 ³ My Drama Queen GB, f, b, 2 ans, par Iffraaj GB et Garden Row IRE (Invincible Spirit IRE), 57^{1/2} k, (17.000), Mme Theresa Marnane (A Hamelin), M Palussiere - (n° corde 2)

Sherka, f, b, 2 ans, par Shakespearean IRE et La Atomica (FR) (Silent Times IRE), 541/2 k, (11.000), Benoit Sorieux (S Saadi), P Fleurie - (n° corde 7)

Dandy Wine IRE, h, 2 ans, 571/2 k, (14.000), \otimes , Ecurie West Bretagne (*B Hubert*), P&F Monfort (s) - (n° corde 1)

Rathmines IRE, h, 2 ans, 56 k, (11.000), R Toogood (M Barzalona), E O'Neill (s) - (n° corde 4)
 7 partants; 15 eng.; 1 eng. sup. - Total des entrées: 672 €

Eng. sup. : Rathmines IRE

Condition spéciale : Green Horseman.

1 long, 2,5 long, 1,5 long, 1/2 long, 3/4 long, 15 long.

8 000 € - 3 200 € - 2 400 € - 1 600 € - 800 €

Primes aux propriétaires :

4 581 € *Urlucc Ire*, prime non attribuée

1 832 € Dax Otea.

1 374 € Roca Nivaria

916 € *My Drama Queen Gb*, prime non attribuée.

458 € Sherka.

Primes aux éleveurs :

800 € Matthew Duffy, prime non attribuée.

754 € Boutin (s). 566 € S.c.e.a. des Prairies, Benoit Jeffroy, Thomas Jeffroy. 160 € S. Orr, Mme Sandy Orr, prime non attribuée.

188 € Laurent Lengin, Jerome Lacouture

Roca Nivaria, réclamée 15.714,00 € par ECURIE FAROAN.

Dax Otea, réclamée 18.900,00 € par MIIe STEPHANIE PENOT.

Temps total: 01'05"86

PRIX ETIENNE RIMBERT 2624 5097

1.100 m

3

5

2

3

5

20 000 € (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant jamais gagné. Poids: 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. (LIGNE DROITE)

2360 ⁵ Charnock Richard GB, h, b, 3 ans, par Mayson GB et Velvet Band GB (Verglas IRE), 58 k, Ecurie Michel Doineau (A Lemaitre), P&F Monfort (s) - (n° corde 5)

2130 4 Marvellous Night, f, b, 3 ans, par Captain Marvelous IRE et 2 Makaye (Kendor), 561/2 k, Mlle Larissa Kneip *(E Hardouin)*, H de Nicolay - (n° corde 2)

2244 ⁵ Like (IRE), f, b, 3 ans, par Frankel GB et What A Name IRE (Mr. Greeley USA), 561/2 k, Cheik Mohammed Bin Khalifa Al Thani (V Cheminaud), M Delzangles - (n° corde 3)

2440 ⁵ Devil Anse, f, al, 3 ans, par Siyouni et Grain De Sel (GB) (Halling USA), 561/2 k, Ecurie Pandora Racing *(T Piccone)*, ROD Collet (s) - (n° corde 1)

2401 2 Suhayl Moon IRE, f, b, 3 ans, par Invincible Spirit IRE et Sander Camillo USA (Dixie Union USA), 561/2 k, Godolphin Snc (M Barzalona), HA Pantall - (n° corde 4)

2360 ⁴ Summer Dress GB, f, 3 ans, 561/2 k (55 k), Haras Krasne Udoli (Mlle I Janackova Koplikova), Z Koplik - (n° corde 6) **Newhaven Grey**, m, 3 ans, 56 k, Mme T Marnane (A Hamelin), M Palussiere - (n° corde 7)

7 partants; 10 eng.; 3 eng. sup. - Total des entrées: 1 356 €

Eng. sup. : Marvellous Night, Summer Dress GB

1/2 long, nez, 1/2 long 3/4.

10 000 € - 4 000 € - 3 000 € - 2 000 € - 1 000 €

Primes aux propriétaires :

5 727 € Charnock Richard Gb, prime non attribuée

2 290 € Marvellous Night.

1 718 € Like (ire)

1 145 € Devil Anse

572 € Suhayl Moon Ire, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs :

1 000 € Hellwood Stud Farm, G.p. Clarke, prime non attribuée. 943 € Mlle Larissa Kneip, Mlle Sandrine Grevet.

471 € Al Shahania Stud.

471 € Ecurie Pandora Racing. 100 € Godolphin, prime non attribuée.

Temps total: 01'04"78

Les Commissaires ont, après enquête, distancé le poulain NEWHAVEN GREY de la 7ème place, son jockey ne s'étant pas présenté à la pesée après la course dans les délais fixés

Pour ce motif, ils ont sanctionné le jockey Antoine HAMELIN par une interdiction de monter pour une durée d'un jour.

GEMOZAC

Samedi 21 juillet 2018 0519 202

Commissaires des courses : Daniel MESNARD - Olivier FAURE -Maurice SEGUINAUD - Guy VIEUILLE

PRIX DIMITRI LEGRAND 2625 5249

2.800 m

9 500 € (4 750, 1 900, 1 425, 950, 475) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant pas gagné depuis le 1er juin de l'année dernière inclus. Poids : $57 \ k$. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places, depuis le 1er juin de l'année dernière inclus : 1 k. par 2.000 reçus.

2197 ³ Vega De Carcouet, f, b, 4 ans, par Tiger Groom GB et Murmurine (Murmure), 551/2 k, Jean-Pierre Cottineau (A Bendjama), F Foucher - (n° corde 1)

2313 ⁴ **Kenamo**, h, b, 4 ans, par Kendargent et Etrangere USA (Fusaichi Pegasus USA), 59 k (55 k), ⊗, Leray (s) (Mille *C Poirier*), E Leray (s) - (n° corde 6) 2

Inina, h, b, 8 ans, par Spirit One et Castada (Caerwent IRE), 57 k 2528 (54 k), Mile Myriam Marin (Mlle K Rayboùld), Mile M Marin - (n° corde 8)

Gay Serenade, f, bf, 6 ans, par Palace Episode USA et Askhada (IRE) (Alhaarth IRE), 571/2 k (531/2 k), Jean-Jacques 2330 4 Paris (Mlle C Flechon), JJ Paris - (n° corde 5)

Magic Run, f, b, 8 ans, par Hurricane Run IRE et Magic Sarah (IRE) (Alhaarth IRE), 55½ k (53 k), ⊗, Christophe Huguet (JB Vigie), C Huguet - (n° corde 11)

Burnside, h, 5 ans, 58 k (55½ k), Mme S Gavilan (D Alberca-Gavilan), Mme S Gavilan - (n° corde 10)

2279

Inaccessible, f, 10 ans, 581/2 k (56 k), H Froidefond (D Morin), 2526 H Froidefond - (n° corde 9)

Agent De Change (IRE), h, 11 ans, 57 k (541/2 k), Mme T Devesse (*T Leplay*), F Seguin - (n° corde 2)

2197 5 Miss Astrid, f, 4 ans, 571/2 k (55 k), T Bertho (B Pinard), T Bertho - (n° corde 4) Magland, h, 6 ans, (AA), 57 k (541/2 k), D Guillot (V Chenet), D Guillot - (n° corde 7)

Fly Du Lemo, f, 4 ans, $55^{1/2}$ k (53 k), M Le Floch (*J Mobian*), J Marion (s) - (n° corde 3)

11 partants ; 24 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 214 €

3/4 long, 1 long 1/4, 1/2 long, 3/4 long, 1/2 long, encolure, 1,5 long.

4 750 € - 1 900 € - 1 425 € - 950 € - 475 €

Primes aux éleveurs :

902 € Jean-Pierre Cottineau. 361 € Mme Gilles Forien, Gilles Forien. Après enquête de Messieurs les Commissaires suite à la chute du cheval FLY DU LEMON, après audition du jockey cette chute serait due à une glissade du cheval, aucune action dangereuse n'a été constatée.

PRIX DHAUVIXEN 2626 5250

2.800 m

9 500 € (4 750, 1 900, 1 425, 950, 475) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 5.500, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus :1 k. par 3.000 reçus.

Waltzing Matilda, f, b, 4 ans, par Hurricane Cat USA et Music Cay GB (Sinndar IRE), 571/2 k, Julien Jouin (S Martino), J Jouin -(n° corde 8)

Flying Rose, f, b, 5 ans, par Heliostatic IRE et Eclat De Rose (Scribe IRE), 571/2 k (531/2 k), \otimes , Pascal Fleurie (Mlle C Poirier), P Fleurie - (n° corde 3)

Like Tin Angel, f, gr, 4 ans, par Tin Horse (IRE) et Like Afleet USA (Afleet Alex USA), 61^{1/2} k (59 k), Daniel Sarcou (*D Alberca-Gavilan*), Mme AL Guildoux - (n° corde 6)

Check List Lanlore, h, b, 6 ans, par Policy Maker (IRE) et Kagura (Kadounor), 59 k (561^{1/2} k), Mme Marguerite Prunet-Foch (*V Chenet*), Mme M Prunet-Foch - (n° corde 5) 2330

Divachope, f, b, 5 ans, par Deportivo GB et Sheyry Story (Sheyrann IRE), 571/2 k (55 k), Herve Froidefond (*D Morin*), H Froidefond - (n° corde 1)

Argentina Dream (IRE), h, 4 ans, 57 k (53 k), G Dumont (Mile C Flechon), G Dumont - (n° corde 2) 1950

2197 ² El Tango Bello, h, 4 ans, 63 k (601/2 k), Ecurie Anjou Passion (J Mobian), J Marion (s) - (n° corde 7)

Downhill Only (GB), h, 7 ans, 61 k, Y Courousse (A Bendjama), F Foucher - (n° corde 4)

8 partants ; 20 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 358 €

Eng. sup.: Like Tin Angel

1/2 long, 1 long 1/4, 1 long, 2 long, 1 long 1/4, 1 long.

4 750 € - 1 900 € - 1 425 € - 950 € - 475 €

BO 2018/15 - plat

Primes aux éleveurs :

902 € Philippe Pannetier

361 € Mme Marie-Anne Leray, Mlle Ingrid Leborgne, Alain Rudelin, Vincent Leray.

270 € Haras de Magouet.

90 € Alain Chopard

Après enquête de Messieurs les Commissaires suite à la chute du cheval DOWNHILL ONLY, après audition du jockey cette chute serait due à une glissade du cheval, aucune action dangereuse n'a été constatée

GUADELOUPE (KARUKERA)Réunion organisée par STE DES COURSES DE GUADELOUPE (KARUKERA)

Dimanche 22 juillet 2018 9920 203

Commissaires des courses : Jérôme DEBY - Yohan MARIE -Richard MERLO - Franck MEYNARD

PRIX DES YEARLINGS 2627 3417

1.400 m

2

3

(Mâles et Hongres)

6 000 € (3 000, 1 200, 900, 600, 300) - dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de 2 ans. Poids : 56 k. Les poulains nés et élevés hors Caraibes porteront 2 k. Surcharges accumulées : 1 k.1/2 par

Cette épreuve ne sera disputée que si trois poulains sont déclarés partants définitifs.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

2422 ¹ Bo Sanga, h, b, 2 ans, par Asanga USA et Belle De Jour (Hawk Wing USA), 59 k, Frantz Marius Labonne *(A Bernard)*, FM Labonne - (n° corde 3)

2422 ² **Didissang**, h, b, 2 ans, par Asanga USA et Dahlia Deux (Conquistacky USA), 57¹¹² k, ⊗, Raymond Sainte Rose (*S Jousselin*), R Sainte Rose - (n° corde 2)

1928 ³ Vagabond Beni, h, b, 2 ans, par Tandori et Divine Comedy (Daylami IRE), 56 k, Andre Jacoby-Koaly (*F Torralba*), A Jacoby-Koaly - (n° corde 4)

2422 4 Etoile Du Vent, h, bf, 2 ans, par Sidpour (IRE) et Naga Du Fada (Zigwaki USA), 56 k (541/2 k), Seraphin Bourgeois (Mme L Dupelin Lalung), S Bourgeois - (n° corde 1)

4 partants ; 5 eng. ; 4 part. déf. - Total des entrées : 637 €

4 long, loin, 9 long.

3 000 € - 1 200 € - 900 € - 600 €

Primes aux propriétaires :

1 718 € Bo Sanga.

687 € Didissang. 515 € Vagabond Beni

343 € Etoile du Vent.

Primes aux éleveurs :

707 € Raymond Sainte Rose, Frantz Marius Labonne, Leon Labonne.

283 € Raymond Sainte Rose.

318 € Andre Jacoby-Koaly, Mme Marie-Cecile Jacoby-Koaly, Mlle Ahyna Jacoby-Koaly

141 € Manuel Dupelin.

Temps total: 01'31"31

2628 3418 **PRIX DES FOALS**

1.400 m

1

2

3

6 000 € (3 000, 1 200, 900, 600, 300) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans. Poids : 56 k.** Les pouliches nées et élevées hors Caraibes porteront 2 k. Surcharges de 1 k.1/2 par course gagnée.

Cette épreuve ne sera disputée que si trois pouliches sont déclarées partantes définitives.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

2421 ³ Kalazaza Risk, f, bf, 2 ans, par Risk Crise et Madi Kinta (Los Glaciares USA), 56 k, Hugues Jean Louis *(I Bouaziz)*, K Martin -(n° corde 4)

2299 1 Magik Dibass, f, np, 2 ans, par Diamond Green et Febrero IRE (Spectrum IRE), 591/2 k (58 k), Mme Elisabeth Adrea (Mme L Dupelin Lalung), Mme E Adrea - (n° corde 1)

2421 ⁵ Katchopine Risk, f, gr, 2 ans, par Banyan Tree et Riskville (Take Risks), 56 k, \otimes , Hugues Jean Louis (*S Jousselin*), K Martin - (n° corde 3)

2299 ³ Aminata Dialo, f, bm, 2 ans, par Oa Le Bel et Dorota (Solon GER), 56 k (56¹/² k), Jean-Francois Taret (*R Walcott*), JF Taret -(n° corde 5)

4 partants ; 5 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 757 €

Condition spéciale : Loizo

Certf. vétérinaire : Dip Soul.

2 Iona, Ioin, Ioin

3 000 € - 1 200 € - 900 € - 600 €

Primes aux propriétaires :

1 718 € Kalazaza Risk.

687 € Magik Dibass

515 € Katchopine Risk 343 € Aminata Dialo.

Primes aux éleveurs :

707 € Hugues Jean Louis.

283 € Lemzar Sarl, Mme Rana Khaddam.

212 € Hugues Jean Louis.

Temps total: 01'30"65

141 € Jean-Francois Taret.

Les Commissaires, apres avoir entendu l'entraîneur Jean-François TARET en ses explicaitons, l'ont sanctionné pr une amende de 75 euros pour avoir présenté son cheval en retrd au public.

PRIX DES LATANIERS 2629 3416

1.400 m

(A réclamer)

5 400 € (2 700, 1 080, 810, 540, 270) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, mis à réclamer pour 4.000, 6.000 ou 8.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 6.000 porteront 2 k.; pour 8.000, 4k. En outre, tout gagnant, cette année, portera 2 k.; de plusieurs courses, 4 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

1732 ⁴ **Tindea**, f, b, 3 ans, par Tin Horse (IRE) et Peaceful Deia (King's Best USA), $60^{1/2}$ k, (8.000), \otimes , Bruno Jean-Louis (A Bernard), JL Langeron - (n° corde 7)

Mariobasset, h, b, 3 ans, par Wootton Bassett GB et Maria Candela GB (Spectrum IRE), 60 k, (8.000), Raymond Luce (C Grosbois), R Luce - (n° corde 3)

Bridego Bridge, h, bc, 3 ans, par Literato et Perspicace (Sagacity), 60 k, (6.000), ⊗, Richard Merlo (*F Torralba*), R Merlo-(n° corde 2)

Kilkelie, f, bf, 3 ans, par Muhaymin USA et Kilkenie (Keltos), 581/2 k, (8.000), Mlle Marielle Viranin (M Lauron), Mlle M Viranin (n° corde 5)

2051 ⁵ Kinan Junior, m, bf, 3 ans, par Cat Junior USA et Febrero IRE (Spectrum IRE), 60 k, (8.000), Aksam Khaddam (*J Moisan*), R Nayaradou - (n° corde 1)

Naga Eclair, f, 3 ans, 561/2 k (55 k), (4.000), B Magdeleine (Mme L Dupelin Lalung), JL Langeron - (n° corde 4)

Lumaciste, f, 3 ans, 561/2 k, (6.000), \otimes , T Jacquet (I Bouaziz), T Jacquet - (n° corde 6)

7 partants ; 6 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 1 009 €

Eng. sup. : Mariobasset

courte tête, courte tête, 1 long, nez, loin, loin.

2 700 € - 1 080 € - 810 € - 540 € - 270 €

Primes aux propriétaires :

1 546 € *Tindea*.

618 € Mariobasset

463 € Bridego Bridge

309 € Kilkelie

154 € Kinan Junior.

Primes aux éleveurs :

636 € Mathieu Lalanne, Mme Aline Lalanne. 254 € Haras de Sainte Gauburge.

190 € Mlle Brigitte Poulve.

127 € Daniel Gary.

63 € Lemzar Sarl, Thierry Abadie.

Bridego Bridge, réclamé 6.000,00 € par son propriétaire.

Kilkelie, réclamée 8.000,00 € par son propriétaire.

Mariobasset, réclamé 9.500,00 € par JOSEPH DANIEL MARIE-LUCE.

Temps total: 01'28"79

Les Commissaire, ont été saisi d'une réclamation du jockey Mathias LAURON (KILKELIE), arrivé 4ème, se plaignant d'avoir été gêné à environ 200 mêtres du poteau d'arrivée, par le cheval TINDEA (Anthony BERNARD), arrivé 1er. Apres examen du film de contrôle et audition des jockeys précités, les Commlissaires ont considéré que la gêne du cheval KILKELIE résultatit d'un comportement non dangereux du jockey Anthony BERNARD.

En conséquence, ils ont maintenu le résultat de la course considérant que cet incident n'avait pas empêché le cheval KILKELIE d'avoir une meilleure allocation. malgré la gêne constatée.

PRIX DU FONDS COMMUN **2630** 3420

1.000 m

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 63 k. Poids : 3 ans, 55 k. ; 4 ans et au-dessus, 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier de cette année inclus et limitées à 7 k.: 1 k. par 3.500 reçus. Les chevaux n'ayant pas gagné, cette année, recevront 1 k.1/2.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix

Courson, h, b, 5 ans, par Siyouni et Snow Valley (Choisir AUS), 58 k, Daniel Singarin (*S Jousselin*), D Singarin - (n° corde 3)

 $\label{eq:balance} \begin{array}{l} \textbf{Baimao}, \ m, \ b, \ 4 \ ans, \ par \ Dr \ Fong \ USA \ et \ La \ Fleur \ D'Arthus \ [Nombre \ Premier \ (GB)], 59 \ k, \ \otimes, \ Jean-Claude \ Lung-Fou-Afau \ (R \ Walcott), \ JC \ Lung-Fou-Afau \ - \ (n^\circ \ corde \ 6) \end{array}$

1931 2 Naoumane, h, b, 4 ans, par Bertolini USA et Zanada (Sinndar IRE), 551/2 k, Andre Baudin (J Moisan), A Baudin - (n° corde 9)

- 1930 3 Please Love Me, f, b, 6 ans, par Fuisse et Green Gem BEL (Pharly), 571/2 k, \otimes , Richard Merlo (I Bouaziz), T Jacquet -(n° corde 1)
- 1931 Faith In You (GB), f, al, 7 ans, par Zamindar USA et Spiritual Healing IRE (Invincible Spirit IRE), 561/2 k, Yohan Marie (F Torralba), Y Marie (n° corde 5)
- 2301 4 Mina Chope, f, 3 ans, 53 k, JC Cazako (D Boutet), JC Cazako - (n° corde 10)
- 2305 Sudden Rebellion, h, 7 ans, 59 k (571/2 k), A Lecurieux-Durival (Mme L Dupelin Lalung), A Lecurieux-Durival -(n° corde 7)
- **Becquapearl**, f, 3 ans, 531/2 k (541/2 k), L Solvar (M Lauron), 2302 L Solvar - (n° corde 4)
- Yichbeke, h, 3 ans, 531/2 k, F Borderieux (C Grosbois), F Borderieux - (n° corde 8)

La Chanceuse, f, 6 ans, 54 k ($55^{1/2}$ k), \otimes , Mlle M Viranin (*F Gourdine-Bachou*), Mlle M Viranin - (n° corde 2) 10

10 partants ; 12 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 1 840 € 2 long, encolure, 1,5 long, dead-heat, encolure, encolure, 6 long, 9 long, loin.

Primes aux propriétaires :

1 374 € Courson.

549 € Baimao.

412 € Naoumane

160 € Please Love Me

160 € Faith In You (gb).

Primes aux éleveurs :

640 € Erich Schmid. 274 € Henri Soler, Jean-Denis Salvert.

3 200 € - 1 280 € - 960 € - 480 € - 480 €

308 € Ecurie Jarlan.

Temps total: 00'51"53

Les Commissares, apres avoir entendu l'entraîneur LAURENT dit Dario SOLVAR en ses explicaitons, l'ont sanctionné par une amende de 75 euros pour avoir présenté son cheval BECQUAPEARL en retard au public.

PRIX DES COURBARILS 2631 3421

(Handicap de catégorie divisé) Première épreuve

6 000 € (3 000, 1 200, 900, 600, 300) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 53 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 63 k.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

Référence: +10.

- **2426** ¹ **Lucky Harry**, h, b, 11 ans, par Equerry USA et Adulaire (Highest Honor), 62 k, ⊗, Raymond Sainte Rose (*A Bernard*), R Sainte Rose (n° corde 4) 1
- 2305 2 La Testerine, f, b, 4 ans, par Deportivo GB et Mishkina (Vettori IRE), 61 k, Bernard Meri (S Jousselin), B Meri - (n° corde 6)
- **Shiny Angel**, h, gr, 6 ans, par Chineur et Sonycara (Turgeon USA), 63 k, Miguel Kichenassamy (*I Bouaziz*), T Jacquet -(n° corde 3)
- 2305 4 Eoness, f, b, 4 ans, par Amadeus Wolf GB et Lesdeuza (Loup Solitaire USA), 56 k, Cedric Jacquet (M Lauron), T Jacquet -(n° corde 1)
- 1930 ⁵ Eclair Nonantais, h, gr, 4 ans, par Sunday Break JPN et Castries (IRE) (Captain Rio GB), 63 k (611/2 k), Mlle Marielle Viranin (Mme L Dupelin Lalung), Mlle M Viranin (n° corde 7)
- 2305 ⁵ Feria Noire, f, 7 ans, 561/2 k, A Jacoby-Koaly (F Torralba), A Jacoby-Koaly (n° corde 5)
- Unisand, h, 9 ans, 63 k, M Gros (V Rousset), M Gros -2424
- 2305 Kata Eb Pierre, f, 8 ans, 58 k, A Baudin (J Moisan), A Baudin -

8 partants ; 16 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 1 345 €

encolure, 1,5 long, 5 long, 1,5 long, 4 long, encolure.

3 000 € - 1 200 € - 900 € - 600 € - 300 €

Primes aux propriétaires :

1 002 € Lucky Harry.

515 € La Testerine

300 € Shiny Angel

257 € Eoness

128 € Eclair Nonantais

Primes aux éleveurs

257 € Jean-Marie Plassan.

128 € Mme Valerie Alexandre, Alain Cottu

64 € Philippe Goupil.

Temps total: 02'10"09

GRAND PRIX DU CONSEIL REGIONAL 2632 3419 2.000 m

40 000 € (20 000, 8 000, 6 000, 4 000, 2 000) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et iuments de 3 ans et au-dessus. Poids : 3 ans, 55 k.; 4 ans et au-dessus, 59 k. Les chevaux nés et élevés en Caraibes recevront 3 k.

La course sera précédée d'un défilé.

7

2.000 m

2

5

6

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs et des sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier de cette année inclus en cas d'égalité.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

Versement à la poule des propriétaires : 200 euros à l'engagement.

- 2302 ¹ Anantapur, h, b, 6 ans, par Lawman et Relais D'Aumale GB (Rainbow Quest USA), 59 k, Jerome Deby *(F Torralba)*, T Jacquet (n° corde 1)
- 2423 ⁵ **Raiponce**, f, b, 6 ans, par Orpen USA et Patagonian Dream USA (Mr. Greeley USA), 57^{1/2} k, Patrick Penelope (*R Walcott*), P Penelope - (n° corde 12)
- 2302 ³ Shipmate, h, gr, 6 ans, par Silver Frost (IRE) et Napata (Singspiel IRE), 59 k, Raphael Nicolson (S Jousselin), R Nicolson (n° corde 9)
- 2423 ² Berendaria, f, b, 7 ans, par Dalakhani IRE et Eternal Beauty USA (Zafonio USA), 571/2 k, Frantz Marius Labonne (*A Bernard*), K Martin - (n° corde 7)
- 2301 ² Lady Surprise, f, b, 7 ans, par Spirit One et Lady Calas (Numerous USA), 57^{1/2} k, Daniel Singarin (*J Moisan*), D Singarin (n° corde 11)
- **2302 Muhlya**, f, 6 ans, 571½ k (59 k), C Ramassamy (*V Rousset*), T Jacquet (n° corde 8)
- 1517 Listan (IRE), m, 6 ans, 59 k, ⊗, R Singarin (REMI Campos), R Singarin - (n° corde 6)
- 2302 4 Oa Laylix, h, 10 ans, 59 k, \otimes , L Moutoussamy (Y Aouabed), JL Langeron - (n° corde 3)
- 2302 ⁵ Super Mac, h, 5 ans, 59 k, \otimes , T Jacquet (M Lauron), T Jacquet (n° corde 5)
- 2051 Trille, m, 3 ans, 55 k, Mlle Y Luce (Mme L Dupelin Lalung), R Nayaradou (n° corde 2)
- 2302 2 Blue Breeze (GB), f, 5 ans, 571/2 k, J Bastian (I Bouaziz), T Jacquet - (n° corde 10)
- Dream Dy, h, 5 ans, 59 k, R Luce (C Grosbois), R Luce -696 (n° corde 4)

12 partants ; 15 eng. ; 12 part. déf. - Total des entrées : 13 840 €

1,5 long, encolure, 1 long, 2,5 long, 1/2 long, 1/2 long, encolure, 1,5 long, 3

20 000 € - 8 000 € - 6 000 € - 4 000 € - 2 000 €

Primes aux propriétaires :

6 681 € Anantapur.

2 672 € Raiponce

2 004 € Shipmate. 1 336 € Berendaria.

668 € Lady Surprise

Temps total: 02'04"89

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu les jockeys Rckley A. WALCOT (1ère infraction, 10 coups) et Franck TORRALBA (2ème infraction - 9 coups) en leurs explications, les ont respectivement sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 6 jours et pour une durée

de 1 jour pour avoir fait un usage manifestement abusif de leur cravache. A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Sébastien JOUSSELIN en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 75 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache. (1ère ifraction - 9 coups)

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné le propriétaire M. Laurent MOUTOUSSAMY par une amende de 30 euros pour couleurs non conformes.

2633 3423 PRIX RAYMOND VIVIES

2.000 m

8 000 € (4 000, 1 600, 1 200, 800, 400) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 et 4 ans, nés et élevés en Caraibes. Poids: 3 ans, 55 k.; 4 ans, 59 k.

Cette épreuve ne sera disputée que si quatre chevaux au moins ont été retenus comme partants.

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des valeurs et sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus en cas d'égalité.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

- **Asandah**, h, b, 4 ans, par Asanga USA et Dahlia Deux (Conquistacky USA), 59 k, \otimes , Raymond Sainte Rose (*A Bernard*), R Sainte Rose (n° corde 8) 2303
- 2303 Neg Djok Risk, h, b, 4 ans, par Banyan Tree et Questney Girl [Questneyev (GB)], 59 k, \otimes , Laurent Moutoussamy (Y Aouabed), L Moutoussamy (n° corde 2)
- Piman Wouj, h, bm, 3 ans, par Rajsaman et Beauficel [Le 2303 Havre (IRE)], 55 k, Bernard Vaitilingon (I Bouaziz), T Jacquet -(n° corde 4)
- 2303 ² Capitaine Deux, h, al, 4 ans, par Sidpour (IRE) et Maxi Maxa (Sand Prospector USA), 59 k, Didier Francisque (*J Moisan*), D Francisque - (n° corde 3)

LXVII

1730 ¹ Flash Victory, f, b, 3 ans, par Eclair Du Fada et Queen Victory (Victory Note USA), 53^{1/2} k (53 k), Seraphin Bourgeois (*Mme L Dupelin Lalung*), S Bourgeois - (n° corde 9) 5

Dori Love, f, 3 ans, 53^{1/2} k (55 k), \otimes , P Valmy D'Herbois (*M Lauron*), P Valmy D'Herbois - (n° corde 7) 6

2049 ³ Scheztann, h, 3 ans, 55 k (561/2 k), JC Lung-Fou-Afau (REMI Campos), JC Lung-Fou-Afau - (n° corde 1)

7 partants ; 13 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 1 712 €

Certf. vétérinaire : Lady Sainjacques.

Sans jockey: Tri One.

6 long, 1,5 long, 3,5 long, tête, 7 long, loin.

4 000 € - 1 600 € - 1 200 € - 800 € - 400 €

Primes aux propriétaires :

1 718 € Asandah

687 € Neg Djok Risk

687 € Piman Wouj.

343 € Capitaine Deux. 229 € Flash Victory.

Primes aux éleveurs :

857 € Raymond Sainte Rose.

343 € Hugues Jean Louis.

283 € Mme Jacqueline Perrin, Nicolas Bellance.

171 € Guy Zie.

94 € Mlle Sandrine Tian-Sio-Po, Manuel Dupelin.

Temps total: 02'07"73

2634 3422 **PRIX DES PALMISTES**

2.000 m

1

3

4

2.100 m

7

(Handicap de catégorie divisé) Deuxième épreuve

5 600 € (2 800, 1 120, 840, 560, 280) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 53 k.

Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

Référence: +17,5.

Breakular, m, bf, 7 ans, par Sunday Break JPN et Nebular [Domedriver (IRE)], 621/2 k, Jean-Francois Taret (*R Walcott*), 2304 JF Taret - (n° corde 3)

2304 ² Zighere, f, bm, 7 ans, par Zigwaki USA et Mist Here (Exit To Nowhere USA), 57^{1/2} k, Bernard Meri *(S Jousselin)*, B Meri -2 (n° corde 4)

2304 3 Mika De Cambeilh, h, b, 6 ans, par Maciste et Shining Rose (Shining Steel GB), 60 k, Francois Borderieux (C Grosbois), F Borderieux - (n° corde 2)

2303 ⁴ Eclair Du Gange, f, gr, 6 ans, par Oa Le Bel et Yucparadise (East Of Heaven IRE), 63 k, Rudy Singarin (REMI Campos), R Singarin - (n° corde 7)

2304 ⁴ **Mamy's Boy**, h, b, 11 ans, par Storm Boy et Mamy Henriette (Lesotho USA), 57 k, ⊗, Rudy Singarin (*F Torralba*), R Singarin -5 (n° corde 8)

Yedidia, h, 10 ans, 52 k (531/2 k), JC Cazako (D Boutet), JC Cazako - (n° corde 5) 6

6 partants; 8 eng.; 8 part. déf. - Total des entrées: 957 €

Sans motif: Mamynea.

Sans jockey: Sidgarry.

3/4 long, 2,5 long, 1,5 long, 5 long, 4 long.

2 800 € - 1 120 € - 840 € - 560 € - 280 €

Primes aux propriétaires :

935 € Breakular

374 € Zighere.

280 € Mika de Cambeilh. 187 € Eclair du Gange.

93 € Mamy'S Boy Temps total: 02'11"27

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Rickley A. WALCOTT en ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 1 jour pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache. (2ème infraction - 8 coups)

Les Commissaires après avoir entendu l'entraîneur Jean Francois TARET en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 75 euros pour avoir présenté son cheval BREKALAR en retard au public.

LA TESTE DE BUCH

Réunion organisée par STE DES COURSES DE LA TESTE DE BUCH

Dimanche 22 juillet 2018 0550 203

Commissaires des courses : Pierre BARBE - Christian L'HUILLIER -Olivier BUGE - Philippe VORNIERE

PRIX DU PYLA - PYLA CLASSIC CARS

18 000 € (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant jamais gagné. Poids: 58 k. Les chevaux n'avant jamais couru recevront 2 k.

2157 2 Bilwaukee, m, b, 3 ans, par Reply IRE et Voyante (Coroner IRE), 58 k (551/2 k), Patrick Dufreche (G Trolley de Prevaux), P Dufreche - (n° corde 11)

Quiana (GB), h, b, 3 ans, par Pour Moi IRE et Quisitor IRE (Dylan Thomas IRE), 58 k, Prime Equestrian S.a.r.l. (*J Auge*), C Ferland (s) - (n° corde 2) 2156

Tikrit, h, b, 3 ans, par So You Think NZ et Erstwhile (Desert Prince IRE), 56 k, Mohanad Al Yaqout (FX Bertras), CH Gourdain (s) - (n° corde 7)

2

2142 El Sierro, m, bc, 3 ans, par Hurricane Run IRE et Pirogue Bleue (IRE) (Peintre Celebre USA), 58 k, \otimes , Roberto Avial Sanchez (RC Montenegro), R Avial Lopez - (n° corde 9)

2157 ⁴ Qatar River, m, b, 3 ans, par French Fifteen et Mud Hilah (Kingsalsa USA), 58 k, Mundo Vertical SI (*M Forest*), Mme B Valenti - (n° corde 12)

Twenty Love, f, 3 ans, 541/2 k, Ecurie Monarchic Racing Sarl *(F Garnier)*, CH Gourdain (s) - (n° corde 5)

Hayashy, f, 3 ans, 561/2 k (55 k), Mundo Vertical SI (Mlle L Le Pemp), Mme B Valenti - (n° corde 3)

936 ² **Bellabianca**, f, 3 ans, 56^{1/2} k, Ecurie du Sud *(M Grandin)*, CHA Rossi (s) - (n° corde 10)

Rock Solid, f, 3 ans, 56^{1/2} k (53 k), E Rosjoe (*C Merille*), D Guillemin (s) - (n° corde 4)

1781 ⁵ Palma De Cera, f, 3 ans, 561/2 k (53 k), \otimes , R Cocheteux Tierno (G Guedj-Gay), X Thomas Demeaulte - (n° corde 1)

1053 2 Wuti, h, 3 ans, 58 k, B Fraize (A Gavilan), C Cheminaud

Lucky Aly, h, 3 ans, 56 k, DA Hodge (A Werle), T Lemer -(n° corde 8)

12 partants ; 23 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 968 €

Eng. sup. : Bellabianca

2 long, tête, 1/2 long, courte tête, 1,5 long, 1,5 long, 1 long, 1/2 long, courte

9 000 € - 3 600 € - 2 700 € - 1 800 € - 900 €

Primes aux propriétaires :

5 154 € Bilwaukee

2 061 € Quiana (gb). 1 546 € Tikrit

1 030 € El Sierro.

515 € Qatar River.

Primes aux éleveurs

2 123 € Patrick Dufreche

566 € Haras du Mont Dit Mont. 424 € Mohanad Al Yaqout.

283 € Dayton Investments Ltd.

212 € Chéik Abdullah Bin Khalifa Al Thani.

En raison d'un incident technique empêchant le fonctionnement de la photographie d'arrivée, agissant en application de l'article 175 alinéas I et II du Code des Courses au Galop, les juges de l'arrivée ont établi, comme il suit, le classement de la course : 1er BILWAUKEE

2ème QUIANA

3ème TIKRIT

2636 4697

4ème EL SIERRO 5ème QATAR RIVER

Par ailleurs, il n'y a pas de temps sur cette course. Les distances à l'arrivée sont les suivantes: 2 Longueurs; Tête; 1/2; Courte Tête; 1L1/2; 1L1/2;1 longueur; 1/2; Courte Encolure; 5 longueurs; 5 Longueurs

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Flavien GARNIER en ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 1 jour pour ne pas avoir strictement conservé sa ligne après le départ jusqu'au signal prévu à cet effet.

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Antoine WERLE au sujet du comportement du hongre LUCKY ALY

L'intéressé a déclaré que ledit hongre avait eu beaucoup de mal à tourner et qu'il n'avait pas réussi à s'en servir. Les Commissaires ont enregistré ces explications.

PRIX BEST WESTERN PLUS DESIGN & SPA 1.600 m ARCACHON

18 000 € (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant jamais gagné. Poids: 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Andorre, h, b, 3 ans, par Penny's Picnic (IRE) et Renascent Rahy GB (Rahy USA), 58 k, Pegase Bloodstock *(FX Bertras)*, D Guillemin (s) - (n° corde 4)

Cherisy, f, gr, 3 ans, par Le Havre (IRE) et Cherish Destiny USA (Grand Slam USA), 561/2 k, Ecurie des Mouettes (*M Grandin*), CE Rossi - (n° corde 3)

Akassa, f, b, 3 ans, par Muhtathir GB et Apperella GB (Rainbow Quest USA), $56^{1/2}$ k, Moussa Mbacke (*G Bon*), D Guillemin (s) -(n° corde 2)

Edge Of Tomorrow, h, b, 3 ans, par Iffraaj GB et Perfect Day IRE (Holy Roman Emperor IRE), 58 k, Langlais Bloodstock (F Garnier), CH Gourdain (s) - (n° corde 5)

1994 2 Barodar, m, al, 3 ans, par Tin Horse (IRE) et Barouda (My Risk), 58 k, Suc. Henri de La Chauvelais (A Werle), T Lemer (n° corde 8) Plage Privee, f, 3 ans, 541/2 k, Mme A Negre de Watrigant (*I Mendizabal*), D Watrigant (s) - (n° corde 9) New Empire GB, h, 3 ans, 58 k, Navarino Racing (J Auge), JC Cerqueira Germano - (nº corde 7) Choco Roi, h, 3 ans, 58 k, Haras du Grand Courgeon (A Gavilan), D Guillemin (s) - (n° corde 10) Qayes GB, h, 3 ans, 58 k, D Catalao Da Cunha (RC Montenegro), TJ Martins Novais - (n° corde 11) Fabi Chope, f, 3 ans, 561/2 k, A Chopard (H Journiac), 10 A Chopard - (n° corde 6) **Moradero**, h, 3 ans, 58 k (551/2 k), Mlle C Courtade (*JB Vigie*), Mlle C Courtade - (n° corde 12) 2328 11 partants ; 24 eng. ; 2 eng. sup. - Total des entrées : 1 200 € Eng. sup. : New Empire GB Condition spéciale : Bernie 1/2 long, encolure, 2 long, 3/4 long, nez, 6 long, courte encolure, 3/4 long, 9 000 € - 3 600 € - 2 700 € - 1 800 € - 900 € Primes aux propriétaires : 5 154 € Andorre 2 061 € *Cherisy* 1 546 € *Akassa*. 1 030 € Edge Of Tomorrow. 515 € Barodar Primes aux éleveurs : 2 123 \in Mme Sylvie Gesbert, Dominique Aviez, Christian Gesbert. 1 273 € Ecurie D. 636 € Moussa Mbacke. 283 € Ecurie des Charmes, Ecurie Skymarc Farm. 318 € Suc. Henri de la Chauvelais. Temps total: 01'42"10 Les Commissaires n'ont pas autorisé le hongre BERNIE à prendre part à la course, les mentions de vaccinations portées sur le document d'identification ne permettant pas d'établir qu'il a reçu les injections de rappel dans les conditions fixées par l'article 135 du Code des Courses au Galop. Agissant sur réclamation du jockey Gabriel BON (AKASSA) arrivé 3ème, se plaignant d'avoir été gêné dans les 400 derniers mètres, par la pouliche CHERISY (Marvin GRANDIN) arrivée 2ème, les Commissaires ont ouvert une

enquête.

Après examen du film de contrôle et audition des jockeys précités, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course, le jockey Gabriel BON, au vu du film de contrôle, a retiré sa réclamation.

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Julien AUGE sur les raisons l'ayant amené à cesser de solliciter le hongre NEW EMPIRE GB à environ 80 mètres du poteau d'arrivée.

L'intéressé a déclaré que ledit hongre s'était accidenté. Les Commissaires ont enregistré ces explications.

2637 4694 PRIX DABIRSIM

1.400 m

2

5

6

18 000 € (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, n'ayant jamais gagné. Poids: 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

- 2155 ³ Earth Wind, f, b, 2 ans, par Vertigineux et Mishpara (Astronomer Royal USA), 56½ k, Francois Bayrou (*D Morisson*), D Morisson (n° corde 2)
- 2154 ³ Next Factor (IRE), m, b, 2 ans, par Iffraaj GB et Green Diamond Lady USA (Johannesburg USA), 58 k, Prime Equestrian S.a.r.l. (*J Auge*), C Ferland (s) (n° corde 8)
- 1581 ² **Grey D'Ars**, m, gr, 2 ans, par Rajsaman et Prisenflag (Pyrus USA), 58 k, Jean-Jacques Montagne (*A Werle*), Mme E Imaz Ceca (n° corde 4) 3 4
- **Filligramme**, f, b, 2 ans, par Kendargent et Colony Band USA (Dixieland Band USA), $54^{1/2}$ k ($52^{1/2}$ k), Wertheimer & Frere (*G Trolley de Prevaux*), Y Durepaire (s) (n° corde 9) 2039 4 Rosissim, m, b, 2 ans, par Dabirsim et Blue Roses IRE
- (Oratorio IRE), 58 k, Vermeulen (s) (I Mendizabal), S Brogi -(n° corde 1)
- 2291 ² Sayl GB, m, 2 ans, 58 k, H Al Maktoum (FX Bertras), F Rohaut (s) (n° corde 7)
- Belcha, h, 2 ans, 58 k (561/2 k), Mlle C Courtade (Mlle L Le Pemp), Mlle C Courtade (n° corde 6)
- Avojeux, h, 2 ans, 58 k (54 k), Haras de Lassos (MIle M Lanave), Mlle C Courtade - (n° corde 3)

8 partants ; 19 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 568 €

Condition spéciale : Quiet Dignity USA.

1 long, 1 long, 2 long, 3/4 long, 2,5 long, 11 long, 3 long.

9 000 € - 3 600 € - 2 700 € - 1 800 € - 900 €

Primes aux propriétaires :

5 154 € Earth Wind. 2 061 € Next Factor (ire).

1 546 € Grey D'Ars.

1 030 € Filligramme

515 € Rosissim

Primes aux éleveurs :

2 123 € Michel Capdepon

566 € Haras du Mont Dit Mont.

636 € Scea Barbottiere, Jean-Jacques Montagne, Pascal Provost, Guillaume Nicot.

424 € Wertheimer & Frere.

141 € Frich Schmid Temps total: 01'25"80

Les Commissaires n'ont pas autorisé la pouliche QUIET DIGNITY USA à prendre part à la course, les mentions de vaccinations portées sur le document d'identification ne respectant pas le protocole fixé par l'article 135 du Code des Courses au Galop.

PRIX MANDORE 2638 4700

1.900 m

(Arabes purs. - Femelles)

12 000 € (6 000, 2 400, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop.

Pour juments de **4 ans et au-dessus**, inscrites au Stud-Book de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munies d'un livret signalétique, n'ayant pas reçu une allocation de 6.000. Poids: 4 ans, 56 k.; 5 ans et au-dessus, 57 k.1/2. Toute gagnante portera 2 k.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix

Montant de la poule propriétaires : 840 €

- 1927 ³ Hothour, f, al, 4 ans, (AR), par Azadi et Amira Al Chame (Kesberoy), 56 k (54 k), Al Shaqab Racing (F Bughenaim), T Fourcy (n° corde 7)
- 1927 ² Rkaya, f, b, 4 ans, (AR), par Burning Sand USA et Queen Kong USA (Kong), 56 k, Al Shaqab Racing (*J Cabre*), T Fourcy -(n° corde 9)
- 976 ⁴ Fantasia Al Maury, f, ac, 4 ans, (AR), par Burning Sand USA et Fo Al Maury (Rainbow Al Maury), 56 k, Mlle Renee-Laure Koch (*I Mendizabal*), D Watrigant (s) (n° corde 5)
- Ankaa Karim, f, gr, 4 ans, (AR), par Nizam GB et Arwa (Nuits St Georges), 56 k, ⊗, Mme Nada Mousalli (*J Auge*), T Fourcy (n° corde 4)
- Al Egda, f, gf, 4 ans, (AR), par Amer KSA et Calyxx USA (Calin Du Loup), 56 k (52 k), \otimes , Al Shaqab Racing (Mlle M Lanave), Mme JF Bernard (n° corde 6) 648
- 2351 Soureyade, f, 4 ans, (AR), 56 k, Mme L Dulas (RC Montenegro), D Watrigant (s) (n° corde 10)
 2102 Nizwa Girl, f, 4 ans, (AR), 58 k, Ecuries Royales D'Oman (M Forest), F Rohaut (s) (n° corde 11)
- 2430 4 Engun De Bozouls, f, 4 ans, (AR), 56 k, M Mezy (A Gavilan), E Dell'Ova - (n° corde 8) **Djezira Des Forges**, f, 4 ans, (AR), 58 k, M Al Thani (FX Bertras), F Rohaut (s) - (n° corde 3)
- 2102 4 Ergone De Cardonne, f, 4 ans, (AR), 56 k, Ecurie de Syrah (A Werle), O Trigodet - (n° corde 1)

Najmat Alafras, f, 4 ans, (AR), 56 k ($54^{1/2}$ k), A Al Aidarous (Mlle L Le Pemp), Mme JF Bernard - (n° corde 2) 11 partants ; 14 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 357 €

 $3/4 \log, 1,5 \log, 3/4 \log, 9,5 \log, 3/4 \log, 3 \log, 3 \log, 4,5 \log, 3 \log.$ 6 000 € - 2 400 € - 1 800 € - 1 200 € - 600 €

Primes aux propriétaires :

2 577 € Hothour.

1 030 € Rkaya. 773 € Fantasia Al Maury.

515 € Ankaa Karim.

257 € Al Egda.

Primes aux éleveurs

1 286 € Al Shaqab Racing 343 € Al Shaqab Racing

385 € Mlle Renee-Laure Koch.

257 € Hassan Mousli, Mme Nada Mousalli, Faiz Al Elweet. 128 € Cheik Joaan Bin Hamad Al Thani.

Temps total: 02'05"40

PRIX LA VOIX DE JOHNNY 2639 4695 (A réclamer)

1.000 m

2

13 000 € (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, mis à réclamer pour 13.000, 16.000 ou 19.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 1 k.1/2; pour 19.000, 3 k. En outre, tout gagnant portera 2 k.; de plusieurs courses, 4 k.

(LIGNE DROITE)

- 2172 ⁴ Eldanza, f, gr, 2 ans, par Never On Sunday et Vilavella (Shamardal USA), 58 k (561/2 k), (16.000), Mathieu Daguzan-Garros (Mlle L Le Pemp), D Guillemin (s) - (n° corde 2)
- 2383 ⁵ Running Chope, f, b, 2 ans, par Kheleyf USA et Sand Diamond [Turtle Bowl (IRE)], 57^{1/2} k, (19.000), M Horse Racing (*J Auge*), C Ferland (s) (n° corde 1)

Cheeky Traou Land, f, b, 2 ans, par Hello Sunday et Reason Traou Land (Secret Singer), 56 k, (16.000), Bruno de Montzey (FX Bertras), B de Montzey - (n° corde 3)

Bacio Feroce, f, b, 2 ans, par Diamond Green et Nikolenka IRE (Indian Ridge IRE), 54^{1/2} k, (13.000), Soc.' Di All. M. Guarnieri & C (I Mendizabal), M Guarnieri - (n° corde 5)

LXIX BO 2018/15 - plat

Abesti Gogorra (IRE), f, b, 2 ans, par Evasive GB et Hali Layali GB (Green Desert USA), $54^{1/2}$ k (52 k), (13.000), Mundo Vertical SI *(G Guedj-Gay)*, Mme B Valenti - (n° corde 6)

Volga Jelois, f, 2 ans, 56 k, (16.000), JL Pelletan (RC Montenegro), JL Pelletan - (n° corde 4)

6 partants ; 11 eng. ; 6 part. déf. - Total des entrées : 266 €

1 long 1/4, 1 long 1/4, 1 long 1/4, 2,5 long, 5,5 long.

6 500 € - 2 600 € - 1 950 € - 1 300 € - 650 €

Primes aux propriétaires :

3 722 € Eldanza.

1 489 € Running Chope. 1 116 € Cheeky Traou Land. 744 € Bacio Feroce.

372 € Abesti Gogorra (ire).

Primes aux éleveurs :

1 533 € Mathieu Daguzan-Garros, Henri Soler.

613 € Alain Chopard, Boutin (s). 459 € Jean-Claude Ollivier.

306 € Mathieu Daguzan-Garros, Frederic Bragato, Mme Soraya Djerbou.

153 € Mme Marie-Therese Mimouni.

Eldanza, réclamée 17.222,00 € par ECURIES SERGE STEMPNIAK.

Temps total: 00'57"90

PRIX BURKEGUY - WATHBA STALLIONS CUP 2640 4699

(Groupe 1 PA. - Arabes purs)

25 000 € (12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

LISTED - PA

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, inscrits à la naissance au Stud-Book arabe de leur pays d'origine, affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique. :Poids 4 ans 57 k.; 5 ans et au-dessus, 57 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas, cette année, gagné recevront 1 k. En outre, tout gagnant d'une course de Groupe I portera 2 k.

Montant de la poule propriétaires : 1.250 €

2366 ² Al Shamoos, f, gr, 4 ans, (AR), par No Risk Al Maury et Hamiya IRQ (Al Hasim OMN), 55 k, Al Nujaifi Racing Ltd *(MIle D Santiago)*, CH Gourdain (s) - (n° corde 4)

Al Naama, f, gr, 4 ans, (AR), par Majd Al Arab GB et Entisar GB (Djebbel), 55 k, \otimes , Al Shaqab Racing (*J Auge*), T Fourcy - (n° corde 3) 2

2352 ⁵ Ahzar, m, b, 5 ans, (AR), par Munjiz et Frasquitha (Dormane), 561/2 k, Jean-Marc de Watrigant (*I Mendizabal*), D Watrigant (s) -3 (n° corde 6)

1546 Hind, f, al, 4 ans, (AR), par Mahabb UAE et Gliptika RUS (Parusnik RUS), 55 k, Yas Horse Racing Management (JIM Martin), D Morisson - (n° corde 2)

Celeste De Ghazal, f, al, 4 ans, (AR), par Madjani et Citronnelle De Ghazal (Kesberoy), 54 k, Cheik Mohammed Bin Khalifa Al Thani (M Forest), F Rohaut (s) - (n° corde 1)

5 partants ; 6 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 360 €

Eng. sup. : Hind

Condition spéciale : Dalmaz Lotois.

courte encolure, 2 long, courte encolure, 1 long 1/4.

12 500 € - 5 000 € - 3 750 € - 2 500 € - 1 250 €

Primes aux propriétaires :

5 369 € *Al Shamoos* 2 147 € *Al Naama*. 1 610 € *Ahzar*.

1 073 € *Hind*.

536 € Celeste de Ghazal.

Primes aux éleveurs :

2 680 € Mohammad Al-Najafi.

714 € Al Shaqab Racing.

750 € Earl Haras de Mandore. 535 € Cheik Mansoor Bin Zayed. 267 € Mile Rose Cambon.

Temps total: 01'31"60

Les Commissaires n'ont pas autorisé le poulain DALMAZ LOTOIX (AR) à prendre part à la course, les mentions de vaccinations portées sur le document d'identification ne permettant pas d'établir qu'il a recu les injections dans les conditions fixées par l'article 135 du Code des Courses au Galop.

MAISONS-LAFFITTE

0005 203

5

1.400 m

1

5

Dimanche 22 juillet 2018

Terrain léger

Commissaires des courses : Pierre-Yves LEFEVRE -Amaury de LENCQUESAING - Emmanuel CHEVALIER DU FAU -Roger WINKEL

PRIX DU BUISSON RICHARD 264] 716

1.600 m

(Handicap divisé)

(E.)

Troisième épreuve

20 000 € (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, ayant couru cette année

Référence: +34,5

2346 ⁴ Light Of The World IRE, f, b, 6 ans, par Fastnet Rock AUS et Gassal GB (Oasis Dream GB), 551/2 k, Nikolaos Koutsouvelis (A Badel), G Alimpinisis - (n° corde 9)

Alex Des Fosses, f, no, 5 ans, par Alex The Winner USA et L'Hommee (Voix Du Nord), 60 k (581/2 k), Jean-Jacques Chiozzi (Mlle Z Pfeil), JJ Chiozzi - (n° corde 4)

American Star, h, gr, 5 ans, par Kendargent et Tres American Girl (American Post GB), 51 k (511/2 k), Alexandre Fracas (A Crastus), ALEX Fracas - (n° corde 1)

Ciel Russe, h, b, 5 ans, par Kingsalsa USA et L'Aiglone [Lost World (IRE)], 581/2 k, Edouard Thueux (T Bachelot), E Thueux -(n° corde 5)

Nifty Kier GB, h, b, 9 ans, par Kier Park IRE et Yeldham Lady GB (Mujahid USA), 58 k, Jean-Luc Delaplace (E Hardouin), JL Delaplace - (n° corde 8)

2287 ² Puce Du Rheu, f, 9 ans, 51 k (49 $^{1/2}$ k), \otimes , Mme JC Napoli (*Mlle M Michel*), JC Napoli - (n° corde 2)

Dot Green IRE, f, 5 ans, 59 k, Bouckaert M. & G. (F Lefebvre), M Bouckaert - (n° corde 3)

Konig Chouchen, h, 6 ans, 58 k (561/2 k), G Regley (Mlle C Pacaut), O Regley - (n° corde 10)

Janaab IRE, h, 8 ans, $56^{1/2}$ k, \otimes , Bouckaert M. & G. (*V Cheminaud*), M Bouckaert - (n° corde 6)

2227 ² Cajula (IRE), f, 5 ans, 58^{1/2} k, R Schoof (*T Piccone*), R Schoof - (n° corde 11) 2267 ⁴ La Dame En Rouge, f, 4 ans, 561/2 k, JACQ Phelippon (A Lemaitre), JUL Phelippon - (n° corde 7)

11 partants ; 9 eng. ; 2 eng. sup. - Total des entrées : 964 €

Eng. sup.: American Star, La Dame En Rouge

3/4 long, courte tête, 1/2 long 3/4, tête, courte encolure, courte encolure, 3/4 long, 1 long, courte encolure.

10 000 € - 4 000 € - 3 000 € - 2 000 € - 1 000 €

Primes aux propriétaires

3 340 € Light Of The World Ire, prime non attribuée.

1 718 € Alex des Fosses 1 288 € American Star.

859 € Ciel Russe

334 € Nifty Kier Gb, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs :

800 € Mme Anita Louboutin.

600 € Chevotel de la Hauquerie.

400 € Roland Monnier

Temps total: 01'37"34

DARLEY PRIX ROBERT PAPIN 2642 710

(Groupe II. - Mâles et femelles)

1.100 m

130 000 € (74 100, 28 600, 13 650, 9 100, 4 550)

Pour poulains entiers et pouliches de 2 ans. Poids : 58 k.

Versement à la poule des propriétaires : 1.200 à l'engagement le 4 juillet ou 2.200 à l'engagement le 13 juillet ou 5.000 à l'engagement supplémentaire le 19 juillet.

Des souvenirs seront offerts par DARLEY au propriétaire, à l'entraîneur et au jockey du cheval gagnant.

DARLEY récompensera le cavalier d'entraînement du cheval gagnant et le cavalier d'entraînement du cheval le mieux présenté.

Une couverture sera remise au cheval gagnant après la course

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, l'éleveur et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Montant de la poule propriétaires : 22.800 €

Signora Cabello IRE, f, b, 2 ans, par Camacho GB et Journalist IRE (Night Shift USA), $56^{1/2}$ k, Phoenix Th./zen Racing (L Dettori), JJ Quinn - (n° corde 3)

1821 Sexy Metro, h, bf, 2 ans, par Diamond Green et Mindset IRE (Vettori IRE), 58 k, Gerard Augustin-Normand (C Soumillon), D Guillemin (s) - (n° corde 4) 2

True Mason GB, m, b, 2 ans, par Mayson GB et Marysienka GB (Primo Dominie GB), 58 k, Khalifa Dasmal *(BA Curtis)*, KR Burke - (n° corde 5)

1533 Pocket Dynamo USA, m, bf, 2 ans, par Dialed In USA et Little Bit Tiny USA (Cuvee USA), 58 k, Phoenix Thoroughbred Limited (M Barzalona), RMH Cowell - (n° corde 2)

Simply Striking, m, al, 2 ans, par Kheleyf USA et Reech Band GB (Choisir AUS), 58 k, Ecurie Pandora Racing (S Pasquier), 2384 M Delcher Sanchez - (n° corde 1)

5 partants ; 21 eng. ; 5 part. déf. - Total des entrées : 5 434 €

encolure, 3/4 long, courte tête, tête.

74 100 € - 28 600 € - 13 650 € - 9 100 € - 4 550 €

Primes aux propriétaires

42 437 € Signora Cabello Ire, prime non attribuée.

16 379 € Sexy Metro.

7 817 € *True Mason Gb*, prime non attribuée

5 211 € *Pocket Dynamo Usa*, prime non attribuée.

2 605 € Simply Striking.

Primes aux éleveurs

7 410 € Diomed Bloodstock Ltd, prime non attribuée.

6 746 € Mathieu Daguzan-Garros. 1 365 € Simon Balding, prime non attribuée. 910 € Jocelyn Shutkas, prime non attribuée.

1 609 € Patrick de Watrigant.

Temps total: 01'04"34

PRIX DE L'HIPPODROME DE MAISONS-LAFFITTE 1.600 m 2643 709 (Handicap divisé) (D.)

Première épreuve

52 000 € (26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, avant

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par Monsieur Jacques MYARD, Maire de Maisons-Laffitte, en présence de Madame véronique BERTRAN de BALANDA, Maire-Adjoint Déléguée aux Activités Hippiques.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Référence: +20

2259 ² Nisreen IRE, f, al, 4 ans, par Raven's Pass USA et Badweia USA (Kingmambo USA), 54 k, Team Valor International (F Lefebvre), J Hammond (s) - (n° corde 5)

2259 ⁴ Realisator, h, b, 6 ans, par Mr Sidney USA et Rouge (Red Ransom USA), 531/2 k, Galopp-Club Rhein-Main (A Lemaitre), A Suborics - (n° corde 11)

2026 ⁴ Xotic, h, b, 9 ans, par Holy Roman Emperor IRE et Xstase SWE (Trempolino USA), 57^{1/2} k, Bernard Giraudon (A Crastus), D&P Prod'Homme (s) - (n° corde 13)

2341 ² Sinbad, h, bf, 7 ans, par Shamardal USA et Stunning USA (Nureyev USA), 56^{1/2} k, Guido-Werner-Hermann Schmitt (*E Hardouin*), W Hickst - (n° corde 2)

2434 ⁴ Hout Bay, h, bf, 5 ans, par Whipper USA et locaste GER (Acatenango GER), 55 k, Guido-Werner-Hermann Schmitt (*T Piccone*), MAR Hofer - (n° corde 10)

1661 5 Dark American, h, gr, 4 ans, par Dark Angel IRE et Tres Americanqueen (American Post GB), 59 k, Ecurie Antonio Caro (M Barzalona), X Thomas Demeaulte - (n° corde 4)

2259 Fastnet Lightning IRE, h, b, 5 ans, par Fastnet Rock AUS et Arosa IRE (Sadler's Wells USA), 57 k, Dominique Pageault (JB Hamel), G Heurtault - (n° corde 6)

2341 Soaring Eagle, h, 4 ans, 60 k, Mme A Clabots (C Soumillon), S Cerulis - (n° corde 1)

Royal Vati, h, 5 ans, 57 k, G Amsaleg (T Bachelot), S Wattel -(n° corde 3)

2022 5 Esperitum, h, 4 ans, 55 k, T Raber (A Hamelin), F Rossi -10 (n° corde 16)

L'Idealiste, h, 4 ans, 57 k, K Plisson (L Boisseau), K Plisson -(n° corde 9)

2341 4 Bonusdargent, m, 6 ans, 56 k, R Dupont-Fahn (S Pasquier), FX Belvisi - (n° corde 12)

234] 3 Larno, h, 4 ans, 58 k, JP Vanden Heede (O Peslier), M Boutin (s) - (n° corde 7)

Gaetano Donizetti (IRE), m, 5 ans, 59 k, M Lagasse (G Benoist), D Smaga - (nº corde 8)

14 partants ; 55 eng. ; 16 part. déf. - Total des entrées : 1 471 \in

code anomalie : CP : Degrisement.

code anomalie : DS : Beama.

1/2 long, 1 long 1/4, encolure, tête, 1/2 long, 4 long, 3/4 long, nez, 2,5 long. $26\ 000$ € - $9\ 880$ € - $7\ 280$ € - $4\ 160$ € - $2\ 080$ € - $1\ 560$ € - $1\ 040$ €

Primes aux propriétaires

11 167 € *Nisreen Ire*, prime non attribuée. 3 300 € *Realisator*.

2 432 € Xotic.

1 389 € Sinbad.

893 € Hout Bav

670 € Dark American.

446 € Fastnet Lightning Ire, prime non attribuée

Primes aux éleveurs :

2 600 € Shadwell Estate Co. Ltd, prime non attribuée.

416 € Haras de la Perelle.

223 € Chevotel de la Hauquerie.

145 € Barronstown Stud, prime non attribuée.

Temps total: 01'34"78

A l'issue de la course, les Commissaires ont notifié au représentant de l'entraîneur Henri-Alex PANTALL que la jument BEAMA est interdite de courir pour une durée de 15 jours pour avoir refusé d'entrer dans sa stalle de départ. A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Fabien LEFEBVRE en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 150 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1ère infraction, 7 coups).

PRIX DE BAGATELLE 2644 711

1.600 m

(Femelles) (L.)

55 000 € (27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750)

Pour pouliches de 3 ans, n'ayant jamais gagné une course de Groupe. Poids: 56 k Les pouliches ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.; gagné plusieurs Listed Races, 3 k.

1 k. par 5.000 reçus.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

Montant de la poule propriétaires : 4.750 €

2284 ¹ Environs GB, f, b, 3 ans, par Dansili GB et Zatsfine GB (Oasis Dream GB), 56 k, Khalid Abdullah (*V Cheminaud*), A Fabre (s) -(n° corde 3)

Style Presa, f, gr, 3 ans, par Style Vendome et Sorpresa USA

(Pleasant Tap USA), 56 k, Ecurie D'Haspel (C Soumillon), ROD Collet (s) - (n° corde 5)

2379 4 La Canche, f, bf, 3 ans, par Le Havre (IRE) et L'Authie (Linamix), 56 k, Patrick Fellous (E Hardouin), T Clout -(n° corde 4)

Lady Westminster IRE, f, b, 3 ans, par Rip Van Winkle IRE et Set Fire IRE (Bertolini USA), 56 k, Westminster Race Horses Gmbh (*T Bachelot*), V Luka - (n° corde 10)

2141 ³ Spirit Of Nelson (IRE), f, b, 3 ans, par Mount Nelson GB et Spirit Of Pearl IRE (Invincible Spirit IRE), 56 k, Jean-Claude Seroul (N Perret), P Khozian - (n° corde 2)

2133 Red Addiction (IRE), f, 3 ans, 56 k, Suc. de Moratalla (A Hamelin), M Delzangles - (n° corde 7) Soupha, f, 3 ans, 56 k, M Karimine (Y Take), A Soto Loring -

2369 Jaljalah (FR), f, 3 ans, 56 k, Al Shaqab Racing (G Benoist), HF Devin (s) - (n° corde 12)

1812 1 Snakeless USA, f, 3 ans, 56 k, Flaxman Stables Ireland L.t.d (S Pasquier), P Bary (s) - (n° corde 6)

2379 ⁵ Red Line, f, 3 ans, 58 k, JPJ Dubois (O Peslier), A Watrigant (s) - (n° corde 1)

1955 Saccharose (GB), f, 3 ans, 56 k, Ecurie Loick Fouchet (M Barzalona), Mme P Brandt - (n° corde 9)

Crown Vallary, f, 3 ans, 56 k, Ontoawinner/mckeown/mme Burke (*T Piccone*), KR Burke - (n° corde 11) 12 partants ; 19 eng. ; 12 part. déf. - Total des entrées : 2 420 €

1 long 1/4, courte encolure, tête, 1/2 long, 1/2 long, encolure, 3,5 long, 3/4 long, courte encolure.

27 500 € - 11 000 € - 8 250 € - 5 500 € - 2 750 €

Primes aux propriétaires :

15 749 € *Environs Gb*, prime non attribuée.

6 299 € Style Presa.

2

3

7

4 724 € La Canche.

3 149 € *Lady Westminster Ire*, prime non attribuée. 1 574 € *Spirit Of Nelson (ire*).

Primes aux éleveurs :

2 750 € Juddmonte Farms, prime non attribuée.

3 892 € Haras D'Haspel.

1 946 € Hugues Delloye, Patrick Fellous, Tony Clout. 550 € Tipper House Stud, prime non attribuée. 432 € Jean-Claude Seroul.

Temps total: 01'35"12

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur le déroulement de l'arrivée afin d'examiner notamment les conséquences des changements de ligne des pouliches ENVIRONS (GB) (Vincent CHEMINAUD), arrivé 1ère, et STYLE PRESA (Christophe SOUMILLON), arrivée 2ème sur la progression et la performance de la pouliche SNAKELESS (USA) (Stéphane PASQUIER), arrivée non placée.

Après examen du film de contrôle et audition des jockeys précités, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course, considérant que le mouvement concommittant des pouliches ENVIRONS (GB) et STYLE PRESA n'avait pas empêché la pouliche SNAKELESS (USA) de les devancer.

PRIX MESSIDOR 2645 712

80 000 € (40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus. Poids : 3 ans, 54 k.1/2 ; 4 ans et au-dessus, 58 k. Le gagnant, cette année, d'une course du Groupe III portera 1 k. ; de deux courses du Groupe III ou d'une

1.600 m

course du Groupe II, 2 k.; de deux courses du Groupe II ou d'une course du Groupe I. 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 4 juillet ou 1.600 àl'engagement le 13 juillet ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 19 juillet.

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par Monsieur Jacques MYARD, Maire de Maisons-Laffitte, en présence de Madame véronique BERTRAN de BALANDA, Maire-Adjoint Déléguée aux Activités Hippiques.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Montant de la poule propriétaires : 15.120 €

Geniale JPN, m, b, 4 ans, par Deep Impact JPN et Sarafina (Refuse To Bend IRE), 58 k, Kieffers Co. Ltd. *(Y Take)*, M Matsunaga - (n° corde 1)

2283 ³ Jimmy Two Times, m, gr, 5 ans, par Kendargent et Steel Woman (IRE) (Anabaa USA), 58 k, Godolphin Snc (M Barzalona), A Fabre (s) - (n° corde 4) 2

2415 ⁵ Zalamea (IRE), m, b, 5 ans, par Lope De Vega IRE et Tanzania IRE (Alzao USA), 58 k, Torsten Raber (E Hardouin), C Fey (s) -(n° corde 3)

1762 ⁴ Taareef USA, m, al, 5 ans, par Kitten's Joy USA et Sacred Feather USA (Carson City USA), 58 k, ⊗, Hamdan Al Maktoum (*C Soumillon*), JC Rouget (s) - (n° corde 2)

4 partants ; 15 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 2 904 €

Eng. sup. : Zalamea (IRE)

code anomalie : CE : Emmaus IRE. 1/2 long, 1,5 long, courte tête.

40 000 € - 16 000 € - 12 000 € - 8 000 €

Primes aux propriétaires :

17 181 € *Geniale Jpn*, prime non attribuée. 6 872 € *Jimmy Two Times*.

5 154 € Zalamea (ire). 3 436 € Taareef Usa, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs :

4 000 € Shadai Farm, prime non attribuée. 3 202 € Francis Teboul, Jean Boniche.

2 401 € S.f. Bloodstock Llc.

1 120 € Dixiana Farm, prime non attribuée.

Temps total: 01'37"62

Les Commissaires n'ont pas autorisé la demande de dérogation formulée sur l'hippodrome pour que le cheval TAAREEF soit monté sur la piste, cette dernière n'ayant pas été demandée dans les délais fixés.

Le comportement du cheval, au rond de présentation jusqu'à la piste, ce jour, n'a pas posé de problème.

PRIX DE LA PEPINIERE - FONDS EUROPEEN DE 2646 713 2.100 m L'ELEVAGE

(Femelles) (L.)

48 000 € (24 000, 9 600, 7 200, 4 800, 2 400)

Pour juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas, depuis le 1er août 2017 inclus, gagné une course du Groupe II ni, cette année, gagné une course du Groupe III. **Poids : 56 k.1/2**. Les juments ayant, depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné une course de Groupe ou, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.

En outre, des primes de 7.000, 3.000, 2000 offertes par le Fonds Européen de l'Elevage seront versées aux propriétaires des trois premiers, si les juments sont issues d'étalons inscrites au Fonds Européen de l'Elevage ou qualifiées d'après les conditions de la Breeders' Cup et inscrites au Fonds Européen de l'Elevage

Les primes aux propriétaires et aux éleveurs ne s'appliquent pas à ces primes Fonds Européen de l'Elevage

Versement à la poule propriétaires: 250 à l'engagement ou 1.728 à l'engagement supplémentaire

Montant de la poule propriétaires : 3.250 €

1091 Nonza, f, b, 4 ans, par Zanzibari USA et Terra Alta (Kaldounevees), 561/2 k, Mme Henri Devin (A Badel), 1 HF Devin (s) - (n° corde 7)

2

1380 ⁵ Morgan Le Faye (GB), f, b, 4 ans, par Shamardal USA et Molly Malone (Lomitas GB), 56^{1/2} k, Godolphin Snc (M Barzalona), A Fabre (s) - (n° corde 4)
2418 ⁵ Illaummore USA, f, bf, 4 ans, par Shamardal USA et Illaunglass IRE (Red Clubs IRE), 56^{1/2} k, Andrew Black (G Benoist), Mme P Brandt - (n° corde 1)
Star Rock GB, f, b, 4 ans, par Fastnet Rock AUS et Starfala GB (Galileo IRE), 56^{1/2} k, Ben Arbib/sir Martyn Arbib (T Piccone), H Morrison - (n° corde 2)
1202 ² Son Macia GEB f, b, 5 son par Soldier Hollow CR et Sincedo.

1300 ³ Son Macia GER, f, b, 5 ans, par Soldier Hollow GB et Sinaada GER (Zinaad GB), 56^{1/2} k, \otimes , Stall Elektrowelt24.de (C Soumillon), A Suborics - (n° corde 8)

2038 ³ Music Lover, f, 4 ans, 56¹/₂ k, O Carli (*ALEX Roussel*), A Watrigant (s) - (n° corde 6)

2095 ⁵ Zaitana IRE, f, 4 ans, 56¹/₂ k, Al Shira'Aa Farms (*T Bachelot*), ROD Collet (s) - (n° corde 5)

L'Arc JPN, f, 5 ans, 561/2 k, Kieffers Co. Ltd. (Y Take), M Matsunaga - (nº corde 10)

1959 ³ **Syrita**, f, 5 ans, 56^{1/2} k, Mme C Zass (*O Peslier*), M&S Nigge (s) - (n° corde 3)

Light Of Joy USA, f, 4 ans, 561/2 k, Flaxman Stables Ireland Lt.d (*S Pasquier*), DR Lanigan - (n° corde 9)

10 partants ; 13 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 1 248 €

1 long, 3/4 long, courte tête, 4 long, encolure, 1 long, 1/2 long, 1 long 1/4,

24 000 \in - 9 600 \in - 7 200 \in - 4 800 \in - 2 400 \in

Primes aux propriétaires :

10 308 € Nonza.

1

3

4 123 € Morgan Le Faye (gb). 3 092 € Illaunmore Usa, prime non attribuée. 2 061 € Star Rock Gb, prime non attribuée. 1 030 € Son Macia Ger, prime non attribuée

Primes aux éleveurs

5 146 € Mme Henri Devin.

1 372 € Dieter Burkle. 720 € Chasemore Farm Llp, prime non attribuée. 480 € Arbib Bloodstock Partnership, prime non attribuée.

336 € Stall Sternstunde, prime non attribuée.

Primes F.E.E. :

7 000 € Nonza. 3 000 € Morgan Le Faye (gb). 2 000 € Illaunmore Usa.

Temps total: 02'09"62

PRIX DU CARROUSEL 2647 714

3.100 m

52 000 € (26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas, depuis le 1er août 2017 inclus, gagné une course de Groupe. **Poids :** 57 k. Les chevaux ayant, depuis le 1er août 2017 inclus, gagné une Listed Race ou, cette année, été placés 2ème d'une course du Groupe III porteront 1 k.1/2; depuis le 1er août 2017 inclus, gagné plusieurs Listed Races ou, cette année, été placés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe II, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.872 à l'engagementsupplémentaire.

Montant de la poule propriétaires : 3.250 €

Holdthasigreen, h, al, 6 ans, par Hold That Tiger USA et Greentathir (Muhtathir GB), 60 k, Jean Gilbert *(T Piccone)*, B Audouin (s) - (n° corde 4)

Nearly Caught IRE, h, b, 8 ans, par New Approach IRE et Katch Me Katie GB (Danehill USA), 60 k, Anthony Solomons (C Soumillon), H Morrison - (n° corde 1)

Fun Mac GER, h, al, 7 ans, par Shirocco GER et Favorite GER [Montjeu (IRE)], 57 k, \otimes , Mme Angela Mcalpine & Partners (O Peslier), H Morrison - (n° corde 3)

2376 ³ Nardo, h, gr, 8 ans, par Aussie Rules USA et Nannetta IRE (Mark Of Esteem IRE), 57 k, Gilbert Goeffic (ALEX Roussel), F Foucher - (n° corde 5)

2150 ³ Tamelly GB, m, al, 5 ans, par New Approach IRE et Perfect Hand GB (Barathea IRE), 57 k, Khalid Abdullah (*V Cheminaud*), A Fabre (s) - (n° corde 6)

5 partants ; 13 eng. ; 6 part. déf. - Total des entrées : 1 632 \in

code anomalie : CE : Aljezeera GB.

courte tête, 1/2 long, tête, 2 long.

26 000 € - 10 400 € - 7 800 € - 5 200 € - 2 600 €

Primes aux propriétaires :

8 685 € Holdthasigreen.

3 474 € *Nearly Caught Ire*, prime non attribuée. 2 605 € *Fun Mac Ger*, prime non attribuée.

1 737 € Nardo.

1 116 € *Tamelly Gb*, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs

364 € Juddmonte Farms, prime non attribuée.

Temps total: 03'15"96

PRIX DE LA PRAIRIE DU PARC 2648 715

1.600 m

(Handicap divisé) (E.)

Deuxième épreuve

26 000 € (13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, ayant couru cette année

Référence: +27

3

4

5

6

7

8

2344 ⁴ Prince Apache GB, h, b, 5 ans, par Royal Applause GB et Park Melody IRE (Refuse To Bend IRE), 59 k, Erwin Haep (E Hardouin), C Fey (s) - (n° corde 3)

2442 ² Romantic Pur, h, bf, 6 ans, par Soldier Of Fortune IRE et Romantic Notion IRE (Mujadil USA), 60 k, Manfred Schmelzer (L Delozier), J Hirschberger - (n° corde 1)

Ardashir USA, h, np, 4 ans, par Hat Trick JPN et Diva Dyna USA (Grand Slam USA), 58 k (561/2 k), ⊗, Andreas Suborics (Mlle C Pacaut), A Suborics - (n° corde 4)

- 2346 ⁵ Big Spender, h, b, 6 ans, par Kingsalsa USA et Akarma (Cariellor), 561/2 k, ⊗, Mlle Claire Stephenson (C Soumillon), G Doleuze (n° corde 2)
- Black Bird Runs, f, al, 6 ans, par Evasive GB et Moon Tree (Groom Dancer USA), 521/2 k (51 k), Hans-Joachim Uhrig (Mille 2285 À Massin), Mlle Y Vollmer - (n° corde 12)
- Quiz Evolution ITY, h, b, 7 ans, par Mujahid USA et Marie Camargo GB (Kyllachy GB), 57 k (551/2 k), Bouckaert M. & G. (Mlle M Michel), M Bouckaert (n° corde 8)
- Elvis, h, b, 4 ans, par Della Francesca USA et Fitness Queen USA (Gilded Time USA), 60 k, Claude Penot (V Cheminaud), Mlle S Penot - (n° corde 11)
- Chuck Sport, h, 6 ans, 541/2 k, C Fey (s) (F Panicucci), C Fey (s) - (n° corde 5)
- 2346 ³ Jiosco (IRE), h, 9 ans, 52^{1/2} k, Mlle V Dissaux (*LP Beuzelin*), Mlle V Dissaux (n° corde 10)
- 2399 4 Maireef, h, 4 ans, 54 k, \otimes , JJ Napoli (A Crastus), JC Napoli -10 (n° corde 9)
- 2343 4 House Captain GB, m, 7 ans, 58 k, Mme E Perju (A Badel), G Alimpinisis - (n° corde 7)
- Lyavenita, f, 6 ans, 57 k, P Pedrono (A Lemaitre), JV Toux -(n° corde 6)

12 partants ; 11 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 998 €

Eng. sup. : Romantic Pur

1 long 1/4, 1/2 long, nez, 4,5 long, 1,5 long, courte tête, courte encolure, 1 long 1/4, courte encolure

13 000 € - 4 940 € - 3 640 € - 2 080 € - 1 040 € - 780 € - 520 €

Primes aux propriétaires

5 583 € Prince Apache Gb, prime non attribuée.

1 650 € Romantic Pur.

1 563 € *Ardashir Usa*, prime non attribuée. 694 € *Big Spender*. 347 € *Black Bird Runs*.

260 € Quiz Evolution Ity, prime non attribuée.

223 € Elvis.

1 820 € Aston Mullins Stud, Stephen W. Barrow, prime non attribuée.

364 € Mme Kendall E. Hansen, M.d. Racing Llc, prime non attribuée.

111 € Sas Regnier, San Gabriel Inv. Inc.

Temps total: 01'36"65

MOLIERES

Dimanche 22 juillet 2018

Commissaires des courses : Alain PLACAIS - Armel ANDROUIN -Michel DUVAL - David GESLOT

PRIX JEAN-BAPTISTE SAULOU 2649 5216 (Autres Que de Pur Sang)

2.500 m

3

4

5

6

9 500 € (4 750, 1 900, 1 425, 950, 475) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. **Poids : 64 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 1.500 reçus.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

Epine Lady, f, b, 4 ans, (AQ), par Anzillero GER et Pharila (Video Rock), 621/2 k (63 k), Arnaud Chaille-Chaille (*K Aubree*), À Chaille-Chaille - (n° corde 3)

- 2428 ⁵ Esprit Guerrier, h, bf, 4 ans, (AQ), par Full Of Gold et Union De Sevres (Malinas GER), 64 k (641/2 k), Gilbert Couge (O Jouin), P Journiac (n° corde 4) 2
- **Etoile Des Marais**, f, b, 4 ans, (AQ), par Ballingarry IRE et Up And Under (Astarabad USA), 621/2 k (63 k), Mme Micheline Potier Karnos (*Mr A Zuliani*), S Zuliani (s) (n° corde 2) 2289
- En Harmonique, h, b, 4 ans, (AQ), par Great Pretender IRE et Vood (Crillon), 64 k (641/2 k), Fertillet (s) (A Orain), Y Fertillet (s) -2480
- **Edjofull**, f, gr, 4 ans, (AQ), par Full Of Gold et Johpur (Turgeon USA), 621/2 k (63 k), Xavier-Louis Le Stang (*E Planchenault*), XL Le Stang (n° corde 7) 2289
- **Ela Star**, h, 4 ans, (AQ), 64 k (651/2 k), \otimes , A Bidon (Y *Plumas*), A Bidon (n° corde 1) 2428
- **Eden Kergador**, f, 4 ans, (AQ), 65^{1/2} k (66 k), M Coroller (*R Julliot*), P Journiac (n° corde 5) 7 2428 Elixire De L'Ouche, f, 4 ans, (AQ), 621/2 k (611/2 k), T Boivin 8
 - (Mlle C Lequien), T Boivin (n° corde 10) Etoile Du Gouet, f, 4 ans, (AQ), 621/2 k (641/2 k), J Marion (s) (E Rongere), J Marion (s) - (n° corde 9)
- **Epeka De Thaix**, f, 4 ans, (AQ), $62^{1/2}$ k (63 k), T Boivin (A Bouille), T Boivin (n° corde 6) 10

10 partants ; 19 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 140 \in

2 long, 4 long, 1,5 long, 3/4 long, 2 long, 2 long, 1 long, courte encolure, 20

4 750 € - 1 900 € - 1 425 € - 950 € - 475 €

Primes aux éleveurs :

997 € Thierry Adenot. 399 € Ecurie Benoit Constantin.

299 € Scea Haras du Ma, Jerome Geneve.

199 € Jean-Raymond Breton, Yannick Fertillet, Mlle Fanny Breton.

99 € Franck Raoul

En raison de la chaleur, les Commissaires ont autorisé la livre supplementaire à tous les jockeys participants aux épreuves

POMPADOUR

Dimanche 22 juillet 2018 0540 203

Commissaires des courses : Matthieu LASTERNAS -Paquita PECOUT - Pierre POURET -Marie-Cécile PARVEAU MARCHAND

PRIX JOSEPH BIANCONE 2650 5288

1.200 m

10 500 € (5 250, 2 100, 1 575, 1 050, 525) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, n'ayant jamais gagné. Poids: 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k

Virevolt (GB), m, b, 2 ans, par Makfi GB et Viking Splendor USA (Giant's Causeway USA), 56 k (541/2 k), Claude Maynard (D Alberca-Gavilan), M Delaplace - (nº corde 5)

Kenzoki, m, gf, 2 ans, par Kendargent et Rose Du Roi (IRE) (Royal Academy USA), 56 k, Guy Pariente (JIM Martin), P Sogorb - (n° corde 7)

Ronazza One, f, np, 2 ans, par Rosendhal IRE et Vernazza (IRE) (Traditionally USA), 56½ k, Patrick-Roger Nicolas (*L Proietti*), E Caroux - (n° corde 4) 2470

Monty Saga, h, b, 2 ans, par Toni Blue et Dolce Bambina (Sagacity), 56 k, Mme Marie-Laure Gast (W Smit), D Chenu - rétrogradé - - (n° corde 3)

Fighting Felix, m, b, 2 ans, par Myboycharlie IRE et Femme Fatale SWI (Feliciano SWI), 56 k, Claudio Marzocco *(S Saadi)*, HA Pantall - (n° corde 2)

2172 3 Olympea, f, 2 ans, 561/2 k (55 k), Mme E Ferrero (J Plateaux), M Guarnieri - (n° corde 1)

2162 ⁷ Amarindi, f, 2 ans, 56¹/2 k, Thoroughbred Bloodstock Agency (C Cadel), A Giorgi - (n° corde 6)

7 partants ; 20 eng. ; 7 part. déf. - Total des entrées : 172 $\mathbin{\ensuremath{\in}}$

1/2 long, 1/2 long, 3,5 long, 2 long, 2 long, 3 long.

5 250 € - 2 100 € - 1 575 € - 1 050 € - 525 €

Primes aux propriétaires :

3 006 € Virevolt (gb)

1 202 € Kenzoki. 902 € Ronazza One.

601 € Monty Saga.

300 € Fighting Felix.

Primes aux éleveurs :

1 238 € Ecurie Haras du Cadran, Ecurie Patrick Klein.

495 € Angeville Racing Club Sarl. 371 € Mlle Laura Peultier, Mlle Katrin Portmann.

247 € Mme Marie-Laure Gast, Dominique Chenu.

123 € Erich Schmid.

Temps total: 01'16"20

Agissant sur réclamation du jockey Ludovic PROIETTI qui montait le poulain RONAZZA ONE (no2) arrivé quatrième se plaignant d'avoir été gêné à 250 mètres du poteau d'arrivée par le poulain MONTY SAGA (no4), arrivé deuxième monté par William SMIT les commissaires ont ouvert une enquête. Les commissaires ont auditionné les jockeys précités et examiné le film contrôle

Ludovic PROIETTI a déclaré avoir appelé William SMIT avant que le contact entre les deux poulains se produise, ce que ce dernier a reconnu. Les Commissaires ont retrogradé le no4 MONTY SAGA derrière le No2

RONAZZA ONE considérant la monte du jockey William SMIT comme dangereuse. En effet, ce dernier a laissé pencher son partenaire de la corde vers l'extérieur de la piste et n'a corrigé sa trajectoire qu'après le contact avec RONAZZA ONE imposant à Ludovic PROIETTI de reprendre brutallement son poulain afin d'éviter toute blessure, atteinte ou chute de son partenaire. Par la suite, son poulain est reparti sous l'effet de ses sollicitations. En outre, en raison du profil de la piste (sable profond et ligne d'arrivée en montant) et du jeune age des concurrents, l'arrêt brutal d'un poulain entraînait nécessairement sa mise hors course

Les Commissaires ont sanctionné William SMIT d'une mise à pied de quatre iours.

L'arrivée est donc la suivante :

1er: No6 VIREVOLT, 2ème: No7KENZOKI, 3ème: No2 RONAZZA ONE; 4ème: No4 MONTY SAGA; 5ème: No5 FIGHTING FELIX; 6ème: No1 OLYMPEA: 7ème: No3 AMARINDI

Par ailleurs, les Commissaires ont autorisé le remplacement du jockey Jérôme CLAUDIC sur la pouliche AMARINDI par le jockey Clément CADEL

PRIX DU SOUVENIR - ALBERT-JACQUES 2651 5289 **HEDOUIN**

9 500 € (4 750, 1 900, 1 425, 950, 475) - dotation France Galop

LXXIII

1.700 m

Pour tous poulains et pouliches de 3 ans, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids: 58 k. Les chevaux n'ayant jamais reçu d'allocation recevront 2 k.

- 2364 ⁵ Vadalika (IRE), f, b, 3 ans, par Excelebration IRE et Vadasouna (IRE) (Monsun GER), 561/2 k, Ecurie D'Haspel *(C Cadel)*, F Roháut (s) - (n° corde 2)
- 2189 ³ Doha Glory (IRE), f, b, 3 ans, par Cacique IRE et Chasing Stars GB (Observatory USA), 561/2 k, Rashid Mohammed Al Jehani (S Saadi), HA Pantall (n° corde 6) 2
- **Soul Traou Land**, f, b, 3 ans, par Milanais et Risk Of Traou Land (Take Risks), 56^{1/2} k (55 k), Stephane-Richard Simon (*J Plateaux*), SR Simon (n° corde 5)
- Etoiles Du Ciel (IRE), f, al, 3 ans, par Mastercraftsman IRE et Blue Picture (IRE) (Peintre Celebre USA), 541/2 k (55 k), Ferdinando Fratini (*L Proietti*), A Giorgi (n° corde 7) 2357
- Longyi, m, bf, 3 ans, par Whipper USA et Lilac Charm IRE (Marju IRE), 56 k (531/2 k), ⊗, John Seydoux (D Alberca-Gavilan), D Watrigant (s) - (n° corde 1)
- Good Eye Dear, f, 3 ans, 541/2 k (53 k), Mlle H Jones (Mlle M Eon), H Merienne (n° corde 4)
- Azenor De Larachi, f, 3 ans, 541/2 k, M Nicolau (W Smit), M Nicolau - (n° corde 3)

7 partants ; 25 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 359 €

Eng. sup. : Soul Traou Land

1,5 long, 1 long, 2 long, 3 long, 13 long, loin.

4 750 € - 1 900 € - 1 425 € - 950 € - 475 €

Primes aux éleveurs :

665 € Haras D'Haspel

266 € Sarl Darpat France

270 € Jean-Claude Ollivier

133 € Dayton Investments Ltd.

90 € Haras de Beauvoir.

Temps total: 01'40"60

Les Commissaires ont autorisé le remplacement du jockey Jérôme CLAUDIC sur la pouliche ETOILE DU CIEL par le jockey Ludovic PROIETTI

PRIX MARC CELERIER 2652 5291

9 500 € (4 750, 1 900, 1 425, 950, 475) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 6.000 cette année. Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er Janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 5.000 reçus

- King's Pack, m, al, 5 ans, par King's Best USA et Costa Packet IRE (Hussonet USA), 61 k (59½ k), La Haute Perriere (Mlle M Eon), A Couetil (s) (n° corde 3)
- Astronomy Alfred, h, b, 7 ans, par Astronomer Royal USA et Reve De Frida (IRE) (Golan IRE), 64 k, \otimes , Stephen Ramsay 2250 (C Cadel), S Ramsay - (n° corde 5)
- **Doc Diamond**, h, b, 6 ans, par Diamond Green et Doctors Nurse USA (Kingmambo USA), 59 k (561/2 k), Herve Froidefond (*D Alberca-Gavilan*), Mme AL Guildoux (n° corde 2)
- Ronchois (GB), h, b, 5 ans, par Pour Moi IRE et Freeing GB (Dansili GB), 58 k, Christophe Duprat (*L Proietti*), MIIe C Cardenne - (n° corde 6)
- 2514 ⁵ Lagon Mersois, h, b, 6 ans, par Palace Episode USA et Irishia (Verglas IRE), 58 k (561/2 k), Eric Lambert (*J Plateaux*), JL Gaillard (n° corde 7)
- Sunday Lili, f, 5 ans, 561/2 k (54 k), C Le Lay (Mlle A Le Lay), 2405 6 C Le Lay - (n° corde 4)
- Byrrh De Llorda, h, 5 ans, 57 k (54 k), Mme M Boada (*Mile K Raybould*), Mme M Boada (n° corde 9) 2056 8
 - Spallority, f, 6 ans, 551/2 k (511/2 k), JL Gaillard (Mlle O Lesly), JL Gaillard - (n° corde 1)

8 partants ; 28 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 427 €

Eng. sup. : Astronomy Alfred

Sans jockey: Eole De Prairie.

6 long, 7 long, 1,5 long, 4,5 long, loin, 12 long, 12 long.

4 750 € - 1 900 € - 1 425 € - 950 € - 475 €

Primes aux éleveurs

902 € Stuart Mcphee, Godolphin Snc.

180 € G.b. Partnership.

Temps total: 02'55"80

PRIX DU LIMOUSIN **2653** 5290

2.200 m

1

8 500 € (4 250, 1 700, 1 275, 850, 425) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas reçu une allocation de 6.000 cette année. Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

- 2487 ⁴ Almutawa, h, b, 6 ans, par Naaqoos (GB) et Izenina GB (Shareef Dancer USA), 59 k (561/2 k), Rodolphe Defontaine (D Alberca-Gavilan), R Defontaine (n° corde 6)
- Rombu De Llorda, h, b, 4 ans, par Callejero ARG et Erminza SPA (Humool USA), 57 k (53 k), Mme Montserrat Boada (Mlle O Lesly), Mme M Boada - (n° corde 7)

- La Zamtoff, f. b. 6 ans. par Zambezi Sun GB et Tirtoff (Anabaa USA), 551/2 k (53 k), Audouin (s) (Mlle A Le Lay), B Audouin (s) -(n° corde 4)
- **Jarrow IRE**, h, al, 11 ans, par Shamardal USA et Wolf Cleugh IRE (Last Tycoon IRE), 57 k (54 k), lan Raybould (*Mile K Raybould*), I Raybould (n° corde 1)
- Stallatina, f, b, 4 ans, par So You Think NZ et Sky Galaxy USA (Sky Classic CAN), $57^{1/2}$ k (56 k), \otimes , Mme Martine Defontaine (*J Plateaux*), Mme M Defontaine - (n° corde 5)
- **Venilla**, f, 4 ans, 551/2 k (56 k), Mile A Pelletant (*C Cadel*), Mile A Pelletant (n° corde 2)
 - **Be Safe**, h, 4 ans, 57 k, Mme J Proietti (*L Proietti*), Mme J Proietti (n° corde 3)

7 partants ; 34 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 496 €

Sans motif: Eric GER.

1

3

5

7

2.600 m

2

3

5

Condition spéciale : Artificier USA.

tête, 3 long, 5 long, 1 long, loin, 13 long.

4 250 € - 1 700 € - 1 275 € - 850 € - 425 €

Primes aux propriétaires :

1 419 € Almutawa.

730 € Rombu de Llorda.

425 € La Zamtoff.

283 € Jarrow Ire, prime non attribuée.

182 € Stallatina.

Primes aux éleveurs :

364 € Mme Montserrat Boada 60 € Ildefonso Leon-Sotelo Garcia.

Temps total: 02'28"30

Les Commissaires, après avoir entendu le représentant de l'entraîneur Alain COUETIL en ses explications, ont interdit au cheval ARTIFICIER de participer à la course, les mentions de vaccinations apposées sur le document d'identification, ne permettant pas d'établir qu'il avait reçu les deux injections constituant la primo-vaccination.

ROYAN LA PALMYRE

0528 203

Dimanche 22 juillet 2018

Commissaires des courses : Olivier FAURE - Lucien MARQUAIS -Guy VIEUILLE - Daniel BREJOU

PRIX RESTAURANT LES TROIS CANARDS 2654 5286

1.600 m

8 500 € (4 250, 1 700, 1 275, 850, 425) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant pas gagné cette année. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er juillet de l'année dernière inclus: 1 k. par 4.000 recus

- $\begin{array}{lll} \textbf{Seasonal (IRE)}, h, al, 6 \ ans, par \ Samum \ GER \ et \ Never \ Green \ (IRE) \ (Halling \ USA), 58 \ k \ (56^{1/2} \ k), \ Mme \ Delphine \ Destugue \ (\textit{J Catineau}), \ Mme \ D \ Destugue \ \ (n^\circ \ corde \ 7) \end{array}$
- Eliminator, h, b, 6 ans, par Desert Style IRE et Gallopade (Kendor), 58 k (551/2 k), Joel Dumartin (S Le Quilleuc), F Sanchez - (n° corde 2)
- **Bar Breacker**, h, b, 4 ans, par Motivator GB et Jade PER (Combsway USA), 57 k (53 k), Rohaut (s) (Mlle J Garcia), F Rohaut (s) (n° corde 1)
- **Levelyne**, f, b, 6 ans, par Hannouma (IRE) et Marlene Abla (Tot Ou Tard IRE), 581/2 k, Jerome Bourgeais *(G Le Devehat)*, J Bourgeais (n° corde 6)
- Hermangarde, f, gr, 4 ans, par Rajsaman et Hermanville IRE (Hurricane Run IRE), $59^{1/2}$ k ($55^{1/2}$ k), \otimes , Mme Sandrine Gavilan (Mlle C Cornet), Mme S Gavilan - (n° corde 5)
- Just The Way, h, 4 ans, 57 k, Y Reynaud (Y Barille), Mme AM Poirier - (n° corde 4)
- Per, h, 7 ans, 57 k, Mme C Papon (F Gavilan), Mme C Papon -(n° corde 3)

7 partants ; 28 eng. ; 7 part. déf. - Total des entrées : 280 €

2 long, 3/4 long, tête, 1,5 long, tête, 12 long.

4 250 € - 1 700 € - 1 275 € - 850 € - 425 €

Primes aux éleveurs

242 € Juan-Ignacio Escario Pascual. 80 € Suc. Gerard Rollain.

Temps total : 01'41"'00

Les Commissaires après avoir entendu les jockeys Yoann BARILLE (JUST THE WAY) arrivé 6ème et Melle Clara CORNET (HERMANGARDE) arrivé 5ème en leurs explications ont fait des observations au jockey Yoann BARILLE pour avoir en penchant vers la corde à environ 150m de l'arrivée géné malgré tous ses efforts pour l'éviter, la jument HERMANGARDE dans sa progression celle-ci ne pouvant toutefois obtenir un meilleur classement.

PRIX BAR PMU L'ABREUVOIR 2655 5285

(A réclamer)

2.300 m

8 500 € (4 250, 1 700, 1 275, 850, 425) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. Tout gagnant cette année portera 2 k. : de plusieurs courses.

- **Virgule Chope**, f, al, 3 ans, par Muhaymin USA et Harmony's Chope (Sin Kiang), $54^{1/2}$ k, (8.000), \otimes , Alain Chopard (*F Gavilan*), A Chopard (n° corde 6) 2367
- 2100 ² Qatar Diamond (GB), m, b, 3 ans, par Sinndar IRE et Visomiya (Rock Of Gibraltar IRE), 58 k (541/2 k), (10.000), Cheik Abdullah Bin Khalifa Al Thani (D Morin), F Rohaut (s) -(n° corde 3)
- Qatar Blue, f, al, 3 ans, par French Fifteen et Rawdah GB (Galileo IRE), 561/2 k (521/2 k), (10.000), Cheik Abdullah Bin Khalifa Al Thani (Mlle C Flechon), Y Durepaire (s) (n° corde 7)
- **Bella Liberta**, f, b, 3 ans, par George Vancouver USA et Sarma (Zamindar USA), 541/2 k, (8.000), Thomas Fourcy (S *Martino*), T Fourcy (n° corde 1) 2367
- 2367 ³ Needy Girl, f, b, 3 ans, par Rajsaman et Infinitely GB (Fantastic Light USA), 561/2 k, (8.000), Al Habbo Senoussi *(M Foulon)*, S Brogi (n° corde 4)
- 2308 ⁵ Ooby Douby, h, 3 ans, 56 k, (8.000), Mme V van den Broele (*Y Barille*), N Leenders (n° corde 2) 7
 - Kerchop, h, 3 ans, 56 k (52 k), (8.000), A Chopard (Mlle C Cornet), A Chopard - (n° corde 5)
- Kostharhoat, h, 3 ans, 56 k (541/2 k), (8.000), M Gilot (J Catineau), XL Le Stang - (n° corde 8)
- Atiu, f, 3 ans, 541/2 k, (8.000), G Reims (G Le Devehat), HA Pantall - (n° corde 9)

9 partants ; 29 eng. ; 2 eng. sup. - Total des entrées : 491 €

Eng. sup. : Kerchop, Atiu

1,5 long, encolure, 1/2 long, 1/2 long, encolure, 4,5 long, loin, 6,5 long. 4 250 € - 1 700 € - 1 275 € - 850 € - 425 €

Primes aux propriétaires :

2 433 € Virgule Chope.

973 € Qatar Diamond (gb).

730 € Qatar Blue.

486 € Bella Liberta 243 € Needy Girl.

Primes aux éleveurs :

1 002 € Alain Chopard.

- 400 € Umm Qarn Management Co. Ltd. 300 € Cheik Abdullah Bin Khalifa Al Thani.

200 € Eric Jupin.

100 € Ecurie de Montfort & Preaux.

Temps total: 02'26"80

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Yohann BARILLE en ses explications, lui ont adressé des observations pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache en levant son bras au-dessus de la ligne des épaules

PRIX DE GEMOZAC 2656 5287

(Cavalières et Gentlemen-riders)

2.300 m

3

4

8 500 € (4 250, 1 700, 1 275, 850, 425) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, ayant une valeur égale ou inférieure à 26 k. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 2.500 reçus cette année.

Pour Gentlemen-riders et Cavalières ; ceux n'ayant pas gagné cinq

- $\mbox{\bf Gyntka},$ f, b, 7 ans, par Peer Gynt JPN et Kalma (Hamas IRE), 68½ k (66½ k), \otimes , Alain Prudent (*Mr A Madamet*), J Boisnard (s) (n° corde 5)
- 2374 ⁵ Vemix, h, gr, 5 ans, par Carlotamix et Vesilia [Nombre Premier (GB)], 71 k, Mme Nathalie Walton (Mr A Lemer), W Walton -2 (n° corde 7)
- Rocna, f, b, 8 ans, par Nayef USA et Rock Chick GB (Halling 2313 USA), 641/2 k (61 k), Thierry Mercier (Mlle L Payet-Burin), T Mercier - (n° corde 8)
- **Levanto**, h, b, 10 ans, par Anabaa Blue (GB) et Sabana GER (Lavirco GER), 66 k ($64^{1/2}$ k), Joseph Cloerec (*Mlle E Barrier*), J Cloerec (n° corde 3)
- **1769** April Fire, f, al, 4 ans, par Naaqoos (GB) et Princesse Celine [Marchand De Sable (USA)], 651/2 k (631/2 k), ⊗, Jerome Bourgeais (*Mr B Bourgeais*), J Bourgeais (n° corde 2)
- Esla, f, 6 ans, 64^{1/2} k (63 k), \otimes , Mlle J Mercier (*Mlle J Mercier*), Mlle J Mercier (n° corde 1) 2312
- Simmantov, h, 5 ans, 67 k, ⊗, T Mercier (Mr T Mercier), T Mercier (n° corde 4) 2313
- 2312 ² Calipso Day, h, 6 ans, 68 k (66^{1/2} k), Sarl Ecurie Andre Pommerai (*Mlle T Menuet*), N Leenders (n° corde 9)

8 partants ; 38 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 343 €

Condition spéciale : Julie Du Puy Noir.

5 long, 2 long, nez, 3 long, tête, 3/4 long, 3/4 long.

4 250 € - 1 700 € - 1 275 € - 850 € - 425 €

Primes aux éleveurs :

323 € Yves Fremiot, Mme Yves Fremiot.

80 € Jerome Bourgeais

Temps total: 02'27"10

Les Commissaires après avoir entendu le représentant de l'écurie COUETIL ont déclaré la jument JULIE DUPUIS NOIR non partante pour vaccination non conforme

VITTEL

0906 203

4

5

Dimanche 22 juillet 2018

Commissaires des courses : Nelly CONTIGNON -Jean-Pierre LAURENT - Yann de BUYER - Michel CONTIGNON

2657 5369 PRIX PIERRE MELAN-MOUTET

1.300 m

12 500 € (6 250, 2 500, 1 875, 1 250, 625) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, n'ayant jamais gagné. Poids : 56 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 1.500 reçus.

Les Gentlemen-riders et Cavalières appelés à monter dans cette épreuve devront avoir gagné au moins dix courses.

- $\bf Andromache, f, b, 2$ ans, par Cockney Rebel IRE et Dolce La Hulpe GB (Kodiac GB), $54^{1/2}$ k (55 k), Mme Karin Gogl (*T Speicher*), K Kerekes (n° corde 8)
- 2207 3 Mirando, m, b, 2 ans, par Motivator GB et Mirrorblack (IRE) [Clodovil (IRE)], 57 k, Mme Ingrid Thau (M Berto), R Rohne (n° corde 2)
- Queen Monaco IRE, f, b, 2 ans, par Bungle Inthejungle GB et My Uptown Girl GB (Dubai Destination USA), 541/2 k, Jaber Abdullah (S Breux), E O'Neill (s) - (n° corde 5)
- 2407 ³ Ein Prosit IRE, f, al, 2 ans, par Gale Force Ten GB et Bigalo's Laura B IRE (Needwood Blade GB), 57^{1/2} k, Attilio Giorgi (*C Lecoeuvre*), A Giorgi (n° corde 9)
 - Takara Me, f, b, 2 ans, par Martillo GER et Tahiti Pearl GER (Samum GER), 541/2 k (53 k), Konstantin von Steuben (Mlle P Dominois), J Parize - (n° corde 7)
 - Asifa GER, f, 2 ans, 541/2 k, V Burgard (A Coutier), L Hammer-Hansen - (n° corde 4)
- Genevier, f, 2 ans, $54^{1/2}$ k, \otimes , M Figge (R Thomas), M Figge -2358 (n° corde 1)
- 2207 5 One Call Away, f, 2 ans, 541/2 k, Mlle V Frison (C Stefan), Mlle V Frison - (n° corde 6)
 - Hazana Laujac, f, 2 ans, 541/2 k, L Jean (B Flandrin), J Parize -(n° corde 3)

9 partants ; 19 eng. ; 2 eng. sup. - Total des entrées : 477 €

Eng. sup. : Takara Me, Genevier

courte tête, 1 long, tête, 1 long, 2,5 long, 4 long, 2 long, 6 long.

6 250 € - 2 500 € - 1 875 € - 1 250 € - 625 €

Primes aux propriétaires :

3 579 € Andromache

1 431 € *Mirando*.

1 073 € Queen Monaco Ire, prime non attribuée.

715 € Ein Prosit Ire, prime non attribuée.

357 € Takara Me.

Primes aux éleveurs :

1 474 € Mlle Larissa Kneip, Mlle Sandrine Grevet.

589 € Petra Bloodstock Agency Ltd.

187 € Albert Conneally, prime non attribuée.

125 € Golden Vale Stud, prime non attribuée.

147 € Konstantin Von Steuben. Temps total: 01'19"34

PRIX DU CENTRE DE PREPARATION 2658 5370 OMNISPORTS DE VITTEL

2.100 m

3

11 500 € (5 750, 2 300, 1 725, 1 150, 575) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté). Poids : 58 k. Tout gagnant portera 1 k.1/2; de plusieurs courses, 3 k. En outre, les chevaux n'ayant pas reçu 2.000 d'allocation recevront 2 k.

- **2209** ² **Plain Beau GB**, h, b, 3 ans, par Thewayyouare USA et Preveza (Dalakhani IRE), 58 k, Anton-Robert Baechler *(C Stefan)*, Mme C Whitfield (n° corde 2)
- 1918 ² Golden Hannie GER, f, al, 3 ans, par Lord Of England GER et Golden Lightning GER (Areion GER), 56^{1/2} k, Afp-Racing (*C Lecoeuvre*), H Grewe (n° corde 10) 2
- 2230 ⁵ Eleni, f, al, 3 ans, par Kendargent et Encore Merci (IRE) (Danehill Dancer IRE), 56^{1/2} k (55 k), Stall Dipoli (K Barbaud), W Hickst (n° corde 8)
- 1343 3 Creativity, f, b, 3 ans, par Motivator GB et Kirkinola GB (Selkirk USA), 561/2 k, Qatar Racing Limited (R Thomas), M Delzangles (n° corde 11)
- 2262 ³ Sana, f, gr, 3 ans, par Mastercraftsman IRE et Sanabyra (Kahyasi IRE), 56¹¹² k, S.a. Aga Khan (*M Berto*), A de Royer Dupre - (n° corde 6)
- 2335 5 Tango Whiskey, f, 3 ans, 541/2 k, Stall Allegra (C Santangelo), M Weber - (n° corde 3)
- Coral Slipper, f, 3 ans, $56^{1/2}$ k ($52^{1/2}$ k), Mme N Michler (Mlle M Waldhauser), M Krebs (n° corde 13) Virginias Princess IRE, f, 3 ans, 541/2 k (55 k), R Mezosi

(T Speicher), K Kerekes - (n° corde 7)

Sinouma, f, 3 ans, 541/2 k (53 k), J Montoya (Mlle P Dominois), 9 J Parize - (n° corde 4) 2335 4 Style De Nuit, h, 3 ans, 58 k, \otimes , H Bischoff (B Flandrin), 10 J Parize - (n° corde 5) 2209 3 Julietta, f, 3 ans, 561/2 k, A Renz (A Coutier), A Renz -(n° corde 1) Tornaldo GER, h, 3 ans, 56 k, ⊗, Stall Belar-Grande (A Polli), M Weber - (n° corde 12) Celeste GER, f, 3 ans, 541/2 k, C Thomas (S Breux), C Thomas - (n° corde 9) 13 partants ; 37 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 496 € Eng. sup. : Tango Whiskey 2 long, 1 long, courte encolure, 4 long, 2 long, encolure, 1 long, encolure, 4 5 750 € - 2 300 € - 1 725 € - 1 150 € - 575 € Primes aux propriétaires 3 293 € Plain Beau Gb, prime non attribuée 1 317 € Golden Hannie Ger, prime non attribuée 987 € *Eleni*. 658 € Creativity. 329 € Sana Primes aux éleveurs : 575 € Dominic J. Burke, prime non attribuée. 230 € Mme L. Kopylkov, prime non attribuée. 406 € Aleyrion Bloodstock Ltd. 406 € Yeguada de Milagro Sa. 90 € S.a. Aga Khan. Temps total: 02'13"39 PRIX MAGNUM LA RADIO 2659 5371 2.100 m 9 500 € (4 750, 1 900, 1 425, 950, 475) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant jamais reçu une allocation de 6.000. Poids: 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.500 reçus. Kohinur GB, f, b, 4 ans, par Dubawi IRE et Vita Nova IRE (Galileo IRE), 561/2 k, Al Asayl Bloodstock Ltd (S Breux), FH Graffard (s) - (n° corde 12) 1456 ² **Arktis GER**, f, b, 4 ans, par Jukebox Jury (IRE) et Antarctica GER (Acatenango GER), 58^{1/2} k, Valentin Burgard *(C Lecoeuvre)*, L Hammer-Hansen - (n° corde 9) 2 1109 4 Atasha GER, f, b, 4 ans, par Soldier Hollow GB et Atiara GER (Pivotal GB), 571/2 k, Gestut Ittlingen (R Thomas), W Hickst - (n° corde 8) Welan GER, h, bf, 4 ans, par Mamool IRE et Weissagung (FR) (Sagamix), 60 k, Mme Magdalena Trommershausen (A Coutier), 4 H Blume - (n° corde 5) **Saaryouni**, h, b, 4 ans, par Siyouni et Saaryeh GB (Royal Academy USA), 57 k (53 k), Vincent Durot (Mlle A Nicco), Mme R Philippon - (n° corde 10) 5 Bella Bijou GER, f, 4 ans, 591/2 k (58 k), Stall Turffighter (K Barbaud), D Fechner - (n° corde 15) 2036 6 Elio Ska, h, 4 ans, 59 k (561/2 k), \otimes , T Dettwiller (T Hautbois), 7 2153 Mme R Philippon - (n° corde 13) Salmonelle, f, 4 ans, 581/2 k (57 k), J Parize (Mlle P Dominois), 8 2448 J Parize - (n° corde 2) Silver Top, h, 4 ans, 63 k (59 k), R Meder (Mlle M Waldhauser), 2337 5 9 M Krebs - (n° corde 6) Silver Ring, h, 4 ans, 57 k, R Lorenz (T Speicher), P Baudry -10 (n° corde 11 Lovely Spirit, f, 4 ans, 561/2 k, D Duglas (B Flandrin), M Pitart -(n° corde 1) 2496 ⁵ Tango Golf, h, 4 ans, 57 k, E Huber (*C Santangelo*), Mme M Rotering - (n° corde 4) Anturo GER, h, 4 ans, 57 k, Stall Tomm (A Polli), W Himmel -Agrabah, f, 4 ans, 551/2 k (521/2 k), G Gerardin (MIIe O Pelissier), G Gerardin - (n° corde 3) The Last Fight, f, 4 ans, 551/2 k, Stall Hamilton (C Stefan), Mme C Whitfield - (n° corde 14) 15 partants ; 30 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 315 € Eng. sup. : Welan GER 4 long, 2 long, 2 long, 2 long, 1,5 long, 1 long, 3/4 long, 1/2 long, tête. 4 750 € - 1 900 € - 1 425 € - 950 € - 475 € Primes aux propriétaires : 2 040 € Kohinur Gb, prime non attribuée. 816 € Arktis Ger, prime non attribuée. 612 € Atasha Ger, prime non attribuée. 408 € Welan Ger, prime non attribuée. 204 € Saaryouni Primes aux éleveurs : 475 € Al Asayl Bloodstock Ltd, prime non attribuée. 190 € Valentin Burgard, prime non attribuée. 142 € Gestut Ittlingen, prime non attribuée. 95 € Gestut Haus Hahn, prime non attribuée. 101 € Haras de Beauvoir.

BREHAL

0307 204

Lundi 23 juillet 2018

Commissaires des courses : Hubert AVENEL -Jacques-Bernard GIRRES - Yves FLEURET - Jacques JOURDAN

PRIX AGRIAL POINT VERT 2660 5236 (Autres Que de Pur Sang) (E.)

2.850 m

2.300 m

9 500 € (4 750, 1 900, 1 425, 950, 475) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 2.000 reçus. Les chevaux n'ayant obtenu aucune allocation recevront 2 k.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

Ego Des Mottes, h, b, 4 ans, (AQ), par Sunday Break JPN et Puszta Des Mottes (Useful), 67 k, Isomaguy *(M Androuin)*, G Cherel - (n° corde 4)

2428 ² Etoile De Pretot, f, bf, 4 ans, (AQ), par Maresca Sorrento et Nesaboudka (Lights Out), 641 ² k, Mme Philippe Chemin (*M Delalande*), Chemin & Herpin (s) - (n° corde 2)

2549 ⁵ Enivrante, f, b, 4 ans, (AQ), par Saddex (GB) et Love Wisky (Mansonnien), 641/2 k, Ecurie Mirande (*C Sagot*), Mme Pacault - (n° corde 5)

Espoir Mome, h, b, 4 ans, (AQ), par Puit D'Or IRE et Sibelle Mome (Califet), 64 k, Planque (s) (V Bernard), J Planque (s) -(n° corde 6)

En Fin De Compte, f, b, 4 ans, (AQ), par Martaline GB et Melodie Valtat (Dom Alco), 641/2 k, Mlle Caroline Carrara (*J Da* Silva), Mlle C Carrara - (n° corde 7)

Epsilone Du Repas, f, 4 ans, (AQ), $62^{1/2}$ k, Chemin & Herpin (s) (Mr C Le Guevel), Chemin & Herpin (s) - (n° corde 1) Exauceur, h, 4 ans, (AQ), 64 k, P Confrere (M Rame), Mlle

A Blandeyrac - (n° corde 3)

7 partants ; 23 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 364 €

Eng. sup. : En Fin De Compte

4 long, 3 long, 2 long, 3 long, 2 long, 8 long.

4 750 € - 1 900 € - 1 425 € - 950 € - 475 €

Primes aux éleveurs :

997 € Earl Ecurie des Mottes.

399 € Philippe Chemin, Mme Philippe Chemin, Mlle Elodie Chemin, Mlle Justine Chemin

299 € Haras de Mirande.

199 € Mme Bernadette Deschere, Alexandre-Rene Deschere.

99 € Herve Spezza, Maxime Moczulski

PRIX DES ETABLISSEMENTS MIGNOT 2661 5235 (Autres Que de Pur Sang. - Femelles)

9 500 € (4 750, 1 900, 1 425, 950, 475) - dotation France Galop.

Pour pouliches de 3 ans, inscrites au Stud Book Autres Que de Pur Sang, nées et élevées en France, n'ayant jamais gagné ni reçu 7.000 en places. Poids: 64 k. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

Folatiere, f, gr, 3 ans, (AQ), par Al Namix et Trendy (Protektor GER), 62 k, Guy Cherel (*M Androuin*), G Cherel - (n° corde 1)

Fille De La Nuit, f, np, 3 ans, (AQ), par Indian Daffodil (IRE) et Perle Du Seuil (Sleeping Car), 62 k, Sebastien Berger (W Saraiva), B Lefevre - (n° corde 5)

2500 ⁵ Fun, f, al, 3 ans, (AQ), par Satri IRE et Tsigane D'Anjou (Sunshack GB), 64 k, Alain Vandenhove (M Viel), L Viel (s) -

Fana D'Oudairies, f, gr, 3 ans, (AQ), par Kapgarde et Ukalee (Equerry USA), 62 k, Comte Cedric de Gigou (*J Da Silva*), A Le Clerc (s) - (n° corde 7)

Foreine Vauzelle, f, b, 3 ans, (AQ), par Lord Du Sud et Laureine (Sleeping Car), 62 k, Mme Nathalie Lefevre (*E Etienne*),

B Lefevre - (n° corde 3)

Feline Moriviere, f, 3 ans, (AQ), 62 k, P Harroin (A Moriceau), R Chatel - (n° corde 6)

Finsburry, f, 3 ans, (AQ), 62 k (63 k), W Menuet (s) (N Terrassin), W Menuet (s) - (n° corde 4)

Force Marine, f, 3 ans, (AQ), 64 k, P Confrere (M Rame), P Confrere - (n° corde 9)

Fidgety, f, 3 ans, (AQ), 62 k, D Berra (M Delalande), D Berra -(n° corde 2)

9 partants ; 21 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 378 €

Eng. sup. : Force Marine

4 long, courte tête, 1/2 long, 6 long, tête, 8 long, 8 long, 6 long.

4 750 € - 1 900 € - 1 425 € - 950 € - 475 €

Temps total: 02'11"92

997 € Guy Cherel, Emmanuel Cherel.

399 € Sebastien Berger, Guy Berger.

299 € Gildas Vaillant.

199 € Comte Michel de Gigou, Mme Serge Provost.

99 € Mme François Beaudot

CAZAUBON BARBOTAN THERMES

Lundi 23 juillet 2018 0512204

Commissaires des courses :

PRIX DU DR DE RAQUINE ET CHRISTOPHE 2662 5293 **DUSSAU**

1.900 m

2

2.200 m

(Anglo-arabes)

8 000 € (4 000, 1 600, 1 200, 800, 400) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, inscrits au stud-book anglo-arabe, comptant 12,5 % ou plus de sang arabe, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné ni reçu 4.500 en places. Poids: 58 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 1.000 reçus. En outre, les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 2 k.; 25 %, 4 k.

Les remises de poids pour les Apprentis et les Jeunes Jockeys sont

2569 ⁵ **Muscat Roses Aa**, f, b, 3 ans, (AC), par No Risk At All et Muscade (Marly River), $56^{1/2}$ k (54 k), \otimes , Frederic Sanchez (*D Alberca-Gavilan*), F Sanchez - (n° corde 5)

Fanfare De Brejoux Aa, f, al, 3 ans, (AC), par Kap Rock et Lambada De Brejoux (Safir), 561/2 k (55 k), Christophe Pautier (Mlle L Le Pemp), C Pautier - (n° corde 1)

1938 ⁴ Forezienne Aa, f, al, 3 ans, (AC), par Vespone IRE et Pomme Du Forez (Apple Tree), 57^{1/2} k, Jean-Pierre Daireaux (*M Foulon*), JP Daireaux - (n° corde 8)

Nai Harn Aa, f, b, 3 ans, (AC), par Benevolo De Paban et La Fortuna (Chef De Clan), 541/2 k, Mme Ingrid Montenegro (RC Montenegro), Mme I Montenegro - (n° corde 2)

Lohot De Larachi Aa, h, al, 3 ans, (AC), par Vespone IRE et Pearl Pontadour (Jebeland Pontadour), 58 k, Mlle Marion Benoit (C Cadel), F Lagarde - (n° corde 6)

Fairyline D'Ayza Aa, f, 3 ans, (AA), 521/2 k (481/2 k), Mme M Prunet-Foch (MIII M Lanave), Mme M Prunet-Foch -(n° corde 9)

Jaune Et Noire Aa, f, 3 ans, (AA), 521/2 k, Scea Haras de Peyre (G Bon), E Papon - (n° corde 7)

Solilou Aa, f, 3 ans, (AA), 521/2 k (481/2 k), D Lacassagne (Mlle C Flechon), Mlle M Chiampo - (nº corde 4)

Farewell La Barde Aa, m, 3 ans, (AA), 54 k, ⊗, T de Lauriere (A Werle), T de Lauriere - (n° corde 3)

9 partants ; 11 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 27 €

2 long, nez, 1/2 long, 13 long, 3/4 long, 1 long 1/4.

4 000 € - 1 600 € - 1 200 € - 800 € - 400 €

Primes aux éleveurs :

840 € Francis Montauban

336 € Sc Brejoux-Elevage. 252 € Mme Marie-Caroline Coyne, Paul Coyne

168 € Mme Isabelle Grard, Mme Philippe Le Tellier.

84 € Scea de L'Arachi.

PRIX WILLIAM DUFOUR ET MARC DUGAS 2663 5292

(Cavalières et Gentlemen-riders)

8 500 € (4 250, 1 700, 1 275, 850, 425) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant pas gagné 8.000, depuis le 1er aout de l'année dernière inclus. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées en victoires et places, depuis le 1er aout de l'année dernière inclus : 1 k. par 2.000 reçus.

Pour Gentlemen-riders et Cavalières.

2362 ³ Chic Boy, h, al, 5 ans, par Grand Couturier GB et Madit Cheria [Le Triton (USA)], 67 k, Arnaud Daguinos (Mr JD Manceau), C Cheminaud - (n° corde 1)

Markovo (GB), m, al, 4 ans, par New Approach IRE et Nitza (Indygo Shiner USA), 69 k, Bernard Braka (*Mr Q Sogorb*), P Sogorb - (n° corde 7) 2345

Goalfire, h, b, 10 ans, par Slickly et Grande Fiore GER (Lando GER), 69 k (67 $^{1/2}$ k), \otimes , Pierrick Le Geay (*Mile L Le Geay*), P Le 2297 Geay - (n° corde 3)

Akram, m, al, 5 ans, par Medicean GB et Vittoria Vetra (GB) (Danehill Dancer IRE), 67 k (651/2 k), Paolo Martometti (*Mlle H Sourbe*), A Clement (s) - (n° corde 6)

Bloumeri, h, b, 5 ans, par Blue Bresil et Merimee [Marchand De Sable (USA)], 69 k, Mlle Fanny Guedj (*Mr A Lemer*), T Lemer - (n° corde 2)

Lady Spring, f, 4 ans, $66^{1/2}$ k, \otimes , Mme F Le Dantec (*Mr H Gourdain*), R Aon Picardo - (n° corde 9)

Delegato, h, 4 ans, 66 k (641/2 k), JL Pelletan (*Mme I Montenegro*), JL Pelletan - (n° corde 5)

Cabidochop, h, 9 ans, 66 k (641/2 k), T Roumazeilles (Mlle L Mura), T Roumazeilles - (n° corde 8)

8 partants ; 18 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 218 €

Sans motif: Vasygro.

1 long 1/4, 2 long, 3 long, tête, 2,5 long, 7,5 long.

4 250 € - 1 700 € - 1 275 € - 850 € - 425 €

807 € Ecurie Biraben, Mme Eliane Vayssier, Mlle Lisa Biraben-Loustau.

238 € Haras de Bernesq. 161 € Robert Haim.

80 € Mlle Fanny Guedj Temps total: 02'17"05

CHANTILLY

0002 204

Lundi 23 juillet 2018

Terrain léger

Commissaires des courses : Amaury de LENCQUESAING -Nicole BRAEM - Géraldine REILLE-VILLEDEY - Daniel CHAILLOU

PRIX ALBINE 2664 717

(Handicap. - Femelles)

1 800 m

2

55 000 € (27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100)

Pour pouliches de 3 ans.

. Un souvenir sera offert au propriétaire de la pouliche gagnante par FRANCE GALOP.

Référence: +20.

2210 ⁴ Made To Lead, f, b, 3 ans, par Linngari IRE et Magic Artiste (Art Sebal USA), 59 k (591/2 k), Mlle Sarah Lellouche *(T Piccone)*, F Chappet - (n° corde 8)

2188 ² Telepathy (FR), f, b, 3 ans, par Bated Breath GB et Teepee JPN (Deep Impact JPN), 56 k (561/2 k), Famille Niarchos (S Pasquier), FH Graffard (s) - (n° corde 5)

2256 2 Strong And Stable, f, b, 3 ans, par Motivator GB et Adjudicate GB (Dansili GB), 57½ k (58 k), Andrew Black *(M Barzalona)*, Mme P Brandt - (n° corde 1)

2210 ² Roksaneh, f, al, 3 ans, par Kendargent et Ramora USA (Monsun GER), 58 k (581/2 k), Mme Andre Fabre (*V Cheminaud*), À Fabre (s) - (n° corde 12)

Silvery Mist, f, gr, 3 ans, par Stormy River et Misty Heights GB (Fasliyev USA), 55 k (551/2 k), Roy Racing Ltd *(G Benoist)*, F Chappet - (n° corde 11)

2210 ³ Tenue De Soiree, f, b, 3 ans, par Most Improved (IRE) et Offbeat Fashion IRE (Rock Of Gibraltar IRE), 551/2 k (56 k), Ecurie Pandora Racing (FX Bertras), F Rohaut (s) - (n° corde 6)

2164 ⁷ Chichi One, f, b, 3 ans, par Spirit One et La Chichina (Chichicastenango), 551/2 k (56 k), Scea Ecurie Bader (A Lemaitre), P Demercastel - (n° corde 3)

2401 3 Shenoya, f, 3 ans, 58 k (581/2 k), Mme O Fau (ALEX Roussel), N Leenders - (n° corde 15)

2319 ² **Victoria's Angel (IRE)**, f, 3 ans, 56 k (56^{1/2} k), M Abulhoul (*A Badel*), HF Devin (s) - (n° corde 9) 2280 4 Minnehaha, f, 3 ans, 54 k (541/2 k), Ecurie Billon (MIIe

A Massin), Y Barberot (s) - (n° corde 4)

1916 Rousse (GB), f, 3 ans, 55 k (551/2 k), Mme H Vesela (T Bachelot), V Luka - (n° corde 13)

2401 6 **Flechette**, f, 3 ans, 54 k (541/2 k), R Brard (*J Moutard*), JM Lefebvre (s) - (n° corde 7) 2286 ³ Floravise, f, 3 ans, 59 k (591/2 k), PR Nicolas (A Hamelin), E Caroux - (n° corde 10)

236] River Cannes, f, 3 ans, 58 k (581/2 k), Mme S Castanheira

(C Lecoeuvre), T Castanheira (s) - (n° corde 16) 1396 1 So You Sweet IRE, f, 3 ans, 531/2 k (54 k), Mme E Franchini (A Chesneau), A&G Botti (s) - (n° corde 18)

2034 ⁵ One Cool Dancer, f, 3 ans, 56^{1/2} k (57 k), P Hendrickx (C Soumillon), T Clout - (n° corde 14)

2110 ³ Poevai GER, f, 3 ans, 56^{1/2} k (57 k), C Guy (*I Mendizabal*), S Brogi - (n° corde 2)

17 partants ; 43 eng. ; 18 part. déf. - Total des entrées : 3 223 €

Sans motif: Oykel.

Chev. élim. : Land Of Fire IRE, Intense Emotion (IRE), Lanana, Jojova, Story Beains.

encolure, 1/2 long, 1 long 1/4, 1 long, 1 long 1/4, 1/2 long, 3/4 long, 1/2 long,

27 500 € - 10 450 € - 7 700 € - 4 400 € - 2 200 € - 1 650 € - 1 100 €

Primes aux propriétaires :

15 749 € Made To Lead.

5 984 € *Telepathy (fr)*, prime non attribuée. 4 409 € *Strong And Stable*.

2 519 € Roksaneh

1 259 € Silvery Mist. 944 € Tenue de Soiree.

629 € Chichi One.

LXXVII BO 2018/15 - plat

7

3

6 487 € Earl Haras du Taillis, Bernhard Wenger.

1 045 € Suc. S. Niarchos, prime non attribuée.

1 816 € Chasemore Farm Llp.

1 037 € Ecurie Peregrine Sas.

518 € Haras D'Etreham.

259 € Hubert Honore, Pietro Di Pietro. 259 € Emmanuel Le Roux.

Temps total: 01'50"22

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX DE BOASNE 2665 719

1.800 m

4

5

6

(Jockeys et Jeunes Jockeys)

25 000 € (12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant jamais gagné. Poids: 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix

2168 ² La Medicis, f, b, 3 ans, par Medecis (GB) et Latona (Kendor), 56^{1/2} k (57 k), John Goelet (A Moreau), M Delzangles (n° corde 12)

2223 ³ Dramatic Device GB, m, b, 3 ans, par Dansili GB et Surprise Moment IRE (Authorized IRE), 58 k (57 k), ⊗, Godolphin Snc (Mile A Foulon), A Fabre (s) - (n° corde 2) 2

2133 ² Miss Aiglonne (GB), f, al, 3 ans, par Dawn Approach IRE et Aiglonne USA (Silver Hawk USA), 561/2 k (57 k), Famille Moussac (*LP Beuzelin*), HF Devin (s) - (n° corde 9) 3

Version Toujours, f, b, 3 ans, par Le Havre (IRE) et Version Originale [Poliglote (GB)], 561/2 k (57 k), Ecurie D'Haspel (M Pelletan), M Delcher Sanchez - (n° corde 8)

2357 ⁵ Stratege, m, al, 3 ans, par Dutch Art GB et King's Doll IRE (King's Best USA), 58 k (581/2 k), Ecurie Jml Racing (*J Tastayre*), N Clement (s) - (n° corde 7)

2281 ⁵ Dumas GER, h, 3 ans, 58 k (58^{1/2} k), Gestut Haus Ittlingen (F Panicucci), JP Carvalho - (n° corde 6)

Tennessee Song, m, 3 ans, 58 k (57 k), B Desespringalle (*Mme A Ceccarello*), Mme MC Chaalon - (n° corde 10) 7 8

Rose In March, f, 3 ans, 561/2 k (551/2 k), P Rayez (Mlle F Valle Skar), FX Belvisi - (n° corde 11)

Une Saonoise, f, 3 ans, 561/2 k (57 k), E Bernhardt (J Claudic), 9 Mlle L Dieudonne - (n° corde 4) 10

Horse Boreal, h, 3 ans, 56 k (561/2 k), MIIe E Schmitt (T Speicher), MIIe E Schmitt - (n° corde 3)

10 partants ; 31 eng. ; 2 eng. sup. - Total des entrées : 2 295 €

Eng. sup.: Version Toujours, Dumas GER

Certf. vétérinaire : Arctic Cercle GER, El Manifico.

1 long, 1/2 long, 1 long 1/4, 3/4 long, 2 long, 5 long, tête, 6 long, 3,5 long. 12 500 € - 5 000 € - 3 750 € - 2 500 € - 1 250 €

Primes aux propriétaires :

7 158 € La Medicis.

2 863 € Dramatic Device Gb, prime non attribuée.

2 147 € Miss Aiglonne (gb).

1 431 € Version Toujours.

715 € Stratege.

Primes aux éleveurs :

2 948 € John Goelet.

500 € Godolphin, prime non attribuée. 589 € Haras du Mezeray S.a., Ecurie Skymarc Farm.

589 € Haras D'Haspel

196 € Ecurie Skymarc Farm.

Temps total: 01'52"76

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX DES BLANCS SABLONS 2666 722

3.000 m

2

(A réclamer)

23 000 € (11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids**: **56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Zand Shark, h, bf, 3 ans, par Footstepsinthesand GB et Last Cast (Marju IRE), 59 k (59 $^{1/2}$ k), (26.000), Finn Blichfeldt (*M Barzalona*), Mme P Brandt - (n° corde 5)

1221 ² Good Question, h, b, 3 ans, par Manduro GER et Question Of Time (Olden Times GB), 59 k (591/2 k), (26.000), Mme Magalen Bryant (*I Mendizabal*), Y Barberot (s) - (n° corde 10)

Quinze Vingts, h, b, 3 ans, par Whipper USA et Vocatine (IRE) (Royal Applause GB), 56 k ($53^{1/2}$ k), (18.000), Boutin (s) (*Mlle M Michel*), M Boutin (s) - (n° corde 9)

Win Vic, h, b, 3 ans, par Alex The Winner USA et Matsot (Maresca Sorrento), 56 k (56½ k), (18.000), \otimes , Mme Sylvie Uzzan (Y Take), S Kobayashi (s) - (n° corde 8)

2378 ¹ Ficus, h, b, 3 ans, par Redback GB et Muscadet GER (Singspiel IRE), 56 k (561/2 k), (18.000), ⊗, Guy Ardrino (F Lefebvre), F Cellier - (n° corde 3)

 $\textbf{Speed},\ h,\ 3$ ans, 59 k (56½ k), (26.000), S Shiina (Mlle A Massin), H Shimizu - (n° corde 2)

Bopolo, h, 3 ans, $57^{1/2}$ k ($55^{1/2}$ k), (22.000), J Hodiesne (*Q Perrette*), P Leblanc - (n° corde 7)

Slewdra, f, 3 ans, 56 k (561/2 k), (22.000), F Kennel (S Maillot), 2335 F Kennel - (n° corde 1)

Le Mecene (IRE), n, 3 ans, 56 k (54 k), (18.000), E Bernhardt (*A Chesneau*), Mlle L Dieudonne - (n° corde 11) **Inazuma IRE**, h, 3 ans, 56 k (55 k), (18.000), ⊗, Mme S Uzzan

(J Moutard), S Kobayashi (s) - (n° corde 4) Kincade, m, 3 ans, 56 k (561/2 k), (18.000), Mm Racing (F Veron), M Munch - (n° corde 6)

11 partants ; 21 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 1 232 €

 $1\ \mathsf{long}\ \mathsf{1/4}, \mathsf{11}\ \mathsf{long}, \mathsf{courte}\ \mathsf{t\hat{e}te}, \mathsf{3/4}\ \mathsf{long}, \mathsf{7}\ \mathsf{long}, \mathsf{6}\ \mathsf{long}, \mathsf{4}\ \mathsf{long}, \mathsf{30}\ \mathsf{long}, \mathsf{loin}.$ 11 500 € - 4 600 € - 3 450 € - 2 300 € - 1 150 €

Primes aux propriétaires :

6 586 € Zand Shark.

2 634 € Good Question.

1 975 € Quinze Vingts 1 317 € Win Vic.

658 € Ficus.

Primes aux éleveurs :

1 808 € Mathieu Daguzan-Garros.

1 085 € Mme Magalen Bryant.

813 € Boutin (s).

542 € David Uzzan, Mlle Leslie Uzzan, Mlle Alexia Uzzan

271 € Hyperion Sarl.

Quinze Vingts, réclamé 18.950,00 € par son propriétaire.

Good Question, réclamé 30.222,00 € par GEORGES DUCA

Zand Shark, réclamé 36.336,00 € par BERNARD GIRAUDON.

Temps total: 03'15"99

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

2667 720 PRIX DE LA CAPITAINERIE

1.600 m

(Handicap)

40 000 € (20 000, 7 600, 5 600, 3 200, 1 600, 1 200, 800)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches 3 ans, ayant couru au moins une fois dans une course à conditions Classe 1, ou une course de catégorie

La référence applicable dans ce Handicap sera fixée entre +15 et +17. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Référence: +17.5

 $\pmb{Monargent}, h, gr, 3$ ans, par Kendargent et Monava (El Prado IRE), 541/2 k (55 k), Nigel Elwes (*R Thomas*), FH Graffard (s) -(n° corde 1)

2286 ⁵ Princess Gold, f, gr, 3 ans, par Style Vendome et Princess Love (Verglas IRE), 57¹¹² k (58 k), ⊗, Jacques-Eric Strauss (*S Pasquier*), F Rohaut (s) - (n° corde 5)

Fou Rire IRE, f, b, 3 ans, par Iffraaj GB et Dolled Up IRE (Whipper USA), 581/2 k (59 k), Mme Anne-Marie Hayes (*T Piccone*), F Chappet - (n° corde 6)

Sandyssime, h, no, 3 ans, par Camelot GB et Sandy Light (IRE) (Footstepsinthesand GB), 53 k (52 k), Moreno Meiohas (Mlle D Santiago), A&G Botti (s) - (n° corde 2)

2253 ³ Baillolet, m, b, ³ ans, par Le Havre (IRE) et Coutances GB (Shamardal USA), ⁵⁸ k (581/2 k), Gerard Augustin-Normand (*M Barzalona*), Mme P Brandt - (n° corde 8)

2286 ⁶ Zanzi Win, h, b, 3 ans, par Zanzibari USA et Go To Win (Coroner IRE), 571/2 k (58 k), Ecurie Etoile N.v. (V Cheminaud), JPH Dubois - (n° corde 9)

2286 ² Ivirka, f, al, 3 ans, par Mastercraftsman IRE et Akrivi IRE (Tobougg IRE), 52 k (51 k), Ecurie Skymarc Farm (MIIe M Michel), C Laffon-Parias - (n° corde 10)

Black Cat, h, 3 ans, 551/2 k (56 k), Ecurie Haras du Cadran (F Veron), C&Y Lerner (s) - (n° corde 4)

Epouville, f, 3 ans, 59 k (591/2 k), G Augustin-Normand (C Demuro), JC Rouget (s) - (n° corde 3)

Galouska, f, 3 ans, 541/2 k (531/2 k), A Louis-Dreyfus (Mlle C Pacaut), D Smaga - (n° corde 7)

10 partants ; 25 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 2 292 €

1/2 long, 1 long, courte encolure, encolure, 3/4 long, 1/2 long, 3/4 long, courte

20 000 € - 7 600 € - 5 600 € - 3 200 € - 1 600 € - 1 200 € - 800 €

Primes aux propriétaires :

- 11 454 € Monargent
- 4 352 € Princess Gold
- 3 207 € Fou Rire Ire, prime non attribuée.
- 1 832 € Sandyssime
- 916 € Raillolet
- 687 € Zanzi Win.
- 458 € Ivirka.

Primes aux éleveurs :

- 4 718 € Nigel Elwes
- 2 689 € Sca Elevage de Tourgeville, Jacques-Eric Strauss. 560 € Knocktoran Stud, prime non attribuée.
- 503 € Daniel Malingue.
- 377 € Franklin Finance S.a.
- 283 € Haras de Grandcamp Earl.
- 125 € Stilvi Compania Financiera S.a.

Temps total: 01'38"77

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX DE BAILLON 2668 721

1.600 m

2

3

4

5

(A réclamer. - Jockeys et Jeunes Jockeys)

23 000 € (11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids**: **56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Pour Jockeys et Jeunes Jockeys n'ayant pas, cette année, gagné 10 courses (France et Etranger).

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix

- 2319 ⁵ Greaty Lion, f, b, 3 ans, par Pedro The Great USA et Malacca Straits GB (Cacique IRE), 591/2 k (581/2 k), (26.000), Torsten Raber (Mlle A Foulon), V Luka (n° corde 4)
- Imaginary Move GER, f, b, 3 ans, par Wiener Walzer GER et Imagery GER (Monsun GER), 56 k (561/2 k), (22.000), Lebeau Racing (F Panicucci), JP Carvalho (n° corde 7) 2284
- **Vadlana**, f, b, 3 ans, par Approve IRE et Vanozza (Dylan Thomas IRE), $56^{1/2}$ k ($55^{1/2}$ k), (18.000), Peter Aregger (Mlle Z Pfeil), Mlle B Renk (n° corde 1)
- **Astrachem (IRE)**, h, b, 3 ans, par Zebedee GB et Daidoo IRE (Shamardal USA), 56 k ($56^{1/2}$ k), (18.000), Baudron (s) (T Speicher), L Baudron (s) (n° corde 6) 2439
- Match Style, m, gr, 3 ans, par Style Vendome et Balle De Match (IRE) (Peintre Celebre USA), 59 k (591/2 k), (26.000), Paolo Zambelli (*T Huet*), A&G Botti (s) (n° corde 5)
- Dragon's Teeth IRE, h, 3 ans, 591/2 k (60 k), (22.000), ⊗, ME Uzan (J Claudic), R Le Gal - (nº corde 3)
- 2214 3 Kenshow, f, 3 ans, 56 k (561/2 k), (22.000), C Bodin (J Monteiro), N Caullery - (n° corde 9)
- Para El Futuro (FR), f, 3 ans, 56 k (561/2 k), (22.000), W Engelbrecht-Bresges (*T Thulliez*), N Clement (s) (n° corde 8) 8 Assimile (IRE), h, 3 ans, 571/2 k (58 k), (22.000), Hambleton R. Ltd lii/mme Burke (*LP Beuzelin*), KR Burke - (n° corde 2)

9 partants ; 25 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 1 437 €

Eng. sup. : Imaginary Move GER

courte encolure, 1 long 1/4, 1,5 long, 1 long 1/4, encolure, 1 long 1/4, 1/2 lona 3/4, 3 lona

11 500 € - 4 600 € - 3 450 € - 2 300 € - 1 150 €

Primes aux propriétaires :

- 6 586 € Greaty Lion
- 2 634 € Imaginary Move Ger, prime non attribuée.
- 1 975 € Vadlana.
- 1 317 € Astrachem (ire).
- 658 € Match Style

Primes aux éleveurs :

- 2 712 € Harry Parkes.
- 460 € Stall Ullmann, prime non attribuée.
- 542 € Haras de Beauvoir. 361 € Reinhard Stockli, Manfred Wurtenberger. 271 € Gerard L. Ferron, Marc Cochet.

Imaginary Move GER, réclamée 23.888,00 € par son propriétaire.

Greaty Lion, réclamée 30.559,00 € par son propriétaire.

Temps total: 01'40"16

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

A l'issue de la course, les Commissaires ont entendu en leurs explications les jockeys Jérémie MONTEIRO, Louis-Philippe BEUZELIN et Jerôme CLAUDIC sur un incident survenu à environ 200 mètres du poteau de l'arrivée.

De l'examen du film de contrôle et de l'audition des jockeys précités, il ressort que le jockey Jérémie MONTEIRO (KENSHOW) avait voulu s'infiltrer entre 2 concurrents sans en avoir l'espace suffisant. L'incident constaté n'ayant eu toutefois aucune conséquence sur l'ordre d'arrivée de la course.

Pour ce motif, les Commissaires ont adressé des observations au jockey Jérémie MONTFIRO

PRIX DU RU DE SUZE 2669 723

1.600 m

(Handicap de catégorie divisé)

(F.)

Première épreuve

21 000 € (10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Référence: +30.

- 2151 ² Esteem Aunay, f, bf, 4 ans, par Spirit One et Bird Of Honor GB (Mark Of Esteem IRE), 561/2 k (57 k), Clement Frecelle (*C Soumillon*), JF Doucet (s) (n° corde 7)
- **Dawn Promise**, m, b, 4 ans, par Elusive City USA et Nice Matin USA (Tiznow USA), 551/2 k (56 k), Jean-Vincent Toux (*A Lemaitre*), JV Toux (n° corde 4)
- 2025 4 Gold Penny, f, b, 4 ans, par Dr Fong USA et Street Money (IRE) (Mark Of Esteem IRE), 581/2 k (571/2 k), Robert Ng (Mlle D Santiago), A&G Botti (s) - (n° corde 5)
- **Divine Leone**, f, np, 4 ans, par Spirit One et Nera Zilzal IRE (Zilzal USA), 58 k $(58^{1/2}$ k), Le Haras de la Gousserie (*M Barzalona*), M Boutin (s) (n° corde 13) 2420
- Kadnikov, h, b, 4 ans, par Henrythenavigator USA et Varsity GB (Lomitas GB), 58 k (581/2 k), Gilles Delepau (*L Boisseau*), 2346 N Bellanger - (n° corde 2)
- Rajeline, f. 4 ans, 57 k (56 k), JP Vanden Heede (Mile C Pacaut), M Boutin (s) (n° corde 14)
- **1922** ⁴ **Absolute Summer**, f, 4 ans, 55 k (55¹/² k), ⊗, JP Simard (*T Bachelot*), S Labate (s) (n° corde 18)
- Delicieux, h, 4 ans, 551/2 k (56 k), Mme P Bergoin (J Moutard), 2266 JM Lefebvre (s) - (n° corde 10)
- **Sapotille**, f, 4 ans, $55^{1/2}$ k ($54^{1/2}$ k), \otimes , Haras des Sablonnets (*Q Perrette*), M Brasme (n° corde 16)
- Oncle Fernand, h, 4 ans, 581/2 k (59 k), ⊗, C Bauer (F Veron), C Bauer - (n° corde 3)
- Al Mansor (IRE), h, 4 ans, 551/2 k (56 k), Ecurie Michel Doineau (*G Benoist*), P&F Monfort (s) (n° corde 12) 2445 ⁵ Berlin Calling (IRE), f, 4 ans, 58^{1/2} k (59 k), Stall Herb (*C Lecoeuvre*), G Geisler - (n° corde 9)
- Dibazari, h, 4 ans, 591/2 k (571/2 k), E Tanghetti (A Chesneau), 2343
- A&G Botti (s) (n° corde 11) 2445 ⁴ Arpani, f, 4 ans, 56 k (561/2 k), \otimes , C Garnier (S Pasquier), T Castanheira (s) - (n° corde 8)
- Rise Hit, m, 4 ans, 60 k (601/2 k), D Dumoulin (F Lefebvre), R Le 2266 Gal - (n° corde 17)
- 2222 2 New Hero, h, 4 ans, 59 k (591/2 k), \otimes , T Raber (A Coutier),
- C Fey (s) (n° corde 6) **Dandy Place IRE**, m, 4 ans, 591/2 k (60 k), B Beaunez (*V Cheminaud*), B Beaunez (n° corde 15)

17 partants ; 32 eng. ; 18 part. déf. - Total des entrées : 1 145 €

Condition spéciale : Rainbow Black GB.

Chev. élim. : Pic A Sou.

1,5 long, 4,5 long, courte encolure, 1/2 long, 3/4 long, 3/4 long, encolure, 1 long 1/4, 1 long 1/4.

10 500 € - 4 200 € - 3 150 € - 2 100 € - 1 050 €

Primes aux propriétaires :

- 4 510 € Esteem Aunay
- 1 804 € Dawn Promise
- 1 353 € Gold Penny.
- 902 € Divine Leone.
- 451 € Kadnikov.

Primes aux éleveurs :

- 2 251 € Clement Frecelle, Pascal Reaute
- 900 € Guv Heald.
- 1 013 € Earl Haras de la Gisloterie.
- 675 € Le Haras de la Gousserie.
- 150 € Ecurie Haras du Cadran, Jean-Louis Blot, Scea Bissons.

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires, après avoir entendu l'entraîneur Renstal FLORYN en ses explications, ont interdit au poulain RAINBOW BLACK de participer à la course, les mentions de vaccinations fixées par l'article 135 du Code des Courses au Galop portées sur le document d'identification n'étant pas conformes (vignette et No de lot manquants).

PRIX DU MONT DE PO 2670 718

(A réclamer)

1.000 m

2

3

4

5

6

23 000 € (11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

- 2383 ² Pardon My French IRE, m, b, 2 ans, par Kodiac GB et Redstone Dancer IRE (Namid GB), 61 k (61^{1/2} k), (26.000), Mme Theresa Marnane (*A Hamelin*), M Palussiere (n° corde 3)
- 2414 ⁴ Eleven O Two, f, b, 2 ans, par Rio De La Plata USA et Khandaar IRE (Xaar GB), 56 k (561/2 k), (22.000), Sebastian Jonas Weiss (A Badel), HF Devin (s) (n° corde 2)
- 2383 ⁴ Cape Florida GB, f, bf, 2 ans, par Cape Cross IRE et Alys Love GB (New Approach IRE), 571/2 k (58 k), (26.000), Javier Maldonado Trinchant (*C Soumillon*), M Delcher Sanchez -(n° corde 1)
 - Hit The Track Jack GB, h, b, 2 ans, par Swiss Spirit GB et Athania IRE (Fath USA), 59 k (56 k), (26.000), Julien Caullery (*J Monteiro*), N Caullery (n° corde 5)
- **George's Love**, f, b, 2 ans, par George Vancouver USA et Sharp's Love IRE (Fasliyev USA), 56 k (56½ k), (22.000), Didier Henri Dubois (*M Nobili*), D Windrif (n° corde 6)
- 995 ⁴ Goutte De Lune, f, 2 ans, 56 k (56½ k), (22.000), C Plisson (*J Claudic*), C Plisson (n° corde 4)
 6 partants; 14 eng.; 6 part. déf. Total des entrées: 542 €

encolure, 2,5 long, 3,5 long, 10 long, courte encolure.

11 500 € - 4 600 € - 3 450 € - 2 300 € - 1 150 €

Primes aux propriétaires

- 6 586 € Pardon My French Ire, prime non attribuée.
- 2 634 € *Eleven O Two*. 1 975 € *Cape Florida Gb*, prime non attribuée
- 1 317 € Hit The Track Jack Gb, prime non attribuée.
- 658 € George'S Love.

Primes aux éleveurs

- 1 150 € Ken Lynch, prime non attribuée. 1 085 € Patrick Chedeville, Louis Chaulet, Gilles Martragny.
- 345 € Usk Valley Stud, prime non attribuée.
- 230 € Ftp Equine Holdings Ltd, prime non attribuée. 271 € Equine Advisory Agency.

Pardon My French IRE, réclamé 27.012,00 € par son propriétaire.

Eleven O Two, réclamée 33.000,00 € par ECURIES SERGE STEMPNIAK.

Temps total: 00'58"52

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX DU PAIN DE SUCRE 2671 724

1.600 m

1

2

5

6

9

(Handicap de catégorie divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

19 000 € (9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'ayant pas, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, reçu une allocation de 10.000

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 30 k

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Référence: +36,5

- Teryag, h, gf, 4 ans, par Holy Roman Emperor IRE et Luna Tune 2266 (Green Tune USA), 60 k (601/2 k), Philippe Ezri (*G Benoist*), D&P Prod'Homme (s) - (n° corde 8) **La Fibrossi**, f, b, 4 ans, par Myboycharlie IRE et Tamada GB (Lucky Story USA), 60 k (59 k), Jean-Pierre Vanden Heede (*Mlle*
- M Michel), M Boutin (s) (n° corde 7)
- 2451 5 Go Milady, f, b, 4 ans, par Evasive GB et Go To Win (Coroner IRE), 541/2 k (551/2 k), Daniel Dumoulin (F Lefebvre), G Courbot (n° corde 18)
- Nuit De Mai, f, b, 4 ans, par Evasive GB et Pixy (GB) (Pivotal GB), 581/2 k (59 k), Mlle Valerie Kientz (*J Claudic*), L Bouldoires -2448 4 (n° corde 16)
- Killing Joke, h, no, 4 ans, par Sageburg (IRE) et Zanyeva IRE (Oasis Dream GB), 57 k (571/2 k), ⊗, Jean-Pierre Vanden Heede (A Badel), M Boutin (s) (n° corde 4) 2267
- Tibelo, h, 4 ans, 571/2 k (58 k), P&F Monfort (s) (C Soumillon), 2448 P&F Monfort (s) - (n° corde 11)
- Neelanjali, f, 4 ans, 60 k (601/2 k), G Baton (M Barzalona), 7 2447 E Wianny - (n° corde 2) 8
- Petite Milanaise, f, 4 ans, 591/2 k (60 k), L Mirto (T Piccone), 2222 S Labate (s) - (n° corde 9)
- Terre D'Ange, f, 4 ans, 551/2 k (541/2 k), Mme D Andre (Mile A Massin), S Morineau (n° corde 6)
- Bello Ciao, h, 4 ans, 57 k (571/2 k), Mlle C Ternynck (C Lecoeuvre), S Jesus (n° corde 17) 10

- Jackson En Bois, h, 4 ans, 571/2 k (561/2 k), E Bernhardt 2267 (A Chesneau), E Bernhardt - (n° corde 3)
- Sunderia, f, 4 ans, 60 k (601/2 k), Mme S Allouche (S Maillot), 2266 Mme S Allouche - (n° corde 15)
- Stella Pyla, f, 4 ans, 57 k (561/2 k), R Stasi (N Larenaudie), 2450 G Collet - (n° corde 5)
- Ivan Quercus (IRE), h, 4 ans, 55 k (551/2 k), Ecurie Chassagneux (F Veron), S Morineau (n° corde 13)
- Different Views USA, h, 4 ans, 571/2 k (58 k), FX Belvisi (S Pasquier), FX Belvisi (n° corde 10)
- **Vebron**, h, 4 ans, 53 k (531/2 k), PL Guerin (A Coutier), PL Guerin (n° corde 12) 692
- Parinacota, f, 4 ans, 511/2 k (49 k), Mme F Chenu (Mlle O Thiebaut), Mme F Chenu (n° corde 14)
- Vaguely Village, f, 4 ans, 571/2 k (55 k), P Della Torre (Mile 2381 L Bails), A Mesnil - (n° corde 1)

18 partants ; 18 eng. ; 18 part. déf. - Total des entrées : 752 €

encolure, tête, 1 long 1/4, courte tête, 1,5 long, 5 long, courte tête, 1 long 1/4,

9 500 € - 3 800 € - 2 850 € - 1 900 € - 950 €

Primes aux propriétaires :

- 4 080 € Teryag
- 1 632 € La Fibrossi
- 1 224 € Go Milady
- 816 € Nuit de Mai
- 408 € Killing Joke.

Primes aux éleveurs :

- 1 358 € Ecurie Haras Bouquetot Sas.
- 814 € Mme Danielle de la Heronniere
- 611 € Haras de Grandcamp Earl.
- 407 € Haras de Grandcamp Earl
- 203 € Hugues Rousseau, Jean-Pierre-Joseph Dubois

Temps total: 01'39"83

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

La femme-jockey Ambre MOLINS étant engagée sur un autre hippodrome, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur la pouliche VAGUELY VILLAGE par la femme-jockey Léa BAILS. Le jockey Eddy HARDOUIN étant engagé sur un autre hippodrome, les

Commissaires ont autorisé son remplacement sur le cheval KILLING JOKE par le jockey Alexis BADEL.

GUERLESQUIN

0114204

Lundi 23 juillet 2018

Commissaires des courses : Françoise FOURNIS-PRUDHOMME -Jeanne GUILLAUME-KERGROHEN - Jean-Hervé ROLLAND -Jean-Yves QUERE

PRIX "ERCA ALAIN CARMES PLOUIGNEAU" 2672 5185 2.400 m

9 500 € (4 750, 1 900, 1 425, 950, 475) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 et 4 ans, n'ayant pas reçu une allocation de 5.000. Poids : 3 ans, 56 k. ; 4 ans, 61 k. Tout gagnant, cette année, portera 2 k.

- 2091 ¹ Qatar Millenium, f, al, 3 ans, par French Fifteen et Beau Fete ARG [Beau Sultan (USA)], 561/2 k (541/2 k), ⊗, Cheik Abdullah Bin Khalifa Al Thani (A Muste), HA Pantall - (n° corde 5)
- 2190 ⁴ Chrysale (GB), f, b, 3 ans, par High Chaparral IRE et Hunza Dancer IRE (Danehill Dancer IRE), 561/2 k, Baron Edouard de Rothschild (S Saadi), HA Pantall (n° corde 10)
- Beep Bop Pelem, f, gr, 4 ans, par Gris De Gris (IRE) et Olydora GER (Acatenango GER), 591/2 k, Joel Juillet (S Martino), F Monnier (s) - (n° corde 3)
- 1947 ⁵ Zad To Sea, f, al, 3 ans, par Masterstroke USA et Zadounia (Spadoun), 54¹¹² k, Stephane Seignoux (*J Guillochon*), Mme V Seignoux (n° corde 8)
- Faunus D'Emra, h, b, 3 ans, par Naaqoos (GB) et Talka (Vettori IRE), 58 k, Bruno Deniel (Y Barille), B Deniel -(n° corde 7)
 - Blue Eyes Mary, f, 3 ans, 541/2 k (501/2 k), A Vandenhove (Mlle L Oger), L Viel (s) - (n° corde 1)
 - **Deux Amis**, h, 4 ans, 61 k (581/2 k), Mme L Maclennan (*D Boche*), A Lacombe (n° corde 4)
 - Filly Of Macri, f, 3 ans, 541/2 k (51 k), L Viel (s) (A Vilchien), L Viel (s) (n° corde 11)
- $\textbf{Simbolic}, \ f, \ 3 \ ans, \ 54^{1/2} \ k, \ S \ Seignoux \textit{(B Hubert)}, \ Mme \ V \ Seignoux (n^{\circ} \ corde \ 2)$ 2230
- **Rock Land**, h, 3 ans, 56 k, ⊗, Y Chanteux (G Le Devehat), 2263 10 S Gouyette - (n° corde 6)
- Mala Pinta (IRE), h, 4 ans, 61 k (581/2 k), S Gouyette 1070 (M Justum), S Gouyette - (n° corde 9)
- 11 partants ; 44 eng. ; 11 part. déf. Total des entrées : 488 €
- 2,5 long, 1/2 long, 4 long, encolure, 3 long, 3 long, 10 long, 6 long, 5 long.

4 750 € - 1 900 € - 1 425 € - 950 € - 475 €

Primes aux propriétaires :

2 720 € Qatar Millenium.

1 088 € *Chrysale* (*gb*).

612 € Beep Bop Pelem

544 € Zad To Sea. 272 € Faunus D'Emra.

Primes aux éleveurs :

1 120 € Cheik Abdullah Bin Khalifa Al Thani.

298 € Sc Ecurie de Meautry. 305 € Joel Juillet, Mlle Fanny Juillet, Gregoire Juillet.

224 € Mme Eugene Masson.

112 € Jacques Boitteau, Emmanuel Boitteau, Mlle Rachel Boitteau.

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur la chute sur le plat du jockey Mr Maximilien JUSTUM No1 (MALA PINTA).

Après audition de Mr Maximilien JUSTUM celui-ci a déclaré ne plus maîtriser son cheval a essayé de le ramener dans le peloton mais le cheval tirant sur l'extérieur et se prenant la lisse. Mr Maximilien JUSTUM est tombé. Ce cheval au préalable a été difficile au rond de présentation, il s'est échappé et a été repris en main par Mr GOUYETTE.

PRIX GIB ARMOR 2673 5186

2.900 m

3

5

7

10

3

9 500 € (4 750, 1 900, 1 425, 950, 475) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu 14.000 en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 2.000 reçus.

Henry Cat, h, b, 4 ans, par Hurricane Cat USA et Savarine (Saint Des Saints), 57 k, Serge Hamon (S Saadi), JL Guillochon -(n° corde 7)

Yastela, h, b, 4 ans, par Vatori et Garde De L'Oust [Garde Royale (IRE)], 58 k, Francois Houeix (*J Guillochon*), F Monnier (s) - (n° corde 9)

Longma, f, b, 4 ans, par Anabaa Blue (GB) et Delticia (Della Francesca USA), 581/2 k (56 k), Andre Martin (*D Boche*), P Journiac - (n° corde 10)

2498 ⁴ La Taniere, f, b, 4 ans, par Myboycharlie IRE et La Teranga (Beat Hollow GB), 59¹¹² k (57 k), Jean-Yves Pihery (*M Justum*), S Gouyette - (n° corde 11)

2427 ¹ Fleur De Brueyre, f, al, 4 ans, par Denham Red et Loutte De Brueyre (Even Top IRE), 561/2 k, Mme Micheline Potier Karnos (Mr A Zuliani), S Zuliani (s) - (n° corde 4)

2311 King Berry, h, 4 ans, 57 k, R Marcel (S Martino), R Marcel -(n° corde 2)

Funky Princess, f, 4 ans, 551/2 k (511/2 k), Mme F Valet (Mile L Oger), Mme F Valet - (n° corde 6)

Afa D'Arvor, f, 4 ans, 551/2 k, G Gouranton (Y Barille), G Dumont - (n° corde 8)

Edimoon, h, 4 ans, 57 k (56 k), Mme MA Levesque (E Planchenault), Mme MA Levesque - (n° corde 5) Dark Quercus, h, 4 ans, 57 k, S Morineau (B Hubert),

S Morineau - (n° corde 3) 1950 5 Life Is A Joke, f, 4 ans, $55^{1/2}$ k, GIL Chaignon (G Le Devehat),

GIL Chaignon - (n° corde 1) 11 partants ; 28 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 260 €

3/4 long, tête, 2,5 long, tête, 1/2 long, 15 long, 3 long, loin, loin.

4 750 € - 1 900 € - 1 425 € - 950 € - 475 €

Primes aux éleveurs :

902 € Serge Hamon, Mme Chantal Hamon.

361 € Francois Houeix, Mme Marie-Pierre Houeix.

270 € Mme Catherine Villette.

180 € Moussa Mbacke.

90 € Stephane Dufresne, Mlle Nadege Catillon.

PRIX ETS LEGUERN SPECIALISTE DU TOIT(J.DE 2674 5187 2.900 m **LANGLE-ANCIEN PRESIDENT)**

(Cavalières et Gentlemen-riders) (E.)

9 500 € (4 750, 1 900, 1 425, 950, 475) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'avant pas reçu 14.000 en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus : 1 k. par 2.500 recus.

Pour Gentlemen-riders et Cavalières, ceux n'ayant pas gagné dix courses recevront 2 k.

Muse Addiction, f, b, 5 ans, par Royal Applause GB et Starshine GB (Danehill Dancer IRE), 65^{1/2} k, Thierry Bruit-Bonsergent (*Mr T Mace*), B Letourneux - (n° corde 9)

2288 ⁴ Sirparys, h, b, 5 ans, par Dragon Dancer GB et Sina (Sicyos USA), 66 k (65½ k), Stephane Gouyette (Mr X Le Quere), S Gouyette - (n° corde 2)

2477 3 Emiline, f, al, 6 ans, par Martaline GB et Emivale (L'Emigrant USA), $64^{1/2}$ k (66 k), Alain Ameline (*Mr G Viel*), L Viel (s) -(n° corde 8)

2534 ³ Spaliburg Rosetgri, h, b, 7 ans, par Sageburg (IRE) et Spalitas (Medaaly GB), 69 k (67 k), Frederic Fouquet (*Mr E Fouquet*), F Fouquet - (n° corde 10)

Air De Salsa, f, b, 6 ans, par Air Eminem IRE et Petite Sala GB (Petit Loup USA), 651/2 k, Ecurie des Anges Earl (Mr G Cottreau), J Merienne - (n° corde 6)

Cannyon, h, 6 ans, (AQ), 70 k ($66^{1/2}$ k), P Lamotte D'Argy (*Mlle M Hamon*), R Marcel - (n° corde 3)

Jailhouse Rock, h, 7 ans, 66 k (64 k), Mlle F Mingat (Mr A Zuliani), GlL Chaignon - (n° corde 1)

Lulu A Lome, f, 5 ans, 67½ k (64 k), G Mousnier (Mlle L Quinton), G Mousnier - (n° corde 4)

2370

Street Boy, h, 8 ans, 68 k, D Riou (Mr P Benoist), D Riou -

9 partants ; 24 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 321 €

Sans motif : Catalouna.

encolure, 1,5 long, encolure, 3/4 long, 1,5 long, courte encolure, 2 long, 3/4

4 750 € - 1 900 € - 1 425 € - 950 € - 475 €

Primes aux éleveurs :

902 € Hugues Rousseau.

361 € Georges Toullec, Mme Marie Andree Toullec.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Pascal BENOIST en ses explications, l'ont sanctionné par une intrdiction de monter pour une durée de 8 jours pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache.

COMPIEGNE

Mardi 24 juillet 2018 0880 205

Commissaires des courses : Bernard GOURDAIN - Nicole BRAEM -Gilles DELLOYE - Denis MASSION

PRIX DE SAINT-JUST EN CHAUSSEE **2675** 5072

1.600 m

2

(Gentlemen-riders) (E.)

18 000 € (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, ayant une valeur égale ou inférieure à 30 k. Poids : 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er octobre 2017 inclus : 1 k. par 3.000 reçus.

Pour Gentlemen-Riders ; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront

Golden Hooves GB, f, al, 4 ans, par Frankel GB et Vital Statistics GB (Indian Ridge IRE), $66^{1/2}$ k (67 k), Laurent Paris (*Mr F Guy*), N Clement (s) - (n° corde 7) 2420

Epileptic, f, b, 4 ans, par Soldier Hollow GB et Eva GER (Areion GER), 65^{1/2} k (66 k), Christoph M. Holschbach (*Mr H Boutin*), H Blume - (n° corde 4)

2442 ⁵ Calina, f, b, 5 ans, par Dunkerque et Cable Beach USA (Langfuhr CAN), 67^{1/2} k (68 k), Christophe Sorignet (*Mr JP Boisgontier*), C Sorignet - (n° corde 1) 3

2359 ³ Daligala, f, b, 5 ans, par Vision D'Etat et Lilli Star (Fly To The Stars GB), 651/2 k (66 k), Bernard Blot (*Mr T Mace*), E Libaud (s) - (n° corde 6)

2441 ² Dame D'Id, f, no, 5 ans, par Gold Away (IRE) et Eretria USA (Dynaformer USA), 691/2 k (70 k), Andreas Fehr (*Mr F Gautier*), È Lyon - (n° corde 8)

Dylar, h, 11 ans, 66 k (641/2 k), L Nyffels (Mr A Desespringalle), L Nyffels - (n° corde 2)

Furous, h, 4 ans, 67 k (651/2 k), Stall All 4 Blondes (Mr CA Prunault), J Albrecht - (n° corde 5)

Clytie, f, 5 ans, 67^{1/2} k (68 k), JM Paris (Mr D Artu), Mlle C O'Halloran - (n° corde 3)
 partants; 18 eng.; 3 eng. sup. - Total des entrées: 1 333 €

Eng. sup.: Epileptic, Dame D'Id, Dylar

2 long, 3/4 long, 3/4 long, 3/4 long, 3 long, 3 long, tête.

9 000 € - 3 600 € - 2 700 € - 1 800 € - 900 €

Primes aux propriétaires :

3 865 € Golden Hooves Gb, prime non attribuée.

1 546 € Epileptic.

1 159 € Calina.

773 € Daligala 386 € Dame D'ld.

Primes aux éleveurs :

900 € Muteb Bin Abdullah, prime non attribuée.

514 € Christoph M. Holschbach.

540 € Haras du Quesnay.

360 € Bernard Blot.

180 € Andre-Paul Larrieu, Sarl Haras de Saint-Faust.

Temps total: 01'40"03

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

LXXXI

PRIX DE DRESLINCOURT 2676 5067

(A réclamer)

1.400 m

2

3

5

8

27 000 € (13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, mis à réclamer pour 28.000, 34.000 ou 40.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 34.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 40.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 13.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 13.000, 4 k.

- 2443 ² Samwell, h, b, 2 ans, par Penny's Picnic (IRE) et Escolhida IRE [Montjeu (IRE)], 56 k (55 k), (28.000), Ecurie Ascot (*J Moutard*), D&P Prod'Homme (s) - (n° corde 5)
- 2470 ² Streif IRE, f, b, 2 ans, par Dream Ahead USA et Miss Ghena USA (Gone West USA), 541/2 k (52 k), (28.000), Thoroughbred Bloodstock Agency (*Mlle C Pacaut*), A Giorgi (n° corde 1)
- 2443 ³ Storm Katy, f, b, 2 ans, par Sommerabend GB et Anasy USA (Gone West USA), 541/2 k (52 k), (28.000), Mlle Larissa Kneip (Mlle M Michel), Mlle L Kneip (n° corde 4)
- **Winman In Grey**, h, gr, 2 ans, par Rajsaman et Cinder's Post (American Post GB), 58 k (551/2 k), (28.000), Passion Racing Club (*Mile A Massin*), Y Barberot (s) (n° corde 2) 4
- Kara Ben Nemsi GER, m, bf, 2 ans, par Dabirsim et Kolosseum GER (Samum GER), 56 k (561/2 k), (28.000), Gerard Augustin-Normand (C Demuro), JUL Phelippon (n° corde 9)
- 2470 5 Petit Sam, m, 2 ans, 571/2 k (58 k), (34.000), Lh (T Bachelot), JUL Phelippon - (n° corde 8)
- 2387 ⁶ Robinwood, h, 2 ans, 5^{71/2} k (58 k), (34.000), ⊗, P Cotrel (*S Pasquier*), N Clement (s) (n° corde 3)
- 2436 Clairemarie, f, 2 ans, 54^{1/2} k (52^{1/2} k), (28.000), G Mollier (*A Pouchin*), D Windrif (n° corde 7)

 2387 ⁵ Mister Vancouver, m, 2 ans, 58 k (58^{1/2} k), (28.000), ⊗, Passion Racing Club (*G Benoist*), Y Barberot (s) (n° corde 6) 9
- 1504 4 Deluree, f, 2 ans, 541/2 k (521/2 k), (28.000), Mme I Kerick 10 (J Monteiro), N Caullery - (n° corde 10)

10 partants ; 22 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 1 201 €

3/4 long, encolure, 2,5 long, 1/2 long, encolure, encolure, 1 long, courte encolure, 3 long.

13 500 € - 5 400 € - 4 050 € - 2 700 € - 1 350 €

Primes aux propriétaires :

7 731 € Samwell.

3 092 € Streif Ire, prime non attribuée.

2 319 € *Storm Katy.* 1 546 € *Winman In Grey.* 773 € *Kara Ben Nemsi Ger*, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs :

3 184 € Daniel Cherdo, Mme Claudie Cherdo.

540 € Jacques Herold, prime non attribuée. 955 € Mme Victoria Ann Ward.

636 € Alain Darroux, Maxime Darroux, Poulinieres.com.

135 € Gestut Karlshof, prime non attribuée.

Samwell, réclamé 29.999,00 € par son propriétaire.

Temps total: 01'27"05

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150

du Code des Courses au Galop. Le jockey Tony PICONNE étant absent de l'hippodrome pour raisons médicales, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le poulain PETIT SAM par le jockey Théo BACHELOT.

PRIX DE LA PLAINE DU PUTOIS 2677 5066

2.400 m

3

4

5

(Handicap divisé) (D.)

Première épreuve

52 000 € (26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus, ayant

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par la Société des Courses de Compiègne.

Référence: +20.

- **2317** ³ **Linardo GB**, h, b, 5 ans, par High Chaparral IRE et Lady Linda USA (Torrential USA), 551/2 k (56 k), \otimes , Gilles Barbarin (*A Badel*), 1 S Cerulis - (n° corde 5)
- 1913 ² Max La Fripouille, h, b, 6 ans, par Panis USA et Codicille (Mendocino USA), 61 k (611/2 k), Christophe Leblond (*T Bachelot*), ROD Collet (s) (n° corde 4) 2
- 2317 2 Makflawless, h, gr, 6 ans, par Makfi GB et Dee Flawless (Linamix), $55^{1/2}$ k (56 k), Ecurie Victoria Dreams (K Barbaud), JPH Dubois - (n° corde 3)
- 2434 ⁶ Mister Smart, h, gr, 8 ans, par Smadoun et Miss Canon (Cadoudal), 561/2 k (57 k), Torsten Raber *(E Hardouin)*, V Luka -(n° corde 1)
- **Win Boy**, m, gr, 5 ans, par Carlotamix et Winima [Nombre Premier (GB)], 551/2 k (56 k), Mme Elisabeth Campels (A Werle), O Trigodet - (n° corde 2)

- 2322 ¹ Impatiente, f, b, 8 ans, par Gold Away (IRE) et Good To Dance (IRE) (Groom Dancer USA), 57^{1/2} k (58 k), Daniel Beaulieu (S Pasquier), S Dehez (s) (n° corde 10)
- Imago Jasius, h, ab, 5 ans, par Spanish Moon USA et Issoria (Saint Cyrien), 54 k (541/2 k), Michel Beuchey (C Demuro), F Monnier (s) (n° corde 9)
- 2317 7 Running Waters, f, 6 ans, 55 k (551/2 k), G Linsolas (V Cheminaud), J Reynier - (n° corde 13)
- My Sweet Lord, m, 9 ans, 571/2 k (58 k), C Serrano Alonso-Villalobos (J Auge), B Moreno-Navarro - (nº corde 6)
- 1945 ⁷ As Des Flandres, h, 8 ans, 58 k (581/2 k), R Bordeyne (A Lemaitre), P Demercastel (n° corde 7)
- 2467 5 Bello Matteo, h, 7 ans, 62 k (621/2 k), R Stasi (A Crastus), G Collet - (n° corde 14)
- 2317 ⁵ Palmerino, h, 7 ans, 57 k (57¹¹² k), Mlle MC de Saint-Seine (*G Benoist*), E&G Leenders (s) (n° corde 16)
 2376 ⁵ Fanfaron, h, 5 ans, 56 k (56¹¹² k), A Krauliger (*F Veron*), D&P Prod'Homme (s) (n° corde 15)
- 2322 2 Hot Moments, h, 7 ans, 54 k (541/2 k), J Rohr (M Berto), A de Royer Dupre - (n° corde 8)
- **Vincento (GB)**, h, 5 ans, 53 k (531/2 k), German Racing Club (*M Forest*), S Smrczek (n° corde 12)
- Prince Nomad, m, 7 ans, 571/2 k (58 k), D Diaz (M Barzalona), E Saint-Martin (s) - (n° corde 11)

16 partants ; 50 eng. ; 16 part. déf. - Total des entrées : 1 690 €

3/4 long, 1/2 long, courte encolure, 1 long, tête, tête, 1 long, courte tête, 2

26 000 € - 9 880 € - 7 280 € - 4 160 € - 2 080 € - 1 560 € - 1 040 €

Primes aux propriétaires :

11 167 € Linardo Gb, prime non attribuée.

3 300 € Max La Fripouille. 2 432 € Makflawless.

1 389 € Mister Smart

893 € Win Boy. 521 € Impatiente

446 € Imago Jasius.

Primes aux éleveurs

3 640 € Litex Commerce Ad, prime non attribuée.

416 € Pascal Sese, Mme Virginie Fremiot. 208 € Michel Beuchey.

Temps total: 02'38"75

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Le jockey Tony PICCONE étant absent de l'hippodrome pour raisons médicales, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre BELLO MATEO par le jockey Anthony CRASTUS.

PRIX DE FRANCIERES 2678 5068

2.800 m

25 000 € (12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant jamais gagné. Poids: 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k

- 2263 ⁴ Bartaba, f, b, 3 ans, par Deep Impact JPN et Baahama (IRE) (Anabaa USA), 561/2 k (57 k), Wertheimer & Frere (*M Barzalona*), A Fabre (s) (n° corde 1)
- 2256 ⁴ The Way Of Bonnie IRE, m, b, 3 ans, par Thewayyouare USA et Eyrecourt IRE (Efisio GB), 58 k (581/2 k), Stall Salzburg (*C Demuro*), Mme S Steinberg (n° corde 5)
- Gipsy Song, f, b, 3 ans, par Makfi GB et Singing Machine USA (Rossini USA), $56^{1/2}$ k (57 k), Alain Louis-Dreyfus (G Benoist), M Delzangles - (n° corde 8)
- 2263 ² Alliance A Vary, f, b, 3 ans, par Authorized IRE et Modema (Okawango USA), 56^{1/2} k (57 k), Comte Guillaume de Saint-Seine (*V Cheminaud*), M Brasme (n° corde 4)
- 1919 2 Foxboro GER, m, b, 3 ans, par Maxios (GB) et Fair Breeze GER (Silvano GER), 58 k (581/2 k), K. Allofs/gestut Fahrhof (T Bachelot), P Schiergen - (n° corde 7)
- 2390 ⁵ Simsong, h, 3 ans, 58 k (581/2 k), A Chevalier du Fau *(A Badel)*, P Sobry (n° corde 6)
- 2033 Coastamajic, h, 3 ans, 58 k (581/2 k), M Arias (F Veron), Y Fouin (s) (n° corde 9)
 2261 Scalero USA, h, 3 ans, 58 k (581/2 k), C Berglar (E Hardouin),
- W Hickst (n° corde 2)
- Lilie, f, 3 ans, 561/2 k (531/2 k), Y Fouin (s) (MIle C Miette), Y Fouin (s) - (n° corde 3)

9 partants ; 36 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 1 552 € Cas force maj.: Vida GER.

5 long, 2 long, 12 long, encolure, 3,5 long, 1 long, tête, 5 long. 12 500 € - 5 000 € - 3 750 € - 2 500 € - 1 250 €

Primes aux propriétaires :

7 158 € Bartaba

2 863 € The Way Of Bonnie Ire, prime non attribuée.

2 147 € Gipsy Song. 1 431 € Alliance A Vary

715 € Foxboro Ger, prime non attribuée.

1 965 € Wertheimer & Frere. 500 € Ctsse Priscilla de Harrington, prime non attribuée.

589 € Alain Louis-Dreyfus.

589 € Mowgli Poulin. 125 € Gestut Fahrhof, prime non attribuée.

Temps total: 03'03"16

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Le jockey Tony PICCONE étant absent de l'hippodrome pour raisons médicales, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur la pouliche ALLIANCE A VARY par le jockey Vincent CHEMINAUD.

L'entraîneur M. MUNCH ayant rencontré un problème de transport pour se rendre sur l'hippodrome, à déclaré la pouliche VIDA GER non-partante.

A l'issue de la course, les Commissaires ont entendu en ses explications le juge du départ sur un incident technique survenu à l'ouverture des stalles de départ et notamment avec la stalle No 5 (THE WAY OF BONNIE IRE (Cristian DEMLURO)). L'intéressé a déclaré qu'à l'ouverture des stalles de départ, la stalle No5 s'était ouverte avec un très léger retard par rapport aux autres, mais jugeant que tous les chevaux s'étaient élancés sur la même ligne, il avait validé ce départ. Les Commissaires ont enregistré ces explications

PRIX DU MONT SAINT-JEAN **2679** 5071

2.800 m

3

5

6

28 000 € (14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant, depuis le 1er juillet 2017 inclus, ni gagné une Listed Race, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de

avril 2018 inclus, gagné une course B ou une Classe 1. Poids : 57 k. Les chevaux ayant, cette année, gagné une course D porteront 1 k.1/2 ; plusieurs courses D ou gagné une course B, 3 k.

- 1777 ⁴ Saunter, h, gr, 5 ans, par Myboycharlie IRE et Marie Des Fleurs (Smart Strike CAN), 57 k (571/2 k), M. Watt / B. Slater (aus) (M Barzalona), I Williams (n° corde 3)
- Dagobert Duke (GB), h, al, 8 ans, par Duke Of Marmalade IRE et Victoria Page (Anabaa USA), 57 k (56 k), Antoine Boucher (*J Moutard*), P Sobry (n° corde 5)
- 1993 ⁴ Layali, f, al, 4 ans, par Rip Van Winkle IRE et Candicans GB (Dansili GB), 551/2 k (56 k), Al Shaqab Racing (*G Benoist*), F Rohaut (s) (n° corde 8)
- 1913 ⁵ Edington GER, m, b, 6 ans, par Dansili GB et Enrica GB (Niniski USA), 57 k (571/2 k), Stall Salzburg *(C Demuro)*, Mme S Steinberg (n° corde 7)
- 2522 2 Open Your Mind GER, h, b, 4 ans, par Holy Roman Emperor IRE et Dramraire Mist GB (Darshaan GB), 60 k (601/2 k), Gestut Karlshof (*C Lecoeuvre*), Mme C Bocskai - (n° corde 6)
- 2152 ⁴ Saga Du Sage, h, gr, 6 ans, par Sagacity et Blanche Colombe (Smadoun), 57 k (531/2 k), Francis Emo (Mlle F Valle Skar), P Bigot (n° corde 1)

Elysian Star, h, b, 4 ans, par Champs Elysees GB et Karistar IRE [Montjeu (IRE)], 60 k (57112 k), Cuadra Igueldo (Mile C Pacaut), B Moreno-Navarro - (nº corde 2)

2376 2 Swordshire GER, h, 7 ans, 57 k (571/2 k), Stall Challenger (*T Bachelot*), W Glanz - (n° corde 4)

8 partants ; 25 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 1 433 €

5 long, 3/4 long, 2 long, courte encolure, 5 long, loin.

14 000 € - 5 320 € - 3 920 € - 2 240 € - 1 120 € - 840 € - 560 €

Primes aux propriétaires :

6 013 € Saunter.

1 777 € Dagobert Duke (gb).

1 683 € Layali.

748 € Edington Ger, prime non attribuée

481 € *Open Your Mind Ger*, prime non attribuée. 280 € *Saga du Sage*.

240 € Elysian Star.

Primes aux éleveurs :

2 801 € Ecurie Haras du Cadran, Ecurie Winning, Ecurie La Boetie.

560 € Ecurie Haras Bouquetot Sas. 112 € Gestut Karlshof, prime non attribuée.

80 € Andrew John Duffield.

Temps total: 03'06"79

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur les causes

et les circonstances de l'accident dont a été victime le hongre SWORDSHIRE

GER, survenu à environ 300 mètres du poteau de l'arrivée. Après examen du film de contrôle et audition du jockey Théo BACHELOT, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course considérant que le hongre SWORDSHIRE GER s'était accidenté seul du postérieur droit, sans que cela ne soit du à l'irrégularité de l'un des concurrents.

PRIX D'ARMENONVILLE 2680 5069

(A réclamer, - Femelles)

2.000 m

23 000 € (11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop.

Pour pouliches de 3 ans, mises à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. Poids: 56 k. Les pouliches mises à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2; pour 26.000, 3 k. En outre, les pouliches ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000.4 k

- **Spring Show (IRE)**, f, b, 3 ans, par Showcasing GB et Spring Stroll USA (Skywalker USA), 56 k (521/2 k), (18.000), \otimes , Bernd Raber (*Mlle S Chuette*), Mme P Brandt (n° corde 5)
- 2249 Alichan Doree, f, b, 3 ans, par Air Chief Marshal IRE et Surprise Doree (King's Best USA), 56 k (561/2 k), (18.000), Ecurie du Sud (A Crastus), CE Rossi - (n° corde 4)
- 880 5 Ardeatina GB, f, al, 3 ans, par Harbour Watch IRE et May West GB (Act One GB), 56 k (561/2 k), (18.000), Mme Guy de Chatelperron (A Badel), M Bollack-Badel - (n° corde 1)

Brisida GB, f, b, 3 ans, par So You Think NZ et Briseida GB (Pivotal GB), 59 k (591/2 k), (26.000), Litex Commerce Ad (F Minarik), MG Mintchev - (nº corde 9)

- **Rebelle Bailly**, f, al, 3 ans, par Cockney Rebel IRE et Vida Sure Bailly (Apsis GB), 56 k (561/2 k), (18.000), European Bloodstock Management (A Werle), G Pannier (n° corde 7)
- **Biella**, f, 3 ans, $59^{1/2}$ k (57 k), (22.000), \otimes , M Motto (Mlle 2280 M Michel), A Marcialis - (n° corde 3)
- Envy IRE, f, 3 ans, 58 k (56 k), (18.000), H Billot (J Monteiro), 2264 H Billot (s) - (n° corde 6)
- Got To Be There, f, 3 ans, 56 k (55 k), (18.000), T Castanheira (J Moutard), T Castanheira (s) - (n° corde 2)
- 2457 ⁵ Qatar Ever, f, 3 ans, 56 k (56^{1/2} k), (18.000), Cheik ABK Al Thani *(M Barzalona)*, HA Pantall (n° corde 8)

9 partants ; 16 eng. ; 2 eng. sup. - Total des entrées : 1 317 €

Eng. sup. : Brisida GB, Got To Be There

2 long, 1,5 long, encolure, courte tête, encolure, 3,5 long, 8 long, 15 long.

11 500 € - 4 600 € - 3 450 € - 2 300 € - 1 150 €

Primes aux propriétaires

6 586 € Spring Show (ire).

2 634 € Alichan Doree.

1 975 € *Ardeatina Gb*, prime non attribuée. 1 317 € *Brisida Gb*, prime non attribuée.

658 € Rebelle Bailly.

Primes aux éleveurs

1 808 € Gestut Zur Kuste Ag.

1 085 € Mile Chantal Becq. 345 € Trebles Holford Farm Tb, prime non attribuée.

230 € Litex Commerce Ad, prime non attribuée.

271 € Benjamin Bretecher, Suc. Gilles Gaboriau, Jean-Marie Guetre.

Alichan Doree, réclamée 20.490,00 € par GERARD BEN LASSIN.

Spring Show (IRE), réclamée 22.222,00 € par ECURIE VAL DE SOMME. Brisida GB, réclamée 28.888,00 € par CLEMENT (S).

Temps total: 02'08"34

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Jérémie MONTEIRO en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 75 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1ère infraction - 7 coups).

PRIX DE REMY 2681 5070

2.000 m

(A réclamer. - Mâles et Hongres)

23 000 € (11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de 3 ans, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les poulains mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2; pour 26.000, 3 k. En outre, les poulains ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

- 2518 ¹ Pearl River Star (GB), m, b, 3 ans, par Motivator GB et Kong Moon (Hernando), 56 k (521/2 k), (18.000), Stephan Hoffmeister (Mlle S Chuette), C Fey (s) (n° corde 2)
- Sax, h, al, 3 ans, par Fuisse et Spirale D'Or (High Yield USA), 571/2 k (58 k), (22.000), Claude Jambert (A Crastus), CE Rossi -(n° corde 10)
- 2373 ⁴ Panatos, m, b, 3 ans, par Denon USA et Prairie Scilla GER (Dashing Blade GB), 56 k (561/2 k), (18.000), Sandro V. Gianella (*V Cheminaud*), HA Pantall (n° corde 1)
- 2133 ⁵ Art Of Fusion, h, bf, 3 ans, par Wootton Bassett GB et Magic Sopran (High Chaparral IRE), 57½ k (58 k), (22.000), ⊗, Ecurie Pandora Racing (*S Pasquier*), M Delcher Sanchez (n° corde 6) Zio Zazinto ITY, m, b, 3 ans, par Storm Mountain IRE et Musa De Las Rocca IRE (Tiger Hill IRE), 56 k (561/2 k), (18.000), Genets Srl (C Demuro), A Marcialis - (n° corde 3)
- 2319 ⁷ Fancytastic, h, 3 ans, 58 k (581/2 k), (18.000), A Al Maddah (*M Barzalona*), Mme P Brandt (n° corde 7)

LXXXIII

Spirit Jelois, h, 3 ans, 56 k (52 $^{1/2}$ k), (18.000), ROB Collet (s) (Mlle L Bails), ROB Collet (s) - (n $^\circ$ corde 4) 7 **All Prince GER**, m, 3 ans, 571/2 k (58 k), (22.000), ⊗, Stall 1919 8

Dusseldorf Fighters (F Minarik), A Suborics - (n° corde 8)

Singapore Trick, h, 3 ans, 56 k (561/2 k), (18.000), Haras de 2263 la Huderie (A Werle), G Pannier - (n° corde 5)

Saint Roch Junior, h, 3 ans, 56 k (561/2 k), (18.000), Mme C Barande Barbe (E Hardouin), Mme C Barande Barbe -10 (n° corde 9)

10 partants ; 16 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 1 078 €

Eng. sup. : Art Of Fusion

 $2\ long,\ encolure,\ 1\ long\ 1/4,\ courte\ encolure,\ 2\ long,\ 3,5\ long,\ 1/2\ long,\ 1$ long 1/4, 20 long

11 500 € - 4 600 € - 3 450 € - 2 300 € - 1 150 €

Primes aux propriétaires :

6 586 € *Pearl River Star (gb)*. 2 634 € *Sax*.

1 975 € Panatos

1 317 € Art Of Fusion.

658 € Zio Zazinto Ity, prime non attribuée.

Primes aux éleveurs

2 712 € G.b. Partnership

1 085 € Mme Christiane Head

813 € Appapays Racing Club.

542 € Mme Laetitia Planchenault, Haras D'Etreham, Jean-Yves Leroy, Mme Sophie Pouget.

115 € Mlle Graziella Fracchia, prime non attribuée.

Fancytastic, réclamé 18.777,00 € par Mme PIA BRANDT.

Panatos, réclamé 19.350,00 € par ASKAR SALIKBAYEV.

Pearl River Star (GB), réclamé 20.693,00 € par son propriétaire.

Temps total: 02'07"78

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Le jockey Tony PICCONE étant absent de l'hippodrome pour raisons médicales, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre SAINT ROCH JUNIOR par le jockey Eddy HARDOUIN.

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné le propriétaire GENETS SRL par une amende de 30 euros pour couleurs non-conformes.

A l'issue de la course, les Commissaires ont entendu en leurs explications les femmes-jockeys Sophie CHUETTE (PEARL RIVER STAR (GB)), arrivée 1ère et Léa BAILS (SPIRIT JELOIS), arrivée non-placée sur leur parcours respectif.

Après examen du film de contrôle et audition des femmes-jockeys précitées les Commissaires leur ont adressé des observations pour avoir manqué de vigilance à divers endroits du parcours, sans que cela n'ait de conséquence sur l'ordre d'arrivée de la course

PRIX DES BEAUX MONTS 2682 5073

2.400 m

1

2

3

4

5

6

7

8

(Handicap divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

26 000 € (13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520) - dotation France

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus, ayant couru cette année

Référence: +27,5

- **2117** ⁴ **Parzival (IRE)**, h, gr, 6 ans, par Myboycharlie IRE et Slyta (Slickly), 60 k (60¹/² k), ⊗, Scuderia Magenta (*P Bazire*), A&G Botti (s) (n° corde 1)
- 2472 ⁴ Swiss Man (IRE), m, b, 7 ans, par Saddex (GB) et Irish Flower IRE (Zieten USA), 57 k (571/2 k), Le Haras de la Gousserie (E Hardouin), M Boutin (s) (n° corde 2)
- 2374 ² Square Set, h, b, 6 ans, par Country Reel USA et Delfinia (Drastikos GR), 561/2 k (57 k), Benjamin Bossert (*C Stefan*), B Bossert - (n° corde 6)
- **Speed Of Thought**, h, b, 8 ans, par Slickly et Dynamic Dream USA (Dynaformer USA), 59 k (591/2 k), Jean-Vincent Toux (A Lemaitre), JV Toux (n° corde 7)
- **Rye House IRE**, h, b, 9 ans, par Dansili GB et Threefold USA (Gulch USA), 59 k (561/2 k), Triple B. Stables (*Mlle L Bails*), J Goossens (n° corde 8) 2241
- 2411 ² Darling De Loire, f, b, 5 ans, par Great Pretender IRE et Jolie Grande (Villez USA), 521/2 k (53 k), Mme Martine Codde (A Badel), M Pitart (n° corde 10)
- Shayandi, h, b, 7 ans, par Creachadoir IRE et Hahyasi (Kahyasi IRE), 53 k (53 $^{1/2}$ k), \otimes , Ecurie Mansonnienne (F Veron), P Adda (s) - (n° corde 4)
- **Zanhill**, m, 6 ans, 591/2 k (581/2 k), Mme A Dupont (*Mlle M Michel*), G Aidant (n° corde 9) 2434
- Nostalbowl, h, 5 ans, 531/2 k (54 k), B Giraudon (A Crastus), 9 D&P Prod'Homme (s) - (n° corde 5)
- 2459 4 Djoko, h, 6 ans, 571/2 k (58 k), H Ghabri (M Barzalona), 10 H Ghabri - (n° corde 3)

10 partants ; 9 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 884 €

Eng. sup. : Nostalbowl

2,5 long, 1,5 long, 1 long 1/4, courte encolure, tête, 3/4 long, encolure, 3/4 long, loin.

13 000 € - 4 940 € - 3 640 € - 2 080 € - 1 040 € - 780 € - 520 €

Primes aux propriétaires

4 342 € Parzival (ire) 1 650 € Swiss Man (ire)

1 216 € Square Set.

694 € Speed Of Thought.

347 € Rye House Ire, prime non attribuée. 335 € Darling de Loire.

173 € Shayandi

Primes aux éleveurs :

156 € Arnaud Mottais, Andre Mottais.

Temps total: 02'40"21

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galon.

LE LION D'ANGERS

0218 205

Mardi 24 juillet 2018

Commissaires des courses : Maxime PELTIER -François COUETOUX du TERTRE - Luc JOURNIAC

PRIX DE L'AUBINIERE 2683 4487

2.400 m

(Autres Que de Pur Sang. - Femelles)

16 000 € (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop. Pour pouliches de 3 ans, inscrites au Stud-Book Autre Que de Pur Sang, nées et élevées en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 2.000 reçus. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront

2 k.Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

2237 ² Fabuleuse Sween, f, bf, 3 ans, (AQ), par Sageburg (IRE) et Sweeny (Lavirco GER), 65 k (65^{1/2} k), Ecurie Cerdeval (M Androuin), A Couetil (s) - (n° corde 3)

Fleur De L'Air, f, bf, 3 ans, (AQ), par Buck's Boum et Fille De L'Air (Pamponi), 62 k (6212 k), Leenders (s) (A Fouassier), E&G Leenders (s) - (n° corde 6)

2087 ³ Festina Du Lys, f, b, 3 ans, (AQ), par Sunday Break JPN et Pot Jolie (Useful), 64 k (64½ k), Mme Carinne Babin Guillochon (*Mr A Zuliani*), JL Guillochon - (n° corde 2)

2196 ³ Frimousse Baie, f, b, 3 ans, (AQ), par Gris De Gris (IRE) et Afrika Baie (Crillon), 64 k (64^{1/2} k), Mme Dominique Aigueperse (*J Da Silva*), Mme M Le Gall - (n° corde 7)

Firework Kermoisan, f, b, 3 ans, (AQ), par Maresca Sorrento et Opheliane (Lesotho USA), 62 k (62^{1/2} k), Richard Bedouet (*A Bourgeais*), L Viel (s) - (n° corde 5)

2454 5 Fronde D'Oudairies, f, 3 ans, (AQ), 65 k (651/2 k), L Viel (s) (M Viel), L Viel (s) - (n° corde 4)

For Elena, f, 3 ans, (AQ), 62 k (621/2 k), J Jouin (C Grosbois), J Jouin - (n° corde 1)

2306 3 Fine Well, f, 3 ans, (AQ), 65 k (651/2 k), E Aubree (K Aubree), E Aubree - (n° corde 8)

8 partants ; 15 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 480 \in

 $2\ long,\, 2,5\ long,\, 1\ long,\, 5\ long,\, courte\ tête,\, 5\ long,\, 6\ long.$

8 000 € - 3 200 € - 2 400 € - 1 600 € - 800 €

Primes aux éleveurs :

1 680 € Couetil Elevage, Hubert Cerruti. 672 € Scea Chateau Favray, Jean-Francois Bedu. 504 € Mme Carinne Babin Guillochon.

336 € Andre-Jean Belloir

168 € Mme Marie-Christine Jegourel.

Temps total: 02'37"96

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX KALDOUN **2684** 4483

1.400 m

30 000 € (15 000, 5 700, 4 200, 2 400, 1 200, 900, 600) - dotation France

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, depuis le 24 janvier de cette année inclus, gagné une course de Classe 1 dans leurs 2 dernières courses. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 24 janvier de cette année inclus, portera 2 k. ; depuis le 24 avril de cette année inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables

- 2214 ¹ Love And Peace, f, al, 3 ans, par Linngari IRE et Indochine BRZ (Special Nash IRE), 531/2 k (54 k), Ecurie Jean-Louis Bouchard (S Maillot), Mlle J Soudan (n° corde 5)
- Absolute City, f, bf, 3 ans, par Elusive City USA et Absolutely True (GB) [Westerner (GB)], 55 k (551/2 k), Jean-Claude Seroul 2 (A Hamelin), JP Gauvin (s) - (n° corde 2)
- 2158 Wagram, h, b, 3 ans, par Orpen USA et Hopa Hopa (Muhtathir GB), 561/2 k (57 k), Wilfried Hue (Mlle C Hue), Hue & Lamotte D'Argy (s) (n° corde 6)
- **Beyond My Dreams (IRE)**, m, b, 3 ans, par Dream Ahead USA et Street Romance USA (Street Cry IRE), 561/2 k (57 k), Mme Jacques Cygler (*S Saadi*), HA Pantall (n° corde 1)
- 2141 ⁵ Ghazawaat, f, al, 3 ans, par Siyouni et Reech Band GB (Choisir AUS), 55 k (551/2 k), ⊗, Hamdan Al Maktoum *(H Journiac)*, JC Rouget (s) (n° corde 4)
- **Leonio**, m, b, 3 ans, par Myboycharlie IRE et Katelyns Kiss USA (Rahy USA), 561/2 k (57 k), Genets Srl (*I Mendizabal*), A Marcialis (n° corde 3)

6 partants ; 23 eng. ; 6 part. déf. - Total des entrées : 1 152 €

1 long, 2,5 long, 2,5 long, encolure, 3 long.

15 000 € - 5 700 € - 4 200 € - 2 400 € - 1 200 € - 900 €

Primes aux propriétaires :

8 590 € Love And Peace.

3 264 € Absolute City.

2 405 € Wagram

1 374 € Beyond My Dreams (ire).

687 € Ghazawaat

515 € Leonio.

Primes aux éleveurs :

3 538 € Plersch Breeding Sarl.

1 344 € Jean-Claude Seroul.

990 € Mlle Marie Nyk, Jean-Francois Boutroue

377 € Hubert Mazeaud.

424 € Patrick de Watrigant.

212 € Select Bloodstock Ltd.

Temps total: 01'24"91

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX NATHANAELLE ARTU 2685 4484

1.400 m

1

2

5

(Handicap de catégorie)

17 000 € (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

Seront qualifiés dans cette épreuve, Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k

Référence: +27.

- La Magicienne (IRE), f, al, 3 ans, par Iffraaj GB et Qahatika (Polish Precedent USA), 56 k (56¹¹² k), Ecurie Melanie (H Journiac), JM Lefebvre (s) (n° corde 10)
 3 Ateeq, m, b, 3 ans, par Le Havre (IRE) et Dasha GB (Kyllachy GB), 57 k (57¹¹² k), ⊗, Khalid Rashid Al Mohannadi (S Saadi), HA Pantall (n° corde 12)

- Si Sibylline, f, al, 3 ans, par French Fifteen et Si Lyrique (Slickly), 56 k (561/2 k), Ecurie Five (A Fouassier), E&G Leenders (s) (n° corde 2)

 Thousand Grands GER, m, al, 3 ans, par French Fifteen et Tintagel GB (Oasis Dream GB), 56 k (54 k), Roberto Bugatti (A Chesneau), A&G Botti (s) (n° corde 3)
- 2402 5 Calaconta, f, b, 3 ans, par Muhtathir GB et Triki Miki (Della Francesca USA), 58 k (57 k), Alain Haddad (Mile M Eon), F Foucher - (n° corde 8)
- Mile Ouidah, f, 3 ans, 56 k (561/2 k), M Labaisse (ALEX Roussel), F Monnier (s) (n° corde 11) 2402 Kyvon Des Aigles, h, 3 ans, 55 k (551/2 k), Mme C Barande
- 543 Barbe (R Thomas), Mme C Barande Barbe - (n° corde 4) **Gerboise Verte**, f, 3 ans, 55 k (54 k), \otimes , F Charbit (Mlle Z Pfeil), M Le Forestier - (n° corde 1) 2476
- The Biles, m, 3 ans, 55 k (551/2 k), ⊗, P Ferrario (I Mendizabal),
- A Marcialis (n° corde 13) 2319 ⁶ Femina Bella, f, 3 ans, 59 k (591/2 k), P de Chevigny (F Lefebvre), P de Chevigny - (n° corde 5) 10
- Night Sheriff GB, f, 3 ans, 54 k (541/2 k), Scea Haras de Peyre (*C Grosbois*), E Papon (n° corde 7)
- 2116 ³ Kallikrates, f, 3 ans, 55^{1/2} k (56 k), Mme R Shepard (*J Cabre*), Y Barberot (s) (n° corde 6)

12 partants ; 24 eng. ; 13 part. déf. - Total des entrées : 795 €

Certf. vétérinaire : Queen Roselyn USA.

encolure, 1 long, 3/4 long, 3/4 long, tête, 1 long, 2,5 long, 2,5 long, encolure. 8 500 € - 3 400 € - 2 550 € - 1 700 € - 850 €

Primes aux propriétaires :

4 867 € La Magicienne (ire). 1 947 € Ateeq. 1 460 € Si Sibylline.

973 € Thousand Grands Ger, prime non attribuée.

486 € Calaconta

Primes aux éleveurs

1 336 € Ecurie Haras du Cadran, Michael Hoze.

802 € Ecurie du Grand Chene.

601 € Mlle Francoise Perree. 170 € Gestut Karlshof, prime non attribuée.

200 € Alain Haddad.

Temps total: 01'25"43

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX CLAUDE ROUGET 2686 4485

2.400 m

(Handicap divisé)

(E.)

Première épreuve

18 000 € (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux entiers, hongres et iuments de 4 ans et au-dessus. n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +28.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Référence: +28

- 2406 ⁴ Bright Dinasty, f, gr, 5 ans, par Kandidate GB et Bright Ruler (Muhtathir GB), 59 k (59½ k), Andre Jacoby-Koaly (A Bourgeais), N Leenders (n° corde 13)
- 2406 3 Angelo Dream, h, gr, 5 ans, par Palace Episode USA et Angel Mara (Ange Gabriel), 58 k (581/2 k), Mile Blandine Dahm (*J Cabre*), Mile B Dahm - (n° corde 11)
- 2493 ¹ Armyr, h, b, 6 ans, par Crillon et Ars Armandi GER (Johan Cruyff GB), 56^{1/2} k (57 k), Ecurie R.e. (*M Androuin*), Y Fertillet (s) -(n° corde 10)
- Volzapone, h, al, 8 ans, par Vespone IRE et Liberte De Penser (Pennekamp USA), 59½ k (60 k), Thierry Lenique (I Mendizabal), Y Fertillet (s) (n° corde 16)
- Kapkorss, h, gr, 9 ans, par Grey Risk et Kilkee (Zayyani IRE), 591/2 k (60 k), Mme Hugues Crosnier (Y Barille), N Leenders -(n° corde 7)
- 2459 3 Kaber, h, 7 ans, 59 k (591/2 k), D Del Vecchio (ALEX Roussel),
- Femme D'Artiste, f, 6 ans, 57 k (571/2 k), Ecurie Aigue Marine (F Lefebvre), P de Chevigny (n° corde 12)

 Shannoise, f, 6 ans, 59 k (58 k), T Lemarie (Mile M Bourillon),
- 2035 T Lemarie - (n° corde 4)
- Cyclone Valerie, f, 7 ans, 53 k (531/2 k), S Renaud 2391 (J Guillochon), S Renaud - (n° corde 6)
- 2482 4 Ombos IRE, m, 5 ans, 58 k (56 k), A Fresneau (M Justum), Y Fertillet (s) - (n° corde 5)
- 2175 3 Pragelor, h, 5 ans, 62 k (61 k), Mme M Egli (Mlle M Eon), Hue & Lamotte D'Argy (s) - (n° corde 3)
- Riska, f, 4 ans, 58 k (551/2 k), A Von Gunten (Mlle C Hue), Hue & Lamotte D'Argy (s) (n° corde 2)

 History Dream, h, 7 ans, 54 k (541/2 k), F Lemercier (C Grosbois), F Foucher (n° corde 15)

13 partants ; 51 eng. ; 16 part. déf. - Total des entrées : 2 139 €

Sans motif: Attention Baileys.

Certf. vétérinaire : Sailor, Al Zahr.

Chev. élim. : Nusu Nusu, Droit Au Reve, Sun Des Rosaires (IRE), Val De Majorque, Another Tune.

1 long, 1 long, 2 long, 1/2 long, nez, 1 long, 2 long, 2,5 long, tête.

9 000 € - 3 600 € - 2 700 € - 1 800 € - 900 €

Primes aux propriétaires

3 865 € Bright Dinasty. 1 546 € Angelo Dream.

902 € Armyr.

601 € Volzapone.

300 € Kapkorss.

Primes aux éleveurs :

1 801 € Gaetan Gilles. 720 € Mlle Martine Baconnet, Gilbert Morosini

Temps total: 02'28"84

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX DU PAS-ROBIN 2687 4486

2.400 m

1

3

4

5

6

8

(Handicap divisé) Deuxième épreuve

14 000 € (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus. n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Référence: +37

- 2405 ⁵ Ziziozoo, f, b, 5 ans, par Zanzibari USA et Douce Melody (Singspiel IRE), 581/2 k (59 k), Ecurie Vent D'Ouest (*J Cabre*), F Foucher (n° corde 11)
- 2456 ² Mister Iff (GB), h, b, 6 ans, par Iffraaj GB et Miss Sissy (Sicyos USA), 591/2 k (60 k), Loic Edon (ALEX Roussel), L Edon (n° corde 7) 2
- 2458 ³ Dom Tommy, h, b, 6 ans, par Dylan Thomas IRE et Southwold (Take Risks), 55112 k (56 k), Ecurie Mansonnienne (*R Thomas*), P Adda (s) (n° corde 8)
- 2381 ² Sidelskie, f, b, 4 ans, par Hannouma (IRE) et Nuri GER (Doyen IRE), 60 k (601/2 k), Laurent Tillet (Y Barille), Mme AM Poirier -(n° corde 12)
- Herleva, f, b, 7 ans, par Oratorio IRE et Jane Eria (IRE) (King's Best USA), 541/2 k (55 k), Christophe Huguet (H Journiac), 2371 C Huguet - (n° corde 16)
- **Desert Dune**, h, 6 ans, 571/2 k (58 k), Ecurie Jaune Et Vert (A Bernard), Y Fertillet (s) (n° corde 9)
- **Rudeban**, h, 6 ans, 60 k ($60^{1/2}$ k), \otimes , JF Doucet (s) (*L Boisseau*), JF Doucet (s) (n° corde 10) 7
- **Neron**, h, 8 ans, 55 k (521/2 k), J Provost (*Mlle R Brizard*), J Provost (n° corde 15) 2405
- Volpe Fiona GER, f, 7 ans, 55 k (54 k), Mlle L Lenglart (Mlle 9 2136 Lenglart), Mlle L Lenglart - (n° corde 6)
- Endio, f, 8 ans, 57 k (571/2 k), S Hoffmeister (S Martino), P&F Monfort (s) - (n° corde 13) Lady's Spring, f, 7 ans, 57 k (541/2 k), J Jennet (Mlle L Oger),
- Mlle G Gadbled (n° corde 3) In The World, f, 5 ans, 58 k (58 $^{1/2}$ k), S Taieb (*M Androuin*), M Mescam - (n° corde 14)
- **2094** ⁵ **Rulling Pole (IRE)**, h, 9 ans, 60 k (59 k), ⊗, A Bidon (*Mlle M Eon*), A Bidon (n° corde 1)
- 2405 4 Miss Fuisse, f, 5 ans, 54 k (541/2 k), M Baudy (E Etienne), M Baudy - (n° corde 4)
- **2481** ⁵ **Swinging Song (GB)**, f, 7 ans, 57 k (571/2 k), ⊗, JF Doucet (s) (S Saadi), JF Doucet (s) (n° corde 2)
- 2493 3 Inclusive Lady, f, 4 ans, 60 k (601/2 k), J Uzel (C Grosbois), J Jouin - (n° corde 5)

16 partants ; 16 eng. ; 16 part. déf. - Total des entrées : 492 €

nez, courte tête, encolure, 1 long, 2 long, 4 long, 1/2 long, 3/4 long, 2,5 long. $7\ 000$ € - $2\ 800$ € - $2\ 100$ € - $1\ 400$ € - 700 €

Primes aux propriétaires :

3 006 € Ziziozoo.

935 € Mister Iff (gb)

701 € Dom Tommy 601 € Sidelskie.

233 € Herleva.

Primes aux éleveurs 1 400 € Gfa Pre du Roi

300 € Franck Boullais, Claude Rouillard, Ecurie Eric Pechadre.

Temps total: 02'30"28

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en leurs explications les jockeys Alexandre ROUSSEL (MISTER IFF (GB)), arrivé 2ème et Yoann BARILLE (SIDELSKIE), arrivé 4ème, les ont sanctionnés par une interdiction de monter respectivement pour une durée d'1 jour (7 coups, 2ème infraction) et pour une durée de 2 jours (8 coups, 3ème infraction), pour avoir fait un usage abusif de leurs cravaches.

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné le propriétaire Ecurie MANSONNIENNE par une amende de 30 euros pour couleurs non conformes

PRIX DE FENEU 2688 4488

(Autres Que de Pur Sang)

3.000 m

16 000 € (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur-Sang, nés et élevés en France. Poids : 62 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000 reçus cette année et par 6.000 reçus l'année dernière.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

- 2236 ³ Diva D'Athom, f, ab, 5 ans, (AQ), par Turgeon USA et Queen D'Athou (Spadoun), 63^{1/2} k (62^{1/2} k), Mme Marie-Jose Corbin (Mlle M Eon), A Couetil (s) (n° corde 6)
 2236 ¹ Espoir D'Allier, h, b, 4 ans, (AQ), par Policy Maker (IRE) et One Flower (Sleeping Car), 67 k (67^{1/2} k), Serge Durand (W Saraiva), B Lefevre (n° corde 3)
 - Don Juan Du Mou, h, al, 5 ans, (AQ), par Gris De Gris (IRE) et Jane Du Mou (Dress Parade IRE), 62 k (621/2 k), Eric Lecoiffier (C Grosbois), E Lecoiffier - (n° corde 1)
- 2290 ² Dorogynka, f, b, 5 ans, (AO), par Le Balafre et Karvina (Art Bleu GB), 61^{1/2} k (62 k), Ecurie Le Mors Aux Dents (A Fouassier), E&G Leenders (s) (n° corde 7)
- 2289 2 Ecrin De Chaba, h, al, 4 ans, (AQ), par Full Of Gold et Ma Belle Cyrienne (Saint Cyrien), 63 k (631/2 k), Thierry Massicot (*J Guillochon*), F Foucher - (n° corde 4)
- 2289 ³ Every Where, f, 4 ans, (AQ), 611/2 k (601/2 k), Ecurie Mirande (*Mlle C Hervo*), Mme I Pacault (n° corde 2)

 Dag Blue, h, 5 ans, (AQ), 62 k (61 k), E Leray (s) (*Mlle C Chevallier*), E Leray (s) (n° corde 5)

 7 partants; 29 eng.; 7 part. déf. Total des entrées: 875 €

1 long, courte encolure, 2,5 long, encolure, courte tête, 1 long.

8 000 € - 3 200 € - 2 400 € - 1 600 € - 800 €

Primes aux éleveurs :

1 680 € Mme Marie-Jose Corbin. 672 € Mme Marie-Odile Laloi, Raymond Poiron.

504 € E.a.r.l. Domaine du Mou.

336 € Christian Lacorie, Suc. Monique Daubisse, Denis Daubisse.

168 € Jean-Philippe Aubert.

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

VICHY

Mercredi 25 juillet 2018 0720 206

Commissaires des courses : Pascal PIGNOT - Michel DUBOUIS -Philippe BEAUCHAMP - Eric PALLUAT de BESSET

2689 4907 **PRIX DE BUSSET**

1.000 m

22 000 € (11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de ${\bf 3}$ ans, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000 ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. **Poids**: 57 k. Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2

- **2184** 1 **Umm Swayya**, f, b, 3 ans, par Equiano et Spring Sea (Kutub IRE), 57 k (571/2 k), Khalid Rashid Al Mohannadi (*V Cheminaud*), HA Pantall - (n° corde 1)
- **Carriquiri**, h, al, 3 ans, par Panis USA et Britany Lady (Charming Groom), 551/2 k (56 k), Mlle Sandra de Montzey (*F Blondel*), B de Montzey (n° corde 2) 2567
- Ahorita, f, b, 3 ans, par Pour Moi IRE et Miss Penelope (Kendor), 551/2 k (541/2 k), Johann Berthelot (*J Moutard*), 2360 JM Lefebvre (s) - (n° corde 3)
- **Senoville (IRE)**, m, bf, 3 ans, par Dabirsim et Silver Face (Iron Mask USA), 581/2 k (59 k), Mme Annie Susini *(G Millet)*, P Khozian (n° corde 7)
- **Jessy Love**, f, gr, 3 ans, par Rajsaman et Miss Nevees (Kaldounevees), 57 k (571/2 k), Bernd Raber (F Foresi), F Foresi (n° corde 5)
- **Tishka**, f, bf, 3 ans, par Kendargent et Tishkara (Xaar GB), 551/2 k (56 k), Guy Pariente (A Crastus), C Boutin (s) -(n° corde 4)
- **Dolceacqua**, f, b, 3 ans, par Style Vendome et Augusta Lucilla USA (Mr. Greeley USA), 55^{1/2} k (56 k), Michel Duquaire (*E Hardouin*), M Cesandri (s) (n° corde 6)

7 partants ; 8 eng. ; 2 eng. sup. - Total des entrées : 1 654 \in Eng. sup.: Carriquiri, Tishka

3 long, 2 long, nez, 3/4 long, 1/2 long, 4,5 long.

11 000 € - 4 180 € - 3 080 € - 1 760 € - 880 € - 660 € - 440 €

Primes aux propriétaires :

6 299 € Umm Swayya.

2 393 € Carriquiri.

1 763 € Ahorita.

1 007 € Senoville (ire) 503 € Jessy Love.

377 € Tishka

251 € Dolceacqua

1 729 € Scea Haras de Gratte Panche.

985 € Christophe Jouandou.

484 € Thierry de la Heronniere, Ecurie Salabi.

276 € Haras de Sainte Gauburge

 $207 \in Guy Zamora.$

155 € Guy Pariente Holding.

103 € Aleyrion Bloodstock Ltd

Primes F.E.E. :

1 100 € Umm Swayya

418 € Carriquiri.

308 € Ahorita.

Temps total: 00'58"60

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX TECHNI SPECTACLE - MGPF 2690 4910

2.000 m

2

5

(A réclamer)

14 000 € (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

- Song Of Life (GB), f, b, 4 ans, par Poet's Voice GB et Sign Of Life GB (Haafhd GB), 541/2 k (51 k), (8.000), Joel Phelippon (Mlle M Velon), JUL Phelippon - (n° corde 6)
- 2575 ⁵ Iron Spirit, h, b, 8 ans, par Turtle Bowl (IRE) et Irish Vintage (Loup Solitaire USA), 59 k (591/2 k), (12.000), Guillaume Luyckx (F Blondel), JUL Phélippon - (n° córde 9)
- 2395 ² Napadac GER, h, b, 5 ans, par Lando GER et Nouvelle Fortune IRE (Alzao USA), 61½ k (62 k), (10.000), ⊗, Mme Marielle Caron Saadia (*M Barzalona*), F Vermeulen (s) -
- 2395 ³ Fankairos Ranger USA, h, b, 4 ans, par Us Ranger USA et Dancin Up A Storm USA (Stormin Fever USA), 59^{1/2} k (60 k), (10.000), Claude Mouly (*M Grandin*), CE Rossi (n° corde 5)
- **Wayne**, h, b, 4 ans, par Holy Roman Emperor IRE et Western Mystic GER (Doyen IRE), 59 k (59½ k), (12.000), Jean-Claude Seroul (*N Perret*), P Khozian (n° corde 3) 2071
- 2274 4 Ty Cobb IRE, h, 7 ans, 56 k (521/2 k), (8.000), J Bossert (Mile S Leger), F Foresi - (n° corde 8)
- 2473 New Amsterdam, h, 5 ans, 58 k (55 k), (8.000), C Pellegatti (A Chesneau), A&G Botti (s) (n° corde 10)
 2059 Lipari GER, f, 6 ans, 541/2 k (55 k), (8.000), C Boutin (s) (A Crastus), C Boutin (s) (n° corde 1)
- 8 9
- **2431** ³ **Fenjal**, h, 5 ans, 56 k (561/2 k), (8.000), Mme J Shalam (*J Auge*), P&F Monfort (s) (n° corde 2)

9 partants ; 31 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 1 030 \in

Eng. sup. : Fankairos Ranger USA Condition spéciale : Chayouna.

1 long 1/4, encolure, 3/4 long, encolure, encolure, encolure.

7 000 € - 2 800 € - 2 100 € - 1 400 € - 700 €

Primes aux propriétaires :

3 006 € Song Of Life (gb).

935 € Iron Spirit.

902 € *Napadac Ger*, prime non attribuée. 601 € *Fankairos Ranger Usa*, prime non attribuée.

300 € Wayne.

Primes aux éleveurs :

1 000 € Genesis Green Stud.

294 € Gestut Ebbesloh, prime non attribuée. 140 € Mme Lisa Reynolds, prime non attribuée.

100 € Randolf Peters.

Song Of Life (GB), réclamée 9.800,00 € par son propriétaire.

Wayne, réclamé 12.619,00 € par FRANCK FORESI.

Iron Spirit, réclamé 12.900,00 € par son propriétaire.

Temps total: 02'09"63

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires, ont après enquête et audition de l'entraîneur AB PELLERIN, interdit à la jument CHAYOUNA de participer à la course, les mentions de vaccinations portées sur le document d'identification ne permettant pas d'établir qu'elle a recu les injections de rappel contre la rhinopneumonie dans les conditions fixées par l'article 135 et 136 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé la jument LIPARI GER à être munie d'une couverture pour pénétrer dans sa stalle, suite à la demande de l'entraîneur Cédric BOUTIN

Le hongre FENJAL a été déclaré et enregistré castré auprès des services de France Galop. Cependant, suite à une erreur de retranscription, le dit hongre était indiqué comme étant male sur le programme.

S'agissant d'une course à réclamer, l'information a été affichée sur les boites de réclamation. Suite à une erreur de retranscritpion, les Commissaires ont autorisé le hongre FENJAL à pénétrer parmi les derniers dans sa stalle de départ, ce dernier bénéficiant d'une dérogation.

PRIX DES MALAVAUX 2691 4918 (Autres Que de Pur Sang)

2.400 m

20 000 € (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, inscrits au Stud-Book, Autres Que dePur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 9.000. **Poids : 63 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 1 k.1/2.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

- 2196 ¹ Flasky, h, bf, 3 ans, (AQ), par Sageburg (IRE) et Valova [Gentlewave (IRE)], 64 k (64½ k), Jean-Luc Couetil (M Androuin), A Couetil (s) (n° corde 5)
- 2086 Torza, h, b, 3 ans, (AQ), par Policy Maker (IRE) et Oh Divine (Baroud D'Honneur), 66 k (66½ k), Jean-Claude Sarais (F Blondel), P Khozian (n° corde 2)
- 1670 ⁵ Flip De Vega, h, b, 3 ans, (AQ), par Laverock IRE et Sivega (Robin Des Champs), 63 k (631/2 k), Haras de Saint-Voir (V Cheminaud), N de Lageneste (n° corde 1)
- 2086 ⁵ Fronton, h, b, 3 ans, (AQ), par Racinger et Rina D'Airy (Cachet Noir USA), 63 k (631/2 k), Christian Bros (*J Cabre*), E Vagne (s) -(n° corde 4)
- Fafesfur, h, al, 3 ans, (AQ), par lalysos GR et Rozen D'Armor (Mad Tax USA), 66 k (661/2 k), Christophe Plisson (S Ruis), C Plisson (n° corde 3)

5 partants ; 15 eng. ; 6 part. déf. - Total des entrées : 664 €

Certf. vétérinaire : Farinet.

3,5 long, 1 long 1/4, encolure, 5,5 long.

10 000 € - 4 000 € - 3 000 € - 2 000 € - 1 000 €

Primes aux éleveurs :

2 100 € Jean-Luc Couetil, Mme Jean-Luc Couetil.

840 € Jean-Claude Sarais. 630 € Pierre Rives.

420 € Mme Caroline Gadomski, Mme Bernadette Cypres.

210 € Christophe Plisson, Kevin Plisson, Mlle Lucie Plisson, Mme Nathalie Viot.

Temps total: 02'41"50

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Le hongre FARINET a été déclaré non-partant sans motif.

PRIX LOUIS CAMBRELENG 2692 4905

5

21 000 € (10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant jamais gagné. Poids: 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

- 2389 4 Northern Beam IRE, f, al, 3 ans, par Teofilo IRE et Raaya USA (Giant's Causeway USA), 561½ k (57 k), Khalid Rashid Al Mohannadi (*V Cheminaud*), HA Pantall - (n° corde 6)
 - **Zafar GER**, m, bf, 3 ans, par Kamsin GER et Zambuka (Zieten USA), 58 k (581/2 k), Rennstall Gestut Hachtsee (*M Barzalona*), A Wohler (n° corde 8)
- **Iskandar (IRE)**, h, b, 3 ans, par Champs Elysees GB et Intarsia GER (Pentire GB), 58 k ($58^{1/2}$ k), Mme Marc Boudot (*J Cabre*), M Seror (s) (n° corde 3)
- **Lyneham**, h, b, 3 ans, par Wootton Bassett GB et Uklanie (Dalakhani IRE), 58 k (581/2 k), Snowdrop Stud Co. Ltd (*E Hardouin*), JV Toux (n° corde 5)
- 1263 6 Zanfaro, h, gr, 3 ans, par Kendargent et Zamfara GB (Azamour IRE), 58 k (581/2 k), Boutin (s) (A Crastus), C Boutin (s) - (n° corde 2)
- 1626 ² Orejona, f, 3 ans, 561/2 k (53 k), Sunday Horses Club S.I. (*Mile M Lanave*), M Delcher Sanchez (n° corde 7)
- 2539 4 Moonlightchampagne, f, 3 ans, 561/2 k (551/2 k), A Amezzane (Mlle D Santiago), A Amezzane - (n° corde 1)

7 partants ; 20 eng. ; 2 eng. sup. - Total des entrées : 1 379 €

Eng. sup.: Lyneham, Moonlightchampagne

Condition spéciale : Maria's Legacy.

encolure, 4,5 long, 2 long, 3 long, 1 long 1/4, 2,5 long.

10 500 € - 4 200 € - 3 150 € - 2 100 € - 1 050 €

Primes aux propriétaires :

6 013 € Northern Beam Ire, prime non attribuée.

2 405 € *Zafar Ger*, prime non attribuée. 1 804 € *Iskandar (ire)*.

1 202 € Lyneham.

601 € Zanfaro

LXXXVII

1 050 € Shadwell Estate Co. Ltd, prime non attribuée.

420 € Gestut Hachtsee, prime non attribuée.

495 € Ecurie Peregrine Sas. 495 € Snowdrop Stud Co. Ltd. 247 € Guy Pariente Holding.

Temps total: 02'35"45

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150

du Code des Courses au Galop. Les Commissaires, ont, après enquête et audition de l'entraîneur Mathieu BRASME, interdit à la pouliche MARIA'S LEGACY de participer à la course, les mentions de vaccinations portées sur le document d'identification ne permettant pas d'établir qu'elle a recu les injections de rappel contre la rhinopneumonie dans les conditions fixées par l'article 135 et 136 du Code des Courses au Galop.

PRIX DE COMBRONDE 2693 4906

2.400 m

1

2

3

4

5

(A réclamer)

15 000 € (7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, mis à réclamer pour 12.000 ou 15.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 7.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.500,

- **2249** ⁵ **Winklevi**, h, b, 3 ans, par Maxios (GB) et Wild Star IRE (Sternkoenig IRE), 58 k (581/2 k), (12.000), Stephan Hoffmeister (*M Barzalona*), F Vermeulen (s) (n° corde 3)
- 2537 ² Phoenix Rose, f, al, 3 ans, par Siyouni et Landing Site (Peintre Celebre USA), 561/2 k (57 k), (15.000), Julien Phelippon (*F Blondel*), JUL Phelippon (n° corde 5)
- 2268 ⁵ Risky Star, f, al, 3 ans, par Air Chief Marshal IRE et Risky Nizzy GB (Cape Cross IRE), 56½ k (53 k), (12.000), ⊗, Ecurie Haras de Quetieville (Mlle M Velon), P Decouz (s) (n° corde 4)
- 2110 ⁷ Semeur, h, b, 3 ans, par Planteur (IRE) et Desca GER (Cadeaux Genereux GB), 56 k (561/2 k), (12.000), Jean-Claude Seroul (*N Perret*), P Khozian (n° corde 2)
- Full Spirit, h, b, 3 ans, par Youmzain IRE et Lorie De Ples (Satri 2385 IRE), 56 k (55 k), (12.000), ⊗, Scea du Mont Mean (*J Moutard*), JM Lefebvre (s) - (n° corde 1)
 - **Light Speed**, f, 3 ans, $54^{1/2}$ k (55 k), (12.000), G Lancry (*Y Fournand*), M Pimbonnet (n° corde 6)

6 partants; 31 eng.; 7 part. déf. - Total des entrées: 919 €

Certf. vétérinaire : A Great News

1 long, 3/4 long, encolure, 3/4 long, 2,5 long.

7 500 € - 3 000 € - 2 250 € - 1 500 € - 750 €

Primes aux propriétaires :

4 295 € Winklevi

1 718 € Phoenix Rose.

1 288 € Risky Star. 859 € Semeur.

429 € Full Spirit.

Primes aux éleveurs :

1 179 € Wertheimer & Frere. 707 € Sarl Jedburgh Stud, Thierry de la Heronniere.

530 € Ecurie Haras de Quetieville.

530 € Gestut Fahrhof

176 € Scea du Mont Mean.

Risky Star, réclamée 13.300,00 € par MATHIEU PITART.

Winklevi, réclamé 16.666,00 € par TOBIAS JONES.

Phoenix Rose, réclamée 16.700,00 € par ECURIE DES DRAGONS.

Temps total: 02'39"94

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

La pouliche A GREAT NEWS a été déclarée non-partante pour raisons vétérinaires. Les Commissaires ont autorisé l'entraîneur Fabrice VERMEULEN à accompagner le hongre WINKLEVI au départ en main non-monté, la demande ayant été faite dans les délais fixés.

PRIX DES ARVERNES 2694 4909

2.400 m

(Handicap) (E.)

18 000 € (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'ayant, lors de l'une de leurs cinquernières courses, ni reçu une allocation de 10.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 26.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Référence: +27

- **2057** Momour USA, h, b, 4 ans, par Mizzen Mast USA et Mouraniya IRE (Azamour IRE), 59^{1/2} k (60 k), Gerard Augustin-Normand (A Crastus), F Vermeulen (s) (n° corde 3)
- 2206 ² Quibello GER, m, al, 4 ans, par Rock Of Gibraltar IRE et Quiana GER (Monsun GER), 54 k (541/2 k), Ajax Racing (M Barzalona), Mme J Mayer (n° corde 4)
- Magical Forest IRE, f, b, 4 ans, par Casamento IRE et Hurry Home Hydee USA (Came Home USA), 60 k (58 k), Gerard Augustin-Normand (A Chesneau), A&G Botti (s) (n° corde 9)
- 2175 ² Sweet Mambo, f, b, 4 ans, par Soave GER et Mambo Mistress USA (Kingmambo USA), 611/2 k (62 k), Jean-Marc de Watrigant (*J Auge*), D Watrigant (s) (n° corde 8)
- 2411 Danse A Rio, h, b, 4 ans, par Rio De La Plata USA et Dance Idol GB (Groom Dancer USA), 59 k (55½ k), Jean-Paul Gauvin (Mlle M Velon), JP Gauvin (s) - (n° corde 6)
- Ninian Des Aigles, h, 4 ans, 51 k (50 k), Mme C Barande Barbe (Mlle Z Pfeil), Mme C Barande Barbe (n° corde 2)
- liggy Chop, h, 4 ans, 591/2 k (60 k), B Touzeau (*T Piccone*), C Boutin (s) (n° corde 5) 2057
- 2234 ³ Linngario, h, 4 ans, 60 k (57^{1/2} k), B Audouin (s) (Mlle A Le Lay), B Audouin (s) (n° corde 7)

8 partants ; 34 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 1 020 €

Condition spéciale : Myfriendrich (GB).

1,5 long, encolure, 3 long, 2 long, 1,5 long, 1/2 long.

9 000 € - 3 600 € - 2 700 € - 1 800 € - 900 €

Primes aux propriétaires :

3 865 € *Momour Usa*, prime non attribuée. 1 546 € *Quibello Ger*, prime non attribuée. 1 159 € *Magical Forest Ire*, prime non attribuée.

773 € Sweet Mambo.

386 € Danse A Rio.

Primes aux éleveurs :

900 € S.a. Aga Khan, prime non attribuée. 360 € Gestut Fahrhof, prime non attribuée

270 € Adrian Mcmullan, Mme Mairead O'Grady, prime non attribuée.

385 € Earl Haras de Mandore.

192 € Giovanni Di Falduto.

Temps total: 02'30"88

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires, ont, après enquête et audition de l'entraîneur Frederic ROSSI, joint par téléphone, interdit au hongre MYFRIENDRICH (GB) de participer à la course, les mentions de vaccinations portées sur le document d'identification ne permettant pas d'établir qu'il a recu les injections de rappel contre la grippe dans les conditions fixées par l'article 135 et 136 du Code des Courses au Galop.

PRIX DU PARC DES SOURCES 2695 4911

2.400 m

(Handicap divisé)

(E.)

Première épreuve

18 000 € (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni reçu une allocation de 10.000 ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 26.000

La référence applicable dans ce handicap sera +28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Référence: +28

- 2036 ⁴ Grand Gala, h, gr, 7 ans, par Creachadoir IRE et Natt Musik (FR) (Kendor), 57^{1/2} k (58 k), \otimes , Denis Gandolphe (M Barzalona), S Labate (s) (n° corde 9)
- 2111 ⁵ Fantastic Love, h, b, 9 ans, par Azamour IRE et Pray For Sun IRE (Fantastic Light USA), 56 k (56½ k), ⊗, Philippe Faucampre (*S Ruis*), JM Capitte (s) (n° corde 10)
- \mbox{Wahib} , h, b, 8 ans, par Invincible Spirit IRE et Wardat Allayl IRE (Mtoto GB), 62 k (621/2 k), \otimes , Ecurie Michel Doineau (*J Auge*), P&F Monfort (s) (n° corde 6)
- 244] 5 Bacchus Des Aigles, h, b, 6 ans, par Dream Well et Argomilla (Dansili GB), 51¹¹² k (50¹¹² k), ⊗, Mme Corine Barande Barbe (Mlle Z Pfeil), Mme C Barande Barbe - (n° corde 4)
- 2250 ² Etalondes, h, b, 8 ans, par Royal Applause GB et Fancy Dance GB (Rainbow Quest USA), 571/2 k (55 k), Mme Veronique Ferrat (Mlle S Leger), F Vermeulen (s) (n° corde 8)
- 1986 ³ Leaping GB, f, 5 ans, 53 k (50^{1/2} k), M Schemoul (Mlle M Velon), F Foresi (n° corde 1)
- **2059** 1 **Zinzichera**, f, 6 ans, 59 k (59 $^{1/2}$ k), \otimes , S Fattaccio (N Perret), P Khozian - (n° corde 3)
- 2186 ⁵ Top By Cocooning, h, 5 ans, 58 k (581/2 k), B Milliere (G Congiu), JP Gauvin (s) (n° corde 2) 2555 ⁴ Lorietta, f, 5 ans, 53 k (52 k), \otimes , Ecurie Michel Doineau (Mlle M Michel), P&F Monfort (s) - (n° corde 5)

9 partants ; 42 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 1 500 €

Sans motif: Teodash (IRE).

1/2 long.

9 000 € - 3 600 € - 2 700 € - 1 800 € - 900 €

Primes aux propriétaires :

3 006 € Grand Gala

1 202 € Fantastic Love.

902 € Wahib.

601 € Bacchus des Aigles. 300 € Etalondes.

Temps total: 02'38"77

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Zoe PFEIL en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 75 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1ère infraction - 8

PRIX DU CAVILAM - ALLIANCE FRANCAISE 2696 4912

2.400 m

(Handicap divisé) Deuxième épreuve

16 000 € (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni reçu une allocation de 10.000 ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 26.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Référence: +38

- 2412 ⁵ Boker Mazal, h, b, 7 ans, par Daramsar et Killdora (Kendor), 58 k (5812 k), Maurice Schemoul *(F Foresi)*, F Foresi (n° corde 12)
- **2412** ² **Cellalando**, h, b, 8 ans, par Lando GER et Cellamare (Alhaarth IRE), 56 k (561/2 k), \otimes , Mme Sylvie Pimbonnet (*Y Fournand*), 2 M Pimbonnet - (n° corde 4)

- Voisin, h, b, 6 ans, par Slickly et Karmina Burana (Highest Honor), 60 k (601/2 k), ⊗, Georges Mosse (N Perret), F Foresi -(n° corde 5)
- 2542 ³ Elo Poly, f, b, 10 ans, par Poliglote (GB) et Elo Yole (Astarabad USA), 53 k (511/2 k), \otimes , Kevin Plisson (Mlle S Chuette), K Plisson - (n° corde 9)
- **Tagounite**, f, b, 6 ans, par Soldier Of Fortune IRE et I Should Care (Loup Solitaire USA), 591/2 k (60 k), Vincent Durot (*G Congiu*), Mme R Philippon (n° corde 2)
- **Diane Bere**, f, 5 ans, 59 k (591/2 k), ⊗, C Boutin (s) (*T Piccone*), 2555 C Boutin (s) - (n° corde 6)
- 2433 4 Drosera Belle, f, 5 ans, 57 k (571/2 k), P Chenu (E Hardouin), D Chenu - (n° corde 10)
- Granada, f, 6 ans, 58 k (551/2 k), J Gerard (Mlle M Velon), 2412 F Foresi - (n° corde 7)
- 2542 Bridjnaia, f, 9 ans, 571/2 k (561/2 k), C Bauer (Mlle D Santiago),
- C Bauer (n° corde 11)

 Win On Sunday, h, 5 ans, 581/2 k (571/2 k), E Eyvaso (Mlle M Michel), M Planard (n° corde 8) 10
- **Ernie**, h, 5 ans, 53^{1/2} k (51 k), GGES Mosse (*Mlle L Antoniotti*), F Foresi (n° corde 1)

11 partants ; 11 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 755 €

Eng. sup. : Elo Poly

Sans motif: Carmen Lady (GB).

1 long, tête, 3 long, 1 long, 3/4 long, 1 long, 1 long 1/4, encolure, 2,5 long. 8 000 € - 3 200 € - 2 400 € - 1 600 € - 800 €

Primes aux propriétaires :

2 672 € Boker Mazal.

1 069 € Cellalando.

801 € Voisin. 534 € Elo Poly

267 € Tagounite.

Temps total: 02'30"70

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

FRANCE GALOP

Département Technique 46, Place Abel Gance 92655 Boulogne Cedex

ISSN 1241-266X

France Galop - Imprimeur

Quantité de tirage : 300 ex.

© 2018 - France Galop

